
UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

JANVIER—JUIN 1922 — TOME XXVI

REVUE DE HONGRIE

QUINZIÈME ANNÉE

DIRECTEUR-GÉRANT :

GUILLAUME DE HUSZÁR



BUDAPEST
IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ ANONYME ATHENAEUM
MCMXXII

QUINZIÈME ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

VINGT-SIXIÈME TOME

JANVIER—JUIN 1922

Livraison du 15 janvier:

Livraison du 15 février:

Livraison du 15 mars:

Livraison du 15 avril :

Livraison du 15 mai :

Livraison du 15 juin :

DÉTRONEMENT ET LÉGALITÉ

La souveraineté hongroise se compose de deux facteurs: du parlement à deux Chambres et du roi. Les deux facteurs représentent ensemble la nation; le pouvoir de celle-ci est partagé entre eux. Actuellement, les facteurs permanents de la souveraineté sont remplacés par des facteurs provisoires: le parlement à deux chambres par l'Assemblée Nationale, le roi par le gouverneur; ce sont eux qui sont appelés à exprimer la volonté de la nation. La loi XLVII de 1921, c'est-à-dire celle qui déclare la déchéance de la maison Habsbourg, étant l'expression de ces deux facteurs de la volonté nationale, elle doit être considérée comme obligatoire pour tout citoyen, pour tout fils de la nation.

En constatant ceci, nous devons aussi constater que la loi en question est née d'une contrainte extérieure, qu'elle avait été portée sous la menace des armes de puissances étrangères. Toute nation en possession de ses droits de souveraineté, étant libre de choisir la forme de l'Etat, il lui appartient aussi — si elle s'est décidée pour la royauté — de remplir le trône et de régler l'ordre de succession. Même dans le soi-disant traité de Trianon, qui humilie la nation hongroise d'une façon sans pareille, on n'a pas osé trancher ces questions d'ordre constitutionnel par l'épée; au contraire, non seulement on reconnut l'indépendance de la Hongrie (§73), mais on a déclaré en même temps que le pays ne saurait abdiquer sa souveraineté. Malgré ces déclarations solennelles, les Etats tchèque et serbe, en mobilisant leurs armées, forcèrent la Hongrie à proclamer la déchéance de la dynastie régnante. A la menace de guerre, défendue expressément par les statuts de la Société des Nations, celle-ci

n'avait eu rien à répondre, puisqu'il ne s'agissait — que de la Hongrie. Les statuts de la Société des Nations font partie, comme on sait, du traité de Trianon. Il paraît cependant que celui-ci ne nous oblige qu'unilatéralement, car les puissances victorieuses qui apposèrent également leur signature au bas de ce traité, ne doivent s'y conformer que lorsque cela leur est agréable, mais elles peuvent le violer impunément quand leur intérêt l'exige.

Cette loi, portée sous la menace armée, est un témoignage infiniment triste du fait que la souveraineté de la nation hongroise repose sur des pieds d'argile que l'orgueil des puissances victorieuses peut renverser à tout moment. Ce qui est plus regrettable encore, c'est que, par cette loi, l'évolution organique du droit public hongrois a été interrompue sans aucune transition; nous avons abandonné ce sentier de la légalité que nous avons toujours respecté, même aux époques les plus critiques de notre histoire. Sans doute, il peut y avoir, dans la vie d'une nation, des bouleversements qui obligent celle-ci à briser l'enchaînement organique de l'évolution juridique et à s'engager dans des voies nouvelles; la souveraineté consiste précisément en ce que la nation possède un droit illimité de disposer de ses affaires: cependant, nous n'avons pas porté la loi sur la déchéance de la maison des Habsbourgs, parce que nous l'avons jugée utile dans l'intérêt national, mais parce que les puissances étrangères l'ont exigé ainsi. Nous ne saurions donc prétendre que c'est de notre propre gré que nous avons rompu avec la continuité de notre droit.

Tout en nous soumettant à la nouvelle loi, notre âme n'éprouve point l'acquiescement qui serait nécessaire, puisqu'il ne s'agit, en fin de compte, que d'une chose imposée du dehors. Cependant, les légitimistes les plus ultras s'inclineraient résignés devant cette loi, si elle eût été l'émanation de la libre volonté de la nation; portée qu'elle est sous la pression de forces extérieures, elle ne saurait satisfaire même ceux dont la conviction se trouve, d'ailleurs, d'accord avec ce qu'elle contient.

Seules des raisons d'une importance capitale doivent déterminer l'abandon du sentier de la légalité; il faut que les intérêts primordiaux de la nation soient en jeu, pour

qu'elle s'y décide. La loi XLVII de 1921 n'avait pas été précédée d'une délibération afférante à la portée d'une telle résolution. Cela aurait été impossible déjà par manque de temps. Nous y avons été acculés à la pointe du sabre, par un ultimatum à bref délai.

On a mis en avant que la question du trône hongrois était une question européenne, et c'est en vertu de cette théorie qu'on s'était mêlé de nos affaires. Ainsi naquit la loi précitée à laquelle notre âme ne saurait donner son acquiescement. Ni même les partisans de la libre élection ne se figurèrent pas ainsi le triomphe de leurs principes; eux aussi, ils voient dans cette loi l'expression humiliante d'une ingérence étrangère et n'éprouvent point cette satisfaction que procure la victoire des idées préconisées.

En constatant que l'unité d'évolution de notre droit constitutionnel a été rompue par la loi XLVII de 1921, — maintenant que celle-ci est promulguée — je ne fais que soutenir une thèse d'ordre scientifique.

Les articles I, II et III de la loi de 1723, dite Pragmatique Sanction, ne contiennent aucune disposition selon laquelle le droit de succession au trône de Hongrie de la dynastie des Habsbourg cesserait, si elle venait à perdre les provinces héréditaires d'Autriche. Il est vrai que l'article II de la loi de 1723, qui stipule l'indivisibilité et l'inséparabilité de la copossession de ces provinces, proclame en même temps qu'elles doivent être possédées ensemble avec la Hongrie, mais cela ne veut pas dire que si la dynastie cesse de régner en Autriche, elle cesse, de ce chef, de régner en Hongrie. La stipulation mentionnée ne vise que l'obligation de la dynastie d'Autriche (domus austriaca) de maintenir, dans les provinces héréditaires, le droit de primogéniture, pour que la copossession inséparable et par indivis de ces provinces par les rois de Hongrie ne puisse être troublée ni par des contrats de famille et des partages héréditaires, ni par un changement unilatéral de l'ordre de succession. Cette stipulation était nécessaire, parce que l'ordre de succession de la maison Habsbourg s'inspirait originairement du droit féodal germanique, en vertu duquel, à la mort du roi, non seulement ses domaines, mais aussi ses droits souverains furent partagés en proportion du nombre de ses enfants.

C'est avec ce principe polyarchique que Ferdinand II rompit dans son testament, daté de 1621, en instituant le droit de primogéniture, à l'exemple de celui établi dans le fidéïcommis espagnol. Pour que les rois de Hongrie, en qualité de souverains des provinces héréditaires d'Autriche, ne puissent revenir à l'ordre de succession polyarchique et que le but de la Pragmatique Sanction, qui est de recourir au besoin à la force des provinces héréditaires pour la défense de la Hongrie, ne puisse être mis en question: il fut stipulé que les provinces héréditaires d'Autriche doivent être possédés inséparables, par indivis et ensemble avec la Hongrie.

La proclamation de la nécessité de cette copossession n'est donc pas *une condition* du droit au trône de Hongrie de certaines lignées féminines de la maison Habsbourg, mais *un postulat* du droit à la succession; si ce postulat devient irréalisable, le droit à la succession, émanant de la primogéniture des lignées féminines de ladite maison n'en saurait être affecté. S'il avait été stipulé que la copossession est une condition du droit à la succession, c'est-à-dire si la dignité du roi de Hongrie n'était qu'une conséquence de sa souveraineté sur les provinces héréditaires d'Autriche, la perte de cette souveraineté impliquerait *ipso facto* la cessation du droit au trône hongrois. Mais les articles I, II et III de la loi de 1723 sont, tant à leur origine qu'à leurs conditions, tout à fait autonomes et les droits hongrois de succession y fixés ne dépendent point des maximes de droit autrichiennes ni d'aucun changement en Autriche.

Il s'ensuit de tout cela que — quoique la possibilité de la copossession des provinces héréditaires d'Autriche et de la Hongrie ait cessé du fait que l'Autriche est devenue une république, — le droit au trône de Hongrie des lignées féminines ne s'est point éteint par suite de ce changement. L'article II de la loi de 1723, les diplômes émis par nos rois, lors du couronnement, dernièrement celui de Charles IV, disent explicitement que le droit de la libre élection ne revient à la nation qu'après *l'extinction totale* des lignées féminines de la dynastie ayant droit à la succession.

La disposition de l'article XLVII de la loi de 1921, où les droits souverains de Charles IV sont déclarés éteints, signifie également une rupture avec la continuité de notre

droit traditionnel. D'après le droit public en vigueur jusqu'à présent, on ne pouvait couronner, en cas de libre élection, que celui qui aurait été élu roi d'une façon légitime, ou bien, en cas de succession, que celui dont c'était le tour de monter sur le trône. Mais une fois couronné, le roi ne pouvait point être dépouillé par des moyens légitimes. L'article XLVII de la loi de 1921 ouvre une voie nouvelle à l'évolution de notre droit à cet égard.

Nous le répétons: la souveraineté nationale n'a pas de bornes. Les facteurs légitimes du pouvoir suprême, en dépositaires de cette souveraineté, sont sans doute autorisés à prononcer la déchéance et à abroger les lois réglant l'ordre de succession. Et si les susdits facteurs s'étaient spontanément décidés à ériger en lois ces résolutions si importantes dans la vie d'une nation, toutes les couches de la population s'y soumettraient de bon gré. Mais une volonté qui leur fut imposée peut-elle offrir les garanties durables d'un règlement qu'on accepte avec cet aquiescement qui est susceptible d'en assurer la stabilité ? Nous ne saurions y répondre affirmativement.

L'avenir se dérobe à nos yeux. Mais une profonde angoisse s'empare de notre âme en songeant qu'à la suite de ces lois dictées, de grands malheurs pourront encore s'abattre sur notre patrie déjà si éprouvée. Des malheurs qui nous auraient été épargnés si l'on nous avait laissé le droit de disposer librement de nos affaires intérieures.

Ceux qui exilèrent le droit de l'Europe centrale pour la réduire à un théâtre de l'exercice de la force brutale, auront-ils le courage d'assumer la responsabilité pour tout cela devant l'histoire ?

GEORGES DE LUKÁCS.

L'ANGLETERRE ET LA HONGRIE

A propos du séjour du roi Charles IV en Hongrie, il y eut, dans la Chambre des lords, une discussion très intéressante. Au cours de celle-ci, une des notabilités de cette Assemblée, lord Newton, n'a pas manqué d'attirer l'attention de ses collègues sur les injustices brutales dont la grande Entente — sous la suggestion de la petite Entente — s'est rendue coupable à l'égard de la Hongrie réduite de deux quarts de son territoire et de ses habitants.

Il a démontré qu'on avait lésé le droit de la Hongrie de disposer d'elle-même, qu'on s'était mêlé de ses affaires intérieures, et tandis qu'on nous avait désarmés au point de ne nous laisser qu'une armée de 30.000 mercenaires mal équipés, les petits Etats voisins soi-disant « vainqueurs » — qui tracassent, au mépris de la civilisation européenne, nos nationaux sur les territoires qu'ils nous ont dérobés — armés jusqu'aux dents qu'ils sont, ont cherché un prétexte, à propos du retour du roi, pour faire irruption dans ce qui était encore resté de la Hongrie, avec la pensée de la mettre au pillage et, éventuellement, de la partager entre eux. Lord Newton avait passé plusieurs semaines chez nous et dans les parties de la Hongrie qui sont actuellement occupées par les Tchèques, Serbes et Roumains. Il y avait, après des recherches consciencieuses, constaté comment nos voisins, d'un niveau de culture plus bas que les Hongrois, éludent les clauses du traité de Trianon ayant pour but de garantir le droit des minorités, et comment ils anéantissent les organismes civilisatoires et religieux en persécutant les Eglises et en fermant ou, comme ils le prétendent, en « nationalisant » deux universités hongroises, à peu près mille écoles secon-

daires et plusieurs milliers d'écoles primaires. Il s'est aussi rendu compte que, sous prétexte de « réforme agraire », on poursuit nos nationaux et on enlève leurs terres qui — restant pour la plus grande part incultes — ne contribuent qu'à augmenter la cherté et l'indigence déjà si intolérables dans l'Europe centrale. Le noble lord a pu voir que, dans les territoires arrachés à la Hongrie, les « nouveaux Etats » ont désorganisé, sinon fait cesser, le fonctionnement irréprochable de l'administration et des tribunaux impartiaux, pour mettre à leur place une corruption inimaginable.

Lord Sydenham avait eu beau mettre en évidence l'attitude correcte du gouvernement hongrois dans la question du roi et les efforts honorables de celui-ci pour sauvegarder la paix de l'Europe; lord Cranmore avait eu beau démontrer que ni la grande ni la petite Entente n'avaient aucun droit de prescrire à la Hongrie qui saurait ou qui ne saurait devenir son roi; une autorité universelle du droit des gens, comme lord Phillimore, avait eu aussi beau rappeler que la grande Entente avait mené la guerre mondiale « pour le droit d'auto-disposition et la défense des petites nations »; en opposition avec ces belles maximes, l'Angleterre a cependant toléré « qu'une petite nation fût opprimée par ses voisins ». Et il ajoutait : « D'après moi, nous devrions protester avec la dernière énergie contre toute immixtion dans les affaires intérieures de la Hongrie, de même que nous devrions protester que les statuts de la Société des Nations fussent violés de propos délibéré. Nous avons admis — disait-il encore — que la Hongrie fût mutilée d'une façon qui en a fait un foyer permanent de troubles, et je crains que, si la Société des Nations ne s'en mêle bientôt, ce ne soit encore notre génération qui n'ait, de nouveau, une guerre à affronter. »

Lord Weardale, le président du groupe anglais de l'Union Interparlementaire, s'est prononcé dans le même sens en déclarant : « Je dois protester vigoureusement contre la violation incessante d'un principe que nous devrions défendre les premiers parmi tous les autres pays. Il est intolérable que certaines puissances commettent toujours certaines choses qui détruisent notre prestige et sont propres à tout, excepté à confirmer l'opinion publique que le monde

civilisé s'est formé de nous, et qui ne servent qu'à démontrer que, dans ces choses, la nation britannique a perdu son jugement indépendant et que les principes sublimes qui étaient toujours nos remparts, ont cessé de briller aux yeux de la nation anglaise. »

La réponse de lord Crawford, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères (qui s'est excusé de n'être pas préparé) fut faible et peu convaincante, bien qu'il dût sûrement connaître le discours que le grand homme d'Etat anglais, sir Robert Peel, avait prononcé peu avant sa mort, le 28 juin 1850, dans la Chambre des Communes, à propos de la question de la non-intervention, contre lord Palmerston. Ce discours souvent cité finissait ainsi: « Quelle est la politique plus sage? Celle qui, par prédilection abstraite pour la forme constitutionnelle de l'Etat, veut s'immiscer dans les institutions et dispositions des pays qui ne sont pas nos voisins, ou bien celle qui suit le conseil de Pitt, Fox, lord Granville, Canning et lord Castlereagh, d'après lesquels la meilleure politique pour l'Angleterre consiste à ne pas intervenir dans les affaires d'autrui? Je crois que la dernière attitude est la plus sage, puisqu'elle est la moins susceptible de nous causer des embarras et des ennuis, qu'elle nous met à même de sauvegarder la paix et n'éveille pas la jalousie des nations avec lesquelles nous sommes en relation commerciale et internationale. »

Et si les nobles lords qui prirent la défense de la justice et de la nation hongroise si éprouvée méritent toute notre reconnaissance, le contraste qu'il y a entre la politique anglaise traditionnelle et l'attitude officielle du gouvernement actuel saute d'autant plus aux yeux. Ce contraste incompréhensible se trouve expliqué par un passage des *Gedanken und Erinnerungen* (tome III, p. 147) de Bismarck, parus récemment et où le maître de la diplomatie moderne s'explique ainsi : « L'Angleterre est de ces puissances avec lesquelles aucune alliance durable, ou qui offre une sûreté n'est faisable, parce que la base de toute relation politique y est plus fragile que dans tout autre pays, puisqu'elle repose sur le résultat des élections et des majorités qui en sortent. Il n'y a qu'un traité politique porté à la connaissance du Parlement qui donne une certaine garantie contre les chan-

gements subits, et encore ma croyance en celle-ci a-t-elle beaucoup perdu de sa vigueur depuis l'interprétation sophistique du traité sur la neutralitédu Luxembourg de la part des Anglais, le 11 mai 1867. »

On se rappelle que l'Angleterre est entrée dans la guerre mondiale sous prétexte de la violation de la neutralité de la Belgique. Et cependant ce n'est qu'après s'être retiré de la vie parlementaire active que Bismarck avait porté ce jugement basé sur une riche expérience, en le léguant, pour ainsi dire, comme un testament politique à sa nation.

Depuis que la Hongrie est devenue un royaume autonome et indépendant, nous avons souvent eu l'occasion d'entendre les déclarations bienveillantes et confiantes dans notre avenir de certains Anglais qui séjournèrent parmi nous ou passèrent par ici, mais nous devons constater avec regret que — quoique la *magna charta* de l'Angleterre ne soit antérieure que de sept ans à notre Bulle d'Or et qu'ainsi nous soyons un Etat constitutionnel des plus anciens de l'Europe et que, dans la société hongroise, la sympathie pour la nation anglaise ait toujours été traditionnelle — les milieux gouvernementaux de Londres n'ont témoigné que très rarement et à propos de questions d'ordre secondaire quelque intérêt pour notre nation ruinée par le traité cruel de Trianon. En constatant cette triste vérité, il me semble que la maxime de la politique anglaise officielle coïncide encore aujourd'hui avec le programme du Codben Club, fondé en 1866 : « Notre seul but est l'intérêt de l'Angleterre, sans égard à celui des autres nations ».

Bon LOUIS LÉVAY.

LA DÉCADENCE DE LA MONARCHIE DANUBIENNE

Tel est le titre d'un ouvrage que vient de publier M. le baron Jules Szilassy (1) ancien diplomate austro-hongrois. Hâtons-nous d'ajouter que son ouvrage dépasse le cadre banal des Souvenirs et Mémoires, qui ont vu le jour et continuent de voir le jour dans les pays de l'Europe centrale. Les événements d'avant 1914 et leurs causes, qui aboutirent à une issue fatale pour l'ancienne monarchie austro-hongroise, sont mis en lumière par un personnage qui a vécu lui-même assez longtemps dans cette atmosphère surchargée d'où la grande guerre est sortie ; mais ce qui relève particulièrement l'intérêt des Souvenirs de notre auteur, c'est que M. de Szilassy, qui fut ministre d'Autriche-Hongrie en Grèce, et plus tard ministre de la soi-disant « république hongroise » à Berne, appartenait à cette catégorie des anciens diplomates qui — il le dit lui-même — « désapprouvèrent depuis longtemps le cours politique de leur patrie ». Notez bien que M. de Szilassy est Hongrois, d'une famille noble de vieille souche, quoique sa mère fût Suissesse, ce dont il semble être trop fier.

Comme nous reviendrons encore, dans nos développements ultérieurs, à ce « cours politique » lequel, selon M. de Szilassy, contribua beaucoup à la catastrophe de la Hongrie, nous nous contenterons de faire remarquer que notre auteur était, pour le caractériser brièvement, « ententophile » et « pacifiste » dans le sens spécifique que nos ex-adversaires prêtèrent, naguère encore, à ces termes. Est-ce à dire que les diplomates ou les

(1) *Der Untergang der Donau-Monarchie.* Diplomatische Erinnerungen von Baron J. von Szilassy (Berlin, 1921).

hommes d'Etat, ou même les simples particuliers qui se trouvaient dans le camps opposé à celui de M. de Szilassy, étaient partisans de la guerre et n'aimaient pas les nations appartenant à l'Entente? Point du tout. Car c'est un fait que personne ne saurait nier que, pour ce qui concerne spécialement nous autres Hongrois — je n'entends, du reste, aucunement excluer de cette espèce les Autrichiens — nous avions des sympathies très vives pour les peuples des grandes démocraties occidentales et que nos dirigeants et nos populations étaient au moins aussi peu animés d'un esprit belliqueux que ceux et celles de nos antagonistes d'hier.

Dans la phraséologie mise à la mode pendant la guerre, les termes «ententophile» et «pacifiste» signifiaient plutôt une orientation politique opposée au «pangermanisme». Mais, il faut bien le dire, nos ex-adversaires qualifiaient volontiers de «pangermaniste» ou de «germanophile» quiconque osait prétendre que les revendications de l'Entente ne coïncidaient pas toujours avec les exigences du Droit, de la Justice et de la Civilisation ... Eh bien! M. de Szilassy, quoique Hongrois, fut le représentant typique de ceux de nos anciens diplomates assez nombreux qui, un peu aussi par snobisme, avaient une admiration démesurée pour les institutions et les mœurs étrangères et exotiques. Il trouvait que l'Autriche-Hongrie ne s'accommodait pas assez à l'évolution de la politique mondiale; il était souverainement mécontent de notre «politique des nationalités» et très disposé à admettre qu'il n'y avait de parti «militariste» qu'à Berlin, à Vienne et, tout au plus, à St-Pétersbourg.

Nous devons reconnaître, du reste, que son livre est écrit dans un style vif et coloré; décidément, l'auteur a le don de l'observation et du récit. Au cours de sa longue carrière diplomatique, M. de Szilassy avait eu l'occasion de fréquenter des milieux très intéressants et de connaître toute une série d'hommes d'État remarquables, jouant un rôle plus ou moins important dans les événements qui devaient bouleverser le monde. L'analyse qu'il nous donne de la mentalité des Japonais, des Russes, des Anglais, font des chapitres respectifs des morceaux de lecture à la fois attrayants et instructifs. Les préférences de M. de Szilassy semblent aller aux Anglo-Saxons; mais, en général, il ne marchande pas ses éloges quand il parle des autres

peuples de l'Entente cordiale. Quoi qu'il en soit, ses descriptions dénotent une pénétration historique peu commune et font de son œuvre une précieuse contribution à l'éclaircissement des origines de la grande guerre. L'auteur a géré assez longtemps l'ambassade d'Autriche-Hongrie à St-Pétersbourg, en remplacement du comte Berchtold, et ses appréciations des dirigeants russes d'alors (Sazonoff, Kokovtzeff, Stolypine, etc.) sont dignes d'être retenues.

M. de Szilassy, qui fut deux fois près d'être nommé ministre des Affaires étrangères de la monarchie, consacre une partie notable de son livre à la critique de la politique poursuivie par l'Autriche et la Hongrie d'avant la guerre. Il nous montre un Berchtold tiraillé entre les diverses influences qui s'exercent sur lui ; notre auteur, en ennemi « des tendances agressives », est de ces nombreux hauts fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères qui cherchent à trouver un terrain d'entente avec la Russie, mais, malheureusement, « le parti de la guerre » l'emporte — en Russie, aussi bien qu'en Allemagne et en Autriche. Ses efforts pour maintenir la paix nous apparaissent comme tout-à-fait louables ; mais il a tort d'admettre que, dans les capitales de l'Entente, il n'y avait pas de personnages influents qui poussaient à la guerre. Nous sommes d'accord avec lui, lorsqu'il condamne la conception allemande selon laquelle « l'état de péril de guerre », c'est-à-dire la mobilisation, devait conduire immanquablement à la guerre. « Bien que l'avantage de l'Allemagne à l'égard de ses adversaires consistât plutôt dans la promptitude avec laquelle elle était à même de mobiliser que dans le nombre de ses troupes, on ne saurait y voir la justification morale d'une théorie qu'on ne peut s'empêcher de qualifier de *criminelle*. Car la mobilisation peut encore être un moyen salutaire, quoique non dangereux, d'empêcher la guerre, tandis que la théorie susmentionnée la rend, au contraire, inévitable. »

Nous admettons volontiers, avec l'auteur, que cette théorie était *criminelle*, mais peut-on considérer comme moins criminelle l'attitude des dirigeants russes (Sazonoff, Suchomlinoff) qui, comme nous le savons aujourd'hui, arrachèrent l'ordre de mobilisation au tsar qui était contre la guerre ? Il y a autre chose encore : nous savons que, le 31 juillet 1914, entre onze heures du soir et minuit, l'ambassadeur d'Autriche-Hongrie,

M. de Széchen était allé au quai d'Orsay où il fut reçu par M. Berthelot, en l'absence de M. Viviani. M. de Széchen fit une déclaration qui offrait une possibilité de paix, mais M. Berthelot se contenta de répondre « qu'il paraissait bien tard et qu'on était gagné par les événements ». Si l'on ne peut donc dire — beaucoup le prétendent — que MM. Poincaré et Viviani ont voulu la guerre, on peut affirmer « qu'ils n'ont rien fait, le pouvant, pour détourner leurs alliés de leur projet sinistre de mobilisation générale », et que cette mobilisation fut décrétée « avec l'assentiment tacite, sinon l'encouragement formel, du gouvernement français ». (1)

En parlant des relations russo-autrichiennes, M. de Szilassy ne tient aucun compte de ces révélations ; peut-être ne les connaît-il pas, quoiqu'il paraisse très bien informé lorsqu'il blâme le procédé duquel on s'est servi pour acculer la Turquie et la Bulgarie à la guerre, ou lorsqu'il qualifie de chimériques les intentions agressives des Franco-Belges (pp. 279—280) ; comme il est avéré qu'il était un diplomate « ententophile », il n'y a rien de surprenant qu'il trouvât plus de torts de notre côté que de celui de nos ex-adversaires. M. de Szilassy prétend encore qu'en automne 1907, lorsque la situation militaire des puissances centrales pouvait paraître très favorable — aux yeux d'un observateur superficiel — on aurait pu faire la paix et sauver la monarchie austro-hongroise.

Il pense naturellement à une paix séparée de l'Autriche-Hongrie avec l'Entente. Sans vouloir discuter ici la question s'il eût été loyal d'abandonner à son sort l'Allemagne, nous nous demandons seulement : par la faute de qui cette « manœuvre » de paix n'a-t-elle pas abouti ? Quiconque a lu le livre hautement intéressant et très documenté du prince Sixte, (2) doit se rendre compte que l'initiative prise par l'empereur et roi Charles a échoué, parce que l'Entente s'était engagée vis-à-vis de l'Italie pour le démembrement de l'Autriche-Hongrie et que, par conséquent, M. de Sonnino ne voulut entendre parler d'aucune négociation pouvant sauvegarder l'existence de la monarchie. Il est étrange que M. de Szilassy, qui cependant voit clair, se soit fait des illusions sur la mentalité des nos ex-adversaires

(1) *Les éclairs dans la nuit sinistre*, par Amédée Dunois : article cité par la *Revue de Hongrie* du 15 Septembre — 15 octobre 1921.
(2) *L'offre de paix séparée de l'Autriche* (1921).

et ait méconnu leur volonté tenace de ruiner complètement les uns l'Allemagne, les autres l'Autriche-Hongrie.

Les beaux discours où l'on exaltait «la paix du droit» qui naîtrait de la victoire des Alliés, ne devaient tromper que les naïfs. M. Wilson mit le comble à cette supercherie qui consistait à promettre «la justice» aux peuples des puissances centrales, à condition qu'ils adoptent un régime «démocratique» et se libèrent du joug de leurs dirigeants «militaristes» et «impérialistes». Nous fumes stigmatisés comme des nations de proie, et, ô étrange ironie du destin! nos adversaires s'adjugèrent la palme de peuples pacifiques, ayant une horreur instinctive de toute conquête!... Bref, toutes les phrases sonores sur la liberté, sur le droit des peuples de disposer d'eux-mêmes, sur les délices de la «démocratie» ne cachaient qu'un désir effréné d'anéantissement, tel qu'il fut exprimé dans les traités de paix. M. de Szilassy semble avoir été dupe de cette phraséologie : il prétend avoir toujours préconisé une solution fédéraliste en même temps que démocratique des problèmes ethniques de la monarchie, parce qu'il était d'avis qu'en accordant une autonomie aux nationalités et en introduisant des réformes «radicales», on aurait pu éviter la catastrophe de l'Autriche-Hongrie. Il dit quelque part dans son livre (p. 325) que ce fut pour lui une véritable «rédemption» d'avoir pu causer, après de tels chauvinistes que Bánffy et Tisza, avec M. Jászi. Grand bien lui fasse!

Sous certains rapports, il semble avoir subsisté une affinité entre M. de Szilassy et le professeur bavarois si vilipendé en Allemagne, M. Fœrster, connu par son opposition au mouvement «pangermaniste» et sa lutte contre l'Allemagne «militariste» et «nationaliste». M. Fœrster était, en outre, partisan d'une fédération des peuples autrichiens, solution à laquelle il prétend avoir gagné l'empereur Charles, qui lui accorda une audience en juillet 1917. M. de Szilassy, lui, aurait voulu faire participer les nationalités de la Hongrie aux bienfaits d'un pareil régime et si conforme au noble programme prêché par nos ex-ennemis durant la guerre. Mais tout cela fut vain. Après la victoire, l'Entente n'avait aucune cure de prêter une oreille attentive aux effusions amoureuses d'un Kurt Eisner, chef de Fœrster, comme elle ne se moquait pas mal des protestations de pacifisme et de radicalisme d'un Károlyi, chef de Szilassy.

Pour l'Entente victorieuse, comme nous le savons, le « nationalisme », le « militarisme », la « réaction » ne devaient être abjurés que par les Austro-Allemands et les Hongrois. Elle-même se réservait de pratiquer ces vices, qui se changeaient aussitôt en vertus lorsqu'il ne s'agissait plus de l'adversaire.

M. de Szilassy est assez franc pour déclarer qu'il avait toujours blâmé la politique de Tisza et, en général, « la politique chauviniste des Magyars », et que, lorsqu'il parlait des « concessions à faire aux nationalités », on lui avait répondu que lui, qui avait passé la plus grande partie de sa vie à l'étranger, ne connaissait pas la politique intérieure du pays. On n'avait pas tort de lui répondre ainsi. M. de Szilassy avait des sympathies secrètes pour l'opposion, notamment pour le parti de l'indépendence à la tête avec Károlyi, parti qui, dit-il, avait toujours été contre la guerre (p. 311), mais dont « la voix fut couverte par les discours emphatiques de la majorité qui s'appelait alors « parti du travail ». Ici encore, notre auteur se trompe ; lorsqu'il regrette que ses idées pacifiques, fédéralistes et démocratiques n'aient pu percer, il n'estime point à sa juste valeur les services que lui et les autres partisans de la politique défaitiste ont rendu — à la cause de nos adversaires.

Car c'est aux menées des diplomates de son acabit qu'il faut attribuer la chute du comte Tisza, alors président du Conseil hongrois, le seul qui fût capable de faire la guerre et qui aurait pu nous apporter une paix honorable, si un tas de goujats, en complicité avec notre opinion publique, narcotisée par le poison wilsonien, n'eût pas immolé ce grand homme d'Etat sur l'autel des mensonges de la guerre. M. de Szilassy et ses acolytes étaient d'avis qu'on pouvait arrêter la catastrophe de l'Autriche-Hongrie en changeant le cours de la politique « magyare »: la plus grande majorité des Hongrois est, au contraire, convaincue, aujourd'hui encore, que la décadence de la monarchie date du jour où le roi Charles se décida à accepter, au milieu de la guerre, la démission du comte Tisza. Le souverain, en ami sincère de la paix, obéit volontiers aux suggestions de son entourage où prévalait ce « pacifisme », représenté par les Fœrster et les Szilassy, qui avait le défaut de n'être qu'unilatéral, puisqu'il ne devait engager que les seules puissances centrales.

M. de Szilassy, partisan de la politique de Károlyi dont il

fut aussi ministre en Suisse, admet lui-même que ce dernier agissait en «idéaliste» (p. 326), lorsqu'il donna l'ordre aux troupes hongroises de poser les armes à une époque où l'ennemi était sur le point d'envahir notre patrie.(1) « Károlyi pensait — dit Szilassy — que, comme lui et son parti n'avaient jamais été les adversaires de l'Entente, celle-ci ne considérerait pas la Hongrie comme un pays ennemi du moment que lui et son parti sont arrivés au pouvoir». C'est justement cet «idéalisme» criminel que nous ne pardonnons pas à Károlyi et à ses adeptes. Car lui aussi, comme M. de Szilassy, se berçait de l'illusion de connaître la mentalité ententiste, et pour avoir été en relation avec quelques politiciens et journalistes français, il admettait que les Alliés, partis en guerre pour détruire l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, renonceraient à l'exécution de leurs projets concernant la Hongrie, parce que M. Károlyi et son cortège «ententophile» se ralliait aux mots d'ordre lancés par la propagande alliée, dans le but d'émousser le moral des populations et des armées de la monarchie !

M. de Szilassy se plaint que le gouvernement de Károlyi n'ait rencontré que de la méfiance à Paris ; croyait-il en effet que M. Clemenceau et consorts, responsables de cette monstruosité qui s'appelle traité de Trianon, auraient été plus accessibles aux arguments produits par un Károlyi qu'ils ne le furent plus tard à ceux produits par un Apponyi ?

G. de Huszár.

(1) L'ouvrage du général Kerchnawe: *L'effondrement de la force armée austro-hongroise, en l'automne de 1918* (Der Zusammenbruch der österr.-ung. Wehrmacht im Herbst 1918. Munich, 1921) éclaire, d'une sombre lumière, cette tragédie de haute trahison.

LA QUESTION DU BOIS DANS LA HONGRIE ACTUELLE

Afin de montrer une des conséquences désastreuses du traité de Trianon, comparons, en ce qui concerne nos forêts et nos besoins en bois, la situation actuelle de notre pays au tableau qu'il offrait avant la guerre.

En détachant nos régions montagneuses du centre de la Hongrie, grande plaine pauvre en bois, le traité de paix a séparé nos populations s'occupant principalement de production de bois et d'élevage, des marchés intérieurs où elles vendaient leurs produits de bois et s'approvisionnaient en vivres. Par suite du traité de Trianon, qui ne nous a laissé qu'une partie insignifiante de nos forêts, nous avons été privés du bois, matière première indispensable pour notre production industrielle et, par conséquent, de la possibilité d'améliorer notre change par l'exportation de bois bruts et ouvrés. Nous avons perdu ainsi un des facteurs les plus considérables de notre commerce d'exportation.

Les chiffres ci-dessous jettent une vive lumière sur cette situation désastreuse.

La Hongrie ancienne, y compris la Croatie-Slavonie, possédait 2,308.195 hectares de forêts de chênes.

En vertu du traité de Trianon, la Tchéco-Slovaquie en a obtenu 404.054 hect., soit 17·4%; la Roumanie, 814.585 hect., soit 35·3%; la Yougoslavie, 378.032 hect., soit 16·4%; l'Autriche, 22.356 hect., soit 1%. Notre pays en a perdu 1,619.927 hect., soit 70·1%. Reste à la Hongrie 688.268 hectares de forêts de chênes, soit 29·9%.

Nous avions 4,695.883 hectares de forêts de hêtres. En vertu du traité de Trianon, la Tchéco-Slovaquie en a obtenu

939.023 hect., soit 20%; la Roumanie, 1,912.827 hect., soit 40%; la Yougoslavie, 1,106.195 hect., soit 23·5%; l'Autriche, 22.205 hect., soit 0·5%. La Hongrie en a perdu 3,980.250 hect., soit 84·7%. Reste à la Hongrie 715.633 hect., soit 15·3%.

La Hongrie ancienne avait 1,944.797 hectares de forêts de sapins. En vertu du traité de Trianon, la Tchéco-Slovaquie en a obtenu 751.937 hect., soit 38·8%; la Roumanie, 877.932 hect., soit 45·1%; la Yougoslavie, 175.269 hect., soit 8·9%; l'Autriche, 30.835 hect., soit 1·6%. Notre pays en a perdu 1,835.973 hect., soit 94·4%. Reste à la Hongrie 108.824 hect., soit 5·6%.

En résumant les données ci-dessus, on voit que le traité de paix a partagé notre terrain forestier de la façon suivante : la Tchéco-Slovaquie en a reçu 2,095.914 hect., soit 23·4%; la Roumanie, 3,605.344 hect., soit 40·3%; la Yougoslavie, 1,659.496 hect., soit 18·5%; l'Autriche, 75.396 hect., soit 0·8%. Total : 7,436.150 hect., soit 83%. Reste à la Hongrie 1,512.725 hect., soit 17%.

Examinons maintenant quelle est la situation que le traité de paix a faite pour notre production de bois et notre industrie du bois.

D'après un tableau statistique de 1913, la Hongrie ancienne avait environ 650 entreprises d'industrie du bois. (Il est à remarquer que ce tableau ne comprenait que les entreprises ayant des machines à force motrice et au moins 20 ouvriers.) Ces 650 entreprises représentaient environ 42.000 HP, et faisaient travailler à peu près 58.000 ouvriers. Par suite du traité de Trianon, la Hongrie a perdu environ 56% de ses entreprises d'industrie du bois, 76% des HP, et 72% des ouvriers.

D'après les chiffres de 1913, la Hongrie ancienne possédait 230 entreprises s'occupant principalement de production de bois ; elles représentaient environ 30.000 HP, et avaient environ 33.000 ouvriers. Nous avons perdu environ 83% de ces entreprises, 83% des HP, et 88% des ouvriers. Calculée en %, cette perte est presque aussi grande que celle que nous avons eue en terrains forestiers.

Selon les données de 1913, la Hongrie d'avant-guerre avait environ 420 entreprises à ouvrer le bois. Elles représentaient 12.000 HP, et occupaient 25.000 ouvriers. Environ 60% de ces entreprises, 50% des HP, et 50% des ouvriers restent à la Hongrie actuelle *qui n'a que 17% de son terrain forestier d'autrefois.*

Des données ci-dessus, il résulte que la Hongrie actuelle ne peut satisfaire aux besoins de son industrie du bois, et qu'elle n'a même pas assez de bois pour l'agriculture et la reprise des constructions de maisons. Notre industrie du bois, industrie bien développée, qui avait, avant la guerre, beaucoup de succès à l'étranger, fut ainsi privée de bois, alors que la plus grande partie de nos terrains forestiers furent annexés à des Etats qui, riches en bois, n'en avaient point besoin. Heureusement pour nous, en raison de la situation centrale de la Hongrie, les bois coupés dans nos provinces perdues tendront toujours à graviter vers notre pays ; il est donc à prévoir que les Etats voisins ne pourront les diriger ailleurs, et qu'ils auront intérêt à les laisser passer, sans aucune restriction, en Hongrie, *où ils pourraient les placer de la façon la plus avantageuse.*

Pour déterminer les besoins en bois de la Hongrie actuelle, il faut savoir, avant tout, quelle y était, avant la guerre, la situation de la production et de la consommation de bois ?

La Hongrie ancienne produisait annuellement 6 millions m³ de bois. Il y en avait, en chiffres ronds :

	1,000.000	m³ de bois de chêne
	1,000.000	» » » » hêtre
	4,000.000	» » » » sapin
Total :	6,000.000	m³.

Cette quantité se répartissait ainsi :

On produisait	bois de chêne	bois de hêtre	bois de sapin
dans les territoires détachés de la Hongrie	750.000 m³ soit 75%	870.000 m³ soit 87%	3,800.000 m³ soit 59%
dans le territoire laissé à la Hongrie	250.000 m³ soit 25%	130.000 m³ soit 13%	200.000 m³ soit 5%

Si l'on calcule les demi-produits en bois de charpente et que l'on prend en considération l'exportation et l'importation, *la consommation annuelle* de bois de la Hongrie *ancienne* offrait le tableau suivant :

La Hongrie ancienne consommait annuellement	environ 750.000 m³ de bois de chêne, soit 0·038 m³ par tête ; environ 850.000 m³ de bois de hêtre, soit 0·040 m³ par tête ; environ 3,150.000 m³ de bois de sapin, soit 0·150 m³ par tête.

En considérant, quant à la consommation par tête, que la Hongrie actuelle n'a que 7,250.000 habitants, et en tenant compte de la production de bois du territoire laissé à notre pays, on peut fixer nos besoins en bois de la façon suivante :

La Hongrie actuelle aura besoin annuellement de 0·150 m³ de bois de sapin par tête, soit....	1.087.500 m³
mais elle n'en pourra produire que............	200.000 m³
Il nous faudrait donc importer annuellement .. de bois de sapin.	887.500 m³
En ce qui concerne le bois de chêne, la Hongrie actuelle en aura besoin annuellement de 0·038 m³ par tête, soit......................	275.000 m³
mais elle n'en pourra produire que	250.000 m³
Il nous faudrait donc importer annuellement.... de bois de chêne.	25.000 m³
Quant au bois de hêtre, nous en aurons besoin, annuellement, de 0·040 m³ par tête, soit	290.000 m³
mais nous n'en pourrons produire que	130.000 m³
Il nous faudrait donc importer .... de bois de hêtre par an.	160.000 m³

Cependant, on doit tenir compte de ce que le bois produit dans le territoire laissé à la Hongrie vaut beaucoup moins que celui de nos territoires transférés aux Etats successeurs. Il faut considérer, en outre, que l'agriculture de la Hongrie actuelle a besoin de presque autant de bois que celle de la Hongrie d'autrefois, et que Budapest et les villes restant à la Hongrie nécessitent relativement plus de bois que nos territoires détachés.

C'est pourquoi la quantité de bois que nous avons, prenant pour base la consommation par tête, calculée plus haut, ne suffira pas à la Hongrie. D'après une évaluation approximative, en sus de la quantité susmentionnée, il nous faudra encore annuellement :

326.250	m^3	de	bois	de	sapin,
137.500	»	»	»	»	chêne,
145.000	»	»	»	»	hêtre.

Et nous aurons besoin, outre les quantités de bois indiquées, de 50.000 m^3 d'autre bois feuillu par an.

Pour satisfaire à ces besoins, la Hongrie actuelle sera obligée de faire venir de l'étranger d'importantes quantités de bois.

Il nous faudra importer notamment par an :

1,213.750	m^3	de	bois	de	sapin,
162.500	»	»	»	»	chêne,
305.000	»	»	»	»	hêtre,
50.000	»	d'autre bois feuillu.			
Total : 1,731.250 m^3.					

Cependant, selon le calcul d'experts dignes de confiance, nos besoins en bois seront *encore plus grands :* ils nécessiteront probablement une importation annuelle de 2 millions de m^3 de bois (environ 200.000 wagons de bois).

Comme nous avons dit plus haut, malgré l'état de choses créé par le traité de Trianon, les bois produits dans nos territoires détachés seront obligés à graviter, en raison de la situation géographique de notre pays et du système uni de nos réseaux de chemins de fer, vers la Hongrie actuelle, centre naturel des provinces qui nous furent enlevées.

Au fond, nous n'aurions pas à nous inquiéter de notre approvisionnement en bois, puisque les Etats successeurs ne pourront guère exporter ailleurs les bois coupés dans nos territoires détachés. La distance étant trop grande et les frais de transport trop élevés, ils ne sauraient expédier aux marchés occidentaux tout l'excédent de leur production de bois ; les moyens de transport mêmes leur manquent pour cela. Dans

ces conditions, il faudrait supposer que, se rendant compte de cette situation, les Etats succeseurs renonçassent à détourner leur bois de la Hongrie.

Depuis 1918, la Tchéco-Slovaquie, la Roumanie et la Yougoslavie faisaient tout pour empêcher l'exportation en Hongrie des bois,

Toutefois, il paraît que, depuis quelque temps, elles deviennent moins intransigeantes. C'est que les graves conséquences de leur politique d'exclusion s'y font de plus en plus sentir ; aussi seront-elles obligées, tôt ou tard, de céder à la pression exercée sur elles par les milieux économiques de là-bas et qui ont intérêt à placer leurs produits chez nous. Pourtant, il reste encore beaucoup à faire pour l'exportation en Hongrie des bois des territoires transférés ; et la Conférence de Porto-Rose [1] rendrait de précieux services à la Hongrie — et aux États successeurs aussi — si elle les rapprochait sur le terrain de ces questions.

La Tchéco-Slovaquie, la Yougoslavie, la Roumanie maintiennent encore le système prohibitif quant à l'exportation de bois. En ce qui concerne la Hongrie, elle a déjà abandonné ce genre de système.

Il y a peu de temps, le gouvernement hongrois a rendu libre l'exportation de la plupart des produits nationaux (à l'exception des matières premières les plus nécessaires). La situation est tout à fait différente dans les Etats successeurs, cependant riches en bois. Il y a là-bas d'énormes provisions de bois qui ne peuvent trouver d'acheteur ; et ces Etats agissent *contre leurs intérêts mêmes* quand ils maintiennent, malgré cette abondance, les défenses d'exportation.

Il faudrait aussi rompre avec le système des droits d'exportation, système qui n'a réussi nulle part.

Par exemple, le bois est frappé d'un droit d'exportation tellement élevé en Yougoslavie qu'on ne peut pas l'exporter chez nous. En Roumanie, il y a des droits d'exportation variables qui rendent incertain le commerce, les hommes d'affaires n'osant pas courir les risques résultant de cet état de choses.

[1] Cet article a été fait avant la conférence de Porto-Rose.

Enfin, bien que la Tchéco-Slovaquie ait réduit naguère les droits d'exportation, ceux qui pèsent sur l'exportation des produits de bois en Hongrie restent toujours élevés.

En un mot, les Etats successeurs, et principalement la Tchéco-Slovaquie, frappent de taxes plus élevées l'exportation en Hongrie que celle qu'elles autorisent pour les autres pays. C'est pourquoi nous désirons qu'au cas où les Etats successeurs maintiendraient le système de droits d'exportation, la Hongrie et les autres Etats soient traités *de la même façon.*

Comme les Etats voisins, la Hongrie pratiquait aussi, pour les autorisations d'exportation, le système de fixer « des prix d'exportation minima », mais, en décembre 1920, elle l'a aboli. Toutefois, ce système est resté en vigueur dans les Etats successeurs. En accordant des permis d'exportation, ceux-ci fixent toujours le prix d'exportation, empêchant, par là, la reprise des relations économiques.

En ce qui concerne le trafic des chemins de fer entre la Hongrie et les Etats successeurs, la situation est tout à fait intenable. C'est la méfiance mutuelle qui fit que nos voisins ne purent s'entendre sur cette question. La Roumanie, par exemple, ne veut pas laisser passer ses wagons en Hongrie ; la Tchéco-Slovaquie nous fait de même des difficultés pour ses wagons. Dans les gares frontières, ce sont les intéressés qui sont obligés de faire transborder les marchandises. Il est évident que cela ne peut pas durer.

Afin de rétablir les relations normales, les Etats successeurs devraient conclure avec nous une convention de chemins de fer, en s'engageant, sous réserve de réciprocité, à mettre des wagons à notre disposition, afin de pouvoir transporter des gares expéditrices tchéco-slovaques les marchandises jusqu'aux gares destinatrices hongroises. (Mentionnons ici, que tandis que le gouvernement tchéco-slovaque a naguère *augmenté* les frais de transport pour la Hongrie, il a accordé *un traitement de faveur* pour l'exportation du bois en Allemagne, en France et en Italie.)

En outre, nous désirons que le transit des marchandises que la Pologne nous envoie par la Tchéco-Slovaquie soit assuré

sur le territoire de celle-ci où ces marchandises ont de 150 à 180 kilomètres à parcourir.

Si les Etats successeurs accordaient ce que nous avons demandé ci-dessus, le trafic du bois deviendrait presque libre, et ils pourraient diriger, sans aucune restriction, cette matière première sur les marchés hongrois. Nous voudrions, en revanche, que nos produits d'industrie du bois pussent entrer librement dans ces Etats, qui ont toujours été nos importants clients. Et s'ils voulaient, en échange, que nous ouvrions notre frontière même à leurs produits manufacturés, la Hongrie y consentirait.

Alexandre Knob.

REVUE DE POLITIQUE ÉTRANGÈRE

L'émotion suscitée par la tentative de restauration du roi Charles IV s'était déjà calmée, lorsque, vers le milieu du mois de novembre, le gouvernement hongrois, en se faisant, pour ainsi dire, l'écho de l'opinion publique, adressa une note à la Société des Nations, dans laquelle il protesta contre ce fait que les membres du Conseil, bien qu'ils y fussent tenus par les paragraphes 11 et 17 du Pacte, n'aient rien entrepris pour écarter la guerre dont la Hongrie était menacée de la part de ses voisins. La Société des Nations fit connaître sa réponse le 25 novembre; elle donna comme prétexte de son abstention qu'aucun des Etats intéressés n'avait fait appel à sa médiation dans le conflit surgi entre la Hongrie et les Etats voisins. Comme le paragraphe 17 du Pacte dit expressément qu'« en cas de différend entre deux Etats dont un seulement est membre de la Société, ou dont aucun n'en fait partie, l'Etat ou les Etats étrangers à la Société *sont invités* à se soumettre aux obligations qui s'imposent à ses membres aux fins de règlement du différend, aux conditions estimées justes par le Conseil » : il est évident que, dans sa réponse au gouvernement hongrois, la Société évitait d'entrer dans le fond de la question, puisque, conformément à l'esprit du Pacte, c'est elle-même qui aurait dû prendre l'initiative dans l'intérêt de la paix. Nous ne pouvons que regretter que la Société des Nations ait perdu, par l'attitude dont elle fit preuve à cette occasion, le peu de confiance dont elle jouissait jusqu'ici auprès du peuple hongrois.

Le plébiscite auquel il fut procédé le 13 et le 15 décembre, avait démontré que 65·16 % des habitants de Sopron et de

son rayon gardèrent leur fidélité envers la patrie hongroise et, de cette façon, le différend entre l'Autriche et la Hongrie, qui traînait depuis plus de deux années, finit par un compromis plus ou moins satisfaisant pour les deux parties. Nous voudrions passer là-dessus en citant l'adage : « tout est bien qui finit bien », si nous ne ressentions la douleur que nous cause la perte des territoires enlevés. Il est vrai que le gouvernement hongrois a remporté un succès diplomatique important en réussissant à obtenir la médiation bienveillante d'une grande puissance pour la solution de la question des comitats occidentaux, mais le fait d'avoir été obligé de céder, sans coup férir, des morceaux de terre considérables à ce voisin avec lequel nous n'étions pas en guerre et dont nous partagions plus ou moins le sort durant quatre siècles, devait remplir d'amertume la nation hongroise et rendre plus difficile le rapprochement économique de l'Autriche et de la Hongrie, qui est de l'intérêt des deux pays, mais surtout de l'Autriche. Lorsque, au cours des négociations de la paix à Saint-Germain, les grandes puissances firent droit à la demande de l'Autriche et, en s'inspirant du principe des nationalités, lui attribuèrent les comitats occidentaux, elles croyaient assurer par là la vitalité de l'Autriche. Mais elles oublièrent que, si elles admettent que les peuples parlant la même langue doivent vivre dans le même Etat, l'Autriche — dont la vitalité est aussi mince avec les comitats occidentaux de la Hongrie que sans eux — n'avait qu'à suivre les étapes d'une évolution naturelle pour se joindre au bloc compact des Allemands, composé de 60 millions. Il est très caractéristique que les paysans de langue allemande des comitats occidentaux, qui optèrent pour l'Autriche, justifièrent leur vote par la déclaration qu'en réalité ce n'est pas pour l'Autriche, près de la faillite, qu'ils entendaient opter, mais pour l'Allemagne. Le rattachement de la Hongrie occidentale à l'Autriche ne pouvait donc aboutir au résultat que les puissances victorieuses et, en premier lieu, la France en attendaient.

En tout cas, nous devons nous féliciter que les Alliés se soient rendu compte de ce qu'il y avait d'insensé dans cette stipulation des traités de Saint-Germain et de Trianon et qu'ils aient obéi à la raison en admettant que les parties

intéressées réparassent, par une convention spéciale, ce qui avait été décidé sur leur compte sans qu'on les eût consultées. Ce qui est, toutefois, fâcheux, c'est que les hommes d'Etat autrichiens n'aient possédé assez de force d'âme pour se décider de leur propre gré à entamer des négociations avec les délégués du gouvernement hongrois. Les longues querelles envenimèrent beaucoup les rapports entre l'Autriche et la Hongrie et c'est en premier lieu l'Autriche qui doit en pâtir. Dans la période précédant le plébiscite, le gouvernement autrichien, en s'ingéniant à trouver des prétextes astucieux pour différer la décision et en attaquant la Hongrie, avait dépassé cette mesure que tout pays civilisé est tenu de garder dans ses rapports, même en cas de différend, avec un autre Etat. Il n'y a donc rien de surprenant que la Commission militaire interalliée, chargée du contrôle à Sopron, en reconnaissant le résultat du plébiscite, devait infliger un démenti au gouvernement autrichien, qui avait crié aux quatre coins du monde que les Hongrois ne respectaient pas la convention de Venise, qu'ils faisaient une propagande illégitime et faussaient le vote. L'Autriche aurait mieux fait de témoigner un peu de bonne volonté à tenir ses engagements et de ne pas chercher à retarder le terme du plébiscite. Un exemple entre beaucoup : les soldats autrichiens, dont nous n'entendons point surfaire la vertu militaire, avaient mis trois semaines à occuper la bande de territoire de 15 à 20 km. que les insurgés avaient antérieurement évacuée ; cependant quelques gendarmes de tout autre pays auraient suffi pour en prendre possession au bout de quelques jours.

Le gouvernement autrichien, dans son zèle de compenser sa population affamée par des agrandissements territoriaux, n'avait fait qu'augmenter la misère de celle-ci lorsque, ces derniers mois, il avait ordonné la fermeture des frontières vers la Hongrie. Nous ne voulons pas prétendre que notre pays n'a que faire des produits industriels de l'Autriche, mais quand il s'agit de choisir entre les produits industriels et le pain, il n'est pas douteux que nous autres Hongrois nous ne puissions attendre plus longtemps. Les pourparlers engagés entre M. le comte Etienne Bethlen, président du Conseil hongrois et le chancelier autrichien, M. Schober, à propos des questions financières et écono-

miques stipulées dans la convention de Venise, marquent le premier pas vers une reprise de la collaboration pacifique des deux pays.

Lorsque, sous prétexte de la présence du roi Charles IV en Hongrie, les Tchèques et les Serbes s'apprêtèrent à faire irruption dans notre pays, et qu'à Prague, la fièvre guerrière avait atteint un tel degré que le ministre de Hongrie se vit obligé de demander des instructions au sujet de la mise en sûreté des archives de la légation, l'attitude réservée du gouvernement roumain a fait beaucoup parler. A la rigueur, cette attitude n'avait encore rien à dire, puisqu'il n'est pas absolument nécessaire d'afficher les intentions belliqueuses éventuelles. Quoi qu'il en soit, les bruits les plus divers ont couru à la suite de cet incident. On s'est souvenu qu'en 1919, le général Holban et le ministre Diamandi se seraient efforcés de trouver une assiette pour l'union personnelle entre la Roumanie et la Hongrie et il y avait, surtout parmi les organes de la presse étrangère, qui se donnaient déjà des airs de connaître quelques stipulations du compromis hongrois-roumain. Naturellement, comme cela arrive par les temps où des événements importants se déroulent, ces bruits ne devaient leur naissance qu'à l'imagination.

Cependant, si, surtout dans les milieux roumains, on ajoutait une certaine foi à ces rumeurs, les raisons en doivent être cherchées dans les dispositions de l'âme populaire. Il paraît que les Roumains commencent à se rendre compte que l'anéantissement de la Hongrie reviendrait à l'établissement de l'hégémonie slave en l'Europe orientale. Dans la mer slave, la Roumanie et la Hongrie forment presque un îlot entre les Slaves du Nord: les Tchèques, les Polonais, les Russes et entre les Slaves du Sud: les Serbes, les Croates, les Slovènes et les Bulgares. Il n'est pas douteux que M. Benes ne continue à faire la politique panslave de M. Kramarz. Il groupe autour de lui les peuples slaves, afin que, la Russie une fois ressuscitée, il puisse entrer en lutte ouverte pour faire triompher ses visées à la domination mondiale des Slaves. Il n'est pas douteux non plus que le président du Conseil tchèque ne trouve des partisans fidèles dans les hommes d'Etat yougoslaves qui se préparent consciemment

au rôle de champions du slavisme dans l'Europe du Sud. Ne voit-on pas déjà la Bulgarie obéir à une politique inspirée par la Serbie hostile? La Roumanie, comme membre non-slave de la Petite Entente, doit compter avec cette éventualité que le moment viendra où ses alliés actuels du Nord et du Sud seront guidés par des intérêts qui, non seulement ne s'accorderont pas avec ceux de la Roumanie, mais ne pourront être mis en valeur qu'au prix de sa ruine. La Roumanie fera obstacle aux aspirations panslaves renaissantes et elle ne trouvera d'appui qu'auprès d'un peuple que ses intérêts séparent des Slaves. Si cette hypothèse est juste, nous pouvons nous expliquer les bruits d'un rapprochement roumano-hongrois, nous pouvons nous expliquer qu'au moment où les Tchèques et les Serbes furent sur le point de tirer l'épée pour fondre sur la Hongrie, le troisième allié gardait une attitude plus réservée. Cependant, il faut encore beaucoup de temps pour que l'idée que les deux peuples non-slaves sont mutuellement réduits l'un à l'autre, prenne des racines plus profondes. Bismarck avait, en 1866, jeté tout son poids dans la balance pour empêcher que le parti militaire allemand n'humilie pas l'Autriche. Il est regrettable que les hommes d'Etat roumains se livrent encore aux excès de leur magyarophobie. Ce n'est point notre faute que la Roumanie ne jouit pas chez nous d'une sympathie particulière. Aujourd'hui, ce sont encore les milliers de Hongrois expulsés et logés dans les wagons qui symbolisent l'amitié roumano-magyare.

A. de H.

NOTES ÉCONOMIQUES

Le problème de la Sarre.

Dans les discours que les hommes d'Etat ententistes prononcèrent pendant la guerre pour définir leur paix victorieuse, ils nous disaient toujours qu'ils demanderaient des *restitutions,* des *réparations* et des *garanties.* Dans le camp des puissances centrales, on ne se rendit pas compte que ces mots, à signification assez inoffensive, cachaient en réalité tout un programme de destruction. En effet, pour rester fidèles, au moins formellement, à la promesse solennelle donnée en face de l'univers, de s'abstenir d'annexions et de contributions de guerre, les Alliés affublèrent de noms plus amènes toutes ces actions discréditées par les vainqueurs des âges barbares. Cela ne fut qu'une question de vocabulaire. L'annexion s'appela « désannexion » et rentra ainsi dans la catégorie des « restitutions » ; sous titre de « réparations », on échafauda tout un système de rançons effroyables qui devaient compenser l'Entente de la peine qu'elle s'est donné de ruiner ses adversaires ; les « garanties », enfin, signifiaient à la rigueur que les puissances centrales, spoliées et pressurées, devraient être, en outre, mises hors d'état de se venger de toutes ces injustices sanglantes. Un professeur d'Upsala, M. Rodolphe Kjellén, avait peut-être raison de qualifier la paix dictée à Versailles « le plus grand acte de violence politique que l'histoire ait connu ». Et nous pouvons ajouter que tous les Etats de l'univers, vainqueurs y compris, souffrent aujourd'hui des conséquences de cet acte de violence.

Nous faisons ces réflexions à propos d'un Livre blanc que le gouvernement allemand vient de publier : *Le pays de la Sarre sous le régime de la convention de l'armistice et du traité de Versailles.* On se rappelle que les Français reven-

diquaient à titre de « restitution » ce pays, partant du point de vue que la province de la Sarre faisait partie, dès 1661, de l'ancienne Lorraine française, et ce n'est qu'en 1815 que la France dut renoncer à cette conquête de Louis XIV. Nous savons par l'ouvrage de M. Tardieu, *La Paix,* que ce furent MM. Lloyd George et Wilson qui s'opposèrent à la « désannexion » du bassin de la Sarre; que ce fut à cette occasion que le premier anglais déclara: « Ne renouvelons pas la faute de l'Allemagne, commise en 1871, au nom d'un prétendu droit historique. Ne créons pas de nouvelles Alsace-Lorraine. »

Mais si la France ne pouvait obtenir la « restitution » de cette province, elle fit accepter une solution de la question assez favorable pour elle. « En compensation de la destruction des mines de charbon dans le Nord de la France, et à valoir sur le montant de la réparation des dommages de guerre dus par l'Allemagne », il fut décidé que les mines de la Sarre seraient exploitées par la France pendant 15 ans, au bout desquels la population serait appelée à se prononcer si elle entend appartenir à la France ou à l'Allemagne, et, dans ce dernier cas, l'Allemagne aurait la faculté de racheter les mines à un prix fixé par avance.

Les Français se rendent bien compte que le résultat du plébiscite, qui aura lieu en 1934, dépendra en grande partie du régime établi dans le territoire en question et de « la politique » qu'ils y auront poursuivie. Ils agissent donc en conséquence. Aussi les Allemands observent-ils d'un œil méfiant l'activité déployée par les autorités françaises dans les régions de la Sarre. Le petit ouvrage que nous venons de citer, nous initie à bien des choses qui semblent donner à cette question une portée internationale. Il ne s'agit pas, à proprement dire, des « réparations » dont les Allemands eux-mêmes reconnaissent le bien-fondé, mais on inculpe ici les Français d'« impérialisme économique »: ils cherchent à se rendre indépendants, en ce qui concerne la production houillière, du marché mondial et surtout de l'Angleterre. Nous croyons, de notre part, que la France a bien droit de s'efforcer d'y parvenir, pourvu que cela ne soit pas au détriment d'autrui.

Dans le mémoire présenté par MM. Clemenceau et Tardieu à la délégation de la paix, il fut fait mention d'« à peu près »

150.000 Français, comme habitant le territoire de la Sarre. C'est une contre-vérité évidente. D'après le Livre blanc, les autres données du traité de Versailles, relatives à l'histoire et aux conditions économiques dudit territoire, reposent également sur des suppositions fausses. C'est à cette circonstance qu'il faut attribuer que la vie économique des régions de la Sarre est sujette, aujourd'hui déjà, à de grandes inquiétudes et à des crises dangereuses et qu'une méfiance réciproque règne entre la commission gouvernementale instituée par la Société des Nations et la population indigène.

La présence de troupes françaises et de gendarmerie française dans le pays de la Sarre est contraire aux stipulations du traité de Versailles; c'est cependant sous leur protection que ladite Commission gouvernementale exerce un régime qui ne tient aucun compte de la volonté des anciens habitants de la région; l'expulsion de ces derniers est même assez fréquente, s'ils se montrent récalcitrants à l'égard des ordonnances arbitraires des autorités occupantes. Les efforts déployés en vue d'introduire le franc au lieu du mark allemand font partie des mesures entrepises pour rompre l'unité économique de ce pays avec le reste de l'Allemagne. L'emploi intentionnel du terme « ressortissant sarrelouisien » est également destiné à servir les visées tendant à séparer ce pays de l'Allemagne, pour préparer ainsi son annexion à la France.

Le Livre blanc attire notre attention sur un problème qui est de la plus grande importance pour l'Allemagne; en même temps, il nous révèle les abus de pouvoir commis par les autorités françaises locales. Au moment où nous écrivons ces lignes (c'est le 10 janvier 1922), le Conseil de la Ligue des Nations est en train de s'occuper de la question de la Sarre: il va renommer les quatre membres sortants de la Commission gouvernementale et il examinera quelques griefs présentés par la population indigène de la région. Espérons qu'il trouvera moyen non seulement de les « examiner », mais aussi de les redresser.

RASTIGNAC.

Rédacteur en chef:
G. DE HUSZÁR.

43

BACH ET SCHMERLING

Deux représentants de l'absolutisme autrichien en Hongrie.

C'est à ces deux noms que l'esprit public hongrois rattache le souvenir de l'époque néfaste qui s'étend depuis l'écrasement de la guerre d'indépendance de 1848—49 jusqu'au Compromis de 1867. Quoique les sentences de l'opinion publique soient basées généralement sur l'instinct, elles n'en sont pas moins justes dsans la plupart des cas. Le personnage éminent de la première période de l'absolutisme, qui succéda à la terreur militaire et qui avait duré jusqu'aux défaites de la guerre d'Italie et fut désignée communément sous le nom du régime Bach, a été de fait le docteur et plus tard le baron Alexandre Bach. Le nom du chevalier Antoine de Schmerling représente la deuxième période, qu'on désigne sous le nom, d'ailleurs inexact et erroné, de *régime provisioire* (provisorium), qui, après l'échec des tentatives constitutionelles de 1860—61, prit son commencement après la dissolution de la Diète et dura jusqu'à la convocation de la nouvelle Chambre, en 1865.

Je me propose d'examiner l'enchaînement logique des événements de ces deux époques d'avec le rôle de ces deux hommes d'Etat ; ces recherches auront pour effet d'accenteur les traits caractéristiques, tout en relevant les contrastes des deux époques et des deux personnages.

C'est à la révolution de Vienne que Bach devait ses premiers succès. Bien qu'il n'eût pas élevé des barricades et qu'il n'y fût jamais monté, il a été dès le commencement l'un des dirigeants du mouvement libéral et démocratique qui, se servant du courant révolutionnaire, culbuta Metternich, et aidé par la Hongrie, extorqua à la cour de Vienne, même pour l'Autriche, une constitution parlementaire.

Issu d'une famille de paysans devenus riches, Bach, dont le père était un avocat considéré à Vienne, fut à même de perfectionner, dès son jeune âge, ses hautes capacités incontestables. Aidé de sa brillante plume et de sa verve d'orateur, ainsi que de son habileté à percer et de son ambition effrénée, il ne lui fut pas difficile de s'acquérir une position qui lui valut, au mois de juillet, dans ces gouvernements se succédant les uns aux autres, le portefeuille de la Justice.

L'instabilité de son caractère politique apparaît dès le moment où il s'installe dans le fauteuil ministériel. Au parlement, il change brusquement d'allures. Il oppose la voix de l'autorité impérieuse, voire même menaçante, à l'esprit révolutionnaire qui poursuit à se frayer un chemin indéfinissable. Il s'oppose catégoriquement aux excès et aux outrances, en préconisant la politique de la main forte en face de l'indécision et des tâtonnements de l'esprit révolutionnaire. Il ne se souciait guère que sa popularité en souffrait et ce à un tel degré, qu'à côte de l'infortuné ministre de la Guerre, Latour, c'est lui aussi que le peuple exaspéré cherche à mettre à mort et il ne réussit à s'enfuir de la capitale qu'après s'être déguisé plusieurs fois. Il s'était ensuite si bien caché qu'il demeura introuvable même à ceux qui le cherchaient avec l'intention lui offrir une place de ministre.

Le prince Félix de Schwarzenberg, premier ministre chargé de former un cabinet, après l'échec de la révolution, donna une preuve évidente de perspicacité, en confiant le porte-feuill de la Justice du gouvernement appelé à établir la réaction, à ce jeune avocat aux joues roses et aux façons courtoises, au « Justizknabe », comme on l'appelait plaisamment à Vienne malgré son passé révolutionaire. Il connaissait ses talents e il savait qu'il était immunisé contre tout danger de rechute ayant complètement perdu la confiance de ses anciens com pagnons d'armes. Au surplus, le cabinet Schwarzenberg étai appelé, conformément à son programme, à jouer l'une des plu frivoles comédies politiques du monde, se saisissant de la con stitution monarchique de mars, dite octroyée ; et Bach semblai être tout particulièrement désigné à y tenir un rôle prépond rant, en raison de son érudition et de ses antécédants démo cratiques.

Le gros des événements est universellement connu. I

parlement autrichien fut transféré de Vienne à Kremsier, à l'effet de mieux subir l'ascendant de la cour impériale qui s'était réfugiée à Olmütz. C'est ici que le cabinet Schwarzenberg eut ses débuts parlementaires, et c'est ici qu'on porta, ultérieurement, à la connaissance du parlement le changement de trône effectué inopinément le 2 décembre : l'abdication de l'empereur Ferdinand et l'avènement au trône du jeune François-Joseph, âgé alors de dix-huit ans.

Le fait que le Reichstag avait poursuivi ses débats sur la constitution semblait entrer au programme du gouvernement. Bien que la commission parlementaire compétente eût travaillé sérieusement et sans relâche et qu'il fût à prévoir que la séance plénière accepterait le projet de la constitution dans son ensemble et ce au premier anniversaire même du 13 mars mémorable, le cabinet Schwarzenberg recula subitement devant l'idée d'une charte constitutionnelle et prétextant la temporisation du Reichstag, promulgua le 4 mars, sous forme d'édit, la constitution monarchique et fit dissoudre — en recourant à la force armée — la Chambre, en vue d'acculer celle ci à un fait accompli.

La nouvelle constitution dite octroyée — qui a démembré la Hongrie, dont les différentes régions allaient tout simplement augmenter le nombre des « provinces de la Couronne » — réalise irréprochablement, en principe s'entend, les droits de liberté, le gouvernement parlementaire et l'organisation d'Etat libérale et démocratique. La suppression du droit public hongrois à part, elle aurait donné, sans contredit, une constitution toute libérale à l'Autriche, qui jusqu'alors, comme empire, avait complètement manqué de traditions constitutionnelles proprement dites, à la condition toutefois qu'elle se réalisât.

Mais cette soi-disante constitution n'a été prise — dès le moment de sa naissance — au sérieux que par son créateur proprement dit, le ministre de l'Intérieur, le comte de Stadion, dont l'esprit commençait déjà à se brouiller à cette époque et qui peu après disparut tout à fait de l'horizon politique, et par le jeune empereur qui, dans son inexpérience, pouvait se bercer de l'illusion que dans sa toute puissance providentielle, il venait de donner à ses peuples — de sa propre initiative — une constitution modèle. A en juger par ses propres déclarations, le premier ministre, le prince de Schwarzenberg, ne fit pas grand

cas, lui non plus, de cette œuvre, et en raison de la facilité avec laquelle il consentit à sa révocation, à peine deux années plus tard, nous nous croyons fondés à attribuer les mêmes sentiments à Bach lui-même.

La charte d'Olmütz n'était jamais entrée en vigueur dans toute son étendue, et elle n'existait de fait — jusqu'au moment de sa révocation — que sur le papier. Elle n'avait pu entrer en vigueur à cause de la guerre ouverte qui sévissait encore quelque temps en Hongrie, et de l'état de siège déclaré dans les autres parties de la monarchie. Et comme la charte visait un Etat homogène, englobant toutes les parties de la monarchie, les obstacles partiels retardaient l'entrée en fonction de tous les organes prévus par cette conception centraliste. D'ailleurs, la constitution elle-même ne comportant que les principes, dont l'élaboration aurait incombé à la législation monarchique, et l'Assemblée législative n'ayant jamais été convoquée, il s'ensuit que les principes susvisés n'ont jamais pu être exécutés. Les lois continuaient à paraître sous forme d'édits, surtout depuis que Bach était devenu ministre de l'Intérieur ; son activité prolifique sur ce domaine passe toute mesure ; Szögyény, pour la caractériser la compare à l'étonnante fécondité de l'ivraie. En ce qui concerne le gouvernement, il s'était inspiré, dès le commencement, de l'esprit absolutiste le plus arbitraire, contrastant singulièrement avec l'esprit de la constitution restée sur le papier.

En Hongrie, après l'assouvissement de l'esprit de vengeance et les rétorsions appelées à rabattre l'esprit révolutionnaire, les régimes provisoires se succèdent ; en Autriche, on constate les mêmes symptômes ; l'état de choses provisoire semblait s'y être perpétué, ainsi que le démocrate autrichien Schuselka venait de le démontrer dans son pamphlet. Le gouvernement ne fait qu'osciller entre la réalisation des engagements pris par la constitution et les revendications absolutistes des milieux militaires qui, depuis la défaite de la révolution, dégorgeaient d'une confiance injustifiée et qui, appuyés par la faveur impériale, l'emportaient de plus en plus.

L'apparition du vieux Kübeck, ancien président camérier et ministre des Finances, en sa qualité nouvelle de président du conseil d'Etat (Reichsrath), récemment inauguré, n'était autre chose que la confirmation publique de la nouvelle attitude

politique adoptée par le gouvernement. Les «ordonnances d'août» de 1851, qui explicitement n'avaient supprimé que la responsabilité ministérielle, signifiaient en réalité le renoncement aux principes fondamentaux de la constitution. La mesure, au fond, n'était que fort logique, car non seulement selon les argumentations absolutistes du pamphlet anonyme du major Babarczy, mais suivant les raisonnements fondés sur le droit constitutionnel d'un autre pamphlet anonyme, celui de Zsedényi, la responsabilité ministérielle, dépouillée du contrôle parlementaire, n'était autre chose que la reconnaissance de l'omnipotence ministérielle, au détriment des pouvoirs du souverain.

Les ordonnances d'août furent suivies — au dernier jour de 1851 — par la révocation formelle de la constitution et par la publication des «principes fondamentaux» devant servir de base à la nouvelle constitution. Ces principes étaient en opposition flagrante avec l'esprit de la constitution imposée ; et bien que certaines lois s'en fussent inspirées, on n'est jamais parvenu à en faire une constitution proprement dite.

Au printemps de l'an 1852, le prince de Schwarzenberg mourut subitement. La mort avait donné libre carrière à la rivalite secrète qui mettait aux prises les deux personnalités les plus influentes, le président du conseil d'Etat Kübeck et le ministre de l'Intérieur Bach. A l'effet de ménager l'amour-propre de ses deux conseillers, à forces égales, le jeune empereur eut recours à une solution qui n'avait touché en rien à leur position respective : il a suprimé la charge du premier ministre. Quant aux séances du conseil des ministres, devenues de plus en plus rares et perdant au fur et à mesure leur influence sur la direction des affaires politiques, elles furent parfois présidées par l'empereur lui-même ; en son absence, il se fit suppléer par le ministre des Affaires étrangères, le comte de Buol, diplomate assez incolore du point de vue politique. Les ministres s'en venaient séparément soumettre leurs rapports à l'empereur. Les affaires de la police ayant été soustraites aux attributions du ministre de l'Intérieur, constituèrent un nouveau ressort qui fut confié au général Kempen, chef de la gendarmerie.

Partant de ces mesures, on serait aisément porté à supposer que l'influence de Bach allait en s'affaiblissant. Il n'en fut rien cependant. Ce n'est que maintenant que cet homme politique

aux ressources inépuisables fit preuve de son habileté et de sa ténacité, en déployant une souplesse extraordinaire. Si, d'une part, il était privé de l'appui du prince de Schwarzenberg, qui avait pleine confiance en lui, ainsi que des moyens dont il avait disposé en sa qualité de chef suprême de la police, s'il devait, tout comme les autres membres du cabinet, constamment s'efforcer à déjouer les intrigues de la coterie Grünne-Kempen ; s'il ne parvint pas à s'acquérir la confiance de l'aristocratie autrichienne et qu'il se fût attiré la haine des conservateurs hongrois, en les poursuivant constamment de ses accusations, il s'était procuré, d'autre part, la protection du haut clergé et les faveurs de la cour pontificale, ainsi que celles de la mère du souverain, pour avoir sacrifié, sans hésitation, ses principes dits joséphistes, dont il était teinté en rapport à ses antécédents révolutionnaires. Les services signalés qu'il avait rendus à l'instauration du concordat, n'avaient qu'augmenté ses mérites. Donc ce n'est qu'après la mort du prince de Schwarzenberg que Bach devint vraiment le maître de la situation, étant parvenu à s'assurer un rôle prépondérant dans la direction de la politique intérieure.

Le seul homme, que eût pu lui tenir tête, le président Kübeck, se faisait de plus en plus vieux. Il mourut en 1855, emporté par le choléra.

La chute de Haynau en Hongrie fut l'œuvre la plus personelle de Bach ; mais loin de se soucier des intérêts de la Hongrie, il ne fut accessible, dans cette affaire, qu'à des considérations de prédominance. Il confia ensuite le gouvernement du pays au baron de Geiringer, homme qui ne tirait point à conséquence et qui s'en fut toujours à Vienne, pour y recueillir des instructions. Enfin, quand il n'était plus en son pouvoir d'empêcher qu'un membre de la dynastie, l'archiduc Albrecht, ne fût mis — revêtu du titre de gouverneur — à la tête du plus grand pays de la monarchie (en octobre de 1851), et quoique l'archiduc n'eût accepté cette charge qu'à condition d'être indépendant de Bach, celui-ci, tout en observant les formules de politesse les plus obséquieuses, parvint à exercer un tel ascendant sur le gouverneur, que ce dernier ne fut, en réalité, que l'organe exécutif de sa politique. Il va sans dire que Bach eut constamment garde à ce que, pendant les huit années et demie qu'avait duré le gouvernement de l'archiduc, aucun homme indépen-

dant et doué de volonté ne fût placé à ses côtés. Le gouverneur de la Transylvanie, le prince Charles de Schwarzenberg, ne s'intéressait guère à la politique, et il n'avait tenté une opposition au gouvernement que lorsque la question de la levée de l'état de siège fut mis à l'ordre du jour ; le prince de Lichtenstein lui succéda en 1857. Le comte de Coronini, au Banat, ne fut que plus insignifiant encore. En Croatie, Jelačič provoquait volontiers des démêlés avec Vienne, mais après le grand désenchantement des Croates, il perdit beaucoup de son autorité et passait ses dernières années dans l'inaction.

Au cas que la Chancellerie hongroise eût pu réintégrer son ancienne forme, avec le concours d'hommes d'Etat éminents et respectés, elle eût pu — sans contredit — remporter certains avantages même en face du gouvernement de Vienne ; c'est pourquoi, lorsque l'état provisoire fit place — au commencement de 1853 — à un état de choses dit définitif, on eut soin de décentraliser la Chancellerie. On institua au chef-lieu de chaque district un « département » de ladite Chancellerie qui, de leur côté, ne relevaient qu'en apparence du centre siégant à Bude ; la direction suprême était toujours restée, en fin de compte, dans les mains de Vienne.

C'est également au début de l'état dit définitif que l'on commença le remplacement des fonctionnaires hongrois par des étrangers qui, en guise de concession nationale, furent revêtus du costume hongrois (hussards de Bach). L'ancienne administration était loin — nous en convenons — d'être un modèle du genre, mais au moins elle n'était pas dispendieuse et elle avait été confiée, dans la plupart des cas, à des gens qui, familiers avec les circonstances, connaissant le peuple et parlant son langage, étaient respectés par lui, et à de rares exceptions près, jouissaient de sa confiance. Tout au contraire, les nouveaux-venus, qu'ils eussent même disposé de connaissances administratives, n'en étaient pas moins dépourvus des qualités susvisées. Instruments aveugles de leur patron nourricier, le gouvernement de Vienne, ils demeuraient toujours inorientés au milieu de ce peuple étranger pour eux et tout ce qu'ils avaient retenu et pratiqué de leurs instructions, c'était de favoriser toutes les nationalités à l'encontre des Hongrois et le peuple à l'encontre des seigneurs ; en procédant ainsi ils parvenaient, en effet, à également nuire à la race hongroise et aux intérêts

des seigneurs, sans que ni les nationalités, ni le peuple en eussent retiré le moindre profit. Le rachat des droits seigneuriaux fut exécuté avec l'intention manifeste de rendre plutôt plus aiguë la crise de la classe des seigneurs terriens que de l'adoucir.

Les lois administratives du régime Bach, telles que les fameux statuts provinciaux et la loi communale, sont restées, pour la plupart, sur le papier, et l'organisation administrative qu'il avait créée fut engloutie par sa chute. Le grand organisateur que les historiens de son pays persistent encore à glorifier comme tel, n'a rien organisé en Hongrie qui fût de quelque durée, car ce n'est point à lui qu'on doit les œuvres de mérite de la jurisprudence de l'époque absolutiste.

Les ordonnances et les instructions de Bach, écrites souvent de sa propre main — son assiduité au travail était vraiment surprenante — attestent qu'il s'entendait à merveille à émettre les principes de la bonne administration, mais ses ordonnances les mieux réussies étaient marquées au même coin d'hypocrisie ; elles dénotaient toutes cette condescendence onctueuse au niveau de l'esprit obtus des administrés qui s'appliquait à endoctriner tout le monde sur ses propres intérêts, tout en trahissant constamment l'intention de ne se soucier que des intérêts du gouvernement, sans égard au salut des sujets.

ALBERT DE BERZEVICZY.

(A suivre.)

LA RÉFORME DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

A peine cette institution mondiale a-t-elle pris corps, que la conviction devient de plus en plus générale qu'elle ne saurait être maintenue dans sa forme actuelle, et les projets relatifs à une modification de son statut deviennent de plus en plus fréquents. Le premier pas dans cette direction avait été fait par le comité des dix juristes ayant siégé dans les mois de juin et juillet de 1920 à la Haye, en vue d'élaborer le statut de la Cour permanente de Justice internationale. Ce comité ne s'est pas contenté de la façon dont a été réglé l'arbitrage international obligatoire, prévu dans l'article 13 du Pacte. D'après cet article, la compétence de la Cour n'est pas absolument obligatoire; elle dépend du choix des parties qui peuvent, si bon leur semble, soustraire toute affaire à la Cour permanente de Justice internationale pour la soumettre à une procédure conciliatrice du Conseil. Le comité des Dix s'est prononcé, par contre, pour le principe de la juridiction obligatoire, en exigeant que certaines affaires soient, en toutes circonstances, soumises à l'arbitrage international et que chacune des parties puisse unilatéralement, sans y être tenue par des compromis spéciaux, recourir à la Cour permanente de Justice internationale. Cette attitude, consacrée dans le projet élaboré par le comité des juristes de la Haye, fit sensation et provoqua une forte réaction. Le conseil de la Société des Nations, dans sa session tenue à Bruxelles au mois d'octobre 1920, décida, sur la proposition de M. Léon Bourgeois, qu'on ne saurait penser actuellement à la modification du Pacte et que les Etats ne devaient se proposer d'autre but que de chercher à maintenir, telle qu'elle, la Société des Nations et à la transplanter

dans la vie pratique. Selon l'homme d'Etat français, ce serait pécher contre l'esprit de l'œuvre de la paix si, au moment de sa naissance, on voudrait déjà changer le statut de cette institution. Cette argumentation ne manqua pas de produire son effet. Le Conseil rejeta le projet tendant à rendre obligatoire la juridiction internationale, comme cela fut proposé par le comité des juristes, et revint au point de vue exprimé dans le Pacte. L'Assemblée, dans sa séance du 13 décembre 1920, en élaborant le statut de la Cour permanente de Justice internationale, adopta le même point de vue.

Malgré l'échec de cette première tentative, la conviction n'en subsiste pas moins que l'organisation de la Société des Nations ne répond pas aux exigences et qu'elle doit être modifiée le plus tôt possible. Quelques membres du comité de la Haye, comme le baron Descamps, de Lapradelle, lord Phillimore et Elihu Root, soumirent à une critique sévère le Pacte; ce dernier, homme d'Etat et un des plus grands juristes de l'Amérique, qui joua un rôle prépondérant dans le comité, déclara qu'un changement de son organisation était inévitable. Les gouvernements du Danemark, de la Suède et de la Norvège allèrent encore plus loin et, ne tenant aucun compte de l'attitude du Conseil, proposèrent à la première Assemblée que la juridiction internationale obligatoire, consacrée dans l'article 13 du Pacte, fût appliquée d'une manière plus sévère et l'article en question modifié dans un sens conforme.

Après la première Assemblée, le Conseil de la Société des Nations a été inondé d'un véritable déluge d'amendements. Pour ne mentionner que les plus importants : l'Argentine a exprimé le vœu que, désormais, les Etats puissent accéder librement à cette institution. Actuellement, comme on sait, ne peut devenir membre de la Société des Nations que l'Etat admis aux conditions rigoureuses que l'on connaît. Le Canada a proposé l'abolition de l'article 10 du Pacte qui proclame l'alliance défensive des membres faisant partie de la Société. La Suède et la Norvège ont renouvelé leurs propositions relatives à l'application plus rigoureuse de la juridiction internationale obligatoire. En outre, des vœux ont été exprimés pour que l'arrangement à l'amiable ne soit pas soumis à la compétence du Conseil, respective-

ment de l'Assemblée, mais à celle d'un organe spécialement créé à cet effet. On a aussi proposé d'élaborer le statut de la procédure en conciliation. Le comité, chargé d'examiner les amendements proposés, prit une attitude plutôt déclinatoire; dans sa session tenue à Londres, en juillet 1921, sous la présidence de M. Balfour, il déclara que, « les principes fondamentaux » du Pacte étant, d'après la conviction générale, « équitables et justes », il n'admettait que les amendements répondant aux intérêts de tous les jours. Il ajouta qu'en adoptant ses propositions, l'Assemblée tiendrait amplement compte des exigences d'une « évolution prudente et graduelle ».

Je n'ai pas de raisons particulières pour entrer dans une discussion détaillée des amendements proposés par le comité; qu'il me suffise de mentionner que le vœu émis par l'Argentine, considéré comme « un changement fondamental » du statut de la Société, fut repoussé. La motion du Canada fut transmise à une commission de spécialistes en droit. On rejeta aussi la proposition tchéco-chinoise, destinée à compléter l'article 21 du Pacte et ayant pour but d'autoriser les membres de la Société à conclure, dans l'intérêt de la paix, des accords nécessités par des circonstances locales: au fond, on y visait à faire admettre et reconnaître les « petites ententes ». En ce qui concerne l'essentiel de la chose, les amendements proposés par les gouvernements du Danemark, de la Norvège et de la Suède furent également repoussés. L'Assemblée, dans sa session de septembre 1921, soumit à une délibération approfondie les diverses propositions. On retira tout d'abord les amendements aux articles 3 et 5. Vu la grande divergence d'opinions, surtout à propos des articles 12 et 17, et en considération de l'importance des arguments cités pour et contre l'article 10 du Pacte, la proposition du Canada fut renvoyée à la séance de 1922, avec la mention que c'est d'elle que devra s'occuper, avant tout, l'Assemblée prochaine. L'amendement proposé par l'Argentine fut également différé. Par contre, l'Assemblée rejeta les motions faites en vue d'appliquer d'une façon plus rigoureuse la juridiction internationale obligatoire. Elle n'adhéra qu'à la motion d'inviter le Conseil de la Société des Nations à nommer un comité chargé d'élaborer le règle-

ment de la procédure pour les arrangements à l'amiable. Elle décida le changement, peu important du reste, des articles 12, 13 et 15 du Pacte, chagement rendu nécessaire par suite de l'institution de la Cour permanente de Justice. L'Assemblée s'est encore longuement occupée du vœu émis concernant l'enregistrement des accords internationaux ; la discussion plus ample de l'amendement fut renvoyée à la session de l'année prochaine. Enfin, l'Assemblée rejeta la proposition tchéco-chinoise. Cependant, elle tint compte de l'avis de la Commission, à savoir que les accords conclus entre les membres de la Société, en tant qu'ils ont trait à l'observation des engagements effectuant la paix, étaient susceptibles d'aider la Société à réaliser ses buts. L'Assemblée accéda encore à plusieurs résolutions concernant l'interprétation de certains articles du Pacte. L'article 16, relatif aux sanctions, fut presque entièrement remanié ; il fut ajouté qu'en tant que le nouveau texte ne répondait pas exactement aux termes arrêtés dans le Pacte, il ne devrait être considéré que comme provisoirement recommandé par l'Assemblée au Conseil et à ses membres. Les mesures coercitives d'ordre militaire de l'article 16 furent remplacées par des sanctions économiques contre l'Etat en rupture du Pacte.

Il ne faut pas être surpris que les amendements proposés au premier et au deuxième an de l'existence de la Société n'aient pas abouti à une réforme fondamentale de celle-ci. On pouvait s'y attendre, vu la rigidité avec laquelle les auteurs du Pacte se cramponnaient à la lettre du texte originaire. Il y a plutôt lieu de s'étonner du grand nombre des amendements proposés, de l'empressement avec lequel on les discutait et de ce que quelques-uns aient été même adoptés par l'Assemblée. Mais ce qui importe surtout, c'est qu'on se rend compte qu'il faut transformer radicalement la Société des Nations, si l'on ne veut pas que les belles espérances nées lors de sa création ne s'évanouissent. Et bien que son statut ait besoin d'être modifié, on ne saurait la qualifier, même dans sa forme actuelle, d'une institution ayant manqué son but.

L'activité qu'elle a déployée durant deux ans d'existence, n'a pas été stérile. Le secrétariat général de Genève, aidé d'un nombreux personnel, accomplit une œuvre sérieuse.

Voici quelques tâches dont la Société s'est acquittée avec succès : l'élaboration du statut de la Cour permanente de Justice internationale et l'élection de ses membres ; l'arrangement à l'amiable dans la question des îles Aland (le rapport y relatif était un travail pouvant servir de véritable source historique) ; l'intervention dans le conflit polono-lithuanien, après avoir exposé et débattu la matière y relative dans un gros volume ; la solution, dans un sens pacifique, du conflit armé entre la Serbie et l'Albanie ; la convocation du congrès des chemins de fer et de la navigation, tenu à Barcelone en mars 1921, et le projet de convention y élaboré, etc. Cette œuvre est caractérisée par une aspiration sincère à la paix. Cependant, tout cela ne semble pas suffisant pour éveiller dans l'âme des peuples la croyance en la vitalité de la Société des Nations. Les Etats-Unis d'Amérique, actuellement la plus grande puissance mondiale, se tiennent à l'écart et ils n'y adhéreront jamais, si la Société n'est pas réorganisée. L'Allemagne qui, malgré la situation où elle se trouve actuellement, est le plus important facteur de la civilisation européenne, n'a pas été admise « par châtiment ». Cependant tout le monde sait que, sans ces deux Etats, une Société qui a pour but d'assurer la paix et le bonheur du monde, ne saurait posséder les garanties de la durabilité. Et je ne parle pas de ce qui arrivera si la Russie, excomuniée aujourd'hui de la société mondiale, renaîtra à une vie normale.

Une organisaton qui est appelée à remplir une mission si sublime que la Société des Nations, ne peut aboutir que si elle comprend tous les Etats civilisés du monde. Et cela ne saurait se faire sans une estime et une entente réciproques, basées sur le principe de la justice et de l'équité mutuelles. Plus l'organisation qui réunit les divers Etats est universelle, plus sa base doit être morale, car on ne saurait contenir tant de puissances par des moyens de violence, mais uniquement par la force convaincante de la vérité. La Société des Nations doit se transformer en une telle organisation, et elle s'y transformera, car l'humanité ne peut plus se passer d'un instrument mondial pareil. Elle doit être réformée pour faire triompher dans son sein les principes de l'égalité et de la liberté et pour que chaque nation, grande ou petite, y trouve la protection de ses intérêts.

C'est ainsi que cette ligue deviendra ce que ses fondateurs entendaient qu'elle fût : un rempart de chaque Etat et gardienne de la paix du monde.

Que peut espérer la Hongrie de cette réforme déjà inéluctable de la Société? C'est la première question à laquelle nous attendons une réponse rassurante dans notre situation angoissante. Nous rapprochera-t-elle de l'accomplissement de notre désir le plus ardent: du recouvrement de notre patrie perdue? J'ai le ferme espoir que oui. Car, aussitôt que les Etats prendront conscience de la nécessité d'une organisation mondiale basée sur la vérité, ils devront se rendre compte de l'injustice horrible dont nous avons été victimes et ils ne pourront se soustraire à la nécessité d'une réparation. Pour que cela puisse arriver un jour, il faut que la nation hongroise ne perde pas la confiance dans un avenir meilleur, qu'elle ne cesse de réclamer le redressement des iniquités sanglantes commises à son égard et qu'elle s'efforce de convaincre tout le monde que, sans la reconstitution de la Hongrie. il n'y aura pas dans l'Europe — ni paix, ni progrès.

Géza de Magyary.

UNE NOUVELLE ORIENTATION DE NOTRE POLITIQUE

Il y a déjà plus de cent ans que l'Europe obéit à l'idée maîtresse du nationalisme. C'est le sentiment renaissant de la solidarité nationale qui renversa à Leipzig la dictature napoléonienne, fit échouer la réaction qui s'ensuivit et donna naissance aux Etats nationaux de l'Europe.

Si nous examinons leur origine, nous pouvons ramener à trois facteurs les forces motrices de l'histoire. Le premier facteur est celui de la race, de la nationalité; le deuxième, de nature morale et de caractère intellectuel, est surtout la religion, la mentalité commune; tandis que le troisième est d'ordre purement économique. Tous trois font constamment subir leur ascendant, mais, selon les époques, l'un ou l'autre des trois devient prépondérant. De même que, à notre époque de nationalisme, il ne semble rien de plus naturel que de voir ceux qui parlent la même langue et appartiennent à la même race s'assembler en une même nation homogène, de même à l'époque de la guerre de Trente ans, l'Etat, composé d'adeptes de la même religion, paraissait représenter l'idéal. Le rôle constitutif et dominant de ces trois facteurs subsiste aussi à notre époque, car, à côté des Etats nationaux européens, existait dernièrement encore la Turquie, d'avant le mouvement jeune-turc, basée sur la religion, et les Etats-Unis, qui, malgré leur division au point de vue national et intellectuel, se trouvaient unifiés par les nécessités économiques.

La construction de la Monarchie habsbourgeoise ne répondait guère au principe des nationalités. Bien que, en 1867, elle se fût placée sur cette base en garantissant légale-

ment le rôle prépondérant des races hongroise et allemande, elle ne put assurer le développement normal des aspirations nationalistes ultérieures, éminemment slaves d'origine et ces dernières dégénérèrent en forces séparatistes et désagrégeantes. C'est pourquoi il est indubitable que quelque eût été l'issue de la guerre mondiale, entreprise au nom du nátionalisme, elle devait conduire à des modifications essentielles dans la construction intérieure de la Monarchie ; la défaite la désagrégea, la paix l'anéantit.

Si les vainqueurs avaient voulu être vraiment logiques, ils auraient dû, en raison du principe des nationalités. instaurer, à la place de l'ancienne Monarchie, un véritable échiquier de petits Etats, au milieu avec une Hongrie de grandeur appréciable, telle que fut, par exemple, l'Allemagne après la paix de Westphalie. Tout en comprenant l'impossibilité d'un pareil règlement, ils n'en tirèrent point la conclusion naturelle : que ce n'était pas tant la Monarchie qui était fautive, mais plutôt l'aveugle nationalisme qui l'avait à la légère condamnée à périr. Ils cherchèrent donc une autre solution et finirent par la trouver. Ce fut le principe de la délivrance des nationalités, — disons : des alliés, — en vertu duquel ils formèrent, dans le territoire de la Monarchie polyglotte, trois grands Etats dans deux desquels se pressaient sept nationalités ; dans le troisième, dix nationalités, et même, à le prendre strictement, douze nationalités différentes. Ce qui met le comble à cette diversité, c'est que, dans chacun des trois États, la race dominante est en partie éclipsée, car les Tchèques ne peuvent s'entendre avec les Slovaques et, par suite de la différence de tradition et de culture, les Serbes et les Roumains de Hongrie ne parviennent pas à s'accorder avec leurs compatriotes des anciens royaumes de Serbie et de Roumanie.

La Monarchie austro-hongroise si décriée était une configuration politique polyglotte, qui s'était formée en raison de la lente évolution historique, sous le sceptre de l'une des plus anciennes dynasties et qui possédait une autorité incontestable. Les bases de son organisation politique reposaient sur des traditions séculaires, et ce mécanisme compliqué était administré par un corps de fonctionnaires capables, intègres et disciplinés, et il était dirigé par des

hommes d'Etat de haute valeur, dont la plus grande faute fut peut-être de vouloir toujours rester justes et équitables. sous la pression de l'esprit du temps. Enfin, la Monarchie disposait des possibilités économiques susceptibles de procurer, à une population de plus de cinquante-et-un millions d'âmes, les chances de bien-être et de prospérité.

Ces qualités font défaut aux Etats successeurs. Ils ne possèdent ni le prestige, ni la tradition, ni l'art de gouverner, ni le talent d'organiser; c'est à peine, en effet, s'ils tiennent les facultés nécessaires à l'administration d'un seul comitat, mais ils ne sont point capables de gouverner, à la satisfaction générale, des Etats polyglottes si soudainement bâclés. Enfin, ils sont dépourvus d'unité économique, qui pourrait assurer, en quelque sorte, l'existence de ces jeunes Etats hypertrophiés. C'est donc avec pleine certitude que nous pouvons constater que la paix de l'Entente, en supprimant l'ancienne Monarchie, a rendu problématique, même en Serbie et en Roumanie, l'existence de plus de soixante millions d'hommes.

Toute idée destinée à ébranler le monde n'a de base morale que dans la mesure où elle est susceptible — préalablement à une réalisation éventuelle des réformes futures — de représenter pour les vivants, de leur berceau jusqu'à leur tombe, les intérêts visant à la meilleure existence possible. C'est là ce qui peut rendre l'équilibre et la vitalité aux projets de l'esprit humain relatifs au sort de l'humanité, et qui sont toujours abstraits et fantastiques du point de vue de la réalité. Le nationalisme, toutefois. a sacrifié le présent pour l'espoir de l'avenir: par la guerre. il a poussé à la crise toute une partie du monde et, par la paix, il a entravé le dénouement logique. Il est donc naturel après cela, que cette doctrine, qui fut la profession de foi des millions et des millions d'âmes, devait perdre son hégémonie et que ses adeptes désillusionnés chercheront désormais ailleurs la vérité rédemptrice. Il se peut que, dans les colonies, le nationalisme jouera encore un grand rôle, mais en Europe, il a perdu pour longtemps tout crédit. La guerre elle-même n'a pas été décidée par l'action militaire, mais plutôt par la disette, et lorsque, néanmoins, une paix d'inspiration nationaliste fut imposée à l'Europe, elle mit à la faillite le monde

presque tout entier. La meilleure preuve en est que, bien que trois ans se soient déjà écoulés depuis « la paix », le malaise économique dont souffraient tous les belligérants, non seulement n'a pas diminué, mais s'est plutôt aggravé et étendu, de sorte qu'aussi les Etats neutres s'en trouvent tour à tour atteints. Il n'y a qu'une révision radicale des traités, guidée par un esprit nouveau et des idées nouvelles qui puisse y porter remède.

Aujourd'hui, le monde est à la veille d'une nouvelle orientation dont l'idée dominante sera l'intégrité économique. Les frontières seront tracées par des considérations d'unité économique et devront comporter les accessoires d'un état complet. La haine ne pourra s'interposer entre la terre nourricière, le pâturage, la forêt et la mine. On ne chargera point de fardeaux et de fers la main dont le travail est nécessaire à l'humanité; des nations entières ne seront pas condamnées, le pistolet sur la gorge, aux travaux forcés. Certaines puissances n'auront pas le droit de soutenir, aux fins de leurs visées non pacifiques, des Etats qui économiquement ne sont pas encore mûrs, et des configurations sans vitalité ne compromettront pas l'harmonie économique. Les routes naturelles ne seront pas coupées et l'accès à la mer infinie qui nous rapproche les uns des autres ne sera pas interdit. Nul ne pourra mettre à profit sa situation avantageuse et considérer comme taillables et corvéables à merci des millions d'hommes et éventuellement l'Europe toute entière. On n'oubliera point que l'Etat est en premier lieu appelé à faire le bonheur de ses habitants et qu'il ne saurait compromettre pour des fantômes.

Pour nous autres Hongrois, ce courant d'idées est favorable. L'ancienne Hongrie était un Etat complet au point de vue économique, une unité naturelle. Nos forêts, nos mines nous ont été enlevées, nos mains ont été chargées de fers et il nous faut travailler ; bien que notre labeur soit infructueux comme celui d'un esclave, car nous ne connaissons même pas le montant de notre rançon... Nous étions un pays viable et travailleur qui n'en était pas réduit aux autres; nous n'avions pas, en provocateurs soudoyés d'autrui, cherché à troubler la paix, mais nous étions un membre utile et pacifique de cette partie du monde dont

les grandes voies de communication passaient par notre territoire; maintenant, ces voies, de même que la mer, sont devenues inaccessibles pour nous aussi bien que pour le trafic du reste de l'univers. Notre pays a été démembré, des millions de nos frères ont été parqués entre les frontières de nouveaux Etats, sans le plus pâle espoir qu'une existence approchant de l'ancienne leur soit assurée. Et tout cela pour la fantasmagorie du nationalisme!

L'édifice des nouveaux Etats qui nous entourent commence à s'effriter de toutes parts et est en proie aux forces secrètes de la décomposition et de la désagrégation. Il n'y a qu'un seul territoire qui ne tende pas à tomber en pièces et qui est devenu si petit qu'il ne saurait avoir qu'une propension à s'agrandir: c'est la Hongrie mutilée. Elle pourrait servir de base sûre à une politique qui, en raison du brillant passé millénaire du pays et des criantes injustices dont il a été victime, le rangerait parmi les premiers pionniers de la nouvelle orientation économique; il pourrait même, par un sérieux travail, participer au développement de cette nouvelle orientation. Comme petite nation, ce n'est qu'ainsi que nous pouvons nous concilier la sympathie unanime et trouver de puissants alliés.

A propos d'un changement si radical de la politique hongroise, nos devons aussi nous demander ce que siqnifie le point de vue opposé, c'est-à-dire le système nationaliste dans notre situation actuelle. La paix de Trianon a fait de la Hongrie un Etat d'une seule race. Il ne s'ensuit cependant pas que la politique nationaliste réponde le mieux à nos intérêts, car les Hongrois qui nous ont été arrachés, se sentent de toute façon attirés vers nous, mais elle nous aliène les nationalités tendant à nous revenir. Actuellement, notre nationalisme signifierait la résignation à notre situation présente, la justification et l'aveu des mensonges pour lesquels le monde entier s'est ligué contre nous; elle signifierait la rupture avec l'ancienne politique hongroise remontant jusqu'à Saint Etienne, qui a maintenu ce pays pendant un millénaire et, sous la protection de l'hégémonie provenant de la nature de la race hongroise, garda comme des frères ces nationalités qui, en guise de démenti éloquent aux calomnies, vivent et prospèrent encore au jour d'aujourd'hui.

C'est, néanmoins, surtout du point de vue de la politique extérieure qu'une orientation nationaliste risquerait de devenir dangereuse. Les questions économiques régissent aujourd'hui le monde entier; il n'y a que les Français et la Petite Entente qui se cramponnent encore âprement aux principes nationalistes. Cela n'a rien de surprenant et il en doit être ainsi.

La France est toujours restée fidèle à ses principes jusqu'au bout. L'absolutisme des Bourbons, poussé à l'absurde, conduisit à la Révolution; cette Révolution fut la plus sanglante et la plus longue de l'histoire. Elle appuya, jusqu'à Waterloo, la dictature épuisante de Napoléon, et maintenant elle poussera à l'outrance la vindicte de la revanche. L'opinion française est aussi irréconciliable aujourd'hui qu'elle l'était pendant la guerre ou quarante ans avant celle-ci. Tous ceux qui, en France, aspirent à gouverner, peuvent, soutenus par l'humeur populaire, facilement répéter ce que M. Poincaré vient de faire avec M. Briand, dès que le gouvernement, dans la conscience de sa responsabilité, cherche à faire une politique plus adaptée à la réalité. Mais une telle façon d'agir doit forcément conduire à l'isolement.

Autre est la situation politique de la Petite Entente. Les Etats de la Petite Entente se placent naturellement sur la base du nationalisme, auquel ils doivent leur existence, mais déjà ils sentent le poids des graves problèmes aussi bien nationalistes qu'économiques qui s'appesantissent sur eux. Si nous restons fidèles à l'idée nationaliste, ils se rallieront tôt ou tard au camp des partisans d'une orientation économique, tandis que, si nous les y devançons, nous les forcerons à persister auprès du principe désuet du nationalisme. Se rallier à des idées et à des vérités démodées, revient, cependant, à un conservatisme très dangereux. Nous n'avons aucun sujet de craindre les territoires occupés par les Tchèques, Serbes et Roumains, ni de barrer la route qui y conduit. Nous devons par conséquent continuer à faire preuve d'un libéralisme très large à cet égard, pour que la responsabilité de l'échec du libre échange ne puisse retomber sur nous. Ce n'est qu'en agissant ainsi que nous obtiendrons que les Etats successeurs apparaissent, aux yeux des peuples d'une mentalité différente de la nôtre, comme les adversaires

de la solidarité dans le travail qui mène à la prospérité et de la paix entre les nations.

Il résulte de ce que nous disions que le nationalisme serait, même pour le maintien de la Hongrie mutilée, une politique assez anodine et stérile. Par contre, l'orientation dans le sens économique n'exigerait le sacrifice ni du principe, si important pour nous, de la continuité juridique, ni de la conscience nationale. Tout au plus, devrions-nous renoncer à quelques phrases creuses, bonnes à être lancées pour éconduire les électeurs et à la soi-disant théorie de la race ; à cette idée d'une Magyarie de pur sang qui, en politique, n'est d'aucune utilité pratique et que les partisans eux-mêmes de cette théorie ne parviennent pas à définir d'une façon bien précise.

Lorsque, naguère encore, il était question d'un revirement d'une importance si capitale, il fut de rigueur de proclamer la nécessité d'un esprit et d'hommes nouveaux. Depuis lors, le monde a bien changé : nous demandons, nous, un esprit nouveau et des hommes anciens. Des hommes anciens, parce que nous en avons déjà assez des nouveaux et, qu'étant donné qu'il s'agit d'inaugurer une orientation qui se meut dans une sphère d'idées tout à fait modernes, le public verrait avec confiance que celle-ci fut dirigée par des hommes politiques de l'ancien régime, élevés dans la noblesse des traditions et disposant d'une expérience des affaires à toute épreuve.

PLURIMUS.

M. NITTI ET "LA SUPÉRIORITÉ DE LA CULTURE HONGROISE"

Dans le N° du 15 septembre—15 octobre de la *Revue de Hongrie,* notre illustre collaborateur, M. Albert de Berzeviczy, président de l'Académie hongroise, a publié un article intitulé *Lutte contre la décadence de notre culture.* Dans cet article, l'auteur cherche à prouver, par des faits assez éloquents, combien les intérêts de la civilisation ont été lésés par le soi-disant traité de Trianon ; il cite à l'appui de ses développements que des universités, des académies de droit et toute une série d'écoles professionnelles supérieures et moyennes ont été supprimées et leurs professeurs et maîtres expulsés ; et il ajoute : « Tandis que la pauvre mère-patrie spoliée a de la peine à fournir abri, travail et moyens nécessaires aux réfugiés, les Etats successeurs sont obligés de laisser en friche les territoires qu'ils ont reçus, soit que l'exiguïté de leur pays primitif et le peu de densité de leur population les rendent incapables d'étendre leur domination spirituelle sur les territoires tombés victimes de leur fringale, soit — et c'est le cas des Roumains et des Serbes — *que l'infériorité de leur culture ne leur permette pas de reprendre le travail là où nous avons dû l'interrompre.* » (1)

La thèse soutenue par M. de Berzeviczy ne paraît pas être agréable à nos voisins, qui détiennent des gros morceaux du territoire de la Hongrie ancienne. Ils trouvent que c'est leur faire injure que de proclamer la supériorité de la culture hongroise à celle des Roumains et des Serbes. Ainsi l'*Idea Europeana,* paraissant à Bucarest, écrit, dans son N° du 16 octobre 1921, que c'est « une plaisanterie de croire que

(1) C'est nous qui soulignons. — *Note de la Rédaction.*

la ligne de démarcation de la culture européenne se trouve coïncider précisément et exactement avec les frontières de la Hongrie actuelle ». Notre confrère roumain qualifie de « faibles et incompétents » les arguments en faveur de la supériorité de la culture hongroise.

Or, pour confirmer les assertions de M. de Berzeviczy, nous allons invoquer le témoignage d'un homme d'Etat dont la compétence, et surtout l'impartialité, ne sauraient être mis en doute ni par les Serbes ni par les Roumains. Cet homme d'Etat est M. Xavier Nitti, ancien président du Conseil italien.

On sait que M. Nitti a publié un ouvrage sensationnel sous le titre *L'Europe sans paix*. Lui, qui avait pris part aux négociations de la paix, est vraiment appelé à prononcer un jugement sur l'œuvre élaborée à Paris. Eh bien ! son jugement est une condamnation en bloc des traités de paix, tous en contradiction évidente avec les principes préconisés par M. Wilson et l'Entente durant la guerre. M. Nitti déclare qu'une révision des traités est inéluctable et qu'excepté la France, toutes les puissances victorieuses commencent déjà à se rendre compte de ce fait. Sans entrer dans le détail de ce livre, qui se range dignement à côté de celui de M. Keynes sur les conséquences économiques de la paix, nous n'y relèverons, cette fois, que l'opinion de l'ex-premier italien ayant trait à cette « infériorité » dont M. de Berzeviczy fit mention à propos des « Etats successeurs ».

Nous lisons, par exemple, p. 32 : « de forts noyaux des peuples vaincus, surtout des Allemands et des Magyars, ont été attribués à *des populations d'une civilisation inférieure* » ; (1) p. 63 : « en réalité, les traités ont enlevé le plus grand nombre possible d'Allemands à l'Autriche et de Magyars à la Hongrie, pour les donner à la Pologne, à la Tchéco-Slovaquie, à la Roumanie et à la Yougoslavie, c'est-à-dire à *des populations presque toujours inférieures* » : (1) p. 154 : il s'agissait du démembrement de la Hongrie et du sacrifice de trois millions et demi de Magyars et de la population allemande de la Hongrie à *des peuples passablement plus ignorants et moins cultivés* », (1) etc.

(1) C'est nous qui soulignons. — *Note de la Rédaction.*

Mais, pour rendre plus complet ce petit tableau comparatif, nous pouvons encore citer en témoignage un pédagogue de nationalité roumaine qui est assez franc pour reconnaître lui-même l'infériorité de la culture de ses compatriotes. Ainsi, à la cérémonie d'ouverture du collège roumain de Lugos, le directeur Lohan dit entre autres: « Nous avons une université sans savants, une école moyenne sans professeurs. Aucun fils de notre nation ne put s'élever à un niveau d'esprit égalant celui des célébrités étrangères. »

Le quotidien roumain *Dimineata,* en reproduisant le discours du directeur, confirme en tout les affirmations citées et lui reproche seulement de les avoir dites à une fête de la culture roumaine.

En voilà assez pour ceux qui tiennent à connaitre la vérité, cette vérité qui n'a rien de commun avec « le paroxisme du patriotisme », lancé à la tête dès Hongrois par l'*Idea Europeana.* R.

LA FAILLITE DE L'ALLEMAGNE ET LA POLITIQUE FRANÇAISE[1]

Il semble très probable que l'Empire allemand fera faillite dans les premiers mois de l'année 1922, et à peu près certainement avant la fin de l'année 1922. Sur ce point, il n'y a guère de discussion.

Les uns estiment que la banqueroute sera volontaire ; ce serait l'application d'un programme. Les gros industriels et producteurs allemands, ainsi que les financiers allemands pousseraient systématiquement à la banqueroute. La dévalorisation continue du mark serait la manifestation de cette politique. Le jour où le mark aura atteint zéro, disent-ils, les gouvernants allemands se tourneront vers les alliés, vers la France, et leur diront : « A l'impossible nul n'est tenu. Nous n'avons point d'argent pour vous payer. Aucun peuple ne veut plus de notre papier-monnaie, à aucun prix. Nos ressources sont réduites à néant. Comment et avec quoi vous paierons-nous le montant de votre créance ? »

Pour ma part, je crois fermement à la faillite prochaine de l'Allemagne, mais pour d'autres raisons.

*

Il me paraît enfantin et même absurde, de la part des gros industriels ou financiers allemands, de souhaiter la banqueroute et de suivre une pareille politique. Les premières victimes de la faillite allemande seront les détenteurs de fonds publics et de papier-monnaie allemands. Or, c'est un fait de notoriété publique, les emprunts de guerre ont été souscrits, en très

(1) Nous croyons de notre devoir de reproduire, des *Cahiers des Droits de l'Homme*, cet article d'un Français qui parle un langage raisonnable.

Note de la Rédaction.

grande partie, — en bien plus grande partie qu'en France — par les grandes banques, par les grandes firmes industrielles, qui détiennent une centaine de milliards de marks. Je doute que les porteurs de ces valeurs poussent à l'annulation de ces titres, ce qui sera un des premiers effets de la faillite allemande.

Voici une autre raison. Chacun sait que, dans un pays à papier-monnaie déprécié et de valeur essentiellement instable, le commerce souffre terriblement. Les opérations à terme sont rendues impossibles. Pourquoi donc les grands commerçants ou industriels s'efforceraient-ils de rendre encore plus instable la monnaie, et, par là, impossible le commerce el la production ?

La vérité est que l'Allemagne fera banqueroute tout simplement, parce que ses moyens de paiement actuels et immédiats sont très inférieurs à ses obligations venant à échéance prochaine. Il n'est pas besoin de chercher ailleurs une autre explication de la faillite inévitable.

L'Allemagne a une dette publique intérieure, — à terme éloigné ou flottant — qui se chiffre par centaines de milliards de marks. Elle doit faire face à des dépenses très élevées vis-à-vis de l'étranger, du chef des multiples commissions de contrôle instituées à grands frais par le traité de paix de Versailles. Elle doit rembourser aux Alliés les frais — énormes — des troupes d'occupation. Elle a encore l'obligation de payer aux Alliés une indemnité de 132 milliards de marks-or, sans compter les quelques milliards dus à la Belgique. Elle doit payer à certains de ses nationaux des dizaines de milliards de marks d'indemnités, à raison de la liquidation, qui a été faite, de leurs biens et établissements à l'étranger, par les Alliés vainqueurs, etc . . .

Y a-t-il un pays au monde qui, en présence de créances aussi formidables et à échéance très prochaine, trouverait les ressources nécessaires pour y faire face ?

Supposons une Allemagne absolument décidée à payer ses dettes étrangères, ce qui n'est guère le cas. Matériellement, elle ne le pourrait pas dans les délais très brefs qui lui sont impartis par les traités.

Ce qui rend le problème impossible, c'est que les créanciers — ou du moins certains créanciers, comme la France — sont eux-mêmes dans une situation financière très difficile. Il sera sans doute impossible à la France seule, sans les paiements

de l'Allemagne ou sans le concours de l'étranger, de faire face à ses engagements et de procéder à une reconstitution rapide des régions dévastées. Le chiffre de sa dette intérieure absorbe beaucoup plus de la moitié de ses ressources. Les emprunts continuels auxquels on procède ne font qu'aggraver cette situation.

Ainsi, en face d'un débiteur aux abois, un créancier pressé d'argent. Voilà le problème à résoudre. Comment sortir de là ?

*

Il y a la manière forte. Elle a l'appui de tous les hommes politiques qui ne sont pas des économistes. Pour eux, le recouvrement de la créance française est très facile : il n'y a qu'à vouloir et à ne pas craindre de recourir à l'emploi de la force. L'Allemagne est riche ; elle peut payer ; elle n'a pas souffert de la guerre ; elle s'enrichit tous les jours ; elle travaille à force. Il n'y a qu'à mettre à contribution ses richesses. Il serait scandaleux que la France, victime du crime allemand, souffrit cruellement, alors que le criminel reste indemne et nargue son vainqueur impuissant.

Ce raisonnement me paraît séduisant et absurde. Il plaît à la foule qui ne demande qu'à y croire.

Mais l'Allemagne serait-elle véritablement dans une situation de prospérité économique, alors que, dans le monde entier, sévit une crise terrible ? L'Allemagne ne peut point exporter ; d'abord, parce qu'elle ne peut point acheter à l'étranger de matières premières en raison de son change très déprécié ; ensuite, parce que tous les Etats sans exception dressent contre elle des barrières douanières.

La population nationale est-elle donc capable d'encourager, par ses consommations, une surproduction industrielle ? La main-d'œuvre allemande n'a donc point été maltraité par la guerre ? Il n'y a donc eu ni tués, ni mutilés ? Et les privations du blocus sont une légende ?

Il y a dans les récits fantastiques que l'on fait sur la prospérité allemande, une grande part d'exagération. Un pays, quel qu'il soit, pourrait-il être prospère dans les conditions extraordinairement défavorables où se trouve l'Allemagne ? Défaite sans parallèle dans l'histoire, occupation d'une partie de son territoire, instabilité politique, liquidation de tous les

établissements de ses nationaux à l'étranger, change erratique, papier-monnaie déprécié et de valeur incertaine, décourageant la production et l'épargne, barrières douanières dressées de tous côtés contre ses produits, dette publique intérieure et extérieure énorme, etc. . . .

La vérité est que l'Allemagne, comme les autres pays, traverse une crise économique très grave.

*

Est-ce là un plaidoyer pour l'Allemagne ? Constater la vérité, dissiper les illusions est une tâche ingrate. Rien ne plaît mieux à la foule que les mensonges des politiciens. Pendant la guerre, on a berné le peuple d'illusions : l'avènement de l'âge d'or était proche ; il suffirait que la paix victorieuse fût signée. Alors, la France serait un pays où il ferait bon vivre. Les citoyens seraient des frères ; une ère sociale nouvelle commencerait.

Après l'armistice, les politiciens d'Angleterre et de France clamèrent sur tous les tons, à la veille des élections, que l'Allemagne paierait tout, jusqu'au dernier centime.

Voilà trois ans que la guerre est gagnée et l'on peut mesurer la folie des politiciens qui faisaient ces promesses et tenaient ce langage. On ne parle plus de l'âge d'or ; le monde ouvrier et la petite bourgeoisie savent ce qu'il en est. Mais les mêmes paroles séduisantes sont prononcées aujourd'hui par ceux qui répètent que l'Allemagne paiera. Il trompent le peuple. D'abord, il est aujourd'hui reconnu que l'Allemagne ne paiera pas plus les 132 milliards de marks, sans compter la dette belge. Or, sur cette somme, 52 % reviennent à la France. Cela n'atteint pas le montant des réparations des régions dévastées.

De plus, il est évident que les 70 milliards de marks-or que représente la créance française ne seront pas payés en totalité. A mesure que le temps s'écoulera, le recouvrement deviendra plus difficile, à la fois en raison de la plus grande mauvaise volonté du débiteur de s'acquitter et de la moindre volonté ou possibilité du créancier d'en exiger le paiement. C'est le sort de toutes les créances entre peuples : ce qui n'est pas rapidement payé n'est jamais payé.

*

Est-ce à dire qu'il faille abandonner sans espoir de tirer quoi que ce soit de l'Allemagne ?

A cette pensée, le sentiment de justice se révolte. Comment ! nous aurions été systématiquement ruinés par la barbarie allemande, et nous ne recouvrerions pas une large indemnité pour les abominables destructions volontairement faites par des ennemis sans pitié et sans conscience ?

A coup sûr, le sentiment de justice est blessé par cette idée. Mais depuis quand la justice préside-t-elle souverainement aux affaires humaines ? Plus on étudie les situations entre hommes ou entre peuples, plus on se convainc que la préoccupation de la paix sociale, de la paix internationale, l'emporte sur toute autre et sur celle de la justice. Un pays peut avoir le bon droit pour lui : si la paix internationale l'exige, ou semble l'exiger, son bon droit ne pèsera pas lourd. Les autres peuples le lui ferront bien sentir.

Inutile de s'indigner !

Ce qui importe, c'est de ne point s'hypnotiser sur la rentrée intégrale des milliards allemands dont il est parlé dans les traités, dans l'ultimatum et dans les articles de beaucoup d'hommes politiques. Le Trésor public français agira sagement en faisant comme s'il n'en devait pas toucher beaucoup.

Si la paix internationale impose à la France de nouveaux sacrifices, qu'elle ne soit pas seule à les subir.

Il faut obtenir de l'Allemagne le plus possible ; non pas en argent, mais en nature, de gré plutôt que de force. Une politique de collaboration économique, loyale et sincère, si la chose est possible, est la seule chance de salut.

De plus, il faut négocier avec les Alliés et leur faire comprendre que la France ne peut se relever économiquement qu'avec leur collaboration active. Il y a à faire un partage des sacrifices nécessités par la paix internationale. La France n'en doit pas faire seule les frais.

Il faut aussi reviser toutes les dépenses de restauration des régions dévastées, avec la certitude que c'est le contribuable français qui en fera à peu près seul les frais. Cela entraînerait sans doute des économies dans l'administration des régions libérées. Il y en a beaucoup à faire.

GASTON JÈZE.

REVUE DE POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Les négociations entre l'Autriche et la Hongrie, commencées vers le milieu du mois passé, marquent la fin d'une crise si aiguë dans les rapports des deux pays qu'elle menaça presque d'aboutir à la rupture complète. Nous ne savons pas si, en attribuant à l'Autriche les comitats occidentaux de la Hongrie et en enfonçant ainsi un coin entre les deux nations non slaves de l'ancienne monarchie, les puissances victorieuses cherchèrent à isoler complètement les Hongrois et les Allemands, c'est-à-dire les deux peuples dominants de l'ancienne Autriche-Hongrie, ou bien, entendirent-elles, en l'occurrence, satisfaire à ce principe hautement proclamé des nationalités qu'elles n'arrivèrent pas à faire valoir, entre autres, lorsqu'il s'agit de tracer les frontières de la Roumanie. Toutefois, il semble aujourd'hui déjà inutile de scruter les intentions secrètes des chefs de la conférence de Paris, car le fait qu'il s'est trouvé une grande puissance qui s'efforça d'amener un arrangement à l'amiable entre l'Autriche et la Hongrie, prouve suffisamment que les traités de paix ne sont pas considérés comme des œuvres parfaites par les vainqueurs eux-mêmes. L'Italie a bien mérité d'avoir contribué à l'aplanissement du différend surgi entre l'Autriche et la Hongrie; elle admit ainsi la première que, lorsque le bien des peuples est en jeu, il n'est pas permis de s'écarter de la voie de la saine raison pour s'en tenir au pied de la lettre.

Les pourparlers avec l'Autriche ne sont pas encore terminés; toutefois, les négociations d'ordre économique aboutirent, puisque les deux parties ont conclu un traité commercial basé sur le régime de la nation la plus favorisée. La manière dont la presse hongroise, oubliant le

passé, salua ce traité, est tout à l'honneur de la sobriété de notre opinion publique. Pour la Hongrie, cet accord n'est pas d'un intérêt aussi vital que pour l'Autriche, car, dans l'état le plus critique d'un isolement complet, lorsqu'il s'agit d'être ou de ne pas être, la Hongrie est à même de pourvoir, plus ou moins, à la subsistance de sa population, tandis que l'Autriche, sans un secours venant du dehors, est condamnée à la famine. On ne saurait, cependant, dédaigner la portée de ce traité commercial, car, aujourd'hui, c'est uniquement par l'Autriche que le chemin de la Hongrie mène vers l'étranger. Ses voisins, on le sait, s'entourent, en dépit des commandements du bon sens, d'un véritable mur chinois.

Dans la deuxième partie des négociations figurent les questions d'ordre financier. L'Autriche demande, en vertu des accords conclus à Venise, à être compensée pour les dommages subis par suite de l'occupation retardée, tandis que la Hongrie revendique sa part aux biens communs de l'ancienne monarchie. Aux plus considérables parmi ces biens communs appartiennent les bâtiments des anciens ministères des affaires étrangères, de la guerre et des finances, les deux palais des gardes du corps, les hôtels des missions à l'étranger et, enfin, ces gobelins fameux contre la mise en gage desquels le gouvernement hongrois vient de protester. Les réclamations se chiffrent, de part et d'autre, par des milliards. Comme la valeur de la part des biens communs revenant à la Hongrie est de beaucoup supérieure à l'exigence autrichienne, nous demandons à l'Autriche quelque chose dont elle-même manque le plus, c'est-à-dire de l'argent : il est donc compréhensible qu'il faut surmonter de grosses difficultés. A en juger par l'état actuel des négociations, il paraît vraisemblable qu'on devra avoir recours à l'arbitrage stipulé dans l'accord de Venise pour arriver à un règlement de ces questions.

En dehors des pourparlers entamés avec l'Autriche, c'est vers le projet de la conférence de Gênes que se concentra l'attention de l'opinion publique hongroise. Jusqu'à la chute de M. Briand, notre presse et notre public envisagèrent avec un optimisme toujours croissant la conférence économique initiée par M. Lloyd George, espérant que,

devant la totalité des puissances réunies dans un esprit de conciliation, la Hongrie pourra enfin exposer la situation intolérable où elle se trouve et que les efforts tendant au rétablissement de l'ordre économique du monde auront pour conséquence une réparation quelconque des dispositions funestes des traités de paix. A la séance du 18 janvier, le ministre des Affaires étrangères, M. le comte Nicolas Bánffy notifia enfin à l'Assemblée Nationale hongroise qu'il avait reçu l'invitation officielle du gouvernement italien et, à cette occasion, il donna lecture du programme de la conférence. Les journaux hongrois furent unanimes à constater que les principes devant être discutés à Gênes sont d'une importance capitale pour la Hongrie. Une nouvelle occasion se présente pour démontrer que la paix sinistre de Trianon rend impossible tout développement normal de la vie économique, et il y a lieu d'espérer que les grandes puissances soumettront à un examen sérieux la question de la reconstruction de l'Europe. Pour la Hongrie, l'invitation à Gênes marque, de toutes façons, un tournant, puisque c'est la première fois qu'est rompu cet isolement où elle se trouvait depuis la cessation des hostilités. Par le programme de cette conférence, les grandes nations semblent indiquer leur volonté ferme d'accorder un secours efficace aux petits pays de l'Europe tombés dans la misère. L'opinion hongroise met une confiance particulière en l'énergie de M. Lloyd George. La politique chauviniste de la France, accusant une mentalité de guerre, provoque, par contre, une consternation générale. Il convient cependant d'ajouter que les voix ne sont pas rares, selon lesquelles c'est précisément M. Poincaré qui est appelé à imprimer à la politique de son pays une orientation susceptible de sauver la France de l'isolement. Le passé du président du Conseil actuel est une garantie pour ses compatriotes qu'il ne cède point tant que les intérêts français ne l'exigent, mais si, une fois, cette nécessité s'impose, son patriotisme le portera à transiger.

A. DE H.

Rédacteur en chef et gérant :
G. DE HUSZÁR.

BACH ET SCHMERLING

(Suite et fin.)

L'affermissement de l'omnipotence ministérielle fut la seule idée maîtresse du système gouvernemental de Bach. Cette omnipotence devait tout naturellement servir l'idée centraliste, à savoir l'incorporation de la Hongrie à la monarchie indivise, et la démagyarisation du pays ; ce n'est qu'en poursuivant ouvertement ce but qu'elle pouvait s'assurer — de la part du pouvoir suprême — la durée et la solidité de sa propre existence. Mais loin d'atteindre le but visé, ces mesures n'aboutirent qu'à produire l'effet contraire : elles ne firent qu'éveiller le sentiment de la solidarité dans les Hongrois, tout en suscitant — avec la germanisation outrée, les agissements des fonctionnaires étrangers et les mesures contributives vexatoires — le mécontentement des nationalités.

Bach et son système étaient également incapables de résoudre le second problème que les circonstances leur avaient imposé, à savoir la pacification de la Hongrie après la révolution. Il faut convenir que Bach insistait énergiquement sur la poursuite des procès dits capitaux; ce fut même là le point où il était entré en conflit avec Haynau. Par contre, il ne s'est jamais prononcé — à notre connaissance — en faveur d'une manière de procéder plus indulgente. Il s'entendait, au contraire, fort bien à noircir et par conséquent à énerver les conservateurs hongrois, l'élément qui s'était tenu le plus à l'écart lors de la révolution. Son flair lui disait que le seul danger qui pût menacer sa puissance, ne pouvait venir que de ce côté.

L'un des éléments essentiels du système de Bach était l'institution de la gendarmerie, dont la direction, il est vrai,

lui avait échappé plus tard, et à un tel point que de vives altercations s'étaient élevées à maintes reprises entre lui et le chef de la gendarmerie, le général Kempen ; mais l'institution elle-même continuait à servir fidèlement son but primitif. Il est vrai qu'elle ne parvint par à rétablir la sécurité publique ; elle s'efforçait, par contre, en se livrant à une chasse acharnée aux «rebelles», à ce que les plaies de la révolution ne pussent pas se cicatriser et que l'exaspération née de l'oppression et constamment alimentée par elle fût toujours vive dans les cœurs hongrois.

La découverte de la conspiration de Mack produisit une grande consternation dans les milieux gouvernementaux de Vienne ; on jugea cependant opportun de n'en laisser rien paraître et de contrebalancer ses effets par le voyage du souverain en Hongrie, qui eut lieu en été de 1852, et dont le succès exagéré fit, par les soins de Bach, le tour du monde entier.

Les participants de la conspiration eussent, selon toute probabilité, bénéficié d'un verdict moins sévère, ne fussent survenus, en 1853, l'insurrection de Milan et le fol attentat de Libényi ; la suite en fut une série d'exécutions à Vienne, à Pest et en Transylvanie, au courant des ans 1853 et 1854. Deux événements qui s'étaient produits entre temps, amenèrent une détente dans les rapports du souverain avec la nation hongroise. La découverte de la Sainte-Couronne en septembre de 1853 et les fiançailles de l'empereur au printemps de 1854 ; celles-ci eurent pour suite qu'on publia une amnistie assez collective et que l'on fit lever — bien tardivement — l'état de siège en Hongrie.

A partir de 1856, aucun danger ne semblait plus menacer ni la monarchie, ni la position que Bach s'était créée. Les projets des émigrés avaient tous échoué ; personne ne croyait plus à la possibilité d'une révolution. L'attitude équivoque — ni hostile, ni neutre — observée par l'Autriche dans la guerre de Crimée, tout en soulevant l'indignation de la Russie, n'a causé que de la déception auprès des nations occidentales. L'état de guerre continuel ainsi que l'occupation des principautés danubiennes avaient englouti d'énormes sommes. En revanche, l'Autriche pouvait se complaire, au congrès de Paris, dans son rôle de puissance impartiale et respectée ; les différends résultant de la question des principautés danu-

biennes et de la navigation du Danube ainsi que les flammes qui s'échappaient de temps en temps du chaudron de la cuisine des sorcières piémontaise ne semblaient point tirer à conséquence.

Comblé de hautes distinctions et faisant étalage de la confiance du souverain lors de ses voyages en Italie et en Hongrie, Bach commence à devenir jovial ; fort de ses talents linguistiques, il se met à apprendre le hongrois, et il s'en sert à l'occasion pour obliger les Hongrois qui s'en viennent chez lui. Mais lorsque, grâce à la tournée du souverain en Hongrie, en 1857, et surtout à la présence de la charmante impératrice, qui avait assisté au début du voyage, les rapports entre souverain et nation allaient revêtir un caractère plus intime, et qu'on commençait à y fonder des espérances, le ministre omnipotent s'empressa de porter à la connaissance des intéressés — par voie du rescrit de Laxenburg — qu'il était inutile de penser à un changement de régime.

En même temps, il fait écrire par Bernhard Mayer, avec l'infatuation qui caractérise les gens à la veille de leur chute, le pamphlet connu sous le titre de *Rückblick,* inspiré tout entier par lui, et dans lequel, en apologiste des superbes résultats que son régime de huit ans a produits en Hongrie, il fait dresser de véritables villages à la Potemkin — procédé guère délicat s'il en fut.

Le *Rückblick* s'était attiré tout d'abord la mordante critique du reclus de Döbling, le comte Etienne Széchenyi. Mais quand la cruelle leçon que renfermait la réplique de Széchenyi, parue sous le titre de *Blick* — ouvrage où la raillerie acerbe se mêle à la critique la plus implacable — pouvait se répandre au milieu du public, Bach était déjà désarçonné par la force des événements.

Depuis que Napoléon III s'était entendu avec Cavour, à Plombières, la royauté de Piémont soutennait tout ouvertement le mouvement anti-autrichien, et le ton de ses organes de presse devint insupportable. Néanmoins, la nouvelle de la réception du nouvel an à Paris produisit un effet foudroyant à Vienne ; on s'efforçait bien encore d'en dénigrer l'importance et on se disposait, plein de confiance, à faire des préparatifs de guerre contre — le Piémont. Lorsque la nouvelle de l'entrée en lice des Français se fut confirmée, Buol, blessé dans son

amour-propre d'homme d'Etat, et considérant ce fait comme l'échec de sa politique francophile initiée par le prince Schwarzenberg, donna sa démission. Il fut relevé de ses fonctions — par des raisons de santé, bien entendu — et le comte de Rechberg lui succéda ; Bach, cependant, ne quitta définitivement ses fonctions que quelques mois plus tard. Ce retard s'explique par son adhérence au pouvoir, ainsi que par les difficultés à lui trouver un successeur.

Jamais guerre plus courte n'a produit d'effets aussi décisifs que la campagne d'Italie de 1859. Il devint, enfin, manifeste que la politique inaugurée par Buol et par Schwarzenberg n'avait amené que l'isolement complet de l'Autriche. Elle ne fut susceptible que de lui créer des ennemis, sans lui faire un seul ami. Par son ingratitude envers la Russie, elle s'était attiré le juste ressentiment de celle-ci; la Prusse lui en voulait à cause de l'humiliation subie à Olmütz, de la part de Schwarzenberg et de l'injustice essuyée dans l'affaire de Neuchâtel (Neuenburg) ; quant à Napoléon, qui avait ses raisons de se ménager l'amitié de l'Autriche, tant qu'il s'était appuyé lui-même sur la réaction pour fortifier sa position, il jugea maintenant plus opportun — en vue d'affermir son pouvoir — de jouer le rôle du libérateur des peuples opprimés.

Tout en frustrant l'Autriche de sa province la plus riche qu'était la Lombardie, la guerre perdue achevait sa ruine économique et mettait à nu l'état déplorable de ses affaires intérieures, l'impossibilité de soutenir plus longtemps le régime absolutiste basé uniquement sur la force des baïonnettes.

Plus le système était unitaire et centraliste, plus prompt et plus complet devait être son effondrement sous le poids de l'échec subi ; et sa chute devait forcément entraîner celle de son auteur. L'apostasie de Bach pour arriver au pouvoir se trouve encore aggravée par la considération que son sacrifice avait été porté pour une mauvaise cause et il doit être jugé d'autant plus sévèrement que — bien qu'il fût servi par ses hautes capacités — il ne parvint pas, à part l'assouvissement de sa volonté de puissance, à créer quoi que ce fût de sérieux ou de valable.

La faveur impériale avait beau l'envoyer en ambassade auprès du Saint-Siège, où sa ferveur dévote, qui n'allait qu'augmentant avec l'âge, avait toutes les facilités de pratiquer, l'opi-

nion publique hongroise l'a irrévocablement condamné et au surplus, il venait de perdre en Autriche même, et pour jamais, le crédit dont il y avait joui.

Quelque temps encore après la chute de Bach, la politique intérieure de l'Autriche accuse les symptômes d'un tâtonnement tout désemparé. Quoique tout le monde sentît la nécessité d'un changement, aucun des hommes politiques indiqués ci-dessous n'a pu imprimer à la politique une orientation nouvelle et décisive ; ni Rechberg, soutenu uniquement par sa routine diplomatique, ni le comte de Goluchowski qui, revêtu du titre de ministre d'Etat, fut chargé de diriger les Affaires Intérieures, ni le baron de Bruck, ministre des Finances, homme de grands talents, mal désavoué par le tour que prenaient les événements.

La publication de l'Edit protestant, en septembre de 1859, prouve le mieux que le gouvernement autrichien poursuivait encore sa politique absolutiste. L'obstination avec laquelle on s'efforçait de différer la révocation de l'édit et de remettre le renvoi du comte Léon Thun, dénote le même esprit. Enfin l'état désespéré des finances, aggravé par les abus commis sur le compte de l'équipement de l'armée et récemment dévoilés, parvinrent à convaincre les détenteurs du pouvoir qu'ils devaient se résoudre à faire une démarche décisive, ne fût-ce uniquement qu'à l'effet de rehausser le crédit de la monarchie.

En exécution des mesures prises, on renvoya le ministre des Finances et on reforma le Conseil d'Empire (Reichsrath), en augmentant le nombre de ses membres ; le Conseil ainsi renforcé (verstärkter Reichsrath) étendit en même temps ses attributions sur les débats du budget de l'Etat.

Avant de m'occuper de l'effet de ces mesures, s'écartant — à la suite — considérablement du but visé, je crois utile de mentionner quelques événements contemporains qui, tout en jetant une vive lumière sur ces temps, n'étaient pas sans exercer une influence sur le cours des événements.

Le principal coupable dans l'affaire des détournements au préjudice du trésor de guerre, le général Eynatten, s'est suicidé dans sa prison. Ses dépositions paraissent avoir été défavorables au baron de Bruck, ministre des Finances qui, révoqué avec une promptitude sans ménagements, se suicida à son tour. Ce n'est que plus tard qu'on apprit que le renvoi

ne signifiait pas qu'on eût ajouté foi, en haut lieu, à des accusations touchant l'intégrité morale du défunt.

Le printemps de 1860 fut une époque de suicides sensationnels. Le suicide de Bruck a été précédé de quelques jours par celui du comte Etienne Széchenyi. Cette nouvelle, tout en plongeant en deuil la nation entière, a suscité un vif émoi. Le succès remporté dans la lutte engagée contre l'Edit protestant avait encouragé les esprits à organiser des démonstrations. Celle du 15 mars, à Pest, avait coûté la vie à un étudiant en droit, par suite de l'intervention de la force armée, point motivée d'ailleurs. L'indignation soulevée par cet incident ne s'était pas même apaisée lorsqu'arriva la triste nouvelle de Döbling. Les perquisitions et les arrestations effectuées à Döbling et à Vienne, quelques jours avant le suicide de Széchenyi, éveillèrent le soupçon, dénué de fondement, que la mort du «plus grand Hongrois» n'avait peut-être pas été volontaire. Pour calmer les esprits en ébullition, force fut de documenter qu'un changement de régime allait avoir lieu en Hongrie aussi; l'archiduc Albrecht fut donc rappelé et le général Louis Benedek, nommé gouverneur militaire et civil du pays, lui succéda; ce dernier, un Hongrois au moins, soldat vaillant et droit et d'un commerce agréable, pouvait donc s'attendre à quelques sympathies dans son pays natal.

Cependant, le Conseil d'Empire dit renforcé, était entré en fonctions. Il était naïf de s'imaginer que la confiance des milieux financiers allait se tourner vers l'Autriche, par le fait unique qu'une corporation, dont les membres, à cette époque, étaient encore exclusivement nommés par l'empereur, allait avoir le droit de porter critique sur le budget de l'Etat.

Il était donc naturel que le Conseil d'Empire ne pouvait atteindre à ce but; il produisit cependant de tout autres résultats. Les seigneurs hongrois y siégeant — soit qu'ils en fissent partie à d'anciens titres, soit qu'ils fussent récemment nommés — notamment le comte Georges Apponyi, le comte Jean Barkóczy, Georges Majláth, Ladislas de Szögyény-Marich et le comte Antoine Széchen parvinrent bientôt — aidés de la force convaincante de leur argumentation et par leur talent d'orateur — à s'assurer un rôle prépondérant dans ces délibérations qui, bien au-delà des questions financières, s'étendirent aussi sur le domaine politique; se saisissant principalement

du droit public hongrois en appuyant sur la nécessité d'une solution constitutionnelle, ces hommes politiques recrutaient ainsi des partisans à la cause des conservateurs hongrois, et ce même dans les milieux autrichiens.

Ainsi les seigneurs hongrois que Bach s'imaginait avoir à jamais éloignés des cercles influents, apparaissaient sur la scène en facteurs dirigeants de la politique autrichienne. Car il est indubitable que le « Diplôme d'octobre », l'œuvre en somme des conservateurs hongrois, relève en ligne directe du Conseil d'Empire renforcé. Même ceux des seigneurs hongrois qui n'étaient pas du Conseil, comme Dessewffy, Vay, Senyey, avaient participé à son élaboration. Rechberg témoigna d'une complaisance digne d'éloges envers les conseillers hongrois spontanés qui, peu à peu, parvinrent à exercer un certain ascendant sur les mouvements gouvernementaux mêmes.

Le « Diplôme d'octobre » qui, en réalité, servait de base à toute l'époque qui allait suivre — appelons-la l'ère de Schmerling — avait, aux yeux des conservateurs surtout, mais envisagé du point de vue purement hongrois aussi, une valeur et une importance significatives, puisqu'il contenait l'aveu des fautes commises par le passé et le premier pas sérieux fait en vue d'une réparation. Il a rendu à la Hongrie la voïvodie serbe et le banat de Temes ; il a réintégré la Chancellerie hongroise et celle de Transylvanie, ainsi que la Cour de régence, tout en supprimant le système des gouvernements militaires et civils ; il a rétabli l'autonomie des comitats et restitué plus tard la juridiction hongroise ; enfin la convocation de la Diète a été aussi mise en expectative.

Considérées comme préliminaires, ces mesures auraient bien contenté les esprits, pourvu qu'elles fussent suivies d'autres, attendues par la nation entière. Mais rien que le texte et le caractère du « Diplôme d'octobre » suffirent à enrayer de pareilles espérances. La promulgation ne signifiait point un retour à la continuité légale et elle ne visait que le sanctionnement du décret du souverain, attendu que la législation hongroise devait s'y conformer d'emblée en l'adoptant sans débats. Au surplus, ne cédant à la Hongrie que les affaires intérieures proprement dites comme attributions autonomes, tout en ayant centralisé à Vienne toutes les autres fonctions législatives et gouvernementales, comme affaires d'empire, le Diplôme s'était bien

écarté de l'état de choses d'avant 48 et il était en contradiction même d'avec les lois de 1790.

Il était donc à prévoir — et les prévisions se réalisérent toutes — que l'opinion publique hongroise, les comitats venant de recouvrer leur liberté d'action et la Diète qui allait être convoquée, prendraient unanimément parti contre le Diplôme. Le fait que les conservateurs hongrois n'avaient pourtant pas cessé d'espérer et que Vay, Mailáth, Kemény, Apponyi, Széchen et Szögyény avaient accepté les dignités et charges respectives de chancelier, de trésorier, de garde des sceaux, de sous-chancelier et de ministre s'explique par ce qu'ils espéraient obtenir de nouvelles concessions plus considérables que celles accordées par le Diplôme d'octobre. Mais ils avaient commis une faute incontestable, ayant en partie contribué et ne s'étant pas unanimément opposé à ce qu'après la retraite de Goluchovski, qui n'avait pas pu se faire aux changements résultant du Diplôme et ne s'inspirait que de l'esprit féodal des statuts de Bach, l'exécution du Diplôme, de la part de l'Autriche, ne fût confiée, en qualité de ministre d'Etat, au chevalier de Schmerling.

Le fait est que les conservateurs hongrois voyaient d'un œil assez sympathique la nomination de Schmerling. Leur attitude en cette occurrence se trouve, en partie, motivée par les antécédents du nouveau ministre d'Etat.

Schmerling occupait dès lors une position fort honorable, ayant fait depuis longtemps ses debuts dans la carrière politique. C'est en sa qualité de jurisconsulte éminent et d'homme politique libéral qu'il a représenté l'Autriche auprès de l'Assemblée Nationale allemande à Francfort. Là il défendit énergiquement le point de vue autrichien, s'attaquant avec véhémence aux éléments radicaux. C'est par là qu'il s'était probablement attiré l'attention de Schwarzenberg qui, lorsqu'en été de 1849, Bach a changé son portefeuille contre celui de l'Intérieur, lui offrit, dans son cabinet, le portefeuille de la Justice. En sa qualité de ministre, il a largement contribué à l'élaboration des travaux juridiques mémorables, en partie éminents, de l'ère absolutiste ; il parvint à s'assurer la collaboration de jurisconsultes de renom qui, sous l'ère de son successeur, le ministre Krauss, poursuivirent les travaux de codification. Il avait témoigné d'une attention sympathique concernant

les affaires de Hongrie. On se rappelle qu'il a exprimé le désir d'entamer des pourparlers avec François Deák, et il ne tenait qu'à Deák que cette entrevue n'eût pas lieu. Son doctrinarisme un peu rigide ayant déplu à Schwarzenberg, il dut démissionner ; sa sortie du cabinet coïncidant avec l'avènement du régime absolutiste déclaré, lui valut le renom d'un homme d'Etat résolûment constitutionnel. Il s'était abstenu de toute politique durant le régime de Bach, bénéficiant de l'indépendance que lui procurait une haute charge dans la magistrature.

Les conservateurs hongrois entretenaient de rapports amicaux avec lui ; au cours de leurs relations, il témoignait toujours d'une parfaite intelligence en ce qui concernait la cause qu'ils représentaient, ayant également partagé leurs vues au sujet du Diplôme d'octobre. Il s'était empressé d'agréer, dès son entrée en fonctions, à la demande des conservateurs qui désiraient ménager une entrevue entre Deák et le souverain.

Nous n'avons aucun lieu de supposer que Schmerling ait cherché à induire en erreur — en ce qui concernait sa conception politique — les conservateurs hongrois. La collision qui s'était produite entre lui et ceux-ci dès la promulgation de l'Edit de février et qui ne devint que plus aiguë dans la question de l'attitude qu'il s'agissait d'observer en face des débats de la Diète, finit par la victoire de Schmerling. Ce conflit, dont Szögyény nous raconte les secrets de coulisse, avec des accents si dramatiques, dans ses Mémoires, ne fut que la conséquence forcée de la divergence primitive des points de vue respectifs, de l'ambiguïté des manifestes d'octobre, et — convenons-en — de la faiblesse originaire de la conception politique des conservateurs hongrois.

L'Edit de février n'était pas un désaveu du Diplôme d'octobre. Il n'était que l'amplification purement systématique de ce dernier, dans un sens complètement opposé à celui que les conservateurs hongrois eussent voulu lui donner. D'ailleurs, ces derniers — à l'exception de Széchen — ne s'étaient refusé à la signature de l'Edit qu'inspirés de considérations toutes secondaires, et même plus tard encore, ce qu'ils incriminent le plus dans l'Edit, c'est d'avoir décidé dans des questions qui, préalablement, auraient dû être soumises à la Diète hongroise. Mais on aurait pu, de ce chef, formuler les mêmes griefs contre le Diplôme d'octobre lui-même.

En vérité, leur cause était une cause perdue d'avance, car le souverain qui avait compté à ce que les Hongrois feraient un accueil empressé au Diplôme d'octobre, et ils l'accepteraient comme base d'un accommodement, devait à la fin se rendre compte que la nation a désavoué les conservateurs, en refusant le compromis proposé par eux et en exigeant un autre, qui apporte des concessions plus larges et plus formelles, alors même qu'en Autriche où il n'y avait traditions constitutionnelles, ni continuité légale proprement dites, le point de vue de Schmerling fut reconnu constitutionnel par la majorité de l'opinion publique.

Les conservateurs hongrois avaient leur part de responsabilité dans le désappointement qui a contrarié le souverain. Ils auraient voulu tourner à leur profit la leçon faite à l'Autriche par l'échec de Bach, en vue d'aboutir à un accord entre leur point de vue conservateur et celui du souverain. Les événements ont prouvé qu'à l'encontre du point de vue hybride des conservateurs, l'entente devait naître du point de vue précis, basé sur la continuité légale de Deák que celui-ci a formulé dans ses adresses et que sans cette entente les affaires de la monarchie ne pourraient jamais rentrer dans l'ordre. L'Autriche, lente à comprendre la leçon des choses, ne s'en était rendu compte qu'après de nouveaux déboires, notamment l'échec de Schmerling et cet autre plus cruel encore, qui se nomme Sadowa.

Je m'en rapporte brièvement aux événements universellement connus et qui servent d'étapes à cette évolution.

Le conseil primatial d'Esztergom résolut à exiger la reconnaissance des lois de 48. Le municipalités, sur un son plus ferme et plus décidé, tout en repoussant le Diplôme d'octobre, formulent les mêmes revendications, ne faisant aucun cas des admonestations du chancelier Vay. La promulgation de l'Edit de février ne fait qu'attiser l'esprit d'opposition, le parti dit des résolutionnistes sort vainqueur des élections. Pendant ce temps, la conférence des Jurisconsultes, organisée par le comte Apponyi sous la présidence du Grand-Justicier, réunit les règles juridiques matérielles et de procédure, en prévision de la législation hongroise. La Diète convoquée commence ses débats, le chef des résolutionnistes, le comte Ladislas Teleki se suicide, à cause du conflit surgi dans son âme par suite de l'amnistie qu'on lui a imposée. La majorité sanctionne de son suffrage

la célèbre adresse de Deák, qui est cependant renvoyée à cause de l'entête s'inspirant de la continuité légale (Majesté !) ; le souverain en accepte la nouvelle rédaction, mais la réponse qu'il y donne renferme un refus catégorique. Dans le Reichsrath autrichien, des voix considérables s'élèvent en faveur du point de vue hongrois (Smolka, Fischhof, et plus tard Kaiserfeld). En réponse au rescrit du souverain, la Diète adopte unanimément une nouvelle adresse de Deák, soutenant les droits de la nation ; cet acte entraîne la dissolution de la Diète. Les hauts dignitaires démissionnent les uns après les autres. Forgách est nommé chancelier et Pálffy président de la Cour de régence. L'autonomie des municipialités est suspendue et à l'effet d'exécuter cette mesure, on a recours, en maint endroit, à la force armée. Basée sur le régime de dicastère, mais introduite par une dictature militaire et s'inspirant du plus pur esprit absolutiste, l'ère dite «provisoire» commence en Hongrie.

Ainsi, à la fin de la première année de son entrée en fonctions, Schmerling, inspiré par des intentions constitutionnelles les plus décidées, se trouvait en face du même état de choses qui avait caractérisé le régime de Bach : la violence opposée à la résistance passive de la nation ; le Reichsrath incomplet siégeant dans la baraque provisoire près de la Schottenthor — dénommée par l'humour viennoise théâtre de Schmerling — et qui attendait en vain les délégués hongrois ou même croates.

«Wir können warten» devint le mot d'ordre, ce qui devait signifier que le gouvernement absolutiste en Hongrie n'était que provisoire et que le gouvernement s'attachait à un dénoûment constitutionnel en principe, conformément — bien entendu — à cet esprit constitutionnel dont l'Edit de février s'était inspiré. Pour commencer, et probablement à l'effet de produire un spécimen de l'œuvre d'ensemble, Nádasdy parvint en Transylvanie, par suite de la majoration des nationalités au préjudice de l'élément magyar, à convoquer la Diète et y faire élire des délégués au Reichsrath. L'apparition de ceux-ci à Vienne fut fortement acclamée ; mais certains d'entre eux (Mager) firent entendre des voix qui n'agréaient guère au gouvernement.

Il est vrai que le personnel administratif du gouvernement de Schmerling se composait, à de rares exceptions près, de

Hongrois. Des employés hongrois de nom et d'origine, sinon d'esprit, fonctionnaient partout dans l'administration des comitats, tout comme aux temps du premier régime dit provisoire, qui avait succédé à la révolution. Le chancelier comte Antoine Forgách lui-même ne se trouvait pas être assez malléable et fut relevé par le comte Armand Zichy, aristocrate, éminemment aulique. Et cependant le régime absolutiste de Bach se rétablissait peu à peu, et comme la soumission des Hongrois à la constitution de Schmerling tardait à s'opérer, le ministre d'Etat s'écartait de plus en plus de la voie légitime.

Mais, en rapport au passé, le revirement qui s'était produit dans l'état public de l'opinion était immense, le point de vue national ayant prévalu sur toute la ligne, et c'est ce qui a paralysé tout effort de faire durer l'ère provisoire aussi longtemps que celle de Bach.

La cour septemvirale, présidée par le garde des sceaux, le comte Apponyi, opposait son véto aux mesures illégales du gouvernement. Les emprisonnements provoqués par des délits de presse se faisaient de plus en plus fréquents, on ne s'en émut pas. On parvint même à découvrir une conspiration, celle de Paul Almássy, — assez inoffensive du reste — mais les quelques sentences de mort prononcées dans l'affaire ne furent jamais exécutées. Durant l'état de siège, il suffisait d'un ruban de chapeau à la mode hongroise, pour se faire emprisonner, tandis que maintenant le public lui-même commence à faire des concessions quant au port du costume national, si en vogue en 1859 ; on dut se rendre à l'évidence que personne ne s'en irritait plus. Deák fut fêté, pour ses adresses de 1861, par a nation entière, y compris le comte Apponyi lui-même ; et son attitude, ayant amené son renvoi, lui valut une popularité soudaine. Il devint manifeste que l'absolutisme était sur le chemin du déclin, ayant perdu ses griffes en 1859 ; il a cessé d'être redoutable, personne ne croyait plus à sa stabilité.

Cependant, aucun événement favorable ne s'était produit ni dans les affaires intérieures ni dans la politique extérieure. La crise financière ne s'était point calmée ; l'absence de la Prusse avait rendu illusoires des résultats de la réunion des souverains à Francfort, et son attachement opiniâtre à l'alliance allemande avait entraîné l'Autriche dans la guerre de Schleswig-

Holstein ; ses sacrifices apportés à la cause de la victoire n'allaient qu'agrandir son adversaire naturel, la Prusse.

Par contre, l'esprit constitutionnel sévissait en Autriche. Schmerling livrait presque journellement ses batailles au Reichsrath, remportant, haut la main, des succès parlementaires. Cependant ses manières tantôt condescendantes, tantôt pédantesques, mais toujours hautaines, et sa confiance en sa propre infaillibilité finirent par lui aliéner ces mêmes centralistes libéraux qui avaient vu de si bon œil son avènement, et contribuèrent à opérer, peu à peu, un rapprochement entre les Allemands d'Autriche et les Hongrois, sans que, cependant, le gouvernement parvînt à se créer des amis dans un autre camp quelconque. La fiction de l'intégratité du Reichsrath tenait déjà du ridicule, surtout depuis que les Tchèques s'en étaient aussi retirés et qu'on était de plus en plus convaincu, en Autriche même, que les Hongrois n'entreraient jamais au conseil d'Empire.

On faisait parfois courir des bruits sur la convocation de la Diète hongroise. Mais qui aurait cru qu'il fût possible d'imiter en Hongrie ce qui a réussi en Transylvanie. Cependant, Schmerling avait fait des efforts pour s'assurer — à force de promesses — l'aide des nationalités de la Hongrie proprement dite, mais sans avoir obtenu de résultats notables. Plus son régime commençait à ressembler à celui de Bach, plus il devait s'apercevoir des changements considérables survenus au cours des événements. Sous Bach, l'opinion publique nationale n'a pas pu se manifester encore ; les adresses de 1861 ont depuis révélé au monde entier que la Hongrie avait la justice de son côté et que le but qu'elle poursuivait était légitime et non point révolutionnaire. Bach n'avait à lutter, en fait d'adversaires sérieux, que contre les conservateurs, qui étaient loin de représenter la nation entière, tandis que Schmerling se trouvait en face de Deák qui, dans ces temps là, — le fait ne saurait guère être contesté — avait toute la nation derrière soi.

Comme les tentatives d'appliquer de nouveau la théorie de l'extinction de la légalité (Rechtsverwirkung) n'avaient plus prise, on entreprit d'attaquer Deák sur le terrain de la partie historique du droit. En 1863, Lustkandl fit paraître son fameux traité sur le droit public hongrois, dans lequel il s'était efforcé de démontrer qu'en vertu du pacte bilatéral contracté entre

la maison Habsbourg et la nation hongroise en 1713, connu sous le nom de «Pragmatique Sanction», le régime dualiste sous lequel les deux pays vivaient, constituait de fait une union réelle et indivise. François Deák n'eut pas de peine à réfuter, dans un essai dont le ton fut aussi objectif que calme, la théorie de Lustkandl.

A la fin, Schmerling, déçu dans ses espérances, ballotté entre des promesses irréalisables et des résolutions chimériques, en broille définitive avec le Reichsrath même, se trouvait réduit à choisir entre deux expédients, également opposés aux principes dont il s'était inspiré jusqu'alors. L'un consistait à ménager un compromis avec la Hongrie, basé sur le principe du dualisme ; l'autre c'était de rétablir l'absolutisme sur toute la ligne, y compris l'Autriche elle-même. A en juger d'après la façon dont il a été congédié, il est à présumer que c'est en faveur de ce dernier moyen qu'il a opté. Mais François Deák, par son article de Pâques (1865), a prouvé qu'il connaissait mieux la manière de penser et la mentalité du souverain que son propre ministre. François-Joseph a compris l'article de Pâques et il était décidé à ne plus retourner sur la voie de l'absolutisme. Le séjour à Pest du souverain, en été de 1865, amena le dénoûment. Schmerling lui-même fut surpris de son renvoi. Son successeur, Belcredi, n'a pas tardé à «suspendre» en Autriche la constitution de février, écartant ainsi les obstacles qui barraient encore le chemin à l'entente du souverain avec la nation.

Ainsi Bach et Schmerling, malgré les dissemblances de leur individualité et la divergence de leur point de départ et de leur système politique, s'étaient forcément rencontrés au bout de leur carrière.

Une agilité et une souplesse extraordinaires, une subtilité retorse, un penchant à la mystification, le tout joint à une imagination vive, une ingéniosité aux ressources inépuisables et à une activité inlassable, voilà ce qu'était Bach. Schmerling, lui, ne disposait guère d'une connaissance profonde de l'âme humaine et il était porté à dénigrer tout le monde ; il fut le modèle du bureaucrate inflexible et calculateur, toujours à cheval sur les principes, doctrinaire pédant et homme de droit formaliste.

Les débuts de la carrière politique de Bach se trouvent

mêlés aux événements de la révolution. Il quitte un gouvernement libéral — éclipsé d'ailleurs par la révolution — pour entrer dans un cabinet réactionnaire ; il participe avec zèle à l'établissement d'une constitution imposée, d'esprit libéral, qu'il fait révoquer peu de temps après, pour mener dorénavant une politique à la fois féodale et cléricale, s'inspirant — en ce qui concernait la Hongrie — d'un esprit franchement absolutiste, primant toute légalité. Schmerling, par contre, n'a jamais désavoué — sciemment ou à dessein — ses principes. La faute c'était d'avoir fixé des conditions inacceptables à l'établissement du régime constitutionnel en Hongrie, et enfin, de guerre lasse, oubliant que le but primitif était de donner une constitution et de la liberté, il s'entêtait de plus en plus à ne s'en tenir qu'aux conditions stipulées, qui ne visaient que la centralisation de la monarchie, nonobstant toutes les mesures illégales que comportait cette conception.

Bach et Schmerling, ayant tous les deux atteint un âge avancé, moururent presqu'à la même époque (1893). Ce n'est que ce dernier qui avait continué, jusqu'à sa mort, d'occuper dans la vie publique une position distinguée, mais sans éclat. Je l'ai encore vu, au déclin de sa vie. Avec sa démarche raide, mais restée droite malgré l'âge, sa poitrine constellée de décorations et les traits rigides de son visage blême, il avait l'air d'un mort au milieu des vivants.

Et de fait, il n'était autre chose qu'un mort revenant au milieu des vivants ; un vrai fantôme symbolisant l'effort opiniâtre et tenace de cette idée du centralisme autrichien qui n'a jamais cessé d'attaquer, soit dans la théorie, soit dans la pratique, le dualisme vainqueur ; jusqu'à ce que la monarchie elle-même ne descendît à la tombe, après avoir fait un dernier effort desespéré et bien tardif pour unir son sort à celui du fédéralisme.

Albert de Berzeviczy.

LA PIRATERIE[1]

Pendant que nous en sommes encore aux prémisses de notre sujet, nous croyons opportun d'en finir avec quelques niaiseries qui ont été jadis formulées à propos de la guerre sous-marine allemande. Elles ont, à la vérité, plus d'importance qu'on ne le croit, car elles sont l'indice de notions militaires insuffisantes, qu'il y a lieu de redresser en vue de l'avenir.

C'est ainsi qu'on a très souvent qualifié cette guerre sous-marine de « piraterie » et ses exécutants de « pirates ». Les articles de la presse alliée, les déclarations ou discours officiels des personnages haut placés de l'entente, des écrits techniques même, étaient pleins de ces qualificatifs, ou d'autres du même genre, par lesquels on réprouvait avec indignation ce qui semblait un banditisme maritime, et ce que l'on assimilait aux exploits des Barbaresques du XVI[e] siècle. Ces expressions avaient l'inconvénient de traduire de façon puérile, un peu trop ouvertement, les sentiments que professaient à ce moment la généralité des ennemis de l'Allemagne, à savoir l'étonnement que causait ce mode de guerre nouveau, la surprise de ce moyen d'action insolite, l'impression de ne pas être prêt à y faire face, l'impuissance vis-à-vis lui, l'angoisse de ses résultats définitifs. Etonnés, surpris, momentanément impuissants, inquiets, ils ne trouvaient rien de mieux que de

(1) Nous reproduisons ici un chapitre de l'essai intitulé *Synthèse de la Guerre sous-marine*, qui a paru dans la *Revue Maritime*, publiée sous la direction du service historique de l'Etat-Major de la Marine. (Nouvelle série, Paris, N° 1, janvier 1920.) — Ce chapitre est très intéressant du point de vue de la question si controversée durant la guerre, à savoir, la guerre sous-marine était-elle une arme de guerre licite, ou bien méritait-elle la dénomination infamante qne lui infligèrent les adve saires des puissances centrales? L'auteur, quoique Français, arrive à cette conclusion que les Allemands étaient absolument fondés à l'employer. *(Note de la Rédaction.)*

manifester leur dépit, en tapant du pied, par les injures à l'adresse de ce méchant adversaire qui méprisait les règles du *fair play* — en usant de bottes secrètes, et qui n'était pas assez aimable pour s'abstenir de ce qui pouvait nuire à ses rivaux. Ces petits accès de mauvaise humeur renouvelant le genre des harangues chères aux héros d'Homère, étaient quelque peu enfantins ; ils étaient en outre inutiles, car de tels artifices de rhétoriques n'aident pas beaucoup à gagner une guerre.

Tout d'abord, avant de jeter la pierre aux Allemands à ce propos, nous aurions dû nous rappeler que cette guerre de course à la torpille était, comme tant d'autres nouveautés de notre planète, l'application d'une idée première essentiellement française. A l'époque de la jeune école, Gabriel Charmes écrivait :

«Une autre guerre de course, la course par microbes, fera certainement son apparition dans le monde au prochain conflit maritime. Les bateaux minuscules, torpilleurs et canonnières, qui seront si efficaces dans l'attaque des escadres, ne feront pas moins de mal à la marine de commerce . . . Ils tiendront longtemps la mer, invisibles et ignorés, toujours prêts à fondre sur un adversaire désarmé ou insuffisamment armé . . . Ils n'auront besoin que de quelques kilogrammes de matière explosible pour détruire en une seconde les plus grands paquebots.» (1)

Et l'amiral Aube renchérissait sur son fidèle collaborateur dans les termes suivants :

«Le torpilleur ira-t-il signifier au capitaine du paquebot qu'il est là, qu'il le guette, qu'il peut le couler, et qu'en conséquence, il le fait prisonnier . . . qu'en un mot, il l'amarine platoniquement ? . . . Le torpilleur suivra de loin, invisible, le paquebot qu'il a reconnu, et, la nuit faite, le plus silencieusement et le plus tranquillement du monde, il enverra aux abîmes paquebot, cargaison, équipage, passagers et, l'âme non seulement en repos, mais pleinement satisfaite, le capitaine du torpilleur continuera sa croisière.» (2)

(1) Article de l'amiral Aube, paru en 1889 dans l'*Atlas Colonial* de M. Mayer. — Le commandeur anglais dit de son côté : « Il semble logique d'admettre que, si le croiseur peut faire usage de son arme, le canon, le torpilleur a également le droit de se servir de la sienne. » *(Etude sur la protection du commerce.)*

(2) Gabriel Charmes, *La réforme de la marine* (1886), p. 124 et 125.

On voit, par ces extrémités auxquelles de très braves gens étaient conduits sous l'empire de leur martingale favorite, que la théorie de la guerre de course à la torpille n'est pas précisément née de l'autre côté du Rhin. Les Allemands n'ont fait là, comme souvent, que s'approprier l'invention d'autrui. La jeune école française ne pensait encore qu'aux torpilleurs, mais si l'effet de la torpille est indépendant du tube qui la lance, on conviendra que la guerre sous-marine allemande est bel et bien contenue en germe dans les citations ci-dessus.

Mais, en prenant la question de plus haut que sur le point de savoir qui a imaginé ce nouveau genre de guerre, on doit reconnaître que les Allemands étaient absolument fondés à l'employer. Il y a là une question de principe qui domine tout le débât, et vue laquelle tous ceux qui ont eu ou auront à conduire une guerre doivent être unanimes. Engagée dans un conflit formidable d'où elle attendait l'hégémonie mondiale, l'ayant préparé, voulu et déchaîné, le voyant tourner contre elle et comprenant rapidement qu'elle y jouait son existence, l'Allemagne avait le devoir, pour sa cause, de mettre en jeu tous ses moyens et de demander à l'arme sous-marine de nuire au maximum de l'ennemi.[1] Elle devait ne pas la négliger, sous peine de commetre une faute grave de nature à lui faire perdre la partie. Elle s'en est bien gardée, comme il fallait s'y attendre de la part d'une ennemie aussi redoutable, qui suivait en cela le conseil de son principal prophète militaire, Clausewitz : «La guerre, avait dit celui-ci, est un acte de violence à l'emploi de laquelle il n'y a aucune limite. Les forces agissantes à la guerre sont les ressources matérielles dont on dispose et la force de volonté. Pour vaincre, il faut tendre ces forces à l'extrême.» [2]

C'est bien ainsi que des belligérants déterminés ont agi au cours de l'histoire, lorsque des luttes désespérées ont mis des peuples aux prises. En outre, dans le cas présent, les Allemands appréciaient sainement la situation en assignant à leurs efforts la direction décisive : les lignes de communication maritime des alliés. Ils cherchaient ainsi à les frapper point

[1] La guerre sous-marine, la provocation de la révolution russe étaient des coups « dans la ligne basse », parfaitement réguliers, quoique d'une nature un peu spéciale.

[2] Clausevitz, *Le droit des gens à la guerre.*

sensible, conscients du rôle primordial, que ces communications jouaient dans le système militaire de leurs ennemis. L'amiral anglais Percy Scott l'avait bien écrit avant la guerre : « En guerre, tout est barbare. Le but n'est-il pas de détruire l'ennemi ? Pour y arriver, on devra l'attaquer par son point le plus vulnérable. Or, notre point vulnérable n'est-il pas notre ravitaillement en nourriture et en pétrole ? » (1) Puisque le sous-marin permettait de le faire, il fallait l'utiliser. Son usage répondait à cet emploi intégral des moyens sans lequel il ne faut pas attendre de vigueur dans les hostilités. En somme, on ne voit rien dans tout cela, de la part des Allemands, qui ne soit absolument correct, militairement parlant.

La suppression de l'avertissement avant torpillage, qui a soulevé tant de protestations, n'est pas aussi inadmissible qu'elle l'a tout d'abord paru. A cela les Allemands ont répondu, non sans quelques apparence de raison, qu'ils avaient averti une fois pour toutes les navires de ne pas s'engager dans la zone dangereuse.

Le seul reproche qu'il faille leur adresser est d'avoir trop souvent, dans de trop nombreux cas particuliers, sali leur pavillon en conduisant cette guerre sous-marine avec barbarie, et en l'aggravant d'actes odieux. Cruauté d'ailleurs inutile et stupide, parce qu'elle ne servait en rien les fins de la guerre, et qu'elle agissait au bout du compte à l'opposé de leurs intérêts, en soulevant contre eux la réprobation unanime de la conscience des peuples civilisés.

Mais l'emploi de l'arme elle-même était justifié, en dépit de toutes les protestations. Ce n'est pas la première fois d'ailleurs, dans l'histoire humaine, que l'emploi d'un engin inédit soulève de telles tempêtes. Quand, pendant la guerre de Sécession, les Confédérés tentèrent de remédier à leur infériorité maritime en essayant (en dehors de la course) d'un usage intensif des premières mines et torpilles, il y eut un tolle analogue chez les Fédéraux : « Des Etats du Nord, qui en avaient été victimes, s'élevaient avec indignation contre les Sudistes, les traitant d'assassins, d'impies, de scélérats vomis par l'enfer. *Infernal machinations of the enemy, assassinations in its worst form, unchristian mode of warfare . . .* telles étaient

(1) L'article de l'amiral Percy Schott dans le *Times*, du 15 juillet 1914.

les expressions par lesquelles ils essayent de flétrir l'inven tion de leurs adversaires. Mais, après l'avoir flétrie, ils n'hési tèrent pas à en user à leur tour. Si peu chrétienne qu'ell fût, la torpille entra d'emblée dans les armes des peuple chrétiens. » (1)

Le brave Bayard, lui aussi, déclarait, à l'apparition d l'arquebuse, qu'elle était l'arme des lâches. Les armes à fe ont pourtant fait quelques progrès depuis cette époque.

Pour revenir sur le terrain militaire, il nous reste à fair une dernière observation concernant la pseudo-piraterie. Nou avons dit plus haut que l'usage du sous-marin était correct et répondait à la motion juste de l'emploi de tous les moyens Mais il n'était logique qu'en soi, et pas à la façon dont les Alle mands l'ont compris. Nous étions en effet arrivé, au terme d'un précédente étude, après avoir examiné un cas semblable, cette conclusion que « l'emploi intensif et solidaire de toute les armes accompagne la compréhension intégrale de la guerre. C'est ce qui ne s'est pas produit pour l'emploi du sous-mari par les Allemands.

« Intensif », il l'a été, certes. Mais il n'a pas été « solidaire et nos adversaires n'ont pas fait opérer « toutes leurs armes » les armes de surface soutenant l'arme sous-marine. Ils on mené une offensive extrême, mais maladroite. Il y a eu offen sive sous-marine sans liaison des Armes, comme toujours quand il s'est agi de guerre de courses et d'objectif commer cial exclusif. Militairement, les Allemands n'ont opéré correc tement qu'en partie seulement.

La rectification est d'importance. C'est cette petite négli gence de notre ennemi qui nous a valu de gagner la guerre su mer et, par conséquent, la guerre elle-même.

Castex.

(1) Gabriel Charmes, *La réforme de la marine* (1886), p. 9.

SAMUEL KUN

Le 12 février 1922 mourut, à l'âge de soixante-treize ans (il était né le 8 mars 1849 à Pápa), Samuel Kun, écrivain de mérite et un des plus anciens collaborateurs à la *Revue de Hongrie.* Le défunt appartenait à cette catégorie, déjà assez rare, d'érudits qui étaient versés dans presque tous les domaines du savoir humain. Il commença par étudier la médecine et finit par devenir un type achevé du polymathe, aussi savait-il plusieurs langues, ce qui lui permettait de lire en original les productions de la littérature universelle.

Avec cela, Samuel Kun vivait en véritable philosophe à la Diogène. Originairement, il était typographe et fonctionnait en qualité de correcteur d'imprimerie plusieurs dizaines d'années à la société anonyme Athenaeum. Les conditions difficiles dans lesquelles il devait gagner son pain quotidien (bien qu'il fût d'une sobriété exemplaire) ne lui laissaient que peu de loisir qu'il pouvait consacrer à l'étude ; néanmoins, il vivait en homme heureux que l'amour et la recherche de la vérité compensaient des privations de la vie matérielle.

Comme penseur, Kun était un partisan fervent de la philosophie d'Auguste Comte. Pendant ses fréquents voyages à Paris — où il avait résidé un temps assez considérable — il se mit en rapport avec les adeptes français du maître ; rentré en Hongrie, il déploya une grande activité pour faire connaître à notre public les doctrines de la philosophie positiviste. Ses ouvrages parus en hongrois s'inspirent tous d'Auguste Comte ; en voici les titres : *Le positivisme comme système de religion* (1892) ; *Les principes de l'esthétique du point de vue*

du positivisme (1896) ; *Culture nationale et civilisation occidentale* (1899). Ce dernier ouvrage fait partie de la *Bibliothèque positiviste* (en hongrois) fondée par lui. En outre, il publia, dans différentes revues parisiennes et hongroises des études ayant trait à la philosophie de son maître. Il traduisit aussi en hongrois quelques ouvrages philosophiques de Diderot (parus dans la Collection des *Ecrivains philosophiques*, dirigés par B. Alexander et J. Bánóczi), etc.

A la *Revue de Hongrie*, S. Kun collabora de diverses manières : tantôt il traduisit des articles en français, tantôt il écrivit des comptes-rendus d'ouvrages philosophiques (dans les volumes de notre périodiques antérieurs à la guerre), mais où il nous rendit surtout d'excellents services, ce fut à la correction des bonnes feuilles : besogne difficile dont il s'acquitta à merveille. Ses vastes connaissances qui s'étendaient à toutes les branches de la science, son exactitude philologique, ainsi que sa longue expérience à lire les épreuves (il avait été correcteur à Paris durant plusieurs années) en firent un compagnon de travail dont la perte nous paraît presque irréparable.

G. de H.

REVUE DE POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Depuis la création de la Grande-Roumanie, c'est la troisième fois qu'on y procède aux élections pour l'Assemblée Nationale. En Roumanie, depuis des dizaines d'années, deux partis se succèdent au gouvernement du pays: les libéraux et les conservateurs. En 1916, le gouvernement libéral de Bratianu a déclaré la guerre aux puissances centrales, cependant, après quelques mois de lutte, l'armée roumaine ayant subi une débâcle totale, elle dut se retirer, et ce furent de nouveau les conservateurs qui arrivèrent au pouvoir et conclurent la paix de Bucarest. Cependant, la chute des puissances centrales valut aussi aux Roumains une victoire facile qui permit une fois de plus aux libéraux de prendre en main la direction des affaires de l'Etat et de réaliser ensuite les anciennes aspirations secrètes de la Roumanie. « *Devenir* père est facile, mais le *rester* est difficile », dit un poète allemand, et cette sentence s'applique très bien aux hommes d'Etat roumains. Dès 1918, la politique de la Roumanie s'est épuisée en une suite de vains essais pour créer la consolidation. Le gouvernement Bratianu de 1918 fut remplacé, peu de temps après, par un cabinet de généraux, celui-ci par la coalition du parti national de Transylvanie et du parti rural, organisé depuis. Mais ces gouvernements n'eurent pas non plus de succès et, au bout de quelques mois, c'est le général populaire, M. Avarescu qui fut chargé par le roi de la formation du cabinet et, comme chef du parti populaire, il s'est assuré une majorité prépondérante aux élections. M. Avarescu admit dans son ministère trois membres du parti démocrate-

conservateur de M. Take Jonescu. Le parti populaire, cependant, s'est tourné de plus en plus vers le républicanisme, et les attaques déchaînées, dans la presse amie du gouvernement, contre la dynastie, aboutirent à ce que le roi Ferdinand congédia Avarescu d'une manière inattendue et chargea M. Take Jonescu de la formation du nouveau cabinet. M. Jonescu n'avait au parlement que sept partisans, mais il nourrit l'espoir qu'avec l'aide des démocrates de M. Jorga, du parti roumain national de Transylvanie et des éléments conservateurs du parti populaire, il arriverait à se créer un parti, capable de gouverner, et qui pourrait éventuellement prendre le rôle de l'ancien parti conservateur, en continuant à faire jouer, tour à tour avec les libéraux, le système du retour réciproque, si typiquement roumain. Néanmoins, il ne parvint pas à faire changer cette situation morbide, caractérisant toute la vie publique de Roumanie; il ne parvint pas non plus à reorganiser l'administration du pays, menaçant d'une complète faillite, ni à satisfaire aux exigences des minorités nationales et des Roumains de Transylvanie, visant à une plus grande indépendance politique. Ainsi, il fut obligé de démissionner, après avoir gouverné pendant un mois. Le roi revint au point de départ et chargea de nouveau M. Bratianu et son parti, les libéraux, de la formation du gouvernement.

M. Bratianu ne s'est engagé dans aucune expérience avec la Chambre, il a — sans même leur présenter ses ministres — tout simplement congédié les députés par rescrit royal et convoqué les élections qui sont maintenant en cours.

Connaissant la méthode des élections roumaines, nous ne saurions douter que ce sera le parti libéral qui sortira victorieux du combat. Nous ne voulons donner que quelques exemples du procédé électoral roumain. L'ancien président du Conseil, le représentant de Roumanie à la conférence de Paris, M. Vajda, fut rayé de la liste des candidats à cause de formalités futiles. Ce fut également le sort de la plupart des candidats du parti roumain national de Transylvanie. Sur 39 candidatures socialistes, 38 furent déclarées nonvalides. Il est facile d'imaginer de quelle manière on traite les candidats de la Ligue Hongroise, représentant la minorité la plus importante de la Grande-Roumanie, vu que les

Roumains ne connaissent pas de pitié même vis-à-vis de ceux de leur propre race, qui osent se présenter avec un programme oppositionnel.

Outre le parti libéral, c'est le bloc démocrate de MM. Jonescu et Jorga, ensuite les Saxons de Transylvanie qui, admis à l'avance par le gouvernement comme « opposition » incolore et bienveillante, ont des chances de sortir avec un certain nombre de mandats de la lutte électorale. Les chances des autres partis oppositionnels, ainsi que celles du parti progressif conservateur, du parti populaire d'Avarescu, du parti national roumain de Transylvanie, du parti rural, de la Ligue Hongroise, du parti national russe, du parti socialiste et, enfin du parti communiste sont infiniment petites.

Le traité commercial hongrois-autrichien fut signé le 7 février, au nom des deux gouvernements, par le ministre des Affaires étrangères de Hongrie, M. le comte Bánffy et par le ministre d'Autriche à Budapest, M. le baron Knobloch. Ce traité est basé sur le régime de la nation la plus favorisée. Pour faciliter la communication, le traité met en perspective la conclusion de conventions spéciales. De ces conventions, celle du cartel douanier, celle du commerce limitrophe est déjà signée par les représentants des deux ministères des finances. Actuellement, on négocie la convention contre les épizooties, ensuite la convention concernant le commerce d'échange, dans laquelle l'Autriche s'engage à fournir, pour les denrées alimentaires de la Hongrie, différents articles industriels. Nous pouvons dire que ce traité est le premier qu'il ait été possible à la Hongrie de conclure avec l'un des Etats successeurs. Assurément, il serait aussi dans l'intérêt des autres Etats successeurs de régler leurs relations commerciales avec la Hongrie. Si nous pouvons en croire la déclaration d'un diplomate de l'Entente, parue dans un journal de Budapest, le ministre Benes se présentera à la conférence de Gênes avec un programme complètement arrêté, d'après lequel — tout en reconnaissant l'importante position économique de la Hongrie — il pense faire entrer ce pays dans la confédération économique des Etats orientaux. Toutes les voies les plus courtes qui réunissent la Yougo-

slavie à la Tchéco-Slovaquie, la Roumanie à l'Autriche, mènent à travers la Hongrie; c'est aussi la Hongrie qui dispose de la voie fluviale la plus remarquable du continent européen, c'est-à-dire du Danube. Si la Hongrie refusait d'entrer dans cette confédération économique, projetée par M. Benes, on emploierait des moyens économiques coercitifs, dit le même diplomate. Nous voudrions savoir pourquoi il serait nécessaire de parler de moyens coercitifs, lorsqu'il s'agit de faire entrer la Hongrie dans la vie économique de l'Europe orientale. Chez nous, tout le monde sait que ce n'est qu'une adaptation à la vie économique internationale qui puisse apporter la consolidation et le bien-être au pays. Les menaces de M. Benes — si les déclarations susmentionnées répondent à la vérité — ne doivent donc être considérées que comme des suffisances ou des suggestions, ou bien le ministre tchèque médite, sous cette soi-disant confédération économique, d'autres projets dont la réalisation, cependant, ne dépend pas seulement de lui et de la Hongrie, mais aussi de facteurs beaucoup plus importants.

Par suite de sa situation géographique, la Hongrie devait se mettre, au cours de son histoire, toujours en défense contre les tendances impérialistes de l'un des Etats voisins. Durant des siècles, ce fut le danger turc qui la menaça, car elle se trouvait sur la route de la Turquie vers l'Occident. Elle réussit, grâce à l'aide allemande, à écarter le danger turc; cependant, elle tomba de Charybde en Scylla et, au commencement du XVIIe siècle, nous trouvons déjà la Hongrie en lutte contre les visées germaniques. Le fait que le rôle des Allemands soit passé, dans le cours des temps, aux Autrichiens, n'a rien changé à l'affaire, ni la circonstance que la Hongrie ait conclu en 1867 une union forcé avec l'Autriche. Toute l'histoire de notre pays, jusqu'à 1918, est caractérisée par les efforts faits en vue de s'assurer l'indépendance vis-à-vis de l'Autriche. En 1918, le sort prend une autre tournure: la Hongrie échappe à l'étreinte de l'Autriche en agonie, mais ce n'est que pour barrer le chemin à ses autres voisins, qui — naturellement — se tournent contre elle. Un cercle de fer se forme autour de nous: la Yougoslavie, la Tchéco-Slovaquie et la Roumanie se groupent en une alliance des protagonistes du slavisme et de leurs amis plus

ou moins involontaires; ainsi naît *la Petite Entente.* Il semble naturel que même la petite Hongrie mutilée suscite des obstacles aux deux Etats-frères, la Tchéco-Slovaquie et la Yougoslavie, car les voies de communication les plus importantes mènent à travers ce pays, dont la civilisation est aussi de beauconp supérieure à celle des jeunes voisins. Le président du Conseil tchèque, M. Benes, a trouvé que l'intervalle qui précède la conférence de Gênes était propre à créer le soit-disant bloc économique de l'Europe orientale — puisque il ne réussit pas à se tailler ce «corridor» à travers la Hongrie occidentale — par lequel il aurait pu étrangler la Hongrie jusqu'à ce qu'elle fût devenue son jouet impuissant. Le bloc susdit pourrait bien former le nœud d'une formation d'Etats qui aurait beaucoup de ressemblance à l'ancienne monarchie impériale autrichienne. Pourquoi les Tchèques ne prendraient-ils pas le rôle des Autrichiens? Peut-être le temps viendrait-il où les Russes seraient disposés à leur prêter le même appui armé qu'ils prêtèrent, en 1848, à Ferdinand V contre Kossuth. Comme la grande puissance danubienne serait belle sous la direction tchèque — pense M. Benes — où les Hongrois joueraient le rôle de vassaux politiques. Le voyage à Londres de M. Benes aurait eu pour but de servir cette conception politique. Cependant M. Poincaré et, en premier lieu, M. Lloyd George, ne montrèrent aucune velléité de secourir le projet de M. Benes et de réserver un siège, au sein du Conseil Suprême, à la Petite Entente; ils refusèrent également de faire entrer la Tchéquie dans le traité de garantie contre l'Allemagne en lui accordant leur aide au cas où la république serait attaquée ou qu'une grande puissance quelconque *(sic !)* s'opposerait à la domination de la Petite Entente sur le Danube. M. Benes est revenu de Londres les mains vides, avec un échec impossible à dissimuler; cependant il semble que l'insuccès n'a pas enlevé sa bonne humeur à cet homme d'Etat extraordinairement tenace. Ces jours-ci il eut une entrevue avec le ministre serbe des Affaires étrangères, M. Nintchitch à Presbourg, et rien n'est plus naturel que la question hongroise fut agitée à cette occasion. Les deux hommes d'Etat slaves entendent surprendre la Grande Entente par des faits accomplis. Ils veulent forger des Etats de la Petite Entente — en y joignant la Pologne et

l'Autriche — un bloc économique si serré que cette formation de cinq Etats de l'Europe orientale puisse figurer comme facteur décisif, devant lequel MM. Lloyd George et Poincaré eux-mêmes n'auraient qu'à s'incliner.

La nouvelle infraction des traités de paix et des conventions sur lesquelles ceux-ci s'appuient, devait causer une surprise désagréable aux hommes politiques slaves. Les fascistes, malgré le traité de Londres et la convention de Rapallo, prirent possession de Fiume. Le fait que l'Italie officielle affirme sa volonté de respecter ses engagements, ne change rien à l'affaire. Il est vrai que les accords et les conventions sont susceptibles d'imprimer une orientation à la politique d'un gouvernement quelconque; cependant, si cette politique n'a pas sa racine dans la mentalité des grandes masses de la population, elle ne sera pas de longue durée. Fiume est, depuis 1918, dégradé au niveau d'un petit port insignifiant, car elle a perdu son hinterland. Les puissantes constructions du port — élevées par le gouvernement hongrois — sont vouées à la ruine. Peut-on admettre qu'une ville, privée des sources même de sa vitalité et de sa prospérité, puisse se développer? L'article 294 du traité de Trianon assure à la Hongrie l'accès à l'Adriatique et l'usage du port de Fiume, mais si la voie y mène à travers un pays qui montre une attitude désobligeante vis-à-vis de la Hongrie, comme le fait la Yougoslavie, il va sans dire que ces dispositions du traité de paix ne seront que de vaines paroles. La question de l'Adriatique n'est pas encore tranchée, et elle ne le sera pas aussi longtemps que s'y croiseront des intérêts contraires. Dans cette question, la Hongrie est également intéressée, car tant qu'il y a des troubles permanents sur le littoral le plus proche, — même si la route y conduisant était libre — il est impossible que le trafic puisse s'établir.

A. de H.

NOTES ÉCONOMIQUES

Un nouveau livre de M. J. M. Keynes : **Une révision du Traité** (A Revision of the Treaty), Londres, 1922.

« La paix de 1918 est assurément critiquable. C'est, néanmoins, la meilleure qui ait jamais été faite. Elle consacre les idées fondamentales de droit. Elle délivre les peuples opprimés, les provinces arrachées à leur mère-patrie. C'est la seule paix de l'histoire dans laquelle les vainqueurs aient cherché, non la satisfaction de la haine ou la poursuite de l'intérêt immédiat, mais la liberté et la justice, sous le contrôle de la conscience humaine. » Ces paroles ont été prononcées par M. Paul Appell, recteur à l'Université de Paris, au Congrès des Associations pour la Société des Nations (Milan, du 12 au 16 octobre 1920) ; à les lire, on croirait que leur auteur voulait rire, si la chose n'était pas si tragique ! Comment donc ? Pour M. Appel, la paix de Versailles consacre « les idées fondamentales de droit » ? A qui voudrait-il faire accroire aujourd'hui que les vainqueurs n'eussent point cherché la satisfaction de la haine, de l'intérêt, et de rien autre que de l'intérêt ? C'est une ironie sanglante que de qualifier « de la meilleure qui ait jamais été faite », une paix qui, par sa barbarie, rappelle les paix de Babylone, avec cette différence que, tandis qu'aux temps antiques, les vaincus ont été réduits formellement à l'esclavage : de nos jours, cet esclavage est hypocritement affublé des oripeaux d'une phraséologie faussement justicière...

M. J. M. Keynes vient de publier, sous le titre *Une révision du Traité,* une suite à son premier ouvrage consacré aux conséquences économiques de la paix ; dans son nouveau livre, il continue à démontrer la part immense qui revient, dans la destruction de l'Europe, à l'œuvre élaborée dans la banlieue de Paris. Nous tâcherons de rendre un compte

impartial de ces développements qui se trouvent être en opposition diamétrale avec le jugement que M. Appell daigne porter sur Versailles, Trianon, etc.

M. Keynes trace un tableau historique de la question des réparations. Il commence par attaquer la décision concernant la Haute-Silésie et trouve qu'il fut étrange de confier « à des gentlemen d'un certain âge, venant de l'Amérique du Sud et de l'Extrême-Orient asiatique, la solution de problèmes européens si compliqués ». Et, a-t-il tort lorsqu'il compare la décision du Conseil de la Société des Nations, relative à la Haute-Silésie, au jugement de Salomon ayant condamné à couper en deux un enfant vivant ? Les conférences de San-Rémo (avril 1920) et de Spa (juillet 1920), quoiqu'elles aient manqué leur but, n'en constituent pas moins un lent acheminement vers la raison. Les négociations entamées par les experts à Bruxelles, en décembre 1920, se poursuivent d'une façon avantageuse, mais la politique française s'en mêle et empêche la victoire d'une entente pacifique dans la question des réparations. « Cependant, — dit M. Keynes — cette conférence marque une nouvelle phase dans les relations de l'Angleterre avec l'Allemagne. »

Lloyd George parvient à retenir la France de l'occupation du territoire de la Rhur, mais l'Allemagne est obligée d'accepter l'ultimatum de Londres, ultimatum que l'Entente elle-même considère comme impossible d'exécuter ; cependant, la répartition des obligations allemandes en 50 milliards devant porter des intérêts et en une dette morte de 82 milliards est, d'après M. Keynes, un nouveau pas dans la voie de la raison. Après avoir consacré quelques pages à l'étude des « sanctions », notre auteur passe à l'examen de la question, si les Alliés étaient fondés en droit de mettre les pensions militaires sur le compte de l'indemnité à exiger de l'Allemagne. M. Keynes y répond d'une façon absolument négative. Notez bien que les deux tiers des 132 milliards, fixés à Londres, sont absorbés par ces dépenses. Si donc on reconnaissait l'injustice de cette exigence, la somme des réparations en serait considérablement amoindrie.

Les Alliés commencèrent par établir 223 1/2 milliards de marks or, comme devant être payés par l'Allemagne ; cette somme fut diminuée à 132 milliards par la commission des

experts; sir John Bradbury « a passionnément plaidé pour sa réduction à 104 milliards ». Selon M. Keynes, le compte des réparations devrait s'élever, si l'on s'en tenait strictement au texte du traité de Versailles, à 110 milliards ronds, dont 6 milliards pour la dette belge, 30 milliards pour les régions dévastées et les dommages des civils, et 74 milliards pour les pensions militaires — exigence injustifiable du point de vue juridique, dit M. Keynes.

D'après lui, le problème des réparations doit être envisagé: 1° comme un problème de l'exportation; 2° comme un problème du budget de l'Etat et 3° comme un problème des revenus de la nation allemande. — M. Keynes inflige un démenti à la légende des exportations immenses de l'Allemagne; ainsi, dans les six mois de mai à octobre 1921, l'Allemagne a exporté pour 1864·8 millions de marks or, tandis que la somme des importations s'élevait à 2443·3 millions. Quant au budget, l'économiste anglais arrive à cette conclusion que, sur la base de l'ultimatum de Londres, il n'est point possible de l'équilibrer; ce serait déjà un effort presque surhumain, de la part de l'Allemagne, si elle parvenait, pour l'année 1922—23, à balancer ses dépenses, sans tenir aucun compte de la somme exigée pour les réparations.

Quant aux paiements en nature, M. Keynes approuve l'accord survenu à Wiesbaden; cependant, il croit que les pays où entreront les marchandises allemandes s'insurgeront contre la concurrence résultant d'une trop grande extension des livraisons en nature. Toute obligation de payer des sommes exorbitantes, à titre de réparations, doit cependant nécessairement pousser l'Allemagne à développer ses exportations industrielles, ce qui revient à l'obliger de faire la concurrence la plus âpre à ses créanciers sur les marchés tant nationaux qu'étrangers. « Il s'agit, par conséquent, non pas de définir *la forme* sous laquelle l'Allemagne doit s'acquitter, mais de réduire la somme des réparations à un chiffre raisonnable. » En tenant compte de l'ensemble de la situation politique et économique de l'Europe et des Etats-Unis d'Amérique, M. Keynes finit par formuler les exigences suivantes pour arriver à une solution convenable.

Le total des réparations doit être fixé à 110 milliards or; de cette somme, les 74 milliards pour les pensions mili-

taires doivent être rayés. L'Allemagne serait probablement capable de s'acquitter, par des annuités de 6 %, des 36 milliards qui resteraient. Toutefois, les Alliés feraient bien, par des raisons d'ordre politico-commercial et financier, de ne pas insister même sur le paiement de cette somme. L'Angleterre devrait réduire sa créance de 11 milliards à 1 milliard et dégager les revendications de l'Italie et des petits Etats. Dans ce cas, il resterait à l'Allemagne à s'acquitter de 21 milliards échéant à 30 termes annuels de 6 %, dont 18 milliards à la France et 3 milliards à la Belgique. Il est d'une importance secondaire que les paiements se fassent en espèces ou en nature.

Un tel règlement serait conforme, selon M. Keynes, aux intérêts des Etats de l'Entente. Ceux-ci devraient le compléter par l'annulation réciproque des dettes qu'ils ont contractées entre eux. Si les Etats-Unis d'Amérique consentaient à suivre cet exemple, — ce que notre auteur ne croit guère probable pour un avenir prochain, mais à quoi ils devront finir par se résigner pour les mêmes raisons qui décideront les Alliés à réduire la dette de l'Allemagne — l'assainissement de l'état économique et financier du monde serait consacré. M. Keynes suggère encore à l'Angleterre d'attribuer à l'Autriche et à la Pologne (dans la proportion de 3 à 7) le milliard qu'elle se ferait payer par l'Allemagne — sous la condition formelle que ces deux Etats devront affecter les sommes ainsi reçues à mettre en ordre leurs finances. Il est regrettable que le grand économiste anglais ne fasse pas mention de notre pays qui, lui aussi, a besoin d'être aidé pour pouvoir se relever. Cependant, pour y procéder, il faudrait commencer par la restitution des frontières de la Hongrie, car ce pays ne saurait être rendu viable avant que les Tchèques, Serbes et Roumains n'évacuent les territoires hongrois dont ils se sont emparés en 1918, lors de la révolution de Károlyi, et qu'ils tiennent encore occupés aujourd'hui, au mépris de ce droit et de cette justice que M. Appell vient d'invoquer.

RASTIGNAC.

Rédacteur en chef et gérant :
G. DE HUSZÁR.

Le Roi est mort...

Cet esprit de justice qui a présidé à l'élaboration du traité de Trianon, vient de remporter une nouvelle victoire: Sa Majesté Charles IV, roi apostolique de Hongrie et empereur d'Autriche, est décédé à Funchal, le 1er avril 1922. Jadis un des maîtres les plus puissants de la terre, il mourut comme un pauvre voyageur, sans patrie et presque sans abri — victime de cette politique de rapacité, de vengeance et de haine qui donna naissance à la soi-disant «nouvelle Europe». Et si aujourd'hui l'univers tout entier s'incline hypocritement devant sa fin tragique, il n'y a vraiment que la Hongrie qui éprouve une perte irréparable, puisque celui qui vient de descendre dans la tombe était son roi, uni à jamais à tous les Magyars par la sainteté du mystère de la Couronne de Saint-Etienne.

L'Autriche, aujourd'hui à demi communiste, qui, dans le passé, devait toute sa grandeur et toute sa splendeur à la Maison des Habsbourgs, s'empressa de se constituer en «république» et de renier son empereur. Les dirigeants de la politique tchèque, qui trahirent la cause de la monarchie durant la guerre, ont été graciés par lui et, cependant, ces mêmes Thèques se démènent aujourd'hui

comme ses adversaires les plus implacables. Les compatriotes de Princip, dont l'attentat meurtrier avait déchaîné la conflagration mondiale, ne sont restés que logiques en persécutant le noble monarque qui avait une horreur si instinctive de toute effusion de sang, qu'il refusait de réprimer par la force armée les pseudo-révolutions de 1918 à Vienne et à Budapest. Peut-être aurait-il sauvé son trône en agissant ainsi, mais lui, qui aimait sincèrement ses peuples et considérait comme son devoir de vivre et mourir pour leur bien, s'est plutôt retiré des affaires publiques que d'avoir recours à la violence.

Doux et affable au faîte du pouvoir, il fut grand sous les coups de l'adversité, sans jamais se plaindre de l'ingratitude et de l'infidélité des hommes. Ennemi de la guerre et ami de la paix, il dut offrir en holocauste, d'abord son empire et maintenant sa vie, sur l'autel de la guerre — et de la «paix». Leurré par l'ennemi et trompé par beaucoup de ceux qu'il prenait pour ses amis, le bon et généreux souverain était désigné pour succomber à la méchanceté et à l'inintelligence des hommes qui n'arrivèrent pas à comprendre sa magnanimité et son esprit de sacrifice, car ils croyaient pouvoir le juger d'après leurs propres passions suggérées par l'intérêt, l'avidité et l'envie.

Les «Etats successeurs» s'entendirent à merveille pour déchirer la monarchie austro-hongroise et pour s'enrichir de ses dépouilles, en dérobant même les biens privés de leur ancien maître. Et puisqu'il fut encore assez téméraire pour s'opposer à ce que ces nouveaux riches dénommaient, dans leur mégalomanie, «la volonté de l'Europe»

et fit des tentatives — bien naturelles et bien légitimes — de remonter sur le trône de ses ancêtres, les grandes puissances, avec l'Angleterre en tête, l'exilèrent, comme jadis Napoléon, sur une île d'où, loin de sa patrie, il ne lui fut donné que d'écouter le murmure des flots charriés par la mer — et peut-être l'écho lointain de la plainte de ses Hongrois gémissant sous un joug étranger... Frappé de tant de malheurs, rongé, en outre, par les soucis de la vie matérielle, le jeune roi et empereur vieillit à vue d'œil, et la maladie — causée par un climat peu approprié à sa constitution physique — eut vite fait de briser les ressorts de sa résistance affaiblie par le chagrin.

Charles IV fut le héros d'une sombre tragédie suscitée par la faute d'autrui. Les couronnes impériale et royale qu'il portait durant son règne, se changèrent bientôt en une couronne d'épines. Mais lui, il restait fidèle à lui-même jusqu'au bout de son calvaire et, déjà au seuil de l'éternité, il prononça ces paroles significatives: « Que ma mort soit la rançon du bonheur de mes peuples! » Et celui qui n'avait d'autre ambition que d'être l'empereur et le roi des humbles, des pauvres, des déshérités, meurt incompris, méconnu, calomnié, presque sur un grabat et séparé de la seule nation qui ait vénéré en lui son maître et roi oint du Seigneur! Sa tombe solitaire, au lieu d'être arrosée des pleurs de ses peuples, dont il rêvait toujours le bonheur, n'est entourée que de son auguste épouse, sublime d'héroïsme et d'abnégation, et de sept petits orphelins, nés dans la pourpre, mais exposés à la misère par la main des dictateurs momentanés de ce monde...

Pour nous, Hongrois, le roi Charles IV est un

martyr: martyr de l'indépendance, de la liberté et de l'intégrité hongroises. En s'emparant de sa personne, pour la jeter dans une captivité humiliante, les Alliés dits victorieux subjuguèrent en même temps la nation magyare, déjà si cruellement éprouvée par le nouvel ordre du Droit, de la Justice et de la Civilisation. Symbole de notre patrie spoliée, martyrisée et entourée de geôliers, le dernier roi de la Hongrie une et indivise, eut pour gardien l'océan infini. Mais le sang des martyrs n'est jamais inutile, et s'il est mort comme prisonnier de l'Entente, il ressuscitera comme sauveur de la nation hongroise, qu'il aimait avant tout, vers laquelle il se sentait le plus attiré.

Dors donc en paix, Souverain infortuné ! Ta sainte Mémoire sera bénie par les générations futures de ce malheureux pays et partout où palpiteront des cœurs hongrois.

Guillaume de Huszár.

LE ROLE DU CAPITAL FRANÇAIS DANS LA TENTATIVE DE LA SUPPRESSION DE L'ÉTAT MONTÉNÉGRIN

Si l'on compare les multiples discours prononcés par des hommes d'État de tous les pays durant la guerre, au sujet des discussions et des marchandages qui eurent lieu pendant les nombreuses et stériles Conférences de la Paix, on est frappé de l'absence absolue, dans ces dernières, de ces grands, nobles et sonores principes qui faisaient la quintessence de tous les discours des orateurs de la guerre. Notons avec tristesse que leur place a été prise par ces simples et réalistes conceptions qui servent de base à toute l'activité de l'humanité moderne : c'est-à-dire par intérêt particulier dans son sens le plus simple et le plus vulgaire. Nous avons donc le droit, en prenant exemple des grands qui, à Paris, représentaient le monde civilisé, de chercher, dans chaque question internationale, les causes financières et économiques qui en sont le fondement et les promotrices. A ce point de vue, il serait peut-être intéressant d'étudier l'effet de la politique internationale sur les cas les plus simples, c'est-à-dire sur ceux que l'on peut facilement séparer de l'ensemble des liens et des enchevêtrements financiers qui existaient avant la guerre, que la catastrophe mondiale a brisés et compliqués en même temps et qui, enfin, s'embrouillèrent et se compliquèrent encore davantage quand la paix fut revenue.

Le cas prototypique, qui se prête le mieux à une telle étude est, sans aucun doute, la tentative de la suppression de l'État du Monténégro, *allié* de l'Entente.

Avant la guerre, ce petit royaume n'avait presque aucun lien avec la haute finance. Il n'avait presque pas de dettes (en tout quelques millions) et les capitalistes étrangers n'avaient obtenu que des concessions d'importance secondaire (chemins

de fer et le port d'Antivari, monopole des tabacs). Le Monténégro est donc entré dans la guerre européenne dans de telles conditions que sa perte éventuelle n'aurait pu menacer aucun grand intérêt des capitalistes occidentaux. Et c'est sans doute pour cette raison que, dans les Conférences des Alliés, ce pays a trouvé aussi peu de défenseurs sérieux et sincères.

D'autre part, les héritiers éventuels de cet État, comme nous le verrons dans la suite, y trouvèrent des bénéfices très importants qui justifient cette lutte tenace et acharnée qui s'est déroulée pour sa destruction.

Les hommes politiques serbes savaient certainement ce que représentaient les richesses naturelles du Monténégro et en avaient si bien informé certains puissants diplomates et capitalistes français, leur protecteurs, que, d'accord avec la haute finance américaine, ils se chargèrent d'influencer la politique française et l'obligèrent à leur sacrifier ce petit État allié.(1) (Le cas de M. Berthelot, diplomate, et les spéculations commerciales de la Banque de Chine, montrent comment l'on combine ces entreprises politico-financières.) (2)

(1) Plusieurs diplomates français sont intéressés dans des affaires de banque. En voici une liste incomplète, à laquelle devrait être ajouté M. Paul Dutasta, ex-ambassadeur et secrétaire général de la Conférence de la Paix :

M. Charles Brice, ministre plénipotentiaire. (M. René Brice est administrateur du Crédit Lyonnais.)

M. Alfred Charpentier, ministre plénipotentiaire. (M. J. C. Charpentier, secrétaire d'ambassade honoraire, administrateur du Crédit Mobilier.)

M. le Comte d'Ormesson, ambassadeur, administrateur du Crédit Mobilier. (M. le Comte André d'Ormesson, secrétaire d'ambassade.)

M. Alfred Lacaze, ministre plénipotentiaire. (M. H. de Montplanet, administrateur du Crédit Industriel et Commercial ; Mme est née Lacaze.)

M. François Georges Picot, haut-commissaire de la République en Palestine et en Syrie. (M. Charles Georges Picot, administrateur du Crédit Industriel et Commercial.)

M. Jean Boissonnas, ministre plénipotentiaire. (Mme est née Mirabaud : Banque Mirabaud.)

Métropolitain. M. Ulrich a été nommé administrateur délégué en remplacement de M. Berthelot. M. Postel-Vinay a pris la présidence du Conseil d'Administration (*Information*, 7 avril 1920). M. Marcel Ulrich, ingénieur du corps des mines ; Mme est née Toussaint Le Grain (ancien directeur des Chemins de fer de l'État). André Postel-Vinay, ingénieur, (Mme Marcel-Postel Vinay est née Delombre ; Mme Georges Postel-Vinay est née Delombre ; Paul Delombre, ancien ministre, rédacteur au *Temps*), etc.

(2) Le *Comité national d'expansion économique dans l'Europe orientale* (Paris, 60, rue de la Victoire) est composé d'hommes d'État serbes et de banquiers et financiers français ;

Membres d'honneur : P. Doumer, sénateur, ancien ministre et président de la Chambre des Députés ; Edouard Henriot, sénateur, ancien ministre, maire de Lyon ; Baron d'Estournelles de Constant, sénateur, ancien ministre plénipotentiaire ; G. Reynaud, sénateur, secrétaire de la Commission des Affaires

Et voici, exposé sommairement, ce qu'à peu près les dirigeants serbes ont dû faire connaître aux susdits capitalistes et quelles perspectives alléchantes ils leur ont révélées.

Le Monténégro possède, d'après les évaluations de spécialistes austro-hongrois, faites durant l'occupation de mon pays, de 100 à 120 millions de mètres-cubes environ de bois industriel. Ces forêts sont situées dans la partie septentrionale du pays. Elles sont propriété de l'État, des communes, et une petite partie appartient à la Couronne. Les qualités sont : 10% de bois précieux (ébène, chêne, tilleul, bouleau, etc.) ; 10% de pins, 20% de sapins, 10% de pins sylvestres et 50% de hêtres. Pour donner une valeur approximative de cette richesse, nous nous servirons des documents que nous avons pu obtenir dernièrement et dont les prévisions sont naturellement les meilleures garanties que nous interprêtons exactement les calculs des banquiers et des hommes politiques serbo-français. Il s'agit d'une offre d'un agent serbe, M. G. Yovanovitch, de Serajevo, adressée à M. le docteur E. L. Aschieri (du Comité Italo-serbe à Rome), attaché «privé» à la Légation serbe à Rome. M. Yovanovitch, travaillant au nom de certaines hautes personnalités de Belgrade, décrit en détail toutes les dépenses et tous les gains que présente l'opération susmentionnée. Nous citerons ici quelques passages essentiels de cette offre de vente d'une forêt monténégrine (mai 1919 !), achetée, comme prétend celui qui offre, pour 10 millions de francs.

Etrangères, président de l'*Idée française à l'étranger ;* R. Peret, député, ancien ministre, président de la Commission du budget ; L. Marin, député, ancien ministre, rapporteur général du budget ; M. Ajam, député, directeur du journal *l'Exportateur français ;* Venizélos, ancien président du Conseil des Ministres (Grèce) ; J. Bratiano, président du Conseil des Ministres (Roumanie) ; Kramarcz, ancien président du Conseil des Ministres (Tchéco-Slovaquie) ; S. Protitch, ancien président du Conseil des Ministres (Yougoslavie) ; Pachitch, président du Conseil des Ministres (Yougoslavie) ; Take Jonesko, ancien président du Conseil des Ministres (Roumanie) ; Politis, ancien ministre des Affaires Etrangères (Grèce) ; Trumbitch, ancien ministre des Affaires Etrangères (Yougoslavie) ; Benès, ministre des Affaires Etrangères (Tchéco-Slovaquie) ; Michalacopoulos, commissaire général de la Grèce auprès des Alliés pour les questions économiques.

Direction : Président : M. Géo Gérald, député, vice-président du Conseil du commerce extérieur, ancien commissaire général de la France à St-Louis ; Robert Delaunay-Belleville ; Blank, de la banque Marmorosh-Blank (Roumanie) ; Mitaranga, de la maison Zarifi (Grèce) ; Draskovitch, administrateur de la banque d'Exportation (Yougoslavie).

Secrétaires généraux : J. Dalsace, ingénieur en chef des poudres ; Ch. Aupied, avocat, administrateur de la Banque d'exportation (Yougoslavie) ; J. Prévost, de la Banque Claude Lafontaine, Prévost et Cie, à Paris.

Nous nous arrêterons sur ce point un peu plus longtemps, parce qu'on en pourra facilement déduire à quelle immense spéculation donne lieu la richesse naturelle de ce Monténégro «pauvre et incapable d'exister» :

«J'ai l'avantage de vous informer, écrit M. Yovanovitch, que j'ai obtenu *(sic!)* le droit d'exploiter une très grande forêt au Monténégro, se trouvant dans la région de Kolachine, à une distance de 85—90 kilomètres de la mer Adriatique. Ces forêts contiennent 8,250.000 m³ de bois de première qualité. Le contrat me donne le droit d'exploiter ces forêts pendant une période de 40 ans . . . La forêt ne contient que du bois de premier ordre et déjà mûr pour être abattu, puisque la plupart des troncs ont un diamètre de 40 cm.

«Dans toute la forêt, il existe environ 2,600.000 troncs de plus de 30 cm. de diamètre, ce qui signifie une quantité de 8,250.000 m³, laquelle, selon toute probabilité et après une expertise approfondie, pourrait être supérieure, car le plus grand nombre des troncs contient plus de 4 m³ . . . Les moyens de transport sont, en égard à la quantité, très favorables . . .

«J'ai acheté la forêt à raison de francs 3·60 par tronc, et comme chaque tronc contient 3 m³ 25, le m³ ne revient qu'à francs 1·10 . . .

«En conséquence, 1 m³ de bois travaillé en planches et bois de construction coûtera *au plus*, franco à un port français ou italien, francs 23 . . .

«De 300.000 m³ de bois ronds par an, on peut retirer 180.000 m³ de bois travaillé, vendables à francs 140 le m³, ce qui produit francs 22,400.000.

«Déduction du prix de revient pour une quantité égale, soit 180.000 m³ à francs 23, donne 4,140.000.

«Il reste un bénéfice annuel net de : francs 18,260.000.

«J'ai calculé un prix égal pour le bois ordinaire et le bois précieux, quoique ce dernier représente une valeur quintuple.»

Donc, 8 millions et $^1/_4$ de m³ rapporteraient annuellement 18 millions et $^1/_4$ de francs, c'est-à-dire pour tous les 120 millions de m³ que possède ce «pauvre» petit pays, une rente annuelle de 265,500.000 francs calculés au prix unique du bois ordinaire !

Si nous acceptons le chiffre de la durée d'une concession de 40 ans, comme le prévoit le document précité, nous avons un *gain net, pour concessions ordinaires, de francs 10.620,000.000 !*

Comme on peut le constater, l'affaire est digne de l'attention des plus grands spéculateurs financiers. Il est donc naturel que la Banque Franco-serbe s'y soit, et avant toute autre. vivement intéressée.(1)

Mais cette affaire devient surtout intéressante quand on compare le chiffre total d'exportations serbes annuelles d'avant la guerre (donc en plein développement) avec le montant de l'exportation du bois que le Monténégro pourrait fournir à lui seul.

(1) La Banque Franco-Serbe semble se prêter admirablement aux opérations dans le Monténégro. Elle est rattachée à la Banque de l'Union Parisienne et à la Société Générale.

Banque Franco-Serbe. Conseil : Arsène Henry, 11, rue de l'Université, président-administrateur de la Banque Impériale Ottomane, de la Compagnie Générale du Maroc, ambassadeur de France ; Eugéne Henry, 99, rue de Prony, vice-président de la Banque Industrielle de Chine ; Comte J. de Bouthillier, 31, rue de la Pérouse, administrateur des Chemins de fer Damas-Hamah (Soc. turque) ; René Chasseriau, 9, rue Gœthe, administrateur de la Banque Française pour le Commerce et l'Industrie (Banque Rouvier) ; Georges Feray, 21, Avenue de l'Alma, commissaire de la Banque de l'Union Parisienne, administrateur de la Société financière d'Orient ; Jacques Feray, 217. Faubourg St-Honoré, est apparenté aux Mallet par sa femme Antoinette Mallet ; André Homberg, 153, rue de Rome, directeur général de la Société Générale ; Octave Homberg, 18, Place des Etats-Unis. administrateur de la Compagnie Générale du Maroc, président de la Société Franco-serbe d'entreprises industrielles et de travaux publics (Conseil : MM. Louis Dreyfus. 4, rue de la Banque, Raoul Mallet, 153, rue de Rome, Arnold Naville, 10, rue Aubert [Pyrame Naville est administrateur de la Banque Impériale Ottomane, et Robert L. Naville est administrateur de la Banque Franco-serbe], administrateur de la Société française d'entreprises de dragages et de travaux publics, anciennement Soc. Franç. Industrielle d'Extrême-Orient, agence à Belgrade ; De Klapka, 8, rue Gounod, secrétaire général de la Banque Impériale Ottomane, administrateur de la Compagnie Marocaine ; Raoul Mallet, 37, rue d'Anjou, administrateur de la Banque Impériale Ottomane, de la Société franco-serbe d'entreprises industrielles et de travaux publics ; Frédéric Mallet est administrateur. vice-président de la Banque de l'Union Parisienne).

Union Parisienne. La baronne Mallet est née de Neuflize (le baron de Neuflize est membre du Conseil de Surveillance de Schneider et Cie, André de Neuflize est adm. de la Banque de l'Union Parisienne) ; Arnold Naville, 10, rue Auber. adm. de la Soc. Financière d'Orient, de la Société Franco-serbe d'entreprises industrielles et de travaux publics ; Pyrame Naville, consul général de Serbie à Paris est adm. de la Banque Impériale Ottomane et président de la Soc. Financière d'Orient ; Robert Naville, directeur général en Serbie ; la famille Naville est intéressée dans différentes entreprises serbes ; Ch. R. Wehrung, 37, rue du Général Foy, membre du Comité de Paris de la Banque d'Athénes.

Constitutions récentes. — Compagnie Commerciale d'Orient. Conseil : Lillaz Henri, adm. du journal *L'Avenir ;* Roussel Félix ; Naville Arnold ; de Klapka G. ; Julia E. adm. de la Banque de Salonique ; Mounod Julien P., secrétaire général de la Société Financière d'Orient et commissaire de la Société Franco-serbe d'entreprises industrielles ; Fraissinet ; siège : 16, rue Le Pelletier.

La comparaison, naturellement, n'a aucune valeur spéciale, mais elle illustre clairement les énormes chances de la spéculation, quand bien même on augmenterait d'un très fort coefficient les chiffres se rapportant à la période d'avant-guerre. En effet, notre calcul prévoit au moins 265 millions de *bénéfice* annuel pour l'exportation des seules forêts monténégrines, et toute la Serbie, en 1912, n'a exporté que pour 84,221.349 dinars.[1] Faisons remarquer que le rapport de M. Yovanovitch compte en argent français et qu'il a été écrit de Genève, quand le franc français valait en Suisse 70 centimes or.

Cet exemple cependant est bien loin d'épuiser les projets et les calculs des capitalistes et des hommes du monde politico-financier sur les richesses naturelles du Monténégro.

Voyons maintenant les *forces hydrauliques* de ce pays :

Pour être impartiaux, nous citerons les témoignages du *Journal de Genève*, qui est, comme on le sait, très ami des Serbes et loin d'être favorable à la cause du Monténégro. On y lit dans le numéro du 5 juin 1921, dans un article de fond très sérieux et très bien documenté, intitulé *Les Italiens et les Yougoslaves*, que « la force hydraulique du Monténégro suffirait à elle seule pour alimenter toute l'industrie et tous les chemins de fer de la Yougoslavie ».

En effet, au commencement de 1914 fut accordée à l'ingénieur Ante Dechkovitch, une concession pour l'utilisation des chutes d'eau de la Moratcha. Le projet ne fut jamais mis à exécution, car la guerre en empêcha les travaux.

On prévoyait une chute artificielle de 620 mètres (la plus haute de l'Europe). Du haut du plateau, les eaux de la Tara devaient se jeter, au moyen d'un tunnel de 7 kilomètres (section prévue pour ce tunnel : trois mètres de largeur et trois mètres de hauteur) dans le fleuve Moratcha. La quantité de chevaux à réaliser était de 90.000. Le même projet prévoyait d'immenses installations pour la fabrication d'aluminium et de produits chimiques que les pays du Nord (Suède, Norvège, etc.) avaient déjà accaparés à l'avance.

Mentionnons ici, en passant, les grands travaux de régularisation qu'il est indispensable d'effecteur sur la Bojana et

(1) Voir les *Données statistiques sur le Commerce serbe avec certains pays d'Europe*. Rome 1917.

sur le lac de Scutari. Il serait, du reste, superflu d'insister davantage sur l'importance de cette source nouvelle de richesses pour les capitalistes créateurs de la Yougoslavie centraliste, car il suffit de constater et d'énumérer les causes pour que l'on devine l'extension des effets.

Mais, tant les forêts que les industries basées sur les forces hydrauliques n'auraient aucune valeur, si les *ports maritimes* monténégrins n'étaient entièrement en possession des capitalistes intéressés. Les richesses naturelles, aussi bien celles de la Serbie que du sol monténégrin, doivent se servir des routes les plus courtes et les plus sûres. La situation géographique de la Serbie est telle que c'est la côte maritime monténégrine qui lui est la plus voisine. De plus, n'ayant point une grande confiance dans la «fraternité» des Croates, les Serbes veulent à tout prix être les seuls possesseurs des territoires et des ports qui, dans le cas de séparation toujours possible d'avec la Croatie ou d'un démembrement quelconque de la Yougoslavie, ne pourraient leur échapper.

L'unique moyen de réaliser ce débouché, est la possession du Monténégro. En outre, les Bouches de Cattaro, forteresse naturelle et, en outre très bien armée par les Austro-Hongrois, dans les mains des Serbes sont toujours un argument très utile pour les spéculateurs financiers franco-américains, car, à côté de l'intérêt, l'idée plaît aux cercles dirigeants et militaires français (qui savent d'après le rapport de l'amiral Le Bon, rapport fait durant la guerre et sur place) que c'est là que se trouve l'âme de la puissance adriatique.

Tout s'enchaîne à merveille ; la chose se présente d'une façon si patriotique que, même s'il tue deux lièvres du même coup de fusil, l'habile chasseur ne peut qu'être loué.

Mais une fois les ports assurés, il est juste que les possesseurs aient le besoin et le droit de construire sans retard *les voies de communication.* C'est un vaste terrain très profitable pour l'emploi de capitaux. Les capitalistes intéressés sont particulièrement sensibles sur ce point. Leur organe favori, le *Journal de Genève*, s'en fait régulièrement l'écho, chaque fois que l'Italie cherche, même timidement, à s'en occuper.

En voici un exemple :

Le *Journal de Genève* écrit, le 25 mai 1921, dans un article de fond intitulé *La menace balkanique :*

« Un journal serbe, *Trgovinski Glasnik*, organe influent et bien informé, a levé un coin du voile. Selon lui, l'Italie, sans s'occuper du point de vue yougoslave, exigerait la concession de la future ligne de chemin de fer Danube-Adriatique et du raccord de Zara avec le réseau serbe. Maintenant, dit la feuille de Belgrade, de semblables prétentions, inspirées par une politique basée sur l'intérêt, peuvent s'appliquer au Maroc, mais non pas à un pays comme le royaume des Serbes-Croates et Slovènes. »

Depuis longtemps on prévoit, en Europe, la nécessité d'un chemin de fer de portée et de caractère internationaux et qui rattacherait la Russie et la Roumanie à l'Adriatique. On était d'accord que la ligne la plus rationnelle serait celle qui partirait de Prahov, passerait sur le territoire serbe de Nich—Mitrovitza, pénétrerait dans le Monténégro près de Petch (Ipek), traverserait Podgoritza et déboucherait à Antivari. De là, une bifurcation unirait ce port aux Bouches de Cattaro. Depuis la crise de l'annexion de la Bosnie-Herzégovine, en 1908, cette question a été soulevée par la diplomatie russe, mais l'Autriche et la Turquie s'opposèrent à sa réalisation. (Ipek et Mitrovitza faisaient alors partie du territoire de ce dernier État.) On comprend facilement l'importance de cette ligne, tant pour les pays balkaniques que pour la Russie. Maintenant on peut assez clairement entrevoir combien vaste, juste et génial, dirais-je, était ce projet de la haute finance franco-serbe, et vraiment, en prenant en considération l'époque où il fut conçu — la guerre — et la ténacité avec laquelle il fut défendu, on ne saurait s'abstenir d'admirer ses créateurs et ses promoteurs.

Mais ce qui est plus admirable encore, c'est la facilité et la dextérité avec lesquelles ces fins joueurs que sont les capitalistes français, ont su faire déloger la petite entreprise italienne qui existait déjà au Monténégro et qui, ayant le droit de priorité, pouvait s'imposer et déranger leurs plans ! C'est que, en Italie, dans ces sortes de questions, on ne sait pas éliminer à temps et définitivement certains individus et traiter au nom et pour le compte de l'État.

Nous ne devons toutefois pas finir ces quelques notes, sans rappeler d'autres facteurs, non moins importants, qui ont sûrement influencé les capitalistes français pour insister sur

la suppression, à n'importe quel prix et par n'importe quel moyen, de l'État allié du Monténégro.

Nous voulons mentionner *les ressources minérales.*

Le pays possède des gisements très importants de charbon à Bérané, Plevlje, et entre Nikchitch et Kolachine. Les gisements de fer se trouvent à Nikchitch, à Bénaré et dans le voisinage d'Antivari. On y trouve également le magnésium. L'argent est signalé entre Kolachine et Bielo-Polje. Aux XIIe, XIIIe et XIVe siècles, ces mines d'argent ont été exploitées pour les besoins de la fabrication de la monnaie. L'invasion turque a complètement arrêté les travaux et obstrué les mines. Durant leur occupation (commencée en 1916, et qui a duré jusqu'à novembre 1918) les Austro-Hongrois ont recueilli les scories qui s'y trouvaient depuis le moyen âge, les ont transportées en Autriche et fondues. Dans les environs de Virbazar (entre le lac de Scutari et la mer Adriatique) on trouve le pétrole. En février 1914, une concession a été accordée à la Compagnie hollandaise Cocare et Cie ; cette concession n'est plus en vigueur, parce que la Compagnie devait commencer ses travaux avant le 1er juillet 1914, ce qu'elle n'a pu faire à la suite des tensions diplomatiques qui se sont produites après l'assassinat de l'archiduc Ferdinand d'Autriche.

La qualité de ce pétrole est la même que celle du pétrole roumain et l'on assure même qu'il provient d'une source qui, partant de la Roumaine et traversant la Serbie, se manifeste dans les environs de Virbazar, puis à Dulcigno (Monténégro) et finit près de Valona (Albanie). A en juger par la largeur du bassin où ce liquide est signalé, on peut estimer qu'il s'y trouve en grande quantité et que la mise en œuvre serait très rémunératrice.

Mentionnons encore les projets pour le développement de l'industrie, qui sont une espèce de corollaire de ce qui précède, et que lesdits capitalistes se proposaient d'effectuer sans retard : installations pour la transformation de la laine, pour les travaux en cuir,[1] pour la fabrication des allumettes, pour les conserves (les fruits sont excellents et très bon marché dans

[1] Voir l'opuscule du professeur Antoine Baldacci : *Le Commerce des peaux et des cuirs dans le Monténégro en rapport avec le Commerce avec l'Italie.* Rome (Befani).

le nord du Monténégro et dans la plaine de Zeta) ; le lac de Scutari possède une grande quantité de poissons, etc.

A Antivari, selon leurs projets, on aurait construit un chantier pour la fabrication des wagons, chantier qui serait le seul dans les Balkans.

Nous ne parlerons pas ici de beaucoup d'autres projets, car nous sortirions du cadre de cette brève étude.

Mais ce petit résumé jette déjà une lumière assez claire sur cette entreprise de grand style et rend compréhensible, sinon justifiable, au point de vue de la loyauté, la conduite de la diplomatie française envers son petit allié.

Il est intéressant aussi de citer quelques exemples qui nous montrent comment on prépare l'opinion publique à accepter ces iniquités internationales évidentes. Car cela aussi fait une très grande partie du programme adverse. Voici un exemple pris dans la presse française et destiné, comme les coups de sonde, à éveiller l'opinion publique, en présentant l'affaire comme appartenant à de petits groupes épars :

« Sous les auspices de la Banque franco-serbe, représentée par son administrateur M. Arnold Naville, vient d'être fondée *la Compagnie Commerciale d'Orient*, ayant son siège 16, rue Le Pelletier, à Paris. Cette société a pour objet de faire en France, en Serbie et en tous les autres pays d'Orient, mais surtout en Serbie, croyons-nous, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières », etc. *L'Epargne* du 27 avril 1919.)

« La Chambre de Commerce de Paris vient d'être avisée qu'il a été créé récemment, sous le nom de *Bureau Commercial des Importations Françaises d'Uskub*, un organisme qui fonctionne sous le haut contrôle des autorités militaires d'Orient et qui est destiné à favoriser le commerce français dans toute la Serbie Centre-Sud *et le Monténégro.* » (*Le Soir*, Paris, 1e juillet 1919.)

« La société forestière franco-balkanique, 54, rue de Clichy, vient de se constituer au capital de 900.000 francs en vue de l'achat et de l'exploitation de forêts dans les pays balkaniques, *notamment au Monténégro. Administrateurs :* MM. H. Baty, J. Conon, J. Maire, E. Richou. » (*L'Entente,* du 6 août 1919.)

« *Industries du Bois.* — Administrateurs : MM. J. Baty,

G. Baty, J. Conon, J. Maire, E. Richou, *Objet :* Achat et exploitation de la forêt de Kom au Monténégro. — *Adresse :* 54, rue de Clichy (Paris). Capital : 900.000 francs. » *(L'Exportateur français,* 7 août 1919.)

Parallèlement à cette propagande, on mena une puissante campagne de calomnies et d'intrigues qui représentait le Monténégro comme un « allié infidèle » et comme un pays « incapable de vivre par lui-même et de subvenir à ses besoins les plus élémentaires ».

Rien ne fut négligé pour faire triompher les grands projets suggérés par l'avidité du trust franco-sebro-américain. Et tandis que celui-ci a travaillé et préparé ses calculs, les diplomates de la Conférence de la Paix cherchèrent quelque article de Droit International autorisant les Serbes à « sauver ce pauvre petit peuple monténégrin ». Et lui, ce petit peuple, le seul qui ne compte rien, en attendant le moment où l'on commencera, en vertu du Droit International, à lui escamoter jusqu'au sol que des générations entières de leurs ancêtres baignèrent du meilleur de leur sang, ce petit peuple, dis-je, meurt de faim sans avoir pas même le droit de se plaindre !

Y a-t-il raison de s'étonner que, dans de telles conditions, un rude montagnard conservateur, devienne, comme par enchantement, un bolchevik de la plus belle eau ?

PAUL POPOVITCH.

L'ITALIE, LA POLOGNE ET LA HONGRIE

Le dogme de l'intangibilité des traités élaborés dans la banlieue de Paris vient de subir un coup retentissant : la révision de la paix de Sèvres est officiellement annoncée. En 1919, j'avais eu l'occasion de causer, à Berne, avec des diplomates turcs : ils étaient unanimes à déclarer que, pour leur pays, la guerre n'était pas encore finie et que la Turquie ne consentirait jamais à être anéantie par le traité qu'on méditait de lui imposer. Parmi les anciens belligérants, la Turquie fut seule à résister aux Alliés et, grâce à ses efforts héroïques, elle parvint à obtenir la révision du traité de Sèvres. Il faut bien le dire que, pour suivre une politique de résistance, la Turquie était dans une situation beaucoup plus favorable que, par exemple, la Hongrie, entourée qu'elle se trouvait des Tchèques, Serbes et Roumains qui n'entendaient pas laisser échapper l'occasion depuis longtemps guettée pour se venger de la prétendue «oppression des Magyars». Leur revanche était rendue plus facile encore par l'arrivée au pouvoir de Károlyi et de ses acolytes qui, dans leur manie pacifiste, «ne voulant point voir de soldats», désorganisèrent notre armée et permirent ainsi à nos voisins de faire leurs promenades militaires en Hongrie.

Aujourd'hui encore, la situation de la Hongrie est assez désespérée ; la reprise des relations normales avec ses voisins se heurte à une attitude hostile, que seule la peur de voir un jour ressusciter notre pays mutilé, spolié et crucifié peut expliquer. Parmi les États nouvellement constitués, il n'y avait que la Pologne qui, grâce aux traditionnels sentiments d'amitié qui relient ce pays et le nôtre, eût témoigné quelque intérêt à l'égard de la Hongrie. Il est regrettable que, d'après les

dernières nouvelles, la patrie des généraux Bem et Dembinski, des collaborateurs les plus dévoués de Kossuth en 1848, commence à s'orienter de plus en plus vers la Petite Entente. Il y a même des Polonais qui tiennent un langage assez singulier. Ainsi, nous lisons dans *L'Est Européen* du 5 mars : « La nouvelle configuration politique de l'Europe, après la guerre de quatre ans, est basée sur les traités conclus entre les Alliés et les puissances centrales, entre les vainqueurs et les vaincus. Versailles, Saint-Germain et Trianon — voilà les piliers de l'Europe d'aujourd'hui et de la paix rétablie. »

Nous demandons pardon à notre, confrère de Varsovie, mais en jugeant la situation d'après-guerre, il faudrait distinguer. D'abord, n'oublions pas que la Pologne a été délivrée par les armées allemandes et austro-hongroises et ce n'est que grâce au hasard que ce furent ceux qu'il appelle les « vainqueurs » purent constituer cet État polonais que « les puissances centrales » furent les premiers à mettre sur pied par suite de leurs victoires sur la Russie : ennemie héréditaire de la Pologne, mais ancienne alliée de l'Entente. Il n'y a qu'à lire les articles du *New York Times* (nº du 26 février et du 5 mars 1922) publiés par M. Baker, qui avait accompagné M. Wilson lorsque celui-ci se rendit à Paris aux fins d'élaborer les traités de paix, pour se convaincre que, d'après une convention passée entre la Russie, la France et l'Angleterre, on avait laissé à la Russie toute liberté d'agir par rapport à la Pologne. On pourrait aussi, en général, discuter sur la classification des « vainqueurs » et des « vaincus », mais nous ne voulons pas nous écarter de notre sujet. Nous ne saurions, toutefois, passer sous silence cette assertion de *l'Est Européen,* — assertion d'autant plus douloureuse pour nous qu'elle vient d'un journal polonais — selon laquelle Versailles, St-Germain et Trianon sont considérés « piliers de l'Europe d'aujourd'hui ». Nous pouvons assurer notre confrère de Varsovie que ce sont des piliers peu solides, et spécialement la soi-disant paix de Trianon est pour nous, Hongrois, ce que fut pour la Pologne l'état d'asservissement où elle se trouvait pendant 120 ans avant d'être libérée du joug moscovite.

Nous comprenons très bien que M. Benès et consorts n'admettent aucune révision des traités dictés sous leur suggestion ; l'homme d'État tchèque s'est fait une spécialité de la

magyarophobie, cependant si la Pologne se rallie à son tour à cette politique qui vise à encercler notre pays mutilé pour l'étouffer et lui enlever les dernières chances de se relever, à qui la Hongrie peut-elle s'adresser pour demander la réparation des injustices cruelles commises à son égard ? A côté de ces nobles seigneurs, comme lord Newton, lord Phillimore, lord Cranmore, capitaine Elliot, etc. qui, dans le Parlement britannique, élevèrent déjà, à plusieurs reprises, leur voix puissante en faveur de notre patrie, nous ne voyons que l'Italie où le mouvement tendant à une révision des paix imposées s'accentue de plus en plus. On peut dire que cette politique qui, après la cessation des hostilités, cherche à continuer la guerre par d'autres moyens, est le plus péremptoirement condamnée par les cercles dirigeants d'Italie.

Du reste, il ne nous faut pas renvoyer aux rapports historiques qui reliaient, dans le passé, l'Italie et la Hongrie ; nous n'avons point besoin de citer les temps où, grâce aux Anjou, la Hongrie devint une des premières grandes puissances européennes, ni cette époque si glorieuse pour la culture hongroise où Mathias Corvin, s'inspirant de la renaissance, alluma un foyer aux arts et sciences d'Italie dans sa cour de Bude ; ni ces temps peu lointains où, sous Garibaldi, les Hongrois se battirent, à côté des Italiens, pour l'unité italienne, nous n'avons pas besoin — dis-je — de remémorer tous ces faits pour prouver que les sentiments d'amitié et de sympathie qui existaient de tout temps entre l'Italie et la Hongrie sont restés vivaces dans l'âme des deux peuples intéressés.

L'attitude que l'ancien président du Conseil, M. Nitti, avait prise, à la conférence de la paix, lorsqu'il s'agissait du soi-disant traité de Trianon, nous fournit tout dernièrement une nouvelle preuve des bonnes dispositions de l'Italie à l'égard de la Hongrie. M. Nitti, comme il l'a développé ultérieurement lui-même dans son ouvrage sensationnel, l'*Europe sans paix*, avait déjà protesté alors contre les iniquités inouïes de « la paix » avec la Hongrie et depuis, il n'a point cessé de préconiser une politique susceptible de ramener une vraie entente entre les peuples de l'Europe. Et si nous avons relevé la révision du traité de Sèvres, comme indice du changement survenu dans la mentalité des Alliés, nous ne devons pas oublier non plus que ce fut la Hongrie qui — grâce à l'intervention de l'Ita-

lie — fit la première une entorse aux traités de Trianon et de St-Germain, lorsqu'elle obtint que, dans «les comitats occidentaux», un plébiscite fût organisé par suite duquel la ville de Sopron et son rayon ne purent pas être arrachés à la mère-patrie.

Ce fut un succès pour la Hongrie, mais aussi pour l'Italie, qui l'emporta sur les pays de la Petite Entente, énergiquement opposés à toute concession en faveur de la Hongrie. L'intervention italienne dans la solution du problème des comitats occidentaux fut aussi signalétique de l'orientation générale de la politique d'Italie; elle démontrait que celle-ci suivait d'un vif intérêt les problèmes de l'Europe centrale et n'admettait pas qu'ils pussent être réglés en dehors d'elle. L'Italie se rendit bien compte, lors de l'affaire des comitats occidentaux de la Hongrie, que Prague et Belgrade auraient volontiers profité de cette occasion pour réaliser leur ancien rêve de se tailler, à travers «le Burgenland», le corridor reliant la Tchéco-Slovaquie à la Yougoslavie. Or, ce projet fut de nature à inquiéter la politique italienne qui redoute les tendances panslavistes plus ou moins cachées de ces deux pays.

Déjà l'attitude bienveillante que l'Italie témoigne à l'égard de l'Autriche prouve que l'ancienne membre de la Triplice n'entend pas renier les principes directeurs dont s'inspirait sa politique d'avant-guerre. Ce n'est plus un secret pour personne que la soi-disant Tchéco-Slovaquie et la soi-disant Yougoslavie rêvent toutes les deux à l'hégémonie de la Russie sur l'Europe centrale et orientale; il s'agit naturellement d'une Russie qui aura secoué le joug de la tyrannie rouge sous lequel elle gémit aujourd'hui. La méfiance de l'Italie grandit donc de jour en jour contre la Serbie, surtout depuis le départ du comte Sforza, qui s'efforçait, lui, à concilier les intérêts de son pays avec ceux de son antagoniste slave; qui poursuivait, en un mot, une politique condamnée d'avance à échouer. En substituant son intervention à celle offerte par M. Benès dans l'affaire de la Hongrie occidentale, l'Italie obéit au même sentiment de méfiance envers la soi-disant Tchéco-Slovaquie qu'elle ne cesse de témoigner en face des agissements de la Serbie en Albanie et ailleurs, etc. Une Hongrie, tout à la merci de la Petite Entente, ne saurait nullement convenir à la politique italienne, car dans sa lutte aujourd'hui latente, demain déjà peut-être

ouverte contre les visées panslaves, elle ne pourrait s'appuyer que sur notre pays qui, lui aussi, a tout intérêt à n'être pas englouti par la marée montante du panslavisme.

La politique de réconciliation à l'égard des puissances centrales nous est la bienvenue non seulement à cause du regain de prestige que l'Italie en retire, mais surtout parce que nous y voyons les prodromes d'une orientation politique vraiement européenne, en ce sens qu'elle tend à contrebalancer la pression malsaine que l'impérialisme vorace des membres slaves de la Petite Entente ne cessent d'exercer sur l'Europe centrale et orientale.

R.

VOYAGE D'EXPLORATION DANS LA HONGRIE INCONNUE[1]

Avant la guerre, les Français ne s'occupaient guère de la Hongrie: Budapest leur apparaissait, dans la brume rose et grise, comme une ville de plaisir et de luxe chevauchant le Danube, là où il franchit, dans la majesté de sa largeur dorée, les vrais limites de l'Occident et de l'Orient. Ils n'en savaient pas plus sur la capitale faite de deux rivalités tard unies: Buda, capitale royale, tabernacle laïque de la Couronne, et Pest, moderne, souriante, sonnante, dansante et répandue joyeusement dans la plaine.

Le reste du pays n'était pour l'étranger qu'une réunion de chasses merveilleuses, à l'usage des magnats et de leurs invités.

Le gouvernement impérial de Wien cachait soigneusement au monde cette nation, ses ardeurs, son orgueil, sa fermeté, sa richesse.

A un Anglais, qui voulait visiter le royaume de Hongrie, l'archiduc Ferdinand disait en janvier 1913:

— La Hongrie! C'est un grenier bien garni. On ne visite pas les greniers!

Capitale et pays valaient et valent par la longueur et la hauteur de l'Histoire, par l'ardeur de la vie moderne, par l'élégance naturelle des âmes, par la beauté physique des hommes et des femmes, qui ont cette vertu héréditaire et méconnue: de la pureté dans la race.

Budapest! C'est une grande capitale, faite de deux villes,

[1] Les passages que nous reproduisons ici sont tirés d'une étude parue dans le fascicule de février 1922 du recueil littéraire intitulé *Les œuvres libres* (Paris, Fayard et Cie). L'auteur, M. Jean de Bonnefon, est évidemment inspiré des meilleures intentions à l'égard de la Hongrie et ses observations témoignent, pour la plupart, d'une perspicacité digne de tout éloge. *(Note de la Rédaction.)*

Buda et Pest, deux villes qui se sont détestées, qui se sont battues, qui se sont méprisées, qui ont eu toutes les querelles et toutes les disputes que des Etats ennemis peuvent avoir entre eux.

La rivalité a duré du moyen-âge jusqu'à l'année 1873, moment où un vote du Parlement a réuni les deux ennemies en une seule capitale et les deux noms hostiles en un seul mot, sans trait d'union.

Buda royale, Pest marchande, respirent maintenant d'un même souffle, vivent dans les mêmes deuils et dans les mêmes espérances.

Le miracle réalisé pour les cités se renouvellera-t-il un jour par l'union des pays danubiens, qui serait féconde dans la paix de l'Europe et dans la civilisation du monde?

En attendant ces invraisemblables jours, Buda et Pest ne diffèrent plus que par leur air et par leur caractère.

. . . .

De quoi est fait le charme de Pest, décors d'affaires, de chatoiements de musique et de caresses sous les flocons de nuages qui s'accrochent aux clochers des églises, aux toits des maisons, aux tours du Parlement avec des formes de toisons en lambeaux?

De quoi est fait ce charme? Nul ne le sait, mais tous l'éprouvent, le passant et l'habitant.

Il y a peu de monuments, mais la ville est monumentale.

Tout a de la grandeur autour d'un Parlement géant. Ce palais n'est que le mensonge moderne du style ogival, Ses coupoles sont des tombeaux de grands rêves; ses salles sont trop vastes, et ses galeries s'allongent à l'infini pour mieux prolonger les mirages dans la sonorité des phrases et des mots. Mais tout cela devient la merveille dans la magie du coucher du soleil, quand cela se détache sous un ciel de turquoise malade et de topaze brûlée, quand cette masse qui a la couleur de la pierre mouillée se mire dans le fleuve couleur de vitre polie.

La nuit descend très vite à la mode de l'orient sur les toits et les rues.

Par pauvreté de force électrique, la ville de nuit jadis si brillante, a maintenant l'air de dormir aux premières heures de la nuit: les magasins sont clos à six heures, les lampes électriques sont rares, partout, même sur le *Corso*

aimé des jeunes filles et des amoureux. Les fenêtres semblent éteintes. Le clair de lune élargit les boulevards, allonge les ponts, grandit le fleuve. Les églises ont les irréelles formes de fantômes arrêtés.

Où sont les anciens feux des cafés, des restaurants, des cabarets, de l'Opéra, et les éclairages *a giorno* qui duraient toute la nuit?

Tout s'est attristé, tout semble entrer dans la grave méditation du lendemain, et les innombrables orchestres veulent maintenant jouer en sourdine, eux qui symbolisaient jadis, dans le délire de leur jeu, l'espèce d'extase, la joie énervée et trépidante que la musique communique aux tempéraments glacés.

Pest nocturne qui recélait dans une atmosphère de brouillard tant de surprises et de visions ne dort pas, mais veille comme une sentinelle; et la Hongrie imite la capitale.

*

Grave et méditante s'étend la plaine hongroise, qui est la Hongrie nouvelle décapitée de ses montagnes, veuves de ses forêts où les arbres sans âge bercent de leurs mouvements les légendes païennes et chrétiennes, terribles et charmantes!

Sérieuse se tient la Hongrie, veuve de treize millions d'habitants, fermée entre le bruit de Budapest et le silence de la calviniste Debreczen!

La petite Hongrie n'a plus de mer et ne regarde que son lac Balaton, où les angélus légers du monastère de Tihany disent l'agonie des rois apostoliques et murmurent la gloire périmée du roi André Ier, enseveli dans la crypte à trois nefs.

Lac Balaton, mourant au sud parmi les roseaux de la plaine, fermé au nord par la douceur des collines et l'impertinence aiguë des volcans éteints!

Lac Balaton où les magnats privés de leurs châteaux dans la Tátra viennent, chaque été, mourir un peu d'ennui et, chaque hiver, valser sur la glace!

Danube glauque souvent, vert parfois, bleu jamais, fleuve aux rives grises ou roses, au cours de nacre liquide, sur lequel la lune se penche avec la molesse d'un puéril ballon et le roulement d'un astre las de courir!

Air de Hongrie à la limpidité pénétrante et froide, à

la douceur subtile comme un éclairage longuement préparé pour la plus grande beauté des femmes.

Pourquoi dire ce qu'il y a de calme et de profond dans les lentes chutes de lumière sur ces plaines? Comment savoir pourquoi on aime les détails intimes de ce paysage fuyant vers les monts et les rochers? Comment peindre la pénombre et l'imprécision des campagnes où le labeur immense se voit à peine? Comment évoquer les noms difficiles qui peuplent les solitudes du pays, où régnèrent les fées du royaume, où les contes et les légendes sont dépassés par l'Histoire?

Le sortilège du Danube suffit-il à rendre mystérieuses et douces les terres qu'il traverse, à répandre au loin ce clair obscur, où la couleur argentée s'enfonce dans le noir?

Sur la terre de Hongrie, les quenouilles des peupliers et les murs en ruines, les donjons carrés et les tours rondes, la veillée perpétuelle des pierres et la jeunesse de la nature, disent la même chose: « Ce pays a aimé la gloire et la beauté; ce pays a commis des fautes mais n'a jamais menti à son passé, et ce qu'il a subi d'outrages rachète ce qu'il a eu d'orgueil! »

Les petites et les grandes villes sont ici débordantes de souvenirs que racontent les murs ébréchés, les enceintes éventrées, les portes fortifiées, les clochers aux trois étages, symbole de la Trinité, les hôtels de ville coiffés de toits lourds, et les maisons gardiennes du clair passé dans les brumes de l'avenir!

Le ciel même de ce pays ne ressemble à aucun autre dôme divin dominant d'autres terres. Il est d'or verdâtre, strié de nuages allongés, ou bien rouge orangé, sous des bandeaux d'un bleu violent. Il a toujours l'air d'une grave enluminure au-dessus des villages innocents et laborieux qui dédoublent leurs images dans le miroir moiré des étangs, et qui, du côté de la terre, finissent dans les longues allées des saules ou des chênes.

Toute la Hongrie prend par cet éclairage la magie d'un paysage ondulé, où tout ce qui n'est pas noir paraît être bleu, et transforme le fleuve en un collier de métal inconnu, prenant et renvoyant le mystère de la lumière.

. . . .

Après avoir instauré contre le principe d'hérédité l'autorité capétienne, Gerbert crée la monarchie magyare en la personne du duc Etienne. C'est ainsi qu'il fait des rois apostoliques, des chefs soumis au Saint-Siège seul, afin que les papes futurs aient des soutiens naturels contre les prétentions absolues des empereurs.

Mesureur d'hommes, Gerbert a trouvé dans le duc Etienne, un homme de grand sens et de fermeté digne d'être roi près de son pape, couronne contre couronne. La supériorité de Gerbert se tient près de la valeur d'Etienne. Le premier roi de Hongrie est ainsi plus précieux de toute la valeur de celui qui l'a créé.

Et nous en sommes à l'histoire de la Bulle, vraie ou fausse, de la Sainte-Couronne, authentique ou imitée.

Il y a des légendes que nous devons aimer mieux que les vérités. Car la légende est l'idéal du vrai, l'essence subtile de ce qui devient exact, non par le mensonge, mais par la continuité de la croyance; la poésie de l'incertain met plus de lumière dans l'éclat de la vérité.

Si elles ont été fausses, comment la Bulle et la Couronne ne deviendraient-elles pas vraies dans la durée de l'illusion?

Il serait vraiment surhumain et tout à fait divin que l'opinion unanime du peuple hongrois fût faite, en 1920, d'une erreur perpétuée depuis l'an mil.

Il faudrait le rire amer de Tacite ou le sourire pincé de Montesquieu pour étudier les suites et les conséquences du fait divers pontifical d'où jaillit toute l'histoire de la nation hongroise.

Ce qui est vrai, c'est que la Hongrie a été construite en forme de monarchie, avec ou sans bulle, avec ou sans couronne, par le moine français qui s'est érigé sur l'apocalypse d'un monde nouveau, pour faire une carte d'Europe avec les débris de l'empire romain dispersé, avec le trône rompu de Byzance.

Ce qui est vrai, c'est que de tels hommes, le pape Gerbert et le roi Etienne, méritent dans le terrible et splendide médaillier de l'histoire, des portraits enlevés en haut relief sur le plus dur granit.

La pierre seule peut donner cette énergie d'empreinte que demandent les figures des deux fondateurs de la Hongrie.

La preuve de la vérité est moins dans les faits que dans le lien non coupé de leur ensemble.

La Couronne et la Bulle sont vraies maintenant, parce que des siècles de gloire, de bonheur et de souffrance les ont légitimées.

Une force organisée depuis mille ans, triomphera-t-elle des forces qui sont organisées depuis quelques années, et qui s'unissent contre elle?

Sous la cuirasse comme sous l'uniforme moderne, sous le velours et le vair comme sous le sayon grossier, les Magyars appartiennent à un culte historique et légendaire, et tout culte reste un amour fougueux. C'est ainsi que les Hongrois aiment non la monarchie, mais une couronne qui est le symbole de la nation.

La force de la religion monarchique est telle, en Hongrie, que l'impétuosité de la religion proprement dite en est affaiblie. Pour ce motif, la Hongrie du XX[e] siècle est le seul pays où le catholicisme, religion de l'unité, de l'autorité absolue, puisse voisiner sans querelle avec la doctrine protestante, scindée en d'innombrables communions, avec le judaïsme, forme conservée d'une tradition ancienne et d'un esprit moderne.

Comment faire comprendre à ceux d'Amérique et même d'Europe, cette sorte de peuple qui est traditionnaliste unanimement, avec une solennité sans emphase?

On connaît les diplomates qui confondent le Magyar et le Viennois, ces deux pôles opposés. Les Magyars n'ont jamais été les hommes de l'impassible désespoir. La colère et la violence les ont sauvés tant de fois de l'anéantissement, qu'elles peuvent encore leur venir en aide.

Nous avons si bien perdu la coutume d'appeler les choses par leurs noms lorsque ces noms sont terribles, que nous osons à peine dire la vérité: les Hongrois veulent vivre avec une amertume ulcérée, ils veulent vivre par la flamme, par la morsure, par la blessure reçue, par la blessure rendue. Ce sont des hommes complets qui n'hésiteront pas à étrangler pour ne pas être étranglés. Leur douleur est imposante parce qu'elle est active, opposée à la désolation immobile et assise des Viennois, doux comme des condamnés à mort qui voudraient bien retarder la mort, calmes à la manière des êtres et des choses qui vont finir.

Comme l'a courageusement dit dans son rapport M. Daniélou, « malgré une situation quasi désespérée, la Hongrie donne l'impression de la plus grande vitalité. »

. . . .

Catholiques, protestants ou israélites, les Hongrois ont pour eux l'unité formidable et la volonté de vivre. Des êtres de la valeur de Marie-Thérèse ou de Joseph II, des administrateurs choisis parmi les plus habiles ont échoué contre une volonté tenace. Les Hongrois sont restés hongrois malgré les promesses, malgré les menaces, malgré la bureaucratie.

Mille ans de lutte contre la Constitution ne l'ont pas même ébrêchée. Amis ou ennemis, nous devons donc reconnaître que ce peuple est l'un des plus forts de l'Europe nouvelle.

Le nombre des kilomètres carrés, le chiffre de la population ne font rien à l'affaire ; les Magyars gardent leur puissance de résistance et de progrès par la solidarité de leur bloc, par l'isolement de leur parler venu de Chine. [1]

Les races ne périssent que par l'abdication de leur passé ou par leur refus d'accommoder ce passé aux nécessités du présent. Jamais les Hongrois ne se sont affirmés vivants avec plus d'énergie que dans le malheur. Que l'infortune soit méritée ou qu'elle soit une injustice de l'Histoire, elle reste la leçon, mettons l'examen d'où ils sortent mieux instruits.

Si la Hongrie nouvelle trouve des haines ou des méfiances, s'il y a des malentendus douloureux, cela est honorable : la Hongrie compte. Elle est trop intelligente pour s'enfermer dans des rancunes sans profit, dans des querelles douanières.

. . . .

Ce qui attire vers la Hongrie ses adversaires de l'heure et des siècles, c'est la certitude que son histoire n'est pas faite de noms bons à exhumer, de détails glorieux, de curiosités sociales. Les Magyars forment un chiffre nécessaire dans l'addition de l'Europe. Selon l'union de ce chiffre aux

[1] Notre auteur se trompe : la langue magyare, bien qu'elle ne présente aucune parenté avec les idiomes parlés en Europe, n'a rien à voir avec le chinois. C'est une des langues ougriennes qui se rapproche surtout du « vogoul » et a des affinités avec le finnois. *(Note de la Rédaction.)*

autres nombres, l'Europe continuera à tenir l'univers en laisse devant elle ou, au contraire, elle sera remorquée par le nouveau monde et même par la jeune Asie. Dans sa mesure, la Hongrie peut aider à éviter la dislocation des forces européennes.

La politique et la diplomatie ne font pas tout, même quand elles font quelque chose. Une solide union économique, l'établissement de saines relations commerciales donneront des résultats meilleurs que les taités politiques forcément improvisés.

. . . .

Les Tchécoslovaques, les Roumains, les Yougoslaves, ou, du moins des hommes de premier ordre qui sont MM. Benes ou Take Jonescu, nos amis et nos alliés, doivent être les premiers à favoriser l'effort de la France pour le maintien de la vie hongroise. Car, ont-ils déclaré, « ils veulent vivre en paix avec la Hongrie et ils comprennent, selon les expressions de l'un d'eux, la solidarité d'intérêts déterminée par la géographie et consolidée par les traités de paix, entre les pays de l'Europe danubienne ».

L'homme d'Etat qui a dit cela a prononcé le mot utile: *la géographie!* Comme vient de le montrer, avec un talent qui a l'éloquence de la précision, M. Jean Brunhes, la paix est une affaire géographique ou plus exactement la paix moderne découle de la géographie.

Cette patrie magyare d'où est partie la première lumière souveraine qui ait éclairé les marches de l'Orient, après l'extinction des feux romains, cette patrie doit être conservée, fortifiée. Quoi qu'on fasse, elle ne périra pas. Mais si, contre son désir, contre son histoire, on la persécute; si on la force à lier sa partie à celle de la Germanie, cette terre sera le point de départ de luttes nouvelles. Si, au contraire, les Alliés fortifient la patrie hongroise et réconfortent l'âme magyare, Budapest sera un centre d'ordre et de gouvernement, car ce peuple a la grandiose originalité d'être reconnaissant, même fidèle dans la reconnaissance.

Mais, au surplus, les expressions d'amitié, de sentiment n'ont plus de sens. Elles se traduisent par le mot d'*équilibre.* M. Thiers disait le 3 mars 1866: « L'équilibre, c'est l'indépendance de l'Europe. »

Depuis lors, l'accélération des transports a rapetissé le continent ridé. Aucun état ne peut vivre isolé. Chaque petite nation a une fonction qui la met à sa place dans la marqueterie du monde : la Belgique garde les bouches de l'Escaut; la Hollande garde les gueules du Rhin; la Suisse est la bonne concierge des Alpes; le Danemark veille sur les détroits; la Hongrie doit être la sentinelle éveillée du Danube.

Sans quoi l'équilibre solennel n'est plus qu'une balançoire accrochée aux arbres des grands chemins pour le sommeil des esprits paresseux jusqu'au jour où les branches céderont sous la cognée d'un passant audacieux, et jusqu'à l'instant où, par la chute des arbres, les endormis seront précipités et roués sur le sol.

En Hongrie, il est plus facile de lutter contre les anciennes dynasties que contre le manque de bois, de charbon, de pétrole, de blé, de viande, de ces matières qui entretiennent la vie de la précieuse guenille humaine.

En arrachant les choses nécessaires à la Hongrie, après l'avoir privée de ses enfants légitimes, on risque de lui inspirer le courage des grands désespoirs. Car le Magyar n'est pas celui qui, blessé, se couche en gémissant et « se laisse » mourir. Il saurait tuer avant d'être tué. Les roseaux timides qui tremblent au bord du fleuve ne sont pas les symboles de la Hongrie.

Plus semblable au sapin des forêts que le vainqueur a prises, le Hongrois peut se rompre en écrasant ce qui est dans le rayon de sa chute; mais il résiste.

Dans ces branches mortes des nations européennes, hachées par les événements de la guerre, éparpillées en grand désordre par les précipitations de la paix, la Hongrie attire le regard de l'observateur parce qu'elle a gardé sa hauteur, son tronc solide, sa racine profonde.

Les Magyars rassasiés de gloire militaire, sur une terre qui boit le sang, gardent les forces et les généreuses folies de la jeunesse, au fond de l'Europe chenue, à la barrière de l'Orient épuisé.

Jean de Bonnefon.

REVUE DE POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Le note de la Commission des Réparations, exigeant que la Hongrie livre en trois mois 3750 chevaux, 13.000 bœufs, 7000 porcs et 5000 moutons à la Yougoslavie, à l'Italie et à la Grèce, à titre de «réparation», a provoqué une stupéfaction douloureuse. Comme si les ravages de la guerre et les réquisitions arbitraires des Roumains n'avaient pas suffi pour ruiner la population, naguère aisée du pays! A peine l'ouvrage de relèvement national a-t-il commencé, qu'on menace la Hongrie de mesures susceptibles d'entraver son développement économique à un tel degré qu'elle ne pourra peut-être plus se ressaisir sans l'appui de l'étranger.

Rien que l'idée d'une «réparation» — avant même que les livraisons aient commencé — fit déjà sentir son influence néfaste : le cours de la couronne a dégringolé de 80 centimes à 56 et, par suite de cela, le prix des articles de première nécessité a augmenté, dans ces dernières semaines, du double. Il va sans dire que les dépenses de l'État — tandis que ses revenus pour l'année budgétaire de 1921—22 sont restées les mêmes — redoublèrent de ce fait, et le déficit prévu à 6 milliards et demi, devint si énorme que la Hongrie en court le même danger qui submergea l'Autriche, c'est-à-dire elle peut craindre que, par l'emploi illimité de la presse à billets, la couronne perdra presque totalement sa valeur.

Le gouvernement hongrois a déclaré dans sa réponse qu'il ne pourra satisfaire aux exigences de réparation que dans le cas où un traitement équitable de la part des grandes Puissances et un crédit convenable permettront à la Hongrie de rétablir son économie et de recommencer, après avoir fait les investitions nécessaires, le travail productif qui, dans les circonstances actuelles, est tout à fait paralysé.

La délégation hongroise, partie pour Gênes sous la présidence du comte Bethlen, président du Conseil, et du comte Bánffy, ministre des Affaires étrangères, ne se berce pas d'illusions. Nous espérons toutefois qu'elle réussira à convaincre

les Puissances compétentes de ce que la Hongrie ne pourra se tirer d'affaire sans leur assistance. En ce qui concerne le problème des réparations, il ne s'agit pas, à vrai dire, de savoir si la Hongrie est capable ou non de livrer la quantité du bétail exigée, il s'agit plutôt d'une question de principe. La Yougoslavie, par exemple, n'en a que faire du bétail exigé, car autrement il n'aurait pas pu arriver que lorsque l'Allemagne livra les animaux faisant partie de sa réparation, un proche parent d'une personnalité très haut placée put les vendre en Suisse à bon prix, avant même que ceux-ci eussent vu la Yougoslavie. Ce qui importe dans cette affaire, c'est le rétablissement de la vie économique de l'Europe orientale, et de celle de toute l'Europe centrale. Notre pays, à cause de sa situation géographique centrale, ne saurait être ruiné sans entraîner la perte des Etats qui l'environnent. L'intérêt de l'Europe orientale et celui de toute l'Europe centrale exige donc que la Hongrie ne devienne pas un corps malade, qui propage l'infection à ses voisins, obligés, mal gré, bon gré, de communiquer avec elle.

L'opinion publique de la Roumanie fut occupée par les élections qui eurent lieu au commencement du mois dernier. Comme il était à prévoir, les élections finirent par la victoire éclatante du parti gouvernemental, c'est-à-dire du parti libéral. Celui qui est au courant du procédé électoral des Roumains, ne pouvait attendre autre chose. Il n'est pas nécessaire d'insister sur ce point, car il est universellement connu que l'échange des billets de scrutin, la terrorisation des votants et les abus électoraux plus ou moins graves sont tellement inhérents à la méthode roumaine que sans eux on ne saurait même concevoir des élections. L'opposition, surtout le parti national de Transylvanie, dirigé par M. Jules Maniu, les démocrates-nationaux de M. Jorga et le parti populaire de M. Avarescu, qui tous restèrent en minorité, — sans parler des Hongrois et des Allemands — ont déclaré que le nouveau Parlement était illégal et, après avoir présenté leur protestation, ils quittèrent corporativement la Chambre. Aujourd'hui, la politique intérieure de la Roumanie est caractérisée par la lutte acharnée de l'opposition, dirigée contre le gouvernement, et nous ne croyons pas être trop pessimistes en prévoyant pour bientôt une crise nouvelle.

Dans certains milieux, on soutient volontiers que c'est la Hongrie seule qui fait obstacle à la paix et à la consolidation, mais on y oublie que la situation intérieure des autres Etats est beaucoup plus susceptible de troubler le repos de l'Europe orientale. Où voit-on les minorités nationales grinçant des dents contre le gouvernement oppresseur, en Hongrie, ou dans l'Etat tchéco-slovaque dit « unitaire » ? Où trouve-t-on la natio-

nalité «délivrée» en combat ouvert contre les libérateurs, en Hongrie, ou dans la Roumanie ?

Selon des rapports véridiques, venant de la Haute-Hongrie, le mécontentement des Slovaques est en croissance continuelle, et même les éléments qui se sont réconciliés — il y a deux ans — avec les Tchèques, combattent aujourd'hui, d'accord avec l'opposition, le gouvernement central de Prague, pour obtenir l'autonomie de la terre slovaque.

Les tendances à l'autonomie des Slovaques ont été favorisées par le fait que le gouvernement de Prague fut forcé de prendre une décision dans l'affaire de l'autonomie des Ruthènes, décision retardée par les Tchèques, jusqu'à ce qu'ils furent sommés par la Société des Nations de procéder aux mesures nécessaires. A la fin du mois dernier, le gouvernement de Prague est entré en pourparlers avec les chefs des partis russins. Étaient présents à cette conférence : le parti uni des agriculteurs de la Ruthénie, le parti russe, la rada centrale des Russins, le parti des agriculteurs russins, la rada d'Eperjes, le parti agraire tchèque, les chefs des partis socialistes, communiste et cioniste. De la part des partis hongrois de la Ruthénie furent invités et parurent : le docteur André Korláth, directeur de la Ligue des partis hongrois, ensuite les chefs du parti hongrois des petits cultivateurs, du parti socialiste-chrétien, et enfin le président du parti autonome. Le projet du programme gouvernemental, relatif au procédé futur à suivre en Ruthénie, devait servir de base aux négociations.

Grande fut la déception des chefs de partis, lorsque le gouvernement de Prague, c'est-à-dire M. Benès, au lieu de leur présenter un projet d'autonomie élaboré, ne leur soumit qu'un projet concernant les questions économiques intellectuelles et sociales.

Il est certain qu'aucun des partis n'acceptera cette solution, pas même comme solution transitoire ; cependant, le gouvernement tchèque sera content de gagner du temps. En attendant, les 40.000 fonctionnaires tchèques, établis en Ruthénie, y resteront et une nouvelle légion d'instituteurs tchèques pourra même les suivre. Les maîtres actuels de la Haute-Hongrie dépensent 18 millions pour de nouvelles casernes et ½ million pour les écoles, là où 80% de la population sont analphabètes. Mais qu'est-ce à dire ? Ce qui importe, c'est que la Ruthénie soit d'abord comblée de soldats, après on pourra occuper les écoles hongroises ; en un mot : qui a temps a vie.

A. DE H.

Rédacteur en chef et gérant :
G. DE HUSZÁR.

LES HONGROIS DE MOLDAVIE

A proximité de la Hongrie, sur le versant oriental des Carpathes, en Moldavie (Roumanie), se trouvent relégués environ cent mille Hongrois groupés en une agglomération homogène. Ce sont les Hongrois dits Tchangos qui, dans les fertiles vallées du Sereth et de ses affluents, habitent dans plus de trois cents villages et paroisses et, au milieu de critiques conditions politiques et ethniques, ont gardé pour la plupart leur langue et leurs coutumes ancestrales. Ce brave peuple laborieux qui, par sa race, sa religion et sa langue, forme une importante minorité distincte de la race roumaine, est catholique-romain et ne compte, en tout, qu'à Szászkut une paroisse calviniste et, dans la vallée supérieure du Tatros (vers Csügés), quelques centaines de catholiques-grecs et de grecs-orientaux qui, sous la pression de leur entourage roumain, adoptèrent la religion de la race dominante.

Les Hongrois de Moldavie prononcent avec un certain sifflement quelques sons de la langue hongroise (surtout la double consonne *cs* et la lettre *s*), ce qui a porté plus d'un philologue à en conclure qu'ils étaient en réalité les descendants des anciens Cumans qui habitaient la Moldavie, appelée jadis Cumanie, et qui, au XIII[e] siècle, s'y assimilèrent aux Hongrois et se convertirent au catholicisme, grâce au zèle des missionnaires hongrois. Ce peuple, devenu ainsi chrétien et hongrois, ne cessa de se renouveler sous l'ascendant des colons sicules arrivant continuellement de la Transylvanie limitrophe. Leur langue ressemble aussi le plus à celle des Sicules, quoiqu'elle possède bien des idiotismes qui ne soient pas explicables du

chef de la langue sicule et une foule de mots à elle qu'il est impossible d'entendre ailleurs de la bouche des Hongrois. L'influence de l'immigration se fait sentir même dans leur langue, en ce que le parler des villages voisins des Carpathes est plutôt sicule, et celui des Tchangos habitant plus au nord est plus archaïque et, — suivant la juste remarque de l'un de nos philologues, — à les entendre, on croirait lire quelque ancien monument linguistique de la Hongrie du XVe siècle!

Précédemment aux philologues, d'anciens auteurs considèrent les Tchangos comme des descendants des anciens Hongrois restés dans l'Etelköz (la Bessarabie actuelle), auxquels se joignirent également les Petchénègues. D'après cette version, les Tchangos habiteraient la Moldavie sans interruption déjà depuis le IXe siècle. Il est vrai que ce fait ne saurait être prouvé par des documents authentiques, mais un surprenant phénomène plaide en sa faveur, c'est la toponymie des contrées de Moldavie habitées par les Tchangos: les noms des montagnes, des vallées, des cours d'eau et des villages sont hongrois, même dans les endroits où, par suite de son isolement, la population hongroise s'est assimilée aux Roumains, dont elle ne se distingue que par son type extérieur. Les occupants primitifs de la Moldavie devaient donc être des Hongrois qui, en premiers colons, se retirèrent dans le bassin de la vallée du Sereth, car autrement, en effet, ils auraient adopté les dénominations topographiques déjà existantes avant leur arrivée.

Un savant roumain — Radu Rosetti — reconnaît lui-même qu'*en Moldavie les Hongrois sont de plus anciens habitants que les Roumains*, et il croit que les noms topographiques hongrois de Moldavie proviennent des Sicules qui, sans doute dans leur effroi des incursions tartares et cumanes, acceptèrent d'y être établis par les rois de Hongrie au cours du XIIIe siècle. L'histoire hongroise du moyen-âge ne parle point de telles colonisations, mais — à notre avis — les Sicules ne sortirent jamais en assez grand nombre de Transylvanie pour pouvoir former des colonies indépendantes en Moldavie, car, en ce cas, parmi les communes hongroises-tchangos de Moldavie, nous retrouverions le prénom de *Szent* (Saint), comme nous le trouvons en pays sicule, où se touchent Csik-Szent-Domokos, Csik-Szent-Tamás et autres villages semblables.

L'absence de ce prénom paraît même confirmer l'opinion que les Tchangos sont les *habitants autochtones de la Moldavie,* qui fondèrent leurs communes encore du temps du paganisme, de telle sorte que celles-ci furent trouvées déjà dénommées à l'époque de la conversion des Hongrois au catholicisme. Leurs désignations topographiques elles-mêmes ont toutes un caractère original, nous pourrions dire païen et c'est tout au plus le nom de l'Adjud actuel, l'« Egyedhalma » du moyen-âge que nous considérons d'apparence chrétienne, lequel doit provenir du latin Aegidius et se rencontre dans un diplôme de 1433.

Les dénominations topographiques tchangos sont mêlées, du reste, de termes cumans et iasses, et ces deux peuples disparus de Moldavie s'amalgamèrent naturellement aux Hongrois-Tchangos qui leur étaient parents, et dont le nom lui-même — au dire de P. Alexis Gegő — est d'origine cumane. Ce qui saute aux yeux c'est que les Hongrois-Tchangos étaient en Moldavie *részesek* — răzeși — (bénéficiaires), par conséquent propriétaires libres et non pas serfs : circonstance qui prouve également qu'ils étaient les *anciens occupants*, c'est-à-dire les *anciens habitants*, et l'abolition du servage en 1864 ne les toucha pour ainsi dire aucunement, à l'exception de quelques-uns d'entre eux que quelque boyard avait soumis de force au servage.

Sous le rapport ecclésiastique, les Hongrois de Moldavie devenus chrétiens appartinrent au début à l'évêché de Transylvanie. Plus tard, le Saint-Siège institua pour eux un évêché à Milkó, qui fut entièrement détruit en 1241 par l'invasion tartare. Mais peu après, les sentiments religieux furent de nouveau fortifiés par l'apostolat des Dominicains et Franciscains hongrois qu'y envoya l'archevêque d'Esztergom ; ceux-ci reconstruisirent, dans les villages abandonnés, les églises et les pourvurent convenablement. L'évêché de Sereth fut de courte durée. Cependant, il ne manquait pas de missionnaires qui se vouèrent à l'évangélisation de ces catholiques d'Orient. Au commencement du XIVe siècle, les prêtres persécutés par l'hérésie hussite se réfugièrent parmi eux et ranimèrent leur zèle religieux prêt à s'éteindre.

Il est intéressant à noter que nous, Hongrois, nous devons à la Moldavie notre plus ancienne traduction de la Bible, parce que

l'Ancien Testament (code de Vienne) fut traduit et écrit (entre 1436—39) par les Franciscains Valentin et Thomas, accusés d'hérésie hussite et réfugiés en Moldavie, et que les quatre évangiles furent copiés en hongrois, en 1466, par Grégoire Németi dans la ville de Tatros, entre les quatre murs du monastère qui n'existe plus. (Code de Munich.) C'est là un remarquable phénomène cultural dont les racines s'enfoncèrent profondément dans le sol ingrat du catholicisme de Moldavie, de sorte qu'il devint nécessaire, à la fin du XVIe siècle, de restaurer à Bákó l'ancien évêché (episcopatus Bacoviensis), qui subsista longtemps, bien qu'il eût beaucoup à souffrir de la misère. En outre, des Franciscains et, au XVIIe siècle, des Jésuites pénétrèrent aussi en Moldavie. La mission accomplie par ces deux ordres était très nécessaire, car d'abord les hussites, chassés de Hongrie, puis les pasteurs protestants, qui s'étaient multipliés à l'époque de la Réforme, avaient détourné beaucoup de fidèles de l'Église. Celle-ci avait des ouailles même à la cour des voïvodes de Moldavie de religion grecque-orientale, et la femme du voïvode Alexandre elle-même, la légendaire princesse Marguerite, qui était Hongroise et que la tradition en honneur chez les Tchangos prétend avoir été de race tchango, fit construire en Moldavie plusieurs églises catholiques, ainsi que l'attestait son épitaphe qui existait encore au milieu du XVIIe siècle. Cette épitaphe se voyait au-dessus de la tombe de la pieuse princesse dans l'église catholique de Bánya (Baia), fondée en 1410, commune de la haute Moldavie, dont la population originairement saxonne (minière ; en hongrois = bányász) s'était d'abord magyarisée, puis entièrement roumanisée, tandis que son église bâtie en pierre, qui était un chef d'œuvre, est tombée en ruines depuis près de cent ans. Abstraction faite d'un ou deux voïvodes, les souverains de Moldavie n'étaient point hostiles aux Hongrois-Tchangos vivant paisiblement d'agriculture et de viticulture ; plusieurs d'entre eux les aidèrent même à réparer leurs églises.

La décadence des Tchangos provint du fait de leur abandon, c'est-à-dire de ce que, à partir du commencement du XVIIe siècle, la Curie romaine leur envoya des évêques polonais qui n'aimaient guère à séjourner dans la modeste résidence épiscopale de Bákó et qui négligèrent, pendant des années, de visiter leurs ouailles. Voilà pourquoi les pauvres

et fervents Tchangos accueillirent comme de véritables apôtres les prêtres qui rarement arrivèrent chez eux et célébraient les cérémonies religieuses. Ils les considéraient — ainsi qu'ils s'exprimèrent eux-mêmes — comme des envoyés de Dieu, même s'ils n'étaient pas Hongrois et ne prêchaient pas toujours dans leur langue. Dans de telles conditions, les Tchangos ne cessèrent de demander des prêtres hongrois dans les requêtes que d'année en année ils adressaient à la Propagande *Fide* romaine, en implorant aide et protection et en se lamentant sur le triste sort qui leur échut. Celle-ci ne manqua pas de les appuyer, mais en comprenant pas la tendance nationale de la demande des Hongrois-Tchangos de Moldavie, elle leur envoya toujours des prêtres étrangers : missionnaires italiens ou bulgares, qui n'apprirent pas la langue hongroise de leurs ouailles et ainsi ne pouvaient contribuer au développement de la culture de ce peuple laissé à lui-même. Cette coutume a subsisté jusqu'à nos jours, à la seule différence près qu'aujourd'hui ne sont envoyés en Moldavie *que des prêtres italiens*, ce qui amena la dénationalisation des Tchangos, c'est-à-dire leur absorption par l'élément roumain qui les entoure. Cette absorption fut favorisée, en outre, par le service militaire obligatoire, la fréquentation des marchés et le commerce journalier, mais surtout par le fait du gouvernement roumain d'avoir établi une école maternelle roumaine dans chaque grande commune hongroise-tchango. Il est caractéristique que, dans toute la Roumanie, ce n'est que dans les villages hongrois-tchangos de Moldavie et dans les villages bulgares de la Dobroudja que le gouvernement a institué de telles écoles !

Les données prouvant la dénationalisation toujours progressante des Tchangos, sont assez nombreuses. Ainsi nous savons, par le rapport officiel de l'archevêque Marc Bandini, que beaucoup de villages moldaves avaient, encore en 1646, tour à tour une municipalité hongroise et une municipalité roumaine ; mais que cette coutume disparut peu à peu et, dès que les Hongrois tombèrent quelque part en minorité, il ne leur restait ni prêtre hongrois, ni instituteur hongrois : conséquence naturelle de l'abandon des Tchangos et de leur manque de prêtres nationaux.

C'était là une chose d'autant plus triste qu'en 1588, le nombre des Hongrois était estimé à 15.000, nombre qui,

toutefois, par suite des guerres, décrût à tel point que, dans les dernières années du XVIe siècle, l'évêque Bernard Quirini, visitant les diocèses hongrois de Moldavie, n'en trouva que 11.000 dans leurs quinze villes et leurs seize villages. Un demi-siècle plus tard, le précité Bandini visita village par village la population hongroise de Moldavie et dit que celle-ci habitait mille cent vingt maisons et nomme un par un les chefs de famille, dont le nombre avait été réduit de moitié par l'incursion tartare.

Ce n'est qu'à la fin du XVIIIe siècle que, par suite de l'immigration sicule, ce nombre remonta graduellement à neuf mille, lorsque, en 1764, fuyant devant les cruautés de Buccow, commandant militaire autrichien en Transylvanie, les Sicules arrivèrent en grand nombre. Ils étaient, du reste, constamment attirés en Moldavie par les conditions d'existence plus faciles, par l'exemption d'impôts que les boyards accordèrent aux colons, ainsi que par la fertilité des terres à blé. C'est ainsi qu'au commencement du XIXe siècle, leur nombre s'éleva brusquement à 15.000 que nous voyons, dans un rapport officiel de 1807, atteindre 22.000. Dans la suite, l'immigration constante de Transylvanie ne cessant pas, le nombre des Hongrois de Moldavie put déjà être estimé, au commencement de 1830, par le consul autrichien de Jassy, à cinquante mille, ce qui était confirmé par les registres de paroisses. Un voyageur français, G. Lejean, évalue, en 1860, leur nombre à quarante-quatre mille, tandis qu'en 1859 un recensement officiel roumain constata l'existence de 47.680 catholiques moldaves.

JEAN TATROSI.

(La fin au prochain numéro.)

L'AUTRE FRANCE[1]

Sous le titre: *L'autre France,* vient de paraître en allemand une brochure des plus instructives. Elle contient le texte d'une conférence faite à Vienne en janvier dernier par un écrivain suisse, M. Georges Walz, de Genève, et elle est destinée, dans la pensée de son auteur, à faire connaître, dans les pays de langue allemande, un heureux revirement qui est en train de s'opérer dans une partie de l'opinion française en faveur d'une entente avec l'Allemagne. Une seconde brochure qui sera publiée prochainement, cette fois-ci en français, procédera inversement et mettra le lecteur français au courant d'un phénomène analogue qui se produit dans le Reich. Si les symptômes réjouissants qui nous sont dévoilés ont été jusqu'ici passés sous silence — et pour cause — par la grande presse de Paris, ils n'en finiront pas moins par devoir être mis en pleine lumière. Peut-être l'heure est-elle plus près de sonner qu'on ne pense, où enfin sera mise sur pied cette entente depuis si longtemps souhaitée, qui sera comme la pierre angulaire d'une nouvelle Europe définitivement pacifiée.

*

Vers la fin de l'année dernière, le député parisien Marc Sangnier convoqua à Paris un congrès démocratique international qui eut lieu du 4 au 11 décembre. Des ressortissants de 21 pays y prirent part, entre autres des Allemands du Reich et des Autrichiens. L'Allemagne y était représentée par 10 délégués parmi lesquels se trouvaient: le comte Harry Kessler, du « Bund Neues Vaterland » et de la « Weltjugend-

[1] *Das andere Frankreich,* par Georges Walz.

liga » ; le Dr Johannes Tiedge, du Comité pour la Protection des Minorités; l'abbé Jocham, secrétaire général de la Ligue Catholique allemande de la Paix; le professeur von Hildebrand, de Munich, et plusieurs étudiants.

Bien que ce congrès retînt à peine l'attention de la presse française et étrangère, il n'en fut pas moins important parce que, d'une part, l'initiative en avait été prise du côté français et que, d'autre part, Marc Sangnier réussit à prouver qu'Allemands et Français pouvaient travailler en parfaite harmonie, à condition de tenir la porte fermée à des questions irritantes et d'assigner à leurs efforts d'entente un but ethnique commun. Marc Sangnier est à la fois un catholique convaincu et un esprit ouvert aux réformes sociales de bon aloi. Il siège à la Chambre sans attache avec aucun groupe. Ayant les mains libres, il vote tantôt avec la droite, tantôt avec la gauche. Passionnément combattu par les partis extrêmes, il compte les chauvins royalistes et les communistes parmi ses adversaires les plus acharnés.

Jugé seulement par les résolutions qui y furent prises, le congrès paraîtrait, il est vrai, n'avoir eu qu'un succès relatif. Mais autre chose devait lui donner sa véritable physionomie. Dix Allemands, reçus très cordialement à Paris, se trouvaient à même de prendre contact avec une France aussi peu connue en Allemagne que la vraie Allemagne l'est en France. On se demandait tout d'abord si, en dehors d'un petit nombre, la grande masse ferait voir, à cette occasion, une hostilité obstinée. Ce ne fut pourtant pas le cas. De là, le silence prudent gardé par la presse gouvernementale. La première séance comptait peu d'auditeurs. Mais les suivantes furent de plus en plus féquentées. Au bout de quelques jours, la salle était si pleine que beaucoup de retardataires durent se tenir dans les corridors. Des hommes marquants comme Buisson, Charles Gide, le général Percin, des députés, des professeurs de l'université, des instituteurs étaient pésents. Les Allemands purent s'exprimer dans leur langue sans jamais être molestés. On parla de réconciliation. De part et d'autre, on fit son examen de conscience. Un professeur français, M. Ruyssens, fit sur l'opinion générale à l'égard de la France, une conférence qui ne manquait ni de justesse, ni d'objectivité. Le dernier jour, un meeting monstre

fut organisé au manège du Panthéon. Bien avant le commencement, les gens affluaient de toutes parts. Quand la séance fut ouverte, on comptait plus de 4000 assistants. Marc Sangnier est le vrai orateur populaire qui trouve plaisir à pérorer devant les masses et à saisir au vol les interruptions pour y répondre incontinent. Dans un discours admirablement ordonné, il esquissa le but du congrès, à savoir, la nécessité de rechercher en commun les fondements d'une meilleure organisation du monde. Puis il salua chaleureusement, au milieu d'applaudissements frénétiques, les *frères* allemands, les vaillants champions du pacifisme dans leur pays, *« qui sont venus à Paris comme missionnaires de la paix »*. Il montra ensuite combien il serait dangereux pour la France de jouer le rôle d'une puissance réactionnaire. « Car, — dit-il, — il n'y a pas de politique plus maladroite que celle des gens à courte vue. » Le succès fut colossal. Après lui, le Dr Metzer prit la parole au nom des Allemands et exprima sa satisfaction d'avoir appris à connaître une France qui *« diffère complètement de celle que nous dépeignent nos journaux »*. Lui aussi, il fut très acclamé par toute l'assemblée. Aucune note discordante, aucune marque de désapprobation. Le congrès se termina par un banquet qui fut très animé. Le comte Kessler, se faisant l'interprète de la délégation allemande, fit un discours, féquemment applaudi, qu'il termina par cette phrase, adressée à Marc Sangnier : « Par la convocation de ce congrès, vous avez plus fait pour la paix du monde que toutes les armées d'occupation. » Le jour suivant, les Allemands furent encore invités par la Ligue des Droits de l'Homme. Ce fait avait certainement son importance, car la Ligue, fondée au moment de l'affaire Dreyfus, compte actuellement 150.000 membres, entre autres les hommes les plus éminents de la France démocratique. A cette réception assistaient de nombreux parlementaires et journalistes connus, le général Sarrail, les professeurs d'université Aulard, Basch, etc. On posa au comte Kessler la question suivante : « Supposons que nous ayons un autre gouvernement. Que serions-nous, nous démocrates français, en état de faire pour vous aider, à vous, démocrates allemands, dans votre pays ? »

*

Le congrès n'eut pas seulement pour effet de dévoiler aux délégués allemands une « autre » France bien différente de la France officielle, mais aussi de mettre sous leurs yeux, dans son vrai jour, l'état d'âme du peuple français, en faisant mieux comprendre les phases successives par lesquelles il avait passé depuis le déchaînement des hostilités.

Le peuple français a bon cœur. Encore sous l'impression de la trombe qui a passé sur lui, il est aujourd'hui ou plongé dans l'apathie, ou aigri et perplexe. Mais il est profondément pacifique et ne serait pas inaccessible à l'idée d'une réconciliation.

La muraille de Chine que la presse avait, pendant la guerre, élevée entre la France et l'Allemagne pour les laisser dans une complète ignorance l'une de l'autre et pouvoir à son aise envenimer leurs rapports, existe encore actuellement. Seules, les voix des milieux chauvins et réactionnaires continuent à se faire entendre d'un pays à l'autre par dessus cet obstacle. C'est ainsi que Ludendorff est le plus ferme appui de la réaction française, Clemenceau et Poincaré celui de la réaction allemande. Les pacifistes doivent donc courir au plus pressé et démolir pierre après pierre cette muraille pour que rien n'empêche plus les deux peuples de se mieux connaître.

Déjà avant la guerre, les Français se faisaient une idée erronée des Allemands. De ceux-ci, il ne venait guère en France que des commis-voyageurs et des jeunes mariés en voyage de noces, et tous, ils ne produisaient pas la meilleure impression. Le Français, quant à lui, quittait peu son pays. Des écrivains français visitaient, il est vrai, parfois l'Allemagne, mais ils en faisaient seulement des descriptions superficielles et tendancieuses qui ne visaient pas à la rendre très sympathique. Si quelques-uns d'entre eux, comme par exemple Romain Rolland, étaient assez épris de vérité pour relever ce qu'il y avait d'élevé dans le caractère allemand, les autres, au contraire, bien que convenant des progrès réalisés sur le terrain social, ne cherchaient que trop l'occasion de tourner en ridicule certaines particularités de la vie allemande. La discipline militaire leur était surtout antipathique, parce qu'elle choquait leurs principes individualistes et leur faisait craindre une arrière-pensée belliqueuse de la part de l'Allemagne.

« Je crois, — écrit M. Walz, — que l'idée de la revanche en France était beaucoup exagérée par la presse nationaliste en Allemagne. Elle était très vivace, c'est certain, au sein de la génération qui avait fait la guerre de 1870—1871 et dont Clemenceau et Poincaré sont demeurés des exemples typiques. Mais cette génération s'éteignit peu à peu et la nouvelle s'était habituée à regarder l'Alsace-Lorraine comme partie intégrante de l'empire allemand et elle n'aurait jamais commencé une guerre pour reprendre ces provinces. »

Deux possibilités s'offrirent un jour à la France : ou bien s'appuyer sur la Russie, ou bien — et c'était probablement ce que voulait Caillaux — se mettre d'accord avec l'Allemagne pour tirer profit avec elle des colonies et des marchés mondiaux encore disponibles. Comme on s'en souvient, la blessure de 1870 étant encore trop fraîche, ce fut à l'Alliance avec la Russie qu'à Paris on crut bon de donner la préférence. « Que le gouvernement français, — dit M. Walz — ait fait naître par là une des causes de la guerre, cela me paraît évident. » La politique allemande fut dès lors, ce qui se comprend, dictée par la crainte que l'empire ne fût étranglé entre la France et la Russie. La grande erreur commise par les Français — et dont ils ne se rendent pas encore compte aujourd'hui — provient de ce qu'ils manquèrent de perspective, en exagérant la menace du pangermanisme et en attachant trop peu d'importance au danger plus éloigné, mais beaucoup plus réel, du panslavisme.

Le souvenir de 1870 entretenait la méfiance envers l'Allemagne. Les écrits de Treitschke, de Bernhardi et tutti quanti, qui étaient reproduits par les journaux français avec force commentaires, les fêtes de Sedan célébrées régulièrement avec un grand éclat, enfin certains discours de l'empereur ne firent qu'alimenter cette méfiance. En revanche, la France était complètement ignorante de ce que faisait la Russie, à laquelle elle avait prêté tant de milliards. Le fonds de propagande russe était richement doté. La plupart des journaux parisiens ne publiaient sur l'empire des tsars que des nouvelles agréables au gouvernement de Pétersbourg, ou bien accommodées au goût de leurs lecteurs ou — qui sait ? — aux secrets désirs de certains d'entre eux. La diplo-

matie russe, faut-il ajouter, était l'une des meilleures et des plus raffinées qui fussent, tandis que la diplomatie allemande était loin de pouvoir se mesurer avec elle. Le gouvernement de Berlin se rendait compte jusqu'à un certain point de cette infériorité. C'est certainement la raison pour laquelle il fit échouer, à la Haye, les projets de désarmement. Il ne pouvait pas renoncer à ce qu'il avait de meilleur — l'armée — pour porter la lutte sur un terrain où il ne se sentait pas de force à la soutenir. Cette attitude de sa part qui, du point de vue allemand, était de nature purement défensive, devait prendre, aux yeux de l'adversaire, un caractère offensif. Le Français inféra de là que c'étaient ces « méchants » Allemands qui ne voulaient pas abandonner la politique de violence.

*

M. Walz envisage que, comme Suisse, il n'a pas qualité pour discuter la question de responsabilité dans le déchainement des hostilités. Il se borne à dire : « La question de savoir si les hommes d'Etat français portent aussi une part de responsabilité directe, n'est, faute de données suffiisantes, pas encore élucidée. En tout cas, le peuple français qui était profondément pacifique, ne savait rien de rien ; il ne voyait pas venir le conflit et il fut tout à coup tiré de sa somnolence par la déclaration de guerre. » (1)

Comment se forma le sentiment de haine contre l'Allemagne, comment il grandit au fur et à mesure des années de guerre, comment il fut encore alimenté par les descriptions de l'état de désolation que présentaient les départements français évacués par les Allemands, la brochure vous le dit en deux pages très expressives. Ce senti-

(1) Le *Manchester Guardian* et d'autres journaux anglais de l'époque écrivaient : « Le 26 juillet eut lieu à Paris une grande démonstration contre la guerre. En province également, l'opinion était loin d'être belliqueuse. On jugeait qu'il serait stupide de se battre pour la Serbie. Le 31 juillet, le gouvernement français fit publier une communication suivant laquelle le gouvernement allemand avait spontanément décrété l'état de guerre comme prélude à la mobilisation. Cela eut pour effet de provoquer une grande irritation des esprits. Le cabinet de Paris avait *escamoté* la nouvelle que la Russie avait encore plus tôt ordonné la mobilisation, et que la mesure prise par l'Allemagne n'avait été qu'une riposte à la mesure russe. On eut, par conséquent, l'impression que l'Allemagne avait l'intention d'attaquer la France, et il s'ensuivit un complet revirement dans l'opinion. »

ment était justement porté à l'extrême au moment où siégea la Conférence de la Paix. On jeta en pâtée aux socialistes, pour apaiser leur appétit, la journée de 8 heures, et des 14 points de Wilson, sortirent le traité *profondément immoral* de Versailles et les traités *franchement grotesques* de Saint-Germain et de Trianon. Le peuple français était tellement pénétré de haine, il était si convaincu de la seule culpabilité de l'Allemagne, qu'il approuva pleinement le traitement mortifiant infligé aux délégués de ce dernier pays à la conférence.

M. Walz était, en janvier 1920, à Paris. « Alors, — écrit-il — on ne pouvait s'entretenir qu'avec les amis de Barbusse et de Romain Rolland. Il n'eût pas été prudent de s'exprimer en allemand dans la rue. Aujourd'hui, comme l'a fait voir le congrès de décembre, la situation est bien différente. Il existe déjà en France un fort mouvement en faveur d'une entente avec l'Allemagne. Il y a toujours plus de Français qui se rendent compte que la politique du gouvernement actuel finira par mener leur pays à la ruine, et ils demandent qu'elle soit orientée dans une nouvelle direction. La *Dépêche de Toulouse,* l'un des organes bourgeois de province les plus répandus, publiait, fin décembre, les lignes suivantes: "Le succès qu'a eu le congrès démocratique international, organisé par la *Jeune République,* est connu. Ce congrès a eu l'avantage de rendre possible un échange de vues entre les démocrates des deux côtés du Rhin. Chacun doit reconnaître aujourd'hui que la situation en Europe ne pourra que s'améliorer si l'on s'efforce dès le début de comprendre et d'appuyer les démocrates d'outre-Rhin qui veulent sincèrement la république. Mieux vaut tard que jamais... Ce n'est qu'une poignée d'hommes, dites-vous... Nullement. On doit seulement considérer la chose de près. Dans ces contingents que la démocratie a rassemblés, réside l'avenir de l'Europe. Si le pouvoir doit échapper aux mains des démocrates, il n'y aura jamais de véritable paix. C'est pourquoi il est de si grande importance que nous arrivions à nous bien comprendre, etc." »

Après avoir fait d'autres citations de journaux, la brochure énumère les associations de jeunes gens, toutes comptant un très grand nombre de membres, qui déploient

leurs efforts pour amener un rapprochement des deux peuples. Encore dernièrement eurent lieu, dans ce dernier but, deux réunions d'étudiants dans lesquelles des hommes politiques de renom comme MM. Painlevé, Godard et le professeur Aulard prirent successivement la parole.

*

Comment s'expliquer, se demandera-t-on, que l'on ne soit pas informé de faits aussi intéressants? « Je crois — dit M. Walz — pouvoir donner à cet égard quelques indications sûres. En Autriche et en Allemagne, on reçoit habituellement les nouvelles de France par le canal de quelques journaux parisiens — toujours les mêmes — qui étaient déjà connus dans les deux pays avant la guerre: le *Matin,* le *Temps,* le *Journal,* le *Figaro,* journaux qu'on est convenu de considérer comme la grande presse d'information. Or, il se trouve qu'ils reflètent actuellement aussi peu les vues de la généralité des Français que la Chambre élue, il y a deux ans, représente l'opinion de tout le pays. Pour connaître la manière de voir prédominante en France, il est essentiel de lire les grands organes de province: le *Progrès de Lyon,* le *Petit Marseillais,* la *Dépêche de Toulouse,* etc. et quelques quotidiens ou périodiques parisiens encore peu cités, tels que l'*Ère Nouvelle,* la *Jeune République,* le *Peuple,* le *Populaire,* le *Progrès Civique* et autres. Ce dernier, par exemple, dont le tirage est de 100.000 exemplaires, a déjà plusieurs fois relevé, dans de remarquables articles signés Caillaux et Charles Gide, que le traité de Versailles était absolument *inexécutable.* Si de nouvelles élections parlementaires avaient lieu aujourd'hui, la pacification de l'Europe pourrait se faire sans encombre, car, comme je viens de le dire, le Bloc national ne reflète plus la mentalité du peuple dans son ensemble. »

La grande presse parisienne poursuit son œuvre néfaste. Par là — la puissance suggestive de ce qui est imprimé étant peut-être en France encore plus grande qu'en Allemagne — elle crée le principal obstacle à la réconciliation des peuples français et allemand. En France, le peuple lui-même n'est nullement impérialiste, il veut la paix. Mais

la haute finance, la grande industrie et certains milieux réactionnaires, de concert avec les journaux chauvins, ne projettent rien de moins que de livrer toute l'Europe au capital français, ce qui n'est pas autre chose qu'une forme plus raffinée de l'impérialisme. Les cercles français qui annexeraient si volontiers les provinces rhénanes peuvent sympathiser avec les cercles allemands qui, un jour, avaient l'intention d'incorporer la Belgique et le Bassin de Briey à l'empire. Seulement, ils se laissent combattre beaucoup plus difficilement, parce qu'ils procèdent beaucoup plus habilement, savent se donner toujours l'apparence d'avoir le droit pour eux et, à toute occasion, crient au péril allemand. Plusieurs des hommes politiques qui appuient ces tendances, sont assurément des hommes honnêtes et pas le moins du monde impérialistes. Mais ils ne voient que la lamentable situation financière de leur pays et ils n'osent pas, dans un pareil moment, se rallier à une politique contraire.

Quoi qu'il en soit, un heureux revirement s'opère lentement dans les esprits. Après les communistes, sont venus les socialistes et, après les socialistes, certains milieux bourgeois, et le courant s'étend de plus en plus. La Ligue des Droits de l'Homme accepte aujourd'hui franchement l'idée d'une entente avec l'Allemagne. Cette même idée, grâce à Marc Sangnier, s'est déjà frayé la voie dans les cercles catholiques de tendance libérale. Le pape envoya sa bénédiction aux travaux du congrès démocratique. Ce fait avait d'autant plus d'importance que la France est maintenant plus catholique qu'avant la guerre.

*

Telles sont les parties essentielles de la brochure de M. Walz. Elles mettent suffisamment en évidence le mouvement qui se dessine en France en faveur d'un accord avec l'Allemagne pour qu'on puisse dès aujourd'hui présager un avenir qui sera meilleur que le présent.

Il fut déjà un temps où les mêmes tendances se manifestaient au milieu du peuple français, en particulier au sein du monde colonial. C'était, il y a une trentaine d'années, au moment des grandes explorations en Afrique et en Asie.

Je séjournais alors à Paris où, membre de la Société de géographie commerciale, je faisais des conférences à ladite Société et à la Société de géographie, sur un voyage d'études de près d'une année aux Indes Néerlandaises. J'entrai en rapport avec nombre d'explorateurs français, entre autres Crampel et Dupuis, et je me liai d'amitié avec plusieurs d'entre eux. Charles Gauthiot, l'éminent secrétaire général de la Société de géographie commerciale, l'âme de combien de grandes entreprises coloniales, était mon intime. Eh bien! ces Français qui comptaient entre les meilleurs, n'avaient qu'une pensée, à savoir que leur pays, pour être fort vis-à-vis des Anglais en Afrique, en Extrême-Orient, à Madagascar et ailleurs, devait se mettre d'accord avec l'Allemagne, qui vaquait partout à ses affaires tranquillement, sans essayer de barrer le chemin à personne... En partant, qu'avaient-ils le plus redouté de trouver dans les solitudes du continent noir et de l'Indo-Chine?... Ce n'était pas la chaleur de fournaise tombant d'un soleil implacable, ni les miasmes de fièvre montant de terrains paludéens, ni l'attitude hostile de peuplades à demi sauvages, ni les fauves errant dans la nuit mystérieuse... Non, ce qui les avait le plus fait trembler... c'était autre chose.... c'était l'embûche anglaise qui allait à chaque instant se dresser sur leur route, menaçant d'arrêter leurs pas et de compromettre leur œuvre. Et voilà pourquoi ils se prononçaient avec tant de chaleur pour une entente avec l'Allemagne... Si beaucoup d'entre eux qui reposent depuis des années sous la terre d'Afrique ou d'Asie dans des tombes solitaires, pouvaient revenir à la vie, le spectacle de l'Europe actuelle les remplirait de stupeur... et ils ne comprendraient pas.... D'heureux symptômes font pourtant espérer que l'heure ne tardera plus à sonner où se réaliseront leurs rêves d'antan. Et à part certains milieux politiques qui trouvent leur avantage à pêcher en eau trouble et à entretenir la méfiance entre les peuples, la généralité des Européens saluera comme l'aurore de temps nouveaux, comme le présage d'une ère tranquille et prospère, *le jour* où la paix pourra être représentée par l'image symbolique *d'un soldat français et d'un soldat allemand montant la garde, en se tenant par la main.*

FRÉD. DU BOIS.

LES RAPPORTS DE MICHEL KÁROLYI AVEC LA FRANCE ET LE BOLCHEVISME

Le temps n'est pas encore venu de faire l'historique des soi-disant rapports du comte Károlyi et de ses adeptes « ententophiles » avec la France ou, pour mieux dire, avec certains politiciens et journalistes français. Nous autres, nous savions très bien que l'amour de Károlyi et consorts pour les Alliés ne fut point payé de retour et que ceux-ci ne prirent plus au sérieux cet infortuné dilettante en politique étrangère, que les sornettes sur leurs buts de guerre les uns plus nobles que les autres. Il se peut bien que quelques-uns de nos députés du parti de l'indépendance et de nos radicaux étaient de bonne foi en croyant que le triomphe des Alliés assurerait le règne du Droit et de la Justice dans les relations internationales des peuples, mais alors! quel nom donner à une inintelligence si grossière de la mentalité de l'adversaire? Quoiqu'il en soit, cette inintelligence ne saurait excuser le crime de haute trahison perpétré par le groupe « ententophile » dont Michel Károlyi était le chef, puisque ce furent des partisans de ce politicien qui avaient fomenté la « révolution » en vue de faciliter la victoire de l'Entente, qui fut beaucoup plus responsable de la Guerre que les puissances centrales et seule coupable du crime de la Paix!

Les données que nous publions ci-après jettent une vive lumière sur les rapports assez obscurs que Michel Károly avait entretenu avec certains milieux français — et cela durant la guerre! Elles nous renseignent encore sur le rôle funeste que le chef des pacifistes et des défaitistes hongrois jouait dans la propagation des idées subversives, préparant

ainsi le terrain pour la « révolution » à la russe. Bien que le bolchevisme ait, depuis, subi une évolution qui permit aux adversaires les plus acharnés de Lénine et Trotsky d'entrer en pourparlers avec la Russie actuelle, — voir Gênes — il n'en est pas moins intéressant de connaître l'opinion de M. Pichon, ancien ministre des Affaires étrangères sur la question russe d'il y a trois ans. Ce fut dans une séance de la Chambre des députés, qui fut tenue à Paris le 27 mars 1919, qu'il expose longuement les principes dont s'inspirait la politique française d'alors par rapport au bolchevisme. Nous ne reproduisons ici, d'après le *Journal des Débats* du 28 mars 1919, que les fragments de son discours qui ont trait à la politique « francophile » de Károlyi et à ses attaches avec le mouvement bolcheviste.

. . . .

M. LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — M. Cachin a rappelé que le problème avait été étudié par la Conférence. Il a rappelé la décision de Prinkipo. Qu'il me permette d'en rétablir le sens exact. Il fut décidé de faire appel aux groupes organisés en Russie, de les convier à une rencontre dans l'île de Prinkipo avec des représentants des Alliés, et d'examiner avec eux les moyens d'arriver à la conciliation intérieure des affaires russes, sous la condition préalable d'une trêve des partis.

Il ne s'agissait donc nullement d'une reconnaissance des bolcheviks.

Vous connaissez la réponse. Elle a été unanimement défavorable de la part de tous les groupements russes à l'exception des bolcheviks. Ceux-ci ont répondu en faisant des offres financières qui constituaient un piège assez grossier, car...

M. MARCEL CACHIN. — Comment? Ils vous offraient la paix et vous parlez de piège!

M. LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — Le président du Soviet de Petrograd a déclaré que la paix ne retarderait pas l'organisation de l'armée rouge; qu'il ne pouvait s'agir que d'un répit pour se fortifier, et que les conséquences d'un traité avec l'Entente seraient celles de Brest-Litovsk, c'est-à-dire qu'on ne tiendrait pas compte de la convention qu'on aurait signée.

En même temps, Lénine et Trotsky tenaient un langage semblable, et quelques jours après encore Trotsky condamnait l'Internationale où, disait-il, se coudoient Scheidemann, Albert Thomas et Clemenceau, d'accord pour le triomphe de l'impérialisme. (Rires et applaudissements.)

M. Mistral. — Cela vous montre que ce n'est pas pour plaire aux bolchevistes, mais dans l'intérêt de la France, que nous sommes adversaires de l'intervention en Russie. (Applaudissements à l'extrême-gauche.)

M. le ministre des affaires étrangères. — La conférence est appelée à reprendre l'examen de la question. Nous devons attendre ses résolutions en nous tenant sur le terrain où nous sommes placés. Notre politique n'a jamais varié et ne doit pas varier.

Toutes les puissances doivent s'entendre pour barrer la route au bolchevisme qui, je le répète, est un fléau de l'humanité. (Très bien! très bien! à gauche, au centre et à droite.)

En demandant une fois de plus sa confiance à la Chambre, je dirai que, certes, nous ne poursuivons pas une politique ambitieuse, mais, c'est une politique de sincérité, de clarté, de bon sens, de pacification, de droit et de justice. (Applaudissements.) Nous la subordonnerons à notre entente avec nos alliés.

Nous la continuerons avec eux. (Très bien! très bien!) Je termine en rappelant cette parole prophétique du socialiste Savinkov: « Si les pays de l'Entente prêchent l'abstention — il s'agit, bien entendu, de l'intervention en Russie — il y aura sûrement une nation qui aura une politique en Russie, c'est l'Allemagne: le jour où la Russie se réveillera, elle sera l'alliée de l'Allemagne. »

C'est pour l'éviter que nous poursuivons en Russie la politique que je viens d'exposer à la Chambre. (Vifs applaudissements à gauche, au centre et à droite.)

Réplique des Socialistes.

M. Fréderic Brunet n'est pas partisan du bolchevisme qu'il considère comme « une caricature du socialisme ». Mais est-ce une raison pour avoir une politique obscure? Il estime qu'on aurait dû causer avec les bolcheviks. Il y a toujours intérêt à entendre ses adversaires.

M. Moutet proclame que le bon sens du pays a parlé par la bouche de M. Brunet. Il soulève de violentes protestations lorsqu'il s'écrie: « Il n'y a ni vainqueurs ni vaincus, il n'y a que des peuples écrasés. » Emu lui-même par l'émotion qu'il soulève, M. Moutet ajoute: « Je veux dire par là qu'après la guerre, la situation reste effroyable. » Sa conclusion est qu'après le discours de M. Pichon, il n'en sait pas plus qu'avant; le gouvernement, dit-il, n'a pas de politique en Russie. Et il lui reproche de ne pas s'être abandonné avec confiance à la politique de M. Wilson.

La question hongroise.

M. Moutet lit un document d'où il résulterait que le comte Károlyi aurait tenté, en 1917, d'entrer en pourparlers avec l'Entente pour soulever la Hongrie contre l'Allemagne.

Le 30 novembre 1917, dit-il, Michel Károlyi nous propose de soulever la Hongrie contre l'Allemagne. J'ai ici le rapport de M. Beau, notre ambassadeur à Berne, au ministre des Affaires étrangères; le comte Károlyi, désirant entrer en relations avec des hommes politiques français, soumet un plan tendant à organiser en Hongrie un mouvement comme celui que l'Allemagne a organisé en Russie et il demande trois mois.

Que fait-on au quai d'Orsay? On consulte les augures. Le 5 décembre 1917, M. Barrère, ambassadeur à Rome, répond: « Je ne saurais conseiller une trop grande circonspection. Ces amorçages austro-hongrois n'ont pas lieu à l'insu des Allemands. Ils sont dus, sans doute, à leur instigation. »

Le comte Károlyi nous annonce l'offensive allemande sur Château-Thierry, cette offensive qui, ravageant nos régions, nous a coûté 300,000 à 400,000 hommes.

Réponse de M. Pichon.

M. LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — Elle les a ramenés au delà du Rhin. (Vifs applaudissements.)

M. MOUTET. — Elle nous a coûté 300,000 hommes.

M. LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — En tous cas, nous n'avons pas eu la honte de traiter avec la Hongrie au détriment de nos alliés, en lui maintenant l'intégralité de sa frontière. Et c'est la même manœuvre qui continue aujourd'hui et que nous avons déjouée pour que nos alliés roumains et serbes aient toute satisfaction, ainsi que tous les peuples à la résurrection desquels nous avons contribué. Nous n'avons pas été dupes de cette tentative de paix séparée. Nous nous en félicitons. Les événements qui se produisent aujourd'hui nous ont donné raison, et nos

fidèles alliés, je l'assure, auront complète satisfaction. (Vifs applaudissements.)

M. Moutet. — Ne savez-vous pas que Károlyi a toujours été un ami de la France?

M. le ministre des affaires étrangères. — Et il a toujours été aussi l'homme de la politique hongroise! (1)

La clôture de la discussion générale est prononcée.

R.

---

(1) Pour M. Pichon, Károlyi a donc toujours été « l'homme de la politique hongroise ». Après cela, il serait curieux de savoir quel eût été le Hongrois qui aurait mérité l'honneur d'être qualifié de « l'homme de la politique française » ? M. l'ex-ministre des Affaires étrangères de France songeait évidemment à M. Benès ou à M. Pachitch comme à des Hongrois à sa convenance et qui se montrèrent aussi dignes de la confiance que lui et son collègue, M. Clemenceau avaient mis en eux. *(Note de la Rédaction.)*

REVUE DE POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Dès le commencement de la conférence de Gênes, c'est cette réunion générale des hommes d'Etat, la première depuis longtemps, qui occupe en Hongrie, comme d'ailleurs dans tous les pays, l'opinion publique.

La Hongrie avait-elle beaucoup attendu de cette conférence où, d'après le programme établi à Boulogne, Belgrade, Varsovie, la question de la révision des traités, aussi bien que celle des réparations ne devait être discutée ? Oui et non. Non, parce qu'il est évident que l'assainissement économique de l'Europe est impossible si l'on ne renonce pas aux réparations prévues par les traités de Paix et qu'on ne saurait résoudre le problème des réparations sans trouver une base qui corresponde à la situation économique véritable des pays vaincus ; oui, parce qu'on croyait que la Conférence de Gênes serait assez sage pour se rendre compte qu'avant de s'occuper de l'avenir des questions ardues de la politique, il faudrait prendre, avant tout, les mesures nécessaires pour éviter l'imminence de la catastrophe économique qui menace également vainqueurs et vaincus et que, pour atteindre ce but, force serait de commencer par la discussion du problème des réparations.

Avant de partir pour Gênes, le président du Conseil hongrois, M. le comte Bethlen, avait prévenu les journalistes qui l'accompagnaient à la gare, de ne pas nourrir d'espoirs exagérés, vu que les questions les plus importantes pour la Hongrie, c'est-à-dire celles qui portent sur les territoires détachés et sur les réparations étaient exclues de l'ordre du jour de la Conférence. L'exposé des travaux de la délégation hongroise qu'il a fait après son retour aux représentants de la presse hongroise, a confirmé l'opinion que cette Conférence n'abou-

tira point à des résultats positifs pour la Hongrie. Cependant, on ne saurait nier que cet exposé a justifié en même temps ceux qui étaient d'avis que Gênes servirait d'étape à des conférences futures. Du reste, voici à peu près, ce que disait M. le comte Bethlen :

A Gênes, la discussion de la question des réparations fut consciencieusement évitée. La délégation hongroise avait l'intention de soumettre à ce sujet un mémoire à la première sous-commission, mais elle y renonça, vu qu'un vœu émis par les Anglais exigea que les charges imposées aux Etats fussent mises d'accord avec leur capacité de payement. Les Hongrois acceptèrent cette proposition anglaise.

Les délégués hongrois proposèrent l'élection d'une sous-commission, composée des représentants des Etats successeurs, à laquelle incomberait la tâche d'appliquer les décisions de Porto-Rose et qui aurait à s'occuper de la question d'un régime douanier basé sur la clause de la nation la plus favorisée. Par cela, la Hongrie a prouvé qu'elle faisait son possible pour reprendre les relations économiques avec les Etats voisins. Malheureusement, ces Etats, spécialement ceux de la Petite Entente, ne furent point animés des mêmes désirs. Tous les délégués à la Conférence ont pu constater que c'était la Petite Entente qui non seulement empêchait la formation de cette sous-commission, mais qui refusait même la discussion des décisions de Porto-Rose, proposée par le président italien, ainsi que leur ratification.

Quant à la question du désarmement, la délégation hongroise n'a pas manqué d'attirer, dans des conversations privées, l'attention des hommes d'Etat de l'Entente, sur le fait que la Hongrie a déjà complètement désarmé, — conformément aux stipulations du traité de paix — tandis que les Etats voisins, au lieu de désarmer, font les plus grands efforts pour développer leurs forces armées. Cela veut dire que, le cas échéant, ces Etats non seulement continueraient à intervenir dans les affaires intérieures de la Hongrie, mais qu'ils constitueraient aussi à l'avenir un danger pour l'évolution pacifique de l'Europe.

Les propositions hongroises concernant le sort des minorités hongroises, dans les territoires détachés par suite du traité de Trianon, seront discutées dans une sous-commission de la 1re commission.

Quant à la question russe, celle-ci n'a pour la Hongrie qu'une portée secondaire. Il en est de même du traité entre l'Allemagne et la Russie. D'après les impressions du président du Conseil hongrois, plusieurs Etats suivront l'exemple de l'Allemagne, convaincus qu'il sont que le régime actuel en Russie s'orientera bientôt vers la droite. La Hongrie, répétons-le, n'a pas d'intérêts de premier ordre en Russie, elle se joindra donc aux conventions qui seront éventuellement conclues à Gênes entre les autres puissances et la Russie.

Les problèmes du désarmement et des réparations, quoique d'une importance capitale pour l'Europe centrale, n'ont pas été abordés à Gênes. Le président du Conseil hongrois croit que certains travaux y relatifs des sous-commissions, auxquels prennent part aussi les délégués hongrois, aboutiront à des résultats pratiques, mais il serait oiseux d'en attendre la reconstruction de la situation économique. Il est plus probable qu'on finira par arriver à des résultats négatifs, ce qui est plus facile que d'arrêter des décisions positives, surtout si l'on songe au grand nombre des Etats représentés à Gênes. Toutefois, il sera impossible de pousser la guérison jusqu'aux racines du mal, tant qu'il est défendu de toucher à la question des réparations.

Gênes réunit pour la première fois vainqueurs et vaincus ; on y a agité pour la première fois des problèmes d'un intérêt général, par conséquent, il y a lieu de présumer que cette Conférence finira par détendre la situation politique de l'Europe et par remplacer la politique de la main forte par celle des compromis. Il serait difficile, à l'avenir, de recourir à la violence dans des questions que l'on n'avait pu résoudre antérieurement par des négociations.

Il résulte de ce que nous venons de dire que la Hongrie aurait tort de se bercer d'illusions quant au succès de la Conférence de Gênes. Cependant les travaux de la délégation hongroise ne furent point inutiles. D'abord celle-ci a saisi toute occasion pour s'aboucher avec les hommes d'Etats de l'Entente et des Etats neutres, pour leur fournir toutes sortes de renseignements sur la Hongrie et pour préparer ainsi la base de futurs accords. Les délégués hongrois ont eu, en outre, des entretiens avec les représentants des Etats voisins, notamment avec les présidents des Conseils de la Tchéco-Slovaquie et de la Rou-

manie et avec le chancelier autrichien. Au cours de ces entretiens, il fut arrêté que la Conférence de Gênes une fois terminée, des négociations seront entamées entre la Hongrie et la Roumanie par rapport à la conclusion d'un traité économique provisoire, qui sera suivi en automne d'une convention définitive. Les pourparlers avec la Tchéco-Slovaquie, engagés à Prague et Marienbad, seront repris pour y discuter toutes les questions qui firent l'objet des pourparlers antérieurs, celle des minorités ethniques, entre autres.

Les négociations avec l'Autriche seront recommencées à Gênes même et, éventuellement, continuées à Budapest ou à Vienne.

La délégation hongroise à Gênes a donc profité de l'occasion pour continuer les efforts de la Hongrie tendant à un rapprochement économique entre les Etats successeurs de l'ancienne Monarchie austro-hongroise. Il est facile à prévoir que ce rapprochement fournira les assises de la politique extérieure de la Hongrie dans le proche avenir.

E. DE C.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Zsolt de Beöthy †.

Depuis quelques temps, nous ne faisons qu'assister à des funérailles; après avoir été forcés d'enterrer l'indépendance de notre patrie, le Destin nous frappe encore par une série de deuils cruels en nous enlevant nos grands hommes... La mort de Zsolt de Beöthy, survenue le 18 avril 1922, est pour nous un véritable désastre national, ce savant, ce poète, ce critique ayant réuni en sa personne des qualités si peu communes qu'elles en firent un véritable « magister Hungariæ ».

Beöthy débuta très jeune dans la carrière des lettres; il commença par écrire des contes et des romans pour devenir bientôt professeur à l'Université de Budapest où il enseigna l'histoire de la littérature hongroise et l'esthétique pendant plus d'un demi-siècle, presque jusqu'au jour de sa mort, qui le surprit à l'âge de 74 ans. Il est difficile de donner au lecteur étranger une image exacte du labeur immense accompli par ce maître de la pensée et de la plume; il est difficile de tracer en quelques lignes l'action intensive et multilatérale qu'il exerçait sur l'évolution de l'histoire des lettres magyares et, en général, sur la façon de concevoir et de propager la culture hongroise.

Beöthy était avant tout professeur; il avait un amour passionné pour l'enseignement; par contraste à l'adage latin, il avait pour devise: « Les Dieux m'aimèrent, puisqu'ils firent un maître d'école de moi ». Plusieurs générations apprirent de lui à comprendre et à goûter la littérature nationale, son passé et son présent, intimement liés, du reste, à l'histoire si mouvementée du peuple magyar. Le fanatisme avec lequel cet apôtre des belles-lettres professait sa science, s'est communiqué à ses auditeurs, et comme il savait parler avec une éloquence qui ne fut

égalée que par son art d'écrire, son influence fut énorme sur ses auditeurs et sur tous ceux qui faisaient profession d'enseigner par la plume ou la parole.

Beöthy a publié plus d'une *Histoire de la littérature hongroise* d'où les vingt millions d'habitants de la Hongrie ancienne puisaient inspiration pour s'enthousiasmer de l'esprit national, émanant de l'étude de nos lettres. Sa pénétration divinatoire s'unissait à un goût raffiné pour découvrir la beauté, que celle-ci résidât dans un ancien monument de la littérature magyare ou dans quelque chef-d'œuvre de l'art le plus à la mode. Cet investigateur des replis profonds de l'âme populaire hongroise était en outre un savant qui connaissait à fond les chefs-d'œuvre de toutes les littératures et de tous les arts, qui ne cessait de s'instruire jusqu'au dernier jour de sa vie, par d'abondantes lectures et des voyages fréquents en Italie, en Grèce et en Egypte. Il s'entendait donc à apprécier les créations esthétiques, fussent-elles anciennes ou modernes, appartinssent-elles au domaine des lettres ou des beaux-arts. Les manifestations de l'esprit humain, il les comprenait toutes dans une vaste synthèse et il les contemplait et les jugait d'un point de vue à la fois national et européen, sinon universel.

Notre histoire littéraire perd en lui un de ses maîtres classiques. Sa grande compréhensivité, sa puissante intelligence, la force et l'originalité de son jugement, mises en valeur par un style merveilleux, contribuèrent toutes à la fois pour faire de Beöthy un lettré incomparable qui eût fait honneur à toute nation cultivée. Ce qui le rend inoubliable pour nous autres Hongrois, ce qui fait que sa perte nous semble irréparable, c'est qu'il possédait cette faculté admirable de regarder et de considérer tout phénomène spirituel d'ordre général à travers l'ambiant de la vie intellectuelle de notre pays, de notre culture, de notre littérature. « Il fut — comme disait un de ses critiques — l'incarnation vivante des lettres hongroises, l'évangéliste inspiré du génie magyar. »

GUILLAUME DE HUSZÁR.

NOTES ÉCONOMIQUES

La Hongrie actuelle.

Les principales associations industrielles, commerciales et financières de Hongrie [1] ont fait rédiger, pour la Conférence de Gênes, un mémoire sur la situation économique de notre pays. Intitulé *La Hongrie actuelle* et comprenant 120 pages, le mémoire présente un tableau des pertes que nous avons subies en vertu du traité de Trianon; et même s'il n'avait pas assez de succès à la Conférence, [2] ses auteurs n'auraient pas travaillé en vain, puisqu'il restera toujours un précieux document sur les effets désastreux du démembrement de la Hongrie.

Ecrit par des économistes compétents, l'ouvrage dont nous parlons se divise en douze parties. Il contient, en outre, une préface par M. Max Fenyő, le directeur éminent de l'Union des Fabricants Hongrois, qui tient à rapeller que la Conférence de Gênes avait pour but d'établir les conditions de la reconstruction de l'Europe. Or, pour y arriver, il faudrait connaître, avant tout, la situation économique des pays intéressés. Mais l'étranger sait fort peu des choses de la Hongrie. *C'est pour le renseigner* que ce livre a été écrit, et M. Fenyő fait ressortir que les données y présentées sont absolument conformes à la vérité.

M. Emil Mutschenbacher, secrétaire général de la Société Nationale d'Agriculture de Hongrie, expose ensuite l'état

[1] Ce sont la Société Nationale d'Agriculture de Hongrie, l'Union des Fabricants Hongrois, l'Union des Caisses d'Epargne et des Banques, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Budapest, l'Union Générale du Commerce Hongrois.

[2] A l'heure où nous écrivons ces lignes, la Conférence de Gênes n'a pas encore terminé ses travaux.

actuel de notre agriculture, constatant que le traité de Trianon a privé notre pays de 31,800.000 arpents de terre labourables. *Il ne nous en reste que 15·8 millions d'arpents.* Cette perte est formidable, et notre production agricole ne pourra être relevée qu'au prix d'un travail acharné de plusieurs années. Pour le moment, les capitaux lui manquant pour l'intensification de la production, notre agriculture traverse une période de crise aiguë. Dans le chapitre suivant, M. Ernest Barcza, conseiller ministériel, donne des chiffres détaillés des pertes de notre cheptel. Tandis qu'avant la guerre, la Hongrie avait — la Croatie-Slavonie non comprise — 21,841.173 têtes de bétail, le traité de paix *ne lui en a laissé que 6,432.744.* Et l'auteur fait ressortir que depuis l'occupation des $^2/_3$ de notre pays, il n'a qu'une tête de bétail par 3 arpents, tandis que, grâce au traité de Trianon, les Etats successeurs — à l'exception de la Tchéco-Slovaquie — possèdent plus d'une tête de bétail par arpent. On nous a donc pris la plus grande partie de notre cheptel ; et il serait inhumain de nous en réclamer davantage, puisque nous n'en avons même pas ce qu'il nous faudrait pour développer notre agriculture.

M. Charles Koffler, secrétaire de l'Union des Fabricants Hongrois, expose ensuite que l'industrie hongroise a perdu, du fait du traité de Trianon, — lequel nous a privé de 68 pour 100 de nos territoires — la majorité des marchés intérieurs où elle écoulait ses produits. Et, puisque on nous a enlevé nos régions productrices de matières premières industrielles, presque toutes nos fabriques ont été mises, par cette raison, dans une situation des plus critiques. D'un autre côté, par suite de la dépréciation de la couronne, l'Etat hongrois se voit obligé de restreindre les dépenses les plus indispensables, destinées à réparer les installations techniques ; cela porte une grave atteinte à notre industrie mécanique qui ne pourrait donner constamment du travail aux ouvriers y occupés que si l'Etat faisait des commandes importantes.

M. Joseph Vágó, publiciste, énumère, dans le chapitre suivant, les dommages que les circonstances changées ont fait subir au commerce hongrois. Bien que nos importations soient actuellement très réduites, le bilan commercial de la Hongrie *accuse un passif énorme.* De plus, les différences de change nous obligent d'exporter dans une telle mesure que *nous nous en*

privons même du nécessaire. M. Vágó déclare ensuite que les commerçants hongrois devront s'orienter vers le commerce transitaire et se livrer à un travail d'intermédiaire commercial. Mais, pour que notre commerce transitaire puisse se développer, il faudrait, selon l'auteur, « 1° que les commerçants de l'Europe occidentale établissent, chez nous, des entrepôts de consignation ou, du moins, qu'elles confient des marchandises en commission à nos maisons de commerce ; 2°, que les Etats voisins nous permettent de fréquenter leurs marchés et d'y prendre des commandes ; 3°, qu'on nous mette en état de faire face aux commandes reçues, en aplanissant les difficultés du trafic et en créant des conditions de transport convenables ».

Chargé de décrire, pour le mémoire en question, la situation de nos établissements de crédit, M. Charles Kresz, secrétaire général de l'Union des Caisses d'Épargne et des Banques, a fourni un travail considérable. La place nous manquant pour faire connaître tous les points de son étude richement documentée, résumons, au moins, ce qu'il dit au sujet de nos dettes envers nos anciens adversaires de l'Occident, et surtout envers les Français et les Anglais :

La couronne hongroise ne vaut plus, d'après la cote de Zurich, que 0·63 centime suisse, contre 105·01, *avant la guerre.* Or, à cause de cette baisse effroyable de notre monnaie, «les débiteurs hongrois, bien qu'animés des meilleurs intentions, ne seront pas en état de faire face à leurs obligations. Car comment pourrait-on s'imaginer qu'un débiteur pût payer, sans se ruiner complètement, ***100 et même 150 fois plus qu'il ne doit.*** » M. Kresz ajoute que ces dettes, qui constituent un fardeau écrasant pour la Hongrie, n'ont pour l'étranger que peu d'importance. Par exemple, y compris les arrérages de l'Etat hongrois et de la ville de Budapest, les sommes dues par la Hongrie à l'Angleterre — et lesquelles sont exigibles aux termes du traité de paix — ne font qu'à peu près 5 millions de livres sterlings. Eh bien ! cette dette, dont le paiement intégral ruinerait nos nationaux, n'équivaut qu'à la somme que l'Angleterre dépense, *par 15 jours,* aux sans-travail (comme indemnité de chômage). « Sous le poids des sommes dues à l'étranger et en raison de la situation financière aggravée par la dépréciation de la couronne, — écrit, en terminant, M. Kresz — nos établissements de crédit qui, grâce à leur solidité, jouissaient aupara-

vant d'un crédit presque illimité sur les marchés financiers, sont aujourd'hui contraints de lutter péniblement pour l'existence. Ils ont mérité, par leur passé, d'être appuyés par l'étranger, et cela d'autant plus que leur saine organisation et leur activité connue *sont garantes* qu'ils supporteront l'épreuve de la situation actuelle, *pourvu que l'étranger comprenne cette situation et qu'il les aide.* »

En ce qui concerne le commerce extérieur de la Hongrie, il résulte d'une étude de M. A. Szabóky, conseiller ministériel, que nos produits agricoles ne suffiront même pas pour payer *ce dont nous avons besoin en marchandises industrielles à importer.*

Pour ce qui est de notre politique douanière, M. Géza Lengyel, secrétaire de l'Union des Fabricants Hongrois, met en relief que, sous réserve de son indépendance économique, la Hongrie désire avoir des rapports commerciaux amicaux avec tous les Etats voisins. Par contre, il est compréhensible qu'elle tienne à ce que ces rapports soient établis sur la base de la réciprocité.

Parlant des voies de communication, M. Alexandre Gyömrei, secrétaire de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Budapest, développe qu'en raison de l'attitude de la Yougo-Slavie, la Hongrie est coupée de la mer Adriatique, quoique le traité de Trianon nous ait assuré expressément les voies y donnant accès.

Dans le chapitre suivant, M. Frédéric Görög, secrétaire général de l'Union des Etablissements de crédit de province, montre la Hongrie, accablée des nouveaux impôts et ne pouvant, malgré cela, à arriver à subvenir à ses besoins. Dans ces conditions, notre malheureux pays, déjà si épuisé, *succomberait sous le poids des réparations.*

Nous en sommes venus à ce point que nous ne pouvons même dresser le budget de l'Etat, la baisse de la couronne bouleversant toutes prévisions. Et, cependant, du chapitre que M. Guillaume Lénárt, avocat, a consacré à nos impôts, il résulte qu'en Hongrie il y a des contribuables qui payent, comme impôts, jusqu'aux *75%* de leurs revenus. Il serait impossible d'exiger davantage d'eux, c'est déjà trop; *et, cependant, les recettes ainsi réalisées sont encore loin de suffire aux besoins les plus indispensables de l'Etat.*

Et, pour compléter ce tableau sombre, M. Alexandre Knob, secrétaire de l'Union des Fabricants Hongrois, décrit la situation où se debattent chez nous la plupart des employés, tant publics que privés. Les ouvriers mêmes sont mieux payés que ces gens-là ; et les hauts fonctionnaires de l'Etat hongrois ayant le rang d'un lientenant-colonel recoivent *moins de 1000 francs français* (en valeur d'avant-guerre) par année. Notre classe instruite est en lutte avec la misère ; et maint intellectuel s'efforce chez nous en vain de gagner ce que touchent, en France et en Angleterre, les ouvriers.

Dr Béla de Téglás.

Rédacteur en chef et gérant :
G. de Huszár.

LA RÉPARATION DES DOMMAGES CAUSÉS PAR L'OCCUPATION ROUMAINE

M. le Dr Oscar Charmant, Délégué spécial du Gouvernement hongrois, a fait parvenir au président de la Commission des Réparations à Paris, un Mémoire relatif à l'exécution de l'article 181 du Traité de Trianon. Ce Mémoire mérite notre attention toute spéciale. L'auteur s'y efforce de démontrer — et après lecture de son travail, nous pouvons dire: avec un plein succès — : 1° l'injustice de l'occupation militaire roumaine, reconnue, du reste, telle par les Puissances alliées et associées; 2° le droit incontestable de la Hongrie à une restitution en nature ou à l'identique des biens et valeurs enlevés du fait de cette occupation.

Dans son Mémoire, véritable chef-d'œuvre de diplomatie, M. le Dr Charmant trace l'esquisse de l'histoire de l'occupation roumaine et, tout en développant les considérations qu'il y ajoute pour l'apprécier au point de vue de la justice, de l'équité et de la bonne foi, arrive à prouver le bien-fondé des prétentions du Gouvernement hongrois à une application juste et équitable de l'article 181 du Traité de Trianon.

« Ayant déposé les armes, sans force pour se défendre, la Hongrie, confiante dans les garanties à elles données par la Convention d'armistice fut, au mépris de cette convention, envahie par l'armée roumaine, puis occupée et dépouillée de ses biens et valeurs par cette même armée, d'une manière inexcusable, en dépit des injonctions formelles et réitérées du Conseil suprême des Puissances alliées.

Non seulement les frais d'occupation des troupes roumaines ne sauraient être, en aucun cas, mis à la charge de

la Hongrie, mais encore la Roumanie doit réparation des multiples dommages, réquisitions, enlèvements, destruction, causés à la Hongrie en dehors de tout droit et de toute équité par une occupation qui, ayant d'abord un but manifestement politique d'annexion, s'est ensuite transformée en une entreprise d'expropriation systématique de la Hongrie, de toutes les ressources agricoles, industrielles et autres, nécessaires à sa subsistance.

Cette réparation, pour être efficace, se doit réaliser dans la plus large mesure, sous forme de restitution en nature, et quand la restitution en nature est impossible, sous forme de dommages-intérêts, alloués aux victimes des préjudices.

Le Gouvernement hongrois remet sa cause en pleine confiance à la suprême juridiction de la Commission des Réparations, ne doutant pas, du reste, que la Roumanie elle-même, reconnaisant des torts si manifestes, ne se prête à leurs réparations. »

Pour élucider l'importante question des dommages résultant du fait de l'occupation roumaine et des réparations auxquelles la Hongrie a un droit indiscutable, nous empruntons les pages suivantes au travail bien documenté de M. de Charmant.

La première question qui se pose à la Commission des Réparations, est de savoir si le coût d'entretien des armées roumaines au cours des opérations militaires effectuées postérieurement au 3 novembre 1918 doit être, en tout ou partie, mis à la charge de la Hongrie.

La seconde question est de décider des restitutions et réparations qui devront être accordées à la Hongrie en conséquence des dommages qu'elle aura subis du fait de ces opérations militaires

En sa forme première, tel qu'il se présentait dans le texte des conditions de paix remises à la Hongrie par les Puissances alliées et associées, le 15 janvier 1920, l'article 181, alinéa 5, du Traité de paix était ainsi conçu :

« Les dispositions qui précèdent relatives aux frais d'occupation ne s'appliqueront pas aux opérations militaires, effectuées postérieurement au 3 novembre 1918, sans l'assentiment des principales Puissances alliées et associées, et non prévues par les conventions d'armistice

des 3 et 13 novembre 1918, que dans la mesure où la Commission des Réparations le décidera. »

De cette première rédaction il résultait, pour déterminer si la Hongrie devait supporter les frais d'entretien des troupes roumaines, que la Comission des Réparations avait à considérer: 1° si les opérations militaires étaient conformes aux conditions de l'armistice en vigueur; 2° si les opérations militaires avaient reçu l'assentiment des Puissances alliées et associées. Mais, de la deuxième rédaction, qui ne fait nulle mention ni de l'une ni de l'autre de ces conditions restrictives, il résulte que la Commission des Réparations, juridiction souveraine, pour décider sur la première question, jouit d'une pleine liberté.

Quant à la seconde question, dans sa note XXIX concernant les réparations, datée de Neuilly 20 février 1920, la Délégation hongroise à la Conférence de la paix, après avoir rappelé les conditions d'occupation roumaine, avait exprimé le vœu d'obtenir pour la Hongrie la réparation de ses pertes causées par les occupations illégitimes. Vœu auquel, d'avance, en toute spontanéité, les Puisances alliées avaient déjà satisfait.

Dans la réponse des Puissances alliées et associées sur la partie VIII, clauses financières du Traité de la Paix, l'Entente déclare :

> Les dommages que la Hongrie a subis du fait de l'occupation roumaine sont actuellement examinés par la Commission interalliée de Budapest, à laquelle la Délégation hongroise pourrait utilement transmettre tous renseignements relatifs à cette occupation. Les conclusions de cette Commission ne manqueront pas d'être communiquées à la Commission des Réparations et pourront lui être utiles non seulement pour la détermination de la capacité de paiement de la Hongrie, mais surtout pour la mise en application des dispositions prévues à l'aticle 181 du Traité relativement aux opérations militaires qui auraient été effectuées postérieurement à l'armistice du 3 novembre.
>
> Les Puissances alliées et associées considèrent que les dispositions de l'article 181 donnent tous pouvoirs à la Commission des Réparations pour examiner et prendre éventuellement en considération, si elle les reconnaît fondées, les demandes formulées par la Délégation hongroise relativement aux restitutions des biens ou valeurs emportés ou réquisitionnés irrégulièrement en Hongrie après l'armistice du 3 novembre 1918, et, en particulier, du matériel roulant qui n'aurait pas été transféré à une puissance cessionnaire de territoire hongrois, en exécution de l'article 301 du Traité. La Commission peut, si elle le juge nécessaire, soit prescrire la restitution en nature des

objets enlevés irrégulièrement, soit inscrire dans le compte général des réparations, au débit de la puissance détentrice et au crédit de la Hongrie, une somme représentant les biens et valeurs non restitués.

Les puissances alliées et associées ne peuvent aller plus loin et accorder une compensation plus large pour les dommages subis par l'Etat hongrois et ses ressortissants au cours des opérations militaires postérieures à l'armistice du 3 novembre 1918. Elles ne peuvent envisager, en effet, une réparation dont elles auraient à supporter solidairement le poids, alors qu'elles n'auraient pas accepté la responsabilité solidaire des opérations militaires qui en sont la cause.

Cette déclaration de l'Entente est tout à fait significative.

Elle reconnaît, en principe, le caractère irrégulier de l'opération roumaine, sauf à laisser à la Commission des Réparations le soin d'en déterminer les conséquences.

Une présomption d'irrégularité s'attache, en vertu de ce texte, à l'occupation roumaine. Sans doute, la Roumanie n'est pas expressément nommée, mais dans une réponse elle n'avait pas à l'être, il suffisait, puisque cette déclaration de l'Entente était une réponse, que l'occupation roumaine eût été visée dans la note de la Délégation hongroise. Les Puissances se gardent bien de contester en quoi que ce soit le caractère général de l'occupation roumaine. Mais il est très remarquable que, dans une note rédigée en commun et dès lors au nom même de la Roumanie, les Puissances alliées et associées déclarent, dans la partie de la réponse ci-dessus rapportée que :

Elles ne peuvent envisager une réparation dont elles auraient à supporter solidairement le poids, alors qu'elles n'auraient pas accepté la responsabilité solidaire des opérations militaires qui en sont la cause.

Des actes de la Roumanie en Hongrie, les Puissances refusent ainsi d'accepter la solidarité. Elles reconnaissent par là dans l'ensemble l'injustice de l'occupation militaire roumaine.

*

Le 4 août, les Roumanis entrent à Budapest, malgré la défense du Conseil suprême, communiquée au Gouvernement roumain dans une note des plus énergiques portant la date du 3 août. Une fois à Budapest, leur progression continue jusqu'au 19 août, époque à laquelle ils atteignent Csorna, située presque à la frontière autrichienne de la Hongrie ; l'occuppation roumaine s'étend ainsi à toute la région

comprise entre la Tisza et le Danube, puis à un tiers de la région transdanubienne; il ne restait plus de la Hongrie ancienne qu'un faible lambeau de territoire qui fût libre encore de la domination étrangère. Ayant de cette façon pris pied en Hongrie, les Roumains ne pensent plus à en sortir. Pour faire apparaître leur véritable dessein et la persistance avec laquelle ils en poursuivient la réalisation, il suffit de citer sans même un commentaire, la note que le Conseil suprême faisait parvenir au Gouvernement roumain en forme d'ultimatum à la date du 3 décembre 1919, après qu'une précédente note lui eût été adressée déjà de caractère identique qui, elle-même, était précédée de non moins de onze notes tendant toutes au même but:

« *Depuis le début du mois d'août, c'est-à-dire depuis le moment où les troupes roumaines ont occupé Budapest, le Conseil Suprême n'a pas cessé de demander au Gouvernement roumain de prendre en Hongrie une attitude conciliable avec les principes communs des alliés.*

« Avec une patience inlassable inspirée par le respect que les alliés ont les uns pour les autres et par l'espérance que le Gouvernement roumain finirait par se rendre compte qu'il ne peut se dérober aux engagements réciproques des alliés, la Conférence s'est efforcée de maintenir les liens qui unissent les alliés à la Roumanie *et d'obtenir que cette puissance défère aux décisions du Conseil Suprême; le 4, le 5, le 6, le 7, le 14, le 23, le 25 août, le 5 septembre, le 12 octobre, le 3 et le 7 novembre, des demandes pressantes ont été adressées au Gouvernement de Bucarest à cet effet.* Pour montrer l'importance qu'elle attachait à obtenir la réponse de la Roumanie, la Conférence a même chargé un délégué spécial, sir Georges Clerk, de se rendre à Bucarest.

« Tant d'efforts patients n'ont abouti qu'à une réponse conciliante dans les mots, mais négative dans les faits sur les trois questions posées: acceptation des frontières fixées par le Conseil suprême, signature du traité de paix avec l'Autriche et du traité des minorités; *règlement de la situation de Hongrie. Le Gouvernement roumain a ajourné les deux premières et formulé une série de réserves aboutissant au refus des satisfactions demandées pour la troisième.*

« En présence d'une telle attitude, le Conseil suprême s'est décidé, le 13 novembre dernier, à faire un dernier appel à la sagesse du Gouvernement et du peuple roumain en lui laissant la responsabilité des conséquences graves qui résulteraient d'un refus ou d'une réponse toujours dilatoire.

« Un terme de huit jours avait été fixé pour recevoir la réponse roumaine. Tenant compte du retard singulier de la transmission de ce télégramme à Bucarest, la conférence a admis que le point de départ du délai fixé serait le jour où son télégramme a été en fait notifié au Gouvernement Roumain, c'est-à-dire le lundi 2 novembre: l'échéance de ce délai dernier arrivait le 2 décembre à midi.

« La réponse roumaine n'a pas été celle que pouvait attendre le Conseil Suprême; faisant état de la démission du ministère et de la réunion toute récente du nouveau parlement, elle se bornait à demander un nouveau délai pour que le gouvernement qui sera constitué puisse prendre ses responsabilités en accord avec le Roi et le parlement.

« Si le Conseil Suprême s'était tenu à sa notification formelle, il aurait dû, en présence de la réponse suspensive venue de Bucarest, rompre les relations avec la Roumanie, *puisque malgré d'incessantes démarches elle n'a rien consenti depuis de longs mois.*

« Toutefois, désireux de témoigner d'une manière incontestable sa modération et de manifester l'extrême regret qu'il aurait à voir la Roumaine se séparer des alliés, le Conseil Suprême a décidé d'accorder un nouveau et dernier délai de six jours à la Roumanie.

« Ce délai partira du mardi 2 décembre et expirera le lundi 8 décembre. Il espère qu'une attitude si bienveillante sera appréciée à sa valeur à Bucarest par le nouveau Gouvernement dont la décision témoignera définitivement de l'orientation politique de la Roumanie et de son respect ou de son dédain pour les décisions de la Conférence de la paix! »

Si peu vraisemblable que cela paraisse, c'est pourtant un fait que même cet ultimatum du Conseil Suprême ne suffit point à déterminer les Roumains à l'immédiate évacuation, qu'il leur enjoignait, du territoire hongrois. Il fallut de nouvelles remontrances du Gouvernement hongrois, des notes de protestation de la Délégation hongroise de la Paix à Neuilly, et des négociations interminables pour qu'enfin les Roumains se décidassent à la complète évacuation, dont l'achèvement ne se fit qu'à la fin de mars 1920.

*

La Roumanie prétendrait-elle que, sans aucun dessein de guerre déterminé, la simple forme soviétique du Gouvernement Béla Kun créait pour elle un danger qui la forçait à pénétrer jusqu'à la ville même où siégeait ce Gouvernement? Mais c'est un principe que la forme intérieure du Gouvernement de l'Etat, si elle autorise les autres Etats à

ne pas le reconnaître, ne peut jamais légitimer de leur part une intervention armée à l'intérieur de cet Etat. Le droit de libre disposition proclamé par la Conférence de la Paix ne tolère pas d'obstacle au droit de libre gouvernement des peuples. Et, quel que soit le danger de propagation des doctrines sur lequelles repose l'établissement d'un gouvernement, ce danger n'autorise pas l'action militaire des autres gouvernements à l'intérieur de ses frontières: ainsi les Alliés, tout en refusant avec insistance de reconnaître le Gouvernement des Soviets en Russie, n'en ont pas moins pris garde de s'abstenir de toute action militaire directement en vue du renversement de ce gouvernement. Si, d'ailleurs, il en fut autrement sous le régime de la Sainte-Alliance, à une époque où le droit de non-intervention n'était pas encore devenu le corollaire de l'indépendance de l'Etat, c'est sous une forme collective que la défense des gouvernements autocratiques conduisit de 1815 à 1823 les Puissances à l'intervention. Et de même, s'il y avait eu ici véritablement dans la propagande soviétique un danger international menaçant la sécurité des autres Etats, c'est à la forme des mesures collectives que la Roumanie eût dû recourir. Toutes les fois que l'intervention veut écarter tout soupçon d'ambition personnelle pour se fonder, pure de tout esprit d'accroissement de territoire ou d'influence, sur une base strictement juridique, elle doit prendre, au lieu de la forme arbitraire de l'action individuelle, celle, disciplinée, de l'intervention collective (Rougier, *la Théorie de l'intervention* dans la *Revue Générale de Droit international public*, 1910, p. 499).

Il était d'autant plus naturel à la Roumanie, si elle se sentait en danger, à raison de la propagande bolchevique, de recourir à une forme de défense qui ne peut donner prise au soupçon, qu'à ce moment, précisément à Paris, la Conférence des préliminaires de paix, et dans cette Conférence, le Conseil Suprême formait un organisme préconstitué pour le maintien de l'ordre européen par des résolutions communes et des décisions coordonées. Si vraiment la Roumanie s'était sentie menacée dans son existence, simplement dans sa paix intérieure, elle n'avait, sans même procéder à l'occupation du moindre point stratégique, qu'à faire appel au Conseil Suprême pour lui demander de prendre les mesures nécessaires à sa défense. Faute de procéder ainsi, elle laisse apparaître, sans l'ombre d'une excuse, l'égoïste pensée d'agrandissement territorial et d'intérêt personnel que trop souvent le Droit constate à la base des soi-disant interventions de légitime défense.

D'ailleurs, comment prétendre que l'avance roumaine fondait sur le danger d'une attaque de la Hongrie, puisque la contre-offensive soviétique ne date que du mois de juin

1919, tandis que la première transgression roumaine de l'armistice date du commencement de novembre 1918 et qu'à partir de ce moment, elle suit une progression continue? Comment prétendre au danger d'une attaque par la Hongrie des troupes roumaines, alors que celles-ci, même lorsqu'elles transgressent la convention et dépassent la ligne d'armistice, voient toujours devant elles les troupes hongroises se retirer sans résistance? Comment prétendre que la Roumauie soit sérieusement exposée à une attaque hongroise, alors que la contre-offensive soviétique s'opère avec une faible force de 20.000 hommes, dure deux jours, et en quelques instants se trouve rejetée dans une débandade telle que les troupes roumanies n'ont plus qu'à pénétrer sans coup férir à Budapest?

Comment, d'autre part, soutenir que l'avance roumaine a pour but de renverser le gouvernement soviétique, alors que celui-ci est né précisément en mars 1919 des incessants progrès de l'avance roumaine? Comment la cause (combattre le bolchevisme) pourrait-elle être postérieure à l'effet? Si vraiment les troupes roumaines avaient eu le désir sincère de détruire la propagande bolcheviste, comment les Roumains, au lieu de tout emporter, détruire et ravager sur le territoire occupé, ce qui, en créant la misère, fomentait la révolution, n'eussent-ils pas eu soin de laisser à la population ses récoltes, son bétail, ses instruments de travail?

Bien loin que la Roumanie puisse prétendre que son avance progressive ait eu pour résultat et pour dessein d'affranchir la Hongrie du bolchevisme, c'est, au contraire cette avance progressive et la dévastation du pays qui devait provoquer un mouvement dans la naissance duquel la Roumanie a eu ainsi une grande et lourde responsabilité. L'avance roumaine, faite en violation de l'armistice, avait exaspéré les populations hongroises et leur avait fait perdre confiance dans le Gouvernement de Károlyi: découragées, elles ne s'opposèrent pas à l'établissement du régime soviétique. Il n'est pas exagéré de dire que, bien loin d'avoir sauvé la Hongrie du bolchevisme, c'est la Roumanie qui lui a livré ce pays essentiellement agricole où un tel mouvement ne pouvait naturellement prendre de racines profondes.

Le Gouvernement roumain ne désirait pas la chute du régime bolchevique. Ayant tout à gagner au maintien de ce régime débile qui épuisait la Hongrie, il fit, au contraire, tout ce qu'il put pour paralyser les initiatives hongroises dirigées contre Béla Kun. Non seulement les Roumains montrèrent une hostilité constante à l'égard du Gouvernement antibolchevique de Szeged qui aurait pu renverser le Gouvernement des Soviets, si on lui en avait laissé la

faculté; mais l'attitude du commandement roumain vis-à-vis des troupes Sicules est révélatrice.

La division Sicule était le seul corps hongrois qui eut conservé le sentiment national et l'esprit de discipline. Après la chute du Gouvernement de Károlyi, cette division refusa de se soumettre au Gouvernement des soviets; elle envoya au Conseil gouvernemental roumain de Nagyszeben et au général Gondrecourt, commandant les troupes françaises en garnison à Arad, des délégués qui déclarèrent que les Sicules, loin d'approuver le gouvernement bolchevique, étaient disposés à marcher sur Budapest pour mettre fin à la dictature du prolétariat, pourvu, toutefois, qu'il leur fut garanti que les Roumains ne franchiraient pas la ligne qu'ils occupaient alors, et n'attaqueraient pas les derrières de la division Sicule. Dans les derniers jours de mars, le délégué Sicule reçut l'assurance formelle du Gouvernement roumain de Nagyszeben, que les troupes roumaines n'attaqueraient pas la division Sicule, à la seule condition de l'autorisation de l'Entente. Le 7 avril, le Commandement en chef des armées alliées d'Orient adressa au général Gondrecourt l'aurorisation de donner à la division Sicule la promesse qu'elle demandait. Un officier français, envoyé par le général Gondrecourt, porta an Commandant du corps des Sicules l'assurance écrite et signée par le général Gondrecourt, qu'au cas où les Sicules marcheraient sur Budapest pour renverser Béla Kun, les Roumains ne franchiraient pas la ligne qu'ils occupaient alors. Malgré cette double assurance, l'armée roumaine attaqua, par surprise à l'aube du 16 avril, la division des Sicules qui, confiante dans les promesses solennelles qui lui avaient été faites, se croyait en sécurité du côté des Roumains.

Bien loin de vouloir arrêter la contagion des doctrines bolcheviques et de tenter d'en délivrer, avec la Hongrie, l'Europe centrale, la Roumanie s'efforce d'en conserver, d'en entretenir et d'en propager les principes corrupteurs pour affaiblir son ennemi.

Fait caractéristique: Alexandre Garbaï, président des Conseils soviétiques hongrois, pour échapper à la justice, se place sous la protection des Roumains et trouve, pendant l'occupation roumaine, un refuge à l'hôtel Hungaria, à Budapest, réquisitionné par les Roumains pour leur propre usage. Lors de l'évacuation de Budapest, les Roumains emmenèrent avec eux Alexandre Garbaï et les frères Roboz, représentants les plus exposés de la presse bolcheviste, ainsi que douze meneurs communistes. Ces personnes installent un bureau spécial d'agitation à Kolozsvár, où ils demeurent tolérés par les autorités roumaines et déploient librement leur activité néfaste.

Dans ces conditions, il n'est permis aux Roumains de prétendre que leur occupation progressive de la Hongrie a eu pour cause la crainte d'une attaque hongroise ou d'une contamination bolchevique. Tout indique que l'occupation militaire roumaine n'a eu, dès le premier jour, d'autre but que de se procurer dans l'occupation un titre à l'annexion.

La même tendance, purement politique, se manifeste dans la manière dont la Roumanie procède à l'occupation et que nous avons déjà caractérisée. Lorqu'il s'agit pour elle de procéder à l'occupation d'un point stratégique, elle force les troupes hongroises à se retirer et même les autorités civiles à lui céder la place; elle s'arroge le droit de juridiction et tous les attributs de la souveraineté, elle force les fonctionnaires à la prestation du serment de fidélité à l'Etat roumain; elle procède à la conscription et à l'enrôlement des sujets hongrois, etc...

En réalité le Gouvernement roumain regardait la ligne de démarcation fixée par l'armistice comme préjudiciable aux intérêts roumains, parce qu'elle ne coïncidait pas avec les frontières de la grande Roumanie auxquelles il prétendait et qu'il espérait s'assurer par le fait accompli de l'occupation.

Le fait d'avoir envahi et occupé la Hongrie dans un tel but, sans aucun titre reposant sur la justice, l'équité ou la bonne foi, ne permet pas au Gouvernement roumain de demander le remboursement des frais d'occupation de ses armées, causée par une avance qui s'est faite au mépris de toute loi, comme de toute foi, sur le territoire hongrois.

Là ne se borne pas, d'ailleurs, sa responsabilité.

*

L'occupation roumaine de la Hongrie manquant de juste cause, tous les frais doivent en être mis à la charge de l'Etat occupant; de plus, tous les actes consécutifs à cette occupation, fussent-ils en eux-mêmes corrects suivant le droit de la guerre, sont des actes de pure violence; donc, sans autre démonstration, réparation en est due, soit par restitution en nature ou à l'identique, soit à défaut de l'un ou l'autre de ces modes, de toute autre manière.

Dût-on, contre toute apparence, en décider autrement, et l'occupation reconnue juste, mettre à la charge de la Hongrie tout ou partie des frais d'occupation, il n'en resterait pas moins que, dans la mesure ou les forces roumaines seraient sorties des limites tracées par le droit de la guerre, réparation serait due, soit par restitution en nature ou à l'identique, soit de tout autre manière au cas où ses deux modes de redressement ne seraient pas applicables.

Ainsi, subsidiairement à la légitimité de l'occupation, se présente un second problème, celui de la régularité des actes auquels, fût-elle légitime, elle a donné lieu.

Telle qu'elle résulte du droit de la guerre, et notamment du règlement annexe de la Convention de La Haye du 27 juillet 1899, légèrement revisé le 13 octobre 1907, l'occupation a, depuis longtemps, des règles pécises; c'est une situation transitoire qui ne transfère pas à l'occupant le droit de souveraineté, mais seulement l'exercice de quelques-uns des attributs de la souveraineté.

D'après l'article 52 des règlements de La Haye de 1899 et de 1907: « Les réquisitions en nature et de services ne pourront être réclamés des communes ou des habitants que pour les besoins de l'armée d'occupation; elles doivent être exercées avec modération et proportionnellement aux ressources des pays occupés. » *(Déclaration de Bruxelles* de 1874, art, 40; *Manuel d'Oxford de l'Institut de droit international,* 1880, art. 56; *Règlement de La Haye,* art 52.)

Les contributions pécuniaires ne sont admises que dans la limite des besoins de l'armée et de l'administration du territoire occupé. Les règlements de La Haye de 1899 et 1907 décident, article 49: « Si en dehors des impôts visés à l'article précédent, l'occupant prélève d'autres contributions en argent dans le territoire occupé, ce ne pourra être que pour les besoins de l'armée ou de l'administration de ce territoire. »

La propriété privée doit être respectée; les articles 23, 46 et 47 des règlements de La Haye sont formels.

Ce n'est pas seulement la propriété immobilière des particuliers qui doit être respectée, mais celle des collectivités autres que l'Etat, celle des provinces, départements, communes; les biens des communes sont traités comme la propriété privée (art. 56, alinéa 1er des conventions de La Haye de 1889 et 1907 sur les lois et coutumes de la guerre sur terre, art 54 du Manuel d'Oxford de l'Institut de droit international, 1880).

Les armes ou dépôts d'armes de guerre, de chasse ou de luxe appartenant à des particuliers sont saisissables. Si l'envahisseur a le droit de les saisir, il n'a pas celui de les confisquer. A la paix, il doit rendre ces armes à leurs propriétaires ou les indemniser.

Le respect de la propriété mobilière s'applique même aux biens qui composent le domaine privé du souverain. Seule, la propriété mobilière publique est soumise aux chances du butin, suivant l'article 53, alinéa 1er des règlements de La Haye de 1899 et 1907: « L'armée qui occupe un territoire peut saisir le numéraire, les fonds et les valeurs

exigibles, appartenant en propre à l'Etat et en général toutes les propriétés mobilières de l'Etat de nature à servir aux opérations de la guerre.» Mais ni les locomotives, ni les wagons ne peuvent être assimilés au matériel de guerre. C'est la solution adoptée dans l'article 51 du Manuel d'Oxford de 1880 de l'Institut de droit international.

De ces principes, l'occupation roumaine n'a pas cru devoir tenir compte.

Non seulement, dans sa tendance à l'annexion elle n'a pas, en ce qui concerne les tribunaux, les lois, l'administration, les écoles, les cultes, respecté les règles du droit des gens qui laissent, autant que possible, à l'Etat occupé l'exercice de sa souveraineté; mais, dans une tendance parallèle à la spoliation économique du pays, elle a multiplié les atteintes de toutes sortes à la propriété privée.

Les Roumains n'ont pas limité leurs réquisitions aux besoins de l'armée d'occupation. Pour s'en convaincre, il suffit de jeter les yeux sur les listes des objets qu'ils ont emportés. On y trouve des bijoux, des tapis, des tableaux, des meubles de prix, des machines industrielles, des outils, des machines agricoles, des animaux reproducteurs, etc.... Non seulement on ne peut rien trouver dans cette énumération qui puisse être de quelque utilité pour l'entretien d'une armée d'occupation, mais le fait même que ces objets ont été dirigés du territoire d'occupation sur le territoire roumain, montre bien qu'il ne s'agit pas ici de satisfaire des besoins de l'armée d'occupation qui ne peuvent se manifester que sur place. D'autres objets ont été réquisitionnés qui, par leur nature, peuvent bien servir à l'entretien d'une armée d'occupation; mais les Roumains les réquisitionnèrent dans une proportion supérieure aux conditions de subsistance de leurs troupes : la preuve en est qu'ils en envoyèrent un nombre considérable en Roumanie, pour subvenir aux besoins de l'économie roumaine. Ils ont emmené en Roumanie le tiers du cheptel des terres qu'ils occupaient dans les régions situées au delà de la Tisza. Ils ont enlevé jusqu'à 80 % des machines agricoles et des instruments aratoires; ils ont pris aux paysans le fourrage nécessaire à la subsistance du bétail, les obligeant à se débarrasser de ce bétail, arrêtant ainsi pour longtemps les travaux d'agriculture.

En même temps qu'elle s'attaquait à l'agriculture, l'occupation roumaine entreprenait systématiquement la ruine de l'industrie hongroise. Le commandement roumain avait établi, à Budapest, une commission nommée *Commission d'évacuation industrielle.* Dotée de très larges pouvoirs, elle exigeait des industriels hongrois la livraison des machines et des outils qu'elle désignait. Ces machines et

ces outils étaient expédiés en Roumanie. Les objets fabriqués et les matières premières subirent le même traitement.

Non contents d'avoir atteint l'agriculture et l'industrie dans leurs forces vives, les Roumains s'en prirent également aux moyens de communication; ils enlevèrent une si grande partie du matériel roulant, qu'ils rendirent impossibles les échanges commerciaux. Ils agirent de même à l'égard du matériel télégraphique et du matériel téléphonique.

Enfin, par le blocus qu'ils établirent, les Roumains achevèrent d'étrangler pour longtemps la vie économique de la Hongrie. Le 14 janvier 1920, le comte Apponyi pouvait écrire au Président de la Conférence de la Paix: « Les troupes roumaines ont occupé et dévasté plus des trois quarts du territoire hongrois compris entre les lignes de démarcation arrêtés par M. Clemenceau dans sa note du 10 juin 1919..., d'après les données recueillies par l'inspectorat général de Budapest et concernant uniquement Budapest et ses environs, les détournements, les réquisitions et les dommages s'élèvent à :

En machines..................	139.112 012	couronnes
En outils de travail	15.060 699	»
En installations	28.608 921	»
En matières premières...	126.416 403	»
En produits manufacturés	967.962 353	»
En frais de démontage et dommages divers	3.639 078	»
Total.........	1.280.799 466	couronnes.

« En compensation de ces dommages énormes, les Roumains n'avaient payé, à titre de réquisiton, que 610.727 couronnes; le tableau approximatif et non encore définitivement arrêté, laissait à ce moment évaluer d'avance la valeur des matières premières, produits, machines, installations et outils, à 4 milliards 800 millions.

« D'autre part, jusqu'au 26 septembre 1919, les Roumains avaient emporté par les ponts de la Tisza : 1.273 locomotives, 4,760 wagons, 3.789 wagons de matériel de chemin de fer, 7.805 wagons de matériel de guerre, 2.113 wagons de pièces de machines, 1.290 wagons de bestiaux, 599 wagons de vivres, 1.527 wagons d'autres biens. »

Il ne s'agit pas ici, encore, de passer en revue la totalité des dommages causés, mais simplement, dans un tableau d'ensemble à peine illustré de quelques exemples, de montrer le véritable caractère de l'occupation roumaine. Plus encore qu'un but politique, prendre par la force, un titre à l'annexion, elle se propose encore, surtout dans la région où toute espérance d'annexion lui est manifestement interdite, de

dépouiller le peuple hongrois de ses moyens de subsistance et de travail, non pas même dans l'intérêt d'une armée d'occupation, consommant sur place un nombre limité d'objets, mais dans l'intérêt du peuple roumain, auquel étaient destinés toutes les réquisitions et dépossessions pratiquées par l'armée roumaine à la faveur d'une soi-disant occupation, qui n'avait plus de l'occupation que le nom.

*

En procédant non seulement à des réquisitions excessives, à des enlèvements systématiques, à un appauvrissement continu de la nation occupée au profit de la nation occupante, les Roumains ont fait sortir l'occupation non pas seulement de toutes les règles qu'elle avait jusqu'à présent reçues, mais des bornes mêmes que les pires exagérations de la guerre lui avaient jusqu'alors assignées, avec cette circonstance aggravante que ce n'était pas même en pleine guerre, dans l'ardeur de la lutte, mais à la paix, en présence de l'ennemi désarmé, après un armistice qui, ne fût-il qu'une suspension d'armes, eût interdit tout acte — même régulier — de guerre et qui, dans la circonstance, n'était pas de sa nature, une trêve, mais une véritable capitulation. Aussi n'est-il pas étonnant qu'une pareille conduite ait fait l'objet des incessants rappels du Conseil Suprême.

*

En présence des termes catégoriques de la réponse des Gouvernements alliés et associés aux remarques de la Délégation hongroise sur les conditions de la paix du 6 mai 1920, aucun doute n'est ici possible. A la partie VIII, *Réparations,* cette réponse commence ainsi :

> « Les Gouvernements Alliés et Associés ont étudié avec la plus grande attention les observations présentées par la Délégation hongroise. Aucune des considérations exposées par le memorandum hongrois n'avait échappé à leur examen lorsqu'elles ont élaboré les clauses de la Partie VIII. En particulier, les Puissances alliées et associées n'ont jamais perdu de vue les évènements politiques et militaires survenus en Hongrie depuis l'armistice du 3 novembre. Mais elles estiment que ces évènements sont encore mal connus et qu'il est difficile de savoir aujourd'hui quelle répercussion ils pourront avoir sur le développement ultérieur de la Hongrie. Alors que les enquêtes indispensables sont à peine commencées, les Gouvernements Alliés et Associés ne peuvent envisager la fixation immédiate par le traité des *restitutions qui pouraient ultérieurement devoir être faites à la Hongrie.* »

Et plus loin :

« Les dommages que la Hongrie a subis du fait de l'occupation roumaine, sont actuellement examinés par la Commission interalliée de Budapest, à laquelle la Délégation hongroise pourra utilement transmettre tous renseignements relatifs à cette occupation. Les conclusions de cette Commission ne manqueront pas d'être communiquées à la Commission des Réparations et pourront lui être utiles, non seulement pour la détermination de la capacité de paiement de la Hongrie, mais surtout pour la mise en application des dispositions prévues à l'article 181 du Traité relativement aux opérations militaires qui auraient été effectuées postérieurement à l'armistice du 3 novembre. »

Enfin, après avoir donné tout pouvoir à la Commission des Réparations pour examiner ou prendre en considération, si elle les reconnaît fondées, les demandes formulées par la délégation hongroise, relativement aux restitutions des biens ou valeurs emportés ou réquisitionnés irrégulièrement en Hongrie après l'armistice du 3 novembre 1918., la réponse des *Puissances alliées et associées* ne manque pas d'indiquer avec toute précision qui est-ce qui devra être tenu à réparer ces torts, en déclarant nettement que les Puissances alliées ou associées « ne peuvent envisager, en effet, une réparation dont elles auraient à supporter solidairement le poids, alors qu'elles n'auraient pas accepté la responsabilité solidaire des opérations militaires qui en sont cause. »

Non seulement les Puissances alliées et associées, au nombre desquelles figure expressément la Roumanie, reconnaissent, par l'entremise de l'organe qui parle en leur nom, que les actes de la Roumanie, retatifs aux réquisitions ou à l'enlèvement des biens et valeurs emportés par les troupes roumaines, donnent lieu à réparation, mais elles prévoient que, de cette réparation, la Roumanie seule doit supporter la charge, parce que les alliés et associés entendent, de ces actes, dégager expressément leur responsabilité.

Ainsi, jusqu'au moment même des tractations de la paix, à la veille de la signature du traité de Trianon, les Puissances reconnaissent hautement le tort dont la Hongrie a été victime. Equitablement, elles lui ouvrent la grande voie de redressement interallié dont la justice doit arbitrer toutes les restitutions et compensations, dues à la suite de tous abus et violences au cours des hostilités.

LES HONGROIS DE MOLDAVIE

(Suite et fin.) 2

Dans cette courte étude, nous ne pouvons suivre en détail les fluctuations de la population hongroise de Moldavie ; nous ne nous bornons qu'à noter que, d'après les données officielles de 1902, dans les quatre diocèses catholiques de Moldavie, suffragants du diocèse catholique de Jassy, vivaient 64.601 habitants répartis entre deux cent quatre-vingt-dix paroisses, parmi lesquelles nous trouvons Szabófalva ayant 3500 habitants, quatre autres ayant plus de 2000 âmes et seize qui en avaient plus de 100, etc.

Ces communes hongroises d'origine et de population portent, dans l'administration, des noms roumains, mais, entre eux, les Tchangos les appelent toujours de leur ancien nom hongrois, de même que la capitale de la Moldavie, Jassy, qu'ils appellent jusqu'à ce jour Jászvásár, textuellement : marché des Iasses).

La statistique ecclésiastique est confirmée par les données roumaines. Ainsi, d'après le recensement effectué à la fin de décembre 1889, en Moldavie vivaient 83.888 catholiques-romains dans les douze départements où habitent des Hongrois-Tchangos comme anciens colons. Comme, dans les villes, il se trouve aussi des catholiques non-hongrois, nous ne prenons en considération que les habitants des villages et, en déduisant de leur nombre celui des Italiens également catholiques, il en ressort qu'habitaient dans les villages de Moldavie 71.264 catholiques hongrois ; nous devons cependant ajouter à ce nombre celui des Hongrois-Tchangos habitant dans les villes et qui s'élève également à quelques milliers. Le total des données schématiques de 1902 de l'évêché catholique de Jassy est d'environ dix mille inférieur à ce chiffre. Cela pro-

vient de deux raisons. L'une est que le schématisme ne prend en considération que la population des paroisses, et non pas la population de tous les villages moldaves, où vivent également des Hongrois dispersés. L'autre est que, entre temps, beaucoup d'entre les Tchangos se roumanisèrent et que, passant ainsi à la religion grecque-orientale, ils furent perdus pour les Hongrois ou au moins pour la rubrique catholique de la statistique. Si nous ajoutons à ce chiffre l'accroissement naturel des vingt années écoulées depuis, nous pouvons en toute conscience évaluer à 100.000 le nombre des Hongrois-Tchangos de Transylvanie, quoique ce chiffre diminue chaque jour, par suite des conditions ethnographiques et politiques défavorables au point de vue de cette race.

La carte de la Moldavie qui ne présente que les grands et importants villages tchangos, donne une idée du procédé d'assimilation, ainsi que de la répartition territoriale des Hongrois-Tchangos. C'est sur la rive droite du Sereth, dans les départements de Roman et de Bacău, que nous rencontrons la population hongroise la plus dense ; elle représentait (d'après le recensement roumain officiel de 1899) dans le premier département 23·5% et dans le second, 19·5% de la totalité des habitants. Dans les dix autres départements, ce chiffre proportionnel n'est nulle part supérieur à trois pour cent, tandis que dans les départements de Tutova et de Vaslui, c'est à peine s'il s'élève à 0·3%. Ce n'est que peu à peu que les habitants hongrois de Moldavie dépérirent à ce point, car, suivant d'anciennes statistiques, des conditions d'existence originairement identiques leur permettaient de vivre d'abord en étroites et pures agglomérations ethniques dans des villages qui se touchaient presque. Aujourd'hui encore les Tchangos constituent de 80 à 100% de la population de certains grands villages, tels que Klézse, Forrófalva, Kalugyerpataka ou Szabófalva, Tamásfalva et Dsidafalva. Mais les ramifications d'au-delà du Sereth de ces purs ilôts linguistiques hongrois se roumanisèrent peu à peu, de telle manière que, plus on va vers l'est, plus diminue la proportion des Hongrois, qui descend jusqu'à 20 et 10%. Ce qui saute aux yeux, c'est que, sur les versants voisins de la Transylvanie, la population hongroise ne soit guère plus dense ; cela montre que les Tchangos de Moldavie, vivant pour eux-mêmes, ne communiquaient guère avec la Transyl-

vanie. Au-delà de deux ou trois générations, même ceux qui étaient venus de Siculie ne se souciaient plus guère de leur parenté restée dans le pays d'origine, et leur provenance n'en était trahie que par le nom de famille conservé jusqu'à nos jours.

Quant à l'accroissement des Hongrois catholiques-romains, aborigènes de Moldavie et aux fluctuations du chiffre d'habitants des paroisses catholiques-romaines, les données de la mission catholique-romaine de Jassy, c'est-à-dire du schématisme de l'évêché actuel, pourraient nous renseigner de la manière la plus authentique, si elles étaient toutes dressées avec la même ponctualité. Grâce aux données de cette publication officielle de 1842 à 1902, nous pouvons suivre, pour une période de soixante ans, c'est-à-dire de deux générations, le développement ethnique, en nous appuyant aussi çà et là sur les rapports de l'agent autrichien de Jassy ou d'une autre origine. En examinant les totaux des schématismes, nous voyons que, tandis que le chiffre de la population catholique-romaine de Moldavie était de 46.914 en 1842, il était de 52.778 en 1845, de 48.064 en 1848, de 45.184 en 1851, pour remonter à 48.674 en 1854, et redescendre de nouveau à 46.326 en 1855, puis, pour se relever à 48.032 en 1857, à 50.137 en 1858 et atteindre, par une lente augmentation, 64.601 en 1902. Un accroissement qui, en soixante ans, est à peine de 38%, ne peut pas être tenu comme considérable et naturel, ce dont le manque de système et le peu d'authenticité du dénombrement officiel est en premier lieu la cause. Il est indubitable que l'augmentation fut aussi constamment entravée par le procédé de roumanisation, entraînant en même temps la désertion de la foi catholique. L'accroissement dans les villages est, toutefois, plus grand que dans les villes. Si maintenant nous examinons l'augmentation de la population de ces paroisses hongroises de Moldavie, nous trouvons que le chiffre des paroissiens s'est accru en des proportions naturelles dans toutes les communes qui sont voisines de villages purement hongrois et qu'il a diminué d'une manière conséquente sur les bords des îlots linguistiques hongrois où était plus fréquent le contact des Tchangos avec les villages roumains environnants.

Le plus grand des villages hongrois de Moldavie est aujourd'hui encore *Szabófalva* (Săbăoani), dont la population,

en 1807, était de 3448 habitants, mais, en cinquante ans, descendit à 1601 et ne s'est pas relevée jusqu'ici au-dessus de 3491 âmes. Une semblable lenteur de progression se constate également dans les autres communes du doyenné de Roman. C'est ainsi que *Halas* (Hălăucești), par exemple, comptant 1499 habitants en 1800, s'accroît jusqu'en 1814 où il atteint le chiffre de 3440, mais, se roumanisant constamment depuis, ne compte déjà plus en 1899 que 1980 âmes et, aujourd'hui, seulement 1585. *Dumafalva* (Răchiteni), dont la population comptait 1874 habitants en 1807, tomba plus tard à 661 en un demi-siècle et ne s'est pas relevée jusqu'à aujourd'hui à plus de 937. *Tamásfalva* (Tămăşeni), habité par 70 familles en 1646, dont les membres s'élevèrent en 1807 au chiffre de 2370, pour descendre à 515 en 1842 et, bien que, en 1860, il s'y trouvât déjà 1091 habitants, sa population actuelle n'est pas supérieure à 1126 âmes. *Aczélos* (Oţeleni), qui avait, en 1842, 420 habitants, n'en a aujourd'hui que 990, quoique, en 1860, il y eût encore 2007 âmes. Le village de *Klézse* (Cleja) était célèbre par ses ecclésiastiques hongrois ; en 1800 il avait 1448 habitants et déjà 1928 en 1807, pour descendre au chiffre actuel de 1502, après en avoir eu 3627 en 1860 et 2315 en 1899. C'est de la même manière que disparurent les Hongrois de *Forrófalva* (Fărăoani) qui, en 1800, comptait 1554 âmes et 1935 en 1807 et n'avait plus, en 1902, qu'une population de 1489 habitants, après en avoir eu 1620 en 1899. Dans ses environs, *Kalugyerpataka* (Călugăra) déchut de la même manière, car, tandis qu'en 1800, il comptait 2347 âmes, chiffre qui, secondé par l'immigration sicule, s'élevait à 3647 en 1807, est descendu jusqu'ici à 2248, après avoir été de 2642 en 1860.

Une progression constante ne se rencontre qu'en peu d'endroits. C'est ainsi que le village de *Bogdánfalva* (Valeaseacă), qui était habité en 1646 par 55 familles, figurait déjà en 1800 avec 1148 habitants et s'accroît constamment, passant à 1590 en 1857, à 1827 en 1860 et à 2170 en 1902. *Prezest* (Prăjăşti) comptait 1104 habitants en 1842, 1217 en 1845 et seulement 1038 en 1857 et, quoique sa population fût de 3620 en 1860, elle n'est aujourd'hui que de 1454. *Gorzafalva* (Grozeşti) comptait en 1646 soixante-neuf chefs de famille, dont les descendants s'élevèrent en 1807 à 1581, pour redescendre, en un demi-siècle, à 1085 et de 2801 en 1860, à 2069 en 1902.

La population des villages qui comptaient en 1857 moins de 500 âmes, ne s'est guère accrue. Mais, par contre, il existe *plus d'une centaine* de paroisses moldaves, où vivait, il y a 70 ou 100 ans, une importante population hongroise et où, par suite de leur complète roumanisation depuis lors, la double croix grecque se dresse au-dessus de leur église, comme symbole du fait que cette fraction de population hongroise, laissée à elle-même, ne pouvait et ne peut résister au lent effet du procédé absorbant de l'influence étrangère.

On trouve, dans certaines communes, de rares colonies hongroises; la plus importante d'entre elles est la ville de Huşi, dont la population hongroise, accrue par les hussites réfugiés, s'est complètement roumanisée et est descendue jusqu'à ce jour, dans l'un des faubourgs de la ville, au chiffre de 2000 âmes, quoiqu'elle ait conservé sa religion catholique.

Il est vraiment étonnant que, vu les conditions d'existence difficiles de la population hongroise en Moldavie, celle-ci ne se soit complètement roumanisée. Un journaliste roumain qui, en automne 1903, visitá les Tchangos, dit que : «dans de nombreux villages, en dehors du crué et de l'instituteur, personne ne sait le roumain, et que, quoique vivant en bonne intelligence avec les Roumains, les Tchangos habitent, dans les villages à population mixte, séparément de ces derniers et se disent Hongrois ou catholiques, mais en aucun cas Roumains. Ils ne s'engagent guère dans des mariages mixtes et restent de bons catholiques.» En outre, il est intéressant d'observer que la population des villages hongrois-tchangos se distingue complètement de celle des villages roumains avoisinants : aussi bien sous le rapport de l'architecture, que sous celui de la propreté, de l'ordre, des coutumes et du costume. Aujourd'hui encore, ce sont de véritables îlots hongrois dans la mer roumaine, dont les flots menacent d'engloutir cette population restée laborieuse à travers les siècles, ne parlant que hongrois au foyer et même au marché ; population dont les femmes ignorent pour ainsi dire le roumain, quoique ses prêtres italiens prêchent, baptisent, marient et confessent en roumain et que la langue même de ses écoles soit depuis longtemps le roumain. Il faut savoir, en effet, que le gouvernement de Bucarest interdit en 1893 l'usage du hongrois dans les églises des Hongrois-Tchangos de Moldavie, où seul le chantre

se sert du hongrois. Les Tchangos lui donnent l'ancien nom de *diák* (latiniste) et tiennent à ce qu'il soit natif de leur village ; le seul mal est que, à l'école des chantres à Halas (Hălăuceşti) ils n'entendent, ni n'apprennent la langue et les chants hongrois ! Il est aussi défendu de les enseigner dans les écoles de village, d'où le gouvernement de Roumanie a banni le catéchisme roumain-hongrois en usage, pour y faire introduire, en 1894, par l'évêché de Jassy, fondé à la même date, un catéchisme exclusivement en langue roumaine. Cette mesure est d'autant plus vexatoire que le point XXI de la Constitution de Roumanie *garantit expressément le libre exercice des cultes*, n'exigeant qu'une chose, c'est de ne pas enfreindre la morale ou l'ordre public.

Le procédé anticonstitutionnel du gouvernement roumain eut pour déplorable conséquence que les Hongrois-Tchangos de Moldavie se dénationalisèrent rapidement, même dans les endroits où, il y a vingt ans, existait encore une intense vie hongroise et que ceux mêmes qui écorchent encore le hongrois, ne savent plus le lire ou l'écrire, n'ayant pas eu l'occasion de l'apprendre. Il est caractéristique que les Tchangos ainsi roumanisés parlent même le roumain avec sifflement. C'est là l'une des raisons pour lesquelles l'opinion publique roumaine ne les considère pas comme bons Roumains, et que l'un de nos écrivains dit fort bien, à leur propos, que le côté tragique de la vie des Tchangos est que jamais ils ne seront de véritables Roumains et ne sauront plus garder longtemps leur caractère hongrois. Hongrois aux yeux des Roumains, ils seront Roumains aux yeux des Hongrois.

*

Si nous ajoutons, aux cent mille Hongrois vivant d'une vie communale en Moldavie et jouissant du droit civil roumain, les Hongrois de nationalité hongroise qui, à Bucarest et dans les autres villes du pays, sont occupés comme artisans, cochers ou domestiques et dont le nombre dépasse 40.000, nous trouvons qu'en Roumanie le chiffre des Hongrois atteint au moins 140.000. Dans l'intérêt de cette imposante minorité ethnique, l'Etat hongrois éleva, lors des négociations de la paix, la voix pour que soit légalement reconnu le droit des

Hongrois de Roumanie à se servir librement de leur langue et à pratiquer librement leur religion, ce qui, en principe, est déjà décrété par le paragraphe cité de la Constitution roumaine et garanti par le droit international.

Cette proposition s'inspirait en grande partie des conclusions établies par le traité de Saint-Germain, visant à assurer les droits des minorités nationales, ainsi que leur développement normal. Du reste, le gouvernement hongrois et l'opinion publique en Hongrie n'exigeaient pas de la Roumanie, pour la population hongroise d'environ 100.000 âmes vivant en groupe uni depuis mille ans en Moldavie, plus de droits que les Roumains n'en jouirent toujours en Hongrie, où ils possédaient plusieurs milliers d'écoles, de nombreux collèges, écoles spéciales, écoles normales d'instituteurs et séminaires à langue d'enseignement roumaine. Dans ces établissements, l'enseignement, aussi bien que les examens de fin d'année, se faisaient en langue roumaine, en vertu de la loi XLIV de 1868; les Roumains pouvaient non seulement librement pratiquer leur religion, mais ils jouissaient, pour leurs églises et leurs écoles, de la plénitude du droit d'autonomie, en outre de l'entière liberté de réunion et de presse. En vertu et dans l'esprit de cette loi fondamentale, les églises et écoles roumaines recevaient une subvention annuelle permanente; leurs popes, professeurs et instituteurs, tochaient un supplément régulier d'émoluments, un supplément à raison des membres de leur famille, un secours d'habillement et d'autre nature matérielle, au même titre que les écoles, églises ou ecclésiastiques et instituteurs de langue purement hongroise, et cela avec une libéralité sans exemple chez aucune autre nation du monde.

Le Conseil de Paix de Paris ne fit point droit aux revendications de la Délégation hongroise et ainsi le droit au libre développement de leur culture ne put pas être assuré aux pauvres Hongrois-Tchangos de Moldavie.

JEAN TATROSI.

REVUE DE POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Au moment où nous écrivons ces lignes, les élections parlementaires ne sont pas encore terminées, mais il est déjà plus que probable que le comte Bethlen, président du Conseil hongrois et chef du parti gouvernemental, dit parti « unifié », disposera, à la nouvelle Assemblée nationale, d'une majorité de deux tiers. Dans de telles circonstances, un des discours politiques du comte Bethlen, prononcé à l'occasion de la campagne électorale, à Debrecen, mérite une attention spéciale, puisqu'il y traite la situation extérieure de la Hongrie, en désignant nettement les buts de sa politique étrangère et l'orientation qu'elle doit suivre.

Le président du Conseil hongrois commença par définir les points de vue généraux de toute politique extérieure et spécialement de celle de la Hongrie. Il faut, a-t-il dit, affermir la position du pays en concluant des traités et en augmentant l'estime et l'influence de la Hongrie à l'étranger ; c'est de cette façon qu'on pourra garantir le bien-être économique des sujets hongrois. Une importance spéciale revient à cet égard aux contrats passés avec les Etats voisins. Mais une telle politique extérieure dépend de plusieurs conditions : la nation doit posséder une souveraineté réelle, avoir les mêmes droits dont disposent les autres peuples et mener une vie politique et sociale qui soit basée sur des forces économiques et morales correspondant à sa situation mondiale. La politique intérieure doit marcher de pair avec la politique extérieure et, par conséquent, rien ne doit se faire dans le pays qui puisse porter préjudice à cette dernière. En outre, les buts de la politique extérieure doivent

s'harmoniser avec les forces véritables du pays, et il faut tâcher de les atteindre par des moyens y appropriés.

Tant que les querelles intestines des divers partis politiques ne cesseront d'affaiblir le pays, il sera impossible d'obtenir des succès en politique extérieure. Des événements comme, par exemple, le retour du roi Charles IV, en automne 1921, furent aussi très défavorables de ce point de vue-là. A l'étranger on croyait y voir, dit M. le comte Bethlen, comme le commencement d'une restauration de l'ancienne monarchie austro-hongroise, tentative à laquelle les puissances s'opposent, les unes, comme l'Allemagne, l'Italie et les Etats limitrophes par intérêt, les autres parce qu'ils se considèrent comme engagées par les traités et qu'ils entendent garder la paix qui, d'après leur avis, serait menacée par une telle restauration. On se rappelle que la présence du roi en Hongrie — dit encore M. le comte Bethlen — provoqua l'intervention de nos voisins et porta ainsi atteinte à notre prestige; en outre, elle donna prise au soupçon que la Hongrie avait intérêt à fomenter de nouveaux troubles. Aujourd'hui encore, la nation hongroise se trouve partagée en deux camps distincts par suite de ces événements, et tant que cet état durera, nous ne parviendrons pas à nous débarrasser de la politique d'ingérence poursuivie par les Etats qui nous environnent.

Selon le premier ministre hongrois, notre politique extérieure devra se proposer de rétablir, avant tout, la souveraineté de la Hongrie et de mettre fin aux empiètements de l'étranger. Pour y arriver, il faut s'associer à tous les efforts tendant à baser la paix sur des assises solides et accepter l'idéologie européenne: Nous ne vivons pas sur une île, nous sommes membres d'une grande famille de peuples qui a la même civilisation et dont les institutions culturelles, politiques et sociales sont les mêmes. Nous aurions tort de vouloir nous isoler; au contraire, il nous faut collaborer, d'accord avec les autres peuples, au progrès général, Toute nation n'a le droit et la faculté de se faire valoir qu'en raison des avantages que son essor apporte à l'humanité toute entière. Dans l'intérêt de notre avenir, faisons donc cause commune avec les autres peuples.

Avant la guerre mondiale, — continua ses développe-

ments M. le comte Bethlen — la paix était garantie par une politique de l'équilibre; les deux grandes alliances bien armées, l'une craignant l'autre, n'osaient la rompre. Cela était une paix onéreuse, une paix chère, mais toujours préférable à la guerre. Par suite de la guerre mondiale, l'équilibre a disparu. Il n'existe plus que vainqueurs et vaincus. La volonté des vainqueurs, c'est la paix. De nos jours, il y a des peuples munis de tous les droits et d'autres qui en sont totalement dépourvus; des nations armées jusqu'aux dents et d'autres qui sont complètement désarmées. On peut s'imaginer le futur développement de l'Europe de trois manières : 1º la dictature des vainqueurs ne change pas, alors c'est la ruine de l'Europe: d'abord périssent les vaincus, puis les vainqueurs; 2º on procède au désarmement général et à la conclusion d'un juste traité, pouvant seul garantir une paix durable; 3º on retourne à la politique d'équilibre.

Il est évident que l'Europe veut la paix. De l'état actuel, les vainqueurs pâtissent autant que les vaincus; l'Angleterre, la France et l'Italie au point de vue économique, les Etats de la Petite Entente au point de vue économique, social et national. Ce sont toutes des maladies qu'uniquement une paix juste et durable peut guérir. Gênes ne fut que le commencement du travail de la réorganisation. Il est vrai qu'on ne s'y est occupé que des peuples dont les grandes puissances ont eu besoin surtout pour établir la paix du monde, tandis que les petites nations, et entre elles la Hongrie, furent écartées. Mais nous avons le temps d'attendre, car là où nous vivons, la paix sans nous n'a pas de valeur. La Hongrie a été spoliée et morcelée, mais, quoi qu'il en soit, ce pays mutilé est le centre d'un territoire beaucoup plus étendu que celui de la Hongrie actuelle. Nous n'entendons pas dire que notre politique doit être exclusivement basée sur l'esprit de résignation, mais il est clair que dans un temps où une nouvelte Europe est en train de se former et où l'on discute de nouvelles conditions de paix, la Hongrie ne saurait faire une politique « de bombes ». [1]

Les buts de la politique extérieure de la Hongrie — dit en se résumant M. le comte Bethlen — doivent tendre au

[1] Allusion à un attentat dont huit personnes sont tombées victimes. *(Note de la Rédaction.)*

rétablissement de la réciprocité économique et à la reprise des relations économiques avec les Etats limitrophes, à une juste solution de la question des réparations, à la protection des minorités hongroises dans les territoires détachés et à l'émancipation de la politique d'intervention de nos voisins: c'est pour cela que nous devons persister à proclamer la nécessité du désarmement général.

En effet, la reconstruction économique de la Hongrie ne sera guère possible que si nous entrons en rapports économiques avec les autres peuples sur un pied d'égalité, c'est-à-dire en ayant les mêmes droits qu'eux.

Quant à la question des réparations, les vainqueurs doivent comprendre qu'en exigeant des «réparations», ils ruineront complètement la Hongrie sans en retirer le moindre profit. Ce n'est qu'en accordant des crédits que l'étranger peut aider la Hongrie à se relever économiquement et financièrement.

M. Lloyd George a déclaré à Gênes que, de la mer Baltique à la mer Noire, les frontières sont bien indécises. Cela veut dire qu'il y a de nombreux problèmes qui peuvent troubler la tranquillité du monde. Il faut avant tout que l'Europe se rende compte que la paix sera encore beaucoup plus menacée si les questions des nationalités ne sont pas réglées et si les minorités hongroises, dans les territoires détachés, ne jouissent pas de cette protection qui leur est garantie par les traités de paix. Le problème des minorités a acquis une portée européenne; de la Finlande à l'île de Candie, une quinzaine de petits peuples vivent sur un vaste territoire où il n'y a point de frontières ethniques; sans la solution de ce problème d'intérêt général, il ne peut donc avoir de paix durable en Europe. Il faut bien le dire, le sort des minorités a subi un changement depuis la guerre: avant la guerre, la question des minorités était une affaire intérieure de chaque pays, maintenant elle relève de la Société des Nations. Tant que les cris douloureux des minorités hongroises, passant par les frontières, pénètrent jusqu'à nous, et que les fleuves hongrois s'enflent des larmes de nos compatriotes, il n'y aura pas de tranquillité ni en Hongrie, ni en Europe.

Les Etats limitrophes se livrent à une politique d'intervention contre la Hongrie. C'est pour cela qu'il faut nous

rallier à ceux qui exigent le désarmement général. L'article 8 du pacte de la Société des Nations, faisant également partie du traité de Trianon, stipule que le désarmement sera effectué dans tous les pays de l'Europe. Mais que voyons nous? Au lieu du désarmement général, les vaincus seuls sont désarmés, tandis que les vainqueurs font les plus grands efforts pour développer leurs armements, de sorte qu'aujourd'hui la proportion entre nous et nos voisins est de 1 à 140. Dans de telles circonstances, une politique d'intervention ne rencontre d'aucun obstacle...

Le comte Bethlen termina son discours en insistant encore sur ce qu'il avait dit: la Hongrie doit avoir pour but de se conformer aux idées fondamentales de la politique européenne et, à cette fin, il est absolument indispensable que les querelles des partis et les coups de main cessent.

Le résultat des élections parlementaires prouve que la majorité écrasante du pays se rallie aux idées politiques exposées par le président du conseil de Hongrie.

E. de C.

NOTES ÉCONOMIQUES

M. François Chorin,
Président de l'Union des Grandes Industries de Hongrie.

Naguère, des étrangers nous ont reproché de faire trop de fêtes, au lieu d'employer tout notre temps à travailler.

Dans les circonstances actuelles, nous devons, en effet, faire des efforts presque surhumains pour relever les affaires de notre pays.

Cependant, s'il y a jamais eu de fête légitime, parce qu'elle avait pour but de rendre hommage à un homme qui a mis toutes ses forces au service de son pays, c'est celle qu'on est en train d'organiser pour le 18 juin, afin de célébrer le 80e anniversaire de la naissance de M. François Chorin, membre de la Chambre Haute, et qui fonda, il y a vingt ans, l'Union des Grandes Industries de Hongrie.

Une des plus importantes associations économiques de la Hongrie, cette Union contribua puissamment au développement de nos grandes industries. Grâce à la sagesse de M. Chorin et au travail incessant de ses collaborateurs, nos usines s'étaient fortifiées à un tel point, qu'elles furent capables de faire face à la situation changée par la guerre et la révolution, et se remettre assez rapidement après le communisme.

Homme d'action doué d'un génie créateur et d'une puissance de travail extraordinaires, M. Chorin est en même temps un homme politique des plus éminents, dont la parole fut toujours attentivement écoutée pendant sa carrière publique de cniquante années.

Il est un de ceux qui, depuis 1867, firent le plus pour la prospérité de la Hongrie.

*

M. François Chorin naquit à Arad, en 1842. Après y avoir, au collège des frères mineurs, terminé ses classes, il fit, à Budapest et à Vienne, son droit, et ne tarda pas à entrer au barreau de sa ville natale. Bientôt après, il devint rédacteur à l'*Alföld,* grand journal d'Arad. En même temps, il commença à écrire des articles pour une revue de jurisprudence de Budapest; et quand le barreau d'Arad le chargea de rédiger un mémoire sur les changements à apporter à notre juridiction, l'ouvrage élaboré par lui à ce sujet eut, dans les milieux compétents, un grand retentissement.

En 1867, l'Autriche s'étant réconciliée avec la Hongrie, les Chambres furent de nouveau convoquées.

M. Chorin fonda alors, avec M. Simonyi, le parti libéral d'Arad, et, peu après, à l'âge de 29 ans, il fut envoyé à la Chambre des députés par les électeurs de sa ville natale. Son premier discours parlementaire, ayant pour objet la réforme de la juridiction, obtint un vif succès, attirant sur lui l'attention de l'opinion. Il prit, peu après, une part active à la mise au point de la loi sur la procédure criminelle et, lorsque le président du Conseil, M. de Lónyay, voulut faire voter à tout prix un projet de loi non satisfaisant sur la modification du droit de vote, M. Chorin joua un rôle prépondérant parmi les députés combattant ce projet.

En 1872, aux nouvelles élections parlementaires, il échoua contre le comte Ráday, mais, en revanche, il fut réélu, en 1875, à une majorité écrasante.

Se trouvant en opposition avec la politique économique du cabinet, il quitta, l'année suivante, le parti gouvernemental, et fonda, avec le baron Louis Simonyi, un nouveau parti: celui des libéraux-indépendants.

Après avoir pris part à l'élaboration du code pénal et de la loi sur les lettres de change, ainsi qu'aux discussions ayant pour objet les questions économiques générales, il s'opposa, avec le comte Albert Apponyi et les amis politiques de celui-ci, à l'occupation de la Bosnie-Herzégovine, parce qu'il craignit que l'annexion des Slaves de là-bas ne rompe l'harmonie de la double-monarchie, en y introduisant l'idée du *trialisme* qui devint, en effet, l'idée favorite de l'archiduc François-Ferdinand.

En 1881, il fut élu membre du Conseil d'administra-

tion de la Société des charbonnages de Salgótarján, dont il devint plus tard le président; et c'est grâce à lui que cette importante société prit, depuis, un essor si magnifique.

Ayant été élu, en 1885, président de la Commission de l'immunité parlementaire, il y tâcha, de toutes ses forces, d'augmenter les garanties propres à assurer les droits des représentants du peuple. Et quand, quelques années après, M. Désiré Szilágyi, ami intime de M. Chorin, avait pris le portefeuille du ministère de la justice, il fut nommé rapporteur des projets de loi relatifs à la décentralisation des tribunaux d'appel et des procureurs généraux du Roi.

Entre 1891 et 1896, son activité parlementaire fut absorbée avant tout par l'élaboration de la procédure criminelle. Celle-ci n'était pas codifiée jusque-là; et les droits de l'homme les plus importants n'étaient pas définis, avant 1896, par une loi écrite, mais seulement par l'usage, — nous prenons le mot dans son sens juridique, — créé par les juges. Nous devons ajouter qu'une partie considérable des députés n'était pas favorable à l'institution du jury, tribunal de citoyens libres. Malgré cela, après une lutte bien chaude, le cabinet, secondé par M. Chorin, qui était devenu rapporteur de cette question, réussit quand même à le faire adopter.

Après avoir été élu, en 1897, député de Szatmár qui lui décerna, depuis, le diplôme de citoyen d'honneur, M. Chorin fut nommé rapporteur du projet de loi relatif à la mise en vigueur de la procédure criminelle; mais, s'opposant aux idées du nouveau ministre de la justice, M. Erdély, — qui proposa qu'on restreignît la compétence des jurys quant à certains délits de presse et que le gouvernement pût suspendre, quand bon lui semblerait, les fonctions des jurys locaux, — il démissionna de ses fonctions de rapporteur. Finalement, c'est à M. Chorin que la Chambre donna raison, en adoptant, à quelques modifications près, les principes préconisés par lui.

Pendant la même session, plusieurs députés s'étant plaints que le gouvernement avait porté atteinte à leur droit d'immunité, M. Chorin n'hésita pas à déclarer que le baron de Bánffy, président du Conseil d'alors, avait, en effet, agi d'une façon préjudiciable à l'immunité parlementaire.

Après ce discours, il eut la satisfaction de recevoir

une lettre dans laquelle M. Csemegi, un des plus éminents juristes de la Hongrie, bien que presque mourant et pouvant à peine tenir la plume, approuvait son attitude. Et cette affaire finit par amener la démission du gouvernement lequel, en butte à une impopularité croissante, sentait, lui aussi, qu'il avait perdu la confiance de ses partisans.

M. Chorin, qui ne posa pas sa candidature aux élections législatives de 1901, employait, depuis, tout son temps au développement de la grande industrie hongroise.

En 1902, il fonda l'Union des Fabricants Hongrois.

Ayant été nommé, en 1903, membre de la Chambre Haute, il fut peu après envoyé à la délégation instituée, en vertu de l'article XII de la loi de 1867, pour les affaires communes entre la Hongrie et l'Autriche. Il y défendait, d'une manière ferme et tenace, les intérêts de l'industrie hongroise, s'efforçant à faire sortir celle-ci de l'état d'infériorité où elle se trouvait vis-à-vis de l'industrie autrichienne, privilégiée par l'armée. Quoique les industriels autrichiens se fussent énergiquement opposés aux revendications de M. Chorin, c'est lui qui l'emporta, obtenant, après une lutte de quatre années, que l'industrie hongroise eût une part légitime des commandes faites par l'intendance de l'armée et de la flotte impériales et royales.

En 1905, pour briser l'opposition, François-Joseph nomma le maréchal Fehérváry président du Conseil. La majorité de la nation s'opposa alors, de la manière la plus vive, au gouvernement; et c'est M. Chorin qui rédigea, au nom du parti constitutionnel, une motion, restée célèbre, dans laquelle il protestait contre la dissolution illégale de la Chambre, appelant l'attention de l'opinion publique sur les conséquences que le régime anti-constitutionnel du cabinet allait entraîner pour la vie économique du pays.

Depuis la chute du baron Fehérváry, M. Chorin prit, à la Chambre Haute, plusieurs fois la parole pour réclamer le règlement définitif de la situation de la Bosnie-Herzégovine et pour faire prévoir les graves complications qui pourraient surgir si l'on ne tranchait pas à temps cette question. Il fit aussi preuve d'une sagacité extraordinaire lorsqu'il s'opposait au développement à outrance de la flotte, réclamé par l'archiduc François-Ferdinand et son entou-

rage. Si une guerre mondiale éclatait, — disait-il en substance — ce n'est pas sur la mer, mais en Galicie, que la bataille décisive pour l'Autriche-Hongrie aurait lieu. Par conséquent, au lieu de dépenser des centaines de millions pour la marine, on devrait développer l'armée de terre, et surtout l'artillerie. Paroles prophétiques! et qui doivent nous remplir d'une profonde amertume, car hélas! les sages conseils de M. Chorin ne furent pas écoutés.

Depuis sa jeunesse, il fut toujours partisan de l'indépendance économique de la Hongrie, réclamant que notre pays forme un territoire douanier indépendant de l'Autriche, et qu'il ait un Institut autonome d'Emission de Billets de banque.

Disons encore quelques mots de sa rare connaissance des hommes, grâce à laquelle, à la présidence de l'Union des Fabricants, il a toujours su bien choisir ses collaborateurs. Formés par lui, tous les directeurs de cette importante association devinrent célèbres, tels que M. Roland de Hegedüs, depuis ministre des Finances, et qui rendit publiquement hommage aux qualités de M. Chorin, qui — disait-il — eut une influence décisive sur lui; M. Gustave Gratz, qui fut ministre des Finances pendant la guerre et celui des Affaires étrangères en 1921; M. Max Fenyő, nommé ministre du Commerce à la veille de la révolution de 1918, et qui dirige actuellement avec tant de compétence l'Union des Fabricants Hongrois.

Depuis un demi siècle, M. Chorin ne cessa de servir de toutes ses forces les affaires publiques. En contemplant le chemin qu'il parcourut, il peut avoir la satisfaction de voir qu'il fit des choses durables. Sa vie, pleine d'activité et de vertus civiques, peut servir d'exemple à la jeunesse.

***

(Traduction de M. *Béla de Téglás.*)

Rédacteur en chef et gérant :
G. de Huszár.

JUILLET—DÉCEMBRE 1922 — TOME XXVII

REVUE DE HONGRIE

QUINZIÈME ANNÉE

DIRECTEUR-GÉRANT :

GUILLAUME DE HUSZÁR



BUDAPEST
IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ ANONYME ATHENAEUM
MCMXXII



QUINZIÈME ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

VINGT-SEPTIÈME TOME

JUILLET—DÉCEMBRE 1922

Livraison du 15 juillet:

Livraison du 15 août:

Livraison du 15 septembre:

Livraison du 15 octobre :

Livraison du 15 novembre :

Livraison du 15 décembre :

LES PERSPECTIVES DE L'ALLEMAGNE

Multiples sont les causes d'ordre politique — extérieure et intérieure — militaire et social qui, à l'intention de certaines personnes ou contre leur gré, ont conduit à la guerre mondiale. Toutefois, il paraît évident que celle-ci n'aurait pas éclaté sans cette animosité et cette méfiance que l'énergie économique de l'Allemagne, sa concurrence industrieuse, commerciale et maritime provoquèrent en Angleterre. La nation de soixante millions, comprise dans l'empire d'Allemagne, était une masse des plus considérables d'hommes civilisés réunis en Etat sur le sol d'Europe: pour pouvoir subvenir à ses besoins, à défaut de possessions coloniales assez vastes, elle s'est mise à l'œuvre avec une ardeur et une énergie, un zèle scientifique et technique incombarables. La part de la classe ouvrière aux revenus toujours plus grands allait en augmentant, et quoique la majorité des ouvriers ait, par principe et souvent avec amertume, combattu le système capitaliste, elle n'en est pas moins arrivée à apprécier sa faculté de créatrice de biens. Il serait difficile à justifier cette accusation que la façon dont le capitalisme se développait devait provoquer l'antagonisme allemand-anglais, et que celui-ci ne se serait pas produit dans un système anti-capitaliste. En effet, nous ne saurions concevoir une Allemagne et une Angleterre socialdémocrates dans un monde qui, en général, eût ressemblé à celui de 1914; et si, du point de vue politique, ce monde avait présenté de l'Extrême-Orient à l'Extrême-Occident, un autre aspect, cet antagonisme n'aurait pas pris un caractère si aigu.

Certes, la lutte pour les marchés avait ajouté aux faits déterminant la guerre une cause décisive, c'est-à-dire l'ini-

mitié de l'Angleterre contre Allemagne, et c'est une ironie sanglante des événements que la tendance générale vers une amélioration des conditions de l'existence qui, dans les pays les plus civilisés, profita même à la foule des déshérités, eût amené une crise des plus vastes et des plus profondes dans la production et les finances. De ce point de vue-là — qui, naturellement, n'est pas le seul auquel on puisse se placer — la guerre mondiale appartiendrait, avec toutes ses conséquences meurtrières, à l'histoire de crises économiques provoquées par un puissant ouragan révolutionnaire, au milieu duquel se trouverait naturellement l'Allemagne qui, sous la pression de la nécessité et dans la plénitude de sa capacité de travail, poussait en avant avec la plus grande insistance. Mais, aujourd'hui encore, les industries occidentales trouvent que le travail allemand les opprime, bien que les frais de la guerre doivent en être couverts et que, par conséquent, il soit devenu une contrainte : le travail est commué en châtiment. C'est comme si une âme était condamnée à faire, dans les enfers, ce qu'elle avait accompli de bon gré et à l'excès à la lumière du soleil.

Le peuple allemand ne semble pas être prédestiné à vivre aisément. Le Germain, non seulement l'Allemand, mais aussi le Hollandais, l'Anglais, le Scandinave, même s'il mène une existence simple, n'a pas besoin de peu de choses pour vivre, et encore entend-il satisfaire à certaines exigences de la culture. Le Latin est plus facile à contenter, ou bien, il a des goûts artistiques ; cependant, il est étonnant que, au XVI[e] siècle, des voyageurs français se soient déjà aperçus combien mieux les demeures et les auberges étaient aménagées dans les villes allemandes du sud que dans leur pays. Avant la guerre, Berlin et d'autres grandes villes allemandes étaient des modèles de propreté, de commodité, et ne laissaient rien à désirer par rapport à la convenance des habitants. En outre, le peuple allemand ressent le besoin de la nourriture spirituelle plus qu'un autre ; c'est un peuple de l'école, de l'étude et de la lecture. Tout cela crée des exigences, et il faut être assidu à l'atelier et dans le bureau, en cultivant la terre ou en prenant la mer, pour arriver à produire ce qui est nécessaire à l'existence sur un sol surpeuplé et ne donnant en moyenne que médiocrement.

Les Anglais ont colonisé de vastes continents, ils se sont emparés de pays luxuriants tout entiers d'où les richesses affluent vers leur île; cela fut interdit aux Allemands, et lorsqu'ils s'efforçaient de rattraper quelque chose sur ce qui leur était refusé dans le passé, vint le grand effondrement... Colonies, navires, entreprises commerciales, tout leur fut pris: on veut leur faire payer presque à eux seuls les ravages d'une guerre immense. Ils ont été rejetés en arrière pour une cinquantaine d'années, bien qu'ils eussent déjà été grevés d'un pareil déficit en temps par leur histoire antérieure; et n'étaient-ils doués de cette vitalité qui leur est propre, ils devraient vraiment se décourager à la vue de ce qu'il leur reste à faire. Mais ils travailleront ferme, intellectuellement et corporellement, et deviendront de plus en plus le peuple le plus laborieux d'ici-bas. Il y a une certaine grandeur dans tout cela, une grandeur qui se trouve exprimée dans les dômes antiques, érigés par des générations de maîtres, de garçons et d'aide-maçons. Une grandeur qui ne laisse pas d'être toujours agréable à d'autres plus heureux, mais qui, cependant, parfois leur est profitable.

En tant qu'elle est profitable, on les laissera travailler, au risque même de froisser ces politiciens colériques qui voudraient profiter de leurs exigences à l'égard de l'Allemagne pour la ruiner une fois pour toutes. Cependant ce serait déjà assez malheureux si l'Allemagne ne gardait qu'autant de liberté de mouvement qu'il paraît avantageux aux plus raisonnables d'entre ceux qui la haïssent ou lui veulent du mal; si elle devait se contenter du destin d'un subordonné bien entretenu qu'on juge assez bon pour être employé, mais qu'on ne voudrait pas voir obtenir son indépendance. La grande question est donc de savoir si, dans un avenir prochain, l'Allemagne redeviendra une *puissance,* ce qu'elle est aujourd'hui moins qu'un Etat moyen. Il est vrai qu'il existe une opinion, selon laquelle la politique de puissance disparaitra bientôt de ce monde; opinion qui, bien qu'elle ait perdu, sous les coups de la triste réalité, bien des partisans, n'en possède pas moins certains adeptes qui espèrent encore. Ceux-ci confondent la possibilité d'une politique de puissance, mitigée par la raison et par un sentiment élevé de l'honneur, avec la cessation de toute poli-

tique de puissance. Peut-être, si tout se développe dans un sens favorable, la situation sera un jour telle que la force militaire ou économique ne comptera plus dans les relations internationales. Jusque là, il se passera cependant beaucoup de choses encore qui seront contraires à cet idéal; au préalable, le plus qu'on puisse obtenir, c'est qu'on n'abuse pas trop du pouvoir.

A quel point il faut qu'on soit modeste dans ces prétentions à un progrès à cet égard, la conférence de Washington et la tâche accomplie jusqu'à présent par la Société des Nations l'ont assez fait voir. La lutte pour les marchés continue, les problèmes asiatiques deviennent plus compliqués qu'ils ne l'étaient — songez à cette grande Chine bouleversée et aux Indes soulevées —; en Russie, le mouvement révolutionnaire, pour être en état de stagnation, n'a pas encore cessé d'exister et l'on ne saurait qu'émettre des hypothèses sur son évolution ultérieure; la France est jalouse de garder sa position acquise à l'issue de la guerre, et l'on peut dire la même chose de la Petite Entente. Dans de pareilles conditions, qui voudrait, en tant que cela dépend de lui, renoncer aux armements et — nous pouvons ajouter — à une proportion des armements? Si fastidieux qu'il soit aux jeunes gens de faire le service de la caserne, il leur paraît toujours préférable au service sur le front auquel — comme on leur dit — ils seraient forcés si l'Allemand ou le Hongrois, bravant leur prépondérance, s'avisaient de les attaquer. On a donc recours à la méthode la plus commode, c'est-à-dire à mettre les vaincus dans une impossibilité de se défendre, et cela sur le terrain de la politique commerciale aussi. Comment pourrait se produire un changement? Nous ne connaissons aucun cas où des Etats qu'on a laissé subsister comme indépendants, eussent été mis dans une pareille posture, excepté Carthage après la bataille de Zama, en admettant que cette condition de paix présageant déjà la ruine, c'est-à-dire la défense de faire la guerre sans la permission de Rome, fût encore conciliable avec la notion de l'indépendance. L'alliance scandaleuse que la Diète polonaise de Grodno avait conclue avec la Russie après le deuxième partage, et les traités passés entre des Etats européens et des Etats asiatiques ou af-

cains — considérés comme inférieurs par ceux-là — n'entrent pas en ligne de compte comme tirant à conséquence, lorsqu'il s'agit de la paix conclue sous l'égide du président Wilson. A la rigueur, il n'y a point de précédent pour le traitement qu'on fit subir à l'Allemagne.

D'autre part, l'histoire n'offre pas d'exemple pour une durée perpétuelle des coalitions. Quarante années après la guerre que l'Autriche, le Brandebourg, le Hanovre et l'Angleterre avaient menée contre Louis XIV, Kaunitz conclut une alliance avec la France contre Frédéric II de Prusse, qui s'était ligué avec l'Angleterre. L'alliance aurait dû survivre à la nouvelle guerre; mais trente années après la paix de Hubertsbourg (1763), le même Kaunitz, certes un des diplomates des plus précautieux, se trouvait déjà en alliance avec la Prusse contre la France révolutionnaire, et la Russie et l'Angleterre s'y étaient jointes. Il fallait vingt-trois années de guerre pour amener la chute définitive de Napoléon. Mais douze années après Waterloo, les escadres réunies des Anglais, Russes et Français anéantissent la flotte turque à Navarin. Vingt-sept années plus tard, Anglais, Français et Turcs combattent de nouveau communément contre la Russie, bientôt secondés par une armée sarde. Il fallait maintenant soixante années pour que les choses prissent un aspect inverse et que la Russie entrât en guerre, aux côtés de l'Angleterre et de la France, contre l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, auxquelles la Turquie s'était jointe. Tous ces changements, avant de se traduire en actions militaires, furent préparés diplomatiquement pendant un temps assez long, et les conventions écrites devancées par des conversations orales et des rapprochements d'ordre sentimental. Chaque Etat a divers intérêts, et si le but dans lequel il se coalise avec d'autres est atteint ou s'il apparaît que les autres veulent tirer de l'action commune plus de profit qu'il ne juge compatible avec son avantage propre, ou bien si une raison quelconque entre en jeu, des intérêts refoulés pour un certain temps se mettent en avant. On peut constater dès maintenant une divergeance assez considéable entre les points de vue de la France et de l'Angleterre. Nous n'entendons point évoquer la chimère anticipée d'une future guerre entre une coalition groupée autour de l'Angle-

terre et une coalition groupée autour de la France; nous n'entendons même pas à tirer des conséquences trop hâtives; jusqu'à présent les divergences ont été généralement aplanies aux dépens de l'Allemagne; cependant, il faut les poursuivre attentivement, car cette fois une remise de la partie serait inutile. L'économie anglaise a besoin de l'Allemagne et elle ne saurait admettre qu'on l'anéantît.

Le courant de l'opinion publique est visiblement contre la politique intransigeante de la France, cependant la situation de celle-ci n'est point si faible que les hommes passionnés qui la dirigent actuellement ne puissent être induits en erreur. Tandis que l'Angleterre doit affronter de graves périls dans les Indes, être en butte à des inimitiés en Egypte, se voir en face d'une Turquie indisposée à son égard, et porter la sourde rancune du Japon depuis que l'alliance est rompue, l'intimité de la France avec cette puissance jaune quelque peu inquiétante va croissant; en outre, la France s'est fait des amis dans le Proche-Orient qui jouissent d'une plus grande considération que les sheiks sur lesquels s'appuie l'Angleterre, et aussi semble-t-elle pouvoir compter sur ses troupes noires. Si l'on s'imagine les figures d'échec dressées de part et d'autre, on ne saurait dire que le jeu de la France manque d'adresse. Certes, beaucoup dépend de l'Amérique qui peut opérer à l'aide de la Chine — en tant que ce pays, ravagé par des guerres intestines, peut compter comme unité nationale — contre le Japon. La Russie doit aussi être considérée, même après la dernière convention avec le Japon, comme devant plutôt être placée du côté anti-japonais et anglais. En Europe, la France a cet avantage que la monarchie austro-hongroise, qui penchait plutôt vers l'Angleterre et était alliée à l'Allemagne, est remplacée par une série d'Etats dont un au moins — la Pologne — est son allié; la Roumanie, son ancienne adoratrice; la Tchécoslovaquie, sa dévouée et la Yougoslavie, la rivale du voisin: l'Italie, regardée d'un œil soupçonneux. La Belgique, qui fut auparavant plutôt anglophile, pénétrée de haine qu'elle est contre l'Allemagne, s'attache fidèlement à elle. En revanche, la France est financièrement et économiquement plus faible que l'Angleterre; c'est pour cela qu'il pourrait arriver que si ses amis européens devaient choisir,

ils passeraient presque sans exception du côté de l'Angleterre. Il est vrai que la France peut, en outre, nuire à l'Angleterre en Asie, mais par cela, elle finirait à la longue par se nuire à elle même; supposons que, dans une extrême nécessité, les Anglais devraient abandonner les Indes, dans ce cas, l'Indo-Chine française serait bientôt perdue. La France ne saurait être que peu utile à son alliée de 1914. La flotte de guerre allemande est anéantie, la Russie lancée pour longtemps, par l'ouragan de la guerre mondiale, loin de Constantinople dont elle s'était pourtant déjà approchée — qu'est-ce que les Français pourraient maintenant offrir à l'Angleterre? A tout bien prendre, la France a plus besoin de l'Angleterre qu'inversement; ou, plus exactement, l'Angleterre ne dépend aucunement de la France, tandis que cette dernière, surtout tant qu'elle s'enfonce dans cette politique irraisonnable qu'elle poursuit à l'égard de l'Allemagne et qui la fait entrer de force dans une situation ruineuse et contraire à la nature, ne saurait se séparer de l'Angleterre sans encourir de graves préjudices.

Si les dirigeants français se rendent compte qu'il ne leur est point permis de se mettre dans une opposition principielle avec l'Angleterre, pouvant amener l'éloignement et la désunion, l'Allemagne sera soulagée d'une partie de son fardeau. Mais en Angleterre même, il n'y a encore qu'une partie minime de la nation pour reconnaître que l'orientation poursuivie par MM. Lansdowne et Grey — c'est-à-dire cette politique d'encerclement qu'on désavoue maintenant, mais dont l'existence ne saurait être supprimée et qui détermina la guerre, sans que celle-ci ait été voulue dans le moment décisif par les ministres de Londres — fut une faute grave, malgré les profits qu'elle rapporta à côté des pertes. On y apporte déjà l'intelligence nécessaire pour juger convenablement la situation économique, mais il faut qu'un revirement d'opinion se produise aussi dans le domaine politique pour amener une amélioration plus radicale. On peut dire en toute assurance que celle d'entre les deux nations aura trouvé juste qui, la première, répudiera la politique de guerre et agira en conséquence. Ce serait une gloire pour la France qu'elle fût la première; elle se placerait ainsi à la tête du progrès européen et elle mon-

trerait qu'une république démocratique est à même de concevoir et d'accomplir dans un sens élevé les devoirs qui lui incombent.

Il existe un courant favorable à une telle conception, tant dans les milieux bourgeois que dans les milieux ouvriers, mais on ne peut guère espérer qu'il l'emportera. Tous ceux qui se sentent coupables d'avoir provoqué la guerre — et ce sont ceux qui ont le pouvoir en main — s'efforcent de réagir là contre, et ils trouvent d'innombrables complices s'inspirant des mêmes principes et qui sont fascinés par un ordre d'idées relevant de ces années qu'on pourrait qualifier de chauvines. C'est l'époque qui, vers 1904, commença par l'entreprise marocaine. D'abord, la tendance incarnée en Delcassé se heurta à la résistance de la plus grande majorité du pays et l'on s'opposa à une collaboration avec les germanophobes anglais, mais le résultat des collisions toujours plus fréquentes avec l'Allemagne fut tout de même que l'aversion contre le vainqueur de 1870 allait grossissant et, enfin, lorsque l'ardeur de se signaler par de grandes actions poussait les milieux panslavistes russes, dénués de tout scupule, à entrer en lice, ils furent encouragés par la France qui entraîna à sa suite la diplomatie anglaise, égarée sur des voies trop factices. Mais, ultérieurement, tout ce qui s'était passé se présente autrement qu'avant. On cherchait à abattre et à humilier l'Allemagne, mais on ne parvint point à se débarrasser de la peur qu'on avait d'elle. La pression qu'il faut exercer exige un effort qui — après les suites et les expériences effroyables inespérées de la guerre — doit être ressenti doublement et triplement et qui ne saurait durer indéfiniment, mais qu'on doit tout de même continuer si l'on persiste dans le système actuel, par lequel, toutefois, on n'est point en état de briser la vitalité de l'Allemagne. Peut-être, arriverait-on à la briser si tous les alliés d'autrefois consentaient à être de la partie; mais leur intérêt économique, et ainsi, indirectement, l'intérêt même de la France s'y opposent. Le système devra donc faire fiasco un jour et il serait judicieux d'y renoncer à temps et de se concilier, en dehors d'autres avantages, l'amitié de l'Allemagne. Il serait plus que judicieux, il serait sage. Mais il y a beaucoup d'intelligence ici-bas et peu de sagesse.

Une entente entre l'Allemagne, la France et l'Angleterre serait un bonheur pour toute l'Europe, la condition préliminaire de son élévation et d'un juste réglement de tous les rapports internationaux. Ne doit la craindre que celui qui voudrait indéfiniment faire durer l'injustice.

Nous nous sommes demandés si l'Allemagne avait des chances de redevenir une puissance qui fût à même de garder son indépendance entière, c'est-à-dire de peser autant qu'il correspondait à la somme de ses forces intérieures. Y voir un plus grand danger pour l'humanité que dans quelque déploiement semblable de forces de toute autre nation, serait du fanatisme, et puisque tout fanatisme s'affaiblit à la longue ou change de direction et, qu'avec le temps — nous l'avons vu — les combinaisons varient aussi : un jour le droit de l'Allemagne à la puissance sera reconnu par la majorité des peuples compétents. Quand ? On ne saurait le dire, mais il sera sage de le fixer à une date passablement lointaine. Pour la France, il s'agira de savoir si elle préfère que ce qui arrivera arrive d'accord avec elle ou contre son gré. L'année de 1870 ne reviendra guère, toutefois il ne sera peut-être pas déplacé de rappeler quelle faute la France commit en s'opposant à la réalisation inéluctable de l'unité allemande qui, cependant, ne pouvait être qu'incomplète, puisque l'Autriche devait manquer alors. Répétera-t-elle sa faute ? Ne saurait-elle être détachée de la tradition de Louis XIV ? La transformation des deux pays en républiques n'aurait-elle servi à rien ?

L'Allemagne occupe, en ce qui concerne le nombre de la population, la deuxième place en Europe. Aujourd'hui encore, elle compte à peu près vingt millions d'hommes de plus que la Grande-Bretagne et l'Irlande non celtique et à peu près autant que l'empire britannique en a d'habitants de race blanche; il est cependant à prévoir qu'en raison de l'étendue immense du Canada et du fait que dans l'Afrique du Sud il y a encore place pour beaucoup de colonisateurs, l'Allemagne sera bientôt évincée par l'empire britannique. La France, par contre, reste un peu en deçà de la Grande-Bretagne qu'elle dépassait, il y a cent cinquante ans, de deux fois et demie. Il est vrai que les chiffres en eux-mêmes ne sont pas encore d'une portée décisive; qu'on compare la

puissance de la France à celle de la Chine qui lui est huit fois supérieure par rapport au nombre de la population. Quoi qu'il en soit, c'est tout de même un facteur important et cela suffit déjà pour prouver que la situation actuelle est intenable. Et si la France ne faisait pas une politique de la main forte en Europe, elle pourrait bien se vouer à son empire africain et par là, à élargir son fondement. La politique française actuelle est la continuation de celle de Delcassé et des années 1912—1914. Elle est parvenue à faire réduire l'Allemagne, du point de vue militaire, au niveau de la Norvège, et l'article 164 du traité de Versailles prend des précautions pour l'éventualité où l'Allemagne serait admise dans la Société des Nations. Dans ce cas, elle ne pourrait renforcer ses armements qu'avec l'aquiescement de la Société des Nations. Des puissances qui voteraient pour un tel aquiescement — la résolution relative doit être portée à l'unanimité — seraient accablées de l'odieux reproche de songer à mal à l'égard de la France, et tant que cet empêchement subsistera, l'Allemagne sera considérée par chaque puissance comme exclue de toute combinaison d'alliances. Cela paraît être d'un grand avantage pour la France, mais ne laisse pas d'aiguiser et d'envenimer les antagonismes de lendemain. Il ne s'agit évidemment que d'un avantage apparent qui pourrait, le cas échéant, prendre une tournure défavorable. Somme toute, le prestige actuel de la France repose en grande partie sur des apparences trompeuses, de même que sont trompeuses ces représentations qui dénaturent l'histoire des années 1912—1914 pour faire de l'Allemagne une provocatrice mal intentionnée de la guerre. Les meilleurs fils de la nation française se détournent de ces apparences trompeuses, tant historiques que diplomatiques. Pourquoi ne pas déclarer franchement: d'ardents patriotes prirent le chemin qui conduisit à la revanche, mais il est temps maintenant de faire sincèrement la paix, de combler l'abîme qui sépare les deux plus grand peuples civilisés du continent. Au lieu de faire cela, on se trompe soi-même.

Lorsque, durant la conférence de Gênes, l'accord fut conclu entre l'Allemagne et la Russie, le soupçon s'éveilla en France et ailleurs qu'en dehors des stipulations commerciales et financières qui furent publiées, il y eût encore des

arrangements d'ordre politique qui fussent tenues secrètes. Ce soupçon était dénué de fondement, car l'Allemagne a aujourd'hui de bonnes raisons pour ne pas assumer des obligations de cette nature. Mais le sentiment était juste que les deux peuples n'avaient pas actuellement d'intérêts divergents, mais que, au contraire, leurs intérêts étaient plutôt identiques. L'orientation panslaviste semble être finie pour une bonne série d'années en Russie ; il est vrai qu'elle a élevé les Polonais, les Tchèques et les Serbes, mais, par le nationalisme et la poussée vers Constantinople, elle a précipité dans le malheur la Russie elle-même, et si, malgré les événements qui se sont passés aux Détroits, il y est resté encore — pour des raisons utilitaires et provenant de la sympathie d'antan — quelque affection pour Angleterre, l'amitié s'est refroidie chez tous les partis russes, pour l'allié de la Pologne, pour le créancier inflexible et avide d'argent, pour l'Etat dont les dirigeants, au lieu de retenir, dans les moments critiques, les Suchomlinoff, Yanouschkewitch, Iswolsky et Sasonoff, les encouragèrent plutôt dans leur marche sur la route fatale. Nous sommes ici en présence d'un cas où l'éloignement est la conséquence d'une alliance, et sa suite naturelle la conscience de s'être rapproché de l'ancien ennemi, bien qu'entre les deux peuples, il n'y eût, à la rigueur, pas d'antagonisme véritable. A cela s'ajoute que l'Allemagne et la Russie peuvent se rendre mutuellement de grands services économiques. L'Europe centrale allemande pourra encore fournir des hommes à la Russie, qui a décimé sa propre classe intellectuelle. De tout cela naîtra peut-être un jour un rapport politique plus intime et même plus étroit si l'Occident pousse l'Allemagne martyrisée dans les bras de la Russie. En tout cas, on peut espérer de tout ce qui s'est passé ces semaines dernières, qu'au moins l'Angleterre se désolidarisera d'avec la politique irraisonnable que poursuivent les maîtres actuels de la politique française.

Mais il est encore douteux si elle aura la force de retenir la France. La disproportion énorme et grotesque qui existe, du point de vue de la force, entre la France et ses petits alliés d'une part, et l'Allemagne, d'autre part, peut être écartée ou du moins atténuée en supprimant, ou bien les dispositions qui désarment l'Allemagne et la tiennent en

sujétion, ou bien en désarmant tous les Etats, ou en prenant le chemin du juste milieu. Mais si la France, lorsque viendra l'heure de la discussion de ces questions, n'accepte aucune des solutions proposées, la ruine économique de l'Europe, amenée forcément par son inexorabilité dans la question des réparations, sera infailliblement suivie d'un effondrement politique. Car il va de soi qu'une grande nation ne peut, de bon gré, persister dans un état tel qu'il fut créé par le traité de Versailles.

Il est vrai que, pour le moment, des problèmes plus urgents attendent leur solution, et les vieillards d'aujourd'hui ne vivront pas assez longtemps pour assister à la crise dont nous ne saurions encore prévoir la forme, mais qui ne manquera pas d'éclater si l'on ne prend pas des précautions contre elle. L'Allemagne d'aujourd'hui a besoin de repos pour se recréer et pour remplir les devoirs qui lui ont été imposés et pour arriver à un nouveau degré supérieur de la vie que chacun des partis se figure diffiéremment, mais auquel tous ne cessent d'aspirer avec un zèle et un sérieux égaux. L'idéal de l'écrasante majorité du peuple allemand est une paix européenne durable qui permette à tous les peuples de développer ses facultés. Et pourquoi un tel désir devrait-il rester irréalisable? Pourquoi ne pourrait-on arriver à ce qu'il fût à l'honneur d'un peuple civilisé d'éviter autant que possible toute violence et toute injustice, de même que l'individu moralement supérieur s'abstient de s'en rendre coupable vis-à-vis d'autrui? Il est certain qu'une nation peut avoir recours à des moyens plus extrêmes que l'individu, car elle a non seulement le droit, mais aussi le devoir de la conservation de soi-même et du développement; mais même cette plus grande liberté de mouvement, émanant de la nature de la vie des peuples, doit avoir ses limites, lorsque l'assouvissement de ses propres intérêts est racheté au prix d'une foule de malheurs ou de l'empêchement de la vie d'autrui. Si nous ne parvenons pas à respecter ces limites, si dans un temps où l'organisation étatique et économique et la sentimentalité psychologique des peuples se sont épurées si infiniment, des coups d'épée et des râclées sont encore possibles, qui ne tiennent compte de tout cela, alors c'est que le progrès ne s'est pas encore étendu aux relations interna-

tionales. L'espoir de l'Allemagne est un espoir au progrès : l'Europe tombera très bas s'il ne se réalise pas. Car les exigences compliquées de notre époque supportent beaucoup moins que les conditions plus simples d'antan les empiètements violents, vu que le contre-coup de ces empiètements est d'autant plus fort qu'ils s'exercent par les moyens renforcés de la technique moderne,

Il faudra des siècles pour que le peuple allemand vienne à bout du malheur dont il fut frappé. Il doit expier terriblement les fautes et les négligences qui facilitèrent leur travail à ses ennemis et à ses envieux ; fautes et négligences dont l'origine remonte à un passé lointain. Il fait des efforts gigantesques pour se relever ; si on l'ensevelit sous des ruines, tout le continent partagera son sort. Peut-être cette perspective, sur laquelle beaucoup d'observateurs dans les pays occidentaux, ne se font plus d'illusions, aura-t-il son effet. Les perspectives de l'Allemagne sont celles de la raison. Malheur à tous si la voix de la raison ne se fait pas entendre.

BERTHOLD MOLDEN.

OCCUPATION ALLEMANDE — OCCUPATION FRANÇAISE

Un livre nous est tombé sous la main: un livre bien instructif, qui évoque l'époque pas très lointaine où une armée allemande campait dans des départements français pour avoir un gage des cinq milliards que la France devait payer à l'empire allemand. Il s'agit des années 1870—73, terribles pour la France, mais durant lesquelles l'Allemagne s'est donné toutes les peines du monde pour alléger le fardeau imposé au vaincu par l'occupation de son territoire. Il n'y a qu'à lire l'ouvrage auquel nous nous référons pour s'en convaincre. En effet, les deux volumes de l'*Occupation et libération du territoire (1871—73)* (Paris, 1903) contiennent les lettres et les dépêches relatives à l'occupation et à l'évacuation du territoire de la France par l'armée allemande, après la guerre de 1870, et qui sont conservées en originaux ou en copies dans les papiers de Thiers. Elles émanent de Thiers, de Pouyer-Quertier, ministre des finances, du vicomte de Gontaut-Biron, ambassadeur de France à Berlin, du comte de Saint-Vallier, commissaire extraordinaire du gougernement français près le commandant en chef de l'armée d'occupation, du général Manteuffel, commandant en chef de cette armée, du général de Fabrice, pendant qu'il était accrédité en qualité de plénipotentiaire auprès du gouvernement français, et du comte Harry d'Arnim, ambassadeur d'Allemagne à Paris.

La préface, à laquelle nous empruntons les dates ci-dessus citées, finit ainsi: « Ces documents montrent avec quelle rare habileté et quel ardent patriotisme, au milieu des plus grandes difficultés de gouvernement, M Thiers entreprit et acheva l'œuvre qui l'a fait appeler le "libérateur du territoire" ». Nous pouvons ajouter qu'ils montrent encore l'empresse-

ment du gouvernement allemand d'alors de venir en aide aux Français dans toutes les questions qui les intéressaient. Le commandant en chef de l'armée d'occupation, le général de Manteuffel, « plus français par le cœur que par la grammaire », qui, à cause de ses sympathies pour la France, fut appelé dans certaines coteries allemandes « la vieille Française, le complaisant de Thiers, le jouet de Saint-Vallier » ; le prince Bismarck, voire l'empereur Guillaume lui-même, en un mot, les chefs de toutes le autorités allemandes se sont efforcés de faire droit aux demandes françaises, quelles qu'elles fussent. Le dernier soldat allemand a quitté le sol français déjà le 16 septembre 1873, bien avant qu'il fût prévu dans le traité de paix.

Les Allemands évitent soigneusement de blesser la susceptibilité française en quoi que ce soit ; jamais ils ne font sentir aux Français qu'ils étaient les vainqueurs. On dirait que leur désir le plus chaleureux consistait à se rendre utiles et agréables au gouvernement de Thiers. Lorsque le général de Manteuffel est nommé commandant de l'armée d'occupation, Thiers lui écrit que l'empereur « ne pouvait pas choisir dans ses armées un officier plus éminent, mieux choisi pour nous, afin de le représenter en France. J'ai appris avec une vive satisfaction que c'était avec Votre Excellence que j'aurais à traiter les questions délicates que peut faire naître la situation, et j'espère qu'elles seront toutes résolues à la satisfaction réciproque des deux nations. » La réponse de M. de Manteuffel à cette lettre aimable n'est pas moins courtoise ni moins complaisante. Que le lecteur en juge lui-même :

Compiègne, le 1er juillet 1871.

EXCELLENCE,

Je ne sais pas écrire en français, mais mon ami (je puis lui donner ce nom) Léopold Ranke, m'a dit que Votre Excellence n'aime pas à lire l'allemand ; donc je vous remercie, aussi bien que je le peux en français, de l'aimable lettre que Votre Excellence a eu la bonté de m'écrire. J'ai prié M. d'Hérisson d'être l'interprète de mes sentiments et de dire à Votre Excellence que j'attends vos ordres pour le jour où je pourrais avoir l'honneur de me présenter à Votre Excellence à Versailles.

Je prie Votre Excellence d'agréer l'assurance de mon profond respect. E. MANTEUFFEL.

Voici, d'autre part, quelques passages extraits d'une lettre datée de Compiègne, le 11 août 1871, du comte de Saint-Vallier à M. Thiers; on en peut conclure aux rapports qu'il entretenait avec le chef de l'armée d'occupation et à l'empressement que ce dernier mettait à complaire aux Français :

« En attendant, il ne néglige rien pour faire adopter par l'Empereur Guillaume et par ses ministres les idées de conciliation dont il est animé; il leur représente que le rétablissement de la bonne harmonie est dans l'intérêt de l'Allemagne comme dans celui de la France; il m'a lu parfois des passages de ses lettres à son souverain où cette opinion, nettement formulée, était appuyée sur de solides arguments.

« Je suis certain qu'il insisterait plus vivement encore dans ce sens, s'il n'était souvent dominé par la crainte d'éveiller l'ombrageuse défiance de M. de Bismarck; les confidences qu'il m'a faites à ce sujet témoignent d'une constante inquiétude et d'une certaine timidité; il y a quelque temps, je l'ai vu plusieurs jours de suite dans un état de vive agitation, quand il a su par M. le général de Stosch que le chancelier lui reprochait de se montrer trop Français. Il a fallu une lettre d'Ems, lui prouvant qu'il n'avait rien perdu de sa bonne position, pour ramener le calme dans son esprit. Il tient extrêmement à la faveur de son maître, à qui il est d'ailleurs parfaitement dévoué; il se croit assuré de l'amitié du Roi, mais il ne veut rien risquer qui puisse la lui faire perdre, et il redoute le travail des influences hostiles et rivales sur un caractère dont la fermeté ne lui inspire pas confiance. Aussi recueille-t-il avec empressement tous les témoignages d'approbation qui lui viennent de l'entourage royal; il a été particulièrement heureux, il y a deux jours, en recevant du général de Tresckow, le chef du Cabinet et le confident du Roi, une longue lettre toute confidencielle, relative, paraît-il, à la position actuelle des hommes d'Etat prussiens auprès du souverain, aux intrigues de cour, aux manœuvres politiques, lettre contenant pour lui-même les assurances les plus satisfaisantes, avec une adhésion explicite à ses vues sur la politique de l'Allemagne à l'égard de la France; il m'en a lu quelques extraits, et j'y ai surtout remarqué avec plaisir, l'assentiment donné, au nom de l'Empereur, par M. de Tresckow, aux idées d'apaisement dévelopées par M. de Manteuffel, à sa manière de voir sur l'avantage pour les deux pays d'établir des rapports cordiaux, à sa confiance dans les conditions de durée et de stabilité du Gouvernement actuel de la France personnifié par Votre Excellence.

« "L'Empereur, écrivait le chef du Cabinet militaire, rend hommage comme vous au talent, à l'énergie, à la sagesse et au patriotisme de M. Thiers; il croit comme vous qu'il est de l'intérêt bien entendu de l'Allemagne de ne pas compliquer encore par des exigences rigoureuses sa situation si difficile, et qu'il vaudrait mieux au contraire lui faciliter, dans une certaine mesure, sa tâche, en pratiquant avec lui une politique de conciliation. Sa Majesté approuve donc votre conduite et juge bon que vous continuiez à témoigner des dispositions amicales, tant qu'elles seront compatibles avec les justes exigences et les droits fondés de l'Allemagne."

« J'ai cherché à donner aussi exactement que possible le sens de ce que m'a lu M. de Manteuffel, mais je ne puis pas lui demander communication de cette lettre ni le prier de m'en répéter ou préciser certains passages; il m'a dit en effet qu'il tenait au caractère exclusivement personnel et amical de sa confidence, et je m'exposerais assurément à éveiller sa défiance en insistant.

« J'ai pressenti M. de Manteuffel, comme vous aviez bien voulu m'y engager, sur une nouvelle visite de sa part à Versailles, et je l'ai trouvé très désireux de ne pas s'éloigner sans prendre congé de Votre Excellence et sans la remercier de ses bontés; il m'a dit, dès que j'ai abordé ce sujet: "Croyez-vous que cela n'ennuierait pas M. Thiers de me revoir? Je ne suis retenu que par cette crainte, car mon souhait le plus vif est de passer quelques instants près de lui, d'entendre sa parole, d'amasser de nouveaux et précieux souvenirs de mes rapports avec l'homme dont la conversation m'a le plus impressionné, et pour lequel je professe la plus respectueuse admiration."

« Il a été extrêmement satisfait quand je lui ai dit que Votre Excellence désirerait de son côté le revoir avant son départ, et qu'elle aurait eu même l'intention de venir à Compiègne lui rendre sa visite si vos occupations ne vous en empêchaient absolument; il m'a dit alors qu'il choisirait, pour aller vous présenter ses hommages, le moment où l'évacuation des environs de Paris serait en voie d'exécution, et qu'il me prierait de l'accompagner. Je crois qu'un mot de vous, disant que je vous ai fait connaître son projet et l'invitant à l'accomplir, lui ferait un grand plaisir. J'aurai du reste l'honneur, si je puis voir Votre Excellence, de lui parler demain à Versailles où je compte aller passer quelques heures afin de répondre au désir qu'a bien voulu m'exprimer M. de Rémusat.

« J'ai l'honneur, etc. St-Valller. »

L'attitude conciliante du général de Manteuffel à l'égard de la France, son souci de ménager les intérêts français

dans la question des payements va jusqu'à lui causer des ennuis: il est attaqué dans les feuilles libérales allemandes qui le qualifient de *vendu à la France.* Certains journaux étrangers se font l'écho de ses attaques en les complétant par des indiscrétions très désagréables au général. Voici comment Thiers pense de toute cette affaire :

Versailles, le 22 août 1871.

Mon cher Général,

Je suis désolé des désagréments que vous a valus le noble intérêt que vous nous avez témoigné, intérêt qui du reste faisait autant d'honneur à votre intelligence qu'à votre cœur. En tâchant d'apaiser la haine entre les deux nations, vous servez les intérêts allemands autant que les intérêts français, et on serait peu politique si on en doutait. Mais vos services politiques et militaires ont été si éclatants, que votre position ne saurait souffrir de ce qui s'est passé, surtout sous un Roi honnête et sensé.

Je me mêle peu des journaux, habitué que je suis à leur bavardage. Mais cette fois j'ai fait une démarche, et je suis certain qu'elle sera efficace. Du reste je sais que vous ne donnez à ce côté de la politique qu'un médiocre intérêt, et je ne vous en parle que pour que vous soyez convaincu que je ne négligerai jamais rien de ce qui pourrait vous toucher beaucoup ou peu.

J'espère que ces petites mésaventures ne vous décourageront pas, et que vous continuerez à nous faciliter la solution des affaires suscitées par l'occupation. Croyez que de notre côté nous ne négligerons rien pour rendre faciles les rapports entre les deux nations.

Mme Thiers se rappelle avec grand plaisir les moments trop courts que vous nous avez consacrés, et serait bien heureuse que ce ne fussent pas les derniers.

Croyez à ma haute estime et à ma sincère amitié.

A. Thiers.

Dans une dépêche télégraphique, Pouyer-Quertier rend compte à Thiers d'une visite qu'il vient de faire au prince de Bismarck. Celle-ci mérite aussi d'être reproduite :

Berlin, le 9 octobre 1871.

Je viens de voir le prince de Bismarck ; il m'a chargé de vous dire expressément qu'il admirait votre énergie et votre habileté, et faisait des vœux sincères pour tous les succès que méritait le Gouvernement, dirigé par votre haute expérience et votre dévouement patriotique. Je lui ai soumis nos rédactions et nos deux projets, l'un commercial, l'autre financier.

Il m'a soumis, de son côté, deux projets de même nature.

Les deux projets sont indispensables, parce que le projet douanier doit nécessairement être soumis au Parlement.

Le projet financier n'a pas besoin de cette sanction, et son exécution seule entraînera l'évacuation des six départements.

Pour le projet douanier et territorial, nous sommes à peu près d'accord: aucune différence sérieuse n'existe. Je me demande, après avoir consulté M. Delbrück, si on acceptera la question de réciprocité dans les termes proposés par M. Ozenne. En tous cas, la réduction des six mois est acquise.

Le prince de Bismarck m'a ensuite soumis un protocole qui m'avait été annoncé par le comte d'Arnim dans la nuit d'hier. Il s'engage à ne pas négocier les lettres de change que nous lui remettons, à moins que le Gouvernement actuel ne soit renversé par un autre gouvernement qui ne reconnaîtra ni les traités ni la dette.

Je n'ai pas accepté de discuter cette éventualité, et je lui ai déclaré que les garanties effectives que nous lui offrons mettraient l'Allemagne à l'abri de tout événement. Il m'a prié de recevoir M. Bleischröder, son banquier, demain matin, et de lui faire une rédaction qui lui donnera toute la sûreté que j'ai annoncée. Je m'y suis engagé, et sur ce point, le seul qui les préoccupe, je pourrais leur donner toute confiance et sûreté.

L'accueil a été le plus amical, le plus bienveillant possible pour la France. Les banquiers allemands auraient peut-être désiré une plus grande part dans la garantie; mais je conserve toute espérance d'arriver rapidement à une solution favorable. Le prince reconnait que le Gouvernement actuel seul peut les payer, et qu'il ne faut lui créer aucun embarras politique et financier. Je verrai le prince demain, et les choses seront très avancées.

Avec lui, je verrai le Roi, le ministre des Finances et M. Delbrück. Il vient me prendre pour faire ces visites.

J'apprends à l'instant l'épouvantable malheur qui frappe le Cabinet et le pays. Est-il possible que notre excellent ami et collègue, le pauvre Lambrecht, ne soit plus? J'ai le cœur navré, et j'attends de vos nouvelles.

Le comte d'Arnim n'est pas arrivé. Est-il parti de Paris?

Pouyer-Quertier.

Nous trouvons très caractéristique une lettre du comte d'Arnim, ambassadeur d'Allemagne, à Thiers; elle jette une vive lumière sur les rapports plus que cordiaux qui existaient

entre le représentant de la nation victorieuse et le chef de la nation vaincue :

Paris, le 12 février 1872.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

M. Feuillet de Conches me dit que vous avez daigné vous apercevoir de la rareté de mes visites à Versailles.

Je suis extrêmement flatté de ce que vous avez bien voulu vous souvenir de mon absence, et je dois à votre grande bonté de vous expliquer le développement historique d'un état de choses qui n'est préjudiciable qu'à moi-même.

Depuis trois semaines, je suis au point de partir pour Rome sans cependant pouvoir fixer le jour de mon départ. Ne voulant pas tomber dans le ridicule de deux visites d'adieu successives, j'ai remis d'un jour à l'autre ma visite p. p. c.

Les jours se ressemblent un peu à Paris par le temps qui court, et réunis sans marque distinctive, *sine linea,* ces faisceaux appelés semaines, ils sont tombés dans l'éternité, sans laisser derrière eux un poteau quelconque auquel je puisse mesurer la distance qui sépare le jourd'hui de celui où j'ai eu l'honneur de vous présenter mes hommages à Versailles. Je fouille ma conscience, mais je ne trouve pas d'autres excuses à me donner d'avoir manqué l'occasion de vous approcher.

Pour le moment, j'ai le visage trop gonflé de rhume pour offrir ce spectacle à un public que je respecte.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression réitérée du respectueux dévouement avec lequel j'ai l'honneur d'être de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

ARNIM.

Nous ne pouvons nous abstenir de publier quelques passages d'une lettre du comte de Saint-Vallier à Thiers où il rend compte de l'entretien qu'il vient d'avoir avec le général de Manteuffel, revenu à Nancy après un voyage de récréation :

« Je l'ai trouvé animé de dispositions amicales et sympathiques, satisfait de la marche des affaires dans notre pays, applaudissant sincèrement aux succès de vos efforts, à l'affermissement de votre Gouvernement, au rétablissement progressif du calme et de la prospérité publique ; il m'a vivement félicité du succès de l'emprunt, des heureux résultats de la dernière session des conseillers généraux ; il a témoigné du bon effet produit à l'étranger par la fermeté avec laquelle votre Gouvernement a interdit les banquets des radicaux ; il m'a dit qu'il ne me donnait pas seulement ses impressions personnelles, mais celles des souverains et

des hommes d'Etat avec lesquels il vient de passer, à Berlin, plusieurs jours, pendant lesquels sa position de général attaché à la personne de l'Empereur d'Autriche lui a permis d'avoir de nombreuses et intéressantes conversations.

« Il m'a affirmé à plusieurs reprises qu'il était certain qu'aucune résolution hostile à la France ou inquétante pour nous n'a été prise ni même abordée dans les entrevues de Berlin.

« "Je me tairais, m'a-t-il dit, si je n'avais pas de bonnes choses à vous apprendre; mais je puis vous certifier que je n'ai entendu qu'un langage hautement sympathique à votre illustre Président et à votre pays. Sans avoir assisté aux conférences des souverains et des ministres, je sais ce qui s'y est passé, et je puis vous déclarer qu'en ce qui concerne la France, l'avis général des trois Cabinets est que l'on doit soutenir, encourager, fortifier M. Thiers, dans son œuvre si méritoire d'apaisement et de restauration.

« "On a été unanime à reconnaître que le repos de la France intéresse la paix de l'Europe, but de la réunion des souverains, que l'œuvre immense déjà réalisée par M. Thiers dans la voie du calme et de l'ordre intérieur est une garantie de ce qu'il pourra faire encore, que ses actes et son langage inspirent une confiance entière qui s'affermit chaque jour, en le voyant tenir tête aussi bien aux agitations radicales qu'aux intrigues bonapartistes.

« "Ce que je vous dis, je l'ai entendu de la bouche de l'Empereur Alexandre, de celle de l'Empereur François-Joseph; j'en ai trouvé la pleine confirmation dans les confidences de mon vieil ami le prince Gortchakow et dans mes conversations intimes avec M. le comte Andrássy.

« "Quand à ce qui touche les dispositions de mon auguste Souverain, de son Gouvernement, de ses principaux conseillers, je puis vous assurer qu'elles se sont bien modifiées à votre avantage depuis six mois; l'Empereur roi ne m'a pas caché la sympathie et l'intérêt qu'il a voués à M. Thiers, le prince de Bismarck a tenu un langage amical, et jusque au comte de Moltke, qui paraît s'être désarmé de son incurable défiance à votre égard.

« "J'ai eu de longues conversations sur la France avec le prince de Bismarck; nos relations ont changé; elles sont devenues amicales; nous avons reconnu que nous étions plutôt séparés par des malentendus que par des griefs réels; je l'ai vu beaucoup, allant passer chez lui la plupart de mes soirées; je sais donc sa manière de voir, et je puis vous dire en confidence que je le crois disposé, si la situation de la France continue à se maintenir telle qu'elle est aujourd'hui, à vous donner dans les conditions de l'occupation des témoignages de confiance plus satisfaisants que ne le laisse-

raient espérer le traité du 29 juin. Il m'a montré ses nouvelles dispositions en m'autorisant à ne plus refuser l'armement de vos douaniers, de vos forestiers dans la région occupée. C'est un premier indice; j'espère que d'autres suivront prochainement si vous continuez à payer régulièrement le complément de l'indemnité, si vous n'envoyez pas dans la Marne après l'évacuation plus de troupes que n'en exige le maintien de la tranquillité, et surtout si votre situation intérieure se maintient ce qu'elle est, grâce à la sagesse et à la fermeté du Président."

« M. de Manteuffel m'a aussi parlé de la situation de notre ambassadeur à Berlin; il m'a dit qu'elle est fort bonne. L'Empereur Guillaume a une sympathie particulière pour M. de Gontaut, qui a su se ménager l'estime et la considération générales.

Tels sont, Monsieur le Président, résumés aussi brièvement que je l'ai pu, les traits principaux de mes deux premiers entretiens avec M. de Manteuffel; il est probable que je recevrai encore de lui d'autres confidences sur les conférences auxquels il vient d'assister de fort près; je ne manquerai pas de vous transmettre tout ce qui me semblera devoir vous être rapporté. »

De son côté, Thiers, dans une lettre adressée au comte de Saint-Vallier s'exprime ainsi sur le général de Manteuffel:

« Je vous en prie, assurez à M. de Manteuffel qu'il a toujours ma profonde estime, ma sincère amitié et ma gratitude patriotique pour les services qu'il rend à la paix et à la concorde entre les deux Gouvernements français et prussien. Prenez sur vous d'affirmer ces sentiments de ma part, et vous n'en direz jamais trop dans ce sens. »

Dans une autre lettre du 23 octobre 1872, adressée à Thiers, le comte de Saint-Vallier écrit, entre autres, ceci:

Nancy, le 23 octobre 1872.

Monsieur le Président,

J'ai eu l'honneur de vous annoncer, hier, par le télégraphe, le retour de M. de Manteuffel, en vous disant qu'il m'avait fait un récit satisfaisant de ces entretiens avec l'Empereur Guillaume et avec le prince royal. Sans entrer dans des détails qui absorberaient une part de votre temps si chargé, je tiens à vous faire connaître que l'Empereur et son fils se sont exprimés sur votre compte en des termes de nature à nous inspirer confiance. Les sentiments dont ils ont fait part à M. de Manteuffel peuvent être regardés comme l'expression vraie de leur pensée; se ne sont pas des

compliments dits pour être rapportés à un ambassadeur, mais des épanchements intimes à un ami; et je connais trop le général en chef pour n'être pas certain de la sincérité de son récit; s'il n'avait rien eu de bon à me rapporter à cet égard, il aurait observé le silence et ne m'aurait pas fait de confidences que je ne tentais pas de provoquer.

Il est donc certain pour moi, aujourd'hui, que les dispositions du souverain allemand et du prince héritier nous sont favorables; mais il faut observer qu'elles vous sont en quelque sorte personnelles, et que si la confiance dans vos intentions et les sympathies pour vous-même, Monsieur le Président, sont complètes, il ne semble pas qu'elles s'étendent à nos institutions actuelles: non pas qu'il y ait éloignement préconçu pour la forme républicaine, mais bien répulsion et mépris pour les révolutionnaires qui se font ses prôneurs et ses coryphées. Un mot, à ce sujet, de l'Empereur Guillaume me paraît assez curieux pour vous être rapporté; je reproduis les termes mêmes dont s'est servi M. de Manteuffel dans son récit:

« Cet homme, lui aurait dit l'Empereur en parlant de vous, est une véritable sirène; il est si habile et si malin (klug) que mon esprit s'habitue malgré moi à ne plus détester ce mot de république, mon épouvantail jusqu'ici; il me rendrait républicain s'il pouvait me garantir son immortalité aux affaires de son pays. »

A côté de ces sentiments de l'Empereur et de son fils pour votre personne, sentiments dont nous pourrons, pense M. Manteuffel, tirer utilement parti pour obtenir une réduction de l'armée ou même une évacuation totale, quand il n'y aura plus à payer que le dernier milliard; à côté, dis-je de ces dispositions, subsistent toujours les craintes et les défiances suscitées par les agissements du parti radical. Les esprits allemands conservent longtemps les mêmes impressions et, tandis qu'on oublie chez nous les promenades de Chambéry et les élucubrations de Grenoble, il semble à Berlin que ces faits déplorables ne datent que d'hier; il nous faudra encore bien de la prudence et des efforts pour en effacer les traces. Mais sachez-le, Monsieur le Président, chaque fois que dans vos discours, dans vos entretiens, dans les journaux regardés comme les dépositaires de vos pensées, vous affirmez l'écart infranchissable qui sépare la République conservatrice de la République des radicaux, vous faites faire un pas important à l'œuvre de notre libération, à l'affranchissement de notre territoire.

Aussi votre intéressante lettre du 17 m'a-t-elle été précieuse à ce point de vue; j'en ai lu les principaux passages à M. de Manteuffel, et je lui ai remis un extrait de la partie qui a trait au raffermissement de l'ordre en France, à l'apai-

sement des esprits, au manque de racines dans le pays de M. Gambetta et de ses partisans plus bruyants que nombreux : il a envoyé aujourd'hui même, à titre tout à fait confidenciel, cet extrait à son souverain, et il est certain de l'excellente impression qu'il produira.

. . . .

St-Vallier.

Pour finir, nous citerons encore une lettre, très caractéristique de notre point de vue, du vicomte de Gontaut-Biron à Thiers. Il y est fait allusion aux négociations qui eurent lieu pour obtenir des Allemands la substitution de Verdun à Belfort et, en général, l'évacuation du territoire à une époque antérieure à celle qui fut prévue dans le traité :

Berlin, le 16 mars 1873.

Monsieur le Président,

Le concert que j'ai donné, hier soir, à l'Empereur et à l'Impératrice, ayant duré très tard, il ne me reste que quelques minutes avant le départ du courrier que je tiens à vous envoyer sans délai, pour vous porter le texte du traité. Mais je ne veux pas le laisser partir sans vous répéter que je m'estime heureux d'avoir terminé, malgré les nouvelles conditions qu'on m'a imposées à la dernière heure, et auxquelles il n'y a pas eu moyen d'échapper sous peine de rompre, tout au moins de retarder indéfiniment la conclusion.

J'espère que vous serez content. Enfin j'ai à cœur de vous exprimer ma reconnaissance pour le témoignage de satisfaction que le Conseil des ministres m'a accordé, sur votre proposition, et qui me touche et m'honore infiniment, tout en reconnaissant que mes services ne méritaient pas une telle récompense. C'est à votre iniciative que je la dois ; elle a été pour moi un signe nouveau et précieux de la bienveillance et de l'amitié que vous me portez, comme la mission de participer à la négociation m'a prouvé la confiance que vous vouliez bien avoir en moi.

Ce n'est pas sans peine, je l'avouerai, que nous nous sommes mis d'accord, M. de Bismarck et moi. Le chancelier sentait bien qu'il s'était engagé pour Verdun, mais jusqu'au dernier moment il voulait m'y faire renoncer ; il m'a répété sans cesse qu'il se reprochait « cette malencontreuse idée » et qu'elle lui valait beaucoup d'ennuis, beaucoup d'opposition ; et cependant il aurait pu me la faire payer plus cher encore. J'ai dû consentir à quelques concessions : d'abord parce que vous me recommandiez de ne pas faiblir sur le

point essentiel, ce qui était tout à fait mon avis; et parce qu'après tout, elles n'étaient ni déraisonnables ni très importantes. Il est bien certain que le parti militaire a créé le plus d'obstacles possibles à la négociation; aussi M. de Bismarck soutenait-il en riant, dans notre dernière séance, que la France lui devrait la plus haute de ses décorations (s'il ne l'avait déjà) pour les efforts prodigieux qu'il a dû employer pour défendre nos intérêts! Au reste, vous connaissez aussi bien que moi les dispositions de méfiance des militaires à notre égard. Hier soir, un de mes collègues ambassadeur m'assurait qu'il y a tois semaines seulement, le Gouvernement allemend entendait conserver *cinquante mille hommes* sur notre territoire jusqu'à ce que le dernier village dût être abandonné.

Lorsqu'à deux heures, hier, le chancelier me prévint des objections de l'Empereur et surtout du parti militaire, il me déclara qu'on exigeait *un corps d'armée* pour garder les étapes et la route de Verdun à Metz, c'est-à-dire un assez grand nombre de bataillons, plusieurs escadrons de cavalerie et de l'artillerie! Les exigences, heureusement, sont descendues jusqu'à un demi-bataillon par étape en dehors de la garnison de Verdun, et je crois que nous ne pouvions pousser plus loin nos réclamations.

J'ai accueilli l'Empereur, hier soir, votre télégramme à la main. Il l'a lu et m'a dit en le remettant qu'il était *fort touché*. « Vous avez pu voir dans mon discours au Reichstag, ajouta-t-il, la confiance que m'inspire tout ce que vous avez fait en France. Il est vraiment prodigieux de pouvoir acquitter en 1873 cette indemnité que vous ne vous êtes engagés à payer qu'en 1875! Cette libération si prompte était impossible à prévoir. Ah! quelles ressources dans votre pays! » Et ce mot était prononcé avec un accent d'intérêt bienveillant.

L'Empereur et l'Impératrice ainsi que leurs enfants sont restés, hier, à l'Ambassade jusqu'à une heure et demie du matin à peu près. Ils ont été d'une grâce parfaite pour nous tous. Le chancelier est venu aussi, la princesse de Bismarck et ses enfants l'accompagnaient. Enfin j'ai eu les ambassadeurs japonais.

Je ne reviendrai pas sur votre reproche d'avoir mollement défendu la substitution de Verdun, comme sur l'assertion d'avoir *fait transporter* la négociation de Paris à Berlin.

Je suis convaincu que vous êtes complètement édifié à cet égard, à présent. Je ne m'en suis pas trop ému, parce que je me rendais compte de l'agitation qu'on devait ressentir à Versailles des phases diverses de la négociation et des malentendus (pour ne rien dire de plus fort) entre le prince de Bismarck et M. d'Arnim. Mais il y a là, j'en suis persuadé,

une vengeance mesquine et méprisable de l'ambassadeur d'Allemagne.

Je ne puis continuer.

Veuillez, cher M. le Président, agréer, etc.

V^TE DE GONTAUT-BIRON.

Les quelques fragments de lettres que nous venons de publier se passent de tout commentaire. Depuis 1871, la roue de la fortune a tourné: aujourd'hui, ce sont les Français qui occupent une grande partie du territoire allemand Dans l'intérêt de l'Europe et, par conséquent, de la France même, il serait souhaitable que les chefs des armées d'occupation, aussi bien que les dirigeants de la politique des Alliés s'inspirassent de cet esprit de conciliaton et de bienveillance dont furent animés les vainqueurs d'autrefois à l'égard de ceux d'aujourd'hui.

R.

PROPOS SUR FLAUBERT

Plus l'on avance vers l'avenir, plus sa figure grandit. D'abord, on lui avait tout refusé, hormis une application singulière, le travail patient du style. On lui déniait les grandes vertus, et même l'intelligence ; on reconnaissait la sûreté de son trait et la solidité de ses constructions ; pourtant on ne songeait guère à le regarder comme un de ces esprits qui surplombent leur siècle. A présent, la justice enfin pour lui se fait jour ; on commence à pénétrer la puissance de son *génie ;* il aura fallu des années pour qu'on se résignât à prononcer ce mot à son égard ; car on a beau répéter le mot de Buffon : « le génie est une longue patience », personne n'en croit rien, et la constance de Flaubert semblait lui interdire, mieux qu'à tout autre, d'être reconnu pour génial.

Trente ans après sa mort on se décide à lui faire cet honneur ; mais c'est à soi qu'on le fait en le reconnaissant ; car nul en son siècle, du moins en France, n'y saurait mieux prétendre. Certes, il n'a pas cette irrésistible ardeur qui, seule, est géniale aux yeux de la plupart ; mais si, dans l'ordre de la pensée, le génie se marque à la puissance et à l'infaillible vigueur avec lesquelles un cerveau humain engendre et élève une œuvre au dessus des contingences et des simples faits divers, saurait-on le refuser à Flaubert après *l'Education sentimentale* et après la *Tentation de Saint Antoine ?*

On lui aura tout reproché, même de mal écrire, car des sagouins du journalisme se permettent de ces sottises ; on lui a refusé le don de vie, sinon celui de voir ; des critiques de poids se sont étendus, de tout leur long, sur ses œuvres et ont décrété qu'elles distillaient l'ennui ; mais nous n'avons vu

alors que la petitesse de ces critiques devant l'immensité de l'œuvre de Flaubert.

Que n'aura-t-on pas dit sur lui ? la somme des reproches qu'on lui aura faits l'aurait porté au sommet de l'hilarité, lui qui savait ressentir la bêtise avec des antennes uniques.

Quelle misère que celle d'une certaine critique qui n'entend rien que selon le fil à plomb ou la réglette, et qui condamne tout ce qui s'écarte de sa courte vue. On a décrété tout d'abord qu'il y avait dans son œuvre deux voies tout à la fois parallèles et contraires, et que le lyrisme et le réalisme le guidaient selon une alternance irrésistible et singulière, qu'il n'y avait point entre ces deux tendances, de communications possibles et l'accord de ces contradictoires faisaient pâlir ou s'indigner les escarbots de la critique.

Pour nous qui savions dès l'enfance qu'il était le maître, et le seul, en notre temps : que nous faisaient ces propos absurdes ; alors ils ne nous indignaient point ; aujourd'hui l'on ne peut plus qu'en sourire. Mais s'il convient de les indiquer, ce n'est que pour marquer, une fois de plus, combien il faut de temps pour rendre la justice au tribunal de l'histoire littéraire.

Peut-être est-ce pour n'avoir lu que ses deux premiers livres qu'on ne l'a point plus tôt compris. Si profond et poignant que soit le récit de *Madame Bovary*, et si splendide *Salammbô*, j'en ferais, pour ma part, plutôt l'abandon, pour juger Flaubert que de l'*Education Sentimentale*, de Saint-Antoine, ou de *Bouvard et Pécuchet.*

On ne lit point assez l'*Education;* parmi les amis de Flaubert, la plupart ne l'ont point ouvert, mais ses dévots le mettent avant tout autre. C'est là qu'il a mis le plus de génie et la plus étonnante volonté ; c'est là aussi que nous le touchons plus sûrement, lui et cette grande pitié qui ne veut pas faire étalage, mais qui nous est plus chère que les lamentations et les jérémiades des écrivains sociaux.

On sait le mot de Flaubert, lorsque, peu de temps après la guerre de 1871, il se promenait avec un ami sur les ruines des Tuileries ; « Tout cela ne serait pas arrivé si l'on avait compris l'*Education Sentimentale.* » On n'a voulu voir là qu'un témoignage de simple orgueil littéraire et que le désir de s'attribuer une direction morale dans les événements de son temps. Il s'agissait de tout autre chose ; et seulement il voulait

dire qu'on n'avait pas assez réfléchi ni considéré d'assez près la génération qui, vingt années auparavant, pérludait par ses aspirations vagues, et son inaptitude à juger les réalités, aux dispositions morales qui allaient engendrer ces désastres. Il n'y a peut-être pas de livre d'histoire qui donn, mieux que ce roman, la figure morale de Paris et même de la France vers 1848. Flaubert avait vécu ces jours, et le personnage de Frédéric Moreau contient de son auteur plus de traits qu'on ne serait porté à le croire lorsqu'on ne considère Flaubert que selon sa figure littéraire.

En 1848 il avait vingt-sept ans, il avait mollement fait son droit, ne se sentait de goût que pour la littérature et montrait cependant une aversion profonde pour tout ce qu'on appelle la carrière littéraire ; il était possédé de rêves nombreux, son imagination prodigieuse luttait, tant bien que mal, contre sa disposition, non moins puissante, à considérer les faits exacts ; il était à la fois l'acteur et le témoin du romantisme qui animait sa génération et dont il s'était nourri dès le collège.

Tout, dans sa nature, le portait à l'action ; bâti comme un géant, il rêvait d'un monde fait à sa taille et d'actions surhumaines, mais en même temps sa vue exacte du monde en mesurait la petitesse et lui montrait que les temps n'étaient plus des épopées.

On a dit que l'affection nerveuse dont il souffrit un moment, en lui donnant des inquiétudes et l'amère perspective d'interruptions soudaines, avait amené son esprit à un pessimisme profond, et qu'il y fallait voir l'unique cause de son désespoir, en dernière analyse. Ce n'est là que l'exagération d'une critique scientifique qui veut trouver à tout des raisons physiologiques ; le pessimisme de Flaubert était natif ; on n'a pas, dès quatorze ans, ce sens du ridicule et de la sottise sans que cela soit la cause ou la conséquence de dispositions peu joyeuses.

On a prétendu aussi que ses études médicales avaient seules porté Flaubert à l'examen précis des âmes et des pensées ; on a répété à plaisir qu'il avait commencé sa médecine ; il n'en est rien ; la seule étude à laquelle il s'appliqua, si l'on peut ainsi dire, fut celle du droit, qu'il s'empressa d'abandonner dès qu'il le put.

Flaubert est un homme que, dès son enfance même, la vie

a toujours furieusement intéressé. On a cru que la littérature avait tué en lui toute curiosité ; on s'est fait de lui l'idée de l'homme de lettres qui ne considère plus du monde extérieur que la phrase à écrire ; on a pris son dédain des formules sociales, des gens en place, des honneurs et des charges, pour un mépris de la vie, alors qu'il n'y marquait que davantage sa passion pour tout ce par quoi se traduit vraiment la vie, la vie intime, celle du cœur et de la pensée.

Récemment, on a rapporté de Flaubert un mot qui l'eût trahi, si ses lettres déjà ne l'avaient heureusement fait. Interrogé, un jour, sur l'identité de Madame Bovary, il aurait répondu : « Madame Bovary ? c'est moi. »

Dans cette jeune femme assoiffée de passion, comment ne pas retrouver l'âme même de Flaubert et comment ne pas sentir, au cours de tout le livre, cette secrète tendresse qu'il porte à son héroïne ; il a beau la châtier à la fin et la résoudre au suicide par l'arsenic ; c'est elle, au fond, qu'il préfère à tous les autres ; il a beau dire que la conclusion de *Madame Bovary* aurait dû lui mériter le prix Montyon et que son livre est moral ; il ne se soucie pas plus de l'un que de l'autre, il ne se soucie que de la vie et de dire, sous toutes les formes, qu'il y a des âmes, à tort ou à raison, pour qui le monde n'est pas justement conformé.

Si l'on poussait les choses jusqu'en leur extrême limite, on pourrait aisément considérer qu'il n'y a pas d'œuvre plus « diabolique » que celle de Flaubert, ni de plus injurieuse pour la création. Son œuvre n'est que l'épopée du lamentable ; mais avec quelle vigueur, avec quelle vérité, avec quelle pénétration il nous en offre le spectacle ; et combien, au-dessus de cet échafaudage de catastrophes, on sent un idéalisme qui ne désarme pas, une haine formidable pour ceux qui ne croient qu'à la matérialité des faits, pour tous les esprits du genre de ce pharmacien « Homais » auquel il a donné l'immortalité du ridicule.

Nulle part, le lamentable de l'avortement n'éclate mieux que dans *l'Education sentimentale :* les deux héros, par des voies parfaitement opposées, n'atteignent qu'au même insuccès, l'un pour avoir trop voulu, et l'autre pour n'avoir pas su exactement ce qu'il voulait ; entre les deux, pourtant, Flaubert a plus de goût pour celui que dévore, comme il en était pour lui-même, une aspiration infinie.

La vertu de l'œuvre de Flaubert, c'est de ne pas donner d'excuses aux personnages même qu'il préfère ; là, il n'intervient pas, et c'est à quoi se résoud, en fin de compte, cet impersonnalisme qu'il a tant réclamé pour l'artiste. Il équilibre les raisons extérieures qui peuvent déterminer tel ou tel personnage à agir dans un sens ou dans l'autre, mais chacun d'eux est déjà déterminé en soi-même. A cet égard, il n'y a pas d'évocations plus soigneuses ni plus vivantes que les pages où Flaubert fait le récit de l'éducation de la petite Rouault qui devait être Madame Bovary, et celles où il nous peint ce milieu provincial de Nogent, où Frédéric Moreau se prépare à ses échecs.

Si même on n'avait pas, pour préférer l'*Education sentimentale* à tout autre livre de Flaubert des raisons de vérité et de style, on pourrait encore le faire parce qu'il s'y est montré soi-même avec une inégalable sensibilité. Singulière revanche du destin, en fin de compte, que le sort de cet écrivain qui, après avoir, toute sa vie, protesté contre l'abandon de l'homme dans l'œuvre de l'artiste, est peut-être l'écrivain français du dernier siècle dont toute la vie et l'âme nous soient le mieux apparues.

Avant de lire le moindre livre de Flaubert, je pense qu'il conviendrait que chacun lût les quatre volumes de sa *Correspondance ;* on peut négliger, au besoin, les volumes de lettres à George Sand et «à sa Nièce Caroline», bien qu'ils le montrent encore sous des aspects qu'il importe de connaître ; mais les quatre volumes où il se répand pour ses amis, pour sa maîtresse, pour des femmes qui lui sont chères, sont une préface désirable à la lecture de son œuvre.

On y mesure l'admirable intransigeance artistique dont il n'a cessé de donner des témoignages et cette patience unique avec laquelle il a composé ses chefs d'œuvre ; mais on y voit encore une sensibilité et une tendresse qui ne sont vraiment qu'à lui.

Il n'appartient qu'aux puissants de toucher le fond même de la douceur ; le vieux tragique grec n'a de force que pour nous mieux peindre la figure immortelle d'Antigone ; Shakespeare, qui sait manier les ames de Richard III, d'Iago ou du Roi dans *Hamlet,* et pénétrer dans le drame le plus sauvage avec une vigueur inégalée, ne nous a-t-il pas donné ces héroïnes

délicieuses : Cordelia, Ophelia, Desdemona. Et Flaubert, qui a créé ces personnages de Matho, de Spendius, Flaubert qui a évoqué avec une puissance formidable les combats des mercenaires et les visions de Saint Antoine, a dépeint avec des raffinements infinis la petite âme agitée de Madame Bovary et fait vivre le plus pur et le plus beau personnage de femme de tout le roman français : Madame Arnoux, dans l'*Education sentimentale.*

C'est la figure même du devoir, dans ce qu'il a de lamentable et d'auguste. Elle n'a point la raideur d'une héroïne, elle n'est une héroïne que lorsqu'on y réfléchit ; il se dégage de toute se personne un équilibre merveilleux ; tout devrait l'incliner à faiblir, car tout lui manque, ou du moins on le pourrait croire ; il semble qu'elle n'ait point de grands principes, mais elle est honnête, naturellement, comme elle est douce et ferme tout à la fois ; ce n'est point qu'elle contraigne sans cesse son cœur ; elle aime Frédéric Moreau, qui d'ailleurs ne la vaut point, à beaucoup près, et c'est cela qui nous console qu'elle n'ait point faibli. Elle fait son devoir, si cruel qu'il puisse être ; elle le fait sans phrases et sans puritanisme ; il y a dans toutes ces actions, comme dans toutes ses paroles, des inflexions infinies.

On ne peut mettre plus d'amour dans la création d'un être irréel que Flaubert en a mis dans Madame Arnoux ; trente ans après, c'est toute le passion de sa jeunesse, et ses déceptions de cœur qu'il mettait dans ce personnage. Il a décrit cette âme avec des précautions extrêmes, comme on touche à des objets qui appartinrent à quelqu'un de cher. On ne peut pas faire naître plus de grandeur avec moins de romantisme ; le milieu où elle vit est navrant de banalité et de tristesse ; elle même n'a point de ces grands élans qui prêtent aux héros de roman une inaccoutumée grandeur ; Madame Arnoux est grande par tout l'équilibre qu'elle enferme, par toute la puissance qu'elle contient en elle-même et par cette mélancolie sans plaintes qui donne à son pur et régulier visage, sous ses bandeaux bruns, une expression si émouvante.

Pour moi, je n'admire pas autant Flaubert d'avoir su tirer des visions de saint Antoine ou des évocations carthaginoises tant de spectacles héroïques que d'avoir su donner figure d'héroïne à un être si proche de nous, vivant dans une atmos-

phère si semblable à la nôtre et sur laquelle s'apesantissent des circonstances sans grandeur.

La tendresse dont tout ce personnage est animé, a pénétré le style de Flaubert plus profondément que partout ailleurs ; les phrases que lui dit Frédéric Moreau portent en elles l'écho de ce que Flaubert contenait dans son âme attendrie, et quand Madame Arnoux parle, c'est avec une si simple douceur. Le retour en voiture, la promenade à Fontainebleau, et cet avant-dernier chapitre surtout, où Flaubert nous montre Madame Arnoux vieilie revenant visiter Frédéric Moreau déçu de tous ses avatars, sont les sommets du roman français. La discrétion de ces descriptions, ces notations à la fois minutieuses et amples sont ce que l'art du roman a connu chez nous de plus fort et de plus humain.

Madame Arnoux me semble être la figure centrale de l'œuvre de Flaubert et comme une sorte de symbole de toutes les vertus qu'elle contient, et surtout de cette irrésistible force sans éclats, qui ramène tous les éléments de l'œuvre à la plus exacte mesure.

Pourtant, on peut avoir de Flaubert une idée, ou plutôt une image plus colorée, et cette diversité de jugements ne prouve, après tout, que la richesse du génie que l'on considère.

Il en est qui goûtent surtout cette aspiration vers l'Orient que marquent, avec *Salammbô*, *Herodias* et la *Tentation*. L'idéalisme de Flaubert, sa fuite éperdue, ou moins ses efforts pour échapper à une réalité mesquine, à un matérialisme envahissant l'ont fait situer ses aspirations dans un Orient imaginaire, qui n'a point avec les distinctions géographiques de relation bien étroite ; cet Orient est plutot africain qu'asiatique.

Il semble qu'en soi-même c'est toujours la guerre punique qui recommence, ou les campagnes d'Alexandre ou de César : c'est le conflit constant entre ce que son esprit porte en lui de romain ou d'hellénique et toutes les séductions de la fantaisie orientale ; et quand la volonté phénicienne de Carthage combat l'appétit des mercenaires, Flaubert est tour à tour avec elle et contre elle.

Il n'y a pas de génie plus amplement méditerranéen, car il est à la fois sur les deux rivages ; sa méthode est romaine et le choix assuré qu'il fait de ses spectacles, de ses images, de ses termes, continue la tradition hellénique, mais combien il

se sent de goût pour l'imagination débordante, pour le vent du désert qui brûle les regards, et pour ces féeries de l'esprit que le mirage construit, et ces raffinements d'une sensualité qui n'attend que de soi ses bornes.

Dans l'esprit de Flaubert, à chaque instant, c'est le combat sans merci de la règle et de la soif de vivre par tous les sens : c'est le conflit perpétuel de l'Orient et de l'Occident, et, qu'il soit de ce côté-ci ou de l'autre, il en est toujours ainsi. Madame Bovary rêve de pays prodigieux, exotiques, parfumés et lointains, mais la règle de sa vie occidentale la garotte, et Saint Antoine repousse, au nom de la foi qui va régner sur l'Occident, toutes les séductions de la reine de Saba.

C'est un étonnement combien, presque dès son éveil littéraire, Flaubert trouva son incarnation dans ce personnage de Saint Antoine : il l'a, jour après jour, vécu ; le même drame se joue pour lui : il n'a pas mieux qu'en ce saint torturé, de portrait véridique.

Il a connu toutes les affres du désert, les hantises de la solitude et ces périodes effrayantes où l'on ne sait pas si la foi ne chancelle. L'un et l'autre, rivé au sol par leur croyance, il faut que, de tous leurs désirs irrassasiés, ils en alimentent l'abnégation.

Flaubert était né avec toutes les facilités, une imagination débordante, une aisance de style incomparable, un sens inouï dès la jeunesse, de poser un personnage, un appétit de vie, de mouvement inimaginable ; il semblait que le monde ne serait point assez vaste pour son agitation : et il s'enferme des mois entiers, et des années, dans un cabinet de travail peu vaste, assez bas de plafond, mais des fenêtres duquel on voyait la vallée d'un fleuve et la silhouette d'une grande ville. L'eau s'écoule, les bateaux passent sous ses yeux en un mouvement renouvelé, et les nuages qui, en cette région, sont un spectable, passent et repassent devant lui : mais penché sur la page, ou le regard levé, il suit terriblement le seul mot qui doit enfermer le seul sens auquel il s'arrête, il le suit jusqu'au moment où il peut le traquer enfin et l'enfermer, tout vivant, dans sa phrase : puis il lit cette page, comme une oraison terrible et magnifique. Il aura été vraiment, comme il l'a dit lui-même, le dernier des pères de l'Eglise. En ce temps de hâte et d'improvisations on n'a plus souci de cela : les cénobites se font rares ; on a plus d'auditeurs que les saints n'ont de disciples.

En notre temps, en France, peut-être seul Elémir Bourges nous restitue, par son inattaquable réclusion, la règle de Gustave Flaubert. La plupart, il est vrai, s'imaginent que de tels solitaires ignorent tout du monde : c'est le contraire qui est vrai, ils en savent tout jusqu'au cœur, et n'en étant pas détournés par des intérêts médiocres, ils s'y appliquent vraiment et sont, de tout, mieux avertis.

C'est ce qui advint pour Flaubert : on s'aperçoit à présent qu'il savait tout de son époque, avec une pénétration vive, et que l'on n'avait pas en lui le seul enlumineur de pages immortelles qu'avaient fait de lui les gazettes, durant sa vie ou peu après qu'elle eut cessé.

Ce qu'ils ignorent, ils le recréent : matériellement, Balzac a-t-il eu le temps de voir ce qu'il nous a décrit et cette extrême sûreté dans la reconstruction des choses n'est-elle pas précisément la marque du génie ?

Ce qu'ils ignorent, ils le recréent. Flaubert ne l'a-t-il pas fait pour Carthage ; tandis que les archéologues s'efforçaient, sans y réussir à dégager, sans y mettre d'âme, la capitale punique, Flaubert, appuyé sur son imagination déductive, confrontant les vagues vestiges aux images précises de sa pensée, rebatissait, à soi seul, cette ville immense, sa figure, ses êtres et tout son spectacle : tant qu'aujourd'hui, sur les ruines d'Afrique, c'est sa ville qu'on voit à Carthage et qu'à lui seul il a fait revivre ce passé splendide, aboli.

On lui pourra bien objecter qu'il nous la peinte sous des couleurs trop phéniciennes, et que Carthage était beaucoup plus hellénique. Ce n'est là vraiment qu'un degré, une simple teinte à modifier, mais l'âme de cette ville et de ce peuple bariolé, quel archéologue eût suffi à nous en révéler les images avec le seul secours des pierres ou des textes.

Longtemps encore, les pédagogues ergoteront, ils ne savent parler qu'ainsi, mais Flaubert savait ce qu'ils ne sauront pas, le secret d'animer l'immobile matière, la possiblité d'appeler le passé, et de faire jaillir d'une immuable cendre la flamme insoupçonnée par quoi tout le spectacle obscur s'éclaire et s'illumine . . .

Pour nous, il restera, jusqu'au dernier jour, le plus cher des grands hommes, la plus constante religion. Pour moi, je sais que je l'ai vu souvent arpenter le cabinet de travail de Croisset ;

souvent j'entendis retentir sa voix sonore auprès de moi, et j'ai vu ses yeux bleus se remplir de larmes, lorsqu'il riait comme un géant ou quand son cœur d'enfant s'emplissait d'une émotion. Je sais que je l'ai vu, pourtant il était mort alors que je suis né et tout était dévasté des lieux qu'il avait aimés quand j'y suis allé rechercher la trace auguste de ses pas. Pourtant, combien de fois je lui ai parlé dans le silence et avec quelle inlassable patience il répondit à mes demandes : je l'ai toujours trouvé aux heures difficiles, et quelle clarté répand sur une incertitude son âme amère et enthousiaste.

J'ai longtemps vécu dans son ombre : et l'éclat de sa voix ou ses plus molles inflexions ont fait souvent trembler mon cœur : de lui je ne peux me rassasier, je ne puis partir en voyage sans un de ses livres, ceux que j'ai lus davantage, j'ai soif de les relire encore. Il n'y a pas de lassitude qui ne cède à lire ses lettres, à toucher du doigt ce supplice, par soi-même imposé.

Nous n'avons pas eu en France dans toute l'histoire des arts, une plus noble figure, l'accord d'un cœur plus haut et d'un plus ferme esprit.

Depuis quinze ans, malgré tant de désirs et de beautés conquises, c'est toujours lui que j'aime et lui que je préfère. Il n'est point besoin de s'aveugler pour le louer à sa mesure : c'est plutôt que nous sommes impuissants à trouver les mots qu'il faudrait pour parler de lui justement : il n'est donc que de le relire.

G. Jean-Aubry.

LE CHOMAGE INVOLONTAIRE DU MONDE, SES EFFETS, SES CAUSES ET LES MOYENS DE LE COMBATTRE [1]

1

En discutant la question du chômage, ses effets, ses causes et les moyens de le combattre, il est nécessaire de souligner tout d'abord l'insuffisance des documents relatifs à ce sujet. On ne dispose jusqu'ici, concernant les chômeurs, ni d'une statistique complète et permettant d'établir des comparaisons indiscutables au point de vue international, ni d'une série d'informations concernant la législation et les autres institutions des différents pays en matière de chômage, qui soit organisée de telle façon qu'un mémoire comme celui-ci puisse être basé sur des pièces justificatives complètes et irréprochables dans tous leurs détails. L'obligation imposée par l'article 1 de l'accord de Washington conclu au sujet du chômage, de communiquer à l'Office international du Travail les faits afférents à cette matière et les précieux efforts et cet Office continueront à parfaire cette documentation. Or, le problème du chômage international est d'une portée si grave, les effets de ce fléau sont si extraordinairement nuisibles à l'humanité, qu'il n'a point paru pratiquement possible de s'abstenir de traiter cette question.

Mais quoique, quant aux détails, les indications concernant les différents pays, soient incomplètes et ne puissent purement et simplement être comparées entre elles, le chômage international, considéré dans son ensemble, est un pro-

[1] Ce mémoire a été présenté à la Conférence de Gênes par la délégation allemande; nous croyons devoir le publier en raison de l'importance de la question qu'il traite. *(Note de la Rédaction.)*

blème d'une importance énorme pour la vie économique et le bien de l'humanité. D'après les derniers rapports, il y a en Allemagne 200.000 chômeurs involontaires secourus — en outre d'autres chômeurs qui ne touchent point de subsides — de plus, en Angleterre il y a presque deux millions d'assurés, recevant l'assistance-chômage, et rien que parmi les membres de la Trade Union, 16·5% de chômeurs involontaires au lieu de 2% avant la guerre. Y compris les travailleurs à temps réduit, l'Italie compte en chiffres ronds 800.000 chômeurs, la Suisse 150.000, la Belgique 100.000. Le Danemark signale 100.000 chômeurs involontaires, 20% des membres des syndicats spéciaux sont sans ouvrage au lieu de 5% en 1913.

La Norvège accuse plus de 40.000 chômeurs involontaires; parmi les membres des syndicats spéciaux, 17% sont sans ouvrage au lieu de 2 à 3% avant la guerre. La Suède signale un chiffre bien supérieur à 100.000 chômeurs involontaires; 28·7% des membres des syndicats spéciaux sont sans ouvrage, il n'y en avait avant la guerre que 4 à 5%. Pour la Pologne, l'on signale 200.000 chômeurs involontaires. Pour autant qu'on ait sous les yeux des chiffres qu'on puisse comparer, il faut compter à présent pour l'Europe, sans la Russie, en tout 4 millions de chômeurs involontaires, c'est-à-dire de 6 à 8 fois autant qu'il y en avait avant la guerre. A quoi s'ajoutent quelque 3 à 4 millions de chômeurs involontaires dans les Etats-Unis où, par exemple dans l'Etat de Massachusets, les syndicats signalent plus de 25% de chômeurs involontaires, au lieu de 4 à 5% en 1913; en outre, l'on cite encore d'autres chiffres considérables au Canada, dans quelques Etats de l'Amérique du sud, surtout au Chili, dans le sud de l'Afrique, en Australie, y compris la Nouvelle-Zélande; il semble, d'après les nouvelles les plus récentes, qu'il y ait au Japon et dans quelques parties de la Russie, aux Indes Britanniques, etc. un grand nombre de sans travail. Pour le monde entier, il faut compter au moins 10 millions de chômeurs involontaires au lieu de 1 à 2 millions avant la guerre, c'est là un chiffre d'autant plus grave que la guerre a malheureusement emporté un si grand nombre précisément des hommes capables de travailler, de sorte que le manque de travail est en tout cas encore

incomparablement bien plus grand que nous ne pouvons le supposer par le chiffre des chômeurs involontaires. Du reste, il ne faut pas négliger le fait qu'aux 4 millions de chômeurs involontaires de l'Europe, aux 10 millions du monde entier vient encore s'ajouter le nombre considérable de ces personnes qui doivent se passer des salaires auxquels ils sont habitués, parce que celui qui pourvoyait à leur subsistance, est privé de travail. En acceptant les évaluations les plus modérées, on peut compter qu'il y a en moyenne pour chaque chômeur 2 personnes ayant droit au secours par le fait qu'elles sont membres de sa famille, et à qui la perte de son salaire porte préjudice. Cela fait donc pour l'Europe 8 millions et pour le monde entier 20 millions de chômeurs. En résumé, il y a donc en Europe à l'heure actuelle 12 millions de célibataires et de familles, dans le monde entier 30 millions de personnes frappées immédiatement par le chômage. En attirant l'attention sur les conséquences funestes de ce fléau dont souffrent ces 30 millions d'hommes, en discutant en détail à quel degré ils sont exposés au dangers physiques et moraux, à des misères économiques et sociales et aux excitations de nature politique, l'on ne ferait que répéter des faits de toute évidence et qui sont connus de tout le monde. Par suite du chômage, 30 millions d'hommes mènent aujourd'hui une existence indigne d'être humaine, car quelque bien organisée que soit l'assistance, elle ne peut remplacer à la longue le travail et les effets bienfaisants qu'il exerce sur la vie humaine.

Mais même pour ceux qui n'ont pas directement à souffrir de leur propre chômage, ou de celui des personnes qui pourvoient à leur subsistance, le chômage représente une charge énorme et presque insupportable. Cette charge s'extériorise d'abord, et cela n'en est que la partie la plus minime, par l'assistance accordée aux chômeurs. Précisément dans ce domaine, la statistique laisse à désirer; il est en particulier impossible de se rendre clairement compte dans tous les cas, dans quelle mesure l'assistance de l'Etat et celle des communes intervient parallèlement à celle des particuliers ou des associations professionnelles privées. Cependant, les statistiques existantes et les frais connus du minimum de l'existence permettent de fixer le montant auquel s'élève

la somme quotidienne dont un chômeur, qui nourrit en général deux parents, a besoin; et ce montant doit s'établir en moyenne à 3 francs or. Ces 3 francs or quotidiens payés à chaque chômeur doivent être, en dernière analyse, fournis aux chômeurs par le reste de la population, et peu importe en fin de compte si cette somme est fournie d'abord par les caisses des syndicats ouvriers, ou des communes ou de l'Etat, ou par la voie de l'assurance ou de l'assistance publique. La charge est d'autant plus considérable que, comme nous l'avons déjà indiqué, la proportion de producteurs qu'on rencontre dans la population a déjà considérablement diminué par le fait que, pendant la guerre, de nombreux millions d'hommes ont été tués ou blessés, et que ces producteurs doivent, outre les millions d'invalides, de veuves et d'orphelins de guerre, encore pourvoir aux besoins de millions de chômeurs. En calculant 3 francs d'or pour chaque chômeur et ses parents, on arrive pour l'Europe à la dépense quotidienne de 30 millons de francs or. Pour 1921, l'on devra compter, pour l'Europe, au moins sur une dépense de 4 milliards de francs or payés pour l'assistance-chômage, et pour le monde entier, sur 10 milliards. Pour 1920, année pendant laquelle le chômage à été considérablement plus restreint, l'on peut admettre un chiffre d'un milliard et un tiers et 3 milliards, pour 1919, 2 et 5 milliards de francs or. Depuis l'armistice, il faut évaluer les dépenses pour l'assistance-chômage en Europe au moins à 8 milliards de francs or et pour le monde entier à 25 milliards de francs or.

Avec cette somme assez considérable en soi, on n'arrive qu'à assurer l'existence des chômeurs et cela d'une manière insuffisante. Beaucoup plus grandes semblent les pertes que subissent la prospérité et la culture des pays par suite du chômage de nombreux millions de travailleurs. En moyenne générale, l'on devra estimer la perte des salaires subie par les chômeurs involontaires assistés à au moins deux fois et demi le montant de l'assistance qu'ils reçoivent. La perte de salaires pour les chômeurs sera donc évaluée en 1921 pour l'Europe seule à 10 milliards, dans le monde entier à 25, en 1920 en Europe à plus de 3 milliards, dans le monde entier à $7^1/_2$ milliards, en 1919 en Europe à 5, dans le monde entier à $12^1/_2$ milliards de francs or; et depuis l'ar-

mistice l'on pourra évaluer le manque de salaires en Europe à 25 milliards de francs or, et pour le monde entier environ à 60 milliards de francs or.

Or, la constatation de tous ces faits n'épuise pas encore l'énumération des dommages économiques que le monde subit par suite du chômage. Car, outre la perte des salaires, il faut encore compter la perte résultant de la non-utilisation des installations de production qui, dans maintes branches d'organisation économique, comme par exemple dans les mines, les usines, etc., provoquent une dégradation des installations elles-mêmes.

Si l'on calcule, en moyenne générale, dans la production, $^2/_3$ des frais pour les salaires et $^1/_3$ pour la rente du capital et celle des fonds, la valeur des produits qui disparaissent par suite du chômage est encore de moité plus élevée que le montant de la perte des salaires. C'est ainsi que le chômage eut pour conséquense une diminution des valeurs produites qui peut se chiffrer comme suit : 15 milliards de francs or pour l'Europe et $87^1/_2$ milliards de francs or pour les autres parties du monde en 1921 ; plus de 4 milliards pour l'Europe et plus de 10 milliards pour les autres parties du monde en 1920 ; 7 milliards $^1/_2$ pour l'Europe et plus de 20 milliards pour les autres parties du monde en 1919. La diminution de production résultant du chômage, depuis l'armistice, peut être évaluée à 30 ou 40 milliards pour l'Europe et à plus de 100 milliards de francs or pour les autres parties du monde. On peut se représenter l'énormité de cette somme, si l'on songe qu'elle constitue un capital plus considérable que celui des revenus totaux de l'Europe centrale pendant le même laps de temps avant la guerre, le triple du revenu global de tout le peuple allemand depuis l'armistice et le triple des prestations annuelles imposées à l'Allemagne au titre des réparations.

On peut pressentir, mais on ne peut évaluer quelle quantité d'appauvrissement, de misère, quelle diminution de sécurité économique, physique et morale le chômage entraîne avec lui, non seulement pour le chômeur lui-même, mais encore pour toute l'humanité. Le souci que cause ce fléau doit être d'autant plus vif que le chômage porte en lui, à la façon d'une épidémie, un genre de contamination et d'expan-

sion toujours plus accentuées. En effet, chaque chômeur devant, par suite même du chômage, adapter sa consommation au minimum d'existence et ne pouvant, par conséquent, acheter que les objets les plus rudimentaires et qui ne contiennent qu'une valeur-travail relativement petite, en particulier les moyens de subsistance indispensables, porte préjudice, par le déficit même de sa capacité d'achat, à la consommation générale, c'est-à-dire à la possibilité d'écouler les produits et, en dernière analyse, à la production elle-même. Il contribue ainsi à réduire la possibilité d'activité qui reste à ceux qui ont encore momentanément du travail. Tout chômeur en entraîne donc d'autres après lui, s'il ne reçoit point les secours nécessaires. A la façon d'une avalanche, le fléau, croissant en proportion géométrique, fait boule de neige et menace d'ensevelir le bien-être et la culture de l'humanité tout entière. Les statistiques du chômage, en particulier dans les dix-huit derniers mois, accusent, dans la grande majorité des pays, un degré de développement angoissant. C'est ainsi qu'en Angleterre, on signale parmi les personnes assurées contre le chômage, un accroisement du nombre des sans-travail allant de 2·6 à 16·2% pour la période comprise entre le mileu de l'année 1920 et la fin de 1921. En juin 1920, l'Italie avait 100.000 chômeurs ; en décembre 1921, elle avait 700.000 sans-travail et travailleurs à temps réduit. En Suisse, le nombre des travailleurs complets et des travailleurs à temps réduit se montait au total de 14.000 en août 1920. En décembre 1921, il y en avait dix fois plus. Au Danemark, en juillet 1920, il y avait, parmi les membres des syndicats spéciaux, 2·5% de chômeurs ; en juillet 1921, il y en avait 16·7% ; en décembre 1921, il y en avait plus de 25%. En Suède, la moyenne des années 1919 et 1920 était de 4 à 6% des membres des associations ouvrières professionelles ; à la fin de l'année 1921, cette moyenne était de 29%. Il n'y a que quelques rares pays, particulièrement l'Allemagne, où l'on puisse signaler au cours de ces 18 derniers mois, une régression du chômage. Mais ici on se trouve en présence de facteurs économiques tout à fait exceptionnels et qu'il y aurait lieu de discuter. La règle, c'est la manifestation simultanée et progressive de l'accroissement extraordinaire du chômage dans les autres pays et le développement

d'un état de choses dont les conséquences économiques, sociales et politiques sont incalculables.

Il est évident que les gouvernements ne se sont pas dissimulé les dangers de ce processus économique. On a cherché tout d'abord, dans le cadre des différents Etats, à titre exceptionnel, mais par des mesures positives, à enrayer les effets du fléau. En s'aidant des précieux travaux préparatoires de l'Office international du Travail, on a rassemblé les matériaux qu'on a pu se procurer tout d'abord concernant les dispositions prises dans les divers pays du monde pour combattre le chômage. Ce travail n'est assurément ni complet ni, vraisemblablement, exact dans tous ses détails, mais il peut servir à engager les intéressés à échanger utilement les résultats de leurs expériences respectives.

Le gouvernement allemand ne pense point que l'on puisse considérer les secours accordés aux sans-travail comme un moyen de remédier au chômage. Les mesures d'assistance peuvent, assurément, adoucir et provisoirement éviter les conséquences que le fléau entraîne pour le chômeur particulier, mais ils ne constituent point, à proprement parler, un remède à la crise, car ils ne font point disparaître le chômage. Il n'y à que le travail qui puisse aboutir à ce résultat, et les seules mesures pouvant être considérées comme efficaces, sont celles qui fournissent une occupation aux chômeurs.

Il faut mentionner en première ligne les prescriptions et mesures afférentes au placement des ouvriers. Si l'on peut considérer le placement du travail comme un acte normal de la vie économique et comme une mesure depuis très longtemps en usage dans la plupart des pays, on doit constater que la période d'après-guerre a, en raison de l'extension du chômage, provoqué dans beaucoup de pays un développement correspondant aux dispositions prises pour le combattre et déterminé en particulier les organismes officiels à se charger de cette mission, dans une mesure plus large qu'auparavant. Outre l'Angleterre où, déjà avant la guerre, les offices publics de placement avaient pris une importance considérable, l'Allemagne, la France, l'Italie, l'Autriche, la Thécoslovaquie, etc. ont travaillé à l'organisation métho-

dique de ce genre d'offices. Dans d'autres pays encore, mainte idée précieuse a été réalisée dans ce domaine.

Le développement du placement de travail au delà des frontières de l'Etat conduit à l'émigration internationalement organisée et à l'échange international de la main-d'œuvre. Ce genre d'émigration a, comme on sait, joué, avant la guerre, avec ou sans l'intervention de l'Etat, un rôle considérable. Elle a recommencé même après la guerre. Tout particulièrement la France a attiré ou admis chez elle, aux fins de restaurer ses régions dévastées, un assez grand nombre d'ouvriers qui, d'après les renseignements dont on dispose, sont pour la plupart de provenance italienne, polonaise et tchécoslovaque. Outre le vaste champ de travail que la France offrait aux étrangers, une circonstance spéciale exerçait en l'espèce une influence prépondérante; c'est que le change français s'est maintenu à un cours moyen. Par contre, de puissants obstacles s'opposent actuellement à l'émigration vers les pays dits « à change fort » et « à change faible ». Les pays à change fort ne peuvent admettre l'émigration que dans une mesure réduite, parce que leurs propres ressortissants ont considérablement à souffrir du chômage, et les pays à change faible ne sont pas en situation d'offrir aux ouvriers étrangers des salaires suffisants. Ainsi, la question de savoir dans quelle mesure les émigrations internationales peuvent conduire à un règlement international de l'offre et de la demande sur le marché du travail est en connexion étroite avec les obstacles que soulève le problème du change sur le marché de la main-d'œuvre. On pourra revenir plus loin sur ce sujet. Une question spéciale qui se pose dans le domaine de l'échange international du travail, et qui devra également être soulevée plus tard, est celle de savoir si et jusqu'à quel point des mesures prises relativement à l'organisation économique de la Russie seraient de nature à occuper immédiatement, dans ce pays, des ouvriers « qualifiés » d'origine étrangère.

(La fin au prochain numéro.)

REVUE DE POLITIQUE ÉTRANGÈRE

« La conférence des ambassadeurs a saisi le conseil de la Société des nations du rapport de la commission de délimitation sur les modifications de frontières entre la Hongrie et la Roumanie, d'une part, et la Hongie et la Yougoslavie, d'autre part.

« Ces modifications ont causé une très vive déception dans l'opinion publique hongroise. On était, en effet, persuadé que le pays, déjà réduit des deux tiers par le traité de Trianon, n'était plus susceptible de nouvelles amputations, d'autant plus que la lettre d'envoi du traité de Trianon contenait des passages qui permettaient d'espérer des rectifications de frontières notables en faveur de la Hongrie.

« Or, jusqu'à présent, ce n'est qu'à la frontière yougoslave que les Hongrois ont bénéficié des travaux de la commission. Une partie de la région, habitée par les Wendes, près de la rivière Lendva, a été rattachée à la Hongrie conformément aux vœux de la population autochtone. Il s'agit d'un territoire d'une superficie de 37.000 arpents, avec une population d'environ 17.000 habitants.

« Par contre, sur la frontière roumaine, d'importantes portions de territoires ont été adjugées à la Roumanie. Ainsi, par exemple, la ligne de chemins de fer de Nagykároly à Szalonta. Il en a été de même pour un secteur important de la ligne principale de Szegedin à Baja. Le résultat de cette modification, c'est que le train quitte le territorie hongrois, traverse le territoire yougoslave sur une longueur d'une dizaine de kilomètres, pour rentrer de nouveau en Hongrie. Pareille anomalie ne réjouira guère les commerçants de la région. En général, partout où la frontière hongroise faisait saillant sur le territoire roumain, la commission a proposé une rectification en faveur de la Roumanie. Deux délégués du gouvernement de Budapest ont donné pour cette raison leur démission et se sont retirés de la commission. La commune de Horgos, qui est un faubourg de la ville de Szegedin, a été enlevée aux Hongrois parce qu'elle est un nœud ferroviaire.

« Quoique les travaux sur la frontière tchéco-hongroise ne soient pas terminés, les Hongrois n'espèrent pas être plus favorisés qu'ailleurs. »

Voilà comment s'exprime *Le Temps*, dans son numéro du 27 juin 1922, sur les travaux de la commission de délimitation des «frontières». Pour nous, il nous est extrêmement pénible d'écrire sur ce sujet. Mais même pour ceux qui admettent qu'il existe un « traité de Trianon », il doit paraître difficile, sinon impossible, de ne pas perdre contenance devant l'attitude des puissances victorieuses, appelées à appliquer les clauses de cette œuvre que nous ne saurions même qualifier de machiavélique, puisqu'elle fut engendrée par la méchanceté et la stupidité humaines qui se sont donné rendez-vous dans la banlieue de Paris. Lorsque la Hongrie fut forcée d'apposer sa signature au soi-disant traité de Trianon, elle le fit dans la supposition que les promesses contenues dans la fameuse lettre d'envoi, signée par M. Millerand, seraient tenues et que, de ce chef, quelques criantes injustices, ayant trait à la délimitation des frontières, seraient réparées. Or, il n'en fut rien, comme le constate très bien *Le Temps,* car la commission, chargée d'apporter ces rectifications en faveur de la Hongrie, n'obéit, les yeux fermés, qu'aux directives intéressées venant de Prague, de Belgrade ou de Bucarest ; avec une mauvaise volonté évidente, cette commission parvint à compléter et à parfaire la caricature tracée de la Hongrie au profit des «petits Alliés» dont l'appétit est d'autant plus insatiable que la complaisance des grands Alliés est plus indulgente à leur égard, surtout lorsqu'il s'agit de tailler dans la chair d'un pays qui ne leur appartient point.

On peut s'imaginer quel fut l'effet foudroyant des modifications proposées par la commission de délimitation des fontières, si un homme politique pondéré, comme le comte Albert Apponyi, se vit forcé, à ce propos, de rappeler cette « coalition des désespoirs » dont a parlé M. Lloyd George lorsqu'il caractérisa l'accord conclu entre Russes et Allemands à Rapallo. « Je serais — écrit le comte Albert Apponyi dans un article très remarqué — certainement le dernier à prêcher au pays d'exagérer sa propre importance et à entraîner les hommes au pouvoir dans une politique aventureuse; mais il serait tout aussi répréhensible, si nous étions incapables d'estimer à sa juste valeur notre importance dans la politique mondiale dans certaines circonstances, et si, par une attitude peu ferme, nous manquions l'occasion de faire valoir cette juste appéciation sous une forme adaptée. Nous ne sommes pas les seules « petites nations ». Il y en a d'autres dont le sort est tout aussi insupportable que le nôtre, avec lesquelles, si elles savent se mettre d'accord et

trouver quelques points d'appui, on pourrait former un groupement de forces réelles, mais chacune de celles-ci pourrait représenter par elle-même la possibilité d'une diversion extrêmement gênante. L'avertissement de Lloyd George doit être complété de sorte que la politique de l'intransigeance cesse aussi vis-à-vis de ces petites nations, si l'on veut éviter que l'Europe soit précipitée dans des dangers incalculables. »

Bien qu'il paraisse que les fonctions de la commission de délimitation des frontières de Hongrie n'ait rien à voir avec les événements d'Autriche, tout observateur de la situation politique et économique en Europe ne manquera pas de constater un certain rapport entre la panique récente, provoquée à Vienne par l'effondrement du change autrichien — et l'exaspération produite à Budapest par « les travaux » de ladite commission. Car les deux phénomènes, quoique de diverse nature, émanent de ce même esprit inique dont se sont, malheureusement, inspiré les créateurs de « la nouvelle Europe » à Saint-Germain et au Trianon. Incapable de vivre sous sa forme actuelle, l'Autriche ne trouve pas non plus moyen de mourir. Si l'on devait appliquer le principe des nationalités, au nom duquel on a — du moins temporairement — morcelé notre patrie, l'Autriche ferait depuis longtemps partie de l'empire allemand — mais on ne le lui permet pas, car cela serait contraire aux intérêts... des Alliés. Le petit monstre difforme est donc condamné à traverser une crise après l'autre, que seule l'injection d'une promesse de crédit empêche de devenir mortelles. Néanmoins, les grèves restent à l'ordre du jour, et on ne cesse de craindre un coup d'Etat bolcheviste ou, du moins, le retour de bagarres semblables à celles qui eurent lieu à Vienne en l'hiver de 1921. Actuellement, le nouveau ministre des Finances, M. le comte Ségur, entend sauver son pays en cherchant à réaliser un nouveau plan financier : nous lui souhaitons de bon cœur qu'il y réussisse.

Un autre événement douloureux qui eut contre-coup formidable sur l'opinion publique du monde entier, fut l'assassinat de M. Rathenau, ministre des Affaires étrangères d'Allemagne. La mort de cet homme très remarquable ne laisse pas non plus d'être privé de ce caractère politique que nous avons constaté en parlant du sort tragique de l'Autriche. En effet, les scélérats qui ont commis ce forfait, s'excusent d'avoir obéi à des motifs patriotiques : M. Rathenau fut pour eux le représentant typique de cette politique qui consiste à remplir, jusqu'à la limite du possible, les engagements contenus dans le traité de Versailles. Or, l'existence de ce traité, modèle de St-Germain et de Trianon, revient, dans l'opinion des millions d'Allemands, à l'anéantissement de l'Allemagne.

L'autre jour, nous eûmes l'occasion de causer avec un savant célèbre, et nous lui demandâmes s'il y avait, dans l'histoire, quelque chose d'analogue aux traités conclus au nom du droit, de la justice et de la civilisation; si les païens de l'antiquité ou les barbares du moyen-âge avaient connu quelque chose de semblable aux régimes d'occupation, aux «réparations» et aux travaux bienfaisants de ces commissions de l'Entente qui prennent séjour, aux titres des plus dérisoires, dans les pays vaincus, pour vexer et pressurer la population déjà humiliée et spoliée? Le savant ne put nous répondre affirmativement; il murmura seulement le nom de Carthage, et s'éloigna en disant: «Mais tout se venge...»

En attendant, des jeunes gens mal inspirés croient pouvoir faire œuvre de justice en assassinant des patriotes si éclairés comme M. Rathenau, qui mit toutes les hautes qualités dont il était doué au service bien entendu de sa patrie. Notre grand Tisza tomba victime de l'intoxication d'une partie de notre opinion publique par la phraséologie hypocrite de M. Wilson et consorts, tandis que le ministre allemand succombe sous les coups frappés par des égarés de l'agitation nationaliste. Ici et là, c'est la politique des Alliés qui joue un rôle et M. Wirth, chancelier de l'empire avait raison, en consacrant des paroles émues à la mémoire de son collègue, de reprocher aux gouvernements alliés les humiliations infligées à l'Allemagne démocratique, surtout le partage tout à fait injustifié de la Haute-Silésie et le régime d'occupation de la Sarre et des pays rhénans. «Il faut — a-il dit — avant tout que nous ne subissions pas une politique d'ultimatums et de termes fixés, que nous obtenions une solution raisonnable de tout le problème des réparations sur une base économique, et nous ne perdrons jamais patience.»

Tout en exprimant l'horreur profonde que nous fait éprouver la mort criminelle de M. Rathenau, espérons que l'Allemagne n'aura pas à souffrir du mal qu'ont causé à leur propre pays les auteurs de ce lâche attentat.

G. DE H.

Rédacteur en chef et gérant :
G. DE HUSZÁR.

LE COMTE ÉTIENNE TISZA,
APOTRE DE LA PAIX, VICTIME DE LA GUERRE [1]

En évoquant la mémoire du comte Etienne Tisza, mon cœur n'éprouve pas seulement la douleur du patriote : le chagrin de l'ami s'y associe aussi, et je puis m'écrier avec Horace: « Nulli flebilior quam mihi ! »

Notre amitié remonte à une époque où il était encore jeune homme, et lorsque je me mets à méditer sur les souvenirs du passé, devant ma vue spirituelle apparaît non seulement l'image de l'homme d'Etat grisonnant, dont les yeux bénins sont masqués par de gros binocles et le visage déjà sillonné de rides profondes qu'a creusées le souci de sa patrie ; il me semble aussi voir la svelte figure du jeune Tisza, tel que je l'ai connu dans ce bon vieux temps, à Bihar, lorsque nous voyions encore tous deux la vie couleur de rose. C'est pour moi un plaisir de me rappeler combien Etienne Tisza aimait à passer son temps parmi ses amis et combien il savait se divertir joyeusement en écoutant la musique des tziganes, avec une verve bien hongroise, sans jamais transgresser les bornes posées par le bon-goût et la contrainte qu'on s'impose à soi-même. Je me rappelle aussi les heures de l'échange sérieux des idées, où Etienne Tisza surpassait déjà alors ses amis plus âgés par la pénétration de son esprit et l'étendue de ses connaissances. On peut appliquer à lui, ce que Macaulay avait écrit de Guillaume Pitt, qu'à l'âge de 14 ans il était déjà un homme adulte par rapport à l'intelligence, mais, tandis que Pitt était faible et

[1] Discours prononcé à la session générale du comitat de Vas.

maladif durant son adolescence, le jeune Tisza regorgeait de santé et de force, et sa noble beauté virile n'avait presque pas sa pareille.

Dans ses relations avec le monde, il se montrait déjà tel qu'il était plus tard ; à son sang-froid extérieur s'unissait le feu sacré intérieur. Il y avait, dans ses mœurs, une certaine simplicité puritaine, suite naturelle de sa profonde religiosité, qui faisait de lui un type achevé du vrai chrétien croyant et élevait ses pensées vers ces régions sublimes où se taisait l'intérêt personnel et seules les idées régnaient.

Ses manières étaient caractérisées par une certaine raideur bien anglaise qui aurait pu porter l'observateur superficiel à croire qu'il était un homme farouche et orgueilleux ; le fait qu'il n'était pas accessible à la flatterie contribuait à une telle appréciation de sa personne, aussi ce qu'il supportait le moins, c'était d'être loué en face. Tisza, même s'il n'avait le moindre sujet de douter de la sincérité des louanges de ses amis, réussit toujours à les faire taire par quelque saillie ou plaisanterie. Il n'aimait pas qu'on lui fît des compliments, mais il lui était également pénible d'en rendre à autrui. Le grand maître de l'éloquence, qui avait à sa disposition toute la richesse de notre belle langue harmonieuse, ne trouvait que difficilement les mots pour exprimer, vis-à-vis des personnes qui étaient présentes, les sentiments d'amitié dont il était animé. Il en avait conscience lui-même, et il en fit l'aveu touchant lorsque, à la dernière séance du parti libéral, remerciant ses partisans d'avoir gardé leur confiance, leur estime, leur affection et leur amitié au chef qui les avait menés à la défaite, il dit simplement : « Mes sentiments ne montent pas facilement à ma bouche, n'attendez pas que j'en dise d'avantage. »

Il n'avait jamais recherché la popularité ; on peut même dire qu'il s'efforçait de l'éviter ; et il aspirait tout aussi peu à la sympathie des masses qu'à celle des individus. Toute dissimulation lui était étrangère. Ses actes correspondaient à ses sentiments, et avec ceux qu'il n'estimait ou n'aimait pas, il en usait de même. Il convainquait et gagnait les hommes par des arguments ; ceux qui ne le suivaient pas spontanément, il ne les y forçait point. Il n'entendait baser

l'unité de son parti que sur la persuasion et l'enthousiasme, et non pas sur le favoritisme. Aussi, n'a-t-il jamais égalé son père dans la tactique de manier les hommes. Le vieux général — c'est ainsi que ses partisans appelaient Coloman Tisza — arrivait tous les soirs de bonne heure au club. Avant de se mettre à jouer sa partie quotidienne de tarot, il apercevait tout le monde, se rendait compte de l'état d'opinion qui régnait et aucun événement n'échappait à son attention. Il serrait la main ou adressait la parole à chacun, et le plus jeune parmi les membres du club sentait que l'œil du grand vieillard reposait sur lui, qu'il n'était pas une quantité négligeable et qu'il comptait pour quelque chose dans la politique du pays. Etienne Tisza était tellement occupé qu'il ne lui restait que peu de temps pour la vie du club. Il n'y arrivait que très tard dans la soirée, et à peine entré, il se voyait entouré par la foule des fidèles qui ne lui laissait pas le loisir de se soucier de chacun d'eux en particulier. Mais une fois là, debout au milieu de la grande salle, ses auditeurs rassemblés autour de lui se mirent aux écoutes de sa parole avec une avidité semblable à celle de la terre aride attendant la pluie, et lui, il inspirait confiance à ceux qui doutaient, l'espoir à ceux qui étaient en train de perdre leur foi, le courage et la persévérence aux pusillanimes.

Dans les moments critiques, sa parole avait l'effet d'un courant électrique, qui pénètre tout. Il s'entendait à vivifier les âmes avec la force suggestive de l'apôtre, et la foi, l'espérance et l'amour jaillissaient de ses lèvres, comme s'il prêchait le verbe du Sauveur.

Ce fut une scène inoubliable, lorsque au club du parti national arriva la nouvelle que les Russes étaient entrés à Máramarossziget et déjà le bruit courait qu'on avait vu des patrouilles cosaques aux environs de Szatmár. Il était évident que, dans ce cas, la voie serait ouverte aux Russes jusqu'à Budapest : tout le monde en était ému et beaucoup voyaient déjà la guerre perdue. Alors Tisza vint et parla : et les échines se redressèrent, les yeux commencèrent à briller, l'abattement disparut comme par enchantement et tout le monde se remit à croire, à espérer, et à être résolu de tenir ferme jusqu'au bout et d'y encourager les autres.

Le vrai Tisza n'était connu que de ceux qui avaient l'occasion de pénétrer au fond de son âme. Ceux-là seuls savaient quelle âme noble et captivante se cachait derrière sa retenue et sa réserve. Il était naturel que la délicatesse de ses sentiments se manifestât avant tout dans ses rapports avec les membres de sa famille. Qu'il me soit permis ici de faire mention, tout en leur exprimant mes hommages respectueux, de ces deux grandes dames hongroises : la comtesse Tisza et la comtesse Almásy qui, envisagant bravement la mort, n'avaient pas abandonné ce grand martyr même devant les fusils des assassins.

La comtesse Etienne Tisza était, dans le strict sens du mot, une épouse modèle : mais aussi avait-elle tout sujet d'aimer et d'estimer son mari, qui était l'époux le plus tendre et le plus attentif qu'on pût s'imaginer. Ses opinions sur la vie conjugale étaient empreintes d'un haut idéalisme.

Dans une lettre ouverte, parue dans le *Magyar Figyelő,* le comte Tisza, répondant à « une amie féministe », a parlé de ces femmes qui, pour devenir les compagnes intelligentes de leurs époux, concentrent en elles tous ces trésors que renferme une vraie âme de femme.

« Ce ne sont pas de droits politiques dont on a besoin, — écrivit-il — mais d'une compréhension mutuelle et de cet ascendant qui transforme les âmes et assure à la femme un surcroît d'influence sur son mari, lorsqu'elle sait s'associer à la vie intellectuelle de ce dernier. »

Ceux qui jugèrent Etienne Tisza d'après les apparences se sont grandement trompés : il était en réalité non seulement le meilleur mari et l'ami le plus fidèle, mais un vrai idéaliste qui s'enthousiasmait pour tout ce qui était bon, beau et noble ; qui professait une véritable passion pour la grandeur de la patrie, et pensait à tout et à chacun, excepté à soi-même. Sa personnalité marquante suscita naturellement une réaction violente chez les autres, car ce que Tacite a écrit reste toujours juste, à savoir que « ce qui forme entre amis un lien d'affection, nourrit la haine chez les adversaires ».

Mais il y avait un point — ce que même son antagoniste, le prince Louis Windischgraetz met justement en

relief dans ses *Mémoires* (1) — sur lequel tout le monde était d'accord : ce fut son patriotisme intransigeant.

Le sentiment national était le trait directeur de la politique de Tisza. « Une nation n'a pour but qu'elle-même — avait-il dit. — Pour un patriote, rien ne devrait être au-dessus d'elle. Un homme qui aime sa patrie ne doit subordonner ses actes, dans toutes les circonstances changeantes, qu'à un seul point de vue : qu'est-ce que l'intérêt de la conservation, de la fortification et du service de ma nation exige de moi. »

Tisza s'était déjà rendu compte depuis longtemps du danger du radicalisme cosmopolite, et il avait prédit que toute la civilisation européenne traverserait une crise décisive. Dans sa revue *Magyar Figyelő*, il nous a prévenu de ne pas nous livrer à des illusions sur l'influence des jeunes hommes sans nom : les proconsuls les plus sanguinaires du convent ayant aussi été, peu avant qu'ils aient joué un rôle politique, des acteurs et des coiffeurs sans place.

Lorsque cet avertissement se changea en réalité lugubre, il était déjà trop tard pour se rappeler que nous avions eu un homme d'Etat qui avait reconnu à temps les dangers de l'agitation radicale, en invitant la société bourgeoise à organiser la résistance contre le travail destructif des mots d'ordre ultra-modernes et de ces courants d'opinions perfides dont les promoteurs, sous la devise d'une « Suisse orientale » avaient voué au morcellement l'empire de Saint-Etienne et permis ainsi à nos adversaires de jouer à l'indignation morale et de propager la calomnie que nous opprimions nos nationalités en même temps que tout progrès et toute liberté démocratiques.

Ces adversaires de Tisza savaient très bien qu'ils ne sauraient faire triompher leurs idées qu'en se débarrassant de lui, puisqu'il avait nettement déclaré : « Nous pouvons transiger partout, nous pouvons faire toutes les compromissions avec les mots d'ordre sonores, mais il y a une chose que nous ne devons jamais risquer, et c'est la garantie du caractère national de l'Etat hongrois. » Une autre fois, il

(1) *Vom roten zum schwarzen Prinzen* (Berlin et Vienne, 1920.)

(Note de la Rédaction.)

avait dit : « Dans la réforme électorale, nous ne pouvons non plus transgresser certaines limites que nous trace l'impératif catégorique de l'existence de l'Etat hongrois national. »

Il n'avait jamais nié, au contraire, il avait toujours reconnu et proclamé que « le suffrage universel, l'organisation démocratique était sans doute le but ultime du grand développement de l'orientation libre du genre humain, de la liberté et du libéralisme », mais il ne voulait pas que cette réforme nous surprît soudainement et fût introduite sans les garanties nécessaires du point de vue national.

Il n'a jamais manqué de faire ressortir, lorsqu'il s'agissait de la réforme électorale, qu'on devait offrir l'occasion aux classes ouvrières de prendre leur place dans les cadres légaux de la constitution, pour y devenir des facteurs politiques qui comptent.

Il fallait une ignorance notable ou une mauvaise foi évidente pour prétendre que Tisza s'opposait au suffrage universel, parce qu'il ne voulait pas que les représentants des socialistes entrassent dans le parlement. C'est le contraire qui est vrai, car, tout en sachant que la classe ouvrière, qui prêtait une oreille naïvement complaisante aux paroles trompeuses flattant ses passions, allait provoquer de nouvelles luttes dans la vie publique, le comte Tisza n'a cessé d'affirmer et, dans un de ses discours prononcé à la Chambre des Magnats, il a hautement proclamé que « toute réforme électorale devra tenir compte de l'élément ouvrier, qu'on doit le faire entrer dans la vie publique, l'introduire et l'appeler dans la vie politique hongroise pour qu'il y occupe la place qui lui convient. »

La faute ne fut pas à Tisza que les socialistes n'ont pas obtenu le droit de vote déjà au cours de la guerre, car bientôt après sa démission, à la première occasion qui s'était présentée, au début de l'indemnity, il avait offert à ses successeurs le concours du parti national du travail qui était en majorité, pour faire adopter une loi y relative, en renvoyant à une époque ultérieure la discussion de ces détails de la réforme électorale au sujet desquels il y avait divergence d'opinions.

Tisza ne s'opposait pas à ce que la classe ouvrière

entrât au parlement et s'y fit valoir; ce qu'il combattait, c'était une réforme radicale qui aurait pu devenir, selon lui, fatale au rôle directeur de l'intelligence hongroise, voire même à la sécurité de la dynastie. C'est encore le prophète qui se manifesta en lui, lorsqu'il disait, dans son discours à la Chambre des Magnats, en 1910: « Est-il personne pour croire que les courants démocratiques d'aujourd'hui, s'ils finissent par triompher en se servant de l'aide qui s'offre à eux du trône, ne commenceront pas par user de leur pouvoir pour faire tomber ce trône? » Voilà une prophétie qui s'est réalisée.

A une réforme faisant droit aux justes revendications de la classe travailleuse, Tisza devait d'autant moins s'opposer qu'il avait confiance dans le sentiment national de l'ouvrier hongrois, comme cela apparaît de son discours prononcé à Arad, le 13 mars 1920: « On n'est parvenu à infecter l'ouvrier hongrois du socialisme international que ça et là. Dans l'ouvrier hongrois bat aujourd'hui encore un cœur hongrois, et il ne se peut pas qu'il soit inaccessible aux intérêts et aux buts vitaux de la nation hongroise. »

Ainsi parla Etienne Tisza dans son noble idéalisme. Ne disons pas que les événements infligèrent un démenti à son opinion, car le salut de la patrie exige que nous sachions oublier, et qu'en passant sous silence ce qui était arrivé, nous nous inspirions de ses paroles confiantes et pleines de bonté pour trouver le chemin qui conduit au cœur des travailleurs hongrois.

Oui, Tisza aimait et estimait l'ouvrier hongrois, mais la poursuite acharnée à laquelle il était en butte fit accroire aux masses qu'elles lui étaient antipathiques, qu'il n'aimait pas le peuple et l'évitait. Cependant on saurait à peine trouver un exemple plus typique de ce rapport patriarcal qui existait entre lui, le grand propiétaire de Geszt et le peuple des environs. Avec quelle confiance naturelle celui-ci s'était-il adressé à lui et avec quelle bonté patiente avait-il écouté l'exposé, souvent fatigant, des diverses gens qui lui demandaient son avis! Lorsque l'épidémie de choléra éclata, il alla visiter les malades lui-même avec son épouse. Il les soigna, leur prodigua des conseils, les surveilla, sans se soucier du danger d'être infecté.

Il considérait comme son devoir patriotique d'établir et d'entretenir un contact étroit avec le peuple, et plus d'une fois, il avait demandé à la classe intellectuelle hongroise de rendre compte si elle remplissait cette mission éducatrice et directrice qui est forcément assignée aux couches plus civilisées de toute société, en tant que celles-ci entendent se montrer dignes des bienfaits de la constitution libre.

« Le bon Dieu a comblé le peuple hongrois d'une si haute intelligence et d'un jugement si fort — écrivit-il — que l'éclairer, le conduire et le conseiller dans toutes les conditions de la vie était une tâche facile et profitable. Avec peu de peine, on obtient des résultats riches et bénis. »

Il estimait beaucoup le paysan hongrois, mais il ne mesurait pas non plus son affection à ses compatriotes de langue étrangère.

« J'en ai fait l'expérience moi-même — avait-il écrit — que partout où la situation était restée à peu près normale, le peuple de langue étrangère de notre patrie était susceptible d'accueillir avec une âme reconnaissante tous ceux qui s'approchèrent de lui et se montrèrent ses conseillers avisés, méritant sa confiance. »

Un écrivain allemand, Joseph Lux, qui a fait des études sur notre pays et publié à ce sujet un livre de valeur, cite, pour caractériser l'âme populaire hongroise, ce rapport patriarcal qui existait entre Tisza et le peuple, en y ajoutant :

« Il s'agit ici d'un cas où l'homme d'Etat emprunte quelque chose au pasteur des âmes. On l'appelle le comte à la main de fer, et cela est juste. Mais on oublie d'ajouter : et au cœur d'homme ; car cela est juste aussi. Je ne le ferais pas ressortir si ce trait fondamental ne me paraissait pas typique. »

Lux a raison : Tisza avait pour traits caractéristiques un cœur sensible et un amour tendre pour les humbles. Et cet idéaliste fut représenté comme un ennemi du peuple, et on fit accroire aux masses qu'il avait causé la guerre !

Cela devait lui être bien cruel et il en fut réellement navré. Saint Sébastien sentit aussi la douleur que lui causèrent les flèches qui s'enfonçaient dans son corps, mais

aucune plainte ne vint jamais à ses lèvres, puisque sa grande douleur fut dominée par sa foi plus grande encore.

Tisza, lui non plus, ne dit rien : sa douleur fut étouffée par son profond souci de la patrie, et ce Tisza qui avait en horreur toute guerre, à moins que celle-ci ne fût inévitable comme *ultima ratio* pour la défense des intérêts nationaux, ce Tisza qui — comme il le disait lui-même dès son âge le plus tendre — professait cette opinion qu'il faut être le plus grand criminel pour exposer sans nécessité l'humanité au fléau de la guerre ; ce Tisza qui était un ami de la paix avant la guerre et le restait dans son cœur même au courant de la guerre, ce Tisza fut représenté comme un pousseur à la guerre par les agitateurs et par une partie de la presse, et c'est lui qu'on rendit responsable de tout ce qui s'était passé. Il portait avec résignation l'odieux poids de cette fausse accusation, car s'il avait dévoilé le secret de sa résistance à la guerre, il en serait résulté un contre-coup funeste sur l'enthousiasme belliqueux du pays, à un temps où l'état d'esprit de l'armée dépendait de celui de la nation.

Ce fut donc une surprise générale lorsque, un an après sa mort de martyre, les documents confidentiels sur les origines de la guerre, publiés en Autriche et en Allemagne, découvrirent que Tisza avait fait tout ce qui était en son pouvoir pour éviter la guerre, mais il resta isolé avec son point de vue, car tous les hommes d'Etat de l'ancienne monarchie, voire même les milieux compétents de l'Allemagne étaient d'avis qu'il fallait en finir avec la Serbie. Tisza était seul à ne pas vouloir qu'on envoyât un ultimatum à la Serbie ; il était seul à proposer des conditions acceptables ; il était seul à prévoir les événements qui allaient se produire, car il avait prédit que la guerre contre la Serbie entraînerait l'intervention de la Russie et aboutirait à une conflagration générale, au cours de laquelle la Roumanie se joindrait à nos ennemis et les chances seraient défavorables pour nous.

Il avait tout essayé pour écarter le danger, mais les événements rendirent ses efforts inutiles. La voix de la presse et de la diplomatie serbes devint de plus en plus pro-

vocatrice, la Russie décréta la mobilisation et l'avalanche de la guerre mondiale se mit à rouler.

Dès lors, Tisza avait consacré son entière énergie à la lutte inévitable; cependant, toutes les fois que la situation sur les champs de bataille paraissait plus favorable, il éleva sa voix — non pas publiquement, mais devant les autorités compétentes — dans l'intérêt des négociations, car il savait et le disait que ce serait une erreur fatale de croire que nous dicterions la paix à l'Angleterre et à la France.

Notre historien distingué, Mgr Guillaume Fraknói, développe, dans une de ses études, cette thèse que Tisza aurait dû persister dans sa démission: il eût ainsi empêché la guerre. Mais d'après ce que nous savons aujourd'hui sur les antécédents du conflit mondial, il est évident que tous les hommes d'Etat de l'ancienne monarchie eussent-ils été des pacifistes convaincus, eussent-ils témoigné à l'égard de la Serbie une attitude même plus complaisante que celle que Tisza avait recommandée: la guerre aurait pu être différée tout au plus, pour quelque temps, mais on n'aurait pas pu l'éviter.

Du point de vue personnel, il eût été le plus commode pour Tisza de démissionner. Il se serait aussi débarrassé de tout souci et aurait décliné toute responsabilité. Il serait entré dans son régiment pour y payer de sa personne parmi nos héros, en se distinguant par son courage intrépide et, au retour des tranchées, il eût été entouré de l'amour passionné de ce peuple qui, après avoir enduré les horreurs de la guerre, se serait forcément tourné vers l'homme qui s'y était si résolument opposé.

Ses dispositions individuelles attiraient Tisza plutôt vers les champs de bataille que vers les bureaux. Le pouvoir n'avait pour lui rien de séduisant, même en temps de paix. Il se sentait le plus heureux lorsqu'il pouvait — *procul negotiis* — passer ses loisirs à Geszt, au sein de sa famille, et se consacrer à l'administration de ses terres qu'il négligeait assez pour s'occuper des affaires publiques. L'abandon du pouvoir ne lui causa point d'aigreur. Il s'en sépara aisément, sans colère ni ressentiment, en 1906, lorsqu'il était resté en minorité pour avoir fait des élections «pures», et en 1917, lorsqu'il avait perdu la confiance de la Couronne:

son attitude, à toutes les deux occasions, facilita la gestion des affaires à ses successeurs. S'il n'obéit point aux suggestions de l'opposition qui l'invitait à démissionner, ce n'était pas par ambition ou par amour du pouvoir, mais plutôt par la conscience qu'il avait de son devoir: il sentait qu'il était appelé à remplir une mission en servant sa patrie, et il se rendait compte de la force qui résidait en lui. Il possédait cet amour-propre de l'homme courageux et généreux dont parle Aristote dans son *Ethique*, « de cet homme qui se sent digne d'accomplir de grands exploits et qui l'est en effet ». Il était d'avis que l'intérêt de la nation exigeait que ses destinées fussent dirigées par ceux qui ne dépendaient pas de la politique, mais dont celle-ci avait besoin. Et lorsque la grande guerre éclata où il s'agissait pour nous de vaincre ou de subir une défaite funeste à plusieurs générations, il comprit que le pays avait besoin plus que jamais de sa grande énergie. A cette époque, les chances de la victoire ne paraissaient pas encore exclues. Plus d'une fois dans l'histoire, la partie plus faible l'emporta sur la plus forte. La petite Prusse était sortie victorieuse de la guerre de sept ans, bien qu'au commencement elle eût à faire face à une coalition formée par presque toutes les puissances continentales.

Quant à nous, nous n'avions même pas la liberté du choix. La guerre n'était pas à prendre ou à laisser, nous devions combattre, car ce qu'on nous a pris, on pouvait nous le prendre par la force, mais nous ne pouvions le céder volontairement.... Tant qu'un Hongrois vivra, il se souviendra de ce qu'avait dit François Deák: « Ce que la violence et la force nous arrachent, le temps et une occasion propice peuvent nous le rendre, mais ce dont la nation, par crainte des souffrances, s'est dessaisie elle-même, il est toujours difficile et incertain de le regagner. »

Nous devions accepter et poursuivre jusqu'au bout la lutte à laquelle nos ennemis nous ont acculés. Même dans le camp des socialistes, on avait lancé le mot d'ordre de la victoire, et le journal *Népszava* (1) avait écrit: « Nous devons

(1) *Voix du peuple*, organe des socialistes hongrois.

(Note de la Rédaction.)

faire tout ce qui est dans notre pouvoir; chacun à la place où il se trouve. Donc nous, la presse socialiste, nous devons soutenir la cause de la guerre, bien que nous nous y soyons opposés jusqu'à la dernière minute. Mais une fois qu'elle s'est abattue sur nous, nous devons désirer et vouloir la victoire de toutes nos forces. »

Il fallait donc que Tisza aussi restât à la place où il se trouvait, et pas un moment il ne devait songer à se sauver lui-même, lorsqu'il s'agissait de sauver sa patrie. Son sentiment du devoir ne lui a pas permis de décliner la responsabilité et d'abandonner, sur le seuil des plus graves dangers, les rênes du gouvernement à des mains moins énergiques que les siennes.

Une crise ministérielle exerce toujours un effet dissolvant au moment où une guerre éclate; qu'en eût-il été dans le cas de la démission d'Etienne Tisza? Où la crise économique aurait-elle dégénéré, quelle hauteur les prix eussent-t-ils atteint, que serait-il devenu de l'approvisionnement de l'armée et du ravitaillement de la population civile! L'abdication de Tisza aurait étouffé dans le germe l'enthousiasme national, bouleversé toute l'administration et paralysé la force défensive du pays.

On pourrait écrire des volumes si l'on voulait énumérer tout ce que Tisza avait fait durant la guerre pour développer la force militaire de la monarchie, pour alléger les souffrances de la population et maintenir l'état d'esprit patriotique du front intérieur. En outre, quelles luttes avait-il à livrer — non pas à coups d'épée, mais à coups de dossiers qui rempliraient des archives — pour défendre la liberté individuelle et les garanties constitutionnelles de la nation contre les empiètements et les excès des milieux incompétents! La valeur d'une administration à la tête de laquelle un Tisza se trouvait se manifesta clairement dans la différence frappante qu'il y eut entre l'attitude des nationalités habitant les deux parties de la monarchie. En Autriche, elles agitaient librement contre l'Etat, et des régiments entiers se sont traîtreusement rendus à l'ennemi. Chez nous, il n'y eut aucune trace de menées nationalistes et nos compatriotes de langue étrangère rivalisèrent de zèle en combattant, presque sans exception, côte à côte avec leurs frères hongrois. Des tendances

séparatistes ne se manifestèrent en Hongrie qu'au moment où l'écroulement devint général.

L'histoire a déjà dévoilé son attitude opposée à la guerre et elle éclaircira aussi un jour son activité pendant la guerre, et alors elle lui rendra justice de la besogne merveilleuse, presque surhumaine qu'il avait accomplie. Tout en étudiant à fond les pièces et en prenant des renseignements, il travailla avec une vitesse vertigineuse et ne cessa de donner des ordres de bon matin jusqu'aux heures avancées de la nuit. Aux conseils des ministres, on ne débattait point d'affaire qu'il n'eût étudiée préalablement, et même s'il avait déjà formé son opinion, il n'a jamais entendu l'imposer à ses collègues ; au contraire, il écoutait avec une patience attentive les arguments qu'on lui opposait. Ce fut toujours après une journée bien fatigante qu'il se rendit au conseil des ministres et les déliberations duraient régulièrement jusqu'au lendemain, mais je n'ai constaté chez lui qu'une seule fois les signes d'une lassitude. Ce fut à l'occasion d'une réunion du conseil des ministres lorsque, vers une heure du matin, il nous pria de ne lui référer que les affaires d'urgence imminente, parce que, dit-il, il souffrait d'un mal de tête intolérable. Après quoi il écouta avec résignation encore plus d'une heure et demie les rapports des divers ministres.

Dans sa vie surchargée de besogne, c'était déjà pour lui un délassement de passer la nuit dans un compartiment de wagon, dans ses fréquent voyages entre Vienne et Budapest. Il trouvait aussi grand plaisir à recevoir des hôtes ou à prendre part à des réunions sociales. J'avais fréquement l'honneur de le voir chez moi, à Vienne, dans l'hôtel du ministère hongrois, et je suis redevable à la Providence des quelques heures de loisir que j'ai pu lui procurer. Il est vrai que, souvent, ses soucis ne lui permettaient pas d'en jouir, mais parfois l'horizon politique était plus calme et la société rassemblée n'avait pas de caractère politique : à ces occasions Tisza allait rejoindre, après dîner, les jeunes femmes et les jeunes filles et, secouant ses soucis, s'engageait avec elles dans une conversation gaie et spirituelle. S'il y avait eu des enfants, peut-être aurait-it recherché leur société, car il se sentait attiré par la fran-

chise et la simplicité de l'âme enfantine, et le grand homme s'entendait à merveille à jouer en bon camarade avec les petits enfants. Son amour pour les enfants rappelle le grand Napoléon de qui l'histoire nous raconte qu'il jouait à califourchon avec son petit garçon et, aux heures sombres de sa captivité à Ste-Hélène, ce fut dans une idylle d'enfants qu'il trouvait quelque distraction.

Je n'entends point décrire ici cette lutte tenace que Tisza devait soutenir pour assurer l'ordre et la discipline parlementaires, pour développer la force défensive du pays et pour empêcher une réforme radicale du suffrage universel; je n'entends pas non plus m'étendre à ces coalitions hybrides dont les éléments composants différaient l'un de l'autre comme le feu de l'eau, mais qui cependant trouvaient moyen de se réunir dans une haine commune contre Tisza, et dans les efforts tendant à le renverser. Je ne veux pas parler de tout cela, parce que l'époque où toutes ces luttes se déroulèrent est encore trop récente. La plupart de ses contemporains sont encore en vie, vivons nous qui le suivîmes avec enthousiasme et vivent ceux qui l'attaquèrent avec véhémence. De nos jours, où nous devons souhaiter que l'esprit de sacrifice et l'ardent patriotisme d'Etienne Tisza chasse du cœur des Hongrois tout esprit factieux, ne rouvrons pas les blessures à peine cicatrisées et ne prononçons pas de paroles qui pourraient déchaîner les anciens antagonismes, car la mémoire de Tisza n'appartient pas à un parti, ni même à ses amis: elle constitue un trésor commun de toute la nation hongroise, et ce serait un crime que de troubler l'harmonie qui règne parmi tous les honnêtes gens à considérer la mort de Tisza comme une des nos plus grandes tragédies nationales.

Aujourd'hui, tout le monde se rend déjà compte que cette hâte fébrile avec laquelle Tisza s'efforçait d'écarter tout obstacle pouvant entraver la consolidation intérieure du pays et le développement de sa force armée lui fut suggerée par son génie visionnaire qui lui permit de prévoir cette époque fatale où se déciderait la destinée du peuple et de l'Etat hongrois. Plus d'une fois retentirent ses paroles prophétiques que « nous dansons sur un volcan », mais on s'est moqué de lui comme d'un maniaque lorsqu'il s'était écrié au

plus beau temps de la paix, lorsque aucun nuage n'obscurcissait encore l'horizon de la politique extérieure: « La nation ne retrouvera-t-elle pas donc sa sagesse politique, son patriotisme prêt à des sacrifices, son énergie prompte à agir avant la catastrophe dont seule la grâce de Dieu « nous préserve maintenant, mais qui peut s'abattre sur nous, d'un moment à l'autre, par la volonté inexorable du Destin ? »

« Croyez-moi maintenant, — disait-il — tant qu'il n'est pas tard encore et non pas d'ici à quelques ans, pour me dire, peut-être sur les ruines de la patrie: Tu avais eu raison ! »

Aujourd'hui nous pouvons réellement dire sur les ruines de la Hongrie: Tisza avait eu raison !

Il avait eu raison lorsqu'il prédit l'approchement de la catastrophe, en engageant la nation à rester unie et à se préparer pour la grande lutte.

Il avait eu raison lorsqu'il s'efforça d'éviter la guerre et qu'il prévit l'intervention de la Russie et de la Roumaine, le conflit mondial et le bilan défavorable de la victoire.

Il avait eu raison lorsque, durant la guerre, il avertit la nation de déployer toutes ses forces au suprême degré, parce qu'il savait que nous ne trouverions pas grâce devant nos ennemis.

Il avait eu raison lorsque, au milieu des plus grands succès militaires, il ne cessa d'insister sur la nécessité de conclure la paix aussitôt qu'une possibilité s'en présenterait.

Il avait eu raison lorsque, au Conseil de la Couronne, il s'opposa à la guerre sous-marine renforcée, qui servit de prétexte immédiat à l'intervention de l'Amérique.

Il avait eu raison lorsque, après sa démission, il ne passa pas à l'opposition et évita de désavouer, par un vote parlementaire, le gouvernement, ce qui aurait exposé le pays aux excitations de nouvelles élections pendant qu'il combattait pour son existence.

Il avait eu raison encore en beaucoup de choses dont ses adversaires souriaient ou se moquaient, mais que les événements ont tristement justifiées dans la suite.

Il n'avait pas eu raison qu'en une seule chose : c'est de n'avoir pas mis en sûreté sa personne, lorsqu'il devait savoir et savait aussi qu'il serait la première victime de toute

révolte, car toute révolution ne se croirait sûre de sa victoire qu'en passant sur son cadavre.

Tant qu'il vivait, il aurait pu soulever à tout moment la nation plongée dans la léthargie, car il représentait, sans posséder les attributs du pouvoir, à lui seul, une autorité incontestable. Sa force résidait en sa personnalité. Même après sa démission, il était resté le chef reconnu de l'intelligence hongroise, et son courage intrépide, uni à la puissance suggestive qu'il exerçait même sur les grandes masses, aurait sans doute inspiré une peur salutaire aux facteurs des troubles révolutionaires. Il était le chef prédestiné de la contre-révolution. Il devait donc mourir. Ce fut une fatalité pour lui et pour le pays. Car, avec lui, toute l'ancienne Hongrie s'était écroulée, ensevelissant sous ses ruines le trône, notre constitution millénaire, et supprimant pour quelque temps même toute manifestation du sentiment national et patriotique sous la terreur.

Sa mort eut l'effet d'un conp de foudre sur la société découragée, et les hommes tremblants cachaient, dans leur angoisse, même leurs pleurs et leurs peines.... Mais aussitôt que fut libéré ce morceau de terre qui nous restait comme patrie de l'ancienne grande Hongrie, c'est de centaines de milles poitrines que sortit le cri désolé: où est-il, notre chef, notre pilier solide comme un roc, où es-tu, Etienne Tisza? Et nous nous demandons en nous creusant l'esprit: est-il possible que la balle des assassins ait éteint pour jamais cette étincelle divine que la volonté du Tout-Puissant avait placée dans le cœur et le cerveau d'Etienne Tisza?

Est-il possible que le Nirvâna enseigné par Bouddha fût vrai; est-il possible que les païens eussent eu raison en croyant que la mort signifiait l'anéantissement complet et qu'après la mort s'ensuivait ce même néant qui avait précédé la naissance?

Peut-être la miséricorde divine avait-elle appelé Etienne Tisza pour qu'il ne vît point l'humiliation de son pays, la terreur rouge, l'invasion roumaine, la paix de Trianon, qui auraient brisé son grand cœur de patriote ardent.

Rappelons-nous les paroles de l'Ecriture sainte: « Deus properavit educere e medio iniquitatum; son âme fut aimée

de Dieu et c'est pour cela qu'Il s'est hâté de la retirer du sein de la méchanceté ». Puisons dans cette idée la foi sublime que la tragédie émouvante qui priva de son meilleur fils la nation hongroise, si persécutée par le sort, avait pour destination de donner des ailes à la légende qui surgit autour de la mémoire d'Etienne Tisza, afin que les générations à venir puissent s'en inspirer pour cultiver, avec une fidélité inébranlable, cet amour élevé de la patrie pour lequel il avait vécu, combattu et pour lequel il est mort en martyr. Autour de sa tombe à Geszt, le souci et l'espoir patriotique doivent se tendre la main, car la mémoire de Tisza exige de nous tous de ne jamais désespérer lorsqu'il s'agit du bien de la patrie, mais de faire, avec un ferme espoir dans un meilleur avenir, tout ce qui est en notre pouvoir pour qu'elle regagne son ancienne splendeur.

Lorsque nous reportons nos pensées vers Etienne Tisza, que les larmes ne viennent pas à nos yeux; soyons plutôt fiers d'avoir pu appeler le nôtre un tel homme, et si nous restons déconcertés devant cette question: pourquoi devions-nous le perdre si tôt, cherchons consolation dans les paroles de St-Ambroise: « Nos amis ne nous quittent pas, il ne font que nous devancer » et récitons les vers de notre poète, Jean Arany: « L'âme vit, il y aura un revoir! »

Bon Ervin Roszner.

L'ARMISTICE DE PADOUE ET LA CONVENTION DE BELGRADE

(Contribution à l'histoire de la trahison de Károlyi.)

Ce fut une énigme de l'histoire des temps d'après-guerre que la démarche faite par Michel Károlyi auprès du commandant en chef des armées d'Orient, le général Franchet d'Espéray, pour conclure avec lui une convention spéciale de la part de la Hongrie, lorsqu'une armistice s'étendant à tous les fronts de l'ancienne monarchie et, partant, à la Hongrie avait déjà été établie entre les puissances alliées et associées et l'Autriche-Hongrie. On sait, en effet, que le 3 novembre 1918, les représentants du Commandement Suprême de l'armée italienne, avec le général Badoglio en tête, et les représentants du Commandement Suprême de l'armée austro-hongroise, avec le général de Weber en tête, sont tombés d'accord sur les conditions qui avaient pour suite la cessation des hostilités sur terre, sur mer et dans l'air. Ayant été conclue à Padoue, sous les auspices du chef du Commandement Suprême de l'armée italienne, M. Diaz, cette armistice s'appelle aussi «l'armistice de Padoue» ou «l'armistice de Diaz».

Or, bien que cette armistice fût favorable à la Hongrie, puisqu'elle lui garantissait l'intégrité de ses frontières, Michel Károlyi se rendit, le 13 novembre 1918, avec sa suite de mémoire funeste, à Belgrade, pour solliciter la conclusion d'un accord spécial qui n'eût trait qu'à la Hongrie seule. C'est à cette occasion que M. Franchet d'Espéray, brave soldat français de vieille roche, s'était adressé à Károlyi pour lui dire ces paroles mémorables: «Vous êtes tombés si bas?» en désignant les «membres du conseil des soldats», ces avant-coureurs du bolchevisme, qui se trouvaient dans son

entourage... Quoi qu'il en soit, le fait est qu'aujourd'hui encore on ignore à quels mobiles devait obéir le chef de la « révolution » et de la « république » hongroises, en concluant cette convention dite de Belgrade qui fut le point de départ du morcellement de la Hongrie.

Un des membres de la commission austro-hongroise d'armistice, le colonel François de Nyékhegyi, vient de publier un petit ouvrage en hongrois (1) où il cherche à approfondir les raisons qui déterminèrent Károlyi et son gouvernement à leur entreprise fatale. Il n'arrive pas à s'expliquer pourquoi ces politiciens, qui avaient eu connaissance de l'armistice conclue sous les auspices du général Diaz, puisqu'ils avaient donné leur assentiment aux pourparlers de Padoue et qu'ils furent régulièrement informés de toutes les phases des négociations, pourquoi ces politiciens s'entêtent à passer une nouvelle convention; leur procédé est d'autant plus incompréhensible que — comme nous le disions déjà — d'après l'armistice de Padoue, *les anciennes frontières de la Hongrie ont été laissées intactes,* tandis que, en vertu de la convention militaire conclue à Belgrade, Károlyi et son ministre de la guerre, s'engagent à évacuer de vastes territoires hongrois pour les livrer aux Tchèques, Serbes et Roumains. En dehors des clauses territoriales, ce document contient encore des stipulations de diverse nature qui ne sont pas moins inspirées de cet esprit de générosité qui caractérise tous les actes des soi-disant vainqueurs de 1918.

Le colonel de Nyékhegyi nous raconte, d'une façon très intéressante, l'histoire mouvementée de l'armistice, les péripéties dramatiques des pourparlers qui en précédèrent la conclusion à Padoue, en s'appuyant sur des documents qu'il cite dans le texte original. Ce qui nous frappe surtout dans son récit, c'est l'attitude rigide de la commission militaire italienne à l'égard de la commission austro-hongroise. Cela s'explique par le fait qu'à ce moment les Italiens étaient encore dirigés de Versailles et tout imbus de la gloire de

(1) *A Diaz-féle fegyverszüneti szerződés.* (A paduai fegyverszünet.) — Személyes tapasztalatok és hiteles okmányok alapján. (Budapest, 1922.) — (*L'armistice de Diaz ou de Padoue.* — Sur la base d'expériences personnelles et de documents authentiques.)

leur « victoire ». Personnellement, le chef de la commission italienne, le général Badoglio, fut d'une charmante amabilité, mais quant au côté méritoire, les Italiens n'admirent aucune contradiction, et les plénipotentiaires du Commandement Suprême de l'armée austro-hongroise, notamment MM. de Weber, Schneller, le prince Liechtenstein, Fr. de Nyékhegyi, Zwierkowski, le baron de Seiller, Camillo Ruggera durent se soumettre à toutes les conditions humiliantes et diffamantes qui leur furent imposées.

Le colonel de Nyékhegyi met en évidence le fait, qu'au cours des négociations, les Italiens ont particulièrement tenu à ce que la conclusion de l'armistice — qu'ils cherchèrent, du reste, à traîner en longueur par tous les moyens — ne fût pas suivie de la cessation immédiate des hostilités. Ce procédé singulier trouvait sa raison dans le besoin d'obtenir une victoire décisive — et bien facile — sur l'armée austro-hongroise qui n'opposait plus de résistance. Le général Diaz avait rédigé, le 4 novembre 1918, un bulletin sonore où il rendit compte des divers hauts faits d'armes de l'Italie qui consacrèrent, dans son opinion, la défaite totale de l'Autriche-Hongrie. Ce bulletin, qui avait pour but de faire impression sur les alliés et les associés de l'Italie, restera un chef-d'œuvre de l'art de chanter des opérations militaires grandioses qu'on peut exécuter à souhait — puisqu'il n'y a plus combat lorsque l'une des parties a déjà posé bas les armes, tandis que l'autre se bat encore avec une ardeur qui n'est entravée par aucune contre-action... Mais puisque le général Diaz avait ses motifs pour arranger les choses de façon à remporter cette victoire factice, n'insistons plus sur ce détail et revenons au sujet qui nous occupe particulièrement.

Il s'agit de prouver que l'armistice de Padoue était beaucoup plus avantageuse pour la Hongrie que la « convention militaire » conclue sans aucune nécessité par Károlyi à Belgrade. M. de Nyékhegyi produit, à cet effet, des arguments qui sont formels. Dans le protocole des conditions d'armistice entre les Puissances alliées et associées et l'Autriche-Hongrie, on peut lire, parmi les clauses militaires :

« Evacuation de tout territoire envahi par l'Autriche-Hongrie depuis le début de la guerre et retraite des forces austro-hongroises dans un délai à déterminer par les Géné-

raux Commandants en Chef des Forces Alliées sur les différents fronts, au delà d'une ligne fixée comme suit:

Du pic Umbrail jusqu'au nord du Stelvio, elle suivra la crête des Alpes Réthiennes jusqu'aux sources de l'Adige et de l'Eisach, passant alors par les monts Reschen et Brenner et sur les hauteurs de l'Oetz et du Ziller.

La ligne ensuite se dirigera vers le Sud, traversera le Mont Tolbach et rejoindra la frontière actuelle des Alpes Carniques. Elle suivra cette frontière jusqu'au Mont Tarvis et après le Mont Tarvis, la ligne de partage des eaux des Alpes Juliennes par le Col Prédil, le Mont Mangart, le Tricorno (Terglou) et la ligne de partage des eaux des Cols de Podberdo, de Podlaniscam et l'Idria. A partir de ce point, la ligne suivra la direction du Sud-Est, vers le Schneeberg, laissant en dehors d'elle tout le bassin de la Save et de ses tributaires, du Schneeberg, la ligne descendra vers la côte, de manière à inclure Castua, Mattuglia et Volosca dans les territoires évacués.

Elle suivra également les limites administratives actuelles de la province de Dalmatie en y comprenant, au nord, Lisarica et Trihania et au sud, jusqu'à la ligne partant sur la côte du Cap Blanca et suivant vers l'Est les sommets des hauteurs formant la ligne de partage des eaux, de manière à comprendre dans les territoires évacués toutes les vallées et cours d'eau descendant vers Sebenico, comme la Cicola, la Kerka, la Butisnica et leurs affluents. Elle enfermera aussi toutes les îles situées au nord et à l'est de la Dalmatie depuis Prémuda, Selve, Ulbo, Scherda, Maon, Pago et Puntadura au nord, jusqu'à Meleda au sud, en y comprenant Sant-Andrea, Busi, Lissa, Lesina, Tercola, Curzola, Garra et Lagosta, ainsi que les rochers et îlots environnants, et Pelagosa, à l'exception seulement des îles Grande et Petite Zirona, Bua Solta et Brazza.

Tous les territoires ainsi évacués seront occupés par les forces des Alliés et des Etats-Unis d'Amérique. »

Il appert donc de ce document que, si l'armistice conclue à Padoue prévoyait le démembrement de l'Autriche, elle *laissait intacte le territoire de la Hongrie.* Du reste, le colonel de Nyékhegyi ne s'est pas contenté de tirer cette conséquence du seul fait que dans la partie du protocole des conditions d'armistice que nous venons de citer, il n'est point fait mention spéciale des fronts concernant la Hongrie, car sur sa question, *le général Badoglio avait expressément déclaré « que par rapport au Monténégro, à la Serbie, aussi bien qu'à la Roumanie, à l'Ukraine et à la Pologne, c'était*

la frontière actuelle de l'empire qui devait être considérée comme ligne de démarcation lors de la retraite des troupes austro-hongroises », *ce qui revenait à dire que, pour la Hongrie, ses frontières anciennes devaient servir comme lignes de démarcation.* (Pages 17 et 19.)

M. de Nyékhegyi fait remarquer que le document signé par Károlyi, ou plutôt par son ministre, le mal famé Linder, ne porte pas le nom d'*armistice*, mais de *convention militaire;* c'est que, comme Károlyi, M. Franchet d'Espéray devait aussi savoir que le conseil de guerre de Paris n'avait autorisé que seul le général Diaz à négocier une armistice qui mette fin aux hostilités entre les Alliés et tous les adversaires de la monarchie austro-hongroise; le commandant en chef de l'armée d'Orient n'avait donc pas qualité pour conclure un accord semblable. D'autre part, il aurait eu tort, de son point de vue, s'il avait refusé d'accepter les avantages offerts spontanément par Károlyi et son gouvernement; il fit donc signer par le général Henry la convention de Belgrade. Cependant, si on s'en fût tenu à l'armistice conclue antérieurement entre les généraux Diaz et Weber à Padoue, la Hongrie n'eût pas été démembrée déjà au moment où commencèrent les négociations de la paix et, vraisemblablement, on aurait pu obtenir des conditions beaucoup moins lourdes. Devant le fait accompli du morcellement de notre patrie au profit des Etats voisins, les maîtres du Conseil Suprême à Paris eurent vite fait de consacrer la mutilation et, partant, la ruine de notre pays.

Pourquoi le gouvernement de Károlyi avait-il entrepris son voyage à Belgrade? Pourquoi avait-il tenu à conclure une convention spéciale n'ayant trait qu'à la Hongrie seule, en cachant soigneusement devant le public hongrois le texte authentique de ce document scandaleux? (1) M. de Nyékhegyi attribue à une trahison consciente de Károlyi et de ses complices le crime capital perpétré à l'égard de la nation hongroise. Sans vouloir absoudre de cette accusation ce politicien ambitieux mais sans talent, ainsi que ses collaborateurs qui ne méritent pas l'honneur d'être cités par leur nom, nous devons, cependant, pour expliquer leur attitude, avoir recours

(1) Voir pages 58—60 du petit ouvrage en question.

à des raisons d'un ordre psychologique. Ces raisons, il en a déjà été souvent question dans cette Revue, durant et après la guerre.

Il s'agit de la supercherie ententiste, la plus éhontée qui eût jamais été commise au su et au vu du monde entier et dont, entre autres, Károlyi et son groupe « ententophile » paraissent être tombés victimes. Nous n'avons pas manqué de mettre en relief, ici-même, cette vaste blague qui consistait à identifier la victoire des Alliés avec la victoire du droit, de la justice et de la civilisation, etc. ; la propagande menée avec une adresse infernale par nos adversaires, parvint toutefois à faire accroire à beaucoup, dans les pays des puissances centrales, que l'Entente prenait au sérieux ces phrases ronflantes qu'elle lançait, par la bouche et la plume de ses politiciens et journalistes, sur une paix juste et tous ses ingrédients, dans le seul but de tromper les peuples de l'Autriche-Hongrie, de l'Allemagne, etc. et de saper leur moral. Or, Károlyi et ses adeptes, qui n'avaient la moindre idée de la mentalité véritable des Alliés, pouvaient être de bonne foi en admettant que leur attitude pacifiste, radicale ou, disons brièvement, « ententophile » durant la guerre — attitude qui, malheureusement, ne fut possible qu'en Autriche-Hongrie et en Allemagne — leur concilierait les bonnes grâces de ceux qui allaient, grâce à leur traître appui, bientôt sortir victorieux d'une guerre où ils ne subirent que défaite après défaite.

Un des ministres de Károlyi, le même qui avait déclaré, quelques jours avant l'effondrement des puissances centrales, dans la Chambre des députés, que lui et ses partisans « étaient des amis de l'Entente » (amitié qui ne fut jamais payée de retour), parvenait à peine à réprimer sa joie exubérante, lorsqu'il faisait savoir aux journalistes hongrois rassemblés autour de lui que « nous avions posé les armes sans conditions ». Ce politicien, dépourvu de sagesse, croyait faire profession de son défaitisme enragé en parlant ainsi et, probablement, il espérait que Wilson et Clemenceau lui en sauraient gré. Il devait en être de même de ce Linder qui, en qualité de ministre de la guerre, avait déclaré « qu'il ne voulait plus voir de soldats », dans la supposition, tout à fait fausse, qu'il ferait ainsi impression sur les Alliés qui, cependant, n'affichèrent des idées pacifistes que pour

leurrer les crédules. Voilà la grande erreur de Károlyi et de son entourage : ignorants en politique étrangère, ces gens tenaient à accentuer de toutes façons leur adhésion aux nobles principes pour lesquels les « démocraties occidentales » prétendaient combattre : paix durable et équitable, affranchissement des petites nations, auto-disposition des peuples et autres balivernes. Dupes de cette phraséologie, ils insistent donc sur l'indépendance de la Hongrie en concluant une convention spéciale au nom de ce pays seul (ce qui explique leur excursion fatale à Belgrade) ; ils s'empressent de proclamer la « république populaire » et, pour mettre le comble à leur forfait, ils font déposer les armes par les régiments hongrois qui eussent été appelés à repousser l'invasion de l'ennemi. Mais nous le répétons : tout en devenant les fossoyeurs de leur patrie, Károlyi et ses complices n'ont pas agi par méchanceté préconçue ; ils obéirent plutôt à des suggestions perfides venues du dehors que, dans leur naïveté criminelle, ils avaient le tort impardonnable de prendre pour sincères.

RASTIGNAC,

LE CHOMAGE INVOLONTAIRE DU MONDE, SES EFFETS, SES CAUSES ET LES MOYENS DE LE COMBATTRE

(Fin.) 2

Quelque important développement qu'ait pu prendre après la guerre, l'organisation du placement, elle ne pouvait naturellement combattre qu'avec un succès restreint l'extraordinaire détresse qui régnait sur le marché du travail. Les offices de placement ne peuvent évidemment fournir que l'occasion de travail qui existe. Mais si cette occasion disparaît de plus en plus, comme c'est le cas dans la crise actuelle, les possibilités de placement s'épuisent pareillement. Il fallait donc avoir recours à d'autres moyens extraordinaires, pour se rendre maître du fléau et, en particulier, pour créer et multiplier les occasions de travail. Assurément, cette façon de procéder entraîne des frais inévitables, mais la grande majorité des Etats a considéré qu'il valait mieux dépenser la même somme ou même une somme un peu supérieure pour procurer du travail aux ouvriers que de débourser des capitaux toujours plus considérables pour assister les chômeurs, sans arriver à d'autre résultat que de leur prêter une aide inefficace. C'est pourquoi l'on a cherché, dans les différents pays, d'après des principes divers, mais en vue du même résultat, à remplacer les œuvres d'assistance improductive aux chômeurs involontaires par des œuvres d'assistance productive.

Entre les mesures ordinaires et les mesures extraordinaires se placent des mesures de transition, qui sont l'exécution des travaux publics et des commandes faites par l'Etat. Dans presque tous les pays qui souffrent du chômage involontaire, — ne citons ici que l'Angleterre, l'Italie, la

Suisse, la Suède, la Norvège, le Danemark, les Etats-Unis d'Amérique, le Canada, le Chili, etc. — on s'est efforcé, dans la limite des possibilités locales et des capacités financières, d'augmenter, en temps de crise, le nombre ou l'importance des commandes faites par l'Etat et des travaux d'utilité publique et d'y employer de préférence les chômeurs involontaires. On a poussé tout particulièrement et utilisé dans le sens indiqué la construction des voies ou moyens de trafic, — rues, ports, chemins de fer, canaux, installations de port, etc. — et cela sur une vaste échelle. Par-ci par-là, on a cherché à tirer une meilleure utilisation de ces travaux par l'extension qu'on leur a donnée et par le changement des équipes chargées de les exécuter. Assurément, il ne faut point dédaigner les succès dont ce genre d'efforts a été couronné. Mais, dans la plupart des cas, il est impossible de délimiter clairement l'importance des travaux qui auraient été effectués si l'on n'avait point eu égard à la crise du marché du travail, et dans quelle mesure les ouvriers auraient pu être utilisés, abstraction faite de cette crise. Pour la même raison, il est impossible de fournir des indications d'ordre général concernant l'excédent de dépenses faites dans le but de remédier au chômage. Des efforts de cette espèce sont limités par le fait que l'occasion et la possibilité de procurer ce genre de travaux ne se présentent pas toujours dans une large mesure; ils sont limités aussi par le fait que l'étendue même de ces travaux dépend de la question de savoir quel rendement on peut en attendre dans un temps déterminé; ils sont limités enfin par le fait que ces travaux entraînent des frais considérables. Ils présentent l'avantage d'offrir, par leur nature même, à la main-d'œuvre, un travail très copieux qui n'exige aucune préparation essentielle, particulièrement les travaux de terrassement, en sorte que les ouvriers non-qualifiés aussi bien que les ouvriers qualifiés appartenant aux professions les plus différentes peuvent y être employés. Ils ont le défaut de n'offrir que relativement peu d'occasions d'occuper dans leur profession spéciale les chômeurs involontaires. Ils présentent même le danger, pour de nombreuses catégories d'ouvriers qualifiés, par exemple les mécaniciens dits « de précison », les horlogers, les spécialistes en travail du bois, etc. — de

provoquer chez ces travailleurs d'élite surtout par les travaux de terrassement, une dégradation directe de la technique professionnelle et, d'autre part, ce genre de travaux est corporellement trop rude pour les chômeurs appartenant à d'autres catégories, par exemple : les ouvriers textiles, les tailleurs, des employés de bureau, etc.

Les travaux dits « de chômage » sont apparentés aux travaux publics. Ici aussi il s'agit surtout de travaux commandés par les corporations publiques, telles que l'Etat, les communes, etc., et ici aussi l'aménagement du terrain, les constructions de voies de trafic, etc. jouent un rôle particulièrement important.

La différence entre les mesures du groupe précédent et les travaux de détresse consiste en ce que, dans le cas de ces derniers, il s'agit de mesures extraordinaires, adoptées expressément à l'effet de remédier au chômage. Ces travaux ayant pour but de donner de l'occupation au plus grand nombre possible de sans-travail, il convient de juger avec une certaine largeur d'esprit la question de leur rendement, et de ne pas oublier que les économies qu'ils permettent de réaliser sur les secours à accorder aux sans-travail, constituent un facteur économique de la plus haute importance. Des travaux de ce genre ont été entrepris dans la plupart des pays, tandis que quelques-uns, la Finlande p. ex., y sont défavorables, parce qu'ils ne les jugent pas suffisamment rémunérateurs. On rejette aujourd'hui assez généralement les travaux dont l'organisation n'a d'autre but que celui d'occuper les sans-travail et renonce plus ou moins à obtenir un résultat économique. Les travaux de détresse ayant pour objectif de créer du travail pour les chômeurs et de l'utiliser dans la mesure la plus large possible pour combattre le chômage, il en résulte que l'organisation de ce travail, la fixation des salaires, etc., offrent des divergences avec les systèmes adoptés pour d'autres travaux. Dans la plupart des Etats, on est à peu près unanime à exiger que les travailleurs à employer aux travaux de détresse, soient demandés aux bureaux de placement syndicaux — surtout aux offices de travail publics — qui doivent les rappeler quand ils peuvent leur procurer du travail dans leur profession. On veut en outre que les salaires soient maintenus plus bas

que ceux des autres travaux, afin d'éviter que les ouvriers n'abandonnent leur profession pour se porter vers les travaux de détresse. Cette réduction des salaires s'est heurtée presque dans tous les pays à une vive résistance de la part des sans-travail, en tant qu'elle allait à l'encontre des tarifs existants ou d'autres accords et règlements concernant les salaires. L'opposition a été moins vive là où l'on a maintenu les tarifs, tout en réduisant la durée du travail, et par suite, le gain de chacun des chômeurs employés. Ce système offre aussi l'avantage de pouvoir admettre aux travaux un nombre plus considérable de chômeurs, mais son application rencontre des obstacles du point de vue technique, ainsi que dans l'utilisation des moteurs et des machines; dans la coopération avec certains spécialistes indispensables, les difficultés de la surveillance, le calcul de la somme de travail fourni et surtout dans le cas de travail à la pièce, etc. A ces difficultés viennent, dans certains pays, s'en ajouter d'autres, résultant du climat, notamment la nécessité de ne rien perdre de la saison d'été et d'arrêter plus ou moins les travaux pendant l'hiver.

Les avantages des travaux de détresse sont semblables à ceux des travaux publics. Dans une plus large mesure encore que ces derniers, ils offrent la possibilité d'occuper les simples manouvriers, mais ils présentent moins d'occasions pour employer les chômeurs à des travaux de leur métier. Les inconvénients des travaux publics se retrouvent donc également, et même à un degré plus élevé, dans les travaux de détresse. Comme il a été dit plus haut, l'organisation de ces travaux, et surtout la question des salaires, rencontrent des difficultés dans la plupart des pays, de sorte que souvent on se montre sceptique à l'égard des conséquences économiques d'une pareille mesure, dont on trouve les avantages disproportionnés aux frais qu'elle occasionne. En général, les occasions de créer des travaux vraiment utiles sont d'autant plus nombreuses et plus variées que la vie économique d'une contrée est moins intense, mais c'est justement dans les contrées où l'intensité de la vie économique est grande que le chômage sévit le plus. Cette inégalité dans la répartition locale des occasions de travail est un autre obstacle à l'efficacité de la lutte contre le chômage.

Tout bien considéré, on peut dire que les travaux mis en train, s'ils n'ont pas remédié à la détresse, l'ont du moins considérablement mitigée. En Allemagne, p. ex., ils ont occupé, par moments, plus de la moitié, en Suisse, plus d'un quart des chômeurs. Le montant des frais qu'ils ont occasionnés varie dans les différents pays selon la valeur de la monnaie. En Allemagne, où du 1er avril 1920 jusqu'à fin mars 1922, on a dépensé 1·1 milliards de marks papier, équivalant à 20 millons de francs or, ces frais ont été peu considérables. Il faut, il est vrai, tenir compte du fait que les sommes affectées à l'assistance des sans-travail ne représentent qu'environ 30% du total des frais causés par les travaux de détresse. Dans d'autres pays où le change est plus favorable, la dépense est naturellement bien plus forte. A tout prendre, on peut compter que, pendant l'année 1921, les travaux de détresse ont absorbé, dans l'Europe seule, plus d'un milliard de francs or. Tant qu'on n'aura pas, par un accord international, créé un système de secours mieux organisé, on ne saurait renoncer au mode actuel d'assistance par le travail, mode qui en tout cas est préférable à l'improductif paiement de secours en argent.

Afin de réduire les frais de l'aide aux sans-travail, on a tenté — non sans succès — dans plusieurs pays, notamment en Suisse et en Allemagne, d'employer le fonds de l'assistance à lever les obstacles qui, en temps de crise, empêchent l'ouvrirer de trouver de l'occupation. On a employé, soit les ressources de l'assistance aux sans-travail, soit des fonds spéciaux, à transférer des chômeurs appartenant à des métiers encombrés dans des métiers offrant des chances plus favorables; à préparer des spécialistes faisant défaut dans certaines industries (bâtiment, métallurgie, etc.); à ramener à l'agriculture des ouvriers industriels en surnombre; et surtout à refaire l'éducation des mutilés de la guerre, ainsi que d'autres personnes d'une capacité de travail réduite. Les résultats obtenus sont appréciables. Les obstacles auxquels on se heurte, proviennent du fait qu'il n'est naturellement pas facile de refaire l'éducation d'un adulte, ni de trouver des professions où un novice soit assuré d'une occupation durable. Cette difficulté grandit à mesure qu'augmente le nombre des groupes atteints par le chômage. Du

reste, un échange international des expériences faites en cette matière serait fort désirable.

Aux mesures ayant pour but de préparer à de nouveaux métiers on peut assimiler celles qui sont destinées à faciliter aux chômeurs la reprise de leur métier: fourniture d'outils et de vêtements de travail, avance de frais de voyage et de déménagement en cas de déplacement, subvention aux membres de la famille obligés de rester à l'ancienne residence, etc. Toutes ces mesures, naturellement, ne sauraient être efficaces qu'autant que le pays peut encore offrir des occasions de travail. Elles pourairent sans doute être rendues bien plus efficaces si l'on arrivait, en dépit des difficultés résultant du change, à organiser sur une large échelle un échange de main-d'œuvre de pays à pays.

Le désir de rendre l'assistance aux sans-travail, indépendante des étroites limites du sol national, a inspiré une série de mesures de politique commerciale, notamment en Angleterre, en Belgique et en Suisse. Il s'agit, pour l'Angleterre, de l'*Overseas Trade (Credit and Insurance) Act 1920*, de l'*Overseas Trade (Credit and Insurance) Amendment 1921*, complété par le *Trade Facilities Act 1921*; pour la Belgique, de la «Loi sur la garantie de bonne fin de ventes de marchandises belges à l'étranger» du 7 août 1921; pour la Suisse, du décret du Conseil fédéral du 12 décembre 1921 concernant un secours fédéral extraordinaire pour l'industrie horlogère suisse. L'idée fondamentale, qui est à la base de toutes ces mesures législatives, consiste en ce que l'Etat, afin de faciliter l'écoulement des marchandises nationales dans les pays à pouvoir d'achat réduit, partage avec l'exportateur les risques des affaires d'exportation. Un pouvoir d'achat réduit étant régulièrement la conséquence d'une dépréciation de la monnaie, on a pensé en première ligne à l'exportation dans des pays à change défavorable. La loi suisse a même été expressément rendue en vue de compenser les pertes «occasionnées par le change».

Les lois mentionnées, en effet, touchent au vif de la question du chômage, car le problème du travail à procurer aux chômeurs est, à peu de chose près, identique à celui du relèvement du change.

Cela ressort à l'évidence d'une comparaison entre la

situation et le développement du chômage, d'une part, et l'évolution du change, de l'autre. Le résultat ne saurait être modifié sensiblement par le fait que les méthodes servant à établir la statistique des sans-travail sont très différentes dans les divers pays et ont fourni des chiffres qui ne sont pas toujours comparables.

Une simple comparaison de la situation actuelle du chômage et du cours du change dans les principaux pays en question suffit pour faire voir le rapport qui existe entre ces phénomènes. Le dollar des Etats-Unis d'Amérique qui, par suite de sa couverture or extrêmement elevée, ainsi que par l'étendue de son rayon d'action, est devenu aujourd'hui, pour ainsi dire, la mesure de la valeur de la monnaie du monde entier, sert de base à une représentation des variations du change exprimées en pourcentages de la parité or. La parité est le plus élevée en Suisse, où elle atteint 101%: c'est aussi la Suisse qui, avec environ 150.000 individus n'ayant pas ou peu de travail, est le pays relativement le plus atteint par le chômage. Viennent ensuite les Etats-Unis eux-mêmes, avec 100% de la parité et trois à quatre millions de sans-travail, et la Suède, avec 90% de la parité et 158.000 sans-travail (près de 30% des membres des syndicats). A la Suède emboîtent le pas, la Hollande avec 94% de la parité et un nombre de sans-travail qui, bien que restreint par les conditions économiques exceptionnelles de ce pays, n'en est pas moins considérable; et l'Angleterre, avec 90% de la parité et près de deux millions de chômeurs (16½% des associations des travailleurs). Le Danemark, avec 77% de la parité, compte le chiffre relativement très élevé de 100.000 sans-travail; la Norvège, avec 62% de la parité, possède également un nombre considérable de chômeurs (47.000).

Au bas de l'échelle se trouvent l'Autriche, avec moins d'un pour cent de la parité et seulement 17.000 sans-travail; l'Allemagne, avec 2% de la parité et le chiffre relativement peu considérable de 200.000 sans-travail (3·3% des membres des syndicats), et la Tchécoslovaquie, avec 9% de la parité et 16.000 sans-travail. On constate donc presque partout que la crise du travail est aiguë là où le cours du change est élevé, et qu'à une monnaie dépréciée correspond un nombre insignifiant ou peu considérable de chômeurs.

Ce phénomène ressort encore bien plus clairement, quand on examine dans chaque pays les évolutions des cours du change et de la crise du travail. En général, et abstraction faite de quelques exceptions résultant de l'influence des saisons et d'événements d'un caractère social ou économique particulier, — grèves, lock-out, etc. — il faudra bien reconnaître que les fluctuations du change entraînent régulièrement à leur suite des fluctuations similaires dans le chiffre des sans-travail — si même les deux phénomènes ne coïncident pas — et qu'ainsi une hausse du change ne va pas sans aggraver la crise du travail, ni une baisse du change sans l'atténuer. Le plus souvent, c'est la relation entre la monnaie nationale et le dollar qui règle le marché du travail, et ce n'est que par exception que le marché allemand influence le marché du travail, soit en accentuant, soit en affaiblissant le mouvement déterminé par le cours du dollar. Cela prouve que, pour le marché du travail de chaque pays, la hausse de sa monnaie nationale est beaucoup dépréciée. Cette constatation concorde avec le résultat qu'a donné une étude de la question entreprise au Danemark. Un rapport officiel du Département de statistique danois, publié dans le nº 1 des *Statitisken Efterretninger* du 5 janvier 1922, établit que la diminution de l'exportation danoise a destination des pays à change bas de l'Europe centrale est plus préjudiciable au marché danois que l'importation à bas prix des marchandises provenant ce ces pays.

En Norvège également, on s'est rendu compte que la crise du travail, qui va sans cesse s'aggravant, est due en grande partie au fait que le débouché allemand est fermé aux produits norvégiens.

Ce sont là des faits qu'il ne faudrait pas négliger quand on veut soumettre à un examen critique les rapports intérieurs qui existent entre le change et le marché du travail. C'est un phénomène économique reconnu depuis longtemps par la science, qu'un cours élevé du change est une entrave à l'exportation, parce que le taux des salaires et des autres frais de production se règlent sur le taux du change, les marchandises produites dans un pays à change élevé deviennent trop chères pour l'étranger. Elles deviennent trop chères, d'abord, pour les pays à change bas. Le pouvoir

d'achat de ceux-ci n'est pas assez grand pour qu'ils puissent se fournir d'articles, produits par des pays à change élevé. Ils sont forcés, ou bien de produire eux-mêmes, si faire se peut, des marchandises similaires, ou bien de les tirer du pays dont le change ne s'éloigne pas autant du leur, ou encore de se priver entièrement de ces marchandises, dussent-ils être vicimtes de la misère et de la faim.

Il en va même, jusqu'à un certain point, pour les pays à change moyen. Ils ont plus d'avantage à acheter les marchandises à bon marché des pays à monnaie dépréciée que les marchandises chères provenant de pays à change élevé.

Pour aggraver la situation du marché du travail dans les pays à change élevé, il n'est donc nullement nécessaire que leur marché soit débordé de marchandises provenant d'un pays à change bas. Contre un pareil débordement le pays à change élevé pourrait, d'ailleurs, se prémunir, dans une certaine mesure, par des droits d'entrée, des interdictions d'importation, etc. C'est le cours élevé du change qui, à lui tout seul, détermine l'aggravation du marché du travail. Le pays à change élevé voit son exportation diminuer parce que sur les marchés de pays à change moyen, il ne peut plus lutter avec la concurrence, et que, d'autre part, les pays à change bas se trouvent dans l'impossibilité de lui rien acheter. Il n'est nullement indispensable qu'un pays à change bas *augmente* son exportation. Celle-ci, au contraire, peut fort bien diminuer, parce qu'il faut d'abord approvisionner le marché national que n'alimente plus l'importation provenant des pays à change élevé, et ensuite, parce que l'industrie est privée des matières premières, des matières auxiliaires et des semi-fabriqués que jusque-là elle avait tirés des pays à change élevé et transformés en articles d'exportation. Voilà ce qui explique pourquoi, en 1921, les pays à change élevé, l'Angleterre, les Etats-Unis d'Amérique, etc., assistèrent à la fois à un fort recul de leur exportation et à une inquiétante augmentation du nombre de leurs chômeurs, tandis que l'Allemagne, en dépit du petit nombre de sans-travail qu'elle comptait, n'augmenta pas son exportation. C'est donc le chômage dans les pays à change élevé, et nullement le « dumping », imputé aux pays à change bas qui est la conséquence inévitable de la différence grandissante

entre les cours des changes respcctifs. Par conséquent, les dispositions prises à l'effet de combattre le « dumping », telles que les restrictions d'importation et autres mesures prohibitives, sont impuissantes à améliorer d'une façon appréciable la situation du marché du travail dans les pays à change élevé.

Il ne faudrait pas se laisser tromper par les apparences: la situation favorable du marché du travail, telle qu'elle apparaît dans les pays à change bas, est loin d'être pour ceux-ci un bienfait réel. Ne sont-ils pas contraints de produire eux-mêmes des objets que d'après les principes d'une saine économie politique ils devraient faire venir de l'étranger par la voie des échanges? De cette façon, ils occupent, il est vrai, des millions de bras, mais les travaux auxquels ils les emploient sont, au fond, des « travaux de détresse » dans la pire acception du mot: ils ne sont, en y regardant bien, qu'un chômage déguisé. Et cela est d'autant plus vrai que les pays à monnaine dépréciée sont forcés de sacrifier une partie énorme de leur capacité de travail pour se fournir à l'étranger des matières premières et autres qui leur font défaut et qui pourtant sont indispensables à leur production. Le cours du change continuant à baisser, il arrive un moment où le prix de vente des marchandises exportées ne couvre plus qu'à peine les frais causés par l'importation de nouvelles matières brutes. De là, une double nécessité: celle de rogner considérablement les salaires et celle de réduire autant que possible la production; ce qui signifie, pour les ouvriers, misère grandissante, pour l'industrie et le commerce, impossibilité de payer les produits de l'étranger. Et la dernière conséquence de cette évolution sera que les pays à monnaie dépréciée se verront, eux aussi, en proie au chômage; aujourd'hui déjà on peut constater des indices qui prouvent que ce danger n'est pas illusoire.

Les écarts excessifs qui existent entre les cours des changes et qui ont désorganisé la vie économique du monde entier, rendent difficiles, non seulment l'échange des marchandises, c'est-à-dire l'échange indirect de la main-d'œuvre, mais aussi l'échange direct de celle-ci, autrement dit, les déplacements des personnes en quête d'occupation dans un pays étranger. Comme il a été dit plus haut, un échange de cette nature est conforme aux principes d'une saine économie

et avantageux aussi bien au pays qui fournit la main-d'œuvre qu'à celui qui l'emploie, car fort souvent un pays produit des travailleurs particulièrement doués pour concourir aux tâches économiques spéciales d'un autre pays. A l'heure présente, cet échange est paralysé au détriment de toutes les parties intéressées. Afin de ne pas aggraver le manque de travail dont ils souffrent, les pays à change élevé sont obligés de proscrire la main-d'œuvre étrangère. Les ouvriers des pays à change élevé n'émigrent plus dans les pays à change moyen et moins encore dans les pays à change bas, parce que les salaires qu'on leur y accorderait, seraient insuffisants pour faire vivre la famille qu'ils ont laissée à la maison. Ce sont là des problèmes d'économie politique internationale dont la solution est particulièrement importante à une époque où la reconstruction des provinces dévastées de la France est un des grands soucis du monde civilisé, et où l'on délibère sur les moyens à employer pour ranimer, avec l'aide des ouvriers étangers, la vie économique de la Russie.

Plus que tous les autres contre-coups de la guerre, la rupture de toutes les relations de l'économie mondiale, qui se rélève de la façon la plus brutale dans les écarts des changes, constitue la véritable cause de la misère sociale qui sévit dans le monde. Toutes les tentatives de combattre le chômage au moyen de mesures de politique sociale peuvent sans doute atténuer le mal et en prévenir les effets les plus néfastes. Mais il n'est possible de couper ce mal dans ses racines que si tous les peuples civilisés s'unissent étroitement et s'entr'aident réciproquement pour combler l'abîme qui sépare leurs changes; facilitent, par un échange libre des forces de travail, d'une part et des marchandises, d'autre part, la restauration de l'économie mondiale, et en infusant un sang nouveau aux forces d'achat en Europe, rétablissent et étendent les débouchés mondiaux.

REVUE DE POLITIQUE ÉTRANGÈRE

La crise financière récente fut provoquée par l'attitude intransigeante de la France à l'égard de l'Allemagne: les exigences de «réparation» eurent une répercussion fatale sur la vie économique de la Hongrie. La couronne tomba, dans le bref délai d'un mois, de 0·60 à 0·17 1/2 centime, ébranlant les bases mêmes de l'économie nationale en train de se consolider. Or, entre tous les problèmes de la Hongrie d'aujourd'hui, celui de la consolidation économique est le plus urgent et le plus important. Hélas! ce n'est pas la Hongrie qui en empêcherait la solution. L'effondrement de la couronne ne peut être ramené à aucune cause intérieure: le bilan hongrois de commerce extérieur accuse, en face de celui de l'année dernière, une amélioration visible; l'ordre intérieur est mieux assuré que dans les Etats voisins, surtout dans la Serbie et la Roumanie; la production agricole de cette année, si elle n'est pas excellente, ne laisse pas d'être au moins satisfaisante; le fait que les usines hongroises sont pourvues de commandes étrangères est une preuve éclatante de notre développement industriel. Le nombre de nos établissements industriels est encore augmenté par le déménagement de beaucoup de fabriques du territoire de l'ancienne Haute-Hongrie qui, par suite du change élevé de la couronne tchèque et à cause de la politique, — on témoigne à leur égard très peu de compréhension — sont forcés de quitter le terrain de leur activité d'antan. En un mot, toutes les conditions de la renaissance économique de la Hongrie sont données.

Cependant, on a tort d'estimer la couronne hongroise à la valeur du mark allemand, car — selon la déclaration récente du ministre hongrois des Finances — la réparation

allemande n'est pas en connexion directe avec la question des réparations hongroises. Le bien-être économique de la France dépend de la manière dont les exigences françaises seront remplies, tandis que des payements éventuels extorqués à la pauvre Hongrie mutilée, aucune grande puissance ne saurait attendre la guérison de ses calamités financières et économiques. C'est pourquoi l'opinion publique des grandes puissances commence à reconnaître que les stipulations des traités de paix, relatives aux réparations, ne peuvent pas être exécutées. Nous avons donc l'espoir bien fondé qu'en ce qui concerne notre pays, la raison remportera la victoire sur la démence et on ne poussera pas la Hongrie — au lendemain des révolutions — à de nouveaux pas désespérés.

Dans les enquêtes organisées par le ministre hongrois des Finances, auxquelles assistèrent tous les facteurs importants de la vie économique, on a presque unanimément constaté que la cause de l'effondrement de la couronne hongroise est attribuable, d'une part, à la spéculation inouïe, d'autre part, à la propagande envenimée des ennemis de la Hongrie, qui cherchent à ébranler la confiance de l'étranger pour notre pays.

D'après les informations de la presse serbe et roumaine, une légion de journalistes tchèques fut envoyée dans tous les centres plus ou moins importants du monde, avec le but avoué d'étudier le peuple en question. Cependant, les délégués reçurent en même temps l'ordre de chercher, pendant leur soi-disant voyage d'étude, des relations avec la presse, les organes diplomatiques, politiques, économiques et intellectuels de chaque pays, afin de pouvoir mettre ces relations au service de la propagande tchèque. L'importance toujours croissante de la Tchéquie dans la politique européenne prouve que les journalistes, grassement rétribués par l'Etat, accomplissent à merveille leur tâche, et ce placement de capital promet de riches résultats. Rien n'est plus naturel que la pointe de cette action se dirige contre la Hongrie.

Les Etats de la Petite-Entente s'occupèrent naguère de la question du développement de leur propagande. Le docteur Fiedler, ancien délégué tchèque à Vienne, le docteur Satora, chef de presse à la Légation tchèque de Suisse et secrétaire tchèque près le Secrétariat Général de la Société

des Nations, l'un des dirigeants les plus éminents du service tchèque de la presse étrangère, ont établi un projet grandiose en vue d'organiser, d'accord avec les Serbes et les Roumains, un service de propagande de grande envergure. Le projet fut accueilli, non seulement à Prague, mais aussi à Belgrade et à Bucarest, avec une sympathie marquée, et la discussion méritoire en fut confiée aux facteurs les plus compétents, c'est-à-dire aux chefs de presse des légations étrangères des Etats tchèque, roumain et serbe.

En se basant sur le plan Fiedler-Satora, les chefs de presse de la Petite-Entente ont arrêté, à la conférence de Carlsbad, les modalités de leur collaboration mutuelle. Les mesures précédant l'organisation ont déjà été prises dans les capitales de la Petite-Entente. Le centre de la propagande unitaire sera à Vienne, à la Légation tchèque de Vienne; et on se mettra bientôt à l'organisation des « succursales » qui, toutes, auront un cercle d'activité assez étendu.

Du reste, il faut reconnaître que nos voisins n'ont jamais cessé d'agiter l'opinion publique en faveur de leurs visées politiques: avant, durant et après la guerre. Aucun fait, aucun événement ne leur échappe, lorsqu'il s'agit de défendre le point de vue qui leur paraît naturellement seul juste. En voici un exemple tout récent. Dans notre N° du 15 mai, nous avons publié, de M. Jean Tatrosi, un article intitulé: *Les Hongrois de Moldavie.* M. Radu Rosetti, mis en cause par notre auteur, a cru devoir répondre à cet article de notre collaborateur, dans le N° du 6 août du *Journal des Débats*,[1]) et de protester contre les efforts des irrédentistes hongrois « en vue de créer en Moldavie *une nouvelle minorité magyare opprimée* ».

« M. Tatrosi se propose de dénoncer à l'opinion publique européenne l'existence, en Moldavie, c'est-à-dire sur le territoire de l'ancien royaume de Roumanie, d'une minorité hongroise dont les droits reconnus par les traités qui ont mis fin à la guerre mondiale, seraient foulés aux pieds. A cette fin, il accumule les erreurs. Ainsi il évalue à environ 100.000 le nombre des Tchangos. Cependant l'Annuaire catho-

(¹) *Une minorité ethnique imaginaire en Moldavie;* cet article a été reproduit par l'*Indépendance Roumaine*, dans son numéro du 13 août 1922.

lique du diocèse de Iassy pour 1913 donne, comme chiffre total de la population catholique en Moldavie, 78.682 âmes, duquel il faut soustraire 11.000 Autrichiens, Polonais, Allemands du Sud, Belges, Français, Italiens et Hongrois émigrés récemment. »

« La population hongroise de cette partie de la Grande Roumanie — dit encore le distingué savant roumain — a perdu, depuis bien des siècles, tout contact avec sa patrie d'origine, avec laquelle elle n'a plus rien de commun. Complètement identifiée avec le pays où elle est établie depuis plus de vingt-cinq générations, elle vit contente sous ses lois et n'a jamais manifesté le désir de réapprendre une langue presque complètement oubliée. Si les derniers traités protègent à la vérité les minorités ethniques, aucun d'eux, en revanche, ne prescrit de réssuciter celles qui depuis longtemps sont mortes de mort naturelle. »

Comme nous nous réservons de revenir sur cette thèse de M. Radu Rosetti, bornons-nous ici à la citer comme une preuve du travail intense que développent même les savants roumains pour répandre les idées qui conviennent à la politique de leur pays.

A. de H.

NOTES ÉCONOMIQUES

La situation charbonnière de l'Allemagne. — Les livraisons de charbon pour l'Entente.

L'Allemagne doit livrer à l'Entente, à titre de « réparation », 1,916 mill. t de charbon par mois. D'après la Comission des Réparations, cette quantité représente ce que la vie économique allemande pouvait supporter au temps de la fixation du « programme » des réparations en charbon. Du côté allemand on avait déjà alors déclaré que cette quantité surpasse sensiblement la capacité allemande ; entre temps, des circonstances sont survenues qui ont changé la situation tout à fait en défaveur de l'Allemagne. Il s'agit

a) des quantités que l'Allemagne a perdues par le partage de la Haute-Silésie ;

b) de la diminution de l'extraction des bassins restés en possession de l'Allemagne, surtout du bassin de la Ruhr.

Par suite de ces deux seuls faits, l'Allemagne a perdu 3.325.000 t, de sorte que les 1,916 mill. t — que la Commission des Réparations a jugés en son temps supportables et au-dessus des besoins intérieurs de l'Allemagne — seraient déjà plus qu'absorbés. Cette situation a amené des conditions qui mettent en danger non seulement la vie économique de l'Allemagne, mais en même temps la vie économique de l'Europe entière, comme le prouvent les dates que nous allons citer.

1. *Haute-Silésie :*

Antérieurement, la Commission des Réparations a pris pour base de ses décisions l'état de production de l'année 1913. Calculant de cette façon, on arrive aux chiffres suivants :

La Haute-Silésie produisait en 1913 .... 43.801.000 t.
la partie cédée à la Pologne produisait alors ...... 33.726.775 t.,
d'après ces chiffres, la perte de l'Allemagne se monte donc à 77% de la production antérieure de la Haute-Silésie. La perte calculée

sur la production totale de l'Allemagne en 1913 (sans la Sarre, le Palatinat et la Lorraine) atteint par conséquent 19,6%, c'est-à-dire environ 20%.

En prenant pour base une époque plus récente, à savoir les mois d'avril 1921 à mars 1922, l'Allemagne a tiré de la Haute-Silésie les quantités suivantes :

avril	1921	1.066.000 t
mai	»	18.000 t
juin	»	1.000 t
juillet	»	965.000 t
août	»	1.478.000 t
septembre	»	1.306.000 t
octobre	»	1.211.000 t
novembre	»	1.119.000 t
décembre	»	1.056.000 t
janvier	1922	995.000 t
février	»	852.000 t
mars	»	1.195.000 t
	total	11.262.000 t.,

ce qui donne en moyenne 1.185.400 t, si l'on ne tient pas compte des mois de grève du 1er mai au 15 juillet.

De cette quantité, la partie restée allemande livrait 272.642 t ; la perte nette des mines qui sont attribuées à la Pologne se monte donc à 912.758 t. A cela, il faut ajouter l'exportation de la Haute-Silésie, qui servait en partie à procurer à l'Allemagne, par voie d'échange, des charbons d'autre provenance, etc.

L'Allemagne n'a tiré en juin que 500.000 t environ de la Haute-Silésie, sa perte était donc de 685.400 t. Les raisons de ce déficit sont : diminution de l'extraction pendant la période de transition, difficultés de transport, ainsi que livraisons augmentées vers d'autres directions. Il faut encore prendre en considération que, par le partage de la Haute-Silésie, l'Allemagne a perdu 20% de sa production totale, comme il a déjà été mentionné au début de cet article.

Lors des négociations à ce sujet, on a fait remarquer aux délégués allemands que, d'après le traité de paix et d'après la convention de Genève, la Pologne est tenue de permettre, pour une durée de 15 années, l'exportation de charbon, coke et briquettes vers l'Allemagne, par suite de quoi celle-ci continuerait donc à recevoir de la Pologne les quantités nécessaires. Cependant, d'après l'alinéa 2 article 330

des conventions de Genève, la Pologne n'assume aucune garantie au sujet des quantités à livrer à l'Allemagne. En outre, la Pologne essayera sans doute de garder les bonnes sortes de charbon pour elle-même et de ne céder à l'Allemagne que des produits inférieurs. Il y a lieu, en outre, de tenir compte des faits suivants :

Par le partage de la Haute-Silésie, l'Allemagne a perdu une de ses ressources industrielles les plus importantes, celle qui lui permettait de maintenir sa vie économique. La partie industrielle de cette province devient maintenant purement polonaise, car il n'est pas vrai que le droit de propriété soit resté dans des mains allemandes, puisque d'une part, la possession du fisc prussien a passé, avec environ 11½% de la production totale de la Haute-Silésie, à l'État polonais, d'autre part, la plupart des autres mines sont la proprieté de familles qui sont devenues polonaises. Les mines d'Hohenlohe appartiennent à des Anglais, tandis que des groupements français et tchéco-slovaques se trouvent engagés dans certaines autres mines. Mais même pour la partie des mines restées en possession allemande (il ne s'agit que d'un pourcentage minime), toute la force de production et de consommation des mines, de leurs employés et de leurs ouvriers, se développe aujourd'hui en faveur de l'État polonais et ne profite rien à l'Allemagne ; tout au plus, quelques dividendes sont versées encore en Allemagne, après déduction des impôts. A l'ouest, dans le bassin de la Ruhr et surtout dans le bassin d'Aix-la-Chapelle, une partie des mines se trouve aussi en mains étrangères.

De ce que nous venous de dire, il s'ensuivrait que l'Allemagne devrait acheter, au delà de sa capacité déjà si considérablement diminuée par le partage, les charbons à un pays étranger, savoir à la Pologne. L'importation de la Pologne prendrait donc une place analogue à celle qu'occupe l'Angleterre, bien que le traité de paix ne prévoie que des livraisons en nature. En outre, les importations de cette partie de la Haute-Silésie porteraient préjudice au bilan de commerce allemand. Le fait que le charbon polonais peut être acheté en marks-papier, ne change rien à l'affaire, car ceci est aussi le cas pour les charbons anglais où les livres-sterling nécessaires sont également payés en marcs-papier. Pour rendre possible les livraisons sur compte réparation par un achat de charbon étranger, les livraisons en nature se changent donc dans des livraisons en argent, ce qui n'est pas compatible non plus avec les stipulations du traité de Versailles.

2. *Diminution de la production dans la Ruhr.*

Il a lieu de tenir compte encore du fait que la production de

l'Allemagne en charbon a subi une autre forte réduction par la diminution de l'extraction dans presque tous les bassins miniers, surtout dans la Ruhr, depuis l'époque où le programme des 1.916 mill. t. fut fixé. La moyenne journalière de l'extraction était dans les derniers mois, à partir de mars, comme suit :

	Ruhr	Aix-la-Chapelle	Saxe	Basse-Silésie	Lignite
mars	332.000	8.300	14.900	18.100	437.000
avril	322.000	7.900	14.400	18.100	442.000
mai	314.000	7.500	13.700	17.800	434.000
juin	297.000	7.125	14.310	19.700	—

Ce fait eut sur la vie économique de l'Allemagne un contre-coup très grave. Les efforts pour parer, par du travail supplémentaire, n'ont pas manqué, du côté du Gouvernement aussi bien que du côté privé. Malheureusement, les événements qui se sont passés dernièrement, ne laissent plus d'espoir qu'on puisse arriver à un travail supplémentaire.

3. *Situation générale.*

Il apparaît clairement que les 1,916 mill. t fixés par le programme précité ne suffisent pas aux besoins de la vie économique de l'Allemagne, besoins d'après lesquels la Commission des Réparations doit prendre ses décisions suivant partie VIII annexe IV § 4 et annexe V § 10 du traité de paix, « en tenant compte des nécessités intérieures de l'Allemagne autant que cela sera nécessaire au maintien de sa vie socialie et économique. » Aussi « elle pourra différer ou annuler ses demandes, si elle juge que la satisfaction complète des demandes est de nature à peser d'une façon excessive sur les besoins industriels allemands. » Citons comme preuve, l'augmentation énorme de l'importation allemande ; les chiffres groupés selon les différents mois sont :

	Haute-Silésie	Angleterre	Sarre	Hollande
janvier	—	116.559,—	37.988,—	4.975,—
février	—	216.451,—	53.817,—	293,—
mars	—	ca. 308.419,—	64.125,—	826,—
avril	—	» 163.517,—	26.855,—	1.680,—
mai	—	» 720.084,—	53.035,—	34.705,—

L'augmentation qu'on peut constater au mois de mai contre celui d'avril est attribuable en partie à certaines facilités qui ont été accordées ; l'augmentation plus forte de mai à juin ne peut être

expliquée par ce fait, mais par la pénurie excessive qui règne en Allemagne. Le charbon importé est utilisé par toutes les catégories des consommateurs et dans toutes les parties de l'empire. Aussi bien les chemins de fer et les usines à gaz que l'industrie et même les foyers domestiques en importent, ce qui prouve que ce produit manque partout. Les chemins de fer et les usines publiques ne se chargeraient certainement pas du risque et des frais supplémentaires très sensibles que comporte l'importation des charbons étrangers, s'il n'y étaient pas forcés. Il est remarquable que l'importation anglaise du mois de juin sera déjà de beaucoup supérieure à celle du temps de paix, quoiqu'elle approvisionne un territoire sensiblement amoindri par le traité de Versailles. L'importation de 1913 était de 9 mill. t environ, c'est-à-dire d'environ 750.000 t par mois, tandis qu'au mois de juin 1922 elle est (calculée sur la base des permissions données jusqu'ici) de 1,200.000 t, ce qui donne 62½% de plus que l'importation d'avant la guerre. Cet état de choses doit être à la longue fatal à la vie économique de l'Allemagne, aussi bien qu'à ses finances.

Malgré l'importation considérablement augmentée, l'approvisionnement pouvait à peine être amélioré. Ainsi les chemins de fer n'ont des stocks que pour 12 jours, tandis que l'année dernière ils étaient deux fois plus grand (dans le pays de la rive gauche du Rhin, les autorités d'occupation ont demandé et réalisé un stock pour plus de 40 jours). L'approvisionnement des stocks pour foyers domestiques est tout à fait stationnaire. Dans les pays qui se trouvent plus loin des territoires de production, surtout au Sud de l'Allemagne où le charbon étranger ne peut être importé à cause de la cherté des prix de transport, la situation est insupportable. On est obligé d'imposer à l'industrie une restriction après l'autre. Le premier juin, les besoins des mines-usines ont été diminués de 10%, une nouvelle restriction de 10% fut opérée le 20 de ce mois pour l'industrie générale, y compris les mines-usines. Les changements continuels dans l'approvisionnement de charbon, causés en premier lieu par les exigences excessives de l'Entente ont forcé les usines à gaz de Berlin à travailler, dans les premiers trois mois de cette année, avec 46 différentes sortes de charbon, tandis qu'elles ne se servaient antérieurement que de 2 ou 3 sortes. Tel est aussi le cas des autres branches de l'industrie et même de l'usine électrique Rhéno-Westphalienne, qui fonctionne au milieu du bassin de la Ruhr. Dans ces conditions, il est complètement impossible d'examiner seulement les charbons des différentes livraisons (p. e. aux usines à gaz) sur leur pouvoir gazéifiant et

moins encore de faire marcher les usines régulièrement et économiquement.

La situation extraordinaire des usines à gaz et d'électricité résulte des faits suivants :

Le contingent, fixé par le « Reichskohlenkommissar » pour les usines à gaz, se monte à 624.000 t par mois et représente $^2/_3$ des besoins. Voici les livraisons qui ont été faites sur ce contingent :

janvier 1922	265.000 t	avril 1922	327.000 t
février »	280.000 t	mai »	341.000 t.
mars »	234.000 t		

Le chiffre du juin se tient probablement dans les limites de celui du mois de mai ; les usines à gaz ne disposent que d'un stock pour quelques jours : Mannheim pour 2 jours, Nuremberg pour 3½, Dresde pour 5, Leipzig pour 6, tandis que les usines à gaz de la côte s'approvisionnement presque exclusivement avec des charbons anglais. Les usines à gaz n'ont pu obtenir que 30% de leurs besoins et une grande partie de l'importation est consommée dans ces usines publiques.

La situation des usines d'électricité est à peu près la même ; même dans le bassin de la Ruhr, les usines d'électricité ont dû acheter des charbons anglais. Voici quelques chiffres indiquant pour combien de jours, en certaines villes, les stocks suffisent : Spandau 6, Dortmund 5, Herdecke, Schwelm et Stralsund 2, Hattingen 3. Des usines d'électricité très grandes, comme celle de Bremen, de Hambourg, d'Altona et même de Potsdam ne peuvent être tenues en fonction qu'avec des charbons anglais. Aussi d'autres usines au Nord, au Centre, et même au Sud de l'Allemagne sont forcées d'acheter des charbons étrangers.

Tandis que, les années antérieures, il était encore possible d'amasser, pendant les mois d'été, un certain stock pour l'hiver à destination des foyers domestiques, les stocks d'hiver manquent aujourd'hui complètement dans toute l'Allemagne. A cet effet aussi, on importe des charbons anglais. La mauvaise situation de l'approvisionnement donne lieu aux plus graves appréhensions pour l'hiver prochain tant au point de vue économique que politique. Les grandes usines vivent au jour le jour. Des petits incidents imprévus, comme la manifestation de deuil du vingt-sept juin, amènent déjà de troubles sérieux dans leur fonctionnement.

Les livraisons fournies à titre de réparation forcent à une utili-

sation absolument désastreuse les voies et moyens de transport allemands. Les chemins de fer français, les usines à gaz et d'électricité de la ville de Paris travaillent avec du charbon allemand, qui est transporté Rhin-aval ; les mêmes chalands apportent du charbon anglais Rhin-amont, soit pour les chemins de fer au Sud de l'Allemagne, soit même pour les usines d'électricité du Centre du bassin de la Ruhr. Et tandis que le charbon à coke de la Ruhr est expédié Rhin-aval vers la Belgique et la France, les hauts-fourneaux du bassin de la Ruhr renvoient les mêmes chalands, de retour dans la Ruhr, avec du charbon à coke anglais de Rotterdam.

La situation charbonnière de l'Europe entière offre un contraste saisissant avec celle qui règne en Allemagne et qui est désespérée. Partout en Europe le charbon est en abondance. En Angleterre il y a manque d'écoulement, il en est de même pour la France et la Belgique et dans la Sarre où on a dû avoir recours au chomage forcé.

La situation en charbon à coke est surtout caractéristique. Ce charbon manque en ce moment surtout en Allemagne et la Commission des Réparations en exige quand même la livraison d'une façon spécialement pressante. En France, les fours à coke chôment non pas à cause du manque de charbon à coke, mais pour d'autres raisons ; car les mines du Nord de la France ont des stocks énormes de ce produit sur le carreau de la mine. Les mines allemandes dans la Ruhr reçoivent des offres du Syndicat de Coke Belge aussi bien pour du coke que pour du charbon à coke et ces offres mentionnent spécialement que le coke à livrer sera fabriqué avec des fines à coke allemandes.

4. *Nouveau programme.*

Par suite des exigences de la Commission des Réparations, l'Allemagne manque justement de ces sortes dont elle a le plus besoin : du coke et du charbon à coke. Ces deux sortes doivent toujours être considérées ensemble, puisque sans une quantité suffisante de charbon à coke, on ne peut fabriquer assez de coke, et un enlèvement trop fort de coke diminue d'autant la quantité de charbon à coke restant à disposition. La livraison demandée en coke et en charbon à coke du seul bassin de la Ruhr est de 900.000 t (600.000 t coke = 800.000 t charbons à coke et 100.000 t charbons à coke proprement dits), l'extraction totale étant les derniers trois mois 2,6 à 2,8 mill. t environ, La Commission des Réparations exige donc plus que $^1/_3$ de la production totale, tandis qu'une distribution rationnelle sur toute la production allemande (y compris le lignite) donnerait seulement $^1/_{10}$ ou, calculé même sur la base de houille $^1/_6$. Les exigences de l'En-

tente tendant à priver d'un produit dont l'Allemagne a elle-même absolument besoin, sont impossibles.

La Commission des Réparations laisse presque complètement de côté la production de l'Allemagne en lignites et en briquettes de lignites. L'Allemagne avait, dans les derniers mois, une moyenne de production en lignites de 10,5 mill. t et elle fabriquait 2,3 mill. de tonnes de briquettes. On cède ces combustibles uniquement à l'industrie allemande et, à titre de réparations, on ne demande que l'houille de haute valeur : ceci est souverainement injuste.

Le procédé employé jusqu'ici pour fixer les quantités livrables par mois ou par trimestre, est également désagréable aux deux parties. Pour apporter une certaine stabilité dans les livraisons de charbon, il serait nécessaire d'arrêter un programme pour une durée beaucoup plus longue, p. e. une année entière. Sur le dernier programme de réparation, figurait un chiffre total de 1,916 mill. t. Les représentants de l'Allemagne ont expliqué à différentes reprises aux membres de ladite Commission, que « ce programme » pesait déjà trop lourdement sur la vie économique de l'Allemagne. Or, depuis, le disponible en charbon de l'Allemagne a subi une restriction qui dépasse déjà sensiblement ce chiffre.

Ce fut le mois de mars dont les chiffres de production étaient complets lors des derniers pourparlers ; or, dans ce mois, la production journalière de la Ruhr était en moyenne de 332.000 t. En juin, elle est tombée à une moyenne de 297.000 t environ, d'où résulte une perte journalière de 35.000 t ou, sur la base de 25 jours ouvrables, une perte mensuelle de 875.000 t. En Haute-Silésie, l'Allemagne perd, d'après le chiffre susmentionné, 33.726.770 t par an ou environ 2,800.000 t par mois. La partie de la Haute-Silésie échéant à la Pologne consomme (industrie, foyers domestiques, chemins de fer, etc.) 350.000 t, de sorte qu'il ne reste pour l'empire allemand qu'une partie de 2,450.000 t ; si nous y ajoutons la diminuation de la production de la Ruhr, la perte totale de l'Allemagne se monte à 3,325.000 t, ce qui est déjà beaucoup plus que la quantité demandée par l'Entente.

Si, en son temps, la Commission des Réparations estimait le disponible de l'Allemagne en charbons comme suffisant pour fournir cette quantité en dehors de ses propres besoins, il en suit logiquement qu'après la perte d'une quantité même supérieure, elle doit réduire proportionnellement les livraisons extorquées à titre de réparation. L'Allemagne est disposée à continuer à fournir du charbon à l'Entente, mais elle demande une réduction qui tienne compte, au moins

jusqu'à un certain degré, des modifications survenues dans la production charbonnière. Cette réduction devrait correspondre en pourcentage à la perte réelle, savoir à 20% pour la Haute-Silésie et à 10% pour la diminution de la production de la Ruhr. Ces 30% donnent une réduction de 575.000 t ; le total à livrer serait donc 1,340.000 t, en prenant pour base une production journalière de 300.000 t du bassin de la Ruhr.

La situation changée de la production comporte en même temps une modification dans la réparation des différentes sortes de charbons, répartition qui doit mieux compter avec les besoins allemands. Il faut surtout insister sur une réduction des quantités de coke ou fines à coke ainsi que sur une participation aux briquettes de lignite. D'après la proposition allemande, l'Entente recevrait à l'avenir :

Coke 400.000 t	533.000 t	charbons.
Charbon à coke	100.000 t	»
Briquette de lignite	150.000 t	»
En outre	557.000 t	»
	1.340.000 t	charbons.

Rédacteur en chef et gérant :
G. DE HUSZÁR.

M. NITTI SUR L'EUROPE SANS PAIX

Nous avons déjà fait mention du livre sensationnel de l'ancien président du Conseil d'Italie, M. Nitti, à propos de son opinion sur la « supériorité de la culture hongroise ». (¹) Cette fois, nous voudrions nous occuper un peu plus en détail des idées que M. Nitti émet sur les traités dictés à Versailles, à Saint-Germain et au Trianon, etc.

Disons tout d'abord que c'est avec une certaine satisfaction que nous avons lu les pages fascinatrices de *L'Europe sans paix*. Car nous y avons retrouvé presque toutes les opinions que la *Revue de Hongrie* a cherché à répandre sur l'esprit de ces traités qui ne font, en réalité, que continuer la guerre par d'autres moyens, comme le grand criminel de la paix, M. Clemenceau, l'a ouvertement déclaré dans un discours prononcé à la Chambre des députés de Paris. La thèse de M. Nitti est que la paix n'est pas encore faite en Europe: assertion à laquelle tout homme raisonnable doit souscrire. En remontant aux origines de la grande guerre, il n'entend aucunement dégager la responsabilité de celle qu'il appelle, d'après la phraséologie courante, « l'Allemagne impérialiste ». Il ne cache pas son antipathie à l'égard de Guillaume II qui, par ses discours prononcés à diverses reprises, a fait beaucoup de tort au prestige allemand, bien qu'au fond l'empereur se fût efforcé de maintenir la paix. M. Nitti se voit obligé de constater que « la cause principale de la crise européenne fut l'attitude de la Russie ».

La Russie a encouragé la Serbie à fomenter des troubles en Autriche-Hongrie, et l'Allemagne n'a jamais craint que le danger russe. La France ne l'inquiétait guère, puisqu'elle savait qu'à elle seule, la France ne se risquerait jamais à chercher querelle à l'Allemagne. La Grande-Bretagne, dit M. Nitti, était jalouse du puissant développement de

(¹) *Revue de Hongrie* du 15 février 1922.

l'Allemagne et elle y voyait un danger pour l'avenir, cependant, elle était principalement occupée à résoudre les problèmes intérieurs de son grand empire. Il n'y avait que la Russie où l'on désirait la guerre; non pas le tsar n'ayant pas de volonté, mais son entourage qui le dominait. Il va sans dire que, professant de telles opinions, l'ex-président du Conseil d'Italie rejette le mensonge de la seule responsabilité des puissances centrales, pour y faire participer, plus ou moins, tous les Etats impliqués dans la grande guerre.

M. Nitti est assez franc pour reconnaître que les traités dictés à Versailles, à St-Germain, à Neuilly, au Trianon, à Sèvres ont divisé l'Europe en deux camps: dans l'un se trouvent les vainqueurs qui, armés jusqu'aux dents, ne cessent de menacer les vaincus, complètement désarmés et réduits à l'esclavage économique. Mais notre auteur ne se contente pas de constater que les traités en question sont l'œuvre de la haine, de la méchanceté et de la stupidité, — ce que la *Revue de Hongrie* n'a cessé de proclamer — il insiste aussi sur le fait que, lors de la conclusion de la paix, les Alliés ont foulé aux pieds tous les nobles principes qu'ils préconisèrent durant la guerre: supercherie que nous avons également stigmatisée. Mentionnons encore que, d'après M. Nitti, les traités de paix sont une négation formelle des 14 points de Wilson, bien que l'Entente se soit solenellement engagée, non seulement vis-à-vis de l'ennemi, mais aussi de toute la démocratie du monde, à les respecter.

M. Nitti déclare que, sans l'intervention des Etats-Unis d'Amérique, l'Entente n'aurait pas gagné la guerre. « Si humiliante que soit cette assertion du point de vue européen, la vérité ne connaît pas de ménagements. » En effet, nous devons rendre cette justice à l'ancien président du Conseil d'Italie qu'il exprime carrément ses opinions et qu'il se soucie peu de la susceptibilité de certains Alliés qui voudraient faire accroire au monde que la paix dont ils se sont rendus coupables était une paix de droit et de justice. Il rappelle que la conférence de Paris siégait dans une atmosphère de haine et qu'elle était dominée par MM. Poincaré et Clemenceau. Wilson, théoréticien ignorant tout des conditions européennes, fut facilement enfoncé par ces deux politiciens à courte vue, mais d'une énergie

indomptable, lorsqu'il s'agissait de faire triompher leurs idées d'une vengeance préméditée. Les Italiens, représentés par M. Orlando, n'ont exercé que peu d'influence sur l'élaboration des traités, et M. Lloyd George, quoique convaincu des suites funestes que couvaient les injustices inouïes y accumulées, a laissé faire les Français qui « n'avaient en vue la reconstruction de l'Europe, ni une paix véritable, mais la vivisection de l'Allemagne ».

Il est intéressant de lire, dans l'ouvrage de M. Nitti, avec quelle légèreté coupable certaines dispositions d'une importance capitale furent introduites dans les traités. Les méfaits qui pèsent sur la conscience des artisans de la paix sont nombreux, mais ils en perpétrèrent peut-être le plus honteux lorsqu'ils admirent le droit des vainqueurs aux soi-disant « réparations ». M. Nitti relève l'iniquité monstrueuse qu'il y a à réclamer des indemnités de guerre, « qu'on ne saurait jamais payer », à des Etats auxquels on à déjà tout pris: territoires, produits naturels, crédits à l'étranger, etc. Or, selon l'ex-président du Conseil d'Italie, l'exigence de la « restitution des dommages causés », dont il ne fut point question ni dans les déclarations de l'Entente, ni dans les 14 points de Wilson, ni dans l'armistice conclue entre l'Italie et l'Autriche-Hongrie, fut formulée par hasard, sur l'insistance de M. Clemenceau. Et de cette clause qui, à son origine, n'était considérée — d'après M. Nitti — que comme une « concession morale » et qu'on avait insérée presque clandestinement parmi les conditions d'armistice, on a forgé, dans la suite, cette arme terrible de brigandage qui s'appelle « réparation » !

On a forcé, dit M. Nitti, l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie de déclarer qu'elles étaient responsables de toutes les injustices, de tous les torts, de tous les dommages causés aux Alliés. Rien n'est plus absurde et plus ignominieux, selon lui, qu'un pareil procédé qui, toutefois, n'engage ni les vainqueurs ni les vaincus. Notre auteur revient souvent à la question des responsabilités et, dans ses développements y relatifs, il arrive presque à soutenir la même thèse que nous avons toujours défendue ici. Il insiste avant tout sur la responsabilité de la Russie, « du colosse dément qui fut gardé par un homme sans intelligence et une bande sans conscience ». Dans son impartialité, il va jusqu'à établir la

part de responsabilité qui revient à l'Italie. « Il n'est pas vrai, dit-il, que l'Allemagne seule avait des visées impérialistes et que les Etats de l'Entente se fussent mêlés de la guerre sans avoir des velléités de conquête. »

La part de la Russie n'est point moindre que celle de l'Allemagne dans le bouleversement de l'Europe. La Serbie, encouragée par la Russie, n'a cessé d'exciter l'Autriche-Hongrie, et la mobilisation russe a devancé non seulement celle de l'Allemagne, mais aussi celle de l'Autriche-Hongrie. « Personne ne peut nier, et les hommes les plus éclairés, comme par exemple M. Lloyd George, reconnaissent que, par leur attitude, la France et la Grande-Bretagne étaient également responsables » de la guerre qui allait éclater. Il va sans dire qu'envisageant la question des responsabilités sous cet angle, M. Nitti trouve que les traités de paix contiennent des injustices brutales et que la seule culpabilité des puissances centrales, sur laquelle ils sont fondés, étant une contre-vérité, la base même de toute l'œuvre de paix se trouve détruite.

D'après notre auteur, des débats engagés entre MM. Wilson, Lloyd George et Clemenceau, c'est le point de vue français qui est presque toujours sorti victorieux, quoique avec des adoucissements; mais comme les exigences françaises furent toujours très excessives, il en résulta non pas un traité de paix, mais un instrument d'oppression, de rapine et de destruction. M. Nitti se prononce résolûment contre toutes sortes de sanctions, il condamne les régimes onéreux et coûteux de contrôle, d'occupation, et il proteste avec la dernière énergie contre les fardeaux imposés à titre de « réparation ». Dans son opinion, le traité de Versailles, comme les autres traités nés du même esprit de vengeance et de la même méconnaissance des lois économiques, sont tellement injustes qu'ils en deviennent inexécutables. Si on ne procède pas à leur révision, ils amèneront la ruine de toute l'Europe, le sort des vaincus étant intimement lié à celui des vainqueurs.

M. Nitti fait mention du mémoire secret que M. Lloyd George a présenté, le 26 mars 1919, à M. Clemenceau et dans lequel il insistait sur un traitement plus clément de l'Allemagne. Le premier ministre anglais avait déjà vu clair en

1919; il avait prévu les conséquences désastreuses tant financières que politiques des traités élaborés dans la banlieue de Paris. Il avait donc recommandé à la délégation française de la modération; il était d'avis qu'on ne devait pas enlever à l'Allemagne, à la Hongrie, etc. trop de territoire et soumettre des populations allemandes ou magyares à un joug étranger; il condamnait l'occupation de la rive gauche du Rhinet de la Sarre; il relevait la tromperie qui consistait à changer en de formidables indemnités de guerre l'obligation de l'Allemagne de reconstruire les provinces dévastées de la France, etc. Mais ce fut tout de même MM. Clemenceau et Tardieu qui remportèrent la victoire.

Est-ce à dire que M. Lloyd George échappe à la responsabilité d'avoir contribué à la ruine de l'Europe? Non! M. Nitti a beau mettre en relief le rôle conciliateur du premier anglais, ses efforts pour arriver à une paix tolérable; devant l'Histoire, il sera jugé aussi coupable que son collègue français, aveuglé par la haine et guidé par le seul désir de briser l'unité de l'Allemagne. MM. Clemenceau et Tardieu voulurent se venger — comme il est dit dans la préface de l'ouvrage *La Paix,* par M. Tardieu — de Sedan et Waterloo; ils s'en sont vengés — outre mesure — en semant partout les germes de la haine et d'une revanche plus terrible encore que celle dont furent animés les auteurs de cette paix éminemment « française »: symbole de toutes les injustices, de toutes les méchancetés et de toutes les cruautés. La crise des réparations a déjà amené la ruine de l'Allemagne, en attendant qu'elle amène celle de toute l'Europe. A Londres, c'était encore M. Lloyd George qui joua son rôle coutumier d'homme raisonnable, tandis que M. Poincaré eut la tâche ingrate de représenter un point de vue désapprouvé par presque tout l'univers. L'Amérique brillait par son absence S'il y a encore attitude qui mérite d'être blâmée, c'est certainement celle des Etats-Unis. On dit que M. Lloyd George, peut-être à cause de son inconstance et son manque d'énergie, ne jouit pas, auprès du gouvernement de M. Harding, de cette autorité incontestable qui devrait échoir en partage au premier anglais. Quoi qu'il en soit, puisqu'elle a participé à la guerre, l'Amérique est moralement obligée d'aider l'Europe à se relever. Le tort commis au nom de M. Wilson doit être redressé, et ce sont surtout

les puissances centrales, tompées par les engagements solennels du chef de la république d'outre-mer, qui ont droit au secours des Etats-Unis.

Comme M. Nitti, nous combattons les traités de Versailles, de Trianon, etc.; nous aussi, nous exigeons la revision du problème des réparations, mais nous songeons parfois à la réponse très habile que la délégation française avait donnée à M. Lloyd George, lorsque celui-ci présenta son mémoire secret dont il a été question plus haut. Dans ce mémoire, le premier anglais préconisait la thèse d'une paix qui ne fût pas fondée sur la méfiance et la haine, et demandait en conséquence des concessions territoriales pour l'Allemagne. M. Tardieu y avait opposé la conception française, en soutenant la nécessité de faire « des concessions coloniales » à l'Allemagne, si l'on visait à un apaisement des âmes. « On a enlevé à l'Allemagne toutes ses colonies, toute sa flotte de guerre, une grande partie de sa flotte marchande, tous ses marchés à l'étranger », etc., ce serait donc le tour de la Grande-Bretagne de se montrer généreuse. M. Lloyd George plaidait pour « des satisfactions à donner à l'Allemagne en territoire européen », les Français insistaient sur « des satisfactions extra-européennes » : on finit par ne sacrifier ni la thèse anglaise ni la thèse française, et l'Allemagne tomba victime de deux égoïsmes également féroces.

Si nous sommes donc d'accord, avec M. Nitti, sur les conséquences désastreuses de la politique française pour toute l'Europe, nous n'en entendons toutefois point dégager la responsabilité de M. Lloyd George. Il était conscient, à la veille de l'attentat commis contre l'humanité en 1919, du malheur qui allait s'abattre sur tout le continent, et il avait cependant fini par céder et par sanctionner, au nom de la Grande-Bretagne, l'anéantissement et l'esclavage de l'Allemagne, de la Hongrie, de l'Autriche, etc.... Aujourd'hui, la catastrophe est déjà peut-être inéluctable. Mais s'il y a encore des chances de prévenir l'effondrement de la civilisation européenne, c'est — comme le démontre l'ex-premier italien avec une conviction chaleureuse digne de M. Keynes — par un changement radical des traités et du rapport qu'il y a entre vainqueurs et vaincus.

Un ancien ambassadeur.

ESQUISSES DU TEMPS PRÉSENT

Le regret du passé, le chagrin du présent, l'inquiétude sur l'avenir sont les fléaux qui affligent le plus le genre humain. Cette pensée que je puise dans un vieux recueil scolaire s'applique, me semble-t-il, tout particulièrement aux jours sombres que traverse actuellement l'Europe. Partout, en effet, sur le continent, — à part peut-être au sein du monde socialiste qui a trouvé largement son compte dans les changements apportés par la guerre — on éprouve la nostalgie du passé, on gémit sur le présent, on voit l'avenir en noir. Par suite de la dépréciation de leur change, la plupart des Etats se débattent dans des difficultés financières dont leurs hommes politiques les plus avisés sont incapables de les tirer. Les républiques nouvellement fondées sur les débris d'anciennes monarchies sont indécises sur la façon d'orienter leurs voiles pour avoir vent arrière, tant il est vrai qu'on n'improvise pas une république et qu'il faut du temps et une éducation civique spéciale pour former de vrais républicains. Les pays qui étaient demeurés neutres pendant le cours des hostilités doivent porter eux-mêmes le poids de lourds soucis; leur argent, pour avoir conservé sa valeur d'avant-guerre. retient l'étranger d'acheter chez eux, ce qui les condamne à une crise industrielle et à un chômage dont on ne prévoit pas la fin.

Comme tout allait mieux autrefois! Comme, avant 1914, la situation était différente! C'était alors la prospérité générale. Chaque pays avait place au soleil. Les peuples se piquaient d'émulation sur les marchés du monde et faisaient des affaires. Les communications d'Etat à Etat étaient faciles. Presque toutes les frontières se franchissaient, sans qu'on eût besoin d'exhiber des passe-ports bourrés de visa.

La vie souriait à tous, parce qu'elle était si peu coûteuse que tous en avaient leur part de jouissance. C'est une erreur de croire que les ouvriers n'étaient pas aussi heureux dans ce temps-là qu'aujourd'hui. En le prétendant, ils ne font que réciter leur propre cathéchisme. Ah! si l'on pouvait revenir à cet âge d'or. Le présent est si triste et l'avenir si sombre!

L'année dernière, je séjournai plusieurs mois en Suisse. Mon pays traversait une crise économique des plus graves. La plupart de ses hôtels étaient vides et de ses fabriques fermées. Le nombre de ses chômeurs était considérable Bien que la guerre n'eût pas débordé ses frontières, elle avait pourtant par contre-coup totalement ruiné des milliers de ses familles. Les unes avaient possédé de la rente allemande, autrichienne ou russe, ou avaient mis en dépôt presque tous leurs capitaux dans des banques de l'un des trois pays en question, et par suite de l'effondrement imprévu du mark, de la couronne et du rouble, leur argen t s'éta trouvé, d'un jour à l'autre, réduit à presque rien. D'autres familles, qui avaient eu des entreprises importantes en Russie, avaient dû se rapatrier en logeant le diable dans leur bourse. Les bolchevistes, comme de simples détrousseurs de grand chemin, leur avaient tout pris. Je fis, à Neuchâtel, la connaissance d'un octogénaire qui, après avoir été multimillionnaire à Moscou où il possédait une demeure somptueuse, se trouvait forcé, pour gagner sa vie, de découper des figurines d'animaux en bois qu'il vendait quelques francs la pièce.

Et ce n'était pas seulement de Russie que les Suisses arrivaient en nombre, Il en venait de tous côtés. Les uns, dénués de toute ressource, avaient perdu leurs emplois dans des pays où commençait à poindre un mouvement xénophobe, les autres, également pauvres, avaient éprouvé le besoin, après le terrible cyclone qui venait de secouer le monde, de se réfugier sous le ciel plus clément de la patrie. Ce que je vis et j'entendis, dans ces quelques mois, me permit de constater que la Suisse avait eu plus que sa part des ruines faites par la guerre. Mais au moins elle était demeurée indemne au point de vue politique. Telle que je l'avais toujours vue, telle je la retrouvais avec ses institutions incomparables.

Il y a tant de pays, tant de villes même, qui ne peuvent pas en dire autant et qui ne sont plus aujourd'hui que l'ombre d'eux-mêmes. Voyez Vienne par exemple. « Que peu de temps suffit pour changer toutes choses », doit-on dire avec le grand poète, quand on voit combien cette ville s'est métamorphosée depuis quelques années. On ne peut s'empêcher de regretter le cachet d'élégance et de propreté qu'elle portait précédemment. Elle soutenait alors la comparaison avec Paris, tant à cause de la bonne tenue de ses boulevards et de ses rues que pour le bon ton qui régnait dans ses établissements publics, dans ses tramways et partout. Les uniformes colorés des officiers et de la troupe tranchaient avantageusement sur la monotonie des habits bourgeois. Les revues et défilés militaires avaient un éclat particulier. C'était peut-être du théâtre, mais en tout cas du théâtre, comme les « circenses » des Romains, auquel avait pris goût la population. Celle-ci, sans être le moins du monde militariste dans le mauvais sens du mot, trouvait sa plus grande joie à voir des régiments en marche et à entendre les sons entraînants d'un « pas redoublé ». Elle accourait de tous les faubourgs et de bien loin à la ronde dans les grandes occasions où l'armée devait figurer. N'en est-il pas de même dans la capitale française où le peuple acclame toujours si frénétiquement ses petits pioupious ? Actuellement, Vienne ne pourrait plus être mise en parallèle avec Paris, notamment pour ce qui est de la propreté. La ville se néglige et elle présente plutôt des traits de ressemblance avec certains centres de l'Orient, réputés pour l'air d'abandon qu'ils font voir. Le *Stadtbahn* — c'est ainsi qu'on nomme le *métro* — étant pour le moment hors d'usage, le gros de la population n'a pas d'autre moyen de communication à sa portée que les tramways où la limitation des places est aujourd'hui supprimée. Il faut voir quels assauts sont livrés aux voitures dans lesquelles les gens se pressent comme des harengs en caque. C'est une forme de l'esprit du jour à Vienne qui ne connaît plus ni ordre ni discipline.

Cet esprit prend aussi parfois une tournure sacrilège. J'en veux pour preuve ce qu'on a fait de la Hofburg. Ce vénérable palais impérial dont les façades, patinées par les siècles, attestent l'ancienneté, méritait mieux que le sort

qui lui a été dévolu. Les grands salons, encore tout pleins des souvenirs d'un des plus longs règnes de tous les temps, demeurés intacts avec leurs lourdes tentures, leurs lustres de cristal, leurs fauteuils en bois doré, leurs tapis de prix, leurs cadres luxueux dans lesquels apparaissent en pied ici un François II, là un Marie-Thérèse, devraient, semble-t-il, être un sanctuaire historique où l'on entre chapeau bas, en mettant une sourdine à sa voix. Eh bien, non! tout ce qui rappelle la monarchie doit peu à peu disparaître ou être désaffecté, et la Hofburg, qui abrite depuis deux ans de nombreux bureaux, a déjà dû souvent, à l'occasion des bals et d'autres réjouissances populaires, ouvrir ses portes à une foule tapageuse... Mais le comble a été mis à la profanation quand, en septembre dernier, la foire de Vienne a installé, sans plus de façon, des comptoirs d'échantillons dans les salons. Voit-on les appartements de Versailles ou du Louvre convertis en bazar de nouveautés, en marché public?

Et le peuple, que pense-t-il de tout cela? Dans sa grande majorité, il regrette que sa bonne ville de Vienne, jadis réputée pour son élégance et pour sa propreté, ne soit plus ce qu'elle était. Il déplore qu'on lui ait ravi les spectacles militaires qui faisaient ses délices. Il ne montre aucun intérêt pour le moignon d'armée, de couleur si terne, qu'on lui a laissé. Et comme il n'est pas doué d'esprit critique, il s'en prend simplement au nouveau régime des changements survenus. La république eût-elle fait son apparition à un autre moment, dans une époque de conditions normales, qu'elle eût peut-être (je dis peut-être), en déployant ses effets bienfaisants comme dans d'autres pays, rallié la plus grande partie des suffrages. Mais, hélas! elle a eu le malheur de s'édifier sur des ruines amoncelées par une guerre désastreuse, de s'enfoncer, dès le premier jour, dans un bourbier d'où elle ne pourra pas se tirer toute seule, de s'embarrasser de difficultés financières insurmontables et, pour tout cela, elle doit jouer le rôle de bouc émissaire. La plupart de ceux qui, au début, lui avaient accordé leur confiance, la lui retirent aujourd'hui et la boudent.

*

Actuellement, rien ne retient plus le Viennois dans sa ville qu'il aimait par-dessus tout quand il pouvait encore dire : « *Es gibt nur eine Kaiserstadt !* » Il voudrait s'en aller, passer la frontière. Mais comment cela lui serait-il possible avec son papier-monnaie qui n'est plus qu'un chiffon, en dehors de l'Autriche ? Organisés syndicalement comme ils sont, les ouvriers sont à peine touchés par les changements survenus et n'ont pas de raisons de se plaindre de leurs nouvelles conditions d'existence. A mesure que la vie renchérit, leurs salaires s'ajustent comme automatiquement aux nouveaux prix. Néanmoins, il en va autrement pour les bourgeois qui vivent isolés, sans attache avec aucune corporation. Quand leurs yeux se sont enfin ouverts aux effroyables réalités ambiantes, ils ont dû — qu'avaient-ils d'autre à faire ? — secouer leur ancienne torpeur. Et il faut leur rendre cette justice qu'ils ont fait montre d'une énergie et d'un esprit d'initiative dont on les eût supposés incapables auparavant.

Quantité d'entre eux furent particulièrement pris au dépourvu par le nouveau cours des choses. Dans le nombre se trouvaient les officiers vieux et jeunes de l'armée active. Tout à coup, le chemin leur était coupé. Quand ils durent se rendre compte que la carrière des armes avait vécu en Autriche sans aucune chance de retour *(chi lo sa ?)*, ils se mirent résolument, les uns et les autres, à chercher des emplois dans le civil. Ils suivirent, pour recevoir au moins un minimum de préparation, des cours spéciaux, de brève durée, qui étaient organisés à leur intention par les diverses écoles commerciales et professionnelles. Sans avoir à attendre trop longtemps, la plupart réussirent à se placer dans des maisons d'importation, des établissements industriels et surtout dans des banques que l'extention progressive de leurs affaires forçaient à augmenter continuellement leur personnel. D'autres préférèrent demeurer indépendants et s'établirent à leurs frais. Au centre de la ville, il existe une boutique de cordonnier où d'anciens officiers battent le cuir et tirent l'alène comme s'ils n'avaient jamais fait que cela toute leur vie.

L'exemple donné par les hommes n'a pas tardé à entraîner les femmes. La plupart des ménages avaient autre-

fois une servante, même deux. Actuellement, rares sont ceux qui peuvent se payer ce luxe et qui, même le pourraient-ils, auraient le courage d'en affronter les fâcheuses conséquences. Outre qu'elles exigent des salaires exorbitants, les domestiques émettent des prétentions dont on ne se fait pas d'idée. Il ne reste aux maîtresses de maison qu'à mettre elles-mêmes la main à la pâte et à faire jusqu'aux gros ouvrages. Si à cela au moins se bornait leur activité! Mais ce n'est pas le cas. Elles doivent en outre gagner une partie de la vie commune. Fini le «dolce farniente» d'autrefois, avec les après-midi passés en course ou en visite ou à recevoir chez soi. Les «jours» sont supprimés. Sans que puisse s'en rendre compte l'étranger qui ne voit de la vie viennoise que la surface et n'a pas l'occasion de glisser un regard dans ses profondeurs, la ville est devenue un vaste atelier de couture où une foule de dames et de jeunes filles de la bourgeoisie tirent assidûment l'aiguille pour de grands marchands lingers qui reçoivent sans cesse, d'autres pays, surtout des Etats-Unis, d'importantes commandes de trousseaux, de layettes et de tous les articles de leur branche. D'autres font de la tapisserie. Je connais une sexagénaire de l'ancienne aristocratie qui, chaque jour, jusque tard dans la nuit, use ses pauvres yeux à broder de ravissantes miniatures de soie sur fond de satin. La broderie se vend avantageusement, de même que la couture se paie bien. Mais le coût de la vie a vite fait d'engloutir les plus beaux profits. Au bout du mois, il n'en reste rien. Alors ... il s'agit de recommencer. C'est l'éternelle histoire du tonneau des Danaïdes.

*

S'il est, après l'Autriche, un pays qui regrette d'autant plus le passé que le chagrin du présent est plus cuisant, s'est sans contredit l'Allemagne. Je n'y suis pas retourné depuis quinze ans, mais je viens de m'entretenir avec des correspondants américains qui y firent récemment une enquête sérieuse sur la situation matérielle du peuple. Ils m'ont communiqué leurs notes, en m'autorisant à m'en servir à l'occasion. Leurs témoignages dissipent tous les doutes que l'on peut avoir. C'est comme en Autriche.

Là, comme ici, une bonne partie de la population bourgeoise, autrefois aisée, est tombée dans une misère indicible.

Il ne faut pas juger de l'Allemagne en général par Berlin et certaines autres villes que la présence d'innombrables étrangers fait apparaître dans un mirage de luxe et de plaisir, où les souffrances des habitants ne se remarquent plus. Mais il faut aller voir là où la misère s'étale en plein jour. Partout on sera témoin des plus grandes privations. Ou bien les aliments de première nécessité font presque défaut, ou bien les prix ne sont pas à la portée des petites bourses. Bien que les traitements et salaires soient constamment augmentés, la plupart des gens ne parviennent pas à s'accorder la quantité de nourriture dont ils auraient besoin, et c'est pour eux la détresse quand la maladie leur impose des dépenses imprévues ou qu'ils sont obligés d'acheter des vêtements, des chaussures, etc. Malgré les secours réguliers en argent qui sont alloués aux enfants, les familles nombreuses, lorsque le père est seul à gagner le pain quotidien pour tous, n'arrivent pas à réunir le minimum qu'il leur faudrait pour vivre. Dans la lutte de vitesse qui se poursuit depuis bien des mois entre l'élévation progressive des salaires et le renchérissement de toutes choses, le second prend de plus en plus d'avance sur la première.

Un sort vraiment lamentable est celui des personnes qui ont vu fondre peu à peu, comme la neige au soleil, un petit pécule qu'elles avaient amassé en vue de leurs vieux jours. Jadis une fortune de 100.000 marks, donnant un revenu de 4000 marks, suffisait à procurer l'aisance à un petit rentier. Aujourd'hui, elle ne représente plus, défalcation faite des impôts, que les *13* $^{0}/_{0}$ du nécessaire pour une famille avec deux enfants. Ceux qui étaient tenus un jour pour de gros rentiers, ne parviennent plus à faire face à leurs besoins qu'en rognant leur capital déjà excessivement déprécié et en vendant avec perte leurs meubles, leurs bijoux et autres objets de valeur. On peut s'imaginer avec quel serrement de cœur ils sont contraints de se défaire de ces derniers qui, constituant pour la plupart des souvenirs de famille transmis de génération en génération, sont pour eux hors de prix. De telles sortes de ventes sont particulièrement nombreuses depuis quelques temps. Elles sont

l'indice le plus émouvant de la grande misère où sont tombées des familles qui s'étaient trouvées auparavant dans une condition élevée. Des prophètes de malheur voient déjà dans ce qui se passe, le présage d'une évolution analogue à celle qui s'est produite en Russie. Lénine n'a-t-il pas dit « La dépréciation de la monnaie, résultant de l'inflation, contribue mieux que tout autre chose à frayer la voie au bolchevisme. »

Si l'on passe maintenant aux infortunés que la maladie ou l'âge rend incapables de tout travail, aux orphelins qui manquent de tout appui, on se trouve en présence d'une situation véritablement désespérée. A côté de l'Assistance publique qui, avant la guerre, était la seule organisation chargée de secourir l'indigence, il s'est formé, dans les dernières années, de nouvelles institutions de bienfaisance, comme les Assistances aux sans-travail, aux mutilés de la guerre, aux familles des victimes de la guerre, aux petits rentiers, aux enfants, aux nourrissons, à la vieillesse. La statistique n'a pas encore relevé le nombre des malheureux qui ont eu recours jusqu'ici à ces diverses organisations. Un tel travail eût été difficile, des centaines et des centaines d'infortunés s'adressant chaque jour à l'une ou l'autre d'entre elles. Les sociétés d'assistance privées s'appliquent à joindre leurs efforts aux institutions officielles ou à agir indépendamment, mais la misère qui se présente est tellement étendue que sa vue seule leur coupe bras et jambes.

En même temps que grandit la détresse de leurs administrés, les communes voient augmenter leurs propres embarras financiers. Le Reich a dû, pour essayer de lever, les difficultés d'argent dans lesquelles il se débat lui-même, se faire attribuer l'impôt sur le revenu qui, auparavant, était la principale source où puisaient les budgets municipaux. Les gros efforts déployés par ceux-ci pour réaliser des économies a rendu nécessaire le sacrifice de nombreuses institutions d'utilité publique que les villes se faisaient précédemment un point d'honneur d'entretenir à grands frais. C'est ainsi que de partout l'on annonce la fermeture de théâtres, de musées, de salles de lecture populaires. L'argent faisant, également défaut pour assurer le service des tramways, tantôt plusieurs lignes ont été délaissées, tantôt le réseau

tout entier. Mais ce que l'on doit déplorer le plus, c'est la fermeture de quantité d'établissements affectés à des œuvres de prévoyance ou destinés à recevoir des malades. Dans plusieurs villes, il a fallu renoncer à l'unique asile pour nourrissons qui y existait, dans d'autres, une mesure analogue est imminente. Sont également menacés de disparaître les refuges créés dans le but de soustraire aux multiples dangers auxquels ils sont exposés, les enfants de tout âge, par exemple les crèches, les écoles Frœbel, les écoles maternelles. En outre, on a dû abandonner le projet d'organiser pendant les vacances des jeux collectifs en plein champ, des excursions et des séjours à la campagne. A Berlin, il fut impossible, l'hiver dernier, d'envoyer hors de ville, comme cela se faisait autrefois, des enfants qui avaient besoin d'un changement d'air, et il résulte de ce fait que 3000 petits êtres scrofuleux et rachétiques durent rester chez eux, dans une atmosphère insalubre. Rien que dans les écoles, les cas de tuberculose ont triplé depuis 1913. La chlorose fait aussi ses ravages et empêche quantité d'enfants de prendre leur croissance. Dans beauconp d'endroits, il n'y a plus que l'œuvre de bienfaisance des Quaker (Society of friends) qui demeure en activité. Enfin, la plupart des orphelinats seront bientôt acculés à la nécessité de fermer leurs portes.

Le plus grand danger qui menace le peuple est celui de la disparition des hôpitaux. Plusieurs maisons hospitalières privées ont déjà dû refuser des malades. Partout l'argent manque et le nombre des demandes d'admission augmente toujours. Un certain nombre de nouveaux établissements dont on avait, après la conclusion de la paix, jeté les fondements, étaient à peine sortis de terre que l'on dut, faute de moyens nécessaires, en interrompre la construction. On n'en compte pas moins de huit à Berlin. Un rapport publié le 29 mars 1922 sur la situation des hôpitaux dans la capitale et dans le reste du pays contient le passage suivant : « Les malades reçoivent au total par semaine 500 grammes de viande contre 2500 antérieurement, 0·7 litre de lait contre 1·5 litre, le tiers ou la moitié de la ration du passé. Beaucoup d'entre eux doivent faire appel à leurs familles pour obtenir un supplément de nourriture. Tous les lits ne peuvent pas être mis en usage, parce qu'il n'existe

plus de literie complète pour chacun d'eux. On réduit le nombre des médecins. On manque des instruments et des installations les plus indispensables. . . » (1)

*

Que tout cela inspire la tristesse! Et ce n'est pourtant qu'une faible partie des désolations et des désespoirs du monde, à l'heure actuelle. Pensez au peuple russe et au martyre qu'il souffre, pensez aux millions de mères qui, en France, en Allemagne et ailleurs, pleurent des êtres chers tombés à la guerre, pensez aux populations françaises des départements dévastés, dont lentement les villages se relèvent de leurs ruines ou plutôt renaissent du néant. Pensez... Oui, le regret du passé, le chagrin du présent et l'inquiétude sur l'avenir sont les fléaux qui affligent le plus l'humanité.

J'en reviens à répéter ce que je dis depuis longtemps et ce qui — Dieu soit loué! — commence déjà à se dire un peu partout, à savoir qu'une entente entre la France et l'Allemagne sera la seule panacée contre une telle misère générale, la seule garantie d'une paix mondiale définitive. Dans les premières années du siècle, une pareille entente était sur le point de se conclure. Ceux qui se sont interposés, pour la rendre impossible, sont en réalité les principaux auteurs de la dernière guerre. Il n'y a pas besoin de chercher ailleurs. Deux peuples qui, malgré leur différence de nature, arriveraient à se comprendre à merveille s'ils se connaissaient mieux, et cela parce qu'ils sont apparentés intellectuellement, que leurs histoires ont une origine commune et qu'ils sont arrivés au même degré de civilisation ne peuvent pas demeurer éternellement ennemis. Victor Hugo l'a dit en vers excellents:

. . . .
La même origine, ô Saxons, est la nôtre!
Et nous sommes sortis du même flanc profond!
La Germanie avec la Gaule se confond
Dans cette antique Europe où s'ébauche l'histoire.
Croître ensemble, ce fut longtemps notre victoire;

(1) Voir notre article sur *Le congrès des villes allemandes*, dans ce même numéro. *Note de la Rédaction.*

Les deux peuples s'aidaient, couple heureux, triomphant,
. . . .
Nous étions le grand peuple égal au peuple scythe ;
Et c'est de vous, Germains, et de nous, que Tacite
Disait : « Leur âme est fière. Un dieu fort les soutient.
Chez eux, la femme pleure et l'homme se souvient. »
Si Rome osait risquer ses aigles dans nos landes,
Les Celtes entendaient l'appel guerrier des Vendes,
On battait le préteur, on chassait le consul,
Et Teutatès venait au secours d'Irmensul ;
On se donnait l'appui glorieux et fidèle
Tantôt d'un coup d'épée et tantôt d'un coup d'aile ;
Le même autel de pierre étrange et plein de voix,
Faisait agenouiller sur l'herbe, au fond des bois,
Les Teutons de Cologne et les Bretons de Nantes.
. . . .
Allemands, regardez au-dessus de vos têtes,
Dans le grand ciel. . . . .
. . . .
Vous verrez vos aïeux saluer nos ancêtres.

Frédéric Du Bois.

LES RUTHÈNES DE HONGRIE ET LA TCHÉCOSLOVAQUIE

Le parti politique de Ruthènes de Hongrie, siégeant à Budapest, s'est adressé à la Société des Nations, pour protester contre les intractions à certaines stipulations du traité de St-Germain, par le gouvernement de la Tchécoslovaquie. Persuadés que nous sommes que les questions de cet ordre intéressent nos lecteurs, nous publions ici la pétition, telle qu'elle a été envoyée à Sir Eric Drummond, secrétaire général de ladite Société, à Genève.

Excellence,

Le parti politique des Ruthènes de Hongrie a adressé, à la date du 10 septembre 1921, une pétition au Secrétariat général de la Société des Nations, où il a démontré que les représentants du peuple ruthène, vivant nous la domination tchèque, ne sont pas en état, par suite de leur situation politique, d'agir contre le gouvernement de la Tchécoslovaquie, afin que les droits, garantis aux Ruthènes par le traité de Saint-Germain-en-Laye et par la lettre d'envoi de M. Millerand, jointe au traité de Trianon, soient enfin réalisés. C'est en conséquence de l'attitude du gouvernement de la Tchécoslovaquie que M. Grégoire Jatkowitch, le premier gouverneur de la Russie subcarpathique, a donné sa démission, pour retourner en Amérique. Dans notre pétition, nous avons appuyé sur le fait que ce sont seuls les Ruthènes, vivant hors la domination tchèque, qui sont à même d'agir librement dans l'intérêt du peuple ruthène et d'obtenir la réalisation de ses droits, garantis par les traités de paix. La plupart de ces Ruthènes habitent en Hongrie et se sont réunis en notre parti. Nous avons prouvé, de point en point, que le gouvernement de la Tchécoslovaquie n'a mis à

exécution aucune stipulation du traité de Saint-Germain-en-Laye, concernant la question ruthène, et que son attitude, sa politique et toutes ses mesures sont en contradiction formelle avec ce traité; que le peuple, mécontent au plus haut degré, est en train de se soulever contre le gouvernement de la Tchécoslovaquie.

Votre Excellence a daigné accepter notre pétition pour base d'une discussion officielle et inviter le gouvernement de la Tchécoslovaquie à faire ses observations sur nos griefs. Conformément à cette invitation, le gouvernement de la Tchécoslovaquie a fait parvenir, par la voie de la légation tchécoslovaque de Berne, ses observations au Secrétariat Général de la Société des Nations, dans une note, datée du 18 novembre 1921. Votre Excellence a eu l'obligence de communiquer notre pétition, ainsi que les observations du gouvernement de la Tchécoslovaquie, à une des commissions du Conseil de la Société des Nations, présidé par M. Paul Huymans, ayant pour membres le marquis Imperiali, ambassadeur d'Italie à Londres, et le vicomte Ichy, ambassadeur du Japon à Paris, laquelle avait pris la décision, le 14 janvier 1922, d'inviter le gouvernement de la Tchécoslovaquie à satisfaire à ses obligations prescrites par le traité de Saint-Germain-en-Laye. Par suite de cette décision et de cet appel, le gouvernement de la Tchécoslovaquie est entré en négociations avec les délégués du parti ruthène et des autres partis du territoire subcarpathique, mais ces négociations n'ont été couronnées d'aucun succès, puisque le gouvernement de la Tchécoslovaquie persiste à ne pas tenir ses engagements, et le territoire subcarpathique se trouve toujours dans un état contraire aux stipulations du traité.

Le parti politique des Ruthènes de Hongrie exprime sa plus haute reconnaissance à Votre Excellence et à tous ceux qui se chargèrent de traiter cette question au bénéfice de notre peuple. Nous sommes reconnaissants surtout de ce que, par suite de la résolution susmentionnée, l'attention de l'Europe ait été attirée sur la question des Ruthènes, et que, le gouvernement de la Tchécoslovaquie ayant été invité sérieusement, par l'organe y compétent, à remplir ses obligations, le peuple ruthène peut espérer que ses vœux et ses droits seront bientôt réalisés. Cette résolution eut aussi pour

suite pratique que le gouvernement de la Tchécoslovaquie cessa, bien que provisoirement, les persécutions et les vexations politiques. Nous, qui — liés au peuple ruthène par la communauté d'origine, de langue et de religion — nous nous occupons de ces questions par devoir, nous exprimons aussi notre plus haute reconnaissance à Votre Excellence et au Secrétariat général.

Mais puisque le gouvernement de la Tchécoslovaquie se refuse toujours à remplir les obligations qui découlent du traité de Saint-Germain-en-Laye, nous avons été obligés, malgré notre pleine confiance dans Votre Excellence et le Secrétariat général, d'adresser un mémoire à la Conférence de Gênes où nous avons prouvé que, par suite de l'état des choses contraire aux stipulations du traité, la situation économique du territoire ruthène est intenable et que cet état économique déséquilibré est en connexion étroite avec le problème de la reconstruction de l'Europe centrale. En vous remettant ci-joint notre mémoire de Gênes, nous avons l'honneur d'attirer votre attention bienveillante sur ce qui suit.

L'assertion du gouvernement de la Tchécoslovaquie que la Russie subcarpathique manque des conditions fondamentales de toute autonomie, c'est-à-dire d'une population éclairée et d'un cadre de bons fonctionnaires du pays, n'est pas corroborée par les faits. D'ailleurs, la maturité du peuple ruthène pour l'autonomie est constatée par le traité de Saint-Germain-en-Laye, prescrivant impérativement l'établissement de l'autonomie, sans aucune condition. Cette disposition (article 10, chapitre II) ne peut donc servir d'objet de discussion ou de négociation sans porter une infraction flagrante au traité.

La décision de la question, si l'assertion du gouvernement de la Tchécoslovaquie relatif au triste état de culture du peuple ruthène est conforme à la vérité ou non, est donc indifférente du point de vue de l'autonomie. Pourtant, afin de défendre la réputation de nos compatriotes, nous sommes obligés de constater que la classe intelligente des Ruthènes se trouve sur un niveau de culture très haut, et qu'on pourrait facilement y trouver des hommes suffisamment préparés pour remplir les fonctions administratives. Mais le gouver-

nement a chassé ces hommes du territoire ruthène et il s'oppose à leur retour au pays natal. La plupart des hommes instruits, habitant toujours sous la domination tchèque, ne sont pas disposés à entrer au service du gouvernement, tant qu'il n'aura pas procédé à l'établissement de l'autonomie. Le traité de Saint-Germain-en-Laye, par l'article 12, chapitre II, porte : « Les fonctionnaires seront pris, autant que possible, entre les habitants du territoire». S'il était vrai que le gouvernement de la Tchécoslovaquie ne trouve pas un nombre suffisant de Ruthènes cultivés pour faire des fonctionnaires, alors les autres habitants indigènes seraient toujours à sa disposition. Si l'objection du gouvernement de la Tchécoslovaquie concernant le manque de fonctionnaires indigènes était acceptée, la validité du traité de Saint-Germain-en-Laye serait suspendue au préjudice du peuple ruthène et au bénéfice du gouvernement de la Tchécoslovaquie ; de plus, l'établissement de l'autonomie deviendrait invraisemblable si le gòuvernement peut si aisément se soustraire à ses obligations, en déclarant que les Ruthènes sont peu instruits et que les autres habitants sont hostiles à l'Etat tchécoslovaque.

Le peuple ruthène exige que les fonctionnaires soient nommés conformément à l'article 12, chapitre II du traité de Saint-Germain-en-Laye, d'autant plus qu'il y a lieu de craindre que le gouvernement de la Tchécoslovaquie ne cherche qu'à cacher ses visées de centralisation par des objections dilatoires. Les fonctionnaires tchèques se répandant dans le pays ne savent pas la langue des Ruthènes, ni celle de la minorité hongroise ; ils ne témoignent pas et ne peuvent pas témoigner une compréhension pour les traditions du peuple et sa sensibilité en matière de religion. L'envahissement de la mentalité et des intérêts tchèques, donc étrangers, tient constamment en éveil le sentiment de l'inquétude et de la vexation. Récemment, le gouvernement tchécoslovaque prend ses fonctionnaires de plus en plus souvent parmi les Ukraniens, importés de l'autre côté des Carpathes et gagnés préalablement aux buts de sa politique. Ces Ukraniens sont des intrus sur le territoire subcarpathique, tout autant que les Tchèques. Excepté la langue à fond identique, rien ne rattache les

Ukraniens au peuple ruthène. Au deçà de la barrière presque infranchissable des Carpathes, le peuple ruthène a passé, dans une atmosphère économique et de culture toute différente, par un développement historique qui n'a rien de commun avec celui des Ukraniens. Le peuple ruthène veut donc voir ses fils dans les fonctions de l'Etat.

Le gouvernement de la Tchécoslovaquie n'ayant pas respecté les dispositions impérieuses du traité concernant l'établissement de l'autonomie, l'article 11, chapitre II du traité de Saint-Germain-en-Laye, prescrivant la constitution de la Diète autonome, ne saurait rester qu'une promesse. C'est ainsi que la population du territoire subcarpathique est la seule qui — au milieu de l'Europe — n'ait aucune représentation parlementaire et vive sous une tutelle « civilisatrice ». Il paraît fondé que le gouvernement de la Tchécoslovaquie craint la libre manifestation parlementaire des vœux politiques du peuple ruthène; il cherche donc à ne pas lui accorder les moyens par lesquels cette manifestation pourrait avoir lieu.

Mais nous, représentants libres et autorisés du peuple ruthène, nous protestons contre la méthode éclectique du gouvernement de la Tchécoslovaquie, qui consiste à n'appliquer que les stipulations du traité présentant des avantages pour lui.

Le gouvernement de la Tchécoslovaquie accuse le parti politique des Ruthènes de Hongrie de poursuivre la revision ou le renversement des traités de paix. Tout au contraire: nous ne demandons que la mise à exécution intégrale des dispositions du traité de Saint-Germain-en-Laye et de la lettre d'envoi de M. Millerand, jointe au traité de Trianon, en même temps que la réalisation des intentions y exprimées.

Nous déclarons, en opposition aux assertions du gouvernement de la Tchécoslovaquie, que les conditions nécessaires à l'établissement de l'autonomie sont déjà toutes données. Nous insistons sur le fait que la situation actuelle, contraire aux stipulations du traité, tient le peuple dans un état d'inquiétude et de désespoir continuel, qu'à la suite de cet état de choses, la décadence effrayante de sa culture est

inévitable, et que le territoire subcarpathique offre le tableau d'un système économique condamné à mort. Qu'il nous soit permis de suggérer qu'il serait opportun — pour étudier la question et pour se convaincre de l'exactitude de nos affirmations — qu'une commission chargée par la Société des Nations se rendît sur les lieux. Nous sommes d'avis que cette proposition peut être réalisée, d'autant plus que le gouvernement de la Tchécoslovaquie y a déjà donné son aquiescement, par sa note du 18 novembre 1921, adressée à la Société des Nations, en réponse à notre pétition datée du 10 septembre 1921.

Puisque le traité de Saint-Germain-en-Laye met la question du territoire des Ruthènes au sud des Carpathes (article 14, chapitre II) sous la garantie de la Société des Nations et établit sa compétence, nous nous adressons de nouveau à ce haut tribunal avec la ferme conviction qu'il fera soumettre notre pétition à une délibération et qu'il remplira sa vocation même envers le peuple ruthène en misère.

Parfaitement sûrs que Votre Excellence fera tout ce qui est dans son pouvoir pour remédier à cet état de choses désolant, nous Vous en remercions d'avance au nom du Parti comme au nom du peuple ruthène, et vous prions, Excellence, de daigner agréer l'expression de notre plus haute considération.

Budapest, le 30 août 1922.

Joseph Kacsanovszky
Jules Volenszky
Vice-présidents.

Dr Nicolas Kutkafalvy
Président
du Parti politique des Ruthènes de Hongrie.

CONGRÈS DES VILLES ALLEMANDES

Dans les derniers mois, la dépréciation de la monnaie allemande a fait de rapides progrès et, avec elle, la détresse du peuple allemand — détresse qui, depuis des années déjà, allait grandissant — a pris subitement des proportions effrayantes. Le Congrès des Villes allemandes, en sa qualité de représentation attitrée des autorités publiques qui, plus que toutes les autres, sont en contact avec les indigents de toutes les couches de la population, et qui, d'après la loi, sont tenues de leur venir en aide, s'est vu forcé d'attirer, de la façon la plus pressante, l'attention du gouvernement allemand sur les fais suivants:

Ceux-là seulement qui la voient de près et qui luttent contre elle, peuvent se rendre un compte exact de l'immense misère dans laquelle se trouvent dès maintenant de larges couches de la population. Ici, l'on ne peut retracer que quelques détails qui se reproduisent sans cesse et partout.

En ce qui concerne l'alimentation, les statistiques des abattoirs démontrent que la consommation de viande est considérablement inférieure à ce qu'elle était avant la guerre, et il ne faut pas oublier qu'à cette époque déjà, l'Allemagne consommait moins de viande que d'autres pays où se retrouvent les mêmes conditions climatériques. La pénurie des graisses a presque atteint le même degré que pendant le blocus. Le beurre est devenu d'une telle rareté qu'on le remplace généralement par des produits artificiels, mais même la margarine, vu qu'elle coûte 40 marks la livre, est un article de luxe inabordable pour la plupart des personnes. La quantité de lait fournie aux grandes villes suffit à peine pour les besoins des mères, des nourrissons et des malades.

Dans la plupart des localités, le lait et le pain coûtent cinquante fois; les pommes de terre cent fois leur prix d'avant-guerre.

Les prix de tous les objets de vêtement ont monté dans la même proportion. L'achat des effets d'habillement les plus indispensables n'est plus possible qu'à une petite partie de la population: le chiffre des transactions en matières textiles ne représente plus qu'une fraction de celui d'avant-guerre. Les médecins scolaires ont constaté que beaucoup d'enfants portent leur linge pendant des mois entiers, parce qu'ils n'en ont pas de rechange.

La crise des logements a atteint un degré intolérable, parce que, depuis 1914, on n'a pu bâtir qu'un nombre très restreint de nouvelles habitations et qu'on voit maintenant les frais de construction croître de mois en mois avec une rapidité vertigineuse. Les prix des matériaux s'élèvent à trente-deux fois ce qu'ils étaient avant la guerre. Bien que les municipalités aient fait leur possible pour saisir tous les logements disponibles, il existe, dans toutes les villes, des milliers de familles appartenant à toutes les classes de la population qui, ou bien ne possèdent pas d'abri, — l'Asile municipal de Berlin a accueilli, en janvier 1920, 18.000 personnes, et en janvier 1922 78.000 — ou bien sont logés d'une façon pitoyable et dans des conditions qui menacent des pires dangers la santé physique et morale, surtout des adolescents et des enfants. Les récentes lois fiscales et les relèvements réitérés des tarifs de transport ayant eu pour effet de provoquer une nouvelle hausse des prix du bois et du charbon, la population serait hors d'état de s'approvisionner suffisamment de combustibles, même si, ce qui n'est pas le cas, il y en avait en quantité nécessaire. Il n'est pas rare de trouver des gens qui sont forcés de renoncer à avoir une chambre chauffée et à manger un repas chaud.

Partout où l'on jette les regards, on est frappé du spectacle d'un manque cruel de nourriture, de vêtements et de logements, soit parce que les objets composant les conditions indispensables de l'existence humaine font généralement défaut, soit parce que les classes de plus en plus nombreuses de la population ne possèdent plus les moyens de les acheter ni ne peuvent acquérir ces moyens, étant donné que ce sont

précisément les choses les plus nécessaires à la vie qui ont le plus renchéri. Le voyageur qui visite Berlin ou l'un des autres centres du commerce, ne pourra guère se rendre compte de cet état de choses, parce que la présence de nombreux étrangers, ayant les moyens de tout payer, fait affluer, dans les grandes villes, des vivres, des produits textiles et toutes sortes d'articles de luxe que les Allemands, en dehors de quelques personnes exceptionnellement riches, ne sont plus à même d'acheter. En dépit des incessantes augmentations des traitements et des salaires, la grande masse de la population n'a pas de quoi subsister, et c'est pour elle la misère complète dès qu'il s'agit de faire face à des dépenses imposées par un cas de maladie ou par la nécessité de remplacer un vêtement, un meuble, etc. Malgré les allocations accordées aux enfants, les familles nombreuses, quand c'est le père seul qui gagne de l'argent, n'atteignent même pas le minimum d'existence.

Quant à la situation des personnes incapables de travailler, celle surtout des orphelins et des vieillards, elle est tout simplement désespérée. Autrefois, grâce à la législation de prévoyance sociale et aux secours qu'ils pouvaient recevoir de leurs enfants adultes, les ouvriers et les employés incapables de travailler, ainsi que leurs survivants, étaient assurés, dans leurs vieux jours, d'une existence modeste assurément, mais supportable. A l'heure présente, il n'est plus que rarement question des secours donnés par les enfants, parce que, rien que pour vivre, ceux-ci ont eux-mêmes besoin de tout ce qu'ils gagnent. Pour ce qui est de la rente fournie par l'Assurance contre l'invalidité et la vieillesse, elle se monte aujourd'hui, en moyenne, à 1080 marks par an, soit environ 20 marks or, c'est-à-dire juste de quoi acheter une livre de pain par jour.

Mais le sort le plus dur de tous, c'est celui des personnes qui, à force de travail et de privations, avaient amassé un petit capital pour leur vieillesse. Un rentier ayant une fortune de 100.000 marks en tirait autrefois 4000 marks d'intérêt qui lui constituaient une somme suffisante pour vivre. Aujourd'hui, elle ne représente plus — défalcation faite des impôts — que 13 pour cent du minimum d'existence pour une famille comptant deux enfants (30.096 marks,

d'après Kuczynski). Même ceux qui, autrefois, étaient considérés comme de gros rentiers, ne se soutiennent qu'en vivant sur leur capital terriblement réduit en valeur et en vendant leurs meubles et autres objets de prix.

Sous-alimentation, crise du logement, manque de vêtements et de charbon compromettent de plus en plus la santé de la nation, surtout celle des enfants et des adolescents. Depuis plusieurs années déjà, les dangers dont est menacée la jeune génération forment l'objet de la plus vive inquiétude des médecins, aussi ont-il été inscrits comme unique point de discussion au programme de la 42e assemblée de la Société allemande d'hygiène publique, tenue à Nuremberg, le 12 et 13 septembre 1921 (1). Les maladies infantiles, notamment le rachitisme, ont augmenté dans des proportions effrayantes. La tuberculose devient plus fréquente à mesure qu'empirent les conditions de l'alimentation et du logement; les logements, non seulement sont trop étroits, mais souvent encore humides, insuffisamment éclairés et mal aérés. Rien que dans les écoles, les cas de tuberculose ont à peu près triplé depuis 1913; en outre, on y constate que de nombreux enfants sont atteints de chlorose, de troubles de croissance et de scrofule.

Les maladies vénériennes se propagent sans cesse et dans une large mesure, surtout la syphilis qui atteint notamment la jeunesse féminine et, dans une très forte proportion, les nouveaux-nés. C'est là encore un mal dont l'étendue est favorisé par le surpeuplement et l'exiguité des logements, ainsi que par l'insuffisance de l'alimentation.

Le nombre de ceux qui réclament du secours des communes et de l'empire — parce qu'ils n'arrivent plus à se tirer d'affaire de leurs propres forces, augmente d'une façon inquiétante.

A côté de l'Assistance publique qui, avant la guerre était la seule organisation chargée de secourir l'indigence, il s'est créé, dans les dernières années, de nouvelles formes d'assistance pour de nouveaux et nombreux groupes d'indigents, telles que l'Assistance aux sans-travail, aux mutilés de

(1) Le compte-rendu de cette assemblée a paru. en 1922, chez Friedrich Vieweg & Fils, éditeurs, à Brunswick.

la guerre, aux familles de victimes de la guerre, aux nourrissons et aux enfants, à la jeunesse, aux petits rentiers; et pour ceux qui n'appartiennent à aucun des groupes énumérés, l'Assistance à la vieillesse. La statistique n'a pas encore établi exactement le chiffre des personnes secourues par toutes ces organisations spéciales, car journellement il se présente partout de nouvelles centaines de malheureux qui sont forcés de recourir à la bienfaisance publique; et les sommes que l'empire, les Etats confédérés et les communes sont obligés de dépenser pour eux, s'ils veulent les empêcher de mourir de faim ou de se porter à des actes de désespoir, dépassent les pires prévisions.

Les communes et les sociétés d'assistance privées et ecclésiastiques qui travaillent avec et à côté d'elles, sont placées devant une tâche insoluble. En même temps et dans la même mesure que croît la détresse de la population, les communes voient augmenter leurs embarras financiers, et cela comme conséquence directe et nécessaire des mesures prises par l'empire, afin de remédier à sa propre détresse pécuniaire, et avant tout, du fait que l'empire s'est attribué l'impôt sur le revenu qui, jusqu'à présent, avait été la source principale où s'alimentaient les budgets municipaux. La quote-part dans les grands impôts que, conformément aux stipulations de la loi des finances, l'empire est tenu de céder aux communes, ainsi que le petit nombre de taxes qu'elles sont encore autorisées à lever, sont loin de couvrir même les dépenses les plus indispensables; à eux seuls, les appointements des employés et du personnel enseignant, nonobstant la plus sévère économie, absorbent plus de 60 pour cent du total des dépenses. (Comparez la pétition adressée au Conseil d'empire par le Congrès des villes allemandes, à la date du 9 février 1922, et concernant la loi des finances.) Les efforts faits pour réaliser le plus d'économies possibles ont rendu nécessaire le sacrifice de nombreuses institutions d'utilité publique, dont l'entretien autrefois était considéré par les villes comme un point d'honneur. Quantité de villes annoncent la fermeture de théâtres, de musées, de salles de lecture populaires, etc. Si, à la rigueur, ces mesures, toutes regrettables qu'elles soient, peuvent encore paraître supportables, il en est d'autres bien plus graves, telles que

la réduction du nombre des lignes de tramways — dans plusieurs cas, c'est le service tout entier qui est supprimé —; les restrictions apportées au service de la voierie — allant parfois, elles aussi, jusqu'à la suppression complète —; la parcimonie souvent exagérée dans l'éclairage des rues; et récemment, les fermetures de plus en plus nombreuses d'écoles privées ou publiques, tant primaires que secondaires; la fusion de plusieurs classes d'une même école; l'impossibilité de renouveler les fournitures scolaires, etc. Ce sont là des faits propres à inspirer des craintes sérieuses pour l'hygiène, la sécurité, l'instruction et l'ordre public.

Mais ce qui est plus intolérable que tout le reste, c'est la fermeture, annoncée de presque partout, de nombreux établissements servant à la prévoyance sociale ou destinés à soigner les malades, notamment les enfants et les vieillards. La clôture de presque toutes les piscines municipales constitue à elle seule un grave danger pour la santé publique et représente une mesure qui, sous le rapport de l'hygiène, nous rejette loin au delà du moyen-âge, d'autant plus que par suite de la cherté du charbon, de nombreuses classes de la population ne peuvent plus se préparer un bain chaud à la maison.

Parmi la foule d'autres preuves que nous pourrions fournir de la détresse générale, nous devons nous borner ici à choisir quelques exemples tirés des innombrables documents officiels qui sont en notre possession.

Dans plusieurs villes, il a fallu fermer l'unique asile pour nourrissons; dans d'autres, la clôture de ces asiles est imminente. Sont également condamnées à disparaître les institutions créées pour soustraire aux dangers qui les menacent les enfants de tout âge, les crèches, Kindergarten et écoles maternelles. A Magdeburg, deux écoles maternelles et une crèche ont déjà cessé d'exister; une autre école maternelle devra être fermée sous peu. A Charlottenburg, l'organisation modèle qu'est le « Jugendheim », avait créé douze asiles, dix Kindergarten et deux crèches, qui tous vont disparaître. A Berlin, on a déjà licencié le personnel de 93 Kindergarten et écoles maternelles, et de 9 crèches.

Ce ne sont pas là les seuls bienfaits dont désormais les enfants seront privés. Il a fallu cesser ou restreindre la distribution de vêtements et de repas aux enfants des écoles;

il a fallu également renoncer à organiser, pendant les vacances, des jeux, des excursions et des séjours à la campagne. A Berlin, par exemple, il a été impossible, cet hiver, d'envoyer des enfants passer quelque temps à la campagne, comme on le faisait autrefois, et par suite 3000 enfants rachitiques et scrofuleux ont dû rester chez eux. Le nombre des participants aux repas distribués dans les écoles a dû être réduit à cinq pour cent de l'ancien chiffre, les fonds demandés par les directeurs d'école pour le déjeuner des élèves ont été diminués des deux tiers; quelques districts de Berlin ont même été forcés de suspendre entièrement la distribution de ces déjeuners. Dans bien des endroits, les enfants insuffisamment nourris n'ont d'autre ressource que les secours donnés par les quakers. Même l'existence des orphélinats est compromise. A Francfort-sur-l'Oder, faute de fonds, l'orphélinat a été réuni à un hospice de vieillards. A Brunswick et à Mersebourg, les orphélinats ont déjà largement entamé leurs capitaux et doivent chercher des moyens de réduire considérablement leurs dépenses. A Berlin, la fondation Mosse devra recevoir une autre destination.

Les nouvelles relatives à la situation des maisons de santé des fondations charitables et des hospices sont angoissantes. A Francfort-sur-l'Oder, il y a trois hôpitaux en danger d'être immédiatement fermés. A Magdebourg, tous les hospices, même les fameux hospices « Pfeiffer », doivent être ou fermés ou réduits à des proportions plus minimes, car l'administration municipale ne peut plus leur accorder les subsides nécessaires. Il en est de même du « Höhnestift » de Charlottenbourg.

A Altenbourg, Bayreuth, Berlin, Erlangen, Francfort s/M., Harbourg, Lahr, Mersebourg, Liegnitz, Neisse, Regensbourg, Schwerin et Stolp, il y a des fondations et des hospices qu'on a dû fermer ou qui sont à deux doigts de la ruine.

Mais le plus grand danger qui menace le peuple, est la disparition imminente des hôpitaux. Déjà de nombreux établissements privés ont dû cesser d'accueillir les malades ou se trouveront bientôt acculés à la nécessité de fermer leurs portes. Citons, par exemple, les hôpitaux d'Aix-la-Chapelle, de Brunswick, Glaabach, Gelsenkirchen, Hagen, Liegnitz et Magdebourg.

Parmi les 4300 établissements du « Caritasverband für das

katolische Deutschland » lui-même — au nombre desquels on compte 660 hôpitaux, 450 orphelinats, sanatoria pour enfants et asiles pour estropiés — plusieurs ont déjà dû suspendre leurs services, et il en est une quantité que menace la fermeture. Seule l'aidevenue de l'étranger leur a permis de surmonter jusqu'ici la pire détresse. Il en est de même des nombreux établissements évangéliques, en particulier des « Kaiserwerther Verbände deutscher Diakonissen- und Mütterhäuser ».

Le Comité central allemand pour la lutte contre la tuberculose n'a pas reçu moins de 677 demandes de secours destinées à maintenir à l'activité les institutions communales et privées créées en vue de cette lutte. Le montant total des demandes s'élève à 9 millions de marks. Le Comité ne peut intervenir, tout au plus, que pour $^1/_6$ de cette somme. Concernant le danger qui menace de paralyser ces institutions d'une si capitale importance, le Dr Paul Kauffmann, président de l'Office allemand d'Assurances, écrit dans son étude sur *Die soziale Bekämpfung der Tuberculose :*

> « La résistance au fléau s'est affaiblie de telle sorte que la tuberculose, à la manière d'un cyclône dévastateur, renversant toutes les digues protectrices, pourrait envahir la patrie si durement éprouvée, et ce que la situation a de particulièrement tragique, c'est qu'au moment où se font sentir les plus grands besoins sociaux, les ressources pécuniaires du peuple allemand luttant pour son existence, ne peuvent presque plus suffire à soutenir, dans la mesure d'autrefois, la lutte contre la tuberculose. »

Mais la situation des établissements municipaux est telle qu'on ne peut penser à les maintenir sans une transformation radicale des conditions actuelles. Les taxes d'alimentation et d'entretien ne peuvent plus être augmentées. Une petite ville comme Harburg, doit, par exemple, dépenser pour son hôpital de 300 lits, la somme de 2 millions de marks pour l'année financière courante. L'hopital pour tuberculeux de Hohenkrug près de Stettin, qui n'est ouvert que depuis 1915, est en danger de disparaître. Il en est de même des sanatoria pour maladies pulmonaires, des hôpitaux pour estropiés, sourd-muets et aveugles. Il y a lieu de considérer à ce sujet que, pendant la période de guerre, on n'a pu tenir un compte suffisant de la nécessité croissante qui s'imposait d'ouvrir de nouveaux

établissements. Quant à ceux qu'on avait commencé à organiser après la conclusion de la paix pour répondre aux besoins les plus urgents, l'énorme dépréciation de l'argent force actuellement les villes à en suspendre la construction. Rien que dans le Grand-Berlin restent en souffrance : une Crèche, une Maternité, les travaux de transformation de l'Hôpital Moabit, un pavillon pour diphtériques à l'Hôpital de Fridrichshain, les travaux d'agrandissement de l'Hôpital de Spandau, les nouvelles constructions de l'Hôpital de Buckow, la mise en service de l'Hôpital, de Hasenheide. Ajoutons que le grand hôpital pour maladies pulmonaires à Buch, auquel une somme de 7 millions de marks a été consacrée, reste inachevé. On ne dispose pas de moyens pour en poursuivre la construction. On a dû renoncer à l'installation pourtant nécessaire et déjà décidée d'établissements pour incurables, d'un hôpital pour enfants et d'un hôpital pour maladies sexuelles. Les travaux d'agrandissement absolument nécessaires des hôpitaux à Amberg, Aschaffenburg, Halberstadt et Neumünster ne peuvent être exécutés.

A l'époque où l'état sanitaire du peuple pouvait être considéré comme plus ou moins normal, la fermeture d'un nombre si extraordinairement grand d'établissements également importants au point de vue hygiénique et social aurait constitué un grand danger pour l'ensemble de la population, aujourd'hui elle n'est rien de moins qu'une menace grave pour l'avenir de l'Allemagne et de la génération prochaine sur le marché mondial en ce qui concerne sa capacité de travail ; car la dégradation des conditions sociales et hygiéniques dans lesquelles vit une grande partie de la population, exige d'une façon impérieuse un travail double et triple dans toutes les branches de la prévoyance sociale, et cela tout spécialement dans le domaine de la prévoyance hygiénique et des soins accordés aux enfants pour éviter autant que possible la débâcle ou au moins pour la retarder. Et ce sont tout particulièrement les mesures qui étaient destinées à constituer, au moins pour un certain temps, un équivalent de l'alimentation et des soins corporels nécessaires (à savoir repas collectifs et séjour à la campagne pour les enfants en âge d'école, mesures de prévoyance sanitaire dans les appartements, traitement scrupuleux des malades) qui, vu

la misère financière du pays, ne peuvent plus être maintenues.

Un rapport de la Députation pour la Santé publique de la ville de Berlin, en date du 29 mars 1922, dépeint en peu de mots la situation des hôpitaux; ce rapport peut s'appliquer à la plupart des institutions allemandes de l'espèce, nous en reproduisons seulement les passages suivants. Un traitement spécial des maladies dues aux vices d'assimilation n'est plus possible. Beaucoup de malades sont obligés de recourir à leurs familles pour se procurer des suppléments de fortifiants, fruits etc. parce que l'alimentation n'est plus suffisante. On ne compte même plus de literie complète pour chaque malade, de manière qu'on ne peut pas même faire usage de tous les lits disponibles. Souvent les malades renoncent aux vêtements qui leur sont offerts par les institutions à cause du mauvais état de ces vêtements. Pour des motifs d'économie, on place beaucoup plus de malades dans les salles qu'on ne jugeait bon de le faire antérieurement. On réduit le nombre de médecins, on ne peut plus se procurer les intruments ni les installations de première nécessité. En dépit de cette dégradation, les frais dans tous les grands hôpitaux s'élèvent actuellement à 80 marks par jour pour la dernière classe au lieu de 4 marks 50 environ avant la guerre. On peut constater combien est grande cette économie en comparant les prix qui sont devenus 18 fois plus élevés, à la dépréciation de la valeur monétaire qui dépasse de beaucoup cette augmentation. Et il n'y a pourtant qu'une petite catégorie de gens aidés qui aient les moyens de se payer un séjour d'un mois d'hôpital pour 2400 marks. Le traitement dans un sanatorium pour malades devant durer 100 jours environ et causant des frais de plus de 8000 marks, est presque inabordable pour tous ceux qui ne disposent pas d'une très grande fortune ou qui ne peuvent sacrifier une partie considérable de leur avoir à cet effet. Il y a donc, dans toutes grandes villes, des centaines d'habitants vivant dans des hôpitaux aux frais de l'assistance publique, et qui, dans des conditions normales, n'auraient jamais eu recours à cette charité. Beaucoup de malades dans les hôpitaux demandent qu'on réduise la durée du traiement avant leur guérison définitive pour pouvoir consulter des médecins

privés, ce qui est particulièrement dangereux quand il s'agit de maladies sexuelles, non seulement en ce qui concerne leur propre personne, mais aussi la santé du peuple entier. En matière de remèdes, bains et médicaments, les médecins et les malades sont pareillement obligés de faire des plus grandes économies. Et malgré cela, les dépenses augmentent de semaine en semaine et les hôpitaux sont de plus en plus menacés d'être fermés en tout ou en partie par suite du manque de moyens pécuniaires. Un seul hôpital de 900 lits a dû dépenser en 1921 une somme de 60 millions de marks contre 1·5 millions de marks en 1913.

Les secours de source privée ont, pour ainsi dire, cessé; l'empressement à donner, à l'occasion de collectes organisées en faveur des institutions dont il s'agit, a considérablement décru avec la dépréciation de l'argent; l'aide de l'étranger, à laquelle il a été souvent fait appel avec succès, ne peut intervenir d'une façon durable ni générale.

Lors de la discussion du budget pour 1922, de nombreuses corporations municipales se sont posé la question de savoir si, dans ce domaine aussi, elles ne devaient pas prendre des mesures bien plus restrictives encore et bien plus dangereuses pour la santé publique, pour démontrer au moins la bonne volonté d'équilibrer dans une certaine mesure les dépenses et les revenus. Il est toutefois douteux que ce but puisse être atteint — même en ayant recours aux réductions les plus radicales, dans le domaine de la prévoyance sociale et de l'éducation populaire. Les décisions définitives ne sont pas encore prises. A l'heure de la plus extrême détresse, nous demandons à l'Etat de nous prêter secours pour détourner du peuple allemand la calamité qui le menace.

LA SITUATION DES CATHOLIQUES DE JOUGOSLAVIE (1)

" Nous, les évêques de Jougoslavie, nous n'avons jamais cessé d'attirer l'attention du gouvernement sur les atteintes graves portées aux droits de l'Eglise catholique qui furent la cause principale du mécontentement des Croates et des Slovènes. Nous avons exprimé, à plusieurs reprises, nos plaintes à ce sujet; mais les mémoires que nous avons présentés n'eurent, presque sans exception, aucun résultat, la plupart en sont même restés sans réponse.

Cette fois-ci, nous ne voulons relever que quelques nouveaux griefs:

Il semble que le programme culturel du gouvernement ne vise à autre chose qu'à anéantir le caractère chrétien de notre instruction publique. Cela fut manifeste pour la première fois dans la Bácska, le Bánát et en Baranya où toutes les écoles confessionnelles furent systématiquement fermées leurs édifices expropriés: même les édifices d'un caractère privé des ordres catholiques ont été utilisés aux fins des écoles d'Etat, et les pauvres religieuses furent chassées de la maison de leur ordre. Il fut interdit au clergé de fréquenter les écoles, en un mot, celles-ci furent complètement sécularisées.

L'archevêque de Zagreb et plusieurs évêques ont protesté plus d'une fois contre ces procédés injustes. A toutes ces protestations, il ne fut répondu qu'une fois de la part du ministère. On nous fit savoir que toutes les mesures ont

(1) Les évêques de Jougoslavie tinrent une conférence où ils s'occupèrent de la situation de l'Eglise catholique dans les Etats des S. H. S. Ils présentèrent, à cette occasion, une adresse au roi, au président du Conseil et au ministre des Cultes; nous en reproduisons les parties essentielles.

été prises, afin que la loi du 19 avril 1904 de l'ancien royaume de Serbie sur les écoles primaires fût appliquée à la Bácska, au Bánát et à la Baranya. D'après cette loi serbe, les écoles privées sont autorisées. Malgré cela, lorsque les sœurs enseignantes de Nagybecskerek ont demandé la permission de maintenir leur école, fondée il y a 42 ans, pour leurs 14.000 élèves catholiques, — en déclarant d'avance de souscrire à toutes les conditions que le ministère leur aura posées — elles reçurent une décision portant « que le ministère des Cultes ne voit pas la nécessité d'autoriser une école catholique... »

Le pouvoir gouvernemental s'ingère dans la vie la plus intime de l'Eglise, comme le démontre la persécution des congrégations de Sainte-Marie, qui ne sont que des institutions pastorales de l'Eglise catholique. Sur ce terrain, le premier pas a été fait par le gouvernement de la Bosnie-Herzégovine qui a interdit aux élèves, sous peine d'exclusion, de devenir membres de ces congrégations. Tout en n'étant pas aussi sévère, le gouvernement provincial de la Croatie ne s'arroge pas moins le droit d'une surveillance intégrale sur nous, bien que les épiscopats catholiques aient hautement proclamé, dans leur mémoire y relatif, que les congrégations, comme associations religieuses et institutions pastorales, ne relèvent que de la surveillance de l'Eglise.

Nous devons faire mention encore d'un décret du ministère du 18 janvier 1921, où il prescrit aux étudiants des écoles secondaires de s'associer aux *Sokols* de Jougoslavie, pour être élevés, sans aucune surveillance, dans l'esprit des *Sokols* — qui sont tout à fait irreligieux. Tout l'épiscopat catholique a protesté contre ce décret.

Nous avons aussi porté plainte contre certains instituteurs de religion qui se rendirent coupables, dans la Bácska et le Bánát, des excès de pouvoir, et bien que nous ayons cité des cas concrets, justifiés par des preuves, les inculpés sont restés à leur poste ou bien ont été acquittés.

Il y a des prêtres qui ont déserté l'Eglise catholique et provoquent de véritables révoltes au sein de l'Eglise; ceux-ci sont ouvertement protégés en Croatie par le gouvernement provincial. Il faut en conclure que ce mouvement séparatiste est dans l'intérêt de l'Etat et que celui-ci attend un profit quelconque de l'affaiblissement de l'Eglise catholique.

Les deux cas suivants se sont produits tout récemment. Le gouvernement provincial de Zagreb — sans avoir même essayé de s'entendre avec les pouvoirs spirituels — a émis, sur sa propre responsabilité, un décret concernant les fêtes scolaires. En vertu de ce décret, on doit célébrer, dans toutes les écoles, quelques fêtes « pravoslaves », au cas même où il n'y aurait aucun élève professant cette foi, tandis que la jeunesse catholique est empêchée de fêter sa Protectrice Céleste. Le temps accordé aux exercices spirituels et à la confession a été mesuré si court qu'il est physiquement impossible de s'en acquitter. Voici l'autre cas; Le ministre de la guerre a émis un décret concernant le service militaire des étudiants en théologie et des prêtres. A cet égard encore, les dispositions sont empruntées à l'ancienne loi serbe qui fut appliquée à tout le territoire du nouveau royaume. Ainsi, par exemple, il se trouve plusieurs paroisses dans le diocèse de Zagreb où il n'y a ni curé ni chapelain; par contre, nous avons deux étudiants en théologie qui se consacrent dans l'armée à cultiver l'art noble de la briqueterie; ils sont contraints d'y servir pendant douze mois, sans même qu'on puisse dire qu'ils soient indispensables, tandis que l'Eglise ressent douloureusement leur nécessité absolue. Comme si tous les facteurs du gouvernement avaient conspiré pour produire le plus de mécontents possible dans ce pays malheureux. Il est très facile de surnommer tous ces mécontents, créés par l'Etat même, de révolutionnaires, de séparatistes, de défaitistes ou Dieu sait quoi encore; il reste à savoir si, du point de vue du pays, un pareil procédé est justifiable, et si c'est de cette façon qu'on arrive à rendre plus solides les fondements de l'Etat ?

Si nous considérons l'état financier de l'Eglise catholique, c'est en premier lieu la réforme agraire, passée à la hâte, qui retient notre attention. Que de fois les évêques catholiques ont-ils cherché aide et protection soit par une intevention personnelle, soit en remettant des mémoires au gouvernement, contre toutes ces injustices ! Puisque aucune réponse ne nous a été faite et qu'il est devenu notoire dans tout le pays qu'au patriarche « pravoslave » on a restitué, au commencement du mois de septembre, ses domaines de Dalia: le président de notre commission des évêques s'est

adressé, par un mémoire, au conseil des ministres, le 26 janvier 1922. Jusqu'à ce jour, aucune réponse n'est encore arrivée. En général, on donne six fois autant aux « pravoslaves » qu'aux catholiques. On nous a privés de toutes nos dotations ecclésiastiques, le clergé catholique vit dans la détresse et souffre des privations. Il paraît qu'il y a quelqu'un qui tient à justifier notre angoisse que nous avons exprimée dans le mémoire cité, du 26 janvier 1922 : « N'extirpez pas notre croyance en ce que, dans l'Etat jougoslave, il existe une justice et une égalité pour tous les citoyens et pour toutes les confessions. »

C'est aux procédés iniques à l'égard de l'Eglise, au manque de compréhension de la vie et des institutions catholiques, aux attaques, aux suppositions, aux dénonciations, les unes plus stupides et plus impossibles que les autres, qu'il faut attribuer la naissance d'une atmosphère où l'animosité et la haine contre l'Eglise et le clergé catholiques deviennent de plus en plus manifestes."

Mentionnons encore que le mémoire dont nous venons d'emprunter les faits cités plus haut, est signé par l'archevêque Bauer et l'évêque Mileta.

X.

REVUE DE POLITIQUE ÉTRANGÈRE

L'ancien ministre tchèque, M. Kramars, a publié récemment une étude intéressante. Pour nous, c'est surtout cette partie de son ouvrage qui présente le plus grand intérêt où il parle de la Hongrie et où il livre en même temps des preuves éclatantes pour les tendances impérialistes des Tchèques. C'est déjà pendant la guerre mondiale que M. Kramars s'est occupé de l'idée du partage de la Hongrie. D'après ses plans, là où autrefois il y avait la monarchie, un groupe puissant des Etats Unis Slaves de l'Europe devait être formé.

Cet aveu de M. Kramars éclaircit à la fois toute la politique de la Tchéquie d'aujourd'hui, car il n'est point douteux que, si même la politique tchèque extrémiste, suivie de M. Kramars pendant la guerre, ne fut pas jugée acceptable en bloc par tous les hommes d'Etat tchèques : aujourd'hui cette politique doit être considérée comme faisant autorité, d'autant plus que les Tchèques peuvent se vanter d'avoir remporté des avantages qui devaient paraître impossibles à l'élément modéré parmi eux. Il faut bien le dire : cette politique — qui se manifeste partout — est caractérisée par un impérialisme démesuré.

A peine la conférence de Londres a-t-elle pris fin — conférence qui, entre toutes, a démontré le plus clairement le point de vue absolument opposé des deux puissances : la France et l'Angleterre — qu'un vent de crises a soufflé à travers la vie économique de l'Europe. D'abord, ce fut la question des réparations allemandes qui obscurcit l'horizon politique, ensuite la question d'Autriche chargea de nuages orageux le firmament de l'Europe centrale et orientale.

Les mesures économiques inventées autour de la table verte et ne correspondant nullement aux exigences de la vie

réelle, ont fini par pousser l'Autriche au bord d'un précipice. Et lorsqu'il s'agissait de lui venir en aide, les plus belles paroles furent prodiguées; cependant l'Autriche attend aujourd'hui encore l'emprunt promis et ne le reçoit pas. On ne peut donc s'étonner que les cercles dirigeants aient perdu leur foi et qu'ils essayent de trouver une autre solution, en se tournant vers un côté où dans l'intérêt même de l'assistant, on pourra et voudra aider leur malheureux pays.

Nous ne croyons pas nous tromper en affirmant que lorsque le chancelier Seypel est parti pour Prague, il savait d'avance que c'était en pure perte, et qu'il aurait suffi d'aller tout court à Rome; le voyage de Prague n'était bon qu'à tranquilliser sa conscience, tout en s'informant auprès de M. Benes des conditions éventuelles qu'on mettrait pour assurer l'existence de l'Autriche. Il était à prévoir que la Tchéquie chercherait à profiter de la misère de ce pays pour servir ses visées impérialistes.

Quant au voyage de Berlin, il paraît évident qu'il n'était qu'un simple acte de civilité. De cela, on ne saurait faire un grief au chancelier Seipel; lui attribuer quelque arrière-pensée serait — en considération de la situation actuelle de l'Allemagne — peu logique.

Ce ne fut que la conférence de Vérone qui aboutit du point de vue pratique. A la veille du profond changement politique qui est en train de se produire, la parole de l'Italie, puissance dirigeante de l'Europe centrale, est d'un poids décisif. C'est pour elle d'un intérêt vital que l'Autriche — bon gré mal gré — ne succombe pas à l'influence des deux Etats slaves de l'Europe orientale. Pour rendre impossible l'expansion de l'hégémonie slave, il faut donc qu'elle aide à se relever l'Autriche; telle est l'opinion des hommes d'Etat italiens, et c'est à cette enseigne que les négociations de Vérone eurent lieu. Comme on ne sait pas leur résultat, il est inutile de se perdre en conjectures; il suffit d'appeler l'attention sur l'effet produit par le seul fait que Schanzer ait entamé des négociations avec M. Seypel et la Petite Entente. Lorsque le plan du voyage fut connu, une grande inquiétude se fit apercevoir à Belgrade, de sorte que le gouvernement de Rome se vit obligé d'assurer, par son

délégué de Belgrade, le ministre des Affaires étrangères de Jougoslavie que l'Italie n'entendait point abandonner la base des traités de Saint-Germain et de Trianon. Cependant, malgré cette explication rassurante, la Jougoslavie et la Tchéquie ne cessèrent de prodiguer, dès les premières heures qui suivirent la conférence, des déclarations gouvernementales les unes plus nerveuses que les autres. Il fut évident que le point faible des Etats slaves était touché, lorsque l'Italie signifia par sa démarche qu'elle ne tolérerait point que ce fût l'Autriche impuissante à travers laquelle la Jougoslavie et la Tchéquie se donnassent la main. L'Italie avait beau affirmer sa volonté de respecter le traité de Saint-Germain, c'était justement cela qui contraria ceux qui voulurent profiter de l'effondrement de l'Autriche. Le traité de Saint-Germain, tout en morcelant ce pays, lui garantit son indépendance, ce n'est donc qu'au prix de sa violation que l'embrassement des Slaves méridionaux et septentrionaux pourrait avoir lieu.

Nous aussi, nous sommes attachés par des intérêts vitaux à la destinée de l'Autriche. La catastrophe de ce pays rendrait illusoire la lente guérison de notre Etat et en même temps celle de l'Europe centrale, tandis qu'une solution amicale du problème de son relèvement, sous l'égide nivelante de l'Italie, correspondrait non seulement aux intentions des grandes puissances, mais serait aussi conciliable avec les buts de la Petite Entente, en tant que celle-ci consentirait à les modérer. Cela est d'autant plus à espérer que, dans ce groupement d'Etats, la Roumanie, comme n'étant pas immédiatement intéressée, exercerait assurément une influence apaisante. A la Hongrie, toute solution serait la bienvenue qui ne toucherait pas son existence et pourrait servir le développement de ses forces économiques. La quiétude non troublée de l'Europe est notre salut ; l'apparition subite de nouveaux problèmes, surgis à la suite des explosions sociales et économiques dans notre proximité immédiate, est contraire à nos intérêts. Nous sommes certains qu'aucun des Etats participant activement au relèvement de l'Autriche ne médite une solution violente ; rien n'est donc plus étranger au gouvernement hongrois que d'embrasser des mesures pour une telle éven-

tualité que nous voudrions exclure du domaine des possibilités. Nous envisageons, pleins de confiance, l'action de l'Italie, action qu'elle mène de concert avec les deux autres grandes puissances, et nous restons, tout comme avant, les observateurs tranquilles, mais attentifs, des événements qui se passent dans notre voisinage. Quoi qu'il en soit, nous ne nous résignerions en aucun cas à un changement « in pejus » de notre position internationale; aussi sommes-nous persuadés que la sagesse politique des grandes puissances s'opposerait à toute velléité aventureuse.

La Société des Nations discute, au cours de ses sessions actuelles, trois questions importantes qui intéressent de tout près la Hongrie. L'une est la question de délimitation entre la Hongrie et la Jougoslavie d'une part et entre la Hongrie et l'Autriche, de l'autre; la deuxième a trait au droit des minorités; la troisième concerne l'admission de la Hongrie dans la Société des Nations. Pour ce qui est de cette dernière question, les chances de la Hongrie semblent être favorables, mais, bien que nous soyons contents de relever ce fait, nous, pour notre part, nous ne pensons pas que notre présence y soit d'un besoin vital pour nous. Nous sommes convaincus des meilleures intentions de la Société des Nations, mais il est indubitable que si cette Assemblée devait une fois remplir sa vraie vocation et empêcher la guerre, elle en serait impuissante, justement à cause de l'attitude indépendante de ses membres. Nous avons entendu prononcer beaucoup de beaux discours sur le désarmement; cependant, en réalité, ce sont les Etats qui proclament le plus haut ces mots d'ordre, *lorsqu'il s'agit d'autrui,* dont les gouvernements sont les plus appliqués à procéder à des armements effrénés.

Ce fut, il y a quelques semaines, que les hommes dirigeant les départements de la presse politique des pays de la Petite Entente se sont réunis en conférence pour fixer le programme et les moyens d'une coopération concentrique. Alors déjà, on pouvait soupçonner que la pointe de cette action serait dirigée en première ligne contre la Hongrie. Car, bien que les dissensions soient nombreuses au sein de la Petite Entente, un accord complet est aussitôt établi lorsqu'il s'agit de notre pays. L'attitude de nos voisins est déterminée par l'inquiétude provenant d'une mauvaise

conscience, qui ne leur donne aucun moment de répit. On a déchiré le corps vivant de la Hongrie, on a fait un estropié, un mendiant de ce pays millénaire, et maintenant, l'angoisse pour l'avenir du riche butin ravit le sommeil aux soi-disant vainqueurs. Leur but unique est donc de souiller encore, par des suspicions et des calomnies, l'honneur de ce pauvre pays mutilé et pillé, afin que les peuples civilisés lui refusent leur sympathie et qu'il ne trouve pas, dans sa détresse, aucun ami. La propagande anti-hongroise, mise en scène par les gouvernements de la Petite Entente, et tout spécialement le plan de campagne arrêté récemment par leurs chefs de presse, n'ont point d'autre objet. Sur la nouvelle que l'Assemblée plénière de la Société des Nations discutera l'admission de la Hongrie, il fut procédé, après la conférence de Marienbad, à la première attaque.

On commença par répandre, dans la presse étrangère, que des bandes organisées par le gouvernement hongrois se préparent à envahir la Hongrie occidentale. Cependant, ce mensonge ne fut point viable. Le gouvernement hongrois, fort de sa conscience, a opposé un démenti catégorique à cette fausse nouvelle, dénuée de tout fondement, et les missions diplomatiques des grandes puissances à Vienne purent se convaincre sans difficulté de l'exactitude absolue de ce démenti. Après ce fiasco, on a pris soin qu'à l'explosion de la prochaine mine, l'auteur de l'attentat ne pût être découvert aussi facilement. Dans un article paru dans le journal *Slovak,* dirigé par le chef nationaliste slovaque, Hlinka, l'attention fut attirée sur les armements de la Hongrie contre la Tchécoslovaquie, tout en rappelant aux hommes qui détiennent le pouvoir à Prague, que seule l'autonomie du peuple slovaque présenterait un moyen efficace pour détruire d'avance toute chance de réussite d'une agression hongroise. C'est donc de nouveau la Hongrie qui figure comme perburbatrice de la paix, voulant reconquérir d'abord la Hongrie occidentale, ensuite la Slovaquie. Reconquérir! Avec une armée de 35.000 mercenaires, sans artillerie, ni munition, ni équipement quelconque, tandis que les armées de la Petite Entente, richement équipées et comptant des millions de soldats, peuvent être dirigées à tout moment contre la Hongrie, incapable même de se défendre entre ses frontières dénatu-

rées! L'explosion de la deuxième mine n'eut donc plus d'effet que celle de la première. L'intrigue était tellement cousue de fil blanc qu'elle se heurta à l'incrédulité de toute l'Europe. Car on sait partout bien que la Hongrie a rempli toutes ses obligations découlant du traité et relatives au désarmement. La commission interalliée de contrôle militaire à Budapest mit des mois entiers à paraître çà et là à l'improviste dans le pays; elle ne recula devant aucune peine pour dépister quelques dépôts d'armes secrets; cependant tous ses efforts n'eurent que des résultats négatifs. C'est pour cela qu'il n'y eut personne, dans toute l'Europe, pour donner dans ce piège grossier.

Alors, on eut recours à un nouveau stratagème: par la voie officieuse de l'agence du gouvernement français, on lança, de Bucarest, la nouvelle d'une terrible conspiration découverte en Transylvanie; d'après l'aveu des conspirateurs, ce fut le gouverneur de la Hongrie lui-même qui trempait dans le complot, ayant pour but l'assassinat des rois de la Roumanie et de la Jougoslavie, puis du président Massaryk et du président du conseil Benes. Qu'à Bucarest on fût capable d'accuser d'un crime si ignoble le chef d'Etat d'un pays voisin, cela ne nous étonne même pas; cette façon d'agir est sans doute conciliable avec les mœurs politiques des Balkans, bien que, même ici, il ne se soit pas produit encore quelque chose d'aussi révoltant et d'aussi réprouvable. Ce qui nous choque cependant, c'est que ce fut l'agence Havas qui ait prêté son nom pour la propagation d'une telle infamie. Le journalisme du monde civilisé a ses lois inédites, et un organe du rang de l'agence Havas devrait les respecter, non seulement par égard à ses propres traditions, mais aussi par égard à la réputation de son pays, qui se vante avec fierté de marcher à la tête de la civilisation.

Nous sommes sûrs que l'opinion publique, non seulement en France, mais dans tous les Etats civilisés du monde, ne tardera pas à repousser, malgré l'endossement français, cette calomnie fabriquée à Bucarest. Les gens qui pensent n'ont qu'à jeter un coup d'œil sur les questions débattues actuellement au Conseil de la Société des Nations, pour reconnaître le but qu'on poursuit en cherchant à accréditer de telles nouvelles. Voici d'abord la question du droit des

minorités. Dans le cas où la Hongrie serait admise dans la Société des Nations, son représentant pourrait y parler du traitement de nos frères dans les territoires annexés, et alors les gouvernements de la Petite Entente auraient toute raison de craindre la force morale qui se dégage de ces débats. C'est pour cela qu'on veut empêcher l'admission de la Hongrie dans la Société des Nations ou, si cela ne réussit pas, détourner l'attention des membres du conseil et de l'opinion publique de la pénible question du droit des minorités.

On vient d'entamer la question du désarmement aussi. Il se peut que non seulement la France, mais aussi la Petite Entente, se trouveront bientôt en face de cette question : pourquoi ces armées comptant des millions de soldats, lorsque les adversaires, contre lesquels on les emploierait, sont complètement désarmés, sans défense et impuissants ? Il est clair que nos voisins ont encore intérêt à détourner l'attention de l'opinion publique de cette question, et la fable d'après laquelle le chef de l'Etat hongrois serait compromis dans un complot d'assassinat ne devait être inventé que pour servir de prétexte au maintien de cet état de guerre qui semble être permanent dans les pays qui nous entourent.

Comme les journaux roumains nous informent, une crise gouvernementale se prépare en Roumanie. On sait que, depuis les élections, c'est le parti libéral qui était au pouvoir et qu'il concentrait tous ses efforts dans le but d'unifier les territoires arrachés à quatre pays différents en une seule « Grande Roumanie ». Que cela se heurte à d'insurmontables obstacles, on le comprendra bien, si l'on sait que toutes ces parties sont indépendantes les unes des autres en ce qui concerne leur géographie, leur ethnographie, leur civilisation et leur économie. M. Jules Maniu, chef des Roumains de Transylvanie, a publié, dans le journal roumain *Patria* du 26 août, une déclaration qui est très caractéristique de ces circonstances fatales et toutes spéciales :

« L'administration et la juridiction se trouvent dans un état de complète désorganisation ; les fonctionnaires sont au désespoir ; la situation de l'armée et de la gendarmerie est misérable ; la plus grande partie de la population rurale du Bánát s'est appauvrie, la cherté augmente continuellement, les impôts pèsent inégalement et plus lourdement sur la popu-

lation du Bánát et de la Transylvanie que sur celle des autres provinces. Le développement économique de cette partie du pays est entravé par tout moyen possible, la Transylvanie n'étant pas disposée à servir les intérêts des banques libérales. Tous ces symptômes désespérants ne peuvent être écartés par de simples visites ministérielles, genre Potemkine. Les fonctionnaires transylvains sont chassés de leur position; on veut mener à bout l'unification coûte que coûte, tout en irritant par cette manœuvre les uns contre les autres les frères en deçà et au delà des Carpathes.

« La Roumanie est aujourd'hui, plus que jamais, dans une situation extrêmement difficile. Ma conviction la plus profonde est que ce n'est que la réorganisation spirituelle de la nation qui pourra nous sauver de ce chaos. En réalité, la crise européenne est loin d'être résolue, elle n'est qu'à son commencement. La Russie, avec son armée énorme et complètement réformée, est à l'affût et attend la conséquence de la tension entre les puissances alliées, de la résistance de l'Allemagne, de la crise de l'Autriche et de l'inquiétude incessante en Hongrie. Toute la population de l'Europe est malade dans son âme et tremble comme tremblent les feuilles des arbres touchées par le vent avant l'orage. Et nous? Nous avons gaspillé quatre années du temps que la destinée nous a données pour notre réorganisation intérieure. Nous sommes déchirés en partis et nous sommes partout poursuivis par l'esprit sectaire de la réaction politique. Le pays est gouverné par une petite communauté d'intérêts, réunie dans un parti politique; tous les autres sont mis de côté, même s'ils représentent des millions d'habitants. »

Il semble que le parti libéral reconnaît enfin que ses procédés violents n'ont servi qu'à rendre tout à fait insupportable une situation qui était déjà assez déplorable; il commence donc à battre la retraite. On prétend qu'en recevant M. Bratianu, président du Conseil, le roi aurait exprimé son désir de former un gouvernement où non seulement les membres du parti libéral seraient représentés. Bien que le parti national roumain de Transylvanie se refuse absolument à entamer des négociations avec le chef du gouvernement actuel, il paraît que M. Jorga et quelques membres de l'ancien parti Take Jonescu se sont rapprochés

de M. Bratianu et se montrent disposés à entrer en pourparlers dont le but serait la formation d'un cabinet de coalition.

Pologne. Voilà une question dont on n'aime pas à parler en Hongrie. On ne saurait nier que l'opinion publique hongroise subit une bien cruelle déception en apprenant les nouvelles sur le changement radical de l'orientation politique de la Pologne.

Tout le monde sait qu'entre la Hongrie et la Pologne il y eut non seulement des rapports, mais aussi des sympathies et des amitiés séculaires. Ces sympathies se sont manifestées — au moins de la part de la Hongrie — durant la guerre, dans les discours prononcés au parlement hongrois, en faveur de la création de l'Etat polonais. Aussi pendant et après la guerre, la Hongrie jouissait d'une certaine popularité de la part du gouvernement et du peuple polonais, qui allait en augmentant encore pendant le règne de terreur des bolchévistes. Aujourd'hui on commence à considérer, chez nous, les Polonais comme des ennemis. Nous nous voyons obligés d'exposer les raisons de cette brusque volte-face.

D'abord ce furent les négociations polono-tchécoslovaques, au cours desquelles la Pologne déclara son désintéressement au sujet des territoires nouvellement acquis par les Tchèques. Cela signifiait sans doute que les hommes d'Etat polonais entendaient mettre fin à la politique magyarophile. Il est vrai que l'opinion publique polonaise n'était pas unanime à approuver l'attitude du gouvernement. Au commencement, l'opinion publique hongroise ne vit donc dans les actes politiques de la Pologne que l'établissement de relations correctes avec les Etats limitrophes, et les nombreux amis de ce pays en Hongrie n'éprouvaient aucune difficulté d'augmenter le nombre de ceux qui désiraient une orientation polonaise, peut-être même une alliance avec la Pologne. Il suffit de jeter un coup d'œil dans nos journaux de ces jours pour se convaincre que les sympathies hongroises pour le nouvel Etat ne sont point ébranlées. Mais la situation change après les discours de Bucarest et la fameuse lettre de M. Piltz, ministre plénipotentiaire de Pologne à Prague. Les déclarations de M. Piltz furent considérées par notre opinion publique comme une véritable offense, tandis que les cercles officiels polonais — à en juger par leurs

journaux — ne leur attribuaient pas une grande importance.

Malheureusement ni la presse polonaise, ni le gouvernement polonais ne s'empressèrent pas de déclarer que la politique extérieure de la Pologne n'était pas dirigée contre la Hongrie. Les efforts des cercles polonophiles en Hongrie, pour maintenir la situation bien favorable de la Pologne en Hongrie, restent donc stériles et c'est à partir de ces jours que l'opinion publique hongroise commence à douter de la sincérité de l'amitié polonaise. Hélas ! les événements postérieurs n'ont fait que confirmer ses doutes. Les conférences de Belgrade, l'attitude de la Pologne à Gênes où elle marchait de front avec nos ennemis, votant avec la Petite Entente contre la Hongrie, eurent vite fait de diminuer le nombre des Hongrois polonophiles. Les exposés de MM. Benes et Ninetchitch, après la conférence de Gênes, fournissaient déjà des preuves incontestables que l'entrée de la Pologne dans la Petite Entente n'était qu'une affaire de quelques semaines. Personne en Hongrie n'ajouta foi aux communiqués polonais annonçant que la Pologne ne prendrait part à la conférence de Marienbad, et les événements justifièrent complètement l'opinion des sceptiques. Les déclarations récentes de M. Ninetchich ne laissent plus aucun doute que la Pologne a jugé bon, pour des raisons inconnues, de rompre les liens d'amitié avec la Hongrie. L'opinion publique hongroise est fort loin de ne pas comprendre qu'il peut y avoir des raisons politiques qui poussent un Etat vers l'accord avec un ennemi d'hier, mais vu les sentiments d'amitié accentués toujours par les Polonais, elle croit n'avoir pas mérité cette déception . . .

A. de H.

Rédacteur en chef et gérant :
G. de Huszár.

SUR LA COMMUNAUTÉ DES INTÉRÊTS ANGLO-HONGROIS DANS LE PASSÉ

Au milieu de la grande guerre, un de mes amis anglais me fit parvenir le message saivant: « Sachez — et dites cela à d'autres aussi — que c'est une chose infiniment tragique de voir que l'Angleterre est obligée d'être en guerre avec la Hongrie. C'est mon opinion, mais, en même temps, c'est celle de tous les Anglais cultivés. » Et le *Morning Post* exprimait la même opinion lorsqu'il écrivait: « La Grande-Bretagne a toujours sympathisé avec la nation hongroise. Et bien que, par malheur, nous ayons dû nous mettre contre les Hongrois, il nous est, cependant, impossible de les considérer comme les Allemands, c'est-à dire, comme de vrais ennemis. »

Je suis persuadé que mon ami anglais ait pensé sincèrement ce qu'il m'avait fait dire. Mais je ne crois pas que ses compatriotes aient partagé tout à fait son opinion, la plupart de ceux-ci ayant été mal renseignés sur la Hongrie. D'après M. Charles Trevelyan,(1) la grande majorité des Anglais ne peuvent pas faire de distinction entre les Tchèques et les Hongrois... Mais, malgré cela, on peut dire que l'opinion anglaise sent qu'elle a des liens de sympathie — et de civilisation — avec nous. Cependant, je me demande si elle avait compris combien il était tragique que la Grande-Bretagne était contre nous au moment où nos intérêts les plus viltaux — et l'existence même de notre nation — étaient en jeu.

Examinons maintenant, aussi brièvement que possible, les relations que la Grande-Bretagne avait eues, autrefois, avec la Hongrie.

Ces relations remontent presque aux temps légendaires.

(1) *Quarterly Review,* janvier 1918.

Lorsque le roi anglo-saxon Edmond Ironside — appelé côte de fer, à cause de son grand courage — eut trouvé la mort dans la guerre contre les Danois, et que ses fils — Edouard et Edmond — furent tombés, en 1017, au pouvoir de Kanut le Grand, celui-ci décida de les faire tuer. Cependant, un domestique de Kanut déjoua ce projet, et les jeunes princes purent se réfugier en Hongrie où ils furent très bien accueillis par le roi Etienne. L'aîné, Edouard, s'y fit aimer tellement du saint roi qu'il le maria avec Augustine, sa fille, quoiqu'elle ne manquât pas de prétendants des plus distingués. De ce mariage, ils eurent trois enfants: Edgar, Marguerite et Christine. Et quand la famille régnante danoise s'étant éteinte, Edouard III fut monté sur le trône, il fit, faute d'enfants, revenir de Hongrie son frère Edgar. Cependant, après la mort d'Edouard III, ce n'est pas Edgar qui fut couronné roi, mais le comte Herold qui, astucieux, l'évinca, en 1066, de la succession du trône. Bientôt, les Normands furent leur conquête mémorable, et Edgar fut élu roi par les Anglo-Saxons, mais il démissionna en faveur de Guillaume le Conquérant, en se contentant d'un grand fief. Quoique Guillaume le traitât bien avec sa mère, ils ne se sentaient pas en sécurité en Angleterre, et obtinrent la permission de repartir pour la Hongrie. Déjà, leur navire était en route vers la Manche lorsque, près d'Ecosse, un orage le fit échouer. Ils y furent bien reçus par le roi Malcolm, successeur de Macbeth, qui épousa plus tard Marguerite. Ainsi, les ancêtres des rois d'Écosse, ainsi que ceux de la maison régnante, depuis les Stuarts, en Angleterre, sont Malcolm et Marguerite, fille d'un roi de Hongrie. (1)

Lors des croisades, un pèlerin de Londres s'arrêta en Hongrie. Il y vit le roi Béla III, et écrit plus tard sur lui. (2) Selon le comte Etienne Széchenyi, (3) comme c'est du

(1) C'est d'après Buchanan (*Rerum Scoticarum Historia*, Utrecht, 1668, page 212) que nous avons fait le récit ci-dessus. Notons que, s'inspirant des vieilles chroniques anglaises, Freemann a traité à fond dans — son livre intitulé *The Norman Conquest* — la vie d'Edouard et de son fils. C'est justement sur la vie des princes ci-dessus mentionnés qu'on m'a demandé, d'Angleterre, le plus de renseignements jusqu'ici.

(2) *Ricardi peregrinatio*. Mon. Germ. Scr. XXVII. p. 200; où il est dit par rapport à notre Béla: « déjà sa stature et la façon dont il faisait son apparition montrèrent qu'il était roi. »

(3) *Journal du comte d'Etienne Széchenyi.*

temps des croisades que la plupart de nos ancêtres ont pris connaissance des institutions anglaises, la Charte hongroise, appelée Bulle d'Or, (1) n'aurait été faite que sous l'influence de ce qu'ils avaient entendu dire alors de la *Magna Charta* d'Angleterre, promulgée peu avant la nôtre. Cependant, Széchenyi se trompa. Tandis que, chez les Anglais, la féodalité était déjà tellement développée que la Magna Charta eut pour résultat la création du Grand Conseil, et même, celle du Parlement, le féodalisme ne faisait que débuter chez nous, en luttant avec les droits anciens de la nation, de telle sorte que tantôt l'absolutisme du roi, tantôt l'anarchie politique prit le dessus. Dans ces circonstances, les auteurs de la Bulle d'Or se voyaient obligés d'y insérer une clause, devenue célèbre, appelée *la clause concernant la résistance de la nation.* Il n'est pas niable qu'elle fut rédigée sous l'influence d'une loi étrangère; et beaucoup d'historiens croyaient qu'elle fut faite à l'instar de la Magna Charta anglaise, mais j'ai réussi à démontrer qu'elle était d'origine aragonne, et mes arguments furent approuvés par la plupart des savants.

Sous les Anjou et les Hunyadi, donc à l'époque la plus prospère de notre histoire, nous eumes relativement peu de rapports avec l'Angleterre. Mentionnons cependant que Louis le Grand prit des archers anglais à son service qu'il envoya garder la frontière sud-est de la Transylvanie. (2) Et, selon une légende, lorsque le roi Sigismond était chez Henry V, roi d'Angleterre, il chargea un de ses braves, Lőrinc Tar, de se rendre à l'île de Saint-Patrick et d'y aller en l'enfer. La légende ajoute que l'intrépide Tar descendit, en effet, dans l'enfer et, même, qu'il en revint. (3)

Avec l'Angleterre, la Hongrie n'entra en rapports constants qu'à partir du temps où les aspirations à la monarchie universelle de Charles V commençant à menacer les autres pays, les principes de *l'équilibre européen* furent établis. Afin de se défendre contre l'hégémonie germano-espagnole, la France et l'Angleterre passèrent alors une entente avec

(1) La Bulle d'Or entra en vigueur en 1222.

(2) Jean Thuróczi, *Chronica*, éd. Schwandtner. Tome 1, II, 38. — Ce archers avaient dû venir en Italie, où se trouvaient les troupes de Hawkwood.

(3) C'est un manuscrit se trouvant à la bibliothèque du couvent d'Admont qui rapporte la légende en question. Ce manuscrit est du XVe siècle.

le Pape, et même, avec le Sultan. (La Turquie jouait alors le même rôle que la Russie.)

En ce qui concerne les Hongrois, après avoir été défaits en 1526, à Mohács, ils traversaient une des époques les plus désastreuses le leur historie. Il est vrai qu'à la demande de Lous II, Henry VIII lui avait expédié de l'argent et des traites, mais l'envoyé du roi d'Angleterre, qui n'arriva qu'après la débâcle de Mohács, fut empêché par Ferdinand, l'un des rois de la Hongrie, (1) de franchir la frontière. Quant à Jean, en voulant se faire reconnaître roi par l'Angleterre, il fit représenter au cardinal-ministre Wolsey que si la guerre venait à éclater entre l'Empire allemand et l'Angleterre, il se mettrait du côté de celle-ci.

En raison de ses embarras de mariage et de ses luttes avec l'Eglise, Henry VIII balançait depuis, indécis, entre les orientations différentes de politique extérieure, devenant tantôt l'allié, tantôt l'ennemi de l'Empereur. Cependant, il resta conséquent en ce qu'il ne prêta son appui ni à Jean ni à Ferdinand, ce qui lui aurait pu servir, cependant, contre son rival. Et sa fille, la grande Elisabeth, faisait de même ; elle avait des rapports d'amitié avec les Báthory (2) et avec Sigismond, mais ne les aidait pas. On ne peut pas nier qu'elle protégea une fois Sigismond auprès de la Sublime Porte, où l'influence anglaise commençait déjà à prendre racine, mais quand elle vit que les affaires de Sigismond tournaient mal, ne fit rien pour lui. Et, en 1596, l'ambassadeur d'Elisabeth à Constantinople accompagna nos ennemis, les Turcs, qui marchaient sur la Hongrie.

A partir du XVIIe siècle, les guerres d'indépendance, ainsi que les progrès rapides du protestantisme auraient pu contribuer à créer de nouveaux liens entre nous et l'Angleterre. Cependant, il n'en fut rien, les rois d'Angleterre, d'une rigidité doctrinaire, tenant à la religion anglicane et à leur régime absolu.

Ni Jacques Ier ni son successeur Charles Ier ne nous

(1) Les partis étaient alors tellement divisés chez nous, que deux princes, Jean et Ferdinand furent, en même temps, proclamés rois.

(2) Quant aux relations politiques de la Transylvanie avec l'Angleterre, j'ai consulté avec beaucoup de profit la belle étude que M. David Angyal a publiée, en 1903, à ce sujet.

aidèrent; quant à ce dernier, il avait trop de soucis pour pouvoir s'occuper de nous, car déjà la révolution couvait en Angleterre.[1] Lorsque Gabriel Bethlen faisait le projet d'attaquer, avec l'aide des Turcs, l'Autriche, qui était engagée dans la guerre d'alors, la politique extérieure anglaise était d'une faiblesse tellement hésitante que Sir Thomas Roe, ambassadeur d'Angleterre à Stamboul, au lieu d'appuyer l'idée de Bethlen, en dissuada la Porte, bien que c'eût été, dans toute l'histoire, le meilleur moment pour briser la puissance de l'Autriche et pour établir l'indépendance de la Hongrie protestante. Ainsi l'Angleterre laissa passer l'occasion; et plus tard, la situation devint de moins en moins favorable pour exécuter le projet de Bethlen, la politique catholique de Pázmány commençant à prendre le dessus.

Olivier Cromwell qui, ayant détrôné Charles Ier, prit le titre de Protecteur, était beaucoup plus puissant que tous ses prédécesseurs royaux. Pénétré des idées du protestantisme militant [2], il voulait que les Etats protestants — à savoir, la Suède, la Hollande et la Transylvanie où régnaient les Rákóczi — le secondassent pour vaincre la « Babylonie moderne », c'est-à-dire l'Autriche. Il accueillit chaudement l'envoyé de Georges Rákóczi [3]; fut touché aux larmes quand celui-ci lui exposait le but de sa mission; assura, par une belle lettre, Rákoczi de sa bienveillance; mais, quand le moment d'agir arriva, il ne fit rien pour les Hongrois.

Après la mort de Cromwell, en raison des tendances à catholiser des derniers Stuarts, l'Angleterre devint, dans un certain sens, dépendante de la France où Louis XIV régnait alors. Toutefois, malgré ces efforts des Stuarts, la nation anglaise restait protestante, et les dissentiments entre eux et le Parlement allaient en augmentant. Dans ces conditions, — mais entre 1660 et 1688 seulement — l'Angleterre n'est plus un facteur décisif de la politique mondiale. Par contre, c'est en ce temps-là que la France prend la place que

(1) D'ailleurs, en ce temps-là, ce n'est pas la Grande-Bretagne qui était la championne du protestantisme et des libertés politiques, mais la Hollande.

(2) A ce sujet, on pourrait consulter avec fruit les excellentes études de M. Kvacsala, publiées dans la *Budapesti Szemle* et les *Századok*.

(3) Amos Comenius, qui était alors professeur à Sárospatak, recommanda particulièrement à ses amis d'Angleterre, la mission dont l'homme de Rákóczi chargée.

l'Espagne avait jusque-là en Europe. Mais, la France aspirant de plus en plus à l'hégémonie universelle, l'Angleterre et la Hollande s'entendirent, sous Guillaume III, (1) pour empêcher la France de troubler la paix de l'Europe. L'alliance conlue entre ces deux pays resta longtemps en vigueur, pendant que la Hollande devint de plus en plus dépendante de l'Angleterre. On se souvient du mot de Frédéric le Grand, selon lequel la Hollande finit, à cette époque, par devenir une barque remorquée par la galère anglaise.

A partir du temps où les principes de l'équilibre européen avaient été établis, l'Angleterre tâcha de grouper autour d'elle, afin de maintenir cet équilibre, les Etats même de moindre importance, en s'efforçant, en outre, d'empêcher de tomber les Pays-Bas au pouvoir d'une puissance qui aurait pu la menacer de là. C'est pour cela que la reine Elisabeth a favorisé la séparation de la Hollande de l'Espagne, et que les Anglais ont fait tant de fois la guerre à la France. Et quoique l'empereur Charles VI fût l'allié le plus utile, le plus constant de l'Angleterre et que ses Etats fussent également menacés par la politique française, l'Angleterre se tourna, cependant, contre lui aussitôt qu'il prit en usage le port d'Ostende et établi la Compagnie de l'Inde Orientale.

Quant à la Hongrie, l'accroissance de la puissance de Louis XIV y a rendu possible l'insurrection de François Rákóczi, et les premiers succès, grands et rapides, de celle-ci. Mais, par contre, c'est le rapprochement de l'Angleterre et de l'Autriche qui a été une des causes principales de l'échec de l'insurrection de Rákóczi.

Les correspondances publiées par Ernest Simonyi (2) offrent un tableau complet des principes dont s'inspirait alors l'Angleterre.

L'insurrection de François Rákóczi ne fut qu'un épisode de la guerre de succession dite espagnole. Anne, reine d'Angleterre, était représentée, à Vienne, par le chevalier Georges Stepney. Honnête, intelligent, excellent diplomate, Stepney était un ami sincère de notre pays. (A l'abbaye de

(1) Guillaume, qui n'était d'abord que gouverneur de la Hollande, monta, plus tard, sur le trône de l'Angleterre.
(2) Archivum Rákóczianum.

Westminster, j'ai vu son monument funéraire, couvert d'une inscription élogieuse, laquelle n'est pourtant pas exagérée, ce qui est assez rare : il l'a bien méritée.)

Or, s'efforçant de tout cœur de réconcilier les Hongrois avec le roi, Stepney, secondé par le ministre de Hollande, fit, tant à la cour de Vienne que lors des longues négociations de paix, tout ce qu'il pouvait pour la Hongrie, mais le gouvernement autrichien, qui regardait cela de mauvais œil, le fit rappeler, en 1708.

D'après Stepney, la cour de Londres ne pouvait pas avoir intérêt à ce que les Hongrois insurgés fussent écrasés, car — disait-il — si l'on ne contentait pas les Magyars, ils obtiendraient l'appui de la France, ce qui nuirait aux intérêts de la Grande Bretagne. Cependant, Stepney ne pouvait pas vouloir que la Hongrie se séparât de l'Autriche, car cela aurait diminué la puissance de cette dernière, dont l'existente était nécessaire au point de vue de l'équilibre européen. Ainsi, les sympathies que ce diplomate avait pour nous, se trouvaient en opposition avec ses devoirs politiques, car tant que la monarchie française était puissante, l'Angleterre devait toujours désirer que l'Autriche restât telle qu'elle était.

Ajoutons qu'en 1705, le duc Marlborough, ce grand capitaine, essaya lui-même de venir en aide à Stepney, afin d'obtenir la réconciliation de l'Autriche avec les Hongrois, mais bien qu'il se soit rendu en personne à Vienne, ses efforts n'eurent pas de succès. Et c'est alors que Bercsényi a dit : « Les Anglais nous veulent du bien, mais ils nous ruinent par leurs victoires. Toutefois, quoique l'Angleterre ne puisse pas vouloir l'indépendance de la Hongrie, elle ne peut avoir intérêt à ce que celle-ci soit opprimée. » Pourtant, les sympathies des Anglais pour notre pays ne restèrent pas tout à fait sans effet, car elles contribuèrent grandement à la conclusion — et au maintien — de la paix de Szatmár. Mais ce fut tout, et quand, en allant se réfugier en France, François Rákóczi s'arrêta à Hull, la reine Anne ne le reçut même pas.

A l'exception de l'époque de la guerre de sept ans et des années 1725, 1788, 1789, 1790, l'amitié anglo-autrichienne se maintint pendant tout le XVIIIe siècle. La proclamation de la république française, ainsi que les guerres napoléoniennes

eurent pour effet de resserrer encore cette amitié; et l'on peut dire que les fantassins et les hussards hongrois contribuèrent alors beaucoup à aggrandir la puissance de celle-ci. Après 1815, — donc, après la chute de Napoléon — ces liens furent de nouveau raffermis, à cause de l'impérialisme russe, menaçant Constantinople et les Indes, ce qui amena la cour de Londres à y opposer, en guise de contrepoids, l'entente avec l'Autriche. Ce fut la troisième variation de la politique de l'équilibre européen; elle ouvrit une longue époque de paix, pendant laquelle la civilisation anglaise fécondait grandement la nôtre.

D'ailleurs, dès le milieu du XVIIe siècle, — et principalement sur le terrain religieux — l'influence anglaise se manifesta déjà en Hongrie. En opposition à la Transylvanie où la religion calviniste s'était organisée sous la direction des superintendants, c'est le système presbyterien, — donc, un système d'origine anglaise — qui a prévalu dans le reste de la Hongrie. Et la lutte du peuple anglais pour la constitution influença également, chez nous, les esprits. Quand Vienne se fut opposé à l'exécution de la paix de Linz et de la loi de 1647, le comte Daniel Esterházy, commissaire royal, adressa de Kassa, le 10 juin 1648, au roi une lettre où il disait et substance ceci: « Il est certain que la loi de 1647 doit être exécutée. D'après les usages et les droits anciens de la Hongrie, c'est en collaboration avec la nation que le Roi doit faire les lois. Aussi, suis-je d'avis qu'on ne peut et l'on ne doit pas remettre à plus tard l'exécution de la loi en question, qui fut faite par la nation et approuvée par Votre Majesté, puisque cela porterait un préjudice très grave aux droits des représentants de la nation. » — Or, cette lettre est conforme aux idées des juristes anglais, qui contestent que le roi ait le droit de remettre l'exécution d'une loi.

Au cours des négociations de paix suivant l'insurrection suscitée par François Rákóczi, le général en chef Bercsényi cita un exemple anglais, pour mettre en lumière la situation de notre pays vis-à-vis de l'Autriche. Il dit que celle-ci nous traitait comme l'Angleterre, l'Irlande, quoique nous ayons eu droit au traitement dont l'Ecosse jouissait. Ajoutons qu'en ce temps là (en 1706), Bercsényi inclinait plutôt vers l'Angleterre que vers la France.

Nous fumes influencés, à cette époque, par la science anglaise aussi. Une lettre, écrite par Horace Mann, ambassadeur anglais à Florence, à Horace Walpole, nous apprend que le général Andrássy, qui eut, en 1745, une conversation avec Lady Walpole, connaissait et comprenait les principes de Newton. (1)

Bientôt après, on commença, en Hongrie, à traduire les chefs d'œuvre de la littérature anglaise. François Faludy traduisit Dorell; et, en 1786, *Roméo et Juliette* parut en hongrois, commençant ainsi la longue série de traductions de Shakespeare.

Au point de vue politique, dès la session de 1790—1791 de la Diète, s'imposa la nécessité de connaître et d'imiter les institutions anglaises. (2)

Nicolas Skerlecz, un des politiques les plus distingués de la Hongrie d'alors, s'empressa de proposer, dans une belle étude, l'introduction du parlementarisme. Et puisque au commencement de la session, on contestait le droit à la succession de trône des Habsbourg (filum successionis interruptum), Grégoire Berzeviczy proposa l'élection du quatrième fils du roi d'Angleterre, qu'il connaissait personnellement. Cette idée lui venait de ce que, dans les années dont nous parlons, on considérait l'Angleterre comme la première puissance du monde entier. Mais comme, peu après, sous Napoléon Ier, la France paraissait lui disputer l'hégémonie sur l'Europe, Berzeviczy changea d'idée, en offrant, en 1809, à Napoléon la couronne hongroise. D'ailleurs, Berzeviczy et Széchenyi parcoururent tous les deux la Grande-Bretagne et, de son voyage, ce dernier écrivit des notes aussi précieuses qu'approfondies, lesquelles sont gardées au Musée National de Budapest.

Vers la fin du XVIIIe siècle et au commencement du XIXe, d'illustres voyageurs anglais vinrent en Hongrie, de-

(1) Cette lettre fut datée du 5 janvier 1745. A l'époque dite, le général Andrássy faisait partie des armées envoyées contre l'Espagne. Horace Mann relate qu'il parlait italien, aimait à parler métaphysique, mais qu'il n'a pas lu Voltaire. Voir *Man and Manners at the courth of Florence,* 1740—1786, by Dr. Doran, Londres, 1876. Tome I, p. 298.

(2) Puisqu'il s'agit ici du temps de la révolution française, qu'il me soit permis de remarquer que le comte François Széchenyi comprit dès avant Edmond Burke — qui acquit, par les même spoints de vue, une réputation mondiale — la nature et l'importance de cette révolution. Sans exagérer, on peut dire que cette sagacité est tout à l'honneur du génie hongrois.

venue chez eux populaire par les sacrifices que nous avions offerts à Marie-Thérèse. D'après Seypp-Lehmann, parmi tous les étrangers, les Anglais étaient alors le plus aimés des Magyars. En 1770, Brown fit un voyage dans notre pays qu'il décrivit après, en s'étendant, principilament, aux vestiges de notre passé. La description de la Hongrie, due à la plume de Townson — et éditée en 1793 — a même de nos jours une grande valeur; et quant à celle que le docteur Richard Bright fit, en 1818, c'est probablement la meilleure que nous ayons parmi les livres parus sur notre patrie.

En feuilletant les procès-verbaux de la Diète de 1825, on y trouve maintes allusions à l'Angleterre. C'est alors que le comte Etienne Széchenyi a voulu introduire chez nous la vie de club anglais; et, depuis, la vie élégante d'Angleterre ne manqua jamais d'imitateurs chez nous. Dans toute la Hongrie, Széchenyi fit naître beaucoup de sympathie pour la Grande-Bretagne. Il la connaissait bien, y étant allé quatre fois, et il proposait pour modèles ses institutions constitutionnelles et militaires, ses sport hippiques; il désirait l'imiter en tout, excepté l'industrialisme trop développé, craignant, pour notre peuple, la misère que ce système entraîne, en broyant les faibles. Peut-être Széchenyi exagérait un peu en désirant que nous manières, la coupe de nos vêtements même, en un mot, tout fût chez nous anglais; il ne cessa de prêcher cela à nos aristocrates. Cependant, notre noblesse moyenne n'adhéra, au commencement, qu'aux idées sur la politique, propagées par Széchenyi et elle ne se mit à imiter les manières de là-bas que vers la fin du siècle dernier.

Széchenyi qui, comme on le voit, adorait l'Angleterre, n'eut jamais l'idée d'établir une communauté politique ou une alliance entre la Hongrie et la Grande-Bretagne, car il savait que, en politique, les Anglais suivent toujours leurs intérêts et non pas leurs sentiments. A cet égard, dans son journal, on trouve des passages qui, surtout aujourd'hui, paraissent avoir beaucoup d'actualité. En 1825, il y fit remarquer que la vieille Autriche serait un jour « supprimée par la constitution de l'Angleterre, la situation géographique de la France et la jeunesse de l'Amérique du Nord».

Enfin, en 1829, — la première fois dans notre histoire, — nous eûmes l'occasion d'entrer en communauté d'intérêts avec les Anglais.

Après avoir envahi une partie de la péninsule balkanique, les Russes venaient de contraindre la Turquie à faire le paix. Alors, avec toutes les complications qu'elle comportait, la question de l'Orient se posa. Contre l'impérialisme russe, il n'y avait pas, à cette époque, d'autre digue que la Hongrie. Donc, dans ces circonstances, la Grande-Bretagne avait intérêt à fortifier la situation politique de notre pays. Les Anglais ayant écrit sur la Hongrie, — Quin, Turnbull, Mrs. Pardoe — avaient manifesté beaucoup de sympathie pour nous; et cette sympathie fut encore augmentée par le fait que, quoique intercalé parmi les Autrichiens, les Turcs et les Russes, notre pays put rester libre. Le fait que, parmi nos hommes du monde, nous avions — et avons toujours — beaucoup de vrais gentlemans, dépassant peut-être quelquefois même ceux de l'Angleterre, ne fit qu'aviver les sentiments d'amitie de ce pays à notre égard.

En fait de constitution, c'est celle des Anglais qui fait autorité. Quand, à la Diète de 1843—1844, la question de frapper d'impôts la noblesse — idée préconisée par Széchenyi — fut posée, la Chambre basse vota, pour cela, 3 millions, mais le projet de loi fut, en partie, rejeté par la Chambre haute, laquelle désirait restreindre cet impôt. Là-dessus, la Chambre basse renvoya le tout à la Chambre haute, en alléguant qu'en Angleterre, la Chambre des pairs n'avait pas le droit de changer les projets de loi financière. Et elle y réussit, en effet, en faisant prévaloir un principe de droit que les Anglais mêmes n'ont pu mettre en loi que beaucoup plus tard, en 1912.

En ce qui concerne les adeptes de Széchenyi, il faut mentionner François Pulszky, qui connaissait à fond les choses anglaises. Le livre qu'il fit sur la Grande-Bretagne est l'un des meilleurs qu'on ait écrit à ce sujet. Observateur pénétrant, il y remarqua la différence qu' il y a, en Angleterre, entre l'honnêteté des citoyens et l'égoïsme de l'Etat. Quant à Louis Kossuth, il avait un tempérement plutôt français. Cependant, il apprit à merveille l'anglais, et avait une idée nette de l'importance capitale de la Grande-Bretagne. S'étant

longuement occupé de questions industrielles et commerciales, c'est Kossuth qui a lancé cet éloquent appel où il invitait les Magyars à se servir des avantages que la côte hongroise leur offrait. En rédigeant cet appel, et en proposant, peu après, la construction d'une ligne de voie ferrée entre Vukovár et Fiume, il n'avait pour but que d'ouvrir notre pays au commerce anglais.

Vers 1848, tous les bons patriotes hongrois s'unirent pour faire prospérer les affaires du pays; et leurs efforts, sérieux et assidus, auraient pu servir non seulement à la Hongrie, mais aussi à l'Angleterre, à laquelle des intérêts communs nous attachaient.

Mais éclata la révolution, et nous vîmes alors, découragés, que l'Angleterre ne se souciait guère de nous. Si libéral qu'il fût, Palmerston ne voulut pas recevoir l'envoyé de notre gouvernement révolutionnaire que dans le cas où celui-ci lui aurait été présenté par l'ambassadeur d'Autriche, de cette Autriche avec laquelle nous étions en guerre. Et quoique, après avoir appris que la Russie mobilisait contre nous, le parti radical se fût indigné, le gouvernement anglais — qui restait en cela fidèle à la politique pratiquée par les reines Elisabeth, Anne, et Cromwell — ne fit rien pour nous, puisque, à ses yeux, la conservation de l'Autriche était plus importante que l'indépendance de la Hongrie.

Le magnifique accueil que la nation anglaise fit, plus tard, à Kossuth, ne modifia en rien l'attitude de la cour de Londres à son égard, celle-ci ne voulant pas se départir de ce principe que la Hongrie devrait se réconcilier, dans l'intérêt de l'Angleterre, avec l'Autriche. Aussi les chefs de la vie politique anglaise approuvèrent-ils François Deák, lorsque celui-ci eut commencé à insister sur la nécessité d'aplanir les difficultés entre l'Autriche el la Hongrie, car, en raison de la politique de Napoléon III, qui paraissait être inclin à suivre l'exemple de son oncle, l'Angleterre avait toujours besoin d'une Autriche forte et bien militarisée.

La Grande-Bretagne accueillit avec satisfaction le compromis de 1867, qui fortifia l'empire des Habsbourg, en ressuscitant, au point de vue politique, la Hongrie. Et le

professeur Freeman (1) — historien bien connu — dit en ce temps-là que la Hongrie devait vivre puissante, afin de protéger les peuples balkaniques contre les Turcs et la Russie, laquelle leur faisait espérer qu'elle les «libérerait».

La conclusion de l'alliance entre la Hongrie, l'Autriche et l'Allemagne fut saluée, également, avec joie, par les Anglais, puisqu'elle allait empêcher l'expansion de la Russie. Selon le marquis Salisbury, ministre des Affaires étrangères alors, la conclusion de cette alliance fut une grande et bonne nouvelle pour l'humanité. Et les Anglais pensaient comme lui jusqu'en 1904.

Notons ici qu'en préparant sa première *Home Rule,* ce sont les lois hongroises réglant la situation de notre pays vis-à-vis de la Croatie que Gladstone a prises pour modèle. Par son ministre de l'Intérieur, Labouchère, il avait fait écrire, pour cela, une longue lettre à A. Vámbéry, en lui envoyant un questionnaire contenant quarante points. Le premier projet de la *Home Rule* en question fut ainsi une imitation de notre législature. Après avoir lu ce questionnaire, c'est moi qui ai eu l'honneur de donner, sur la demande de Vámbéry, des renseignements sur certains points. Donc, en Hongrie, on avait toujours une sympathie traditionnelle pour la Grande-Bretagne, à l'exception, tout de même, de l'époque de la guerre entre les Etats du sud et du nord de l'Amérique, les Hongrois ayant sympathisé, à propos de l'affaire d'Alabama, avec ceux qui, en opposition avec les Anglais, voulaient affranchir les esclaves. Et bien que, pendant la guerre contre les Boers, tout le monde eut blâmé l'Angleterre, nos sentiments ne se modifièrent pas à son égard.

A partir de 1903, la question de l'équilibre européen entra dans une nouvelle phase, qui fut la quatrième. Depuis cette année, l'Angleterre voyait son ennemi en Allemagne, qui se développait rapidement, en augmentant sa flotte et en cherchant à conquérir des colonies. Et c'est ce qui a amené les Anglais à s'entendre, contre l'Allemagne, avec la France, et

(1) Quant à l'opinion des politiques anglais, j'ai lu des lettres écrites par de tels hommes que Cobden et Newman. Et je peux constater qu'ils étaient pleins d'admiration envers les discours que Deák prononça, en 1861, cherchant à éliminer les éléments de conflit entre l'Autriche et nous.

à affaiblir, par la guerre japonaise, la Russie, afin de la gagner ensuite à leurs visées.

Peu après, j'ai pu me rendre compte de mes yeux du changement qui venait de s'opérer dans la politique extérieure de la Grande-Bretagne. On sait que, sous le gouvernement du maréchal de Fejérváry, l'opposition parlementaire était si forte chez nous qu'on pouvait s'attendre à la proclamation de l'« union personnelle » ou à la séparation définitive de l'Autriche. C'est alors — en 1905 — que j'ai reçu la visite du directeur d'une grande revue anglaise. Et, lui ayant demandé pourquoi les Anglais s'intéressaient tant à la question de savoir si nous nous séparerions de l'Autriche, il m'a répondu que la Grande-Bretagne était contre la séparation, pensant que, si la Hongrie devenait indépendante, les provinces de langue allemande de l'Autriche s'uniraient à l'Allemagne, « ce qui aurait infiniment nui aux intérêts de l'Angleterre ». Donc, même en 1905, l'Angleterre désirait toujours que l'Autriche subsistât, et notre indépendance n'était rien, pour elle, auprès de cette question.

De cette mentalité naquit l'entente avec la Russie, l'agitation parmi les Serbes et les Roumains, et ce n'est pas un hasard que ces menées contre l'Autriche-Hongrie coïncidèrent avec l'activité littéraire de M. Seton-Watson et l'intoxication des esprits qui en résulta. Nous n'en connaissons, hélas! que trop bien les suites funestes pour notre pays.

Le 26 août 1710, François Rákóczi écrivait ceci à Anne, reine d'Angleterre: « Nous paraissons, Madame, devant le flambeau ardent de la liberté de votre heureux Royaume, avec une chandelle éteinte, mais encore fumante... » C'est avec une certaine mélancolie que nous nous devons constater que, quoique sympathisant avec la Hongrie, les Anglais ne nous appuyèrent que lorsque, dans leur intérêt politique, ils avaient besoin de nous.

Henri Marczali.

LES PEUPLES DE L'EUROPE CENTRALE ET DES BALKANS SOUS LA PAIX DE L'ENTENTE

(1)

Lors de l'élaboration du traité de Versailles et de tous les autres instruments diplomatiques dressés en France après la guerre mondiale, la moitié de notre continent : la Russie, a été — comme on le sait — tenue à l'écart et n'a pu (malgré son légitime désir éventuel) influencer à son avantage les solutions que l'on entendait donner au problème de « la nouvelle Europe ». Peut-on, cependant, arriver à un état de choses équitable et durable, dans l'Europe centrale et les Balkans, qui réponde non seulement aux désirs des peuples y habitant, mais encore aux aspirations de la Russie et aux intérêts de la France, de l'Angleterre et de l'Italie? Assurément non. L'histoire nous apprend, et le simple bon sens même nous le confirme, qu'il ne peut (tant que subsiste l'organisation actuelle d'Etats) y avoir aucune question, même mondiale, pour la solution de laquelle l'Entente et la Russie aient des intérêts complètement identiques.

Or, qu'a fait, en somme, l'aréopage de Versailles?

Réunis à Paris et subissant l'ascendant de la masse aveuglée par des douleurs immenses et surexcitée, durant la longue tourmente mondiale, par une interminable et crispante contraction des nerfs, les chefs de l'Entente victorieuse obéirent à l'instinct le plus simple et le plus rudimentaire de tout être vivant : à la conservation de soi. Ils furent donc portés à suivre les pires conseillers qui puissent exister en matière d'organisation économique et sociale de grande envergure.

C'est pour cela qu'un tiers de l'Europe — les Balkans et les pays du Centre — s'est vu imposer par l'Entente une

organisation politique et économique qui convient *uniquement* aux grandes puissances de l'Ouest, et qui naturellement a lésé les intérêts de la république moscovite (comme elle eût lésé ceux de l'empire des tsars, si celui-ci avait continué à subsister), rendant la situation déséquilibrée et, sans parler de l'arbitraire et de l'illogisme imposés à tous, empêchant les peuples mêmes qui devaient bénéficier de ces arrangements de se sentir heureux et de rétablir leur prospérité d'autrefois.

Il serait cependant inexact de soutenir que certains des dictateurs de la Conférence de la paix, ne se fussent point rendu compte des exigences de la réalité, tout en la sacrifiant à la griserie momentanée que leur procuraient les hosannas des masses. Rappelons-nous, en effet, le mémorandum présenté par M. Lloyd George, le 25 mars 1919, à la Conférence de la paix, et publié en entier par M. Nitti dans son livre: *L'Europa senza Pace.* Le grand homme d'Etat anglais y écrit: «...Nous devons préparer la paix comme des assistants impartiaux en oubliant les passions de la guerre.» Puis, à la fin: «...Il est vain de croire que la Conférence de la paix pourra se dissoudre en laissant la Russie dans la situation où elle se trouve aujourd'hui.» Puis, comme s'il voulait s'excuser d'en avoir trop dit, et pour ne pas laisser à ses collègues de la Conférence trop récalcitrants une fâcheuse impression, le premier anglais ajoute d'une façon angélique: «Dans tous les cas, je ne propose pas de compliquer la question de la paix avec l'Allemagne, par l'introduction d'une discussion sur le problème russe. J'en fais seulement mention pour rappeler l'importance qu'il y a à traiter la question le plus tôt possible.»

Nous ne pouvons donc donner complètement raison à M. Franklin-Bouillon quand il dit, dans son discours du 28 juin 1922, à l'occasion de l'anniversaire de Hoche: «Le traité de Versailles, négocié par des hommes dont l'ignorance dépassait presque l'orgueil, a empoisonné l'atmosphère de notre pays (France) et du monde.» (M. Franklin-Bouillon faisait partie, durant la guerre, de la commission parlementaire des Affaires étrangères.) Il est sans doute vrai que l'atmosphère du monde est empoisonnée par les conséquences des traités de l'Entente, mais il y aurait injustice, d'après

ce qu'a écrit M. Lloyd George dans son memorandum, à le taxer d'ignorance, quand bien même son orgueil — son grand ennemi — soit incommesurable.

Mais, répétons-le, agir d'après les bons et honnêtes principes avoués par l'un d'eux, signifiait, pour les dictateurs de Paris, s'exposer peut-être à une désapprobation des masses. Eh bien! ne l'ont-ils pas aujourd'hui, cette impopularité qu'ils craignaient tant? Ne l'auront-ils pas demain davantage encore, lorsque leur aveuglement deviendra notoire dans toute sa gravité aux yeux de ces mêmes foules dont ils semblaient alors des idoles, et qui les traite aujourd'hui de sinistres gaffeurs? Voir, par exemple, la campagne du *Matin* et des autres grands journaux de Paris contre «le plus grand Français» de naguère, M. Clemenceau; la presse d'opposition anglaise se déchaînant contre M. Lloyd George, «cet homme qui n'a pas la capacité de gouverner un empire, mais a celle de le perdre»; tous les journaux du monde contre l'ex-apôtre, aujourd'hui le plus dangereux «rêveur», M. Wilson, etc.

Et il est intéressant de constater à ce sujet (le fait n'a d'ailleurs rien d'étonnant, car il est bien conforme aux lois de la nature) qu'à la place de l'Allemagne vaincue et ligotée et des petits peuples muselés, est venue se subsistuer, devant les Alliés, la Russie ennemie. L'ordre des choses ici-bas est ainsi fait que tout ce qui n'est pas harmonie — aussi bien en politique qu'en toute autre matière — se heurte à une résistance. Si le premier obstacle est vaincu, un nouveau surgit, prend sa place, et les évènements se succèdent selon le même processus, jusqu'à ce que l'ordre simple et naturel soit rétabli. Si donc, par miracle, l'ex-Entente réussissait à se débarrasser de l'opposition russe, tout en maintenant le déséquilibre actuel, une nouvelle opposition barrerait inévitablement sa route et la forcerait, ou à modifier son plan, ou bien à le combattre. Or, dans cette lutte toujours renaissante, les Etats vainqueurs, même très solidement assis, finiraient à la longue par succomber. La triste réalité l'apprit aux hommes d'Etat de l'ex-Entente: ainsi la Conférence de Gênes fut, en premier lieu, du fait de la participation des bolcheviks, un aveu public — couvert, naturellement, par des oripeaux diplomatiques — de l'échec complet et définitif de l'ex-

Entente dans sa politique d'après-guerre. Elle fut, en second lieu, une reconnaissance formelle de ce que l'Europe moderne est un tout dont la vie ne connaît ni ne souffre les calculs d'hégémonie et les chimères impérialistes de quelques esprits dominateurs, mais est uniquement possible par une collaboration sérieuse et unanime de tous les organismes qui doivent la servir.

L'importance de la conférence internationale de Gênes fut donc indiscutable. D'autant plus qu'imposée, pour ainsi dire, par la réalité de la vie aux rhétoriciens plutocrates de Versailles, elle fut une sorte de miroir sur lequel se projeta toute la gamme des idées qui enthousiasment, leurrent ou désespèrent l'humanité actuelle, gamme désordonnée, mais embrassant toutes les nuances, depuis la teinte austère du courant conservateur français jusqu'à l'ultra-rouge du communisme le plus marxiste.

*

Analysons maintement brièvement la situation actuelle de l'Europe centrale et des Balkans. L'étude de cette fraction restreinte du problème européen d'après-guerre revêt, à part le côté purement instructif qu'elle présente, un intérêt spécial pour tous nos contemporains à cause de son utilité pratique et de son importance primordiale pour l'Orient et pour l'Occident, toujours en litige. Nous verrons, en d'autres termes, que cette question et sa solution irrationnelle couve un redoutable danger permanent de guerre, suspendu sur l'avenir de notre génération et de celle qui nous suivra. Nous y verrons aussi se dégager l'unique politique capable d'écarter de dessus nos têtes cette fatale épée de Damoclès.

Nous essayerons donc de familiariser le lecteur avec ce qui a été *fait* par l'ex-Entente et de mettre en relief les principes dont elle s'est inspirée en produisant son œuvre; le lecteur pourra, de lui-même, faire la comparaison à la lumière des idées directrices de notre époque, et concevoir ce qu'on *aurait dû faire* pour garantir la paix et la prospérité des peuples.

Or, pour pouvoir mieux se rendre un compte exact de la situation créée par les dictateurs de Versailles dans

l'Europe centrale et dans les Balkans, nous engagerions le lecteur à jeter, avec nous, un coup d'œil sur la carte de cette partie de l'Europe. Il y verrait les petits Etats suivants: l'Autriche, la Hongrie, la Tchéco-Slovaquie, la Yougoslavie, la Bulgarie, la Roumanie, la Grèce et l'Albanie. Nous ne citons pas la Pologne ni les nouvelles républiques russes pour ne pas trop élargir le cadre de cette étude.

C'est une série d'engrenages assez savamment calculés, mais hâtivement construits, et montés à coups de force et presque à la dérobée. Nous disons savamment calculés, car — sous le rapport théorique — ces projets traduisaient une valeur intellectuelle non méprisable, et le génie français, leur initiateur et bénéficiaire, sut les monter avec une préparation et une persévérance dignes d'une plus noble cause. En effet, dès 1916, à Paris, les dirigeants français déterminèrent et réalisèrent dans ses grandes lignes, grâce aux comités tchéco-slovaques, yougoslaves, polonais et autres, le futur aspect de la carte d'Europe. C'est d'ailleurs ce travail qui permit à la troisième République, toujours prête à s'imposer à ses alliés et associés d'alors, lorsque vint le moment de la victoire et aussi du désarroi, de mettre sur pied ses nouveaux alliés, dont elle voulait faire les « gardiens de la civilisation ». L'ensemble de ces rouages devait naturellement tenir à la courroie française, mue par les dynamos parisiennes, avec quelques transmissions londoniennes. Or, durant ce travail, de l'autre côté de l'Europe centrale, le grand flambeau soviétiste éclairait de ses reflets encore inconnus et, par suite, séduisants, la triste opération.

Tant qu'il s'agissait de tourner à vide, la burlesque machine marcha avec le fracas d'un véhicule chargé de vieille ferraille. Mais lorsque l'industrie et le commerce — la vraie vie en un mot — demandèrent du rendement à la trouvaille versaillaise, alors on s'aperçut qu'elle s'immobilisait sous certaine courroie russe dont, même si on l'avait voulu, on n'aurait pu l'affranchir, tant elle se révélait indispensable à l'équilibre statique et dynamique du colossal appareil.

Nous nous proposons d'étudier dans ce qui va suivre la situation intérieure de ces pays et les rapports respectifs de quelques-uns d'entre eux avec la Russie. Ce bref aperçu

nous amènera à comprendre, dans ses lignes générales, la politique actuelle des gouvernants de ces Etats, nous dévoilera les raisons d'être de la Petite Entente, et nous permettra, peut-être, de risquer quelque opinion concernant l'avenir de ces nouvelles créations.

*

Commençons par la **Tchéco-Slovaquie.** Cet Etat couvre une superficie de 140.900 kilomètres carrés et compte 13,630.000 habitants. C'est, non pas un Etat national, mais un Etat de nationalités.

Bien que la proportion de celles-ci ne soit pas encore définie avec précision, il est cependant établi qu'une minorité de Tchèques domine en maîtresse le reste des populations.

D'après les statistiques allemandes,(1) l'Etat tchéco-slovaque est composé de: Tchèques, un peu moins de 50% de la population entière; de Slovaques, un peu plus de 20%; d'Allemands, 26%, et d'environ 5% de Hongrois, Polonais, Ruthènes, etc. Les religions y sont réparties comme suit: église catholique romaine 11,840.000; église protestante 980.000; église catholique grecque 590.000; israélites 370.000.

Les données du Conseil national slovaque, (2) dont nous parlerons un peu plus loin, sont différentes: 5,000.000 de Tchèques et 9,000.000 d'allogènes. Une source italienne (3) fournit les chiffres suivants: 5,000.000 de Tchèques, plus de 8,000.000 d'allogènes, parmi lesquels 3,000.000 d'Allemands, 3,000.000 de Slovaques, un demi-million de Hongrois, un demi-million de Ruthènes et 250.000 de Polonais. Enfin les Magyars de la Slovaquie (4) soutiennent qu'il y a 6,000.000 Tchèques, 4,000.000 Allemands, 1,200.000 Hongrois, 1,700.000 Slovaques, 450.000 Ruthènes et 300.000 Polonais et autres. Les Tchèques représentaient donc les 45% de la population totale, soit, comme nous le disions plus haut, la minorité.

(1) Georg Westermann, *Westermanns Weltatlas*, Hambourg, Brunswick, 1922.
(2) *Mémoire des Slovaques* pour être présenté à la Conférence de Gênes.
(3) *La Vita Italiana*, fasc. CXIV. Roma, 5 giugno 1922.
(4) Conférence de M. Ivan de Rakovszky, membre de la Chambre hongroise des Députés, faite à Genève, à l'occasion du Congrès International du Droit des Peuples. 1921. *Cahiers Internationaux*, No 10, octobre 1921.

Mais quel sera l'avenir de cet Etat hybride qui doit son existence aux dangers résultant pour la France du voisinage de l'Allemagne et de l'établissement en Russie du régime bolcheviste, qui donc a été créé non en vue du bien-être des nationalités qui le composent, mais en garantie de celui de la France? Examinons, pour nous en rendre compte, les tendances politiques et économiques des nationalités qui y vivent.

D'abord les Tchèques eux-mêmes: (1) « Les frontières de l'Etat tchéco-slovaque sont mauvaises » (il faut les élargir!): « notre Etat est stratégiquement mal organisé »; « l'Autriche doit être seulement un corridor » pour que les Tchèques puissent, dans « l'Etat côtier comprenant Trieste, Fiume et l'Istrie » — nouvel Etat indépendant — dominer par leur commerce. Les noveaux hommes d'Etat de Prague trouvent que: « cette formation satisfera et les Yougoslaves et les Italiens. » Ces quelques phrases sont symptomatiques de la mentalité et des aspirations des hommes d'Etat tchèques en ce qui concerne l'étranger. Voici à présent les devoirs que ces maîtres tchèques se proposent de remplir envers les populations qu'ils dominent: « L'abattement complet des Allemands et des Hongrois est une nécessité inéluctable. » « Les Allemands doivent être renationalisés. » Quant aux Slovaques, « nous devons, dit le programme précité de M. Benès, leur apprendre, ainsi qu'au monde entier, qu'il n'y a pas de différence parmi nous et que, de la forêt de Bohême jusqu'à Ungvár, *il n'y a que des Tchèques* ».

De leur côté, *les Slovaques,* s'opposant à cet esprit de domination et d'arbitraire, disent: (2) « La Slovaquie a été simplement livrée aux Tchèques, et cela sur la foi de fausses informations émanant d'eux. Une de ces données erronées a été l'assertion que les Tchèques et les Slovaques ne sont, au fond, qu'une même nation et peuvent, par conséquent, former un Etat homogène. Les Tchèques sont des Tchéques et les Slovaques sont des Slovaques. La nation tchéco-slovaque, comme telle, n'est qu'un mot vide de sens, et la

(1) Johann Kuffner, *Unser Staat und der Weltfriede;* Prague, Josef Springer, Jilska-Straas 28. (Ce livre semble être le mémorandum envoyé par le Gouvernement tchèque à ses Délégués à la Conférence de la Paix.)

(2) *Mémoire des Slovaques* pour être présenté à la Conférence de Gênes.

fiction a servi de base aux Tchèques pour s'emparer de la Tchéco-Slovaquie, se l'annexer et y étendre leur domination. Nous n'avons jamais vécu avec eux dans un tel Etat, nous possédons notre propre langue bien différente du tchèque, notre grammaire, notre syntaxe, notre littérature, nos mœurs nationales et notre caractère à part. »

Et, d'après les Slovaques, l'Etat même tchéco-slovaque est « à l'Europe ce que serait l'appendicite à un organisme ».

Comme conséquence de cette conception de la patrie qui leur fut imposée par le Triumvirat de Paris, les Slovaques proclamèrent, le 11 décembre 1918, à Kassa, l'indépendance de la Slovaquie, se donnèrent un gouvernement révolutionnaire, puis, le 25 mai 1921, proclamèrent la République Slovaque. (Les Soviets Ukrainiens avaient reconnu la « République socialiste slovaque » dès le 29 juin 1919.)

Depuis, la presse mondiale mentionne assez régulièrement les plaintes et les luttes sanglantes des Slovaques contre les persécutions et les oppressions tchèques. Le gouvernement slovaque (actuellement établi en Pologne) réclame l'indépendance absolue avec tous les droits et obligations d'un Etat souverain et indépendant.

Par le canal de M. Ivan de Rakovszky, les *Hongrois* tchéquisés relèvent, parmi des centaines de griefs imputés aux Tchèques, que ceux-ci « falsifièrent le résultat du recensement » et commirent « une violation brutale et arbitraire des dispositions relatives au libre usage de la langue ». « Les nouveaux maîtres ont, dit le conférencier, systématiquement blessé et offensé le sentiment national en persécutant la population hongroise. Les écoles de cette minorité sont ou fermées ou mises dans l'impossibilité de fonctionner, car le ministère tchèque défend les quêtes en faveur de l'entretien des écoles confessionnelles et la plupart des écoles hongroises ont ce caractère. » « L'université de Pozsony a été tchéquisée ; on en a fait autant de l'école de droit de Kassa. » « La réforme agraire n'est qu'une confiscation systématique des propriétés foncières dans l'intérêt du nationalisme tchèque », etc.

Voici à présent l'opinion, plutôt les doléances des

Ruthènes ciscarpathiens (¹) incorporés, eux aussi, par force dans cette république en mosaïque :

«...il n'y a qu'une chose certaine ; c'est que le peuple ruthène hait la domination tchèque fondée sur la violence et qu'il n'est pas disposé à supporter le joug tchèque et à endurer la famine qui en est la conséquence.» C'est pour cela que les Ruthènes demandent «que les puissances alliées organisent un plébiscite qui serait contrôlé par une puissance neutre, en offrant ainsi la possibilité à un malheureux peuple de créer les conditions de son existence future de la manière qu'il croit en être la meilleure». «En vertu des principes wilsoniens, disent les Ruthènes, nous demandons le plébiscite sur le territoire ruthène autonome.» Le même mémorandum affirme qu'on s'apercevra alors que «ce territoire est, au point de vue économique, inséparable du territoire de l'Etat hongrois».

La situation de l'Etat tchéco-slovaque est donc aussi précaire que la santé d'un tuberculeux. Elle le devient toujours davantage à cause du voisinage russe qui rend impossible à la Tchéco-Slovaquie l'accomplissement de la tâche que la France et l'Angleterre lui ont assignée. De là, peut-être, ce double jeu que mène M. Benès depuis quelques mois et qui lui a valu, à la Conférence de Gênes, de la part de M. Lloyd George, des paroles très désobligeantes et, malgré les instances de M. Schanzer, un refus net de le recevoir. Mais est-ce la faute à M. Benès seul, si on a cru tout ce qu'il avançait, tout ce que la réalité le forçait à démentir ? Ne pouvait-on prévoir à Paris et à Londres qu'un jour les bolcheviks de l'Ukraine ou ceux de Pétersbourg produiraient des documents tels que la déclaration suivante du ministère des Affaires étrangères de la Tchéco-Slovaquie, à un représentant des Soviets Ukrainiens : (²) «La République tchéco-slovaque, a déclaré le ministre, ne peut avoir que de la sympathie pour la république populaire ukrainienne, car les Ukrainiens réalisent le même principe d'autonomie sur lequel est fondée la république tchéco-

(¹) *Mémorandum des Ruthènes* aux Puissances alliées et assossiées et à toutes les Nations du monde civilisé.

(²) *L'Ukraine Soviétiste.* Recueil de documents officiels d'après les livres rouges ukrainiens, page 237.

slovaque. Cela est et sera la ligne de conduite fondamentale de la république tchéco-slovaque par rapport à la R. P. U. » Ne pouvait-on prévoir à Paris et à Londres que, à l'appel au secours adressé par le délégué soviétiste à la république tchèque, le ministre des Affaires étrangères de ce pays répondrait, comme il l'a fait, que « le gouvernement tchéco-slovaque promet une neutralité amicale tout en ne pouvant prêter aucun secours actif. »

Mais la situation s'est corsée : l'invisible courroie russe, dont nous parlions plus haut, se transforme en ce moment, grâce au traité tchéco-slovaque, en un engin bien solide et bien perceptible. Il était à prévoir, et chacun s'en rendait compte (à part les quelques vieux hommes d'Etat de l'Entente qui siégeaient à Paris et qui taillaient l'Europe d'après les principes régissant le monde en 1848, au temps de leurs études et de leur éducation), il était à prévoir que la Tchéco-Slovaquie ne peut vivre qu'en marchant dans l'orbite moscovite, sans se soucier du régime de la Russie. Créée pour combattre la Russie et l'Allemagne, que fait la République tchéco-slovaque ? En retour des gentillesses qui lui furent prodiguées, cette enfant chérie de l'Entente se met tout simplement d'accord avec ceux qu'elle était destinée à combattre. En effet, le traité de commerce conclu ces jours-ci entre la Russie et la Tchéco-Slovaquie reconnaît (ce dont nous ne la blâmons nullement) implicitement et *de facto* le gouvernement des Soviets, en obligeant à rompre toutes relations avec les représentants et les ressortissants de l'ancien régime tsariste, et en accordant aux représentants des bolcheviks les mêmes droits et les mêmes prérogatives qu'aux autres membres du corps diplomatique. Ainsi le ministre des Soviets sera à Prague, pour le moment, sinon *de jure*, au moins *de facto*, traité de la même façon que les représentants de la République française. Il y a plus. Par les larges concessions aux citoyens et au commerce soviétistes que l'Etat tchéco-slovaque garantit à la Russie, les dirigeants de Prague avouent être acculés par la réalité à une situation qui veut dire : ou marcher sur la bonne voie, ou mourir. En effet, l'industrie de ce nouvel Etat est, grâce à l'organisation stupide de l'Europe, obligée de se diriger *uniquement* vers la Russie, quel que soit le régime de ce pays, sinon le traité

russo-allemand ruinera complètement la république de Benès, de Masaryk et du Quai d'Orsay.

Pour écouler ses stocks énormes de produits industriels, pour relever son change, pour équilibrer tant soit peu son budget, bref, pour pouvoir subsister, la Tchéco-Slovaquie s'adresse à la Russie. Ne tient-elle donc plus compte, ne se souvient-elle plus de ces grandiloquents et exubérants serments de fidélité par lesquels M. Benès enthousiasmait et bernait à la fois ses amis et protecteurs de Paris? Les alléchants milliards français, et tant d'autres bienfaits par lesquels, en vue de la réalisation de leurs plans impérialistes, les hommes d'Etat de la troisième République cajolaient leur benjamine, ont-ils donc passé à l'oubli devant l'impératif immédiat et quelque peu terre-à-terre, mais exempt de toute tricherie sentimentale: qui s'appelle *vivre?* Quoiqu'il en soit, il est de fait que l'Etat-gendarme s'engage, par le même traité russo-slovaque, à garder la neutralit éen cas de conflit avec une troisième puissance! Et cela pour un temps illimité! Après quoi, Messieurs les érudits du Quai d'Orsay, par égard pour votre clairvoyance, nous vous tirons, avec les Allemands et les Russes, notre révérence, et . . . nous allons maintenant jeter un coup d'œil sur votre seconde favorite: la Yougoslavie.

*

La Yougoslavie, ou le « Royaume des Serbes-Croates et Slovènes ». Plus encore que la Tchéco-Slovaquie, c'est, elle aussi, un Etat de Nationalités. Le traité de Versailles y a englobé, pêle-mêle et sans discernement, les Croates de Croatie, les Slovènes, les Macédoniens, les Serbes de Serbie (Serbiens), les Serbes-Croates de Bosnie, d'Herzégovine et du Banat, des Hongrois, des Allemands et quelques centaines de milliers d'Italiens. Cette autre créature versaillaise couvre une superficie de 247.700 kilomètres et est peuplée par 11,380.000 habitants. Les Serbiens, jouant le rôle des Prussiens sous le régime des Hohenzollern, sont au nombre de 4,960.000 (1) (y compris les Macédoniens). Les Croates sont au nombre de 2,720.000. Le reste est composé de Bosniens,

(1) Georg Westermann, *Westermanns Weltatlas*, Hambourg 1922.

Herzégoviniens, Dalmates, Bulgares, Hongrois, Roumains, Allemands, etc. . . .

La situation de cette mosaïque de nationalités qui, comme on le verra plus loin, tendent toutes désespérément à se détacher du bloc formé par elles en vertu des « oukazes » de la Conférence de la Paix, est, du point de vue géographique, beaucoup plus favorable que celle de l'Etat hétérogène tchéco-slovaque.

La Yougoslavie, possédant presque toute la côté de l'Adriatique, barre la route vers la mer à tous les peuples du centre de l'Europe, et devient ainsi un obstacle pour le développement de celle-ci.

Les Hongrois s'en rendent parfaitement compte et protestent publiquement contre cette sorte d'étouffement *intentionnel* de la part de l'Entente victorieuse, qui a placé, entre eux et la mer, un incurable malade. La Tchéco-Slovaquie, encore sous la tutelle de la France, sa créatrice et protectrice, cherche une issue vers Trieste à travers l'Autriche asservie; mais une fois la vie normale rétablie (si par miracle l'Etat tchéco-slovaque continue à subsister tel qu'il est à présent) nous assisterons à une lutte entre ces rejetons de la France et l'Entente.

A côté de cela, l'Etat de Fiume, malgré tous les palliatifs inventés pour lui assurer une existence éphémère, ne pourra jamais vivoter si la Croatie est gouvernée par Belgrade. Etat ou port, Fiume n'existe réellement que s'il posséde le hinterland qui en est le créateur. Or, la route commerciale naturelle reliant le port avec les fertiles plaines hongroises et avec l'importante industrie tchèque restant toujours barrée, la Yougoslavie sait bien que le petit Etat sera forcé, par là, de se détacher de l'Italie. Il est condamné à se dépeupler, et les pays embouteillés du centre devront, même dans le cas le plus favorable d'une série d'années fécondes, périr dans leur opulence.

Les Croates sont conscients du danger qui les menace et soutiennent une lutte incessante contre leurs nouveaux maîtres de Belgrade. Malheureusement, ils ne semblent pas bien comprendre eux-mêmes la psychologie des Serbiens, et ils se contentent d'employer contre eux les mêmes armes désuètes qu'ils maniaient jadis contre l'empire austro-hongrois.

Différents par leur civilisation, leur histoire, leur religion des Serbes de Serbie (Serbiens), les Croates en sont, dans la très grande majorité, les farouches ennemis et réclament, pour leur pays, une indépendance complète. L'activité politique de cette partie de la Yougoslavie se révèle assez clairement dans le mémoire soumis à la Conférence de Gênes par la très grande majorité des députés croates (¹). Ce mémoire s'exprime en ces termes : « Les hommes politiques serbes contrecarrèrent tous nos desseins (en vue de l'indépendance) par la proclamation unilatérale du royaume S. H. S., le 1er décembre 1918, sans même demander le consentement du parlement croate, et encore moins celui de la nation croate ». Ce à quoi le parti autonomiste répond par de nouvelles proclamations.

« La convention du 25 novembre 1918 du parti paysan croate, dit le mémoire, par laquelle, au nom des 50.000 adhérents du parti, les 2832 délégués manifestèrent pour la république neutre de Croatie ; la convention extraordinaire du même parti, en date du 3 février 1919, par laquelle les 6872 délégués, au nom des 150.000 adhérents, proclamèrent leur volonté inébranlabe de défendre jusqu'au bout le droit d'auto-décision de la nation et de l'Etat croates contre la tyrannie du gouvernement de Belgrade ; la pétition du même parti, couverte de 167.000 signatures, envoyée à la fin du mois de mai 1919 à la Conférence de la Paix à Paris, et le plébiscite républicain lui-même du 28 novembre 1920 (le jour des élections pour l'Assemblée constituante de Belgrade) réclamaient l'application pure et simple du droit d'auto-décision pour la nation et l'Etat croates ».

Cependant, devant la pression serbe et l'incurie voulue des grandes puissances alliées, avec la France en tête, le peuple croate et ses représentants, se décident à trancher juridiquement, une fois pour toutes, la question de l'union avec la Serbie, et proclament, le 8 décembre 1920, la république paysanne neutre de la Croatie.

Le mémoire sus-mentionné donne les détails suivants sur ce fait dont l'importance capitale, tant pour la Yougo-

(¹) *Mémoire de la représentation constitutionnelle croate des 63 députés du Bloc,* voté à l'unanimité, le 14 janvier 1922 à Zagreb, « capitale de la Croatie ». Ce document a été soumis aux Délégués de la Conférence de Gênes.

slavie que pour la Croatie et pour l'organisation entière de l'Europe centrale, est facilement concevable:

« Lors de la proclamation grandiose de la république paysanne neutre de la Croatie, 80.000 adhérents du parti croate républicain prêtèrent serment à la patrie et à la république croates, et 52 députés, nouvellement élus sur le territoire politique de la Croatie proprement dite, en firent autant. »

Belgrade répondant par des oppressions de toutes sortes et par une « dévastation stupide et permanente », les Croates, à leur tour, votent et promulguent « la constitution de la république paysanne neutre de Croatie, le 26 juin 1921 » et font paraître à la même date le manifeste des 63 députés du bloc croate (49 républicains paysans, 6 républicains bourgeois, 7 de Bosnie et 1 de la Dalmatie). Ce manifeste déclare nulle et non avenue la « fameuse constitution du royaume serbe-croate-slovène qui allait être votée le surlendemain (28 juin 1921) par 13 voix de majorité, acquises grâce à un pourboire scandaleux de 1200 millions de couronnes ».

Or, voici comment les Croates séparatistes expliquent les raisons de leurs tendances et de leurs agissements. Les Serbes, disent-ils, poursuivent une politique « d'une violence sauvage et d'une force brutale qui est, à tous les points de vue, détestable et désastreuse ».

« Les hommes politiques serbes n'ayant aucune notion des deux principales idées européennes, la paix volontaire et non imposée et l'ordre émanant du droit et non de la contrainte, et étant, au surplus, obsédés par l'idée de l'« Etat fort » absorbant patrie, église et nation, de l'Etat égorgeant et nivelant autour de lui tout ce qui n'est pas orthodoxe et serbe, ont inauguré en Croatie la politique ethnophage sous l'étiquette de l'« unité nationale yougoslave », politique dont le but principal et hautement avoué n'est que l'anéantissement pur et simple de l'ethnos, de la nation croate. »

Suit une longue série de griefs relevés par les Croates contre les « frères » serbes. Nous citerons seulement ceux qui mettent en relief les relations et les sentiments de ces deux peuples unis... par la France et l'Angleterre.

« Les pires réactionnaires russes, disent les Croates, ont fini par corrompe jusqu'en leur moëlle les hommes politiques

de Belgrade; la justice, en Croatie, est subordonnée à la gendarmerie; l'administration politique, financière et scolaire est dominée par les espions et les agents provocateurs. Les bastonnades et la torture sont les moyens couramment employés par l'oppresseur; la tyrannie fiscale et la corruption sont sans égales», etc...

Bref, les Croates sont persuadés que «la continuation du centralisme spoliateur actuel signifie la catastrophe économique inévitable de la Croatie et la brèche irréparable dans l'organisation économique de toute l'Europe centrale».

Une autre plaie non moins cuisante pour les Balkans et non moins dangereuse pour la paix et l'existence de la Yougoslavie est constituée par la question macédonienne.

Paul Popovitch.

(La fin au prochain numéro.)

POUR LES PRISONNIERS ALLEMANDS [1]

Trente-neuf mois après l'armistice, il y a encore des prisonniers allemands en France. Dans l'intérêt de la paix, la Ligue des Droits de l'Homme demande la mise en liberté de ces prisonniers et leur repatriement.

Il y en a trente-trois. Ils sont internés au fort Lamalgue, aux environs de Toulon. Trente-trois qui, si le gouvernement français ne fait un acte de clémence et d'humanité, auront des années à attendre le retour dans la patrie.

— Bah! — diront certaines gens — ils ne sont pas à plaindre. Le climat est doux à Toulon, et par le beau soleil de la Méditerranée, ces Allemands souffriront moins que dans les provinces dévastées nos compatriotes qui, depuis plusieurs hivers, logent misérablement dans les maisons sans toit des villes et des villages détruits. Si la France les retient, ce n'est pas par cruauté inutile, mais parce que ces gens, non seulement sont des prisonniers de guerre, mais aussi des condamnés.

En effet, les 33 Allemands du fort Lamalgue sont des condamnés. Et nous avons parfaitement le droit d'ouvrir les portes de leur prison. Le traité de Versailles nous y autorise.

« Les prisonniers de guerre, — est-il dit à l'article 219, — les internés et les prisonniers civils qui, pour d'autres délits que ceux commis contre la discipline ont encouru une peine et la purgent, peuvent être retenus en prison. »

Voilà ce que dit textuellement le traité. Voilà la situation en droit. Mais l'équité nous ordonne-t-elle d'appliquer ce droit jusqu'au bout? On n'a qu'à connaître les motifs de leur condamnation pour donner la réponse: il faut que la France use de clémence, si en l'espèce elle veut rester digne de sa tradition d'humanité et de vraie justice.

(1) Extrait du n° du 10 février 1922 des *Cahiers des Droits de l'Homme.*

J'ai devant moi la liste des condamnés du fort Lamalgue et les motifs de leur condamnation. Je connais peu de documents aussi cruels de la dureté inexorable et excessive du Code militaire et des conseils de guerre. En voici quelques exemples pris au hasard :

Sept ans de travaux forcés. Crime : le prisonnier n'avait plus de boutons à sa tunique. Il coupa les boutons d'un uniforme français mis au rébut et les cousut au sien ; vol militaire.

Cinq ans de prison pour vol qualifié. L'homme, de concert avec ses camarades, avait dérobé une boîte de conserves et quatre boîtes de sardines.

Quinze ans de travaux forcés et cinq ans de prison pour « tentative de vol simple ». Le condamné avait volé des papiers de légitimation et des vivres pour s'évader. En dépit d'une remise de peine partielle, il ne peut être libéré qu'en 1936.

Dix ans de prison pour acte de violence prémédité et vol au préjudice de l'Etat. Pour avoir plus de place dans une automobile de transport, le prisonnier avait jeté les restes d'une vieille roue cassée.

Cinq ans de prison pour vol qualifié. Il a volé un hareng saur et deux ou trois pommes de terre.

Cinq ans de prison pour « tentative de vol ». Il voulait voler du cognac.

Cinq ans de prison pour vol simple. Après avoir déchargé des sacs de sucre en gare de Limoges, il a ramassé dans les wagons trois livres de sucre qui furent trouvés plus tard dans sa musette.

Les deux cas les plus graves sont : un condamné aux travaux forcés à vie et un condamné à vingt ans de travaux forcés.

Le premier, lors de sa capture, était en possession d'une feuille de route dans laquelle il avait noté les faits de guerre auxquels il avait pris part. Par conséquent, il fut condamné pour vol à main armée, bris de clôtures, attentats aux personnes et incendie volontaire d'habitations.

Le second était en possession d'une montre française. Tous les deux affirment leur innocence, et un camarade du second a déposé, sous la foi du serment, qu'il lui avait donné la montre trouvée sur lui. Cependant on peut laisser de

côté ces deux cas spéciaux — tout en disant qu'il est cruel de faire expier si durement des méfaits généraux à de petites gens, tandis que leurs chefs et les « seigneurs de la guerre » sont à l'abri de toute punition.

Mais pour les autres, il y a une disproportion criante entre le délit et la peine. Cinq à dix ans de travaux forcés pour indiscipline, cinq ans de prison pour « tentative » de vol. Quel tribunal civil traiterait avec une pareille rigueur les voleurs professionnels et les récividistes, qui viennent d'être amnistiés, tandis que d'autres — des honnêtes hommes — restèrent dans les prisons centrales ?...

Que la France relâche les quelques prisonniers de guerre qui sont encore en son pouvoir. Qu'elle rende ces Allemands à l'Allemagne.

D'abord, pour que notre pays ne soit pas le seul de tous les pays belligérants qui n'a pas libéré tous ses prisonniers.

Depuis l'armistice, l'Allemagne a rendu aux alliés tous les prisonniers militaires et civils, y compris les condamnés.

L'Italie en a fait autant. Ensuite la Grande-Bretagne, la Belgique, les Etats-Unis. Dès septembre 1919, l'échange entre ces Etats et l'Allemagne était un fait accompli.

Seul le gouvernement français ne consentit au retour des 400.000 prisonniers de guerre et internés civils qu'après la conclusion de la paix, non seulement entre la France et l'Allemagne, mais entre tous les anciens adversaires. Ce ne fut que le 20 janvier 1920, que commança le rapatriement des ressortissants allemands internés en France.

Aujourd'hui la France est le seul de tous les pays belligérants qui retiennent encore des prisonniers de guerre condamnés. Nous ne croyons pas qu'elle serve sa propre cause aux yeux du monde, en persévérant seul dans ces mesures de représailles devenues complètement superflues.

Et cette conduite, que son intérêt ne commande nullement, est condamné par tous les sentiments d'humanité.

Au commencement, le nombre de ces prisonniers condamnés s'élevait à 400. Quelques-uns d'entre eux sont morts. D'autres ont été élargis après avoir purgé leur peine. Quelques-uns enfin ont été graciés et renvoyés dans leur pays.

Ceux qui sont restés en captivité, ne sont pas plus

coupables que ceux qui ont été graciés. Et l'on se demande quelles ont été les considérations qui ont guidé ce choix. La plupart de ces gens ont été condamnés pour des délits qui étaient une conséquence de la guerre. Ils ont fait des tentatives d'évasion. Ils ont percé des trous dans les murs de leurs cellules pour se sauver. L'un a reçu cinq ans de prison pour avoir gratté avec une cuiller le sol de sa cellule. Ils ont volé des vivres, des légitimations, des pièces d'habillement françaises.

C'est avec raison que nous honorons les Français qui réussirent, à force de courage, de sang-froid et — forcément — de ruse à s'échapper des cachots allemands. Maintenant que la guerre est loin derrière nous — ne devrions-nous pas être indulgents aux soldats allemands qui, eux aussi, entreprirent cette tentative dangereuse?

Plusieurs ont été blessés, mutilés à la guerre. Plusieurs sont prisonniers depuis le commencement de la guerre, depuis 5, 6 ou 7 ans. Faut-il qu'après leur jeunesse, après tout leur âge mûr, ils paient de toute leur vie humaine un mouvement d'impatience, un mot insolent contre un de leurs gardiens, un refus d'obéissance, une peccadille?

Nous avons voulu savoir quelle est la conduite actuelle des prisonniers. Nous n'avons pas entendu de plaintes. Les gardiens et leurs supérieurs sont unanimes à reconnaître que leur conduite et parfaite.

On a remis leur peine à des voleurs, à des escrocs, parfois même à des assassins, quand ils s'étaient bien conduits. Usera-t-on de moins de clémence à l'égard de gens qui apparaissent avant tout comme des victimes de cette guerre qui a cherché aveuglément sa proie dans tous les camps.

Et quand on nous dit que nous n'avons pas besoin d'être généreux, puisque pendant quatre ans on ne l'a pas été non plus pour les nôtres, nous répliquons: ici encore, c'est la clémence qui est dans notre intérêt.

A une époque où nous souhaitons que la démocratie soit victorieuse en Allemagne, aussi bien dans l'organisation de l'Etat que, avant tout, dans la pensée humaine, les réactionnaires, les pangermanistes et les militaristes montrent à la foule la plaie ouverte des prisonniers de guerre.

Dans les villes allemandes, on voit partout des affiches bordées de noir, signées de tous les partis politiques et qui font retentir passionnément «le cri de désespoir de nos prisonniers».

L'union allemande des anciens prisonniers de guerre réclame hautement la délivrance des «camarades» retenus en France. Et derrière cette union, qui compte 400.000 membres, il y a deux millions d'électeurs.

Dès juin dernier, la *Ligue Nouvelle Patrie* a attiré l'attention de la *Ligue des Droits de l'Homme* sur le fait que les cercles pangermanistes exploitent la question des prisonniers de guerre pour leur campagne de «revanche»...

Faut-il ajouter qu'il y a quelques mois déjà que les prisonniers condamnés bavarois ont été renvoyés dans leur pays, et qu'il peut paraître étrange de favoriser particulièrement les ressortissants de l'Etat allemand où règne la plus violente réaction.

Il n'est que juste de reconnaître que le gouvernement français a commencé à prendre une série de mesures individuelles qui portent l'empreinte de la justice et de la clémence.

En décembre, il y avait encore 65 prisonniers; maintenant il n'en reste plus que 38. Les camps d'Avignon, de Cuers et d'Agay ont été supprimés et les détenus ont été tous transférés au fort Lamalgue.

Mais ces mesures sont insuffisantes.

«Veuillez exprimer au gouvernement français notre gratitude de nous avoir rendu la liberté et la patrie.» Voilà ce qu'écrivirent, le 27 décembre, des prisonniers de guerre à M. Ney, le bon citoyen suisse qui a mis tant de générosité et d'énergie à adoucir les souffrances des prisonniers.

La démocratie française ne reçoit-elle pas une grande force du fait de pouvoir opposer de telles manifestations de gratitude aux excitations pangermanistes?

Il faut que le dernier des prisonniers de guerre en France soit mis en liberté. Il faut qu'ils obtiennent une grâce complète, définitive.

Cette grâce est humaine. Elle est juste. Elle est sage.

Camille Lemercier.

REVUE DE POLITIQUE ÉTRANGÈRE

La Hongrie a enfin été admise parmi les membres de la Société des Nations. Cette admission que les comptes rendus arrivés de Genève commentèrent d'une façon sympathique, a été accueillie par l'opinion publique de la Hongrie avec une satisfaction plutôt calme: on ne se berce pas, chez nous, d'illusions et l'on ne nourrit pas l'espoir d'obtenir par là des avantages particuliers. Pourtant les partisans de notre collaboration à cette œuvre créée par le Pacte considèrent l'attitude amicale prise par les organes de la presse comme le commencement d'un succès, puisqu'ils ne se souviennent que trop bien que, lors des discussions concernant notre demande d'admission, il y avait, en dehors de celles qui nous étaient favorables, de nombreuses voix qui élevèrent des objections sérieuses.

La question, s'il est désirable ou non que la Hongrie sollicite son admission dans la Société des Nations, a été traitée à fond dans nos milieux politiques. La Société Hongroise des Affaires Étrangères, qui comprend l'élite de nos hommes d'État, a voué trois séances spéciales aux débats destinés à mettre en relief tous les arguments pour et contre, et il faut avouer que ces derniers ne manquèrent pas d'excercer une impression profonde. Cela s'explique facilement par la raison que la Société des Nations ne s'est pas trop hâtée de nous venir en aide lorsque nous traversions des moments des plus critiques, c'est-à-dire à propos du retour imprévu du roi Charles, et que notre pays, dépourvu par suite du désarmement de tout moyen de défense, était menacé de guerre par les puissances de la Petite Entente, armées de cap en pied.

Cet événement aurait pu devenir fatal à la Hongrie affaiblie, si la sagesse de son gouvernement ne s'était pas résignée à un sacrifice de prestige et n'avait pas cédé à l'ingérence provoquée par la Petite Entente, en acceptant de faire doit à des demandes dont l'injustice était évidente. L'attitude prise à cette occasion par la Société des Nations fortifiait les arguments de ceux qui s'obstinaient à ne voir dans cette institution qu'une Société d'assurance des vainqueurs, ayant pour but de se garantir mutuellement et à jamais la possession tranquille des territoires dérobés aux vaincus.

L'article 10 du Pacte relatif à cette assurance mutuelle des biens acquis a été sévèrement critiqué dans les pays neutres, et il est une des causes principales de ce que le Sénat des États-Unis s'oppose à la ratification du Pacte et que la Société des Nations reste privée de l'appui décisif du peuple américain auquel les puissances alliées et associées sont redevables de la victoire. Chez nous aussi, les dispositions de cet article ne manquent pas de produire un effet funeste sur ces âmes droites qui ne se résigneront jamais à ce que leur patrie millénaire soit condamnée à rester dans l'état mutilé où elle a été réduite par le traité de Trianon.

Si l'activité de la Société des Nations n'a pas réussi à désarmer jusqu'ici les sceptiques, s'il existe encore bien des douteurs qui dédaignent même l'idée fondamentale du Pacte, allégant que cette Assemblée ne sortira jamais du domaine de l'utopie, il y a, d'autre part, dans notre monde politique, une majorité optimiste qui a meilleure opinion des possibilités d'un travail pacifique que comporte l'existence d'une autorité sortie de l'union de la plupart des États. Certes, ces optimistes aussi ne s'attendent à une activité vraiment efficace de la part de la Société des Nations qu'après une transformation essentielle de son organisation.

Pourtant, même à l'aide du Pacte en vigueur, il est possible d'arriver à certains résultats dont pourra profiter notre patrie, maintenant qu'elle a acquis un siège dans la Société des Nations. Comme tout membre de cette Assemblée jouit du droit de mettre sur le tapis les affaires qui rentrent dans la compétence de la Société, nous pourrons faire traiter les griefs dont, jusqu'à présent, le Conseil de

la Société des Nations n'a fait aucun cas. Désormais, on devra nous inviter à déléguer un représentant, si le Conseil s'occupera d'une question touchant spécialement nos intérêts. Nous pourrons donc inviter le Conseil de la Société des Nations, à daigner enfin examiner la question concernant la protection des minorités, prévue par le traité de Trianon, mais dont les stipulations très claires sous ce rapport ne sont par du tout respectées par les États successeurs. La situation déplorable de nos nationaux, vivant sur les territoires qui nous ont été arrachés, la masse énorme des expulsés qu'on a forcés par des persécutions et des chicanes sans nombre de quitter leur terre natale aussi bien que leur patrimoine, et de chercher abri dans la mère-patrie qui, dans son état affaibli, est incapable de pourvoir à leurs besoins, sont autant des inconvénients et des abus auxquels on a négligé de porter remède jusqu'à présent, et dont nous pourrons désormais réclamer la suppression.

Étant membres de la Société des Nations, nous serons aussi à même d'insister sur le règlement général du problème du désarmement. Nous nous flattons de n'avoir plus à craindre une répétition des incidents qui, il y a un an, menaçaient le sécurité de notre pays ; les garanties qu'offrent les articles 11—17 du Pacte, c'est-à-dire l'intervention et l'arbitrage du Conseil de la Société des Nations, on ne pourra plus nous les refuser.

Malgré les animosités dont le représentant tchèque s'était fait l'interprète, on nous a admis à l'unanimité au sein de la Société des Nations. Nous aimons à croire que la bienveillance de cette institution ne s'arrêtera pas là, mais nous restera aussi acquise lors des épreuves difficiles. Nous sommes entourés de voisins implacables. La preuve la plus récente en est l'insuccès de la médiation de M. Hymans que la Société des Nations avait délégué pour aplanir le différend surgi autour de la délimitation hongro-yougoslave. Il s'agissait d'une bagatelle pour la Serbie, d'un territoire d'une longueur de 50 km. et d'une largeur de 5 km., avec 16.000 âmes. Il s'y trouve 34 villages dont 28 sont habités exclusivement par des Magyars. Le comité était d'avis qu'on devrait — en se conformant à la lettre d'envoi de M. Millerand — réparer un tort évident. Cependant,

les représentants de la Yougoslavie se sont obstiné à refuser tout accord équitable. Les efforts de M. Hymans de vaincre l'avidité yougoslave ayant échoué, il appartient maintenant au Conseil des Ambassadeurs de régler cette affaire en dernière instance.

Le fait qu'un des traités de paix, celui dicté à Sèvres est à la veille d'être déchiré mérite d'être mentionné. C'est la faible Turquie, condamnée à mort qui, à l'étonnement général, se montre plus forte qu'on ne la croyait et dont la résurrection cause une confusion immense. Est-ce que la guerre gréco-turque qu'on peut nommer avec raison une guerre anglo-française, continuera? Cette question palpitante agite non seulement les puissances qui ont des intérêts à sauvegarder dans le proche Orient, mais le monde entier. Un incendie, on ne sait jamais où cela finira. Les affaires orientales se compliquent par l'attitude de la Russie, prête à s'engager aux côtés de Khémal pacha. Pour le moment, il paraît que les efforts en vue d'éteindre le feu dévorant vont aboutir. Mais si l'apaisement essayé à Moudania resterait sans effet et que la guerre continuerait, en prenant même des plus grandes dimensions, il est sûr que la Hongrie garderait sa neutralité. Elle profiterait de la situation pour se consolider par un surcroît de travail, en augmentant autant que possible sa production et en créant des établissements industriels nouveaux, afin de suppléer à ceux qui lui ont été ravis.

En Hongrie, tous les milieux sérieux sont convaincus que les traités de paix qui ont causé la misère de l'Europe, manquent du caractère d'une vie perpétuelle. C'est la nécessité historique qui portera remède à la situation actuelle, sans même que la Hongrie ait besoin de toucher aux armes.

P. S.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Comment on enseigne l'Histoire.

Le dialogue qui suit est tiré d'un ouvrage destiné aux enfants français: *Lectures des petits,* par M. Fournier, directeur d'école.

En enseignant d'une façon à tendance l'histoire, on ne fait qu'approfondir l'abîme qui sépare les peuples sortis de la guerre; nous ne saurions donc assez condamner cette intoxication de l'âme enfantine. Le récit de M. Fournier contient, du reste, des contre-vérités évidentes, reconnues telles non seulement par les « progermains », mais aussi par les historiens impartiaux appartenant aux nations de l'Entente, qui ont étudié sérieusement les origines du conflit mondial. Inculquer des choses controuvées aux enfants pour engendrer la haine est un double crime dont nous venons de cueillir les fruits amers durant les années terribles de 1914—1918. D'un côté, les agneaux: la Russie et la pauvre petite Serbie; de l'autre côté, les loups: la méchante Autriche, l'Allemagne plus méchante encore. Il faudrait en rire, si ce n'était pas si triste! Dans toute cette histoire . . . pour enfants, il n'y a qu'une chose qui nous paraît sincère: la malédiction lancée à la tête des auteurs de la guerre; nous nous y associons de tout cœur. . .

La guerre!

Le 1er aout 1914, Maurice, en rentrant de classe, fut surpris de voir son père soucieux, assis près de sa mère, qui avait la figure pâle et défaite. Il demanda aussitôt :

— Qu'arrive-t-il ?

— Nous sommes, Maurice, à la veille d'une guerre.

— C'est encore l'Allemagne qui nous cherche noise.

— Encore elle !

— Mais nous avons le bon droit pour nous... Nous serons vainqueurs, ce sera la revanche ! Ah ! que n'ai-je vingt ans !

— Ne parle pas ainsi, Maurice, fit Mme Bernard en serrant son fils dans ses bras. La guerre est une chose affreuse qui fait pleurer les femmes et les petits enfants.

— Mais quelles raisons donnent-ils, ces Allemands, pour nous menacer ? Leur avons-nous fait quelque chose ?

— Rien ! Et pourtant ils sont prêts à se jeter sur nous. Leurs raisons ? Tiens, les voici... Tu sais, qu'il y a quelques jours, le 28 juin, le prince héritier d'Autriche-Hongrie, François-Ferdinand et sa femme ont été assassinés à Serajevo. Pour venger ce meurtre, l'Autriche se tourne contre la petite Serbie : « A genoux ! semble-t-elle dire, tendez les mains pour qu'on vous les lie à jamais... »

— Et la Serbie, trop faible, consent à s'humilier.

— L'Allemagne, qu'on devine derrière l'Autriche, n'est point satisfaite, elle veut passer sur le corps de la Serbie et se rendre maîtresse des Balkans. Il lui faut sa guerre ! Sournoisement elle pousse son alliée à refuser toute réparation.

— Hier encore, les journaux nous apprenaient que la France, la Russie, l'Angleterre avaient offert leurs bons services pour calmer cette querelle. Les autres n'ont rien voulu entendre... Hélas, quel sort nous réserve l'avenir ! Demain, dans quelques heures, la guerre peut éclater et, comme il suffit d'une étincelle pour provoquer un immense incendie, le fléau peut s'éntendre sur le monde entier.

— Mais, pour déclarer la guerre, s'écria Maurice, en frappant la table de son petit poing, il faut une cause, un prétexte.

Ils en trouveront ! Souviens-toi de la fable *Le Loup et l'Agneau.* Déjà ne prétendent-ils pas que des avions ont survolé des villes allemandes en laissant tomber des bombes ! Ils diront que des patrouilles françaises ont franchi la frontière, que nous avons commencé secrètement notre mobilisation...

— Mais, cette fois, père, nous sommes prêts, nous ne manquerons ni de canons, ni d'obus, ni de mitrailleuses ?...

— Sait-on jamais ! La défense du pays est sans doute préparée, mais, il faut s'attendre à tout d'un adversaire enivré de sa force et dont la mauvaise foi nous est connue.

— Eh bien ! puisqu'ils la veulent, cette guerre, qu'on y aille ! Mieux vaut en finir une bonne fois.

A peine Maurice avait-il prononcé ces mots, qu'un grand cri partit de la rue.

C'était un gendarme qui avait arrêté son cheval devant la villa et qui, un papier à la main, lançait de toutes ses forces : « La guerre est déclarée ! Mobilisation générale ! »

Mme Bernard bondit vers la fenêtre et, les bras levés au ciel, elle s'écria d'une voix éperdue :

La guerre ! Maudit soit celui qui l'a déchaînée ! Que le sang des victimes retombe sur sa tête !

Comment s'opère la reconstruction de la Bibliothèque de Louvain. (1)

La reconstitution de l'ancienne Bibliothèque s'opère, selon M. Stainier, de deux façons : par la récupération en Allemagne et par les dons. Parlons d'abord de la première qui fonctionne en vertu du Traité de Paix. Nous avions quatre choses à récupérer : les livres, les manuscrits, les incunables et enfin, les objets de collection. Voici comment nous avons procédé. Nous avons tenu plusieurs conférences, en Belgique, avec des délégués allemands : savants et techniciens ; et à la suite de ces conciliabules, un protocole a été dressé pour réglementer et fixer, dans l'ensemble, le travail de la « récupération ».

En ce qui concerne les livres, il était utile de déterminer la valeur totale de ceux qui furent anéantis par l'incendie de 1914. Nous avons trouvé, en Allemagne, un type de bibliothèque se rapprochant beaucoup de celui de Louvain. Et, à la suite d'un calcul minutieux, nous nous sommes arrêtés au chiffre de 4 millions de marks, au cours de 1914, pour formuler le montant de notre évaluation. Le principe adopté est la reconstitution « à l'identique ». Nous cherchons autant que possible à remplacer les ouvrages du vieux fonds par des ouvrages analogues. A ce propos, les Allemands avaient une crainte réelle que nous n'allions réparer nos dommages en choisissant des livres parmi leurs bibliothèques pour remplacer ainsi ceux qui avaient été détruits par l'incendie. Mais nous avons pensé que défaire une collection pour en reformer une autre était un travail antiscientifique et, laissant intactes les richesses intellectuelles et artistiques de l'Allemagne, nous avons décidé de nous adresser uniquement au commerce.

Les Allemands, d'ailleurs, ont fort bien organisé la chose. Ils ont

(1) Nous empruntons ces notes intéressantes à un article paru dans l'*Indépendance Belge*, numéro du 19 juillet 1922.

établi, à Leipzig, une société entre tous les libraires : l'« Einkaufgesellschaft Loewen » (la Société d'achat de Louvain), qui fonctionne sous le contrôle du gouvernement, par l'intermédiaire d'un commissaire d'Etat, et qui forme un véritable organisme centralisateur, pourvu d'un personnel nombreux, ayant ses correspondants, ses comptes postaux, etc. Nous lui transmettons nos listes, nos catalogues de reconstitution sur lesquels chacun de nos professeurs a consigné ses desiderata. Enfin, nous avons également des « voyageurs » qui nous secondent dans notre travail et qui explorent pour nous les «antiquaria», c'est-à-dire les magasins de livres anciens, plus nombreux en Allemagne que partout ailleurs, et dont certains ont acquis une célébrité mondiale.

Une de nos ressources les plus fructueuses consiste dans l'achat des bibliothèques de professeurs décédés. Nous en avons ainsi acquis une trentaine. Au nombre des plus notables se trouvent celles des professeurs Stengel, Morf, Seelmann, Cantor, Hermann Paul, qui renferment des ouvrages de la plus grande valeur au point de vue philologique et scientifique.

Pour déterminer les manuscrits et pour les incunables à remettre à Louvain, une commission de spécialistes et d'experts, au nombre desquels sont M. le professeur Bayot, de Louvain, et le R. P. de Ghellinck S. J. ; le docteur Leidinger, de Munich, et le docteur von Rath, bibliothécaire de Bonn, tient deux conférences par an. Nous ne cherchons pas à reconstituer nombre pour nombre. Nous essayons de former, surtout, une collection d'intérêt belge, c'est-à-dire pourvue, autant que possible, de documents originaires de nos provinces, de manière à rassembler tous les matériaux d'une collection d'autrefois, tels qu'ils nous furent transmis par les officines typographiques du XVe siècle et, précédemment, par les ateliers scriptuaires du pays. Actuellement, nous avons récupéré 655 incunables, parmi lesquels plusieurs ne figurent pas au British Museum. Nous possédons aussi un feuillet de la rarissime Bible de Gutenberg, de 42 lignes ; un manuscrit à miniatures, *Les Heures de Notre-Dame de Loutre;* une série de manuscrits provenant des archives de l'ancienne cathédrale de Saint-Jacques à Liège, et deux ou trois beaux livres d'heures. Nous continuerons, pendant tout le travail de la récupération, à acquérir des impressions incunables de Louvain : nous en avons rassemblé, dès maintenant, une cinquantaine sur les deux cents environ que l'on connaît.

La Bibliothèque de Louvain comptait environ 300.000 volumes.

Actuellement, nous en possédons déjà 261.000. Et, cependant, nous ne sommes arrivés qu'au tiers de la récupération qui s'opère, non pas nombre pour nombre, mais valeur pour valeur. A Leipzig, on rassemble tous les achats ; on dresse un inventaire et on nous expédie tous les ouvrages réunis par l'« Einkaufsgesellschaft Loewen. » Pratiquement, depuis le 15 juin de l'année 1920, nous avons reçu, chaque trimestre, un wagon de 15 tonnes. Sans doute, au point de vue typographique, nous avons perdu des livres que nous étions presque seuls à posséder. Au point de vue de l'histoire religieuse en Belgique, Louvain constituait une source des plus précieuses par sa documentation en tout ce qui concernait la Réforme et le Jansénisme. Nous avons pu retrouver les plus essentiels. En compensation de ceux que nous ne pouvons espérer revoir sur nos rayons, nous aurons des collections plus modernes, sans doute, mais aussi plus propres à créer et à favoriser des études nouvelles.

NOTES ÉCONOMIQUES

Les négociations économiques qui vont être entamées entre les gouvernements hongrois et tchéco-slovaque suscitent un vif intérêt en Hongrie. Bien que nous n'en attendions pas de grands résultats, elles seront cependant propres à montrer si les Tchèques sont vraiment animés du désir d'établir, avec nous, de bons rapports économiques, ce qui améliorerait, en même temps, les relations politiques entre les deux pays.

Nous devons déclarer que, malgré l'isolement économique où la Hongrie se trouve depuis la guerre, nous ne pourrions consentir à leur faire des concessions unilatérales. Nous pouvons même ajouter que, selon beaucoup de Hongrois, cet isolement a plus d'avantages que d'inconvénients pour notre pays. Si les Tchèques n'avaient pas cherché à empêcher, à tout prix, l'admission de la Hongrie dans la Société des Nations, les négociations pourraient commencer dans une atmosphère plus amicale. En vérité, ils auraient bien fait de s'abstenir des démarches qu'ils avaient multipliées, à Genève, contre nous, et de ne pas empirer, par là, une situation qui est déjà assez difficile en elle-même.

Ainsi, par exemple, les intérêts des industries tchèques et hongroises s'opposent presque diamétralement sur plusieurs points. Celles de Tchéco-Slovaquie produisent beaucoup plus qu'il ne leur en faudrait, (1) il s'ensuit qu'ils sont — et seront toujours — obligés d'exporter et, en premier lieu, dans les Etats situés à l'Est de la Bohême. En revanche, nous ne pourrions relever notre pays que dans le cas où nous

(1) D'après les Tchèques, leurs industries représentent 75% de celles de l'ancienne monarchie austro-hongroise. Par contre, ils n'ont que treize millions d'habitants.

parviendrions à nous passer — au moins, en grande partie — de l'importation de Tchéco-Slovaquie, laquelle montait, dans les premiers six mois de cette année, à *10·5* milliards de couronnes.

C'est principalement pour des produits textiles que nous sommes actuellement tributaires de la Tchéco-Slovaquie. En ce qui concerne les produits d'industrie mécanique, et surtout, les machines, la production des usines tchèques dépasse également les besoins de leur pays; ils feront donc tout afin d'en exporter et de reconquérir, en premier lieu, les marchés hongrois.

Mais l'industrie mécanique hongroise, laquelle fut aménagée pour l'ancienne Hongrie, trois fois plus grande que la Hongrie actuelle, est de même forcée à exporter, et la situation en est aggravée par le fait que, depuis la guerre, les portes des pays orientaux lui sont fermées. Nous devons donc tâcher de ne pas laisser exposer notre production industrielle à la concurrence de celle de Tchéco-Slovaquie. Il faut y veiller surtout au point de vue des articles d'industrie textile de là-bas; car, si nous baissions nos barrières douanières devant ceux-ci, cela bouleverserait tous nos projets ayant pour but de devenir un pays industriel autonome, en anéantissant même les résultats acquis par nous jusque-là.

On voit donc qu'au cours des négociations en question, nous aurons à faire face à des difficultés très considérables.

Malgré cela, on pourrait arriver à un terrain d'entente, si les Tchèques se chargeaient d'obtenir que la Yougoslavie et la Roumanie renonçassent à la politique économique d'exclusion qu'elles pratiquent à l'égard de la Hongrie. Par ce moyen, les relations économiques existantes entre nous et la Petite Entente se trouveraint d'un seul coup améliorées. Et le gouvernement de Prague pourrait faire cela, s'il avait réellement, parmi les Etats de la Petite Entente, ce rôle directeur dont — comme certains le disent — il n'a que l'apparence.

En tout cas, si la Hongrie n'obtient des résultats palpables, on ne pourrait exiger qu'elle fît des sacrifices pour avoir une convention commerciale avec les Tchèques.

*

Ces semaines dernières, l'opinion hongroise fut vivement préoccupée par la question des *nombres index,* qui a été, depuis, définitivement tranchée par la Société des Nations.

L'importance de ce problème fut surtout visible au temps où la baisse de la couronne hongroise commença à faire monter les prix d'une façon jusqu'alors inimaginable. Cette dépréciation de notre monnaie exaspéra de plus en plus le public, et lorsque naguère la couronne tomba, à Zurich, a 0·17 centime, personne n'en put s'expliquer la cause, d'autant moins que l'Etat hongrois étant venu d'augmenter ses recettes (1), elle aurait dû être beaucoup mieux cotée. C'est alors qu'on commença à accuser la classe ouvrière d'avoir, dans sa lutte pour de meilleurs salaires, non seulement des buts matériels, mais *politiques ;* sur quoi le Conseil des Syndicats Ouvriers de Hongrie proposa, en protestant contre cette accusation, l'introduction du système des nombres index, pratiqué déjà en Autriche, et qui seul eût pu, selon lui, remédier aux perturbations causées par la hausse des prix.

Ce système fut adopté, dès l'année passée, par les imprimeurs ; et quoique une partie des patrons s'y opposât, un nombre assez considérable de nos chefs d'industrie se montra disposé à l'accepter, en considérant qu'il mettrait fin aux différends perpétuels sur les salaires. Les choses en étant là, les socialistes se voyaient déjà sur le point de faire adopter ce système, — ce qui aurait été, pour eux, un grand succès politique — lorsque le public s'émut du bruit fait autour de cette question, et la presse bourgeoise se mit à en occuper plus sérieusement.

Des nombreux articles parus à ce sujet on acquit alors la conviction que ce système, une fois adopté, évincerait les patrons du règlement des salaires et qu'il préparerait ainsi la voie à la transformation des entreprises industrielles, selon les idées de Marx, en des organisations qui fonctionnent d'elles-mêmes, où le capital n'aurait plus de rôle dirigeant. On vit aussi que l'introduction des nombres

(1) Par la création de la nouvelle contribution foncière, représentant un revenu de dix milliards.

index mènerait à une banqueroute générale, car elle supprimerait l'influence des facteurs appelés à ralentir la marche ascendante de la cherté de la vie et qu'elle rendrait *impossible* l'augmentation de la production, en éliminant les causes qui obligent les ouvriers de restreindre, d'une manière raisonnable, leurs exigences et de travailler plus pour gagner davantage.

Le système des nombres index aurait donc eu, pour notre vie économique, un effet désastreux.[1] Mais la Société des Nations régla définitivement cette question, en déclarant que l'Autriche ne recevra pas de secours tant qu'elle n'aurait pas abandonné ce système, incompatible avec l'équilibre des forces sociales, et qui fut une des causes de la ruine de cet Etat.

*

L'autre jour, le bruit a couru que le gouvernement des Soviets avait passé un marché avec un de nos groupes d'industriels. Cette nouvelle, confirmée depuis, mérite d'être rappellée en quelques mots ici.

Même avant la guerre, la Russie importait peu de la Hongrie; et la distance qui nous sépare d'elle, fut encore augmentée par le bolchevisme qui règne là-bas. Quoiqu'il en soit, la Hongrie pourrait en importer des matières premières et y exporter des produits d'industrie (installations électriques, machines agricoles, etc.); toutefois, l'importance que la Russie peut attacher à ces rapports économiques est trop petite pour expliquer l'empressement dont elle fit preuve en se hâtant de conclure, avec le groupe d'industriels en question, un marché qu'elle aurait pu passer aussi bien ailleurs.

Quelques-uns pensent que cette affaire ne fut, au fond, qu'un prétexte pour gagner de nouveau la Hongrie au bolchevisme, mais cela ne tient pas debout, car le gouvernement hongrois veille rigoureusement à ce que l'aventure de 1919 ne puisse pas se renouveler. Selon une autre version, la Russie |voudrait faire entrer, avec l'Allemagne, la Hongrie dans une alliance à trois, et c'est pour cela qu'elle se serait

[1] Par contre, on pourrait l'employer à calculer les changements produits par la cherté de la vie.

rapprochée de nous sur le terrain économique. Enfin, il y a des gens qui croient savoir que la Russie aurait l'intention le préparer la voie à une alliance non pas germano-hongro-russe, mais tout simplement hongro-russe, et qui serait conclue par égard à la Roumanie.

Or, on ne peut pas nier que, comme la Hongrie, la Russie a aussi maille à partir avec la Roumanie et que, par conséquent, nos points de vue étant communs au sujet de ce pays, les Russes pourraient avoir intérêt à nous mettre de leurs côtés. Cette dernière hypothèse ne paraît pas être invraisemblable, mais il ne nous appartient pas de nous en occuper davantage. Bornons-nous à constater que, quelles que soient les raisons qui ont amené les Russes à se rapprocher de nous, la reprise des relations avec eux nous offrira des avantages précieux, et qui nous conviennent.

Dr. Ks.

Rédacteur en chef et gérant :
G. de Huszár.

LA QUESTION DU DÉSARMEMENT

La question du désarmement, ou plutôt de la réduction des armements à une mesure raisonnable, était, principalement à partir de la guerre de 1870—71 entre l'Allemagne et la France, un des problèmes le plus discutés, tantôt au point de vue du maintien de la paix, qu'au point de vue des intérêts économiques.

Abstraction faite des vœux émis au sein des diverses Sociétés de la Paix et de l'Union Interparlementaire, on ne pouvait enregistrer, jusqu'à la fin du siècle passé, de résultats sérieux du mouvement contre les armements.

La convocation des deux Conférences de la Paix, sur l'initiative de la Russie, a donné un nouvel élan à la discussion de ce problème. Malheureusement, les deux Conférences da la Haye, celle de 1899 et celle de 1907, n'ont pas du tout répondu à l'attente des pacifistes. Malgré cela, l'Union Interparlementaire ne s'est pas laissée décourager et, tout en sollicitant la réunion renouvelée et périodique des Conférences de la Paix, elle demanda avec empressement la réalisation ou du moins le commencement de la réduction des armements.

C'était particulièrement le sénateur français, baron D'Estournelles de Constant qui élabora, pour les Conférences Interparlementaires de Londres (1906) et de Genève (1912), deux rapports de grande valeur sur la question de la limitation des charges navales et militaires, en déclarant que la paix armée n'est qu'une menace déguisée et que c'était l'intérêt des plus forts, une exigence du patriotisme, de limiter les armements et cela d'urgence!

Néanmoins, les armements n'ont pas cessé, et la grande guerre, vers laquelle ils avaient poussé les nations, éclata.

Les horreurs de cette guerre, qui surpassèrent tout ce qui se produisit jusqu'à présent dans le monde, nous ont inspiré l'espoir que ce seront justement ces terribles expériences qui rendront la guerre impossible pour l'avenir et que la réduction des armements à la mesure minimale des exigences de la défense nationale et du maintien de l'ordre intérieur se réalisera, pour ainsi dire, par la force des choses, par un mouvement irrésistible des peuples châtiés et instruits par la guerre et que, de cette façon, les rêves de ces prétendus idéalistes qui ont prévu les contre-coups funestes des armements illimités, deviendront réalité.

Malheureusement, cette fois encore, nous fûmes trompés, trompés par ce que les traités de paix ont décrété et par les conséquences qu'ils ont entraînées.

Il est impossible de nous dissimuler que la manière dont la paix fut conclue, cette manière inouïe dans les temps modernes, de dicter des conditions sans même entendre les parties les plus intéressées, a beaucoup contribué à l'établissement d'un état de choses qui fait douter de la durabilité de cette paix, parce qu'elle est fondée sur des dispositions tellement excessives que celles-ci inspirent même à ceux qui en ont profité, le sentiment de l'inquiétude et de la peur.

Mais acceptant, pour le moment, la situation donnée, examinons seulement de quelle manière ces traités se sont acquittés de la question du désarmement, dont la solution fut reconnue, après la guerre, unanimément comme la seule base solide d'une paix durable.

Inutile de dire que les amis de la paix ont toujours envisagé la limitation des armements comme une mesure à prendre par tous les États sans exception, comme une mesure générale, ce qui ne signifiait pas une égalité numérique ou méchanique, mais une subordination égale et juste des forces armées de chaque pays aux exigences de la grandeur de leur territoire, du nombre de leur population, de leur situation géographique et de la constitution de leurs frontières à défendre. Ce principe de la généralité du désarmement et de l'égalité des points vue à observer pour la détermination de ses proportions, nous le voyons parfaitement négligé, ou plutôt renié dans les traités conclus.

Les traités distinguent strictement deux catégories d'États, les vaincus d'une part, et tous les autres d'autre part. Ceux-là sont obligés à un désarmement complet, à un désarmement qui les rend incapables non seulement d'une attaque contre leurs voisins, mais leur ôte même toute possibilité de défendre leurs frontières contre une agression, de sorte qu'ils sont toujours exposés à être envahis et dépouillés, d'autant plus qu'un *recours à la Société des Nations contre les intentions hostiles d'un voisin est, comme notre propre expérience vient de le prouver, peu efficace.* D'ailleurs, des commissions de contrôle, formées par les représantants des États ex-ennemis, leur sont imposées, de commissions très coûteuses, qui surveillent le désarmement et sont autorisées à toutes les investigations qu'elles jugent nécessaires.

La réduction des armements de l'autre catégorie d'Etats, à savoir des vainqueurs et des neutres, est prévue dans le Pacte qui constitue la Société des Nations. Selon l'article 8, les Membres de la Société reconnaissent que le maintien de la paix exige la réduction des armements nationaux au minimum compatible avec la sécurité nationale et l'exécution des obligations internationales imposées par une action commune. Le Conseil prépare les plans de cette réduction, en vue de l'examen et de la décision des divers gouvernements. Ces plans doivent être adoptés par ces derniers. Selon l'art 9., une Commission permanente sera formée pour donner au Conseil son avis sur l'exécution des dispositions de l'article précédent; et conformément à l'art. 5, le Conseil comme l'Assemblée de la Société prennent leurs résolutions à l'unanimité, c'est-à-dire une résolution ne peut être prise sans le consentement de l'Etat intéressé.

C'est de cette façon que la limitation des armements des Etats non vaincus doit être réglée un jour. Quand? Il est absolument impossible de le prévoir, puisque les travaux de la Société des Nations sont même après la dernière séance de Genève dans un état tout à fait préparatoire. On a formé une Commission permanente, qui fut plus tard renforcée comme Commission Temporaire Mixte, un organe exclusivement consultatif qui soumet seulement des projets au Conseil de la Société. Sur les propositions de cette Commission, le

Conseil a adressé une Circulaire aux membres de la Société, exprimant le vœu qu'au cours des deux prochaines années financières, la somme globale de leurs dépenses militaires, navales et aériennes ne dépasse pas celle de la présente année. A cette invitation, plusieurs Etats n'ont pas répondu, c'est pourquoi le vœu fut renouvelé. Le rapport officiel caractérise les réponses reçues comme satisfaisantes ; nous ignorons leur contenu. D'ailleurs, on traça un programme pour la préparation des statistiques concernant les conditions économiques, démographiques et militaires de chaque Etat, tenant compte aussi de ces *« réalités irréductibles au nombre et rebelles à toute considération abstraite, à ces impondérables qui sont des éléments si importants dans la vie politique ».* (Certes, quant aux Etats vaincus, on s'est peu soucié de ces « réalités irréductibles »!) Sur ses entrefaites, la Commission fut saisie de diverses propositions concrètes de réduction des armements, qui devaient être soumises à la prochaine réunion de la Société des Nations.

Quant à cette dernière réunion, tenue à Genève au mois de septembre, je suis d'avis que les résultats de la discussion de la question du désarmement ne satisfont aucunement aux attentes justifiées.

Dans les séances de Genève, on a prononcé de beaux discours, mais les résolutions prises, malgré leur longueur, ne font pas du tout avancer la solution ; au contraire, elles l'éloignent en liant le problème à de nouvelles clauses et conditions, et en le compliquant avec la question des réparations et d'un pacte préalable de garanties mutuelles.

Or, un tel procédé accusé une méprise des dispositions du Pacte de la Société des Nations. L'article 8 — déjà cité — de ce Pacte impose à la Société des Nations le devoir péremptoire de la réduction des armements, que les membres de la Société ont reconnue lors de sa constitution comme une exigence du maintien de la paix. Cet article signale les limites de cette réduction, il en prescrit le procédé, mais il ne fait aucune mention des réparations ou d'un pacte de garanties mutuelles, qui devraient précéder la mise en vigueur de la réduction des armements.

La Société des Nations semble de plus méconnaître la situation, créée par les traités de paix, ce qui rend double-

ment urgent l'accomplissement de la tâche qui lui fut imposée par rapport à ce problème.

L'idée seule ou même cette apparence qu'on exige des vaincus le payement de réparations pour pouvoir s'armer contre eux, à leur frais, sont déjà affreuses. Il est aussi certain que la reconstruction économique de l'Europe ne se fera jamais sans le concours de l'Amérique, et que celle-ci ne prêtera son aide à l'Europe que lorsque la réduction des armements rendra possible l'établissement de l'équilibre financier des Etats.

Examinons maintenant la situation telle qu'en conséquence du procédé inégal en matière de désarmement elle se présente en Europe.

La situation des vaincus s'ensuit déjà de ce que je viens de dire. Du reste, l'inégalité du traitement, la solution absolument unilatérale que les conventions existantes ont donnée à la question du désarmement sautent aux yeux si l'on considère le fait que les États vaincus furent obligés d'abolir le service militaire obligatoire et de transformer le peu de force armée qui leur fut accordée en armée mercenaire, *ce qu'ils ont aussi fait,* tandis que les États non vaincus pouvaient sans contradiction maintenir le système du peuple armé.

Par conséquent, nous voyons qu'actuellement, dans plusieurs Etats européens, l'effectif de la force armée, *maintenu sur pied,* dépasse celui d'avant la guerre; c'est-à-dire nous nous sommes éloignés de l'idéal du désarmement au lieu de nous en approcher. Au lieu d'un progrès, nous avons à signaler une rechute.

Il faut reconnaître que quelques-uns des États vainqueurs, par exemple l'Italie, ont réalisé, dans leur propre intérêt, des progrès sérieux envers la réduction de leurs forces armées *et des charges qui en résultent.* Il faut aussi reconnaître que la Conférence de Washington, convoquée sur l'initiative des Etats-Unis d'Amérique, était un acte hardi et honnête en faveur de la paix, qui a, au moins, prouvé qu'il était techniquement possible de réduire les armements par des accords internationaux, possibilité mainte fois contestée. Mais, la paix de l'Europe n'a presque rien profité des conventions de cette Conférence qui s'est bornée à la limitation des armées navales et aux questions du Pacifique.

Pour prouver ce que je viens de dire, que les armements augmentent en certaines relations au lieu de diminuer, je vais alléguer quelques données dont je crois pouvoir garantir l'authenticité, sur l'état actuel de l'armement dans les Etats dits «successeurs» de l'ancienne monarchie austro-hongroise, naturellement à l'exception de l'Autriche actuelle qui, comme la Hongrie actuelle, subit le sort des pays vaincus et, par conséquent, dut réduire son armée à la mesure prescrite par les traités.

Je voudrais éviter tout malentendu. Ce que je vais dire ne doit pas être interprêté ni comme une accusation, ni comme un reproche adressé à tel Etat ou à un autre; ce que je voudrais prouver par mes données, c'est que le système que les traités de paix ont choisi pour le traitement de la question des désarmement est faux, partant son application ne saurait amener les résultats que nous envisageons.

Les armées mobilisées des trois pays dont je parle dépasseraient aujourd'hui 5 millions d'hommes; même en temps de paix, l'effectif de la Tchéco-Slovaquie à elle seule se chiffre par 175.000 hommes, celui de l'armée roumaine par 250.000 et celui de la Yougoslavie par 140.000 hommes, tandis que la Hongrie n'en a que 35.000, après l'exécution des clauses militaires du traité de Trianon. En proportion de celui de ses voisins, elle devrait avoir un effectif d'au moins 100.000 soldats. La relation entre les effectifs des ces trois Etats est donc, par rapport à la Hongrie, de 1 à 15. En cas de mobilisation, — puisque en Hongrie la mobilisation est interdite et impossible — cette relation serait de 1:144.

Il faut que j'ajoute encore que, par suite du système du service militaire obligatoire, — qui n'existe plus en Hongrie — l'effectif de ces Etats *devient chaque année plus grand*, et que ce sont les conventions militaires que la Société des Nations n'a pas fait abroger, qui forcent ces pays à continuer de développer leurs armées. Du reste, la proportion de l'équipement des armées met encore plus en évidence l'infériorité énorme de la Hongrie en face de l'armement excessif de ses voisins. Les trois États, formant la soit-disant Petite Entente possèdent en paix 8130 mitrailleuses, tandis que la Hongrie n'en a que 344; 3044 canons,

tandis que la Hongrie n'en a que 83; 770 avions, tandis que la Hongrie n'en possède aucun, l'aviation militaire et navale lui étant absolument interdite par le traité de Trianon.

Et dans ces circonstances, les Commissions de Délimitation ont encore fait valoir des points de vue stratégiques, exclusivement en faveur des voisins de la Hongrie!

Je n'entends pas approfondir la question: quelles circonstances peuvent motiver de tels armements, s'agit-il d'inquiétudes d'ordre intérieur ou bien d'ennemis du dehors? La disproportion formidable que je viens de citer, exclut la supposition que ce soit la Hongrie contre laquelle il faudrait se défendre. La Russie bolchéviste? Mais la Yougoslavie, par exemple, n'a rien à craindre de ce côté-là. La question reste donc sans réponse.

L'exemple des Etats voisins de la Hongrie démontre de façon lumineuse que les traités de paix ont simplement transformé la catégorie des États vainqueurs et vaincus en celle d'armés et désarmés.

Cette inégalité devient encore plus saillante lors de l'admission des Etats vaincus à la Société des Nations. Pour ceux-ci surgit alors la question: restent-ils soumis aux dispositions des traités dont — selon la dernière résolution de Genève — « la complète validité ne doit pas être affectée », ou doivent-ils régler leurs armements conformément aux articles du Pacte de la Société des Nations, c'est-à-dire: au besoin actuel et à la mesure reconnue nécessaire par la Société des Nations, d'accord avec le gouvernement intéressé? Les articles 8 et 9 du Pacte n'établissent aucune différence entre les Etats qui ont constitué originairement la Société et entre ceux qui furent admis plus tard.

Les résolutions prises à Genève éludent cette question, bien qu'à mon avis il soit incontestable que la Société des Nations doit traiter ses membres en toute égalité, et ne saurait maintenir un système de désarmement qui les divise en deux catégories, soumises même à des principes opposés: quelques-uns réduits à une petite armée de mercenaires, les autres autorisés à entretenir une armée basée sur le service obligatoire et maintenue dans sa totalité; quelques-uns tout à fait libres de se servir des sous-marins

et des avions, les autres mis en l'impossibilité absolue d'user de ces armes.

Par conséquent, il faut avant tout établir une égalité principielle entre les États différents et permettre à chacun d'eux de faire valoir ses arguments aussi bien en vue de la détermination de la mesure de ses armements qu'en considération du besoin effectif et des dangers à affronter.

Il est étrange que ce soient justement les États armés à outrance qui réclament toujours de nouvelles garanties avant d'être disposés à procéder enfin à la réduction de leur armement. On peut avec raison poser la question : eux, quelles garanties offrent-ils à leurs voisins de ne pas abuser de leur armement pour assaillir et envahir les Etats désarmés ? La Hongrie présente aussi sous ce rapport un exemple des plus typiques ; c'est elle qui est toujours rendue suspecte et à laquelle on impose des commissions de contrôle qui, pour justifier leur raison d'être, cherchent toujours des dépôts d'armes cachés qui n'existent nulle part.

Où la méfiance règne d'une part, elle ne peut manquer d'éclater de l'autre. Il faut — comme on le reconnut aussi aux séances de Genève — il faut enfin sortir de cette atmosphère de méfiance, de convoitise et de haine pour rétablir la paix véritable.

Mais pour y parvenir, il est nécessaire — comme j'ai tâché de le démontrer — de reconnaître l'égalité des droits de tous ces États aussi au point de vue de la réduction des armements. Il est imposible de maintenir davantage une situation où une partie des États est toujours menacée, l'autre toujours menaçante, à cause de l'immense disproportion de la force armée ; il est impossible d'établir pour toujours une classification des Etats basée sur l'issue de la dernière guerre.

Une fois cette disparité saillante éliminée, on pourra aborder avec plus de calme et sans préoccupation la revision des traités de paix. La thèse de l'inviolabilité absolue de ces derniers ne saurait plus être soutenue après les expériences faites avec le traité de Sèvres. C'est un exemple des plus instructifs. Qu'on n'attende pas que les peuples humiliés et ruinés se révoltent contre les iniquités des traités et les déchirent en usant de violence ; qu'on prévienne

spontanément de semblables conflits en procédant de bonne foi et de bonne volonté à leur revision commune pour en réparer les injustices les plus criantes.

La déclaration récente faite par l'illustre représentant de la France près du gouvernement national turc à Angora, M. Franklin-Bouillon, est très intéressante à cet égard. Il vient de dire que « contrairement aux statistiques qui avaient trompé notre bonne foi, il nous fut démontré que la province (il s'agit de la Cilicie) était turque ; nous n'avons pas voulu nous y maintenir. Nous avons restitué cette province à la Turquie ». Certes, les auteurs des traités de paix peuvent faire beaucoup de découvertes semblables, il faut seulement examiner consciencieusement l'état de choses véritable et on se convaincra que les auteurs des traités furent souvent trompés.

Il ne sert à rien de créer un nouveau pacte de garanties mutuelles pour assurer le régime des traités, avec toutes les injustices qu'ils contiennent. Qui veut sincèrement la paix, ne peut plus repousser la revision. La Société des Nations qui, tôt ou tard, réunira tous les peuples pour collaborer à la pacification du monde, est l'organe appelé à prendre l'initiative d'une telle revision, non pour ébranler, mais pour consolider la paix. Une telle initiave rassurera tous ceux qui poursuivent des buts équitables par des moyens loyaux ; elle n'inquiétera que ceux qui veulent continuer à profiter des injustices même reconnues telles.

On a beau s'insurger contre la nécessité de la revision des traités ; elle s'imposera avec une force irrésistible ; plus on s'y oppose, plus on se repentira du délai.

ALBERT DE BERZEVICZY.

LES PEUPLES DE L'EUROPE CENTRALE ET DES BALKANS SOUS LA PAIX DE L'ENTENTE

(Suite.) (2)

Macédoine. — Les revendications de ce peuple datent depuis des générations, et il n'est aucun lettré qui ignore l'existence d'une question de ce nom, devenu même, dans le langage populaire, le symbole de l'enchevêtrement par excellence. Au[illegible], une littérature très importante est née à ce sujet dans presque toutes les langues. Nous ne nous en occuperons qu'autant que les données de l'histoire nous serviront à l'intelligence de l'évolution des aspirations de ce peuple et de l'état actuel où l'ont plongé les traités imposés par l'Entente victorieuse.

On pourrait diviser la lutte des Macédoniens pour la conquête de la liberté en deux périodes: celle contre les Turcs, qui finit avec le début de la guerre balkanique, et celle contre les Serbes et les Grecs qui, commencée dès cette époque, dure encore aujourd'hui. Toutes deux se résument à peu près dans les faits suivants.

Par l'article 23 du traité de Berlin (1878), les grandes puissances imposent à la Turquie des réformes en Macédoine. Le sultan ne se souciant pas de ces prescriptions, les Macédoniens s'organisent, dès 1894, en une vaste société secrète. Soulèvement, luttes sanglantes, représailles terribles se succèdent tour à tour et sans discontinuer. Ce mouvement est soutenu et alimenté par la Bulgarie, qui dépense des sommes énormes pour sa propagande. (Pour ne citer que quelques exemples: en 1911—1912, à la veille de la guerre balkanique, l'exarque — l'autorité spirituelle des Bulgares en Turquie

— avait sous sa direction 1373 écoles (13 lycées, 87 collèges, 1273 écoles primaires) avec 78.854 élèves et un corps enseignant de 2266 personnes.

Naturellement, la Macédoine tendait à s'unir à la Bulgarie pour former un seul Etat centraliste.

Or, jusqu'en 1903, les grandes puissances refusent de prendre en considération les desirata du peuple macédonien. Mais, devant le danger d'une insurrection générale, elles se décident à exercer un contrôle rigoureux (officiers de gendarmerie internationaux, contrôle financier et judiciaire, etc...) qui semble se transformer petit à petit en une autonomie; la révolution jeune-turque abolit tout cela et, deux ans après, la lutte de toutes les nationalités non turques recommença. Vint la guerre balkanique. On sait à quels marchandages et à quelles luttes se livrèrent les anciens Alliés de la première heure, précisément à cause du partage de la Macédoine. La guerre européenne bouleversa tous les engagements précédents. Enfin, la paix de Versailles donna une grande partie de ce pays aux Serbes et le reste aux Grecs.

Depuis lors, les plaintes et les appels adressés au monde civilisé, ainsi que les révoltes sanglantes, ne cessent pas un instant. Il n'y a pas eu, depuis la signature de la paix, une seule conférence interalliée ou internationale où les chefs du mouvement insurrectionnel et libérateur n'eussent présenté leurs doléances et leurs revendications.

Voyons ce qu'ils annoncent et demandent au « monde civilisé ».

Dans le discours prononcé le 3 septembre 1921, au premier Congrès du droit des peuples à Genève (1), le délégué macédonien exprime ainsi les aspirations de son peuple: « Ce sont, assurément, les Bulgares de Macédoine qui ont fait les plus grands sacrifices pour s'affranchir du joug ottoman: ils ne prétendent pourtant à aucun privilège, à aucune prépondérance sur les autres nationalités, et ils sont convaincus que la création de la Macédoine en État autonome satisferait toutes les nationalités et toutes les religions de ce pays. »

(1) *Cahiers internationaux (Rassegna Internazionale)* N° 10, octobre 1921. (page 902) Rome.

En effet, le désir de voir « la Macédoine s'appartenir à elle-même » est exprimé au même Congrès par les délégués turcs, albanais et roumains [1]. Ces derniers vont jusqu'à déclarer : « Animée de la volonté de vivre, cette population constitue un tout homogène vital, cimenté par l'action des siècles, et elle ne cessera pas de proclamer la solidarité nationale macédonienne. » « Nous avons, disent ces délégués, la ferme volonté de déchirer le voile qui, grâce aux agissements des voisins intéressés, a recouvert, à Versailles, la question macédonienne. »

« Nous déclarons avoir droit à l'existence et, devant le Congrès pour la liberté des peuples opprimés, nous élevons notre voix pour demander une Macédoine indépendante avec une administration démocratique, à l'exemple de la Suisse, et placée sous la protection de la Société des Nations. »

Voici, à présent, quelques-unes des raisons invoquées par les Macédoniens pour vivre indépendants : les régimes turc et serbo-grec ont dépeuplé le pays, car la population, fuyant la terreur, émigre dans le pays voisin et en Amérique.

« Le nombre de ces émigrants s'élève à 300.000 pour la Bulgarie, à 200.000 pour la Turquie, à 100.000 pour la Roumanie et à 150.000 pour l'Amérique. La Macédoine devient ainsi un désert. Cette émigration est toujours accompagnée de la perte des biens car, pour obtenir l'autorisation de quitter le pays, l'émigrant doit signer une déclaration par laquelle il renonce à tous ses biens au profit de l'Etat. »

Pourtant ce pays possède des richesses énormes, car « grâce à sa fécondité, il est en mesure de nourrir le triple de sa population et de donner naissance à une industrie intense. » Ses forces hydrauliques égalent celles des pays les plus favorisés ; le sous-sol renferme de grandes richesses en gisements de minerais et de charbon. Tout cela est inexploité par suite du manque de sécurité publique. Adossé contre le port de Salonique, ce pays aurait une importance de premier ordre et deviendrait le débouché des Balkans et de l'Europe centrale.

La domination serbo-grecque met obstacle à tous ces jolis projets. Ces deux royaumes, à leur tour, redoutent le

[1] *Cahiers internationaux* (pages 850—861).

nouvel état de choses préconisé par les Macédoniens, et ne cessent de persécuter ceux-ci.

« Pour montrer, disent les délégués albano-turco-roumains de Macédoine, jusqu'à quel point va la destruction ordonnée par les autorités d'occupation, nous citerons ce que font les autorités serbes dans les régions frontières de la Macédoine du côté de l'Albanie. Rien que pendant les mois d'août et de septembre 1921, 14 villages ont été détruits en entier ou en partie; 6600 maisons ont été incendiées, ce qui a causé la mort de milliers de personnes. »

« Toutes les écoles de langue bulgare ont été supprimées dans la Macédoine entière: personne n'ose plus parler sa langue maternelle. Le même cas s'est produit pour les écoles roumaines dont les maîtres furent chassés. Une terreur inouïe règne dans le pays. »...

« Quo vadis Yougoslavie? » On aurait le droit de se le demander, si le volcan monténégrin n'était pas là pour nous dispenser de la question, car il donne la réponse: la Yougoslavie, telle qu'elle a été conçue à Paris, est déjà morte. Ce qui vit à présent, ce sont quelques centaines de milliers de soldats payés par la France et que commande une caste de spéculateurs balkaniques enrichis. Voyons, en effet, ce que nous apprend la question du Monténégro.

La question du Monténégro. — Grâce à l'hypocrisie et aux machinations, dévoilées en temps utile, des potentats de la Conférence de la Paix, le royaume du Monténégro est aujourd'hui un Etat, tout en n'étant pas un Etat, et tout en restant quand même un Etat. Ce langage est sibyllin, peut-être. Il répond cependant à la réalité et notre tâche sera de trouver, avec le lecteur, le mot de cette énigme, chef d'œuvre de la diplomatie européenne. Remarquons cependant en passant que cette question monténégrine caractérise mieux que toute autre les hommes d'Etat qui dictèrent la paix à l'Europe: nous y trouvons, en raccourci, l'image de leur âme, le miroir de leur intelligence, l'esprit de leur éducation; tout y est bâtard.

Mais laissons parler les faits.

Le Monténégro existe comme Etat indépendant, avec son organisation politique et sociale, dès avant le Xème

siècle. Ses luttes séculaires pour l'indépendance sont légendaires : unique dans les Balkans, son drapeau flotte sur les montagnes arides et inviolables à l'époque même où la terrible puissance des Osmanlis, après avoir envahi les Balkans, se heurte, aux portes de Vienne, contre l'Occident. Et dans cette lutte épique contre la sublime Porte, les rudes Montagnards indomptables, qui n'ont peut-être pas de plomb pour leurs fusils, en ont pour fondre les caractères de leur imprimerie, la plus ancienne (1494) que les Slaves aient possédée, la première qui ait appartenu à un Etat. Si l'Histoire et les traditions ont quelque poids dans les délibérations des aréopages (même de ceux qui s'attribuent le droit de décider du sort de ... leurs Alliés !), alors les membres de celui de Paris devaient connaître ce peu de grandes choses par lesquelles nous avons caractérisé d'un trait le passé du plus vieil Etat balkanique. Au cas contraire... je laisse au lecteur le soin de trouver l'épithète qui convient à ces charcutiers du monde, naguère réunis à Paris.

Ils savaient donc, supposons-nous, que leurs discussions portaient sur le sort d'un des plus précieux monuments de la civilisation, du plus bel Arc de Triomphe, peut-être, sous lequel soit passée la Croix, victorieuse du Croissant. Mais les plus belles traditions des peuples ne sont-elles pas un brimborion dans les plans des impérialistes, dans les projets cupides des financiers ?

Qu'importe, en effet, à un destructeur de carrière, tel que M. Clemenceau, et à une poignée de diplomates, — architectes aussi forts que lui — si dix siècles de gloire, de sacrifices, d'abnégation et de souffrances sont souillés et traînés dans la boue par les derniers sbires balkaniques, hier encore agents des ennemis de la France et de ses alliés, devenus aujourd'hui *personae gratae* de l'Entente, si les chants de sirène de ces fonctionnaires au traitement plantureux assurent par là à la France et à l'Angleterre la possession d'esclaves qui se feront saigner pour qu'elles puissent tranquillement couver leurs louis d'or ? C'est pour la réussite de cette « glorieuse » entreprise en vue de la destruction du haut crédit moral du petit Monténégro, que la clique « héroïque » de l'Entente, personnifiée dans les Clemenceau, les Lloyd George, les Berthelot, les Margerie,

les Curzon et tant d'autres, versent des milliards aux spéculateurs balkaniques et ordonnent à leurs presses respectives d'entrer en lice, en provoquant une grêle malpropre de calomnies et d'injures sur la malheureuse et chétive victime. Déjà assommée à moitié par son touchant, mais peu intelligent dévoument à une cause théoriquement belle, elle est avilie par les vautours qui l'exploitent. Ses alliés lui causeront beaucoup plus de mal que si elle avait défendu la cause contraire. Et la victime de l'Entente était petite et impuissante à résister, parce qu'elle était privée même du pain! Oui, l'Entente, « libératrice des peuples », faisait, en pleine guerre, mourir de faim son plus faible allié: les internés et les prisonniers Monténégrins ne recevaient rien de leurs « Alliés »! En plein Paris, le gouvernement et le chef de l'Etat monténégrin, vendaient, pour manger, quelques vieilles tables et les uniformes apportés du pays, tandis que les soldats monténégrins étaient *enfermés* et traités sur un pied d'égalité avec les prisonniers turcs et bulgares. Cette torture inouïe, morale et physique, jointe à la destruction systématique de l'honneur et de la gloire du petit Monténégro allié, dura deux ans et demi. Cela se passait, rappelons-le bien, sur le sol hospitalier de la France républicaine. Où l'Entente trouverait-elle un fait semblable dans les annales de ses ennemis d'hier?

Mais il est intéressant de serrer d'un peu plus près cette bien triste histoire. La suite n'en est pas moins « glorieuse » pour les défenseurs « des faibles et des opprimés », pour les Etats qui prétendent au monopole de la « civilisation ».

Les voici à l'œuvre, ces dispensateurs de bonheur à l'Humanité. (1)

Après l'armistice, en 1918, l'armée serbe est entrée au Monténégro sous le commandement du général français Venel, qui se trouvait sous les ordres du maréchal, alors général, Franchet d'Esperey. M. Poincaré, comme président, et M. Pichon, comme ministre des Affaires étrangères de la République Française, avaient donné à cette époque, au nom

(1) *Le rôle de la France dans l'annexion forcée du Monténégro.* (Documents officiels publiés par le Ministère des Affaires étrangères du Monténégro.) Imprimerie Manuzio, Rome 1921.

de toutes les grandes puissances, dans leurs lettres des 4 et 24 novembre 1918, adressées au roi et au gouvernement du Monténégro, des garanties formelles *que la souveraineté du Monténégro et la liberté du peuple monténégrin seraient respectées par les troupes alliées.*

Cependant, malgré ces garanties et ces promesses solennelles, l'armée d'occupation serbe abrogea la constitution du Monténégro et rendit impossible la convocation du parlement monténégrin légal, en « convoquant », en vertu d'un « décret » du 46—IX—1918, promulgué par deux fonctionnaires serbes (MM. S. Tomitch et P. Kosovitch), und « grande assemblée nationale », organe que la constitution du Monténégro ne connaît pas.

Les séances de cette « grande assemblée nationale » ont duré deux heures en tout: « l'assemblée » y vota « à l'unanimité » une résolution apportée tout faite par les autorités serbes et imprimée dans la typographie de l'Etat serbe à Corfou où siégeait alors le gouvernement de Belgrade. En vertu de cette résolution, le Monténégro fut annexé sans conditions à la Serbie, sous la dynastie Karageorgevitch. Durant la « séance », des troupes de comitadjis, bombes à la main, gardaient les alentours de la salle. Or, l'Entente se livra à ces scandaleuses supercheries, sans aucunement se soucier de ce que, à part les prescriptions de la morale les plus élémentaires, des actions de ce genre sont proscrites par le paragraphe 43, IV de la Convention de La Haye, qui ordonne le respect, par l'occupant, des lois en vigueur dans le pays occupé. Mais les prescriptions internationales comptent-elles lorsqu'il s'agit des faibles et des petits?

Bien qu'épuisé par un état d'hostilité permanent qui dure depuis la guerre balkanique de 1912, et par une captivité de trois ans sous les Autrichiens, le peuple monténégrin, presque sans armes, se souleva contre cette oppression inouïe. Pour avoir au plus tôt raison de cette insurrection, l'armée d'occupation serbe, en guise de représailles, brûla environ 6.000 maisons, pilla un nombre encore plus grand de propriétés, massacra, interna et emprisonna les notables monténégrins. Plus de 5000 Monténégrins ont gémi pendant deux ans dans les prisons serbes. A ces représailles n'ont échappé ni les femmes avec leurs nourrissons, ni les jeunes

filles, sur lesquelles ont été commis les attentats les plus odieux. [1]

D'une part les évènements sanglants qui se sont alors déroulés au Monténégro et, comme conséquence, la résistance armée du peuple monténégrin, qui aujourd'hui même n'a pu être étouffée ; d'autre part, l'hésitation des grandes puissances, ont fait que l'annexion forcée du Monténégro par la Serbie, non seulement n'a reçu aucune sanction (bien que le gouvernement serbe l'ait demandée instamment), mais a même été annulée par la décision du Conseil suprême, prise le 13 janvier 1919. Malgré cette décision, la résistance du peuple monténégrin a continué.

Dans le message qu'il a envoyé au peuple monténégrin, par l'entremise du roi et du gouvernement du Monténégro, le Conseil suprême, désireux de mettre fin à cette effusion de sang, « suppliait le peuple monténégrin de rester tranquille chez lui et de ne pas s'opposer par les armes aux troupes (serbes) qui chercheraient à s'emparer du Monténégro ». Par le même message, le Conseil suprême faisait la promesse formelle que « très prochainement une bonne occasion serait offerte au peuple monténégrin de se *prononcer librement sur son sort ainsi que sur la forme de son futur gouvernement* ».

Les gouvernements français et britanniques avaient pris, en outre, chacun de son côté, des engagements analogues : le premier, par sa lettre du 19 janvier 1919, adressée par M. Poincaré au feu roi Nicolas, le second, par les déclarations de ses représentants au parlement, en date des 11 octobre 1919 et 11 mai 1920, à l'occasion de la conférence de Pallanza entre l'Italie et le royaume « S. H. S. », lorsqu'ils ont affirmé que la question du Monténégro *serait traitée par toutes les puissances* après que ces pourparlers auraient pris fin.

Le crime que constitue l'annexion forcée du Monténégro a été ouvertement dénoncé par les déclarations de M. Bonomi, président du gouvernement italien, qui dit, sans ambi-

[1] *Documents sur les atrocités serbes au Monténégro.* Publication du Ministère des Affaires Étrangères du Monténégro. Imprimerie de l'Etat monténégrin, Rome 1920. Voir aussi : *Quelques pages de l'album sanglant des Karageorgevitch.* Publication des réfugiés monténégrins. (Deux éditions en quatre langues.)

guïté, à la Chambre et au Sénat, le 23 juillet et le 2 août 1921, que la question reste *toujours ouverte.*

Malgré les promesses les plus solennelles, et bien que cette question, par sa nature même, relève de la compétence des grandes puissances, à savoir d'une commission internationale, qui doit préalablement fournir au peuple monténégrin la possibilité de s'exprimer librement sur son sort, le gouvernement de la République Française tint cette déclaration pour non avenue. Cette attitude est contraire aux engagements contenus dans la lettre de M. Poincaré, adressée au feu roi Nicolas, le 12 décembre 1919, où il est dit entre autres :

« La France, fidèle à ses principes et à ceux dont s'inspire la conférence de la paix, demeure fermement décidée à respecter la volonté de la nation monténégrine et à ne rien faire pour contrarier ses aspirations légitimes. C'est dans cet esprit que le gouvernement de la République, d'accord avec ses alliés, participera au règlement des questions relatives au Monténégro. »

Tout cela est, comme on le sait, resté jusqu'à présent, un simple « chiffon de papier ».

Mais, afin de trouver de nouveaux prétextes pour soutenir leur fausse et inique cause, les Serbiens, aidés par la France officielle et une très grande partie de la presse anglo-française, organisèrent au Monténégro des « élections » pour la « Constituante » de Belgrade ! La question reste internationalement ouverte, donc l'Etat monténégrin existe au moins *de jure,* et les maîtres de Belgrade ordonnent les élections pour leur Constituante ! Usages à retenir : ils constituent des précédents internationaux utilisables par ceux qui ont l'intention de conquérir des peuples. Mais les Monténégrins répondirent en donnant leurs voix aux communistes. Les listes nationalistes étant prohibées et la terreur de la soldatesque serbienne rendant impossible toute autre manifestation nationale, le peuple choisit ainsi le seul moyen mis à sa disposition, parce que le parti communiste « était l'unique qui voulût la destruction de l'Etat yougoslave ». Et, pour donner plus de véracité à cette nouvelle et scandaleuse comédie, arrangée au nom et sous la protection de l'ex-Entente, on charge le fameux agent serbe M. Tem-

perley — un Anglais de Belgrade — d'assister aux élections en qualité de « témoin impartial ». Ce monsieur resta deux jours dans le pays, déclara que tout avait été parfaitement en ordre et que, s'il est vrai qu'une partie du peuple ne voulait pas entendre parler de l'union, une autre, cependant, penchait vers elle. Or, tout le monde sait qu'il y a impossibilité matérielle à n'employer que deux jours au contrôle, même à la simple visite de toutes les localités; il y a spécialement lieu de tenir compte du fait que le Monténégro est un pays de montagnes, et que la plus grande partie de ses habitants est éparpillée dans des villages difficilement accessibles. C'est précisément cette population montagnarde la presque unanimité du peuple monténégrin (environ 95%), qui est pour l'indépendance de la patrie et qui a subi, de la part de la soldatesque serbienne, les plus grands dommages et les pires outrages.

Mais, qu'importe à tous ces Temperley et à tous les autres agents bien rétribués des chancelleries, des ministères des Affaires étrangères de l'Occident, la véritable opinion du peuple monténégrin, si un certain M. Curzon ou un M. Berthelot leur ont déjà envoyé le rapport tout fait qu'ils leur retourneront simplement au Foreign Office ou au Quai d'Orsay? De plus, cette gentille petite opération plaît aux Serbiens qui savent être reconnaissants envers leurs amis... Mais, à quoi bon insister davantage? — C'est la goutte de champagne dans l'océan de larmes.

Et, durant ces tricheries internationales des Etats ex-alliés, durant les sanglantes oppressions asiatiques que subissait le peuple monténégrin, le gouvernement légal de ce pays et son chef d'Etat ne cessaient de réclamer une discussion franche et honnête de la « question monténégrine ». En réalité, cependant, celle-ci n'existait pas; elle avait été créée de toutes pièces par les fidèles « alliés » du Monténégro, qui savent que la manière classique d'escamoter un Etat et un peuple est de créer, par des calomnies et des avilissements, « une question », pour obtenir ensuite une sorte de droit d'annexer ce même peuple et de le rendre « heureux ». Les représentants du Monténégro demandaient *seulement* la discussion en plein jour et en face du monde, car le fait seul d'étaler ouvertement devant l'opinion publique

les erreurs commises envers ce petit allié, donnerait sans discussion gain de cause au peuple monténégrin et à ses représentants. Il s'agissait donc de trouver une institution internationale, ou même dans un aréopage de cette nature, un homme un peu moins égoïste que tous les autres dirigeants de l'ex-Entente, ou un peu plus courageux que ses collègues, un homme, enfin, qui aurait un tout petit peu de grandeur morale et qui saurait sacrifier ses ambitions mesquines et personnelles, en osant s'écrier dans un des tabernacles de l'ex-Entente: « Assez d'escamotages! Sortez de toutes les abominations commises, car il faut enfin réparer les injustices. » Mais, hélas! personne ne s'est encore trouvé d'assez noble ni d'assez honnête pour le faire. Ils sont cependant très nombreux, les hommes d'Etat qui savent parfaitement que le peuple monténégrin avait été victime d'une iniquité sans exemple.

Même les « apôtres » de la paix et de la justice qui siègent à la Société des Nations et qui ont été tous informés des abominations imposées au peuple de ce petit pays, n'ont pas osé élever la voix. Leur conduite est, en effet, tellement confuse, tellement pusillanime qu'on a pitié d'eux et de leur institution. Il fallait les avoir vu réunis à Gênes. Dirigés par quelques employés du Quai d'Orsay et du Foreign Office, ces braves gens semblèrent se donner une peine horrible pour ne pas faire un pas susceptible de provoquer le courroux des tyranneaux de la section politique. Et, tout bas, entre quatre murs et quatre yeux, ils vous diront en chuchotant qu'eux-mêmes voient bien que l'injustice est indigne; mais, ajouteront-ils, peut on faire quelque chose contre cette Société des Nations « qui n'est point parfaite *(sic)* et qui représente seulement les gouvernements ». L'histoire de la question monténégrine devant la Société des Nations sera le sujet d'une prochaine publication de notre part; elle apportera une série de documents qui prouveront à ceux qui ont encore quelques illusions sur cette Société par actions, que telle qu'elle est, elle n'est qu'une vaste et couteuse succursale de la défunte maison d'oppression érigée pendant quelques mois par le triumvirat parisien.

Ainsi, l'ex-Entente a fait tout son possible pour accumuler, partout où elle l'a pu, fautes et injustices contre le

peuple monténégrin et n'a rien résolu de cette question. Grâce aux tergiversations et aux machinations des pays vainqueurs, le plus petit peuple allié reste aujourd'hui hors de toutes les lois qui régissent non seulement les rapports internationaux, mais même la société organisée.

Ne sachant pas comment sortir du piège qu'elle s'est tendu à elle-même, l'ex-Entente ne trouve aujourd'hui rien de plus intelligent à faire que... de laisser la question sans solution. Elle a compris un peu tard le « truc » belgradien; elle s'est aperçu que les prestidigitateurs serbiens l'ont mise dans une situation inextricable. Ne pas trancher la question en faveur des favoris serbiens signifie pour elle achever le mourant yougoslave. Donc, pense-t-elle, il appartient au temps de faire ou de refaire ce que nos bêtises ont détruit ou compliqué.

C'est ainsi que le Monténégro est devenu le point le plus vulnérable de l'organisation stupide des Balkans et de l'Europe centrale et, par la résistance invincible et les luttes incessantes de son peuple, toujours en révolte, constitue une plaie béante sur le corps cancéreux du favori de Paris et de Londres.

Voyons maintenant ce qui se passe chez le troisième enfant chéri de l'ex-Entente: la Roumanie.

La Roumanie, petit royaume avant la guerre mondiale (138.600 kilomètres carrés avec 7,900.000 habitants), vaincu et envahi par l'ennemi après quelques semaines, n'apporte à l'Entente que des déboires et d'énormes dépenses. La guerre finie, elle s'empara, grâce à sa position géographique et à son armée reconstruite, de territoires beaucoup plus vastes que ceux qu'elle possédait. Aujourd'hui, l'étendue de cet Etat est de 303.700 kilomètres carrés avec une population de 16,710.000 habitants (1)! Les sources bolchévistes (2) évaluent, d'après les données statistiques officielles de l'année 1920, la superficie de l'Etat roumain à 316.000 kilomètres carrés et à 17,293.000 le nombre de ses habitants. Mais toute médaille à son revers: cet accroissement inespéré et dispro-

(1) Georg Westermann: *Weltatlas,* 1922.
(2) *L'Ukraine soviétiste,* recueil de documents officiels d'après les livres rouges ukrainiens, page 39.

portionné grève le petit royaume de trois lourdes questions internationales.

D'abord celle de la *Bessarabie,* dont la Russie bolchéviste réclame la restitution. La Roumanie a trouvé là, pour sa taille, un ennemi trop fort qui, que ce soit au nom de Marx ou des Tzars, ne laissera jamais de répit au gouvernement de Bucarest. Là réside sûrement un des plus dangereux prétextes de guerres futures.

Dans l'ouvrage précité de bolcheviks, est décrit et documenté tout le jeu (pas trop noble) auquel se livra le gouvernement de Bucarest avant son entrée dans la guerre, pour arracher aux alliés une promesse en faveur de sa thèse de la possession de la Bessarabie. La Russie tzariste disparue, les gouvernants roumains, profitant du chaos qui lui succéda, envahissent le pays, organisent la terreur, font nommer une Assemblée, la *Sfatoul-Tzeri* qui « ne représente aucunement les ouvriers et les paysans de la Bessarabie », et proclame « spontanément », le 27 mars 1918, la réunion de ce pays à la Roumanie, à la condition, cependant, que la Bessarabie jouirat de l'autonomie politique. Plus tard, se ravisant, le Cabinet de M. Marghiloman force, le 25 novembre, cette Assemblée à signer, tout aussi « spontanément », la renonciation à l'autonomie politique et la proclamation de l'annexion pure et simple. Cependant, « cette fois, la violence est trop brutale, et la majorité des députés du *Sfatoul-Tzeri,* y compris même ceux qui s'étaient vendus au gouvernement roumain et avaient voté en mars pour la réunion à base d'autonomie, signèrent une protestation contre la nouvelle comédie ».

Et quelle fut l'attitude de la population envers l'occupant? Les Soviets assurent que, « dès le premier moment, toute la population, ouvrière et paysanne, lutta à main armée contre le *razboi* (brigandage) roumain ».

En effet, les députés protestataires furent jetés en prison. L'armée roumaine exécuta en masse les insurgés : « Le nombre des fusillés et des pendus en Bessarabie se compte par milliers », écrivent les bolcheviks. Plus de 10.000 hommes, politiciens et simples habitants, furent, paraît-il, incarcérés. Tous les habitants de quelques villages et de petites villes subirent le supplice du fouet, sans distinction de sexe, d'âge,

et de « condition sociale ». Des centaines d'habitants furent jetés dans le Dniester... Bref, les crimes qu'on reproche aux bolcheviks eux-mêmes ne seraient qu'une pâle imitation des procédés des agents du gouvernement roumain...

La question est là ; fermée à jamais pour le royaume de Roumanie, elle est, en attendant une tout autre solution, ouverte pour le gouvernement des Soviets. Plus dangereuse alternative de paix ou de guerre est difficile à imaginer.

Le seconde question se pose entre la Roumanie et la Hongrie : c'est celle de la *Transylvanie.* Cette province, d'une superficie de 102.787 kilom. carrés et habitée par 5,265.444 personnes (statistique hongroise de 1916), fut arrachée à la Hongrie et, en vertu du traité de paix de Trianon, annexée à la Roumanie. [1] Les sources allemandes donnent 110.400 kilom. carrés et 5,670.000 habitants. Les nationalités vivant sur ce territoire se répartissent (d'après les sources hongroises) de la manière suivante : Roumains 2,800.000 ; Hongrois 1,704.858 ; Allemands 559.824 ; Serbes 54.874 ; Croates, Ruthènes, Slovaques, Bulgares, etc. 146.000.

Vers 1541, la Transylvanie était indépendante, sous le gouvernement d'un prince électif dont les pouvoirs étaient délimités par une constitution. Cet état de choses dura jusqu'au XVIIème siècle. Enfin, la Transylvanie devint, le 31 mai 1848, partie intégrante de l'Etat hongrois. Vint la guerre mondiale : après la défaite de la monarchie austro-hongroise, le 1er décembre 1918, l'Assemblée nationale roumaine de Gyulafehérvár proclama l'annexion de ce pays à la Roumanie.

Mais le chef politique des Roumains de cette province désirait lui-même l'introduction du régionalisme. Il écrit en effet : « Oui, nous sommes régionalistes et autonomistes, puisque ce n'est que dans la décentralisation qu'il est possible de jeter les bases solides d'un Etat vraiment démocratique. » Puis, un peu après : « Nous, les Transylvains, nous ne consentirons jamais à ce que d'opprimés que nous étions, nous devenions, vis-à-vis des Hongrois, des oppresseurs. »

[1] *Mémoire présenté par le Comité des Hongrois proscrits de Transylvanie à l'Union internationale des Associations pour la Société des Nations,* Budapest, 1922.

De son côté, le parti national roumain de Transylvanie — parti rural — « l'un des plus importants de l'ancien royaume de Roumanie » exprime, dans le 6ème point de son programme, le vœu que l'autonomie provinciale soit accordée à cette région. Or, le gouvernement de Bucarest ne se contente pas d'y abolir le droit d'autonomie, mais, en dépit du fait que la protection des minorités est devenue, aux termes du traité de Paris du 9 décembre 1919, une partie du droit international, il viole les prérogatives des minorités qui vivent sur le territoire de l'Etat hongrois annexé à la Roumanie.

En effet, d'après des sources sérieuses,(1) « les fonctionnaires roumains de tous grades ont si bien réussi à mettre en pratique une politique d'insultes, de terreur et d'oppression, que même s'ils adoptaient sans tarder une méthode contraire, il faudrait plus de la durée d'une génération pour effacer l'amertume, la méfiance et l'hostilité que les faits des dix-huit derniers mois ont engendrées ». C'est pour cela que la *Ligue pour la protection des minorités nationales de la Roumanie* supplie la Société des Nations (2) « de procéder à une revision de toutes les mesures préjudiciables prises ou appliquées par l'Etat roumain pendant la période succédant au 1er novembre 1918 ».

Or, les réfugiés hongrois de Transylvanie nous apportent des volumes entiers de griefs, très bien documentés, que la population non roumaine de la Transylvanie formule contre ses nouveaux patrons. Là, comme en Yougoslavie, le peuple est forcé de prêter sermert au roi (ô, ces roitelets des Balkans !) ; les emplois publics sont occupés par les sbires les plus notoires de tous les régimes et de tous les temps ; les écoles sont roumanisées ; la liberté de conscience est, pour les gouvernants roumains, un mot vide de sens. Les superbes maîtres de la Transylvanie, humbles valets de Paris, chassent dédaigneusement hors des frontières les minorités dont ils confisquent les biens et, d'un trait de plume,

(1) *La Transylvanie sous le régime roumain.* Rapport de la Commission unitaire américaine. (Essex Hall, Essex Street, Strand, London W. C. 2.)

(2) *Mémoire au sujet des violations du droit commises par le régime roumain en Transylvanie contre les minorités nationales de religion et de race.* Budapest.

détruisent les institutions; des « indésirables » organisent des procès inexistants, s'abstiennent, en revanche, de faire juger les malheureux enfermés durant des années — bref, se conduisent à peine mieux que les Serbes qui, au Monténégro et en Macédoine, tuent tout ce qui leur tombe sous la main et violentent les femmes et jeunes filles des Macédoniens. En un mot, la Transylvanie est aujourd'hui un pays où nous voudrions voir, à la place des familles des minorités, celles de MM. Lloyd George, Poincaré, Curzon, Seton Watson, Gauvain, et le reste de cette société occidentale qui douillettement coule des jours heureux dans des palais commodes.

Or, le programme politique des Hongrois de Transylvanie n'est pas du tout exagéré. Ils ne demandent que ce que tout homme ou toute administration ne peut refuser: établissement du droit d'autonomie communale et départementale, réforme agraire, rectification des listes électorales, assurance constitutionnelle d'exercer librement les droits de l'homme et du citoyen: droits nationaux, liberté de conscience et d'autonomie ecclésiastique, mais tout cela, « de telle manière que les autorités ne puissent, par leurs mesures, les rendre illusoires ».

Personne ne trouvera non plus exagéré les vœux tendant à obtenir « l'usage de la langue de telle sorte que les minorités nationales qui, en vertu de leur proportion numérique, sont autorisées à jouir des droits minoritaires, puissent, en matière d'administration, de justice et de législation, se servir de leur idiome maternel.

Quant au désir des Hongrois que « leur part des impôts publics, revenant à la culture hongroise, soit appliquée entièrement à cette culture et à ses buts scolaires et ecclésiastiques, » les dirigeants roumains, s'ils avaient un peu de bon sens, organiseraient d'eux-mêmes ce qu'on doit ainsi leur extorquer.

Mais... *quos vult perdere, Jupiter*...

La troisième question qui paralyse l'Etat roumain, est relative à ses rapports avec la Bulgarie; c'est celle de la *Dobroudja*. Au congrès, des peuples opprimés (déjà cité au cours de ce rapide aperçu) ce pays s'exprime ainsi: « La Dobroudja n'est pas une simple expression géographique,

c'est un organisme vivant, ayant son passé, son histoire, ses frontières ethniques, sa culture intellectuelle et son économie sociale. » C'est, dit le conférencier, une contrée bulgare qui, déjà au XIVe siècle, formait un Etat autonome gouverné par des princes bulgares à demi-indépendants. Au point de vue ethnique, la Dobroudja est aussi bulgare. La ville d'Avrostol (Silistrie) n'était-elle pas le siège du patriarcat bulgare pendant toute la durée du premier royaume? Leurs auteurs roumains, eux-mêmes, tel le savant Danesco, n'écrivent-ils pas: (1) «que les langues les plus répandues, quasi officielles sont le russe et le bulgare». (Nous utilisons les citations d'après le conférencier.)

Par le traité de San-Stefano, en 1878, la Dobroudja du Nord est donnée à la Roumanie. Mais les Roumains sont les premiers à s'élever contre cette injustice. « Leurs hommes d'Etat, dit le mémorandum, leurs députés, leurs professeurs, dans un élan de générosité et de justice, proclamèrent, en s'appuyant sur l'histoire et les statistiques, que la Dobroudja faisait partie intégrale de la Bulgarie et que, étendre l'Etat roumain sur la rive droite du Danube serait porter gravement atteinte à l'unité territoriale et nationale du peuple bulgare. Ourechia, l'historien bien connu, terminait son discours à la Chambre par ces paroles unanimement applaudies: « Nous ne voulons pas semer la tempête dans notre avenir en annexant des territoires qui ne nous appartiennent pas. »

Comme on le constate, cela se passait encore au temps où la Roumanie s'occupait du bien-être et de la prospérité de sa voisine. Depuis l'appétit a démesurément grandi, en proportion des plats servis plus succulents et ne coûtant presque rien.

En effet, après la marche triomphale à travers une Bulgarie vaincue, la Roumanie annexa, sans coup férir, en vertu du traité de Bucarest de 1913, la Dobroudja entière. Depuis, les différentes puissances qui, tour à tour, devenaient tantôt amies, tantôt ennemies, la lui rendirent. Comment ces « conquérants » balkaniques se comportèrent et se comportent-ils encore en Dobroudja, le conférencier l'illustre

(1) Danevco: *Dobrogea*, Bucarest, 1903, pp. 125—128.

par le tableau de la misère et des souffrances de toutes sortes que supportent « en ce moment, le long de la frontière, des milliers de réfugiés bulgares mourant littéralement de faim, sans abri et ayant tous leurs biens entre les mains de leurs persécuteurs. »

Le vœu ardent de ces populations est d'obtenir le droit de rentrer dans leur foyer et d'obtenir de la Société des Nations la garantie que toutes les nations, sans distinction de race ou de religion, aient le droit de disposer d'elles-mêmes et de soumettre à un plébiscite le vœu des populations.

Mais, pour terminer cette petite revue, mentionnons également la question de la Thrace que se disputent, comme on le sait : la Grèce, la Bulgarie et la Turquie.

PAUL POPOVITCH.

La fin au prochain numéro. [1]

[1] C'est par suite d'une erreur typographique que nous avons annoncé la fin de cette étude pour ce numéro.

LE NOUVEAU PORT DE BUDAPEST ET LE TRAFIC LOCAL

En 1911, le trafic total des marchandises s'est élevé à Budapest à 12 millions de tonnes environ, dont 3 millions représentent le trafic par eau. Dans ce dernier chiffre, le mouvement local entre pour 90% (= 2·7 millions de tonnes) et le mouvement de transit pour 10% (= 0·3 millions de tonnes).

Jusqu'ici, tout le trafic danubien local s'effectua sur les quais servant de port, ce qui n'allait pas sans difficultés. Bornons-nous à en rapporter quelques unes.

Pour éviter la nécessité d'élever les marchandises arrivées à une très grande hauteur, les quais ont été construits en deux degrés d'où l'inconvénient que les quais inférieurs sont inondés de temps en temps.

Actuellement, les quais ne sont pas suffisamment bien outillés pour les opérations de chargement et de déchargement. Le nouveau port industriel et commercial, qui est en construction, sera, par contre, doté d'installations nombreuses et modernes et appelé à permettre au trafic danubien tout le développement qu'il comporte.

Nous avons déjà fait connaître le projet détaillé du nouveau port et nous avons montré, comment on envisage la jonction, avec le port, des grandes lignes de voie ferrée partant de Budapest.

Le projet divise le port en trois groupes de bassins, attribuant à chacun une destination spéciale: trafic local, trafic de transit et établissements industriels. Au bord de ces bassins, des rails seront posés qui, convénablement groupés, rejoindront les gares de manœuvre d'abord et les lignes de ce réseau ensuite.

Nous nous proposons ici de montrer comment il faut compléter, transformer et relier au port les lignes locales et de la banlieue pour satisfaire aux exigences que le trafic de voyageurs et des marchandises passant par le port ne manquera pas de poser.

Il est clair, en effet, que les opérations de chargement et de déchargement et aussi le travail industriel qui se poursuivra constamment dans le port, nécessitera la présence d'une main-d'œuvre nombreuse: il faut donc assurer l'accès rapide et facile du port à la foule des ouvriers et d'autres personnes qui viendront à toute heure du jour. Il faut résoudre aussi le problème de la jonction du port et surtout du port local aux usines situées hors du port et n'ayant pas de voies spéciales, ainsi que le problème de la jonction aux halles, marchés, etc.

Avant d'entrer en détail à ce sujet, voyons ce qu'il faut relier au port.

Les moyens de transport au service du trafic local de Budapest ont un beau passé derrière eux et ils sont à un haut degré de perfection.

En 1827, un chemin de fer élevé à traction animale et à rail unique, destiné aux transports de marchandises fut construit entre Kőbánya et Pest suivant le système Botmer. L'idée d'un tramway pour le trafic des voyageurs fut lancée en 1864; la fondation de la *Compagnie des Tramways de Pest* remonte à cette année. Le premier tramway à cheval fut créé dans l'année 1866. Budapest était donc la troisième ville européenne — la première, Copenhague (1863), la deuxième, Vienne (1865) — où le tramway fit son apparition. Le tramway satisfaisait à un besoin universellement senti et les arrondissements de la capitale s'en sont disputé les lignes.

En 1867, à Bude, qui était alors une ville distincte de Pest, on fonda la *Compagnie des Tramways de Bude*, laquelle a construit les lignes de Zugliget et d'Ó-Buda. Ces Compagnies « de Pest » et « de Bude » ont fusionné en 1878 sous le nom de *Compagnie des Tramways de Budapest*, et en cette même année, la rive gauche et la rive droite furent reliées par une ligne de tramway qui passait par le pont Marguerite.

Le funiculaire du « Vár » (Forteresse) fut construit et mis en exploitation en 1868; lui aussi, il a été un précurseur parmi les moyens de transport.

Le chemin de fer à crémaillère (système-Riggenbach) montant au « Svábhegy » (Montagne des Souabes) date de 1873; après celui du Rigi, il était le deuxième du monde.

L'agrandissement de la capitale et, surtout, l'extension prise par l'industrie ont rapproché la ville des villages voisins; de nouvelles agglomérations naquirent aussi. Une partie de la population fixa donc sa résidence aux périphéries de la ville, ce qui imposa la nécessité d'étendre le réseau des tramways vers la banlieue. La *Société anonyme des chemins de fer de Budapest d'intérêt local,* fondée à cet effet, a construit de 1886 à 1889 les lignes de Haraszti, de Czinkota et de Szentendre.

Quatre ans après l'invention des tramways électriques (1881), une ligne électrique d'essai (système Canniveau) fut construite à Budapest, précédée seulement par les lignes électriques de Francfort—Offenbach et de Vevey—Montreux. L'essai réussi, la *Société anonyme des Tramways électriques de Budapest* se forma et construisit rapidement de nombreuses lignes; la concurrence qu'elle faisait à la *Compagnie des Tramways de Budapest* laquelle se servait à cette époque de la traction à cheval, obligea celle-ci à l'électrification de ses lignes. Les travaux de transformation se poursuivaient de 1894 à 1899. Parallèlement à ces travaux, la Compagnie a construit un grand nombre de lignes nouvelles, surtout pour développer le réseau de la rive droite.

Une remarquable œuvre de la fin du dernier siècle est le chemin de fer électrique souterrain reliant, par l'Andrássy-út, la Gizella-tér au Városliget (construit en 1894—1896); ce fut le premier chemin de fer électrique souterrain du monde, précédant ceux de Berlin, de Paris et de Londres.

Au commencement de notre siècle, la technique de la construction et de l'exploitation des grandes lignes électriques était déjà si avancée que les *Chemins de fer de Budapest d'intérêt local* ont résolu de passer à l'exploitation électrique. Les travaux de transformation furent commencés en 1907 et finis en 1910; la construction de plusieurs lignes nouvelles se poursuivait en même temps.

Mentionnons encore les lignes électriques conduisant de Rákospalota l'une à Vácz, l'autre à Gödöllő, construites en 1906/7. Elles sont exploitées par les Chemins de fer de l'État hongrois et appartenant plutôt au réseau de l'État, jouent un rôle secondaire dans le trafic local.

Cette description sommaire démontre que la construction de chemins de fer avait toujours un terrain propice à Budapest; d'ailleurs le réseau de banlieue est toujours en voie d'extension. Les principales caractéristiques du réseau des tramways de Budapest et de la banlieue — à l'exclusion de la ligne Vácz—Gödöllő de l'État, du chemin de fer à crémaillère, du chemin de fer souterrain et du funiculaire — sont résumées dans le tableau suivant:

I. Longueurs des lignes et des voies.

	Kilomètres des lignes	Kilomètres des voies
1. Lignes praticables par le matériel roulant des grandes lignes	136·401	309·611
2. Lignes praticables par le matériel roulant des tramways seulement ...	165·575	384·877
	301·976	694·488

Comme la figure 1 le montre, les lignes de la première catégorie rayonnent de Budapest dans tous les sens, mais sont sans communication directe entre elles. Cette catégorie comprend les lignes suivantes:

1° Budapest—Haraszti—Ráczkeve, avec l'embranchement Erzsébetfalva—Csepel et 22 voies d'usines.

2° Budapest—Szentlőrincz, avec 2 voies d'usines.

3° Budapest—Gödöllő et ses ramifications: Rákosszentmihály—Rákospalota et Czinkota—Csömör, avec 11 voies d'usines.

4° Budapest—Szentendre, avec 10 voies d'usines.

5° Budapest—Budafok—Nagytétény, avec l'embranchement Budafok—Törökbálint et 2 voies d'usines.

6° Lignes sur les territoires d'Ujpest et de Rákospalota, avec 26 voies d'usines.

Toutes ces lignes communiquent avec le réseau des chemins de fer de l'État hongrois; notamment:

la ligne n° 1 est reliée aux gares de Budapest—Ferencz-város et des Bords du Danube, ainsi qu'à la station de Soroksár;

la ligne n° 2 passe par la station Kispest-Szentlőrincz de la ligne d'intérêt local Budapest—Lajosmizse administrée par les Chemins de fer de l'État et faisant partie du réseau;

la ligne n° 3 se rattache au réseau par les gares de Budapest—Kőbánya Inférieur et de Gödöllő;

la ligne n° 4 est reliée, par l'intermédiaire de la ligne d'intérêt local Budapest—Esztergom, administrée par les Chemins de fer de l'État et faisant partie du réseau, à la station Budapest—Angyalföld;

la ligne n° 5 touche la station de Budafok;

les lignes n° 6 entrent en contact avec le réseau de l'État à Budapest—Angyalföld et à Palota—Ujpest.

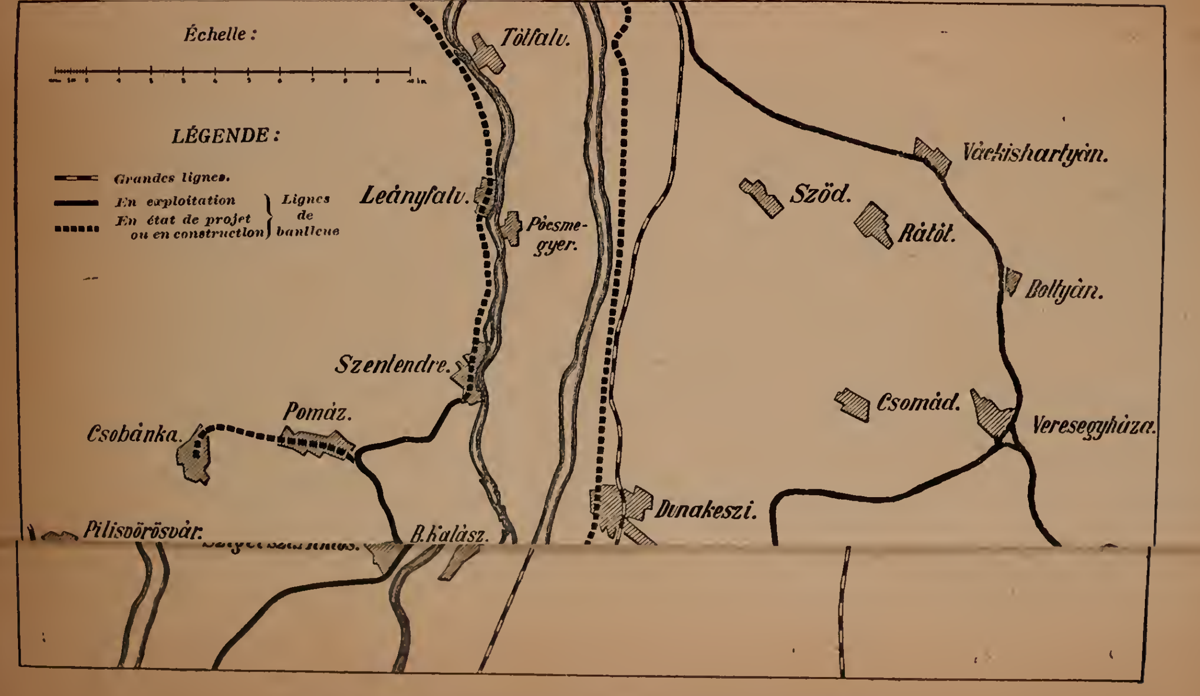
II. Matériel roulant.

1. Matériel roulant du type de celui des grandes lignes:	
a) locomotives et wagons automoteurs	171
b) wagons de charge	223
2. Matériel roulant de type « tramway »:	
a) voitures automotrices à voyageurs ...	1081
b) voitures automotrices à marchandises	9
c) baladeuses à voyageurs..................	760
d) wagons de charge (sans moteur)......	234
Total.........	2378

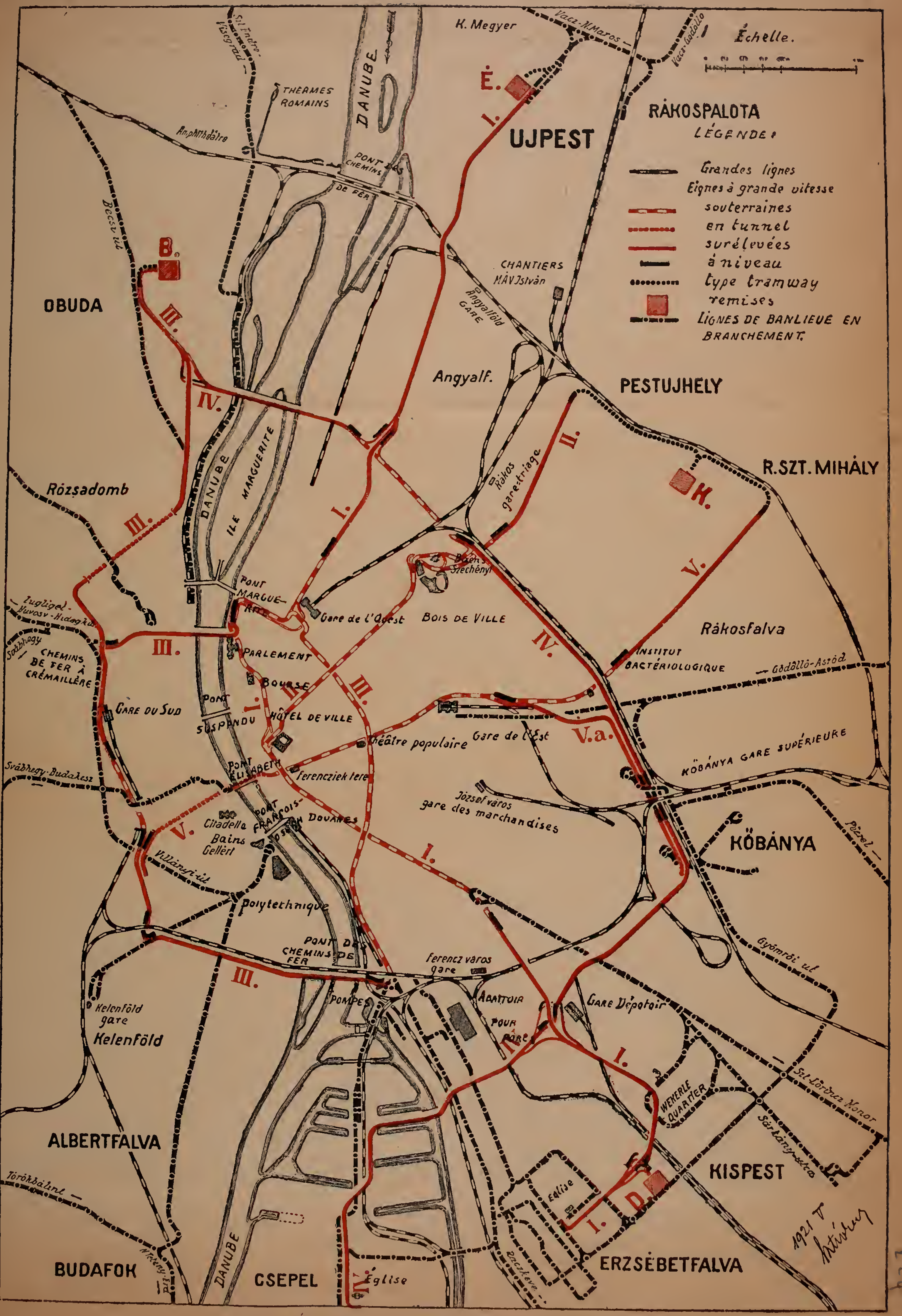
III. Résultats.

Voici les résultats notés sur les 301.976 mètres du réseau local et de la banlieue:

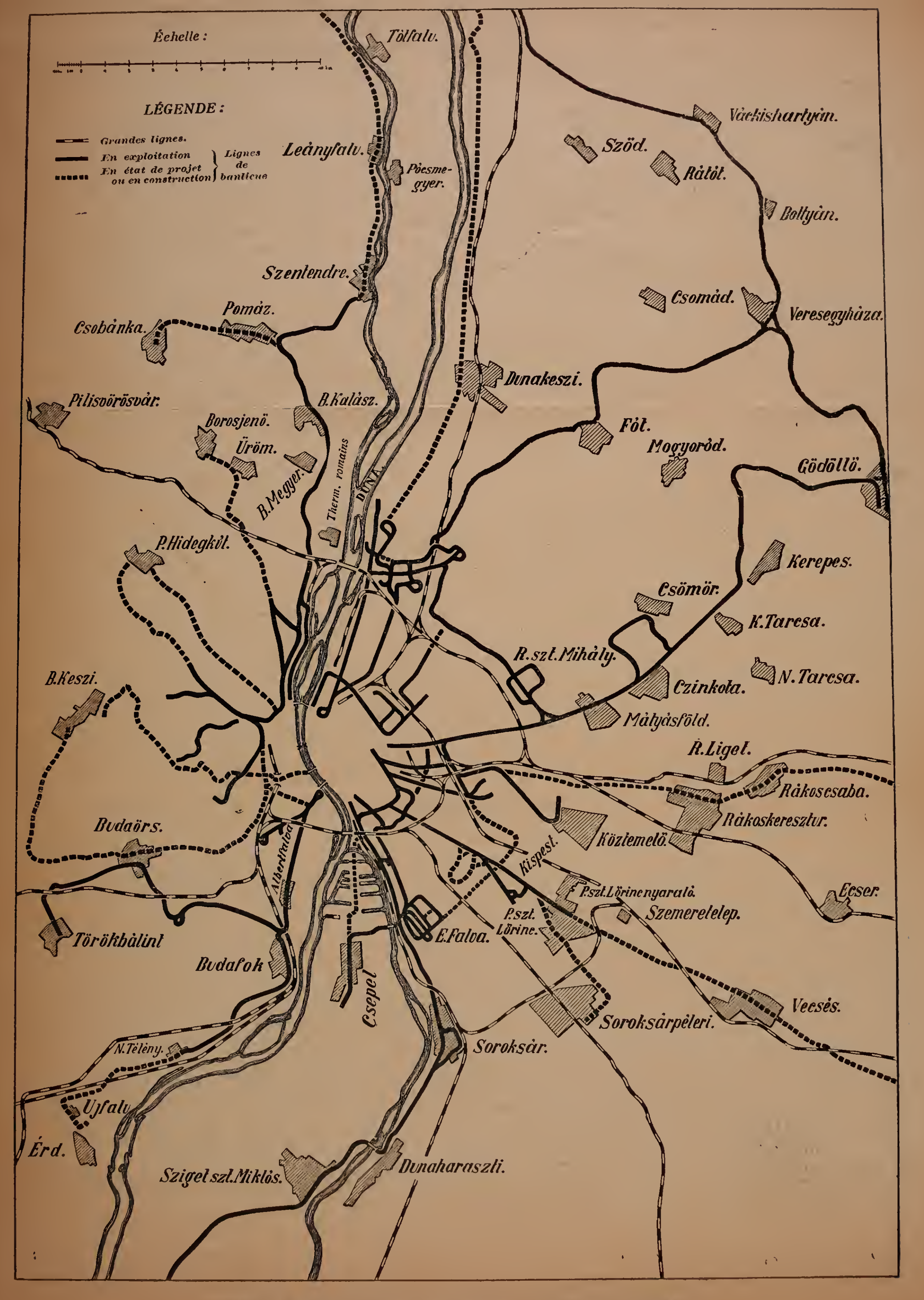
Année	Voiture-kilomètres	Voyageurs transportés
1910	55,984.125	178,811.615
1911	63,013.818	201,869.547
1912	72,427.313	227,644.204
1913	79,070.007	241,284.894
1914	69,543.842	238,018.167



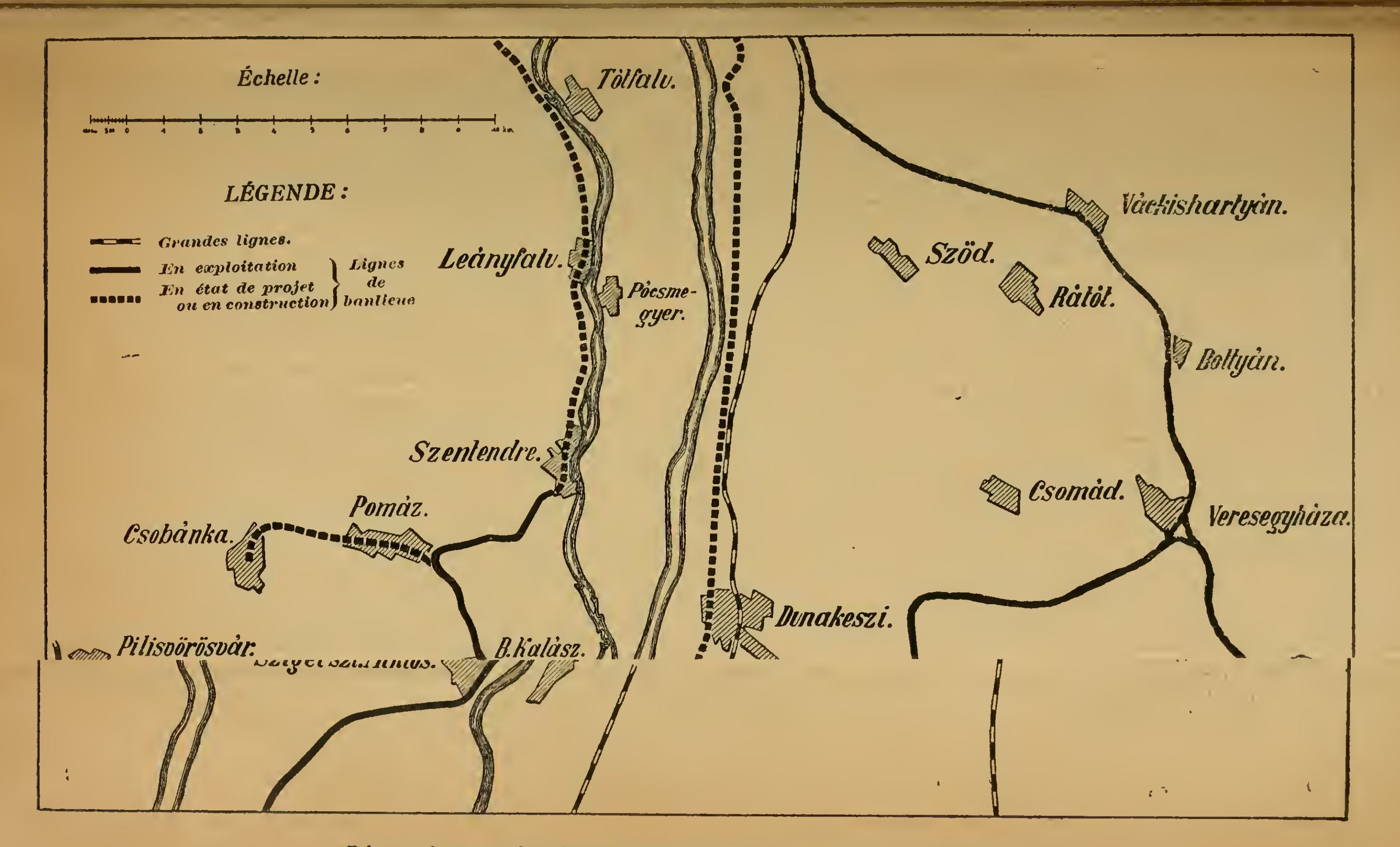
Réseau des grandes lignes et des lignes de la banlieue de Budapest.



Projet des chemins de fer à grande vitesse de Grand-Budapest.



Réseau des grandes lignes et des lignes de la banlieue de Budapest.



Réseau des grandes lignes et des lignes de la banlieue de Budapest.

Année	Voiture-kilomètres	Voyageurs transportés
1915	67,523.842	267,569.457
1916	80,810.293	332,208.001
1917	73,268.979	395,803.226
1918	67,697.918	418,582.319
1919	51,782.155	387,104.621

On s'est préoccupé aussi de la création d'un *réseau métropolitain à service rapide.* Il semble, en effet, que les tramways et les lignes d'intérêt local sont arrivés à leur maximum de rendement. Quoique la mise en circulation d'un plus grand nombre de voitures puisse apporter encore quelque amélioration au trafic, il n'en faut pas moins chercher les moyens les plus propres à assurer la fonctionnement irréprochable des services de transport de cette grande ville et de sa banlieue étendue.

Les renseignements donnés plus haut font voir qu'en 1917, le trafic local des voyageurs a atteint, en chiffres ronds, 396 millions de voyageurs. Le nombre des habitants de Budapest et de la banlieue étant de 1 million $^1/_4$ en 1917, la moyenne annuelle des voyages par habitant, s'élevait donc à 318. Ce seul chiffre démontre que le trafic local des voyageurs à Budapest égale ou même surpasse celui de certaines grandes villes où l'on a senti depuis longtemps la nécessité de créer un réseau métropolitain à trains rapides.

Voici, à titre d'exemple, la moyenne annuelle des voyages par habitant en 1907 pour quelques grandes villes :

Londres	312
New-York	403
Paris	268
Berlin	324
valeur moyenne	324

Le projet du réseau à service rapide, représenté sur la figure 2, a été établi de telle façon que le trafic puisse s'y effectuer indépendamment du trafic des rues. des autres lignes de tramways et des chemins de fer ; par là, la rapidité et un bon rendement des services seraient assurés. Il faut donc que le nouveau port soit accessible aux trains

du métropolitain et non seulement aux tramways et aux trains de la banlieue.

Ceci dit, passons à la description des moyens qui, selon nous, doivent assurer, dans le port commercial et industriel de Budapest, le fonctionnement régulier des services du trafic local.

Les rails à poser aux bords des bassins devront être reliés premièrement aux grandes lignes, deuxièmement aux lignes énumérées plus haut; à cet effet deux gares de jonction seront nécessaires dont les rôles sont indiqués par les projets ci-joints.

L'une de ces gares devra être construite dans le port local, l'autre dans le port industriel. Elles mettront en communication, suivant le projet, les voies du port avec celles du réseau local, les voies de jonction étant également accessibles au matériel roulant des tramways et des grandes lignes.

Les voies d'usines existantes ou à construire, praticables par les locomotives et wagons des grandes lignes, assureront donc avec facilité les transports. Remarquons que, dans ces dernières années, les marchandises transportées sur ces voies se chiffrent ainsi :

En	1913	934.128	tonnes
»	1914	150.150	»
»	1915	1,141.093	»
»	1916	1,623.281	»
»	1917	1,648.464	»
»	1918	1,460.288	»
»	1919	551.287	»
»	1920	548.658	»

Comment assurer le transport des marchandises sur les lignes de tramway, c'est un problème qui, au point de vue technique et au point de vue de l'exploitation, demande de nouvelles études.

Avant la guerre, les tramways de Budapest n'ont transporté des marchandises que, tout au plus, pour leurs propres besoins. Il suffit de réfléchir un peu pour voir que charger la marchandise arrivée par chemin de fer sur les wagons appropriés au réseau des tramways est une opération oné-

reuse et le transport des marchandises sur le réseau des tramways gêne fortement le mouvement des voyageurs — à moins que le réseau ne soit doté d'installations spéciales pour le trafic de marchandises (voies de chargement et de déchargement, embranchements, etc.)

Depuis le commencement de la guerre, les tramways de l'étranger se sont bien vus contraints par la nécessité à affecter leurs lignes aux transports de marchandises aussi. Tel fut le cas, par exemple, de 67 tramways en Allemagne et de 160 tramways en Angleterre. Comme la construction de locomotives électriques n'était guère possible pendant la guerre, on a eu recours aux procédés suivants:

a) Au cas où la voie était encaissée dans le pavage, on a attelé les voitures ordinaires aux voitures de tramway motrices.

b) Au cas où la voie avait une plateforme spéciale sans pavage, on a monté les voitures ordinaires sur des châssis mobiles qui couraient sur la voie.

Pour faire voir l'utilité de ces procédés primitifs, citons l'exemple des tramways d'Aix-la-Chapelle qui n'ont pas une très grande étendue et qui ont transporté

en 1916: 88.745 tonnes de marchandises, 38.934 colis et 17.104 pots de laits;
en 1917: 100.542 tonnes de marchandises, 28.944 colis et 13.812 pots de lait.

Les tramways de Berlin ont transporté en moyenne un million de colis tous les mois, des gares aux bureaux de poste et vice versa.

A Budapest, les tramways ont, depuis 1914, également accepté des transports de marchandises. Ceux-ci se sont chiffrés

en	1914	par	11.050	tonnes,
»	1915	»	11.016	»
»	1916	»	3.580	»
»	1917	»	1.860	»

A cela il faut ajouter les transports nécessités par les propres usines. Par exemple, en 1919, il y avait à transporter:

1° charbon et scories........................	14.600	tonnes
2° matériel de construction...............	2.170	»
3° matériel nécessaire à l'exploitation	2.320	»
4° vivres	980	»
5° divers	3.640	»

Les exemples cités et, en général, l'expérience acquise tendent à démontrer que seule la guerre pouvait autoriser l'emploi des tramways contraire à leur destination réelle, qui est de transporter des voyageurs; en temps normal et, surtout, lorsque les tramways ne peuvent déjà plus faire face aux exigences du trafic des voyageurs, aggraver les difficultés par la poursuite de buts secondaires serait une faute impardonnable. Pensons aux inconvénients qui résulteraient sur les lignes de tramways de grandes villes où les voitures se suivent à $^1/_2$ ou à $^3/_4$ minute d'intervalle, si, par l'un des procédés précédemment décrits, les voitures ordinaires devaient entrer dans la file ou en sortir.

D'un autre côté, le transbordement des marchandises entrant ou sortant par eau est dans tous les cas nécessaire, contrairement à ce qui arrive pour les marchandises entrant ou sortant par chemin de fer.

Si nous considérons donc, combien le transport des marchandises par voitures est peu économique et peu productif, comparé au transport par les chemins de fer: il est évident que l'utilisation des tramways à cet effet doit être soigneusement examinée. Mais si nous voulons y procéder, sans heurter les intérêts importants du transport des personnes, il est nécessaire de compléter, c'est-à-dire de transformer le réseau des tramways conformément à leur destination nouvelle.

Nous avons dit que nous projetons pour le port une voie de jonction telle qu'elle se rattache au réseau des tramways et soit accessible au matériel roulant de ce réseau. Quand cette voie sera construite, et que le réseau métropolitain à service rapide aura une ligne le reliant au port, les trains de voyageurs pourront circuler avec la fréquence qu'on veut sans aucune difficulté.

Étienne de Sztrókay.

LE LITIGE TCHÉCO-SLOVAQUE-POLONAIS AU SUJET DE JAVORINA

Un petit morceau de notre patrie mutilée par le traité de Trianon : *Javorina,* joue depuis un an un rôle étrange dans les rapports entre les États tchéco-slovaque et polonais, tous deux pays slaves, « vainqueurs », grâce à un caprice des auteurs des chefs-d'œuvre de Versailles, de St-Germain, de Trianon, etc. Nous autres Hongrois, nous connaissons ce petit morceau de terre, perle de la Création, qui nous est tout aussi chère que chaque mètre carré de ce territoire bénit que nous appelons et appellerons toujours notre Patrie.

Les traités de paix ont attribué Javorina, endroit pittoresque et entouré des rochers du Tátra, à la Tchéco-Slovaquie qui, à son tour, malgré la décision de la Conférence des Ambassadeurs du 28 juillet 1920, par laquelle la possession de ce territoire lui fut une fois de plus confirmée, se trouva prête, au cours des négociations économiques avec la Pologne, à discuter l'éventualité d'un échange contre un territoire bien plus vaste, comprenant Karwin et Niedciza et quelques endroits dans le comitat d'Árva, occupés par la Pologne. Il est à noter que la Tchéco-Slovaquie s'efforçait alors de conclure un accord politico-économique avec la Pologne, froissée par la décision des Puissances au sujet de Teschen, qui devait mettre fin aux frictions perpétuelles entre les deux États slaves limitrophes. On tomba d'accord de vider à l'amiable cette question dans le délai de six mois, sans avoir recours aux Puissances protectrices desquelles les États nouveaux-nés entendaient petit à petit s'émanciper. L'opposition que souleva la nouvelle d'un échange dans l'opinion publique tchèque et surtout slovaque, rendit pénible la situa-

tion de M. Benès vis-à-vis de la Pologne qui tenait à l'échange, une fois promis.

Le gouvernement de Prague demanda un délai de trois mois pour l'ouverture des négociations qui, jusqu'à l'heure qu'il est, n'ont pas encore été entamées. Par conséquent, la Pologne déclare ne plus vouloir se tenir à l'accord d'échange stipulé en principe, d'autant plus que, sur ces entrefaites, la Commission de délimitation interalliée a tranché la question en faveur de la Pologne, sans tenir compte du résultat éventuel des pourparlers directs qui devaient alors avoir lieu entre les deux États intéressés. La Tchéco-Slovaquie protesta contre cette décision de la Commission de délimitation qui, quant aux Tchèques, manquait de compétence, étant donné qu'il s'agissait d'une partie de frontière sur laquelle la Conférence des Ambassadeurs avait statué dans ce sens que tout arrangement à l'amiable entre les intéressés serait reconnu par elle et qu'à défaut d'un accord, les frontières resteraient celles du traité de paix, c'est-à-dire Javorina resterait à la Tchéco-Slovaquie. Actuellement, une commission juridique est chargée de débrouiller cette question fortement embrouillée qui, malgré son importance minime pour le développement, soit de la Tchéco-Slovaquie, soit de la Pologne, n'en empoisonne pas moins les relations des deux États presque alliés.

C'est là qu'en est le litige au sujet de Javorina. Ce qui nous intéresse dans cette affaire — on ne saurait exiger de nous que nous prenions parti pour l'un ou pour l'autre des deux adversaires se disputant une proie qui nous fut arrachée — c'est le fait que la Pologne à laquelle nous attachent notre histoire et nos sympathies nationales, dans laquelle nous croyions trouver un ami sincère qui garde dans son cœur reconnaissant le souvenir des efforts communs, n'hésite point à marchander la possession et le prix d'une perle dérobée à la couronne de St-Etienne. Lui vaut-elle le désappointement et l'amertume que la Hongrie doit forcément éprouver à la suite de cette opération?

Comte S.

REVUE DE POLITIQUE ÉTRANGÈRE

L'Union internationale des Associations pour la Société des Nations a été bien bonne de convoquer sa récente séance dans la capitale hongroise. Nous avons donc eu l'honneur de saluer chez nous l'élite des champions de la paix et des apôtres de la réconciliation des peuples, ce qui a fourni en même temps aux hommes d'Etat proéminents de notre pays une excellente occasion de s'aboucher avec ces personnages de marque, de les éclaircir sur notre situation précaire et de corriger par des renseignements utiles, les préjugés et les opinions erronées qui, de part et d'autre, pouvaient encore subsister. Sans doute, nous n'avons pas à craindre une connaissance plus intime de notre peuple et de ses légitimes aspirations; au contraire, nous avous tout lieu de croire d'y gagner dans l'opinion internationale.

Nous n'avons rien à dissimuler. Privés de tous les moyens de défense, mais cernés d'ennemis armés à outrance, toujours prêts à nous chercher querelle, il va sans dire que nous aspirons ardemment à un désarmement général. Nous voulons respirer en sécurité. Outre ce désir, nous en nourrissons un autre tout aussi naturel: des garanties sur le sort des nos nationaux, restés sur les territoires arrachés par les Etats successeurs. Il s'agit de la protection des minorités, prévue par le traité de Trianon. Les milliers et milliers de réfugiés et expulsés qui ne cessent d'affluer vers leur mère-patrie, démontrent éloquemment les vexations et persécutions auxquelles sont exposées les Hongrois, et même les Allemands, tombés sous le régime tchèque, roumain, yougoslave et — autrichien. De même que nos compatriotes de race slave, roumaine et allemande jouissent d'une complète autonomie de culture, nous réclamons, pour nos nationaux restés dans les territories actuellement occupés, les droits que leur accorde le traité de Trianon. Mais les Etats successeurs ne veulent pas en entendre parler.

Lors de la réunion du Conseil général de *l'Union* à

Prague, cette question fut mise à l'ordre du jour, les membres de la Petite Entente se sont hâtés de formuler leurs protestations et de s'effacer dès que la discussion commença. Non content de cette manifestation qui, dans l'opinion publique, n'eut que l'effet de mettre en tort les Etats cherchant à éviter le règlement des droits minoritaires, un membre tchèque jugea opportun de procéder à l'attaque par une lettre qui, par la récente réunion du Conseil général, a été qualifiée plutôt de grossière.

Mais la récrimination dénouée de fondement du membre tchèque n'est pas parvenue à influencer les sentiments d'équité du Conseil général; il les a manifestés par l'adoption unanime de la proposition du baron Jules Wlassics, tendant à une réforme fondamentale de l'organisation juridique concernant la protection des minorités. D'après cette proposition, une institution spéciale devrait être attachée à la Cour internationale permanente pour les affaires des minorités, dont les membres devraient être élus de manière à offrir une impartialité absolue.

Après maints ajournements, le sacre du roi et de la reine de Roumanie eut enfin lieu, le 15 octobre. Cette, fête qui fut célébrée dans la ville historique hongroise Gyulafehérvár (Albe-Julie), tout près de l'endroit où au XI[e] siècle, le roi apostolique Saint Etienne avait posé les fondements d'une basilique pour le siège épiscopal de Transylvanie, avait pour but de mettre en relief l'unité des peuples de la Roumanie agrandie. Mais elle eut un effet tout à fait opposé, en mettant en évidence le mécontentement général qui agita les âmes et ,dans l'ancien royaume et, dans une mesure plus grande encore, dans les territoires récemment annexés. Les efforts du roi, qui tenait à être assisté, du moins pour le moment qu'on lui pose le couronne sur la tête, par un gouvernement représentant tous les partis de la législative, furent absolument vains, les différents chefs politiques ne voulant à aucun prix collaborer avec les partisans de M. Bratianu, les libéraux. C'étaient les absents qui imprimaient leur caractère à ce jour de gala; aucun des chefs de la population roumaine en Transylvanie, pas un seul de ces ambitieux qui, le 2 décembre 1918, dans la même ville de Gyulafehérvár avaient, devant un public de

16.000 paysans roumains, ramassés de çà et de là, déclaré la sécession de la Transylvanie et son union avec le royaume roumain, n'était présent à cette cérémonie censée de combler les vœux des citoyens transylvains de race roumaine. Absent était aussi le peuple, absent, parce qu'on ne lui avait pas permis de se réunir en un congrès pour protester contre les abus du nouveau régime.

Il va sans dire que la population de race saxonne, hongroise et sicule se gardait bien de prendre part à une fête pour laquelle la police du royaume roumain, la *sigurantza* si mal famée, avait fait des préparatifs extravagants, en éventant des complots imaginés, en jetant au cachot les Hongrois par centaines, et en les expulsant par milliers. Le zèle ardent déployé dans ces persécutions ne s'en tint pas seulement aux Hongrois; on arrêtait et incarcérait aussi les étrangers soupçonnés de quelque sympathie pour la Hongrie. Mr. Jones, envoyé par le journal *Daily News* comme correspondant spécial pour décrire les fêtes du couronnement, publia dans son journal un compte-rendu étonnant de ses mésaventures avec la police roumanie, son emprisonnement et sa fuite romanesque. Nous supposons que le roi et la reine de Roumanie, s'ils s'étaient doutés de l'énormité des vexations, des injustices, des privations, des persécutions et des atrocités auxquelles, grâce à l'ambition effrénée et à la cruauté de la *sigurantza,* leur sacre devait donner lieu, s'ils avaient pu imaginer combien de larmes devaient couler, que de peines et de tortures devaient être infligées, ils ne se seraient pas déplacés de la capitale.

Bien des journaux étrangers ont enregistré les événements scandaleux, occasionnés par les menées de la police roumaine; un de nos députés, M. Szilágyi, saisit même cette occasion pour en exprimer son indignation dans un discours que le gouvernement était loin de trouver convenable. Aussi un journal oppositionnel se permit une critique, dont la véhémence s'accordait avec le ton en usage dans les journaux roumains quand il s'agit de la Hongrie. Le gouvernement roumain s'empressa de nous menacer d'une note agressive à cause du discours de M. Szilágyi et la légation roumaine se fit fort de suspendre les visa sur les passeports pour la Roumanie. Il est vrai que, lorsqu'on s'aperçut à Bucarest

que notre légation était prête à refuser, en guise de représailles, les visa pour la Hongrie, les diplomates roumains ne tardèrent pas à invoquer un malentendu pour l'explication de cet incident.

Les procédés roumains ayant pour but de compromettre la Hongrie par des complots imaginés sont aussi imités par les autorités tchèques. Mais il faut reconnaître que celles-ci procèdent avec un raffinement plus subtil. Voici un exemple. Récemment, M. Udrzdal, ministre tchèque pour la défense nationale voyageait en automobile dans les alentours de Kassa. Subitement, on entend une détonation. (C'était un des pneus de l'auto qui éclata.) Il fut commode d'en construire un attentat: un rapport officiel établit que des malfaiteurs inconnus ont attenté à la vie du ministre. On ne suspecte personne. Mais le même jour où M. Benès insiste devant le Comité des Affaires étrangères sur la nécessité des bonnes relations avec la Hongrie, le *Prager Presse*, organe subventionné par le gouvernement tchèque, soupçonne les Hongrois d'être les auteurs du prétendu attentat. L'agence télégraphique officielle s'empresse d'envoyer à l'étranger l'information du *Prager Presse*, de sorte que, dans un journal parisien tchécophile, c'est déjà le général français Mittelhauser qui a failli tombé victime de l'attentat commis par ces infâmes Magyars . . .

Est-ce que la Petite Entente s'élargira encore? Dans ce moment, M. Stamboulinski, après une visite respectueuse à Bucarest, fait sa cour à M. Pachitch, afin d'obtenir son appui pour la conférence de Lausanne où la Bulgarie entend réclamer un port de mer. Il nourrit même ou prétend de nourrir des projets plus vastes: il n'hésiterait nullement à lier la Bulgarie à la Petite Entente. Mais si le roi de Yougoslavie a accordé à M. Stamboulinski une longue audience, les Serbes ne cessent pas de se méfier des Bulgares. Et ils ont peut-être raison. Non pas tant à cause des revendications possibles sur le sol macédoine, imbu de sang, mais plutôt à cause du danger bolcheviste qui approcherait. Car M. Stamboulinski et son parti louchent un peu vers Moscou et la situation agraire dans le royaume S. H. S. est trop périlleuse pour admettre un encouragement dans ce sens.

P. S.

NOTES ÉCONOMIQUES

Chez nous, l'opinion publique ne s'est guère occupée à fond de la question des réparations.

Notre pays n'étant considéré que comme un débiteur de moindre importance de l'Entente, et l'absurdité du système des réparations devenant de plus en plus évidente, — comme le montre la crise allemande actuelle — les uns croyaient que les Alliés réduiraient considérablement ces dédommagements, et les autres qu'on les annulerait intégralement, puisqu'il serait inhumain de nous réclamer encore quelque chose, alors qu'on nous a pris les deux tiers de nos territoires.

Le fait est que, même si l'Entente renonçait totalement aux réparations, notre pays ne pourrait jamais se relever de la situation désastreuse ou l'a mis le traité de Trianon. Malgré cela, il y a quelques mois, par une note adressée au gouvernement hongrois, les Alliés exigeaient que nous nous mettions à payer les dédommagements en question, en commençant par leur fournir un grand nombre de bestiaux. Pour amener l'Entente à un arrangement équitable de la chose, la Hongrie envoya alors des délégués à Paris. Les négociations ouvertes à ce sujet ne sont pas encore terminées; et nous sommes pleins d'inquiétude en voyant les conséquences infiniment graves — la chute du mark à 0·07 centime suisse — que l'attitude intransigeante des Alliés eut pour l'Allemagne.

Cette sévérité excessive des vainqueurs fait preuve d'une vue bien courte. Car si, grisée par la victoire, l'Entente se montrait, à la conférence de la paix, trop dure envers ses adversaires, cela se pourrait encore comprendre. Cependant, trois années se sont écoulées depuis; on pouvait donc espérer que les Alliés comprendront peu à peu que la guerre ne fut, au fond, qu'une catastrophe fatale, pareille aux cataclysmes cosmiques, et dans laquelle tout

le monde — même ceux qui purent en sortir sains et saufs — ait dû avoir sa part de souffrance. Mais, tant qu'on persistera à mettre tous les torts de cette catastrophe sur le compte de 70 à 80 millions d'hommes, — et aussi longtemps que les vainqueurs, invoquant leurs droits résultant de la victoire, ne voudront ni travailler davantage ni payer plus d'impôts qu'ils n'en payaient jusque-là, eh bien! tant que cet état de choses persistera, c'est en vain qu'ils nous menaceront, et c'est en vain que nous nous efforcerons de les satisfaire.

Les pays vaincus ne seront jamais en état de remplacer, de leurs propres forces, les biens qui furent détruits, aussi bien par les armées des Alliés que par celles des empires centraux, pendant une guerre de quatre années.

Pour remédier à cette situation, il faudrait que tous s'inspirassent de l'idée de la solidarité des peuples civilisés. Et si les vainqueurs n'ont pas encore eu cette idée, si humaine et si équitable pourtant, elle leur viendra le jour où, par suite de la pression exercée par eux, une catastrophe formidable se produira en Europe centrale.

En exigeant le paiement des soit-disant réparations, les Alliés ont causé une dépréciation presque totale du mark et de la couronne. Or, tôt ou tard, cette baisse inouïe aura pour conséquence un mécontentement général lequel ébranlera l'ordre social; ce sont donc justement les Alliés, les ennemis jurés du bolchevisme, qui minent le sol au-dessous de nous.

Comment est-ce possible que les vainqueurs ne voient pas cela? Est-ce qu'ils ne se rendent pas compte de ce que, si un bouleversement venait à avoir lieu en Europe centrale, il pourrait avoir sa répercussion sur eux aussi?

Tout ce qui se passe en Allemagne dans la question des réparations, se reproduira, et dans une mesure encore plus grave, en Hongrie, si l'Entente ne cède pas de ses exigences. Comment veut-on que notre pays — qui fut dépouillé de ses richesses naturelles et de ses industries les plus florissantes — paye des réparations, alors qu'il ne peut même pas remettre de l'ordre dans ses propres finances. On semble ignorer que nous sommes surchargés d'une foule de nouvelles dépenses très onéreuses. Ainsi nous devons

adapter notre vie d'Etat aux frontières créées par Trianon ; nous avons à organiser de nombreux nouveaux services publics etc ; en outre, nous devons secourir, jusqu'à ce qu'ils se trouvent une occupation, les intellectuels hongrois chassés impitoyablement des territoires envahis.

Vers la fin de cette année, le déficit de notre bilan de commerce extérieur atteindra *quarante milliards*. De 1914 à aujourd'hui, les prix sont devenus 250 fois plus chers, mais les traitements d'employés ne font que 80 à 100 fois plus qu'auparavant. Nos juges, nos professeurs, nos conseillers ministériels ne touchent — en calculant leurs appointements en monnaie anglaise — qu'une livre sterling par mois ; il y en a très peu qui en ont une et demi ; et nos rentiers riches d'autrefois sont obligés de prendre des locataires, afin de pouvoir végéter péniblement.

Dans ces circonstances, il est impossible qu'on puisse penser sérieusement à faire payer les réparations par la Hongrie, saignée à blanc, et où, à cause de la dépréciation de la couronne, des masses entières sont plongées dans la misère.

*

On sait que la Société *Cobden* a pour but de populariser, par une propagande bien organisée, l'idée du libre échange. L'autre jour, cette Société tint, à Budapest, un important congrès, auquel prirent part les amis étrangers de l'idée préconisée par elle, et principalement, un nombre surprenant d'Anglais, ce qui est compréhensible, d'ailleurs, le cobdenisme étant né dans la Grande-Bretagne.

Au cours de ce congrès, on fut étonné de voir que nos hôtes anglais — et qui ont le sens des réalités — pussent supposer que la Hongrie serait un terrain favorable aux idées du cobdenisme.

Dans sa situation actuelle, notre pays ne peut et ne doit pas adopter le système du libre échange. La réalisation de ce système reviendrait pour nous à une renonciation de notre indépendance économique, car l'excédent de notre production agricole n'est même pas suffisant pour payer les produits fabriqués à importer.

Dans son territoire actuel, la Hongrie a sept millions et demi d'habitants. Il est vrai que le pays produit assez

de blé pour que ceux-ci puissent manger du pain, mais ce n'est pas assez ; ils ont d'autres besoins que notre pays, dont les forces productrices ont été mutilées, est incapable de satisfaire. Par exemple, le traité de paix nous ayant enlevé 85% de nos forêts, nous sommes obligés de faire venir, des Etats successeurs, les bois de chauffage et de construction, ainsi que les bois pour mines et les matériaux nécessités par nos industries d'articles en bois.

En ce qui concerne notre industrie mécanique, — dont les dimensions sont assez considérables — elle manque de minerais de fer : en outre, le traité de paix l'a dépouillée des mines d'où elle s'approvisionnait en charbons de haute calorie. Et, comme on nous a ôté et notre industrie textile et nos entreprises d'industrie chimique, nous sommes contraints à dépenser plusieurs milliards pour importer les produits textiles et chimiques dont nous avons besoin : mais, puisque nous ne pouvons les payer avec des couronnes hongroises, trop dépréciées, nous devons donner en échange d'autres biens.

Pourtant, si l'on considère notre production de blés, de seigle et de maïs, on voit que la moyenne en a toujours été médiocre, et qu'elle va diminuer encore. Cette diminution aura pour cause, premièrement, le fait que, pendant la guerre, les conditions d'une production intense nous manquèrent ; deuxièmement, la réforme récente des propriétés foncières, laquelle faìra baisser, inévitablement, la production, comme c'est arrivé dans tous les Etats oú elle fut introduite ; troisièmement, les mesures que le ministère du salut public a dû prendre pour remédier aux maux résultant de la baisse de la couronne, et qui ne sont point susceptibles d'encourager l'agriculture.

Donc, puisque la Hongrie se trouvera, pendant une longue série d'années, dans l'impossibilité de payer ses importations par l'excédant de la production agricole, elle doit trouver un autre moyen pour faire face à la situation.

Dans ce but, — et pour s'affranchir de l'importation — elle doit produire elle-même les articles industriels nécessaires ; en même temps, elle doit s'efforcer de placer ses produits sur des marchés étrangers.

Nous commettrions un crime contre nous, si nous restions les vassaux de l'industrie textile de Bohème, car

rien ne nous empèche d'établir cette industrie et d'y mettre en fabrication le même coton americain que nous achetons, en état confectionné, aux Tchèques. Ce serait fou de maintenir, sur ce point, la situation actuelle, qui consiste à importer des produits industriels faits de la laine et des peaux hongroises.

Et il y a encore me autre raison qui force la Hongrie à réaliser les idées que nous venons de préconiser.

Pour sauver notre classe instruite, ruinée par la chute de la couronne, nous devons l'occuper sur le terrain industriel; mais, pour y arriver, il faudrait développer nos industries existantes. On voit donc que l'idée du cobdenisme est incompatible avec les intérêts vitaux de la Hongrie. Lors du congrès de la Société Cobden, le plus grand des publicistes hongrois a dit, en employant une image, *qu'il est inutile de vanter les plaisirs du tourisme à un malade qui ne peut remuer les jambes.* Nous ne croyons pas exagérer en disant que, étant donnée notre situation actuelle, le cobdenisme n'est qu'un moyen — bien dangereux — de répandre les idées du pacifisme économique.

Il y a quelques jours, on discuta la question si notre Institut d'Emission de billets d'Etat devrait restreindre l'escompte des lettres de change des banques et des entreprises industrielles. La décision que le gouvernement prit à ce sujet s'inspira du principe du juste milieu. En élevant le taux d'intérêt de cet Institut, elle prescrivit que celui-ci devra désormais examiner, le plus consciencieusement possible, les buts auxquels les crédits demandés seraient destinés; il ne pourra donc escompter que les lettres de change qui auront passé par cet examen.

*

Les données présentées au cours des discussions relatives à cette décision jettent une vive lumière sur l'action, tenace et énergique, que le gouvernement déploie pour enrayer l'inflation fiduciaire.

Ces données, nous allons les résumer rapidement:

Parmi les 7·5 millions d'habitants de la Hongrie actuelle, le mouvement de billets de banque représentait, avant la guerre, plus de 300 millions de couronnes-or. D'après la

cote actuelle de Zurich, cela équivaut à 150 milliards de couronnes-papier; cependant, nous n'en avons que 70 milliards en circulation. La raison en est que les prix intérieurs, ainsi que les salaires, sont encore très au-dessous de la parité d'or; autrement, ces 70 milliards de couronnes-papier ne suffiraient pas du tout à notre vie économique. Sur ces 70 milliards, 32 milliards — soit 45% — sont couverts par des lettres de change, des valeurs hypothécaires et d'autres obligations; par conséquent, l'inflation *non couverte* n'est *actuellement* que de *38* milliards.

Cette proportion était moins favorable à la fin de l'année dernière. Tandis que notre monnaie valait alors 0·85 centime suisse, sur les 25 milliards de couronnes-papier que la Hongrie avait en circulation, 5 milliards — donc 20% — étaient seulement couverts par des valeurs en portefeuille; l'inflation *non couverte* était donc de *20* milliards. Et malgré que notre monnaie ait perdu, depuis, les trois quarts de sa valeur, et que les prix aient été élevés [1] considérablement, l'émission du papier-monnaie n'a pas augmenté dans cette proportion. Les couronnes-papier actuellement en circulation ne font pas trois fois plus que celles que nous avions en circulation à la fin de 1921; et si l'on en déduit le montant des valeurs en portefeuille, on obtient un tableau encore plus favorable, car il ne montre qu'une augmentation de *90%*, quoique la couronne soit tombée jusqu'à *0·22* centime suisse, contre 0·85 à la fin de 1921.

Il est évident que la Bourse de Zurich apprécie au-dessous de sa valeur et notre monnaie et les forces économiques du pays, lesquelles s'opposent sérieusement à cette sous-estimation.

Quant au gouvernement, il déploie, avec la dernière énergie, tous ses efforts afin d'enrayer l'inflaton fiduciaire qui pourrait devenir un danger mortel pour la Hongrie.

Dr. Ks.

(1) Depuis fin 1921, le prix du blé s'est élevé, de 1200 à 1500 couronnes à 10.000, et, même, à 11.000. Les salaires d'ouvriers se sont élevés jusqu'à 12[illegible] couronnes par heure, contre 15 à 20 couronnes, en 1921. (Cet article fut écrit le 31 octobre 1922.)

Rédacteur en chef et gérant :
G. DE HUSZÁR.

LA VIE FINANCIÈRE, COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE

La Première Union de Caisse d'Épargne Nationale de Pest vient de décider, en sa séance de l'Assemblée générale extraordinaire, tenue le 25 octobre 1922, d'élever son capital social, par l'émission de 15.000 nouvelles actions, à 80,000.000 couronnes. Déjà la deuxième fois au cours de cette année, cet établissement financier, le plus ancien dans son genre, se voit obligé de procéder à l'augmentation de son capital social. Ce fut le 30 mars que la première élévation de 30,000.000 à 50,000.000 couronnes eut lieu; la nouvelle augmentation est rendue nécessaire par la pénurie d'argent, résultant de la cherté toujours croissante de la vie. Devant faire face à des besoins allant jusqu'à des milliards, force est pour nos établissements financiers de recourir à l'inflation de leurs actions, puisque le grand public néglige assez de placer ses fonds en dépôt aux caisses d'épargne.

D'après le compte final de l'exercice de 1921, le capital social était de 30,000.000 cour., tandis que le total des réserves donnait une somme de 98,240.000 cour., ce qui fait 327% du capital social. Par l'élévation du capital à 50,000.000 cour., réalisée le 30 mars 1922, le total des réserves s'est élevé à 185,700.000 cour., c'est-à-dire aux 370% du capital social; par l'augmentation récente à 80,000.000 cour., le total des réserves atteignit 530,000.000 cour., c'est-à-dire 662% du capital social.

La Banque Industrielle Hongro-Tchèque vient de décider, en séance de l'Assemblée générale extraordinaire, tenue le 4 novembre 1922, d'élever son capital social de 100,000.000 à 200,000.000 couronnes. Cette banque, fondée en 1911, avec un capital social de 2,000.000 couronnes, c'est rapidement développée, surtout après la guerre, et parvint, grâce à une direction habile, à prendre bientôt rang parmi les établissement financiers de Budapest. En 1918, elle éleva son capital social à 20,000.000, en 1920 à 60,000.000, et en 1921 à 100,000.000 couronnes; l'augmentation actuelle est une nouvelle étape dans la voie de son évolution vers une grande banque. En outre, cet établissement est le banquier d'un grand nombre d'entreprises lui associées et appartenant à l'industrie du bois, des minoteries et de la production agricole.

Les titres de la nouvelle émission sont offerts de préférence aux actionnaires primitifs à 520 cour.; le droit de priorité peut être exercé sur chaque nouvelle action en raison d'une ancienne.

Le Banque Générale de Crédit Hongrois a décidé de proposer à l'Assemblée générale extraordinaire, convoquée pour le 25 novembre, l'élévation de son capital social de 280,000.000 à 420,000.000 couronnes. C'est par l'émission de 350.000 nouvelles actions que la banque

1922, d'élever son capital social à 28,000.000 couronnes. Les 35.000 actions de la nouvelle émission et les 17.500 actions, au placement desquelles le conseil d'administration avait été autorisé par une Assemblée générale antérieure, en tout donc 52.500 pièces, ont été offertes au prix de 2000 couronnes, à raison de 1 à 1, aux actionnaires. Les nouvelles actions bénéficieront des profits de l'exercice courant.

La Fabrique et S. A. de Production Agricole Boni a décidé d'élever son capital social à 26,000.000 couronnes. Le droit de priorité peut être exercé, à raison de deux actions de fondation à une action nouvelle, au prix de 2000 couronnes, à la Banque Hongroise d'Escompte et de Change.

La Fabrique de Fer et l'Aciérie du comte Ladislas Csáky, Soc. An. vient de décider d'élever son capital social à 70,000.000 couronnes ; cette augmentation se trouve motivée par le puissant développement de la fabrique et de la mise en activité de l'exploitation de ses mines d'acier. Les porteurs d'actions de fondation peuvent exercer leur droit de priorité à raison de 5 à 3, au prix de 1200 cour. par action, à la Caisse d'Epargne de Budapest-Lipótváros, S. A.

La Fabrique Hongroise d'Ouvrages d'Acier S. A. vient de décider, en séance de l'Assemblée générale extraordinaire, tenue le 6 novembre 1922, d'élever son capital-actions à 12.500.000 cour. ; ce qui est d'autant plus remarquable que cette Société a déjà procédé, au mois d'avril de cet an, à l'augmentation de ses fonds qui étaient alors de 5,000.000 couronnes. La fabrique fournit beaucoup à la Roumanie, mais elle est aussi bien pourvue de commandes de la part de ses clients hongrois. La nouvelle augmentation du capital social est surtout motivée par le besoin de se procurer le plus grand stock possible de matières premières. La nouvelle émission comprendra 12.500 actions, à la valeur nominale de 200 cour. chacune.

La Société de Charbonnage et de Tuilerie à Pest (Drasche) a tenu, le 2 novembre 1922, une assemblée générale extraordinaire où il fut décidé d'élever le capital social de 9,000.000 à 15,000.000 couronnes. Toutes les nouvelles actions, au nombre de 32.000, ont été offertes, avec la dividende pour l'exercice 1922, aux anciens actionnaires, à raison de 3 à 2, au cours de 4000 couronnes. Le droit de priorité pouvait être exercé, du 4 au 14 novembre, à la Banque britannique-hongroise S. A. et à la Banque générale de Crédit.

La Banque Hungária S. A. vient d'acheter la majorité des actions de cette banque à la Banque Commerciale de Pest. La transaction fut opérée par un groupe formé au sein du conseil d'administration de la banque Hungária, en tête avec M. le comte Alexandre Sztáray, conseiller intime. Le rapport qu'il y avait entre les deux établissements financiers reste le même que par le passé, en signe de quoi les délégués de la Banque commerciale de Pest continuent à occuper leurs postes dans le conseil d'Administration et le Comité de Surveillance de la Banque Hungária.

LE DROIT MATÉRIEL ET FORMEL DE LA PROTECTION DES MINORITÉS

I.

En songeant à nos frères que le traité de Trianon a séparés de nous, nous devons nous inspirer de trois principes fondamentaux.

Le premier de ces principes doit être que nos frères vivant au-delà des frontières de la Hongrie mutilée, puissent regarder fièrement la mère-patrie qui, malgré tous les coups de la fortune, doit s'efforcer avec un courage et une persistance inlassables et avec la force que donne la volonté de vivre, à remplir sa mission dans l'histoire universelle. Nous devons chercher, avec le meilleur de notre savoir et après un examen rigoureux de notre conscience, à élever la vie politique, intellectuelle et économique hongroise à un niveau qui, d'après le jugement impartial du monde, fasse naître cette idée que l'Etat hongrois représente un poids indispensable dans la balance de la paix mondiale.

D'après le deuxième principe, nous devons maintenir à l'ordre de jour, avec une énergie consciente de notre valeur, mais sans aucune menace, sans faire résonner le sabre, par les seuls moyens pacifiques qui sont à notre disposition, les injustices brutales du traité de Trianon. Nous devons tâcher de les maintenir à l'ordre du jour jusqu'à ce que la conscience du monde n'arrive à condamner la colossale erreur commise par les puissances victorieuses qui, au lieu de faire cette paix de droit qu'elles ne cessèrent de préconiser durant la guerre, bâtirent, en méconnaissance profonde des conditions véritables, sur le sable mouvant des données

tendancieuses leurs traités brutaux, violents et respirant la haine. Le traité de Trianon qu'on nous a imposé, appartient avant tout à cette catégorie des « paix »; il a, en violentant les lois politico-éthiques et dynamiques de la culture, de la géographie et de l'économie, créé à la place de notre Etat millénaire, composé de plusieurs nationalités, trois nouveaux Etats nationalistes, en y attribuant la suprématie à des nationalités dont le niveau de culture est inférieur à celui des nationalités qui furent annexées.

Le troisième principe exige le développement le plus possiblement intensif, sur une base juridique solide, de la protection (au point de vue de la langue, de la race, et de la religion) des minorités, celle-ci formant *un élément conservateur indispensable de l'intégrité spirituelle hongroise.* C'est sur cette question que j'entends m'étendre ici, sur cette question qui doit être incessamment agitée, jusqu'à ce que les droits minoritaires soient garantis, par le droit des gens, avec une force et une vigueur qui permette aux minorités de vivre, tant au point du vue national que religieux, leur vie nationale sous la surveillance impartiale d'un système de droit international. Voilà la raison pourquoi je suis un partisan inébranlable du mouvement qui, au XXe siècle, tend à représenter la protection des minorités nationales comme un problème mondial et n'admet pas que, sous le couvert de la souveraineté, on perpètre des injustices criantes à leur endroit, qu'on les opprime et les exploite. Il y a, dans le monde civilisé, 200 millions d'hommes qui ont besoin du système de droit appelé à garantir la protection des minorités. Le but de ce mouvement est d'insister énergiquement et constamment sur la nécessité de leur assurer une vie nationale efficace et d'empêcher que les engagements stipulés dans les conventions internationales y relatifs restent lettre morte.

La grande question de la protection des minorités est sortie du cadre des affaires intérieures d'un Etat. D'un point de vue dogmatique, la question a un caractère intérieur, puisqu'il s'agit d'affaires intéressant un Etat et ses citoyens et non pas deux Etats.

Il y a lieu de présumer qu'un Etat, dans son intérêt bien entendu et sachant que son devoir inéluctable lui im-

pose la protection des minorités, résolve d'une manière satisfaisante cette question par sa législative intérieure. On peut même présumer qu'il exécutera la loi y relative d'une manière honnête. Mais cela ne veut pas dire que la justice internationale doit renoncer à son droit de surveillance, même si l'Etat souverain remplit ses obligations par rapport aux minorités.

Nous avons déjà obtenu que la protection des minorités n'est plus considérée comme une affaire purement intérieure d'un Etat, mais comme un ensemble de questions subordonné à un règlement international.

Le XIXe siècle a donné une impulsion puissante à la question des nationalités: celles-ci ont été érigées en facteurs formant des Etats et réglant les frontières de ces derniers. Une des causes de la conflagration mondiale fut attribuée à l'oppression des petites nations et ce furent précisément les grandes puissances qui proclamèrent leur libération comme leur but de guerre. Mais déjà la «sainte-alliance» s'est occupée — il va sans dire: conformément à sa manière réactionnaire — de cette question si les nationalités vivant dans les limites d'un Etat ne devaient pas être protégées par les puissances européennes contre l'oppression qui les menaçait.

L'«acte final» (du 9 juin) du congrès de Vienne de 1815 garantit aux Polonais de Russie, d'Autriche et de Prusse leurs institutions nationales. Déjà en 1830/31, l'Angleterre et la France donnent au Tsar, dans un esprit libéral, les meilleurs conseils; en 1863, la question polonaise acquiert une portée européenne. Presque tous les Etats s'adressent à la Russie et les grandes puissances remettent au Tsar le programme contenant les six points bien connus. Cette ingérence de l'Europe dans les affaires de la Russie est directement basée sur le traité de Vienne.

Le traité de Berlin qui fut signé, le 18 juillet 1878, par l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie, la Grande-Bretagne, l'Italie et la Turquie, garantit le libre exercice de la religion dans la Turquie, en Bulgarie, dans le Monténégro, en Serbie et en Roumanie; on conclut même des accords s'étendant sur d'autres territoires encore et, dans la Roumélie orientale, il fut organisé une commission européenne pour en

régler l'administration. Que ni le droit public, ni le droit des gens ne s'opposent plus à une solution internationale de la protection des minorités, est hautement prouvé par les traités dictés après la guerre mondiale: les Etats vaincus y sont directement tenus d'observer les droits minoritaires, tandis que nos Etats voisins y sont obligés par des conventions spéciales ayant caractère de loi fondementale, ce qui veut dire qu'aucune règle, aucun décret, aucune mesure officielle ne saurait être en opposition avec les engagements stipulés dans ces traités, en neutraliser l'effet ou les rendre inefficaces.

La Société des Nations a *expressis verbis* placé sous sa garantie les stipulations relatives à la protection des minorités, contenues dans les traités conclus avec les Etats dits « successeurs ». [1]

La question est donc mal posée en demandant si la protection des minorités est l'affaire intérieure d'un Etat ou non, car on ne saurait nier que, du point de vue dogmatique, c'est une affaire intérieure, puisque, comme je viens de le dire, il s'agit d'une relation d'Etat à citoyens, c'est-à-dire d'obligations assumées par l'Etat à l'égard de ces derniers. Il y a plutôt lieu de se demander si, dans l'espèce, l'affaire intérieure, dans son ensemble, n'exige pas une solution internationale.

Lorsque la nécessité d'une garantie légale de la protection des minorités aura prise une racine profonde dans l'opinion publique et la conscience du monde, et qu'on aura procédé à l'exécution honnête des stipulations y relatives: l'importance d'un règlement international diminuera de plus en plus.

Mais, de nos jours, lorsqu'on met sur pied des Etats artificiels, composés de diverses nationalités, qu'on détruit des liens millénaires et que, dans ces Etats hâtivement bâclés, les visées impérialistes à l'unification et à l'oppression sautent

[1] Le Conseil a décidé, le 30 août, de placer sous la garantie de la Société des Nations les stipulations relatives à la protection des minorités contenues dans le traité du 9 décembre 1919 entre les principales Puissances alliés et associées et la Roumanie et dans les articles 54 à 59 du traité de paix avec la Hongrie. Ces garanties ont déjà été données aux minorités en Pologne, Tchéco-Slovaquie, Autriche, Yougo-Slavie et Bulgarie. *(Résumé mensuel des travaux de la Société des Nations,* nº 6 octobre 1921.)

de plus en plus aux yeux, et que l'exécution des stipulations relatives à la protection des minorités y est tout simplement considérée comme « une quantité négligeable », nous avons le devoir de dénoncer cette doctrine gracieuse de la souveraineté qui n'est qu'une masque sous laquelle on entend enlever, par force et en toute commodité, leur nationalité aux minorités. C'est pour cela que nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour que le droit matériel et formel des minorités fasse partie intégrante d'une juridiction revêtue de toutes les sanctions de la défense internationale.

II.

Dans tous mes écrits y consacrés, j'ai démontré que, dans les congrès où cette question est débattue, c'est d'ordinaire un programme minimum de la protection des minorités qu'on arrête. Même l'*Organisation Centrale pour la paix durable* n'a tracé le plan que d'un programme minimum. C'est ce programme minimum qui vient d'être inséré dans les traités internationaux récemment conclus. C'est aussi un minimum de protection auquel nous, Hongrois, fûmes obligés à l'égard de nos minorités, dans le traité de Trianon. La protection que nous leur avons accordée par nos lois d'ordre intérieur, était beaucoup plus efficace. Egale à l'obligation de la protection minimum est aussi celle que les grandes puissances ont fait contracter par la Roumanie, la Tchéco-Slovaquie et le Royaume Serbo-Croate-Slovène. Dans mes études ayant trait à se sujet, j'ai déjà plus d'une fois fait ressortir que, tout en étant basées sur un programme minimum, ces conventions n'excluent pas la possibilité de tomber d'accord sur les obligations réciproques qui résultent, pour les parties intéressées, de la protection des minorités. On doit préciser tous les détails de la vie nationale et religieuse de ces dernières, pour que chacune d'elles sache exactement quels sont ses droits individuels et politiques et qu'est-ce qui entre dans leurs attributions par rapport à l'instruction publique (supérieure, secondaire et élémentaire), à la liberté de culte, de réunion et de presse. Il faut définir quels sont leurs droits dans les communes, les districts, les comitats, le parlement et quelle est la part qui leur revient

dans la distribution des emplois publics et les manifestations collectives, etc. Les conditions auxquelles l'autonomie serait éventuellement accordée à une minorité, devront également être déterminées.

Il est nécessaire, avant tout, d'éclaircir lá question de l'interprétation des traités: où le texte semble enveloppé d'obscurités, il faut le dissiper; où il y a des lacunes, il faut les combler: *clara pacta, boni amici.*

A mon avis, les organisations internationales, et parmi celles-ci la Société des Nations, feraient bien de consacrer un plus grand soin à l'élaboration du programme maximum de la protection des minorités. S'il est vrai qu'une des causes principales de la guerre mondiale a été l'oppression des nationalités et si celles-ci, pourvues de droits minoritaires insignifiants, continuent à être incessamment exposées à des vexations dans l'Etat où elles vivent et ne peuvent même exercer ces droits minoritaires qui leur ont été garantis: un tel état de choses engendrera toujours de nouvelles guerres. Les organisations sociales qui se sont proposé de lutter en faveur des conditions d'une paix durable, ont donc le devoir péremptoire de préconiser, dans l'intérêt de la protection des minorités, le programme maximum. Il faut soumettre à une étude détaillée cette question: *quel est le maximum de protection des minorités qui soit compatible avec l'unité de l'Etat ?*

L'idée directrice doit être que les minorités puissent vivre le plus librement possible dans les Etats constitutionnels et démocratiques modernes. Qu'elles puissent disposer, sans aucune restriction, de toutes ces institutions et organisations, de tous ces droits individuels et collectifs qui garantissent le libre développement de leur vie nationale et religieuse. Le citoyen appartenant à une minorité ne doit pas ressentir son infériorité en tant qu'il est réduit à la grâce, à l'aumône de l'Etat, qu'il est un citoyen de second ordre. Et s'il ne lui a pas été donné de vivre dans l'Etat d'où il est originaire et s'il fut forcé de devenir le sujet d'un autre Etat, il doit au moins avoir la conscience qu'il n'est pas obligé de renier sa nationalité, mais qu'il peut ouvertement, sur une base juridique, se déclarer un sujet de sa propre nationalité de cet Etat, qui participe à toutes les

prérogatives appartenant aux autres citoyens. Il doit même avoir la faculté de ne pas rompre ces liens sociaux et de culture qui le rattachent à l'Etat où ses frères de race sont censés dominer par leur majorité.

S'il est vrai qu'il est impossible de définir les frontières politiques des Etats sur la base des frontières ethnographiques; s'il est vrai qu'il y aura toujours des Etats composés de diverses nationalités: s'il est vrai que l'oppression de celles-ci est une menace perpétuelle pour la paix du monde; s'il est vrai que la notion de l'Etat démocratique moderne ne saurait s'accorder avec un mauvais traitement des minorités; si tout cela est vrai: qui serait assez téméraire pour mettre en doute que le problème de la protection des minorités a un caractère mondial?

Partant de ce point de vue, la propagande scientifique et sociale doit donc tendre à *suggérer à la conscience publique des peuples* la nécessité de la réalisation d'un programme maximum, compatible avec l'unité de l'Etat, et qui soit en même temps propre à inspirer confiance aux minorités.

Il faut inculquer dans la conscience publique cette idée que, sans même y être obligé par une pression internationale, *tout Etat a le devoir éthique et juridique de garantir aux minorités la protection la plus complète possible dans les circonstances spéciales à chaque Etat.*

C'est cette opinion que j'ai exprimée dans l'étude qui contenait ma réponse aux questions posées par l'*Organisation Centrale pour la paix durable*, concernant le droit d'autodisposition, la protection des minorités et la question du plébiscite.(1) Quelque ardue que soit la besogne qu'il faut accomplir pour préparer la voie à la réalisation de cette tâche, le but mérite qu'on l'accomplisse.

Nous devons nous rendre compte, à chaque pas que nous faisons, que le droit matériel et formel de la protection des minorités reste encore à établir. Le programme minimum, contenu dans les soit-disant traités de paix, doit être complété, et les limites ainsi élargies en doivent pouvoir être encadrés dans un système de droit tout élaboré.

(1) *Budapesti Szemle*, nos d'octobre, novembre et décembre 1919. (En hongrois.)

Il faut que la force autochtone, propre aux maximes de droit qui ont pour racine la conscience de l'humanité, se fasse valoir dans ce domaine aussi.

Je repète qu'à mon avis la propagande scientifique doit s'inspirer de ce principe que les Etats ont pour devoir éthique et juridique de faire aboutir la question de la protection des minorités dans le sens d'un programme maximum.

Un tel programme serait déjà important de ce point de vue qu'il nous fixerait sur les limites jusqu'auxquelles les divers gouvernements seraient disposés, dans les circonstances qui leur sont spéciales, à étendre l'autonomie des nationalités en tant que personnages collectifs et cela sans porter atteinte à l'unité de l'Etat. C'est entre le pur fédéralisme et l'autonomie très élargie qu'il faut trouver le juste milieu. Le programme maximum doit servir de directive. La position différente où se trouvent les Etats, n'admet pas qu'on procède d'une seule et même manière rigide. C'est généralement la Suisse qu'on cite en exemple pratique du programme maximum. Mais celui-ci ne saurait être partout appliqué, car c'est l'histoire de la Suisse qui l'a créé. En revanche, là où l'on peut établir une autonomie qui ne sert qu'à renforcer l'unité nationale, il ne serait point sage de ne pas se montrer libéral et généreux.

III.

Ce qui nous intéresse de plus près, ce sont les conventions passées entre les Etats successeurs et les puissances principales et ayant trait à la protection des minorités. Hélas ! la pratique a démontré que le minimum, garanti par ces traités, ne comporte qu'un maximum, celui qui consiste dans la violation maximum des droits minimum garantis. Les droits minoritaires sont tout simplement déjoués et écartés ou nullifiés ; les nouveaux Etats les considèrent comme des grâces qu'on peut accorder et nullement comme des obligations qu'il faut strictement appliquer. Certains organes gouvernementaux fonctionnant sur les périphéries ou même dans le centre des Etats successeurs se moquent des dispositions relatives à la protection des minorités et déclarent effrontément que celles-ci n'étaient que des engage-

nents nés d'un idéalisme ridicule et « bons à jeter de la poudre aux yeux du monde, mais non pas à être tenus », et que ceux qui les ont élevés en dogme étaient « des rats de bibliothèque, ne comprenant rien à la vie pratique ». Eux, ouvriers de la vie pratique, sont d'avis que l'Etat n'est pas fait pour s'abîmer dans les droits minoritaires. Et ces maximes sont proclamés par les mêmes qui exigèrent que l'ancienne Hongrie fût morcelée sous prétexte qu'elle opprimait et anéantissait les nationalités. Ils vont dans leur témérité jusqu'à viser ouvertement à *l'Etat national unitaire* et, par leur politique agraire qui bouleverse tous les principes de l'égalité des droits, comme par toutes leurs autres mesures, ils trahissent l'intention de rendre impossible la vie aux Hongrois. La tyrannie exercée par de tels hommes « pratiques » ne font que mettre plus en relief la nécessité de garantir d'une façon efficace la protection des minorités. Et la législative relative à ces droits n'aura de valeur qu'en tant qu'on en garantira la mise en exécution rapide.

Nous constatons avec plaisir que — comme je l'ai déjà dit — les traités passés entre les grandes puissances et les Etats successeurs, par rapport aux droits minoritaires, ont été placés sous la garantie de la Société des Nations.

Nous pouvons aussi constater avec plaisir que cette Assemblée vient de décider qu'une commission spéciale, formée dans son sein, s'occupera désormais à porter remède aux infractions faites à ces droits. Le conseil de la Société des Nations envisagait aussi, pour les membres de ladite commission, la possibilité de se rendre sur les lieux pour y examiner les griefs qu'on aura présentés. Cette commission répondrait à la *Commission internationale de surveillance*, dont il a été souvent question dans la littérature ayant trait à la protection des minorités. Moi, j'ai déjà aussi traité cette question (1) et j'ai mis en évidence que personne ne saluerait avec plus de plaisir une surveillance, s'étendant à tous les Etats contractants, que nous autres Hongrois. On pourra se convaincre alors que notre pays sera le premier à remplir ses engagements internationaux. Dans l'étude dont je viens de faire mention, il a été dit que je considérais l'organisa-

(1) Voir mon étude citée dans la *Budapest Szemle*.

tion d'une surveillance aussi étendue que possible comme inévitable, et cela dans le sein de la Société des Nations. Il importe avant tout que cette surveillance s'exerce d'une telle manière que chaque Etat, aussi bien que chaque minorité nationale puissent avoir foi dans son impartialité. Les membres de la commission en question devront donc être choisis parmi les représentants de chaque nation, afin que le moindre soupçon de parti pris ou d'un intérêt particulier ne puisse atteindre leur fonctionnement.

Il faut tenir compte de la situation politique des Etats et de leurs rapports avec les grandes puissances, car, exercé par des personnes prévenues, dans un intérêt particulier, cette surveillance devant servir un but noble, n'engendrerait que la méfiance et l'amertume.

C'est le 1er mai 1922 que j'ai écrit dans le journal *Magyar Külpolitika :* (1) « Il est nécessaire que, dans le sein de la Société des Nations, la Cour internationale et absolument impartiale soit cet organe auquel les questions de la protection des minorités seront assignées. »

Les commissions de « surveillance » font très bon effet sur le papier, mais si je songe à leur fonctionnement dans la pratique et surtout aux institutions de ce genre qui, auparavant, étaient en vigueur dans certains Etats balkaniques, je dois me demander si, quant à leur efficacité, elles ne devraient pas être réformées par une foule de mesures complémentaires.

IV.

Dans mon étude susmentionnée, j'ai déjà dit que je plaidais en faveur du complètement institutionnel. « Je prends chaleureusement parti — disais-je — pour le Tribunal des Nationalités comme tribunal spécial, appelé à statuer sur les questions des nationalités d'après les mêmes principes et procédés que la Cour internationale. L'organisation d'un Tribunal spécial des Nationalités est rendue nécessaire par le fait qu'il ne s'agit pas *de différends entre divers Etats, mais de problèmes surgis entre les Etats et leurs citoyens.*

(1) *Journal des Affaires Étrangères.*

On sait que, d'après la conception américaine, l'arbitrage international est placé au centre de la Société des Nations; différant en ceci de l'organisation actuelle, qui donne plutôt un caractère politique à cette Société. D'après la conception juridique américaine, c'est l'arbitrage international qui devrait relier entre elles les nations, sur la base du choix libre.

Il est vraisemblable que, actuellement, les Etats continentaux se montreraient encore assez réservés à l'égard de l'idée d'une Cour internationale. Mais, en Amérique, où l'on n'est pas directement intéressé à la question des nationalités et où l'union des nations est censée être basée sur l'institution d'une cour internationale, l'idée d'une telle cour spéciale adaptée à la protection des minorités trouverait peut-être une répercussion plus favorable. Il est hors de doute que lorsque la question de la protection des minorités aura dépassé le cadre des questions d'ordre intérieur et qu'elle sera placée sous une garantie internationale, c'est-à-dire sous la garantie de la Société des Nations, ceux qui ne peuvent pas s'accoutumer à la pensée qu'on pose à la souveraineté de l'Etat certaines limites vis-à-vis de ses citoyens, témoigneront, au commencement, une espèce de méfiance à l'égard du fonctionnement d'une cour internationale. Lorsqu'à une séance de notre Association des Affaires étrangères j'ai lancé cette idée, elle a rencontré beaucoup de sympathie.

Je ne m'adonne cependant pas à des illusions. Je sais qu'il s'agit d'une initiative hardie. Aucun Etat souverain ne s'exposera volontiers à être cité devant un Tribunal international pour des infractions faites aux droits des minorités qui sont ses propres sujets. Cette idée, comme toute autre, doit mûrir encore. Même le commentaire officiel de l'*Organisation Centrale pour la paix durable* fait ses réserves à se sujet, en déclarant: « Il semble exclu qu'on reconnaîtra le droit aux citoyens d'un Etat d'intenter un procès, devant un Tribunal international, contre leur propre Etat, parce que le dernier a négligé de faire face à ses obligations internationales. Le temps viendra-t-il où un pareil principe sera reconnu? C'est possible, mais il n'est pas encore venu. Le principe de la non-intervention dans les affaires intérieures d'un Etat est beaucoup plus précieux pour admettre un tel empiètement sur des question aussi délicates.

Reste donc la voie des réformes intérieures, complétées peut-être par des engagements réciproques des Etats intéressés, qui prennent à cet égard les mesures nécessaires pour garantir la protection primordiale aux minorités. La surveillance de l'opinion publique leur sera toujours assurée. »

La conception qui sert de base à ce commentaire est déjà dépassée par les événements d'autant plus qu'elle s'inspirait de la croyance que *même une solution internationale n'était point possible.* Aujourd'hui l'arbitrage est déjà accessible à la protection des minorités par les traités y relatifs et, en suivant cette voie, on arrivera à l'idée d'une Cour spéciale internationale. Du reste, c'est précisement en opposition aux scrupules officiels du commentaire que le professeur norvégien Koht, président de la commission instituée en vue de la protection des minorités de l'*Organisation Centrale pour la paix durable*, qui préconise cette idée avec beaucoup de zèle. (1)

Comment faut-il organiser ce Tribunal des nationalités est une question facile à résoudre. Faut-il l'ajuster au cadre de la Cour d'arbitrage de La Haye ou à celui de la Cour permanente internationale, cela est d'ordre secondaire. L'essentiel est que des personnages impartiaux et au courant des choses y remplissent leurs fonctions. Il va sans dire qu'en ce qui concerne la protection des minorités, la juridiction doit être obligatoire.(2)

(1) « On pourrait objecter qu'aucun gouvernement souverain ne consentirait, quand il s'agit de ses rapports avec ses sujets, à se soumettre à un Tribunal étranger. Mais on ne doit pas perdre de vue qu'un jugement, en pareil cas, ne comporte pas en lui les mêmes risques que lorsqu'il s'agit réellement de litiges internationaux. Dans les différends entre les Etats, les principes de droit eux-mêmes ne sont pas encore, dans bien des domaines, déterminés. Au contraire, dans les questions qui nous occupent ici, le Tribunal aurait à décider d'après des principes de droit nettement définis et devant lesquels les Etats se seraient engagés par traité à s'incliner. Les jugements rendus ne sauraient donc pas plus que la ratification du traité lui-même porter atteinte à la souveraineté des Etats, et un jugement a ici, sur un arbitrage ordinaire, un avantage incontestable. » *(Rapport présenté par M. Halydan Koht, professeur à l'Université de Christiania.)*

(2) Dans mon projet de résolution présenté au Conseil de l'Union des Associations pour la Société des Nations (Budapest, octobre 1922) j'ai proposé la constitution d'une Chambre spéciale des minorités au sein de la Cour Permanente de Justice Internationale. En pratique, la constitution d'une Chambre des minorités est facilement réalisable et, par cela, nous faisons valoir le principe de la défense du droit au sein même de la Cour Permanente de Justice Internationale tout aussi bien que si un nouveau tribunal était constitué.

Dans l'organisation de la protection judicaire, il importe beaucoup de détermier qui peut recourir à la protection de la Cour pour demander justice des atteintes portées aux droits des minorités. Il est naturel que seules les questions d'une plus grande importance principielle doivent pouvoir y être débattues.

V.

Je m'efforcerai, avant tout, de tracer l'idée que je me fais de l'organisation à instituer pour la protection des minorités. Envisageant surtout la protection des minorités hongroises, il est tout d'abord nécessaire que celles-ci se fondent en une unité pour réclamer la réalisation de leurs droits. Il faut que tous ceux qui appartiennent aux minorités hongroises, — qu'ils vivent dans des villes, à la campagne ou dans la plaine — il faut qu'ils sachent que le fait d'être sujet d'un Etat est non seulement compatible avec leur qualité de Hongrois, mais qu'ils y ont droit en vertu d'une loi internationale à caractère de loi fondamentale, ce qui veut dire qu'aucune gouvernement ne saurait faire voter par sa législative une règle de droit qui soit en opposition avec celle-ci. Chaque habitant des parties arrachées doit être pénétré de cette idée, car ce n'est que d'une société hongroise ainsi inspirée que pourra se développer la protection efficace des minorités.

Il faut créer un organe social qui recueille les griefs formulés au sujet des infractions faites aux droits minoritaires (par rapport à l'école, à la religion, aux institutions de culture, à la législation, aux communes, aux districts, etc.) et les fasse parvenir aux instances compétentes.

Il peut y avoir, parmi ces griefs, beaucoup auxquels, par l'intermédiaire de l'organe social, les autorités de l'Etat pourront porter remède. Si cela n'était pas suffisant, il faudrait les soumettre aux représentants diplomatiques de la Hongrie qui — au cas où leur intervention auprès des autorités intérieures resterait inefficace — les feraient parvenir, directement ou par l'intermédiaire du gouvernement hongrois, à la section compétente de la Société des Nations.

Pour ne pas déborder nos missions diplomatiques de

griefs sans fondement, la sélection de ces derniers s'imposera. Car de même qu'il serait préjudiciable de diminuer l'importance des atteintes portées aux droits minoritaires, il serait aussi préjudiciable de risquer la réalisation de ces droits en formulant un nombre excessif de griefs dénués de tout fondement.

Je tiens à faire remarquer que les Etats successeurs mettent encore beaucoup d'obstacles à l'organisation d'associations, mais il n'est pas douteux qu'en vertu du droit d'association, les minorités hongroises y sont autorisées. Si elles en sont empêchées sans raison, cela peut donner lieu à des plaintes légitimes.

Les organisations sociales hongroises doivent surtout s'en tenir aux dispositions contenues dans les traités relatifs aux garanties minoritaires ; ces dispositions y sont revêtues du caractère de lois fondamentales avec lesquelles aucune règle, aucun décret ou aucune mesure officielle ne saurait être en opposition et, par conséquent, aucune règle, mesure etc. ne saurait être valide et efficace.

Sur ce domaine, il faut vraiment garantir la protection judiciaire. On doit déterminer tous les cas où des plaintes peuvent être déposées ; les bagatelles n'y appartiennent pas. Par contre, les questions principielles de plus grande portée ne peuvent être résolues que de cette manière. Il est d'une importance vitale de savoir qui serait autorisé à recourir à la justice ou, comme on dit dans la langue judiciaire, à qui devrait-on attribuer le droit d'action. De ma part, je suis pour une interprétation aussi libérale que possible, comme je l'ai déjà développé dans mon étude plusieurs fois mentionnée.(1)

Bien que tout le monde ait droit de formuler des griefs, ceux-ci ne pourront être soumis à la Cour internationale que si, après examen, les organes appelés à leur sélection, les auront trouvés fondés. Il est difficile de répondre à cette question : combien d'unités ou combien d'individus une minorité doit-elle embrasser pour être en état de demander la mise en œuvre des garanties accordées aux minorités. On ne peut pas fixer, d'une façon abstraite, la quantité. Toutefois,

(1) *Budapesti Szemle*, nos cités.

la motion contenue dans l'*Organisation Centrale pour la paix durable,* d'après laquelle toute minorité de race, de langue ou de religion, qui est assez nombreuse pour soutenir une école ou une communauté culturelle, peut servir de directive. Mais on ne saurait établir à cet égard une règle fixe. Quoiqu'il en soit, il faut pourvoir, selon mon avis, à ce que la réalisation des droits minoritaires ne rencontre point d'obstacles inutiles.

Dans mon projet de résolution, présenté au Conseil de l'Union des Associations pour la Société des Nations (Budapest, octobre 1922) j'ai proposé que non seulement tous les Etats soient autorisés à demander la décision de la Cour Permanente de Justice Internationale, mais aussi *a)* que les territoires autonomes existants, conformément à la Constitution de l'Etat, *b)* que les associations religieuses, intellectuelles, économiques et sociales aient le droit de se présenter, par leurs organes les plus élevés, devant la Cour Permanente de Justice Internationale (Chambre des minorités).

Je le répète, je ne me berce pas d'illusions que l'idée d'une Chambre des minorités fonctionnant effectivement pourra bientôt être admise dans l'ordre de la juridiction internationale. Cependant, une propagande s'impose précisément dans intérêt des ces idées qui, après avoir passé par le creuset purificatif de la critique, résistent victorieusement aux arguments opposés, pour passer par le domaine des réalisations pratiques.

D'ailleurs, nous ne sommes pas encore arrivés aujourd'hui à l'organisation complète du droit formel et matériel de la protection des minorités. Mais il est indéniable qu'à notre époque celle-ci n'est plus une utopie de quelques rêveurs, mais un problème mondial dont la réalisation est garantie par des règles de droit insérées dans des traités internationaux et par la Société des Nations. Et parmi ces règles positives de droit, l'institution d'une Chambre des minorités au sein de la Cour Permanente de Justice ayant pour but la défense juste et efficace des droits minoritaires, ne saurait manquer.

B[on] JULES WLASSICS.

LES PEUPLES DE L'EUROPE CENTRALE ET DES BALKANS SOUS LA PAIX DE L'ENTENTE

(Fin.)

La question de Thrace. — Par le traité de Sèvres, M. Venizélos réussit à obtenir des vainqueurs un beau cadeau: la vaste province des deux Thraces. On sait que depuis la signature de ce chef-d'œuvre de non-sens, le monde entier a jeté sa petite pierre dans la fosse ouverte de ce rejeton mort-né. Mais il est peut-être curieux d'entendre les intéressés eux-mêmes, Turcs et Bulgares. A la lecture de leurs arguments, on ne peut s'empêcher de se remémorer le mot fameux: « Vide fili mi, quam parva sapientia regitur mundus! »

Voici quelques extraits du rapport présenté par la délégation turque de la Thrace au Congrès international du Droit des Peuples à Genève. [1]

Le Traité de Sèvres, « cette honte pour la diplomatie de l'histoire » a sans aucune raison et en dépit des facteurs enthniques, culturels économiques et autres tout en faveur des Turcs, attribué la Thrace à la Grèce. En voici quelques preuves:

a) *La Thrace orientale* (les Turcs semblent ne désirer que celle-ci) a selon les derniers recensements, une population de 635.712 âmes dont 431.340 Turcs. Les Grecs ne viennent qu'avec une population de 165.091 âmes, les Israélites et les Arméniens avec 36.882; il y a en Thrace orientale 224.000 Grecs, contre 560.000 Turcs. Ces derniers forment les 66% de la population totale, tandis que l'élément grec

[1] *Rassegna Internationale* (Cahiers internationaux), octobre 1921.

atteint à peine 25% [1]. (Les guerres et les persécutions semblent avoir beaucoup changé ces dernières données.)

De plus, « le nombre des Grecs qui, ethnologiquement et sociologiquement parlant, doivent être considérés comme de véritables Hellènes ne dépasse pas 60.000 ».

b) *En Thrace orientale*, la richesse est dans les mains des Turcs ; 80% des propriétés foncières, soit 2,000.000 d'hectares en fermes, terres, forêts, vignobles, lacs et marais, appartiennent aux Turcs ainsi que l'immense majorité des immeubles ».

c) Andrinople a toujours été la deuxième capitale turque. C'est une ville sacrée, un emblème.

Mais pour persuader les vainqueurs de Paris de la justesse de leurs arguments, les Turcs demandèrent une enquête sur place. Le fameux « conseil parisien » accepta, et les Turcs aussi de grand cœur. Mais « à la surprise générale », ce furent les délégués grecs qui s'y opposèrent formellement. Cependant, pour justifier à son tour sa pitoyable retraite, M. Lloyd George fit écrire dans la presse que « l'occupation de Smyrne et de la Thrace par les Grecs ne découlait pas seulement des considérations statistiques et sentimentales, mais repondait aux exigences de la politique européenne »... Il y a des hypocrisies tellement grotesques et comiques que, émanant de quelque « tout-puissant », elles deviennent des insultes mortelles.

Or, non seulement les Turcs voient dans l'occupation de la Thrace par la Grèce un fait « inique » mais ils la considèrent aussi comme étant « néfaste à la paix européenne, car la prédominance des Grecs dans les Balkans, leur expansion sur tout le littoral de la mer Egée et de la mer de Marmara jusqu'au port de Constantinople, sera, déclarent-ils, une source de conflits sanglants dans les Balkans ».

Et pour conclure, les Turcs de Thrace s'exclament :

« La population de la Thrace qui a été donnée sans raison à la Grèce, prétend qu'elle n'est pas un troupeau d'esclaves pour être adjugée à de nouveaux maîtres ; mais elle demande qu'on décrète pour elle une décision équitable, consistant à rattacher Andrinople à la Turquie. »

[1] Vital Guinet, *La Turquie d'Asie*.

Voici, à présent, ce que disent de la Thracie les Bulgares : (1)

« La population bulgare est restée, jusqu'en 1913, la nationalité prédominante »... «La statistique établie pendant l'année 1920 sous l'administration du général Sharpy dans la Thrace interalliée prouve encore plus indiscutablement le caractère bulgare de cette contrée. En nombre, immédiatement après les Bulgares, viennent les Turcs, dont la plus grande part est faite de Bulgares musulmanisés, tandis que les Grecs ne représentent qu'une infime minorité. » (2)

Cependant, les Grecs se sont installés dans le pays et ferment les écoles et les églises, exilent les instituteurs et les prêtres bulgares en défendant à la population qui est restée (200.000 se sont réfugiés en Bulgarie) « de parler et de prier Dieu en leur langue maternelle ».

De plus, pour donner à la Thrace une physionomie tant soit peu grecque, le gouvernement hellène a fait venir de la Caucasie et de l'Asie Mineure une centaine de milliers de Grecs et les a installés dans les villes et les villages bulgares.

Les Bulgares de Thrace demandent par le canal du ministre d'Italie, que, des deux Thraces, *soit créé un Etat entièrement autonome sous la protection de la Société des Nations.* »

*

Essayons à présent de tirer quelques enseignements des faits mentionnés ci-dessus.

Mais, d'abord, pour éviter tout danger d'exagération, réduisons de moitié les récriminations que nous venons de lire et bornons-nous à accepter comme honnêtes et justes seulement une bonne partie des aspirations exposées. Après cette réduction, nous sommes toujours en droit de conclure que la paix de Versailles a, indiscutablement, rendu l'Europe centrale et les Balkans beaucoup moins stables qu'ils ne l'étaient avant la guerre. Car la répartition géographique

(1) *Lettre du Conseil Suprême exécutif de Thrace à S. E. M. le marquis Della Torretta, ministre des Affaires étrangères d'Italie,* février 1922. (Siège du conseil : place Sveta Nedelia, 2 Sofia.)

(2) Annexe de la lettre à S. E. M. Della Torretta.

actuelle est beaucoup plus illogique (spécialement quant au progrès et à la prospérité des peuples) et plus dangereuse pour la paix: la corruption, l'arbitraire et la force brutale s'y exercent avec un manque de vergogne auquel l'Europe était depuis longtemps déshabituée. Le nombre des mécontents et des révolutionnaires a, au moins, quintuplé: enfin la misère et les souffrances ont pris des proportions telles que le terrain est admirablement préparé pour la floraison de toutes les doctrines les plus excentriques.

Une méthode générale d'oppression et de terreur est devenue la règle chez tous les Etats, aussi bien chez les nouveaux-nés qu'en Roumanie et en Grèce. Partout ce sont des consultations populaires truquées et falsifiées (la réunion des agents serbes à Podgoritza — Monténégro; l'Assemblée de Gyulafehérvár — Transylvanie; la tragi-comédie de la *Stagoul-Tzeri* — Bessarabie; l'annexion de la Croatie par la proclamation fallacieuse de Belgrade etc.) l'école et l'église sont persécutées comme au temps des barbares; la chasse à l'homme — citoyen libéral ou autonomiste — est devenue une distraction favorite des agents de l'Entente et spécialement de ceux de la France républicaine, dépositaire de la proclamation des Droits de l'Homme. Les cruautés les plus raffinées s'exercent au cœur d'un monde qui se donne le nom de civilisé; le sang coule dans tous les coins de l'Europe centrale et des Balkans et de «hautes» institutions, comme la Société des Nations, malgré les suppliques sans nombre, adressées par les peuples, font la sourde oreille. On brûle des dizaines de milliers de maisons; on dépeuple et dévaste des contrées entières, on transporte, comme s'il s'agissait d'un simple bétail, à titre de proscrits et expatriés par force, des centaines des milliers d'habitants nécessaires à la «renationalisation». Le viol est impuni; on bourre les prisons de femmes et d'enfants; les crimes les plus atroces sont devenus un amusant caprice et la vie humaine une bagatelle divertissante. Il n'y a plus de responsables, plus de loi, plus de recours. La vie ou la mort sont devenues des jouets aux mains des laquais des mercenaires que subventionne l'Entente. Et, au nom de la «sécurité et du bien-être» de la nationalité de quelques petits peuples — la plupart arriérés — on sacrifie et on avilit le principe de nationalité!

Il est donc naturel qu'une nervosité générale, nourrie et soutenue par une haine d'autant plus dangereuse qu'elle est sourde et brutalement réprimée, agite tous ces peuples. L'intensité de leur désir de changer ce provisoire (que tout le monde sent être chancelant) « augmente avec l'acharnement que la France et ses créatures-satellites mettent à le faire durer. » L'espoir, la conviction plutôt, du succès des projets de libération, vit au fond de l'âme, même chez les plus simples paysans, et la persévérance à refuser toute compromission avec la domination établie, trouve un aliment incessament renouvelé dans le fait que le nombre des protestataires augmente, et qu'ils sont légion. L'idée seule d'être l'instrument d'une autre nation, pour quelque but que ce soit, rend les peuples, même ceux que favorise cet état de choses, toujours prêts à s'en libérer, et la France, avec quelques autres pays de l'Entente, a, dirait-on, tout fait pour que cette préoccupation soit consciente.

La cause profonde du chaos de l'Europe centrale et des Balkans gît en somme dans le désarroi de la France, qui sent le danger augmenter pour elle à mesure que sa population diminue ou, tout au plus, reste stationnaire. Dans cette détresse portée au paroxysme par les souffrances de la dernière guerre, la république de M. Millerand est allée s loin que, profitant de l'aubaine inattendue que lui offrait la victoire, elle s'est imaginé pouvoir, sinon abattre pour toujours l'ennemi séculaire, du moins lui rendre l'existence si difficile que de longtemps il ne songe plus à continuer sa pression sur sa voisine de l'ouest. De là aussi, à côté des réparations draconiennes, et parfois nettement stupides, imposées à l'Allemagne par le traité de Versailles, l'idée à la fois tragique et ridicule de la création des petits Etats-gendarmes. L'existence artificielle de ceux-ci engendre naturellement la lutte contre les aspirations à la liberté des nationalités sacrifiées. Celles-ci, en effet, conscientes du droit des hommes et des peuples, ne veulent servir de pièce de marchandage à personne.

Ainsi, au lieu d'avoir obtenu les résultats visés, la France, au contraire, constate aujourd'hui que tous les peuples, même ses favoris, sont contre elle. Demandez, en effet, aux Slovaques, Ruthènes, Hongrois, Croates et Slovènes, aux Monté-

négrins, Macédoniens, Grecs, Bulgares, aux Thraciens, Dobrugiens, que sais-je encore? qui est la cause de leurs malheurs. Ils vous répondront tous d'un seul nom: la France. Voyez encore cet autre phénomène: les Alliés d'hier, les Italiens, les Anglais, les Russes et, au moins, la moitié des Américains sont, eux aussi, aujourd'hui anti-français et d'accord sur ce point que la politique de la République met obstacle à la paix et à l'ordre en Europe.

Les dirigeants français eux-mêmes ont beau fermer les yeux et se bercer d'illusions, c'est un fait indiscutable qu'ils n'ont pas aujourd'hui de sympathies parmi les peuples, car, sous des phrases sonores et solennelles, ils ont consciemment sacrifié le bonheur d'autrui pour garantir le leur...

Ainsi assiste-t-on aujourd'hui à cette monstruosité que la France est obligée de payer des milliards pour faire vivre ses créatures, qu'elle doit les soutenir tout en se rendant compte qu'elles lui glissent entre les doigts. M. Millerand n'a-t-il pas envoyé en Russie, à Wrangel, de quatre à cinq milliards? M. Poincaré ne pense-t-il pas en donner autant aux Autrichiens? La Pologne n'a-t-elle pas reçu de la France six milliards? Et de ce que reçoivent en secret la Yougoslavie et la Tchéco-Slovaquie, n'en parlons pas...

Peut-on s'étonner à présent que les trois favoris du Quai d'Orsay et de quelques ex-alliés, — la Tchéco-Slovaquie, la Yougoslavie et la Roumanie — cherchent à s'appuyer l'une sur l'autre et forment la fameuse et ridicule « petite Entente ». L'existence même de cette soi-disant « Entente » est un aveu public que chacune de celles qui en font partie, minée par ses propres peuples et incapable de se stabiliser à cause de la fausse situation où on l'a placée, ne peut vivre. Cette Entente n'est donc rien d'autre que l'association d'un tuberculeux, d'un paralytique et d'un cancéreux... qui — soit dit entre nous — se détestent cordialement. La Bessarabie, laissant le glaive bolchevik suspendu sur la tête des Roumains, la Tchéco-Slovaquie, devenue amie des bolcheviks, s'exposent inutilement à un danger énorme qui peut à tout instant les achever. Foin de cette amitié, d'autant plus périlleuse que tous les reactionnaires russes se sont réfugiés chez la paralysée et que celle-ci a aussi des comptes à règler avec les Soviets! Donc, s'il est vrai qu'elle soit très petite, il n'est

pas vrai qu'elle soit une Entente, cette ultime tentative de Paris pour sauver ses pauvres malades. Aussi, voyons-nous réapparaître la vérité de notre affirmation: sans accord avec la Russie, l'ex-Entente a rompu l'équilibre de l'Europe centrale et des Balkans et, pour vivoter dans cette fausse position, les nouvelles créations, conçues et mises en œuvre par l'ex-Entente, doivent opprimer les nationalités qui les composent et jouer double jeu avec les deux grandes parties de notre continent, traditionnellement en litige, mais aujourd'hui plus que jamais séparées par des conceptions différentes de l'organisation sociale.

C'est avec les conceptions politiques inspirées de cette « bonne moyenne avec légère déviation vers la gauche » qui se cristallisèrent à Gênes qu'il faut procéder pour mettre un peu d'ordre et pour faire venir enfin la paix...

Oui, enfin, la vraie paix, car depuis la signature de l'armistice, et grâce à l'Angleterre et à la France (l'Italie ne compte pour rien dans tous ces arrangements, étant, lorsqu'on taillait la carte de l'Europe, obsédée par une seule idée: Fiume), l'Europe appauvrie vit sans cesse dans des transes de nouveaux carnages et se sent secouée par des volcans qui s'ouvrent ou son ouverts dans l'Europe centrale et orientale, ainsi que dans les Balkans. Tels sont, en effet, les résultats de cette paix pour l'avènement de laquelle les trois quarts du monde immolèrent des dizaines de millions des plus belles existances humaines et tous les fruits d'un labeur pénible presque séculaire, dans l'espoir que, du sang versé, surgirait une ère de bonheur moral et de prospérité matérielle.

Or, si — tous les détails de l'intenable situation actuelle nous étant connus — nous nous élevons au-dessus de l'actuel chaos européen, si, synthétisant les effets, nous remontons aux causes de ce désordre, notre pensée est invariablement ramenée vers le conflit séculaire franco-allemand. On pourrait étudier très utilement — on l'a même fait — l'avant-guerre européen en prenant pour point de départ ce conflit. Vus sous cet angle, beaucoup d'évènements se présentent sous des formes très curieuses, et cette méditation nous permettrait de chercher avec plus de sûreté les remèdes à l'anarchie actuelle, puisqu'il est avéré que, malgré tout, tout mal a son

remède. Mais l'entreprise étant trop vaste pour le cadre restreint de cette modeste étude, bornons-nous à concevoir un état de choses idéal. où ces deux grandes puissances se soient, d'une façon honnête et durable, mises d'accord. Imaginons quelque chose comme une alliance qui les réunisse et voyons en général quelle répercussion celle-ci aurait sur l'Europe centrale et les Balkans. Plus de danger pour la France d'être attaquée militairement ou abattue commercialement par sa voisine d'outre-Rhin. La République peut, tout en épargnant des milliards, désarmer. Plus besoin d'Etats-gendarmes dans l'Europe centrale et les Balkans, et la France, devenue moins « miséricordieuse », ne verse plus un centime à ses malades inguérissables.

Nous verrons alors, en peu de temps, les petits Etats de l'Europe centrale et ceux des Balkans se mettre prestement d'accord pour former un ou, au plus, deux Etats confédérés et neutres. Point de terreur et d'oppression, au nom de frontières idiotes devenues lignes sacrées, point de spéculations et d'enrichissements miraculeux et scandaleux : en deux ou trois années d'harmonieuse accomodation entre les groupements des nationalités (accomodation qui se fera le mieux par les intéressés eux-mêmes, surtout lorsqu'ils n'auront à espérer aucune aide secrète de personne), la prospérité dans la tranquillité deviendra telle qu'aucune doctrine subversive, aucune tricherie politique ne pourront inciter les peuples à chercher la destruction et l'anarchie.

Et, si vous avez peur, Messieurs les diplomates de l'ex-Entente, du bolchevisme ou du germanisme, la meilleure digue qu'on peut leur opposer est celle que forment les peuples heureux ; la plus fragile, par contre, est celle qu'on croit pouvoir élever sur les torrents de sang et une mer de larmes. Vous avez essayé de cette dernière et vous avez perdu la Paix : votre Paix est autant haïe que furent vénérés les principes au nom desquels les trois quarts des habitants du monde vous procurèrent la possibilité de... l'imposer.

Paul Popovitch.

L'INDÉPENDANCE ÉCONOMIQUE COMME BASE DE LA PAIX

La guerre mondiale fut causée en grande partie par le développement excessif de l'industrie allemande dans le quart de siècle avant 1914. Le même phénomène se produisit plus tôt en Angleterre, avec cette différence toutefois que, si l'essor n'y fut pas aussi grandiose, il n'en fut pas moins d'une continuité peu interrompue. Infiniment plus orageuse était la montée de la vie économique dans les Etats-Unis, presque toutes les forces vives de la nation y ayant été consacrées. Ces trois nations occupaient les premières places sur le marché mondial; cependant, la Belgique, la France septentrionale, la Suisse, la Lombardie, la Bohême allemande, le Japon faisaient tout leur possible pour participer à la lutte pour l'exportation et pour avoir leur part de ces gains que rapportaient la production sur une vaste échelle.

Cette lutte acharnée pour l'exportation était un des traits les plus caractéristiques de notre temps. On se lançait — pour ainsi dire —, les marchandises et on se bousculait pour les jeter sur les marchés des pays qui n'étaient pas à même d'en produire ou ne savaient pas manier l'appareil technique moderne; ces pays, on les séduisait on les forçait à acheter, s'ils ne le faisaient pas de bon gré, comme, par exemple, la riche Amérique du Sud. On s'entr'aidait en tant qu'on se livrait réciproquement des matières premières ou des demi-produits, si bien que l'Allemagne, l'Angleterre et les Etats-Unis devenaient les meilleurs chalands les uns des autres; mais en même temps, on se livrait des batailles commerciales, on intriguait, on diplomatisait pour dominer ou pour avoir la part du lion

dans l'Asie orientale, dans l'Asie-Mineure, dans les Balkans, au Mexique, pour vendre des étoffes et des canons, des jouets et des machines agricoles, pour construire des chemins de fer et des télégraphes, pour exploiter des mines et pour chercher du pétrole. Si, en Russie, la lutte entre les concurrents se passait sous des formes plus tranquilles et respectueuses, la rivalité n'en était pas moins âpre. Mais il y avait des pays où l'on n'avait pas besoin de se gêner, tel par exemple le Maroc; la question marocaine, qui pesait lourdement sur l'éternel différend franco-allemand, était pour la moitié une question d'affaires.

Les trois Etats exporteurs travaillaient dans des conditions bien inégales. L'Amérique du Nord pouvait, jusqu'à un certain degré, se suffire à elle-même; et s'il lui manquait quelque chose, si elle ne possédait pas assez de canne à sucre ou assez de pétrole, elle n'avait qu'à étendre la main au delà de sa frontière du sud. L'Empire Britannique dépend un peu plus des importations de l'étranger; mais il pourra, avec le temps, je ne dirais pas s'en passer, mais s'en émanciper davantage, puisque deux tiers de l'Afrique lui appartiennent et que — sans parler des Indes — l'Australie et le Canada lui fournissent un formidable surcroît de laine, de peaux, de grains et de bois que leur population éparse et productive ne saurait consommer.

Toute autre était la situation de l'Allemagne. Serrée dans ses frontières relativement étroites, avec un sol en moyenne médiocre, possédant peu de colonies, — et celles-là depuis peu de temps — étant donc éloignée aussi loin que possible de cet état qu'on appelle l'*autarcie*, elle était forcée de vendre à outrance, parce qu'il lui fallait beaucoup acheter à l'étranger. De là l'impétuosité de sa concurrence qui effrayait l'Anglais, devenu plus calme, habitué à se croire sûr de ses relations, aimant ses aises et ses sports, mais résolu à ne pas se laisser disputer son rang par un attardé. Et puisque la concurrence ne faisait pas halte devant l'hémisphère de l'ouest, l'Américain, qui cherchait à conquérir pour son activité débordante tout ce qu'il pouvait atteindre, se mit aussi à en vouloir à cet Allemand qu'on soupçonnait, puisqu'il était militariste en même temps, d'avoir des visées ambitieuses sur les contrées les plus fertiles de l'Amérique méri-

dionale. L'exportation allemande se heurtait à l'exportation anglaise et américaine, et l'Allemagne tomba victime des conséquences de cette exportation effrénée des peuples teutoniques. Car ce furent les peuples teutoniques qui se livrèrent combat en première ligne.

L'Allemagne est succombée parce que, ne pouvant se suffire à elle-même, son peuple était poussé à une exportation extrême. Vingt ans avant, un autre pays, plus vaste qu'elle, traversait une crise analogue et devenait victime, lui aussi, d'une coalition presque générale, parce que sa population était trop impuissante et trop isolée pour se *défendre* contre l'exportation. Ce pays était la Chine. Il y a quatre-vingt ans l'Angleterre avait commencé par lui imposer son opium ; cette fois, on lui imposait des choses dont elle avait peut-être besoin, car il fallait bien qu'elle modernisât son équipement de paix et de guerre, dont tout le monde voulait la combler. Ce n'était pas la seule, mais l'une des principales causes des révolutions par lesquelles elle devait passer et qui durent encore.

Jusqu'au jour où la Chine devait reconnaître la supériorité technique de la culture occidentale, elle avait joui de l'autarcie la plus complète qu'on puisse imaginer. Dans ce vaste empire, il ne manque presque rien, et son peuple, inventif, sensé, laborieux et doué d'un goût artistique qui est nourri par sa patience, son amour de l'intimité et sa bizarrerie, s'était créé une culture aussi originale que durable. La Chine était indépendante du point de vue du territoire, de la main-d'œuvre et du travail. Elle se suffisait à elle-même, dans un degré plus élevé encore que le Japon qu'elle avait instruite, et que peut-être jadis la Babylonie et l'antique Egypte. Le débordement de cette vieille Chine par l'Occident mettait fin à la dernière des grandes civilisations autochtones, et l'expédition européo-japonaise de 1900 était en quelque sorte un prélude à la guerre mondiale, issue de même, pour une grande part, de l'exportation excessive.

Du moment où la Chine se vit en présence du terrible Occident, de la non moins terrible Russie qui cherchait des conquêtes tout court et du Japon triomphant, elle avait beau se suffire à elle-même, elle était forcée de se moderniser et de se livrer à l'étranger qui abusait de sa faiblesse. Elle ne

saura reprendre son travail que lorsqu'elle sera à même de manier l'appareil technique de l'Occident, comme le Japon qui apprit à le manier, bien qu'un peu superficiellement pour le moment. Ces deux pays ont le grand avantage d'être préparés pour cet enseignement par un passé industriel deux et trois fois millénaire; car on ne saurait improviser une industrie, c'est une œuvre lente et qui exige bien des soins. Partout où, en Occident, il y a une grande industrie, elle est née des vieux métiers, et ses origines se perdent dans les ateliers des artisans du moyen-âge ou, au moins, du XVIe ou du XVIIe siècle. L'autarcie, en tant qu'elle provient de l'aptitude pour le travail, doit être acquise par des générations. La Russie jouit d'une indépendance économique naturelle, puisqu'elle s'étend de la région des forêts et des blés jusqu'à l'Asie centrale, couverte de plantes à coton, et qu'elle est riche en minéraux de toute sorte; mais elle ne sait en user qu'incomplètement, parce que le peuple russe n'est pas encore élevé pour les travaux nécessaires. L'autarcie suppose non seulement des conditions naturelles favorables, mais aussi des aptitudes et une éducation spéciales.

Il va sans dire que quand je parle de l'indépendance économique désirable, je ne vise pas à une autarcie à la chinoise. La fertilité de la culture occidentale est due à l'influence mutuelle de tant de nations, influence qui fut exercée par des guerres et des traités politiques, mais aussi, et principalement, par l'échange de marchandises, de vues et d'idées. Ce serait faire un grand pas en arrière que de parvenir à nous séparer économiquement les uns des autres. Mais ce serait un progrès, si le monde civilisé était composé de grandes, très grandes unités économiques dont chacune, *par une autarcie relative, serait à peu près égale en force aux autres et assez productive pour ne pas trop dépendre des autres et pour ne pas être forcé de peser sur les autres.* Cela n'empêcherait pas qu'il pût rester un certain nombre de pays plus ou moins petits, dispersés parmi les grands, qui — justement grâce à leur petitesse, mais aussi à leur situation géographique favorisée — vivraient dans une indépendance relative. Je ne parle pas de la Hollande qui, par ses vieilles richesses et ses colonies, se trouve dans une situation spéciale; mais la Norvège, le Danemark, la Suisse, l'une

par sa marine marchande, l'autre par sa haute culture rurale la troisième par son industrie et ses merveilles naturelles et, dans un tout autre ordre, la Bulgarie, peuplée de paysans sobres et diligents, prouvent qu'une petite nation peut mener une existence prospère. Il s'agit toujours d'un équilibre entre la productivité et les besoins, entre les revenus et les dépenses.

Il s'agit encore d'autre chose. Partout, on a ou on avait l'ambition d'élever le niveau de la culture du peuple et d'en rassembler une bonne partie dans les centres où la civilisation se développe plus rapidement et plus brillamment. Presque partout, on veut avoir une industrie forte, et ceci non seulement parce que, en général, elle est plus profitable que l'agriculture, mais aussi parce qu'elle passe pour être plus propice au développement national. Quant au profit, il est, à vrai dire, souvent payé bien cher par les consommateurs, qui pourraient acheter meilleur marché les marchandises venues de pays qui sont à même de les produire en masse. Il faut donc, quand on veut établir des industries, chercher consciencieusement les genres d'occupation qui s'adaptent le mieux à l'esprit et aux habitudes du peuple et aux particularités naturelles du pays même. Les petits Etats qui ne font pas de vains efforts pour parvenir à une sorte d'autarcie, donnent un exemple de sagesse. Mais plus un peuple est nombreux, moins il peut et moins il veut s'en abstenir, et si sa situation ne lui permet pas d'approcher seul de son but, il fera bien de s'associer à un ou à plusieurs de ses voisins. Ce n'était certainement pas pour cette raison que l'Autriche, la Hongrie et la Bohême se sont réunies sous la dynastie des Habsbourgs, mais on ne saurait nier que, dans le courant des temps, il s'est formé peu à peu une forte solidarité d'intérêts, basée sur des conditions naturelles et sur une grande possibilité de se compléter mutuellement. En effet. la monarchie qu'à l'étranger on aimait à appeler l'empire danubien, indiquait ainsi qu'elle tirait son droit d'existence d'un fait géographique, n'était pas très loin de ce degré d'autarcie qu'un territoire exclusivement européen peut atteindre.

Toutefois, il y a lieu de nous rappeler que, dans les dernières années avant la catastrophe, il se formait en Galicie, un courant d'opinion contre la communauté écono-

mique, parce qu'une industrie venait d'y naître. Quant au mouvement qui agitait dans le même sens la vie publique en Hongrie déjà avant 1848 et qui, malgré 1867, s'accentuait de plus en plus, il n'est pas besoin de le souligner, tant il dominait les négociations périodiques entre les gouvernements de Vienne et de Budapest et tant il donnait matière aux luttes de parti. La Hongrie aspirait à une sorte d'autarcie à elle, tout en profitant de sa supériorité agricole vis-à-vis de la moitié occidentale de la monarchie. Par sa politique d'impôts et de chemins de fer, elle tendait énergiquement vers ce but qui, bien que les conditions nécessaires fissent encore défaut à sa population, parut réalisable dans un court délai en n'envisageant le problème que d'un point de vue géographique. Le lien politique qui l'unissait à l'Autriche ou, selon le parti de l'indépendance, à la dynastie seule, et qui, d'après la manière de voir des Autrichiens, exigeait logiquement et pratiquement l'alliance commerciale et douanière, passait, dans le jugement d'un grand nombre de Hongrois, pour une chaîne empêchant leur patrie d'arriver à une situation économique plus avantageuse. Aujourd'hui, la Hongrie, privée de la Slovaquie, des Carpathes, de la Transylvanie, du Midi et des « partes adnexæ », est rejetée très loin de son but d'antan ; mais l'histoire des soixante-dix ans jusqu'à 1918 nous montre, d'une part, avec quelle passion les peuples aspirent à l'indépendance économique, et nous apprend, d'autre part, combien il est difficile, autant pour des causes politiques que pour d'autres causes inhérentes, d'y parvenir. De cela nous pouvons conclure aux difficultés qui seraient à surmonter si, sous la pression de la nécessité, l'on voulait faire triompher l'idée de l'union de nations différentes dans un seul corps économique pour arriver ainsi à une autarcie commune.

Un petit peuple qui en outre est fait pour se spécialiser, renonce peut-être volontiers à devenir un « tout », une entité économique complète ; mais plus une nation est nombreuse, comme nous l'avons déjà dit, plus elle est dominée, hantée de cette ambition ; et si elle est forcée de choisir entre la dépendance partielle, réelle ou imaginée d'un voisin auquel elle devrait s'unir, et entre une dépendance plus coûteuse de tout le monde, les causes psychologiques la

détermineront souvent à choisir cette dernière. On peut dire que la question centro-européenne est contenue dans ce dilemme. Une Europe centrale économiquement unifiée serait infiniment plus forte et plus riche; mais la psychologie des peuples s'y oppose. Souvent ce sont des illusions trompeuses sur ces possibilités économiques mêmes qui sont en jeu; mais souvent, c'est tout simplement le sens de l'indépendance nationale qui, avec plus ou moins de droit, avec plus ou moins de discernement, se révolte contre les considérations purement économiques. Il faut encore faire remarquer qu'une union douanière et commerciale est conclue en général pour une durée longue (dans la « monarchie à résiliation » on se contentait de moins), si non pour toujours, tandis qu'un traité de commerce n'engage que pour un espace de temps plus court et que, partant, le surcroît de préjudices que peut-être il comporte, paraît moins lourd.

Néanmoins, nous savons que le sentiment national excessif peut accuser même un traité de commerce de peser comme un fardeau intolérable: le traité russo-allemand, en 1913 et 1914, fut violemment attaqué par la presse russe et dénoncé comme un attentat au bien-être de la nation. L'animosité politique s'est rangée du côté des industriels dont les prétentions furent lésées, puisque les négociateurs les plus habiles sont presque toujours forcés de sacrifier les espérances illimitées d'un groupe aux intérêts des autres. D'autant plus grande est l'opposition contre un traité d'union indissoluble ou à très longue échéance ou qui est fondé, comme il était en Autriche-Hongrie, sur une base politique dont la nature exige ou paraît exiger l'indissolubilité. Les choses en étant ainsi, il s'ensuit que, si à l'avenir, on essayait d'aboutir à une union commerciale, celle-ci devrait être spontanée et résiliable, reposer sur une certaine égalité ou un équilibre des forces des parties contractantes. Et encore ne serait-elle possible, et c'est le point décisif, qu'après un rapprochement moral des nations participantes.

Quand on se rend compte de l'abîme qui les sépare et qui depuis les traités de Versailles, de Saint-Germain et de Trianon est plus profond que jamais, on peut mesurer à peu près combien nous sommes éloignés d'une union commerciale des pays du Centre. Ces traités terribles, cause de tant

de malheurs, ont encore ceci de fatal, qu'ils maintiennent l'Europe centrale dans son déchirement et sa faiblesse et qu'ils l'empêchent d'atteindre, dans un délai quelque peu proche, cette indépendance économique relative qu'une union ou une sorte d'union pourrait amener. Même les Etats favorisés, la Tchéquie et la Pologne, sentiront bientôt, s'ils ne le sentent pas déjà aujourd'hui, que leur bonheur est quelque chose de très fragile. La Bohême, la Moravie et la Silésie avaient à leur disposition les marchés d'une grande monarchie et des pays confinants du Sud-Est ; à présent la monarchie est démembrée et les riverains de la Save et du Bas-Danube trouveront des voies nouvelles. En outre, la lutte acharnée contre cette partie de la population qui faisait fleurir l'industrie, contre la population allemande, se vengera nécessairement. Quant à la Pologne, délivrée par les puissances du Centre et puis enrichie à leurs dépens par l'Entente, elle entre dans une vie où elle est privée des avantages du passé, des « pots de viande de l'Egypte ». Non seulement l'ancien grand-duché de Varsovie profitait du protectionnisme de l'empire des Tsars et trouvait, pour ses produits industriels, des millions d'acheteurs dans ce territoire immense, il tirait encore profit, de même que la Galicie et la Posnanie, administrées avec toute l'exactitude prussienne, des garnisons et des chemins de fer stratégiques payés par les trois gouvernements qui, pendant trente ans se préparaient pour une guerre, dont la Pologne devait servir de théâtre. Il est donc bien possible que la Pologne, malgré son alliance politique et économique avec la France, trouvera un jour qu'il serait utile d'avoir des relations intimes avec ses voisins. En attendant, elle est l'ennemie déclarée de l'Allemagne. L'Europe centrale est un champ de ruines où les peuples se montrent les dents, tandis que les autres se sont partagés le monde et partagent ses richesses. Si l'Europe centrale était unie, elle disposerait d'un poids économique qui assurerait à ses habitants la position et les avantages qui leur sont dûs. Et puisque le sort de plus de cent millions d'hommes mécontents exerce nécessairement une influence néfaste, les autres ne s'en trouveraient pas plus mal. En Angleterre et même en France, on commence à s'en apercevoir et il y a déjà des personnes qui plaident

en faveur de la reddition d'une part des colonies à l'Allemagne.

Les Etats-Unis, l'Empire Britannique et la France, qui possède à elle seule un quart de l'Afrique, une grande province aux Indes et, depuis 1918, plus de charbon et plus de fer qu'il ne lui en faut, approchent de l'indépendance économique autant que possible. La Russie et la Chine y parviendront dès qu'elles sauront manier l'appareil technique moderne. Les grands pays demi-tropiques, fournisseurs de l'Europe et de l'Amérique du Nord, n'en ont pas besoin, ni les petits pays, dont nous avons déjà parlé et auxquels on pourrait ajouter ceux de plus grande extension qui sont habités par une population modeste et simple comme celle de l'Asie-Mineure turque. Mais l'Europe centrale ne saurait s'en passer à la longue. La partie allemande a perdu cettl indépendance économique qu'elle possédait au courant du XIXe siècle; mais, puisqu'elle jouait un rôle actif, celle en tirait son profit, jusqu'à ce que ce rôle l'eût engagé dans la lutte avec les Anglo-Saxons dont l'issue lui a valu la perte de tant de mines de fer et de houillères. A présent, l'empire allemand et encore plus l'Autriche sont juste le contraire d'Etats pouvant se suffire à eux-mêmes. L'Autriche est incapable de se nourrir, de se chauffer et de s'habiller elle-même; elle doit, par son travail qui n'y suffit pas, acheter tout à l'étranger, et son déficit qui va en croissant a déjà atteint à un chiffre formidable.

Ne nous faisons pas d'illusions. Si jamais l'Europe centrale parvient à une sorte d'union qui puisse lui assurer une indépendance économique relative, cela sera bien tard et après des expériences bien amères. Peut-être cette union se fera-t-elle pas à pas, de pays à pays et de traité à traité; en tout cas, ce sera avec une lenteur soupçonneuse, causée par la peur de la suprématie allemande et par la méfiance de soi-même. En même temps, il faudra que chacune des parties ait conscience de sa force et qu'elle en connaisse les bornes pour que l'œuvre de l'union puisse se produire. L'étranger aussi craindra — quoique à tort — la *Mitteleuropa* du livre de Naumann. Mais l'idée qui y était développée avec tant d'éloquence, reviendra toujours; elle existait avant Naumann et existera, réalisée ou non, longtemps après.

Ce qui, dans ces nouveaux temps si tristes, pourra lui donner un nouvel essor, c'est la reconnaissance qui, je crois, va se répandre de plus en plus, de cette vérité que l'excès de l'exportation est un mal et que la faculté de se suffire économiquement est une des bases de la paix future.

Je ne suis pas de ceux qui croient à une paix, dite éternelle, c'est-à-dire qui dure pendant des siècles et à perte de vue; cela ne me paraît pas compatible avec la nature humaine. Il y aura toujours des troubles-fête et il y aura souvent des situations qui leur seront propices; des problèmes et des questions qui surgiront et exciteront les foules ou des groupes puissants. Mais j'espère que nos aïeuls ou nos arrière-petits-fils verront le commencement d'une époque, transitoire elle aussi, mais assez durable, qui ne sera pas entachée de guerres, parce que la vie nationale et internationale sera réglée avec moins d'injustice. Une notion plus pure de l'honneur national qui ferait rebuter devant l'oppression et la violence en serait la supposition idéelle, et l'autarcie relative des peuples qui en ont besoin, en serait la supposition matérielle. Les traités de 1919 ont rudement barré le chemin vers un tel avenir, et si le bon sens et l'enthousiasme ne réussissent pas à le débarrasser de ces obstacles, alors l'humanité va décliner. De cette crête il n'y a qu'ascension ou descente. Ici la montée, là, la pente. Le XXe siècle porte une responsabilité énorme. La postérité lui pardonnera si, après ce qu'il a péché, il aura indiqué la bonne voie.

BERTHOLD MOLDEN.

ENCORE QUELQUES MOTS SUR LES HONGROIS DE MOLDAVIE

En mon absence, ce fut la rédaction de cette Revue qui a pris note (dans le numéro du 15 août, aux pages 86 et 87) de l'article de M. R. Rosetti, paru sous le titre d'*Une minorité ethnique imaginaire en Moldavie* dans le *Journal des Débats* (v. numéro 216. du 6 août), en réponse à mon étude publiée ici même. Je me propose, dans les lignes qui suivent, de revenir à cette réponse, me documentant de la littérature de la question Tchango, et plus encore, de l'ouvrage lui-même de M. Rosetti, accessible à quiconque y prend intérêt.

Qu'il me soit permis, au préalable, d'exprimer ma surprise au sujet de la susceptibilité que dénotent les articles des journaux roumains s'occupant de mon étude [1] *strictement scientifique* cependant, et loin de toute velléité d'irrédentisme.

Le procédé le plus simple de répondre à M. Rosetti consisterait à réimprimer mon étude sur les feuilles mêmes du *Journal des Débats*, mettant ainsi la presse française à même de voir net dans cette question touchant les intérêts de race d'une *minorité hongroise en Roumanie,* dont l'existence *remonte à des siècles*, fait qui, à en entendre M. Rosetti et ses compatriotes, n'existerait que dans notre imagination.

Je m'empresse de fournir des explications plus abondantes à l'appui de mon assertion — qui paraît éveiller au plus haut degré la susceptibilité de M. Rosetti — suivant laquelle les Tchangos hongrois de Moldavie y sont de plus ancienne origine que les Roumains. Les Tchangos hongrois

[1] Se sont occupés — à notre connaissance — de cette étude, outre l'article de M. Rosetti, le numéro du 13 août 1922 de *l'Indépendance Roumaine* et *l'Ideea Europeana* (v. numéros 93 et 96 de cette année).

vivaient déjà *depuis des siècles* en Moldavie, lorsque le voïvode Dragoș, ayant quitté les hauts parages de Marmaros, s'établit en Moldavie et y fonda, vers 1352—53, la voïvodie de Moldavie, sous les auspices de Louis d'Anjou, roi de Hongrie. Je me suis borné à relever ce fait, sans penser à mettre en doute l'origine romaine de la race roumaine, question dont je ne m'occupe point. Le fait que les Tchangos unis aux Cumans de Moldavie, en parenté avec les Hongrois, y étaient déjà établis à cette époque, se trouve corroboré, outre les chartes, par la toponymie de ses contrées, restée hongroise jusqu'à nos jours; par la langue des Tchangos différant de beaucoup de celle des Hongrois de Hongrie et, enfin, par le phénomène que le prénom « Szent » (Saint) fait défaut dans la dénomination de leurs communes, bien qu'il soit très fréquent dans celle des villages sicules. Cela prouve que les communes Tchangos en question existaient déjà à l'époque d'une immigration sicule ultérieure qui ne fit qu'augmenter leur nombre, et que selon toute probabilité, elles datent de l'époque où les Hongrois étaient encore païens.

Dans sa réponse, M. Rosetti reproduit mot à mot les derniers passages (v. pages 36 et 37) de son ouvrage, paru en langue roumaine et intitulé *Des Hongrois et des évêchés catholiques de Moldavie,* et déclare avec emphase que «de la comparaison entre ce passage et l'article de M. Tatrosi, il résulte d'une manière évidente que cet auteur travestit la vérité, pour les besoins de sa cause». Mais il importe de savoir que ce *n'est pas le passage* susvisé, traduit en français, qui a servi de base à mes assertions. J'ai tiré mes preuves du début dudit ouvrage (v. pages 1 à 7), où M. Rosetti s'exprime en ces termes — reproduits mot à mot — au sujet des Tchangos:

« Les Tchangos vivant dans la vallée du Séreth parlent tous le hongrois et même nombre de leurs femmes ne savent pas un mot de roumain.

Il s'ensuit de l'étude des lettres de domaines, que les villages tchangos existaient depuis les *temps primitifs* (1), ou qu'ils avaient été fondés par des colons tchangos, amenés

(1) Ces deux mots très importants figurent en italique dans le texte de M. Rosetti.

d'autres villages qui existaient déjà lors de la formation de l'État de Moldavie.

D'une bulle papale de l'an 1439 il résulte que Boniface IX se vit dans l'obligation de fonder, en 1391, un évêché à Bacău, mesure qui s'imposait par le grand nombre et par la dissémination croissante des catholiques de Moldavie, l'évêché de Séreth, fondé en 1371 ne pouvant plus suffire à sa tâche.

Il est évident que c'est en vue d'enrayer ce mouvement de dissémination que le nouvel évêché a été instauré à Bacău, lieu qui se trouve aujourd'hui même au centre du pays habité par les Tchangos. Ce fait constitue une puissante preuve en faveur de leur ancienneté, étant avéré que les Tchangos n'ont pas cessé, dès lors, de demeurer aux mêmes endroits et continuent d'y vivre à l'heure qu'il est. (1)

Les parties montagneuses du district de Bacău et surtout l'ancienne province de Trotuch sont habitées par des Sicules, ressortissants roumains. Ces Sicules parlent presque tous le roumain, bien qu'avec un certain accent hongrois.

De l'examen des chartes et documents relatifs aux domaines qu'ils habitent, il résulte que ces Hongrois, à l'exception d'une fraction de ceux habitant le village de Trotuch, ont été amenés dans le pays à des époques relativement récentes, dont aucune ne remonte au-delà du commencement du XVIIe siècle.

Cette circonstance est cependant en contradiction avec le fait que la toponymie de ce secteur de l'ancienne province de Trotuch, incorporée actuellement dans le district de Bacău, présente un grand nombre de dénominations hongroises et, tandis que les noms sous lesquels les paysans roumains des districts de Suceava et de Neamțu désignent les sommets de la montagne séparant la Moldavie de la Hongrie, sont presque sans exception roumains, ceux des monts limitrophes du district de Bacău sont, presque exclusivement, tous

(1) Ici M. Rosetti déclare: «La toponymie des endroits habités par les Tchangos est — à peu d'exceptions près — roumaine, ce qui prouve que les Tchangos y ont été amenés au-dessus d'une population roumaine, antérieurement établie.» Nous avons supprimé ce passage, qui ne pourrait s'accorder d'aucune façon avec les assertions antérieures et postérieures émises au cours de l'étude de M. Rosetti.

hongrois. Mais en atteignant les limites de l'ancienne province de Trotuch, on s'aperçoit que la presque totalité des dénominations régionales y est hongroise et que les Roumains mêmes s'en servent, ne possédant pas d'appellations roumaines adéquates pour désigner la plupart des cimes.

Loin de se borner exclusivement sur les hauts parages limitrophes, ces dénominations hongroises se retrouvent sur toute l'étendue de l'ancienne province de Trotuch.

Il est digne d'être relevé que le nom de la plus importante rivière de cette contrée, le Trotuch (appelé Totruș dans les anciennes chartes) n'est lui-même qu'une forme corrompue du nom hongrois Tatros, correspondant au nom slave Bistrița.(¹) Les principaux ruisseaux, l'Oituz, le Tazlău, l'Uz, le Cașin, l'Asău portent aussi, apparemment, des noms hongrois.

Il n'est pas moins caractéristique qu'on rencontre des noms hongrois même à de certains endroits d'où la population hongroise a complètement disparu. Ainsi, dans le village de Cașin-monostor, près de la rivière de Kászon (Cașin), nous avons les ruisseaux de Kalász (Calasăul), de Kis-Halas (Haloșul-Mic) et de Nagy-Halas (Haloșul-Mare), ainsi que les hauts monts des environs portant les mêmes noms.

Ce n'est qu'au commencement du XIXe siècle que la colonie hongroise de Căiuț y a été transférée de la commune de Pralea; en dépit de ce fait, les noms des ruisseaux de Kis- et Nagy-Kajucz (Căiuțul-Mic și Căiuțul-Mare), ainsi que celui du haut mont Köves (Pietros) figurent déjà sur des documents datant du XVIIe siècle.

Le phénomène que dans la toponymie de ces contrées les noms hongrois prévalent, ne peut être attribué qu'au fait que les communes en question ont été baptisées par les Hongrois et que les Roumains, s'y établissant après les Hongrois, leur trouvaient déjà des noms hongrois. Beaucoups d'anciens noms hongrois ont été, sans doute, remplacés au cours des âges, par des noms roumains, mais les noms primitivement hongrois parvinrent — en nombre assez considérable — à se maintenir jusqu'à nos jours. Il me paraît plus que probable que la contrée appelée plus tard la

(¹) Erreur, ces deux mots n'ayant point le même sens.

province de Trotuch, a été habitée, au moins en majeure partie, par des Hongrois, et ce avant l'instauration de le voïvodie de Moldavie.

Le fait que les fondateurs et les colons de deux des communes sises sur la partie en plaine de la province de Trotuch furent des Hongrois, à en juger d'après leurs noms, ne vient que corroborer cette supposition. Ainsi nous apprenons des lettres de domaines de Rădeana que cette propriété fut habitée par Miclous Faur, un Hongrois, sans contredit. Les chartes relatives à l'ensemble des domaines réunis sous le nom de Căiuț nous disent que le premier fondateur de la parcelle de domaine sise entre le Kis- et le Nagy-Kajucz fut Thomas Posorca ou Bosorca ; c'est, sans aucun doute, un nom hongrois, car les mots poszorka ou boszorka signifient en hongrois sorcière.

Au milieu de l'ancienne province de Trotuch, à l'angle formé par les eaux du Trotuch et du Tazlau, se trouve le domaine de Muntele-lui-Buca (Bóko), que le Hongrois Ivașcu Ungureanul a vendu, au milieu du XV[e] siècle, à Janos Izvereţul et à sa femme, fille de Furău.

Bon nombre des dénominations régionales de cette province finirent par disparaître, entraînant ainsi dans l'oubli — sans contredit — force noms hongrois. D'après le témoignage du brévet du voïvode de Moldavie, Alexandre, daté du 15 mars de l'an 6918 (soit de l'an 1410 après J.-Ch.), celui-ci constitue les sieurs Dominique, Blaise et Jacques, fils de Nicolas Ghelebi, donataires des six villages situés dans la vallée du Kasen et de l'Ohtuz, en rècompense des bons services que leur père avajt rendus à ses prédécesseurs. L'un des villages, Laslovovţii, a été probablement fondé par un nommé László (Ladislas), et les *boérs* mentionnés dans le brevet, qui vécurent dans la seconde moitié du XIV[e] siècle et au commencement du XV[e], furent, à n'en pas douter, des Hongrois et leur père dut, en tout cas, vivre encore avant la formation de l'Etat moldavien. En outre que Ghelebi Miklous était hongrois, son nom est écrit, dans le brevet, à la manière hongroise, qui consiste à faire précéder le prénom par le nom de famille. Le cas est loin d'être unique. Ainsi, dans un brevet de 1413, on rencontre le nom d'un village Leveti Miklous.

D'ailleurs, les chartes émises par les premiers voïvodes de Moldavie prouvent que parmi les *boérs* formant leur Sénat et les propriétaires des domaines il y en avait beaucoup qui portaient des noms hongrois. Ainsi les noms de Domonkus, Korlát, Mikle et Miklós, Sándor, Giurgiu, János, noms de *boérs*, se retrouvent dans presque toutes les chartes. Beaucoup de villages ont été fondés par des Hongrois, surtout dans les districts de Roman et de Bacău. Nous nous bornons à mentionner — entre autres — le village de Miclăușeni, fondé par le vornik Miklós (Nicolas); Tamașii, dans le district de Bacău, fondation d'un nommé Tamás (Thomas) et Birăiești (aujourd'hui Gherăiești), près de Bacău, qui appartenait jadis à un magistrat nommé Biró (nom hongrois qui signifie juge). Les petits-fils de ce dernier, Costea et Pipou Birovici, rachetèrent le domaine, au temps du voïvode Etienne le Grand, et les descendants de ceux-ci sont encore, à l'heure qu'il est, propriétaires dits « răzași » (en hongrois *részes*, bénéficiaire), de ces mêmes domaines. [1]

Il s'ensuit des faits établis ci-dessus que, selon toute probabilité, à l'époque de la fondation de l'État de Moldavie, un nombre considérable d'habitants hongrois se trouvait déjà établi dans la vallée du Séreth ainsi que dans celle du Trotuch. Cette population comprenait, à part les gens du peuple, un certain nombre d'hommes notables: des *kneji* (kenéz) et des juges villageois qui ne tardèrent pas à s'allier aux voïvodes de Moldavie. Incorporés peu à peu dans le nombre des *kenéz* et des *juges* roumains, les *boérs* hongrois s'y assimilèrent complètement, et ce en moins d'un siècle »

Voilà donc l'avis de M. Rosetti — émis au début de son ouvrage — sur l'origine autochtone des Tchangos de Moldavie et sur leur ancienne histoire inconnue jusqu'ici dans la littérature hongroise. Tous mes remercîments à M. Rosetti de m'avoir fourni l'occasion — du chef de sa réponse — de reproduire en français les résultats importants de son étude, très soigneusement documentée et d'une haute valeur, quant au point de vue hongrois aussi. J'ai le plaisir de constater que ses conclusions, strictement scientifiques et fruits

[1] Voici la preuve documentaire du fait que les Tchangos ont été, de fait, propriétaires dits răzași, ce que M. Rosetti nie, disant dans son article « qu'il n'existe pas un seul village de Hongrois răzași ».

de recherches consciencieuses sont en pleine conformité avec mon opinion à ce sujet, aussi en ai-je donné un résumé sommaire dans ma précédente étude sur les Tchangos. Je ne peux que regretter que M. Rosetti, à la fin de son ouvrage, fasse émettre, — au rebours de ce qu'il venait déjà d'établir au même sujet — des hypothèses dénuées de tout fondement. Il se trompe, par exemple, en prétendant que «les ancêtres des Ciangai ont été des colons militaires amenés en Moldavie par la couronne de Hongrie et établies sur les bords du Séreth, c'est-à-dire sur la frontière même», car aucune mention n'est faite, dans les chartes hongroises, de tels « colons militaires », et qui plus est, de telles colonisations ne pourraient pas même être admises comme vraisemblables, ou que les frontières orientales de la Hongrie n'avaient jamais été autrement défendues contre les incursions étrangères que soit par les Carpathes eux-mêmes et par les défilés y pratiqués, sorte de barricades appelées « gyepű » en vieux hongrois, soit par les Sicules, habitant dès la domination hongroise les vallées limitrophes des Carpathes. «Le fait que les villages hongrois sont situés dans la vallée du Séreth», ne constitue aucunement «à lui seul une preuve de cette assertion», ainsi que M. Rosetti le prétend, et ne prouve, tout au plus, que cette belle vallée du pays de Moldavie ayant alléché par sa fertilité les Cumans venant de l'Asie, ceux-ci s'y établirent et finirent plus tard par se confondre dans la race des Tchangos. Cette supposition se trouve confirmée par le fait que la langue parlée par les Tchangos habitant précisément ces contrées «possède bien des idiotismes qui ne soient pas explicables du chef de la langue sicule et une foule de mots à elle qu'il est impossible d'entendre ailleurs de la bouche des Hongrois», comme je l'ai affirmé aux pages 129 et 130 de mon article. Les Tchangos du Nord habitant — M. Rosetti en convient aussi — de villages nombreux, situés dans les vallées des fleuves Bistrița et Moldova et existant encore de nos jours, ne pouvaient emprunter ces quelques centaines de mots originaux qu'aux Cumans qui, par la suite, procédaient eux-mêmes — en vue de parer aux incursions fréquentes — à la fortification des lieux qu'ils habitaient, sans recourir à l'aide de qui que ce fût. Il est donc, à plus forte raison, invraisemblable

qu'ils aient attendu, à cet effet, jusqu'à ce qu'ils fussent secondés par les Sicules, qui — au dire de M. Rosetti — y auraient été amenés par les soins du roi hongrois Béla IV, fait dont — je me permets de le répéter — aucune charte ne fait mention. Nous admettons volontiers que, comformément aux recherches de M. Rosetti, il ait existé, à l'endroit où le Moldova se jette dans le Séreth, à l'emplacement actuel de la ville de Roman, une place fortifiée, destinée à recevoir les premiers chocs, venant du Nord, d'une attaque ennemie. Mais ce qui nous semble également vraisemblable, c'est que ces fortifications ont été élevées par les Tchangos eux-mêmes, à cet endroit qui devait être jalousement gardé, rien que pour sa situation géographique extrêmement avantageuse, et qui figure, même dans les documents du XIX[e] siècle, sous le nom de Románvásár (marché du Roman), nom dont les Tchangos continuent à se servir aujourd'hui même. Par contre, nous partageons l'avis de M. Rosetti affirmant que «la vallée du Trotuch . . . et l'Oituz fut couverte de colonies de Széklers » — correctement Sicules, — car la langue des Tchangos du Sud y habitant porte encore, jusqu'à nos jours, les traces de l'influence sicule, en outre que « la toponymie en *grande* partie hongroise » prouve la présence des Hongrois dans lesdites contrées, fait que M. Rosetti a fort judicieusement établi, d'après ses propres recherches, dans son ouvrage cité, paru en 1905 (v. page 37, ligne première); cependant, dans son article du *Journal des Débats*, il vient de supprimer, du passage en question, le qualificatif *«grande»*, devenu — paraît-il — trop encombrant et dénué cette fois-ci, de tout à propos.

Voilà comment les constatations scientifiques viennent parfois à se heurter aux intérêts de la politique. Mais ne me mêlant pas de politique, je passe outre et je m'empresse de rassurer M. Rosetti que mon étude n'a eu point d'autre but que de mettre à la portée de tous les constatations scientifiques y rassemblées, de même que mon assertion, suivant laquelle les Tchangos constituent en Moldavie une minorité ethnique considérable, d'environ 100.000 âmes, n'a aucune autre visée. Du reste, ce chiffre ne dépasse guère celui — produit au même titre — de la statistique ecclésiastique de l'an 1913, cité également par M. Rosetti. Au sur-

plus, je suis à même de pouvoir soumettre à M. Rosetti les données statistiques les plus récentes, d'où il résulte qu'il y avait en Moldavie — en 1921 — 85.717 catholiques. L'église comptait 1 évêque, 42 prêtres, 27 paroisses, 198 petites paroisses, 137 églises et 187 religieuses. Il importe encore de savoir que le chiffre total, indiqué ci-dessus, n'est qu'approximatif, le recensement officiel, par communes, accusant un total encore plus considérable. D'ailleurs, ce n'est ni la statistique, ni même la connaissance exacte du nombre des Tchangos survivant jusqu'à nos jours, qui est appelé à trancher la question, mais bien le fait lui-même, que les Tchangos des vallées des fleuves: Séreth, Trotuch et Bistriţa y vivent encore, à l'heure qu'il est en masses compactes, qu'ils parlent encore tous le hongrois et qu'il y a même bon nombre de villages où les vieux ne savent point le roumain.

J'ai complètement négligé de mentionner les Tchangos qui se trouvent «dans le bassin du Pruth, avec des colons tirés des colonies tchangos de la vallée du Séreth, où personne ne comprend plus le magyar depuis plusieurs générations», car, en vérité, ces Hongrois des alentours de Huşi sont, depuis longtemps, devenus Roumains et, quoique vivant encore au nombre de 3500, leur origine hongroise n'est trahie — outre la religion catholique qu'ils professent — que par les noms hongrois qu'il portent encore. Les vrais Tchangos qui, quant à leur race, à leur langue et à leurs coutumes diffèrent même des Hongrois de Hongrie et des Sicules, vivent dans les villages des districts de Bacău, de Roman et de Vaslui et forment, dans la grande mer roumaine, une vraie île ethnique hongroise. M. Rosetti a raison de dire que «sauf un petit nombre de vieillards, tous les Tchangos de Moldavie ne se disent plus Hongrois, mais Roumains catholiques», car, au cours des âges et au milieu de circonstances précaires, ils ont fini par perdre toute notion de conscience nationale. Mais, ce qui est vrai aussi, c'est qu'entre eux ils se considèrent encore Hongrois et parlent exclusivement la langue hongroise.

Voilà où en est la question à l'heure qu'il est et M. Rosetti perd sa peine en voulant faire accroire au monde que les Tchangos ne savent plus le hongrois, tout en convenant

cependant qu'ils «sont établis depuis plus de vingt-cinq générations» en Moldavie. Par contre, il ne dit que la vérité en affirmant que «la population hongroise de cette partie de la Grande Roumanie a perdu, depuis bien des siècles, tout contact avec sa patrie d'origine, avec laquelle elle n'a plus rien de commun. Complètement identifiée avec le pays où elle est établie depuis plus de vingt-cinq générations, elle vit contente sous ses lois et n'a jamais manifesté le désir de réapprendre une langue presque complètement oubliée». De fait, les Tchangos vivent bien chez eux, en Moldavie, qui est leur patrie d'origine, mais ni eux, ni les Hongrois de Hongrie ne pensent à se prévaloir de ce fait en vue d'en forger une arme politique quelconque. Les hommes d'Etat et écrivains roumains n'ont rien à craindre sous ce rapport, car les Tchangos — qui ont si généreusement versé leur sang dans les batailles de Maresti et de Marasesti — continueront à rester les citoyens les plus paisibles et les plus industrieux de l'ancien royaume de Roumanie. Résignés, ils se borneront tout au plus à se demander la raison de ce que — en dépit des actes constitutifs et des traités de paix — ils ne possèdent aucune école hongroise, que dans leurs écoles villageoises roumaines on n'enseigne point le hongrois, qu'ils ne peuvent même pas se servir d'un livre d'heures hongrois dans leurs églises, desservies par des prêtres italiens, qui ne comprennent point leur langue et ne soucient pas de l'apprendre. Seuls les chantiers peuvent se recruter dans leurs rangs, sans qu'il leur soit loisible, cependant, de chanter le moindre chant hongrois. Libre à eux de se lamenter enfin sur le fait, combien triste, que contraints jusqu'au cimetière, il ne leur est pas même permis de rédiger en hongrois l'épitaphe de leurs morts chéris!

Jean Tatrosi.

REVUE DE POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Les sympathies mutuelles des Hongrois et des Italiens sont de vieille date. Nous avons des souvenirs communs du temps où l'Autriche nous a fait gémir sous l'oppression. Quand l'élan des héros de Marsala devint victorieux, pour créer le règne d'une Italie unie, nombre de nos compatriotes luttèrent, côte à côte, avec les compagnons d'armes de Garibaldi. Rapprochés par les mêmes torts endurés, par les mêmes souffrances traversées, nous devions aussi nous sentir liés par les mêmes dangers qui guettent nos nations : le fléau du bolchévisme, que la tyrannie de Moscou s'efforce d'importer chez nous, et l'invasion des Slaves qui songent à conquérir le monde ancien.

C'est pour cela que nous avons salué, comme un témoignage palpable de ces sympathies, l'illustre élite des membres du *Circolo degli studii economici di Trieste* dans notre capitale, venus pour faire notre connaissance plus intime, en se renseignant sur notre situation actuelle et nos efforts tendant à la consolidation d'un royaume si cruellement éprouvé. Les personnages proéminents de l'importante ville de Trieste qui nous ont honoré de leur visite se recrutent principalement des milieux fascistes et nationalistes, qui ont lutté avec une ardeur admirable pour l'*irredenta* et la réalisation des aspirations nationales. Ils sont donc à même de comprendre, dans toute leur étendue, les aspirations sacrées de notre pays martyrisé, même dans la situation déplorable où l'a plongé le soi-disant traité de Trianon. Nous avons lieu de présumer que nos hôtes italiens appréciaient l'énergie avec laquelle nous avons décapité l'hydre du communisme, auquel le fascisme italien fait aussi une guerre sans merci. En Italie comme en Hongrie la vie sociale est en train de suivre des tendances nouvelles et plus fermes, en se débarrassant des fausses sentimentalités et en assurant les intérêts de leurs races.

Pour la plupart gens pratiques : négociants considérés, gros industriels, sortant du port le plus fréquenté de la Mer Adriatique, nos hôtes ont témoigné un vif intérêt pour tout ce qui touche la renaissance de notre vie économique. Ils ont visité nombre de nos établissements dans la capitale et ses environs, ainsi que dans des endroits plus éloignés. Mais outre l'attention qu'ils vouaient à l'état actuel de notre industrie et de notre commerce, ils s'intéressaient fortement aussi à une question qui nous importe à tous les deux : au sort de

Fiume et à la question de notre libre accès à un grand port de mer. Le riche port de Trieste peut facilement se passer de l'agrandissement de son hinterland, mais la ville de Fiume, depuis qu'elle a cessé de briller en perle précieuse de la couronne de Saint Etienne, est devenue une ville morte ; le port, naguère encore trop petit pour abriter tous les navires y abordant est à présent tristement déserté ; les chantiers et les usines chôment, les artisans et les ouvriers pas encore émigrés manquent de gagne-pain. L'Italie, désireuse de soutenir un commerce actif avec notre pays, a donc toutes les raisons d'appuyer nos exigences d'une issue sur l'Adriatique. Il paraît que, dans les pourparlers entre MM. Mussolini et Nintchitch, il a été question des problèmes de Fiume et de Zara, et que le premier italien n'a pas manque d'insister, pour le port de Fiume, sur la nécessité du hinterland croate et hongrois. Pour traiter les détails, M. Nintchitch doit avoir à Milan une entrevue avec M. Contarini.

D'autre part, il ne manque pas de nouvelles disant que la solution de ces problèmes se ferait attendre. On prétend même que la récente crise du cabinet Pachitch ait été arrangé dans le but de contrecarrer une solution dans le sens indiqué. Quoiqu'il en soit, le service de presse yougoslave fait de son mieux pour lancer de fausses alarmes. En se servant des journaux viennois, on a tâché de faire croire à une convention secrète entre l'Italie, la Hongrie, et les Croates, qui aurait été conclue grâce à l'initiative de M. Ivo Frank. Celui-ci vient de publier un démenti d'un ton aussi catégorique que fut celui des réfutations de la part de l'Italie et de la Hongrie. Pourtant, il semble que l'insinuation hardie eut un certain effet : du moins, on prétend que les Croates qui, depuis longtemps, s'abstiennent de la diète de Belgrade, seraient disposés à y prendre part, si l'on déférait à certaines de lours conditions.

L'Autriche vient, en jetant les hauts cris, de ratifier le protocole de Genève et va, pour la durée de deux ans au moins, abdiquer sa souveraineté intérieure. Dans l'impossibilité évidente de se soutenir par ses propres moyens et pour éviter la faillite complète, elle se soumettra au contrôle financier de la Société des Nations, qui lui imposera la dictature de son haut-commissaire, arbitre absolu de la gestion des finances. Pour la somme modique de 520 millions couronnes-or, l'Autriche renonce aux principaux droits de sa représentation parlementaire. Le chancelier ne sera que l'humble organe exécutif du haut-commissaire international, nommé déjà dans la personne de l'ancien maire de Rotterdam, M. Zimmermann. C'est le même personnage qui, naguère encore dut trancher, en qualité d'arbitre, le différend survenu entre l'Autriche et la Hongrie, dans la question des endommagements.

Le peuple d'Autriche qui, depuis la baisse catastrophique de la couronne, n'a pas manqué de remplir le monde du vacarme de ses plaintes, accepte les vagues chances de sa guérison financière sans pousser des cris d'allégresse. Il est vrai que les Etats garants du prêt ont encore à ratifier le protocole de Genève. Une des puissances neutres, la Suisse, ayant même refusé sa signature, puisqu'elle estima que

les déclarations forcées de la part de l'Autriche, ainsi que le système de contrôle imposé étaient incompatibles avec les traditions de la Suisse, les pessimistes doutent de la ratification finale. En attendant, les institutions constitutionnelles de la république : le *Nationalrat* et le *Bundesrat* sont augmentées par la création d'un *Ausserordentlicher Kabinettsrat*. Celui-ci comptera 26 membres, l'élite des personnages proéminents de l'Autriche, et formera un organe préposé au gouvernement et au parlement. Les stipulations de Genève avaient prévu une dictature du chancelier, sous les ordres et le contrôle du haut-commissaire de la S. d. N. Maintenant, pour apaiser les démocrates sociaux, le chancelier devra obéir aussi à l'*Überregierung* qu'on vient de lui imposer. Dans la tragédie de l'Autriche quelle farce ! Le vrai commandant, auprès duquel s'effaceront tous les autres, en commençant par le président de la république jusqu'au dernier tribun communiste, restera pourtant le haut-commissaire. Pourvu que l'argent promis arrive en effet !

Bien que les occasions de nous vanter des bons procédés de notre compagnon d'infortune soient assez rares, nous souhaitons sincèrement la réussite de toute action qui peut mettre un terme à la détresse de l'Autriche. Nous-mêmes, nous ne sommes pas assez riches pour pouvoir y contribuer par une aide pécuniaire, mais, d'autre part, nous sommes tout prêts à faciliter le rétablissement des relations profitables pour tous les deux pays. Depuis des semaines, M. le prélat Seipel se prépare à venir dans notre capitale pour faire acte de politesse. Il sera le bienvenu, et si sa visite aura des conséquences utiles, nous en serons très satisfaits.

Le 27 novembre se fit, enfin, à Bucarest, la rentrée des Chambres qui, depuis le mois d'avril, étaient en vacance, à l'exception des deux courtes séances, en juin et en septembre, nécessitées par le vote des lois concernant des prêts contractés à l'étranger. Les partis de l'opposition ont persisté dans leur attitude de passivité, ils s'absentaient tous, à l'exception de la fraction minuscule de M. Jorga, des démocrates nationaux. Ceux-ci, un groupe de quatre députés, accompagnèrent leur chef dans l'assemblée où le docte professeur non seulement représentait l'opposition, mais, à lui seul, réussit aussi à obstruer les deux premières séances. Cet héroïsme n'était pas sans effet, parce que, dès la deuxième séance, les représentants des minorités nationales firent aussi leur apparition dans la salle : un ou deux saxons, hongrois ou juifs qui, nonobstant la violence terrorisante par laquelle les partisans de M. Bratianu cherchèrent à empêcher toute manifestation oppositionnelle, avaient réussi à se faire nommer.

Déjà la deuxième séance se signalait par un conflit des plus caractéristiques de la méthode dont sont traités les minorités nationales. Le président fit ses adieux solennels à feu M. Basile Lucaciu, ancien chef politique en Transylvanie qui, durant la guerre, avait parcouru l'Amérique, la France et l'Italie, pour faire de la propagande pour la cause roumaine. Après le président, prirent la parole le président du Conseil, ainsi que les orateurs du parti libéral et des démocrates nationaux,

afin de célébrer la mémoire du député décédé. Le représentant de la minorité hongroise, le vieillard Joseph Sándor avait aussi demandé la parole, mais le président la lui refusa. M. Jorga protesta tout de suite contre un tel procédé, sur quoi le président déclara crûment : « C'est la fête nationale d'un des nos grand'hommes défunts. Un étranger ne peut pas y parler. » M. Jorga s'empressa de contester que le président eût le droit d'apostropher comme étranger un des députés de la Chambre, qui tous jouissent du même droit. Cette réclamation semble avoir impressionné la Chambre, puisque le président avait jugé bon de revenir sur sa première décision.

Il se manifeste des symptômes que la position de M. Bratianu commence à s'affaiblir aussi dans son propre parti. La discipline y est dissolue. Avant l'ouverture de la présente session, le président du Conseil a exigé de son parti une obéissance absolue dans n'importe quelle question. Et il a déclaré que les membres du parti doivent donner leur vote en faveur des présidents et des fonctionnaires de la session précédénte. Pourtant 93 membres du parti refusèrent leur vote à M. Jucŭle que le cabinet avait proposé pour le poste de vice-président. Si l'opposition prenait part aux débats, elle pourrait facilement profiter d'un tel manque de discipline et le gouvernement resterait en minorité.

Pour conjurer les tendances séparatistes qui augmentent en Transylvanie de jour en jour, les rusés à la cour ont inventé un expédient éblouissant. Il veulent donner à la Roumanie agrandie une nouvelle capitale, même au détriment de la ville de Bucarest, qui ne peut se vanter d'un passé historique. Le comité élaborant la constitution du nouveau royaume s'occupe ardemment de cette question ; le président du Conseil recommande la ville de Fogaras, M. Duca, ministre des Affaires étrangères, propose Brassó. L'une et l'autre de ces anciennes villes sont situées près de la frontière transylvaine. Fogaras, un petit lieu de 6000 habitants magyars, était la résidence des princes de Transylvanie. Brassó est une ville importante fondée après l'invasion tartare par les Saxons, que le roi hongrois, Béla avait appelés pour la colonisation des régions dévastées. Ils avaient construit la ville en forteresse. Les tours et les bastions étaient désignés selon le métier des citoyens chargés de les défendre contre l'invasion tartare, turque . . . et valaque. Un chef-lieu sur la route vers l'Orient, la ville de Brassó s'enrichit énormément par son commerce florissant et son industrie très développée.

La nouvelle constitution était promise pour le mois de septembre, mais son élaboration définitive tarde encore et ne sera présentée au parlement que vers Pâques prochain. Bien que dans le comité ne siègent que des partisans de M. Bratianu, on n'a pas réussi à surmonter les difficultés résultant des questions principales. Parmi celles-ci se trouve aussi le problème de la peine capitale.

Nombre d'autres problèmes, comme p. ex. les affaires des minorités nationales, des écoles des Roumains gréco-catholiques, des relations entre les différentes confessions et l'Etat, le concordat avec

le Pape, etc. ne sont pas non plus résolus, mais on s'est hâté de préciser le projet de la nationalisation du sous-sol, en stipulant que l'Etat peut nationaliser toutes les mines qui ne sont pas exploitées ou pas suffisamment exploitées. Les mines et les pétroleries en Roumanie représentant une valeur d'à peu près de 70 milliards lei, personne ne peut croire à une expropriation sérieuse, ou à un dédommagement équitable du propriétaire. Mais ce projet de loi facilitera au gouvernement de faire passer les mines dans la main des capitalistes étrangers, pour éviter la banqueroute nationale menaçante.

P. S.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Une erreur diplomatique: la Hongrie mutilée.[1]

Sous ce titre, l'éminent député de Saône-et-Loire, M. Charles *Tisseyre* offre un saisissant tableau des injustices du traité de Trianon. Plein de documents authentiques et d'arguments irrésistibles, ce livre est un brillant plaidoyer en faveur de la Hongrie. L'illustre auteur y fit ressortir que *notre pays ne faisait pas la guerre à la France.* Pendant la guerre, les Français restés à Budapest ne furent pas inquiétés; en 1916, on a protesté, à la Chambre hongroise, contre l'envoi des troupes hongroises en France. Malgré les hostilités, nos théâtres continuèrent représenter des pièces françaises; et M. Tisseyre fait remarquer qu'en juin 1921, — lors de son séjour à Budapest — ils en jouaient six, tandis que ceux de Bucarest n'en donnaient pas une seule.

Il constate ensuite que nos sympathies pour la France ont toujours été «grandes et réelles». Il cite, à ce propos, les magnifiques lignes qu'écrivit François *Coppée*[2] sur la visite qu'il fit dans notre pays. «Lors de l'Exposition de 1885, — écrivait Coppée— j'ai fait en Hongrie *un voyage féerique.* Nous étions une quarantaine de Français, hôtes du peuple magyar, et il acclamait et fêtait en nous la France entière. *C'est pour moi un souvenir inoubliable. La Hongrie faisait alors une action très généreuse et très touchante; elle tendait la main à des vaincus.* Certes, nous avions conservé, après notre défaite, de vaillants amis. *Mais, pour la première fois depuis la funeste guerre de 1870, la France sentait une nation poussée vers elle par un grand courant de sympathie* . . . Bien des fois, devant ces manifestations enthousiastes en faveur de notre pays, *nous avons senti monter à nos yeux de larmes de reconnaissance et de joie.* »

M. Tisseyre fait ressortir que, si la Hongrie fit, avant la guerre, une politique pro-allemande, «il n'y eut pas là inimitié pour la France, mais conséquence de tout un état de choses dont les gouvernements français auraient dû se préoccuper depuis quelques dizaines d'années.»

(1) Par Charles *Tisseyre,* député. Préface de M. de *Monzie,* sénateur, ancien sous-secrétaire d'État, Paris, *Mercure,* 3, rue de Castellane. (5 francs.)

(2) François *Coppée,* Préface à la traduction de Mikszáth: *Scènes hongroises,* par E. Horn. (1890).

Et il établit que les Français ne doivent pas nous blâmer de nous être mis du côté de l'Allemagne, puisque ni pendant la révolution hongroise, ni après la défaite de celle-ci, la France ne fit rien pour nous. (¹)

Quant à la mutilation de notre pays, M. Tisseyre établit qu'il a fallu *toute la mauvaise foi des uns, alliée à l'ignorance des autres, pour morceler la Hongrie.* La conférence de la Paix, « après avoir affirmé tant de fois qu'elle voulait faire régner le Droit et la Justice, a oublié d'avoir recours à des procédés équitables que les Romains formulaient ainsi : *Audiatur et altera pars.* »

Pour mutiler la Hongrie, les auteurs du traité de Trianon ont invoqué l'oppression subie par les nationalités, *mais M. Tisseyre démontre que «cette oppression n'est qu'une fable* à laquelle la France entière a cru, profondément ignorante de l'histoire de la Hongrie, mais toujours disposée à s'attendrir sur les malheurs d'autrui, *sans même les contrôler.* » Et il expose que si les nationalités avaient été opprimées chez nous, *ils auraient disparu depuis longtemps* pendant notre règne de mille ans, mais *cela n'a pas eu lieu, parce que, « aussi libres que les Hongrois autochtonos, elles pouvaient parler leur langue,* avaient des écoles et des maîtres de leur langue et de leur race. »

Les preuves de cette tolérance sautent partout aux yeux.

Il y a une vingtaine d'années, *un ancien président du Conseil français* a constaté par lui-même qu'à moins de vingts kilomètres de Budapest, il existait des villages entiers peuplés de Souabes qui ne parlaient pas un mot de hongrois : voilà comment la Hongrie opprimait les nationalités !

En ce qui concerne les villes de la Hongrie ancienne, M. Tisseyre démontre que c'est l'élément magyar qui y dominait. Malgré cela, on nous a enlevé la plupart de nos cités. On nous a dépouillés de Kolozsvár, ville par excellence hongroise, où naquit le roi Mathias, dont la maison natale se trouve maintenant en territoire roumain, ce qui est — selon M. Tisseyre — *une amère ironie ;* on nous a enlevé, en outre, Kassa, Máramarossziget, Szatmár, Nagyszalonta, Nagyvárad, Deés, Szamosújvár, Zilah, Torda, Marosvásárhely, Brassó, Nagyszeben, Temesvár, Szabadka, etc.

Le traité de paix — qui nous a pris 9827 écoles primaires, 100 « gymnases » (²) et 18 lycées — a ôté, à la Hongrie, les Universités, richement outillées, de Pozsony et de Kolozsvár ; les Écoles de droit

(¹) M. Tisseyre cite ici un passage de Kossuth. « Si — écrivait notre grand compatriote en 1860 — Napoléon III tardait à attacher, par ses intérêts, la Hongrie à la France, les Hongrois se jetteraient dans les bras de la Russie ou, *épuisés par les difficultés éprouvées par eux, ils toléreraient que l'influence de l'Allemagne se raffermisse dans leur pays.* Et si cela arrivait, la Hongrie augmenterait la puissance de la Russie ou celle de l'Allemagne, ce qui diminuerait la suprématie politique de la France. Et un jour viendra où la France regrettera de n'avoir pas saisi, à temps, l'occasion de lier la Hongrie à sa suprématie politique.» *Mes Ecrits (Irataim)*, par L. Kossuth, tome II, pages 369 et 370.

(²) Les « gymnases » correspondent, en France, aux collèges.

de Kassa, de Nagyvárad, de Máramarossziget, d'Eperjes; l'École forestière et minière de Selmecbánya, *fondées toutes par des Hongrois*. Mais — continue notre auteur — *« la folie de morcellement et de mutilation ne s'est pas arrêtée là »*.

Au point de vue économique, le traité de Trianon nous causa également des pertes inouïes. Par exemple, « alors que pour d'autres nations on proclamait *qu'il était impossible* qu'un pays existât s'il n'avait pas de débouché vers la mer, les ports de la Hongrie, construits, organisés et alimentés par les Hongrois, *lui furent retirés »*. Et M. Tisseyre doute que l'article 294 du traité — lequel nous accorde le transit sur nos territoires transférés aux Etats voisins, — soit consciencieusement appliqué, car — dit-il, — « la meillure volonté des gouvernements sera toujours annihilée par le mauvais vouloir des fonctionnaires, surtout lorsque ceux-ci, comme en Roumanie, sont des gens ignorants et peu intelligents. Tous ceux qui ont circulé en Roumanie — et en Yougoslavie — savent de quoi peut être capable un fonctionnaire qui, tout en restant dans les limites strictes d'un règlement, est animé de mauvaises intentions ».

Notre auteur établit qu'en raison des dispositions du traité de Trianon, nos industries métallurgiques sont livrées au bon plaisir de la Tchéco-Slovaquie. On sait que le traité de paix a transféré à celle-ci les mines de fer de Gömör et de Szepes d'où nos hauts-fourneaux et nos forges, restés en deçà de la nouvelle frontière, s'approvisionnaient. Il en résulte — selon M. Tisseyre — que les Tchèques pourraient paralyser à leur gré et notre production de fer et nos industries métallurgiques. Et il ajoute que, comme nos terrains producteurs de coke furent également transférés à la Tchéco-Slovaquie, nous sommes livrés aux Tchèques même au point de vue de notre approvisionnement en coke.

D'après notre auteur, les Tchèques qui avaient construit leurs hauts-fourneaux pour la fonte des minerais de fer de Suède, dont la teneur dépasse de beaucoup celle des nôtres, n'avaient pas besoin de nos minerais de fer et, en effet, jamais ils ne s'en servaient avant la guerre.

M. Tisseyre fait ressortir que, quant au bois des mines, — qui est *indispensable* à nos exploitations minières — nous sommes également, à cause du traité de paix, à la merci de la Tchéco-Slovaquie, laquelle, depuis fin 1918 jusqu'au printemps 1921, a *empêché* que nous pussions importer, *de nos anciens territoires, les matières premières* dont nous avions besoin. Notre auteur constate, en outre, que les bois que nous importons de là-bas sont frappés, par les Tchèques, de droits considérables, et « cela évidemment pour paralyser, autant que faire se peut, les industries du fer et des machines hongroises ».

M. Tisseyre déclare que la Roumanie *ne peut invoquer ni l'histoire ni la géographie* pour justifier ses « droits » à la Transylvanie. Déjà, Elisée Reclus (¹) avait écrit que « quelle que soit l'origine des Valaques

(¹) *E. Reclus, Nouvelle Géographie Universelle.* (1878). Tome III, p. 350—351.

tantièmes des membres du Conseil d'Administration, et 5.000.000 couronnes seront distribuées comme un dividende de 20% aux actionnaires.

Élévation du capital de la Fabrique de cinémas Corvin, S. A. Cette Société, qui vient d'être réorganisée, a décidé d'élever son capital social de 20,000.000 à 40,000.000 couronnes. La Société Corvin est unique, en Hongrie, dans son genre et elle vient d'élaborer, pour le printemps prochain, un programme détaillé, d'une activité plus intensive encore.

La Banque de Crédit Foncier, S. A. a convoqué, pour le 15 décembre 1922, une assemblée générale extraordinaire où une augmentation du capital social de 28,000.000 couronnes sera proposée. Pour mener à bout cette transaction, on émettra 140.000 nouvelles actions à la valeur nominale de 200 couronnes chacune.

La Fabrique d'aéroplanes et des produits du bois Neuschloss-Lichtig, S. A. a convoqué, pour le 16 décembre 1922, son assemblée générale ordinaire où il sera question, entre autres, de l'élévation du capital social actuel de la fabrique, se montant à 85,000.000 couronnes.

Atlantica Trust S. A. La libération de la dernière part de l'augmentation du capital-actions de cette Société, résolue au novembre 1921, aura lieu du 8 au 15 décembre 1922. Contre 25 actions primitives, 7 actions nouvelles, participant au dividende de l'exercice 1922, peuvent être échangées, au prix de 1500 couronnes. Les payements se font à la Caisse principale de la Société et à la Banque Anglo-Autrichienne.

Ganz et Cie Danubius, Société Anonyme de Fabrication de Machines, Wagons et de Chantier naval se prépare à des transactions importantes qui consisteront non seulement en l'élévation du capital social, mais aussi en la fondation de nouvelles succursales dans plusieurs États du Nord. Cette Société est, du reste, pourvue de commandes s'élevant à plusieurs milliards, et ses établissements associés dans presque tous les centres européens fonctionnent avec beaucoup de succès.

